Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033

OCDE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Perspectives agricoles de l’OCDE et de la FAO 2024-2033

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions exprimées et les arguments employés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE ou celles des Membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les noms et représentations de pays et territoires employés dans cette publication conjointe suivent la pratique de FAO.

Ce document, ainsi que les appellations employées et données et cartes qu'il peut comprendre, n'impliquent aucune prise de position de la part de la FAO ou de l'OCDE et sont sans préjudice du statut juridique ou constitutionnel de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Les références à des entreprises spécifiques ou produits de fabricants, brevetés ou non, n'impliquent pas que ces entreprises ou produits ont été approuvés ou recommandés par l'OCDE ou la FAO en préférence à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.

Avertissements territoriaux spécifiques applicables à l'OCDE
Kosovo* : Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Avertissements territoriaux spécifiques applicables à la FAO
La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE/FAO (2024), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033*, Paris et Rome, https://doi.org/10.1787/96f19970-fr.

ISBN 978-92-64-47331-7 (imprimé)
ISBN 978-92-64-95360-4 (PDF)
ISBN 978-92-64-82908-4 (HTML)
ISBN 978-92-64-67690-9 (epub)

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO
ISSN 1563-0455 (imprimé)
ISSN 1999-1150 (en ligne)

FAO
ISBN 978-92-5-138865-5 (imprimé et pdf)

Crédits photo : Couverture © réalisée par FAO et OCDE.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm.

© OCDE/FAO 2024

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO ; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).
Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO ou l'OCDE cautionne telle organisation, tel produit ou tel service. L'utilisation du logo de la FAO ou de l'OCDE n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante : « La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'OCDE et La FAO ne sont pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale anglaise est celle qui fait foi. »
Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).
Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Avant propos

Les *Perspectives agricoles 2024-2033* sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ouvrage de référence pour la planification de l'action publique dans la durée, elles sont étayées par les connaissances spécialisées de ces deux organisations ainsi que par les contributions apportées par les pays membres et par d'autres organisations spécialisées dans les produits de base. Elles permettent de se former une idée précise de ce qui attend les marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles au cours des dix prochaines années. L'utilisation, dans les Perspectives, du modèle Aglink-Cosimo, développé par l'OCDE et la FAO, assure une cohérence d'ensemble et un équilibre global entre tous les marchés. La méthodologie détaillée et la documentation du modèle peuvent être consultées en ligne à l'adresse suivante : www.agri-outlook.org/fr/.

Cette vingtième édition conjointe des *Perspectives agricoles* se structure en quatre parties :

La partie 1 – Marchés agricoles et alimentaires : tendances et perspectives (chapitre 1) – expose les projections clés et donne un aperçu des grands objectifs et défis qui vont se présenter aux systèmes agroalimentaires lors des dix prochaines années. Le chapitre 1 retrace l'évolution des marchés agricoles mondiaux, sur les deux dernières décennies (section 1.1) et de manière plus récente (section 1.2), et présente les hypothèses macroéconomiques et relatives aux politiques publiques qui sous-tendent les projections (section 1.3). Il décrit les tendances et les perspectives de la consommation (section 1.4), de la production (section 1.5), des échanges (section 1.7) et des prix (section 1.8). Cette année, les *Perspectives* viennent souligner tout l'enjeu que les pertes et le gaspillage représentent pour la sécurité alimentaire, l'utilisation des ressources et la durabilité des systèmes alimentaires (section 1.6).

La partie 2 – Synthèses régionales (chapitre 2) – est consacrée aux grandes tendances et problématiques auxquelles le secteur agricole se trouvera confronté à l'échelle régionale. Les projections relatives à la production, à la consommation et aux échanges y sont présentées avec leurs aspects spécifiques aux sept régions de la FAO, à savoir : Asie de l'Est et développée (section 2.1), Asie du Sud et du Sud-Est (section 2.2), Afrique subsaharienne (section 2.3), Proche-Orient et Afrique du Nord (section 2.4), Europe et Asie centrale (section 2.5), Amérique du Nord (section 2.6), et Amérique latine et Caraïbes (section 2.7).

La partie 3 – Chapitres sur les produits – décrit les évolutions récentes des marchés et présente les projections à moyen terme de la consommation, de la production, des échanges et des prix des produits examinés dans les *Perspectives*. Chacun de ses neuf chapitres – portant respectivement sur les céréales (chapitre 3), les oléagineux et les produits oléagineux (chapitre 4), le sucre (chapitre 5), la viande (chapitre 6), le lait et les produits laitiers (chapitre 7), les produits halieutiques et aquacoles (chapitre 8), les biocarburants (chapitre 9), le coton (chapitre 10) et autres produits (chapitre 11) – s'achève par un examen des principaux problèmes et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés dans les dix prochaines années.

La partie 4 – Annexe statistique – présente les projections de la production, de la consommation, des échanges et des prix des différents produits agricoles, halieutiques et aquacoles, ainsi que des biocarburants, de même que les hypothèses macroéconomiques et relatives aux politiques publiques.

L'évolution des marchés durant la période considérée dans les *Perspectives* est représentée par les taux de croissance annuels et par la comparaison entre les données relatives à la dernière année (2033) et celles correspondant à une période triennale de référence (2021-23). L'Annexe statistique est consultable en ligne, mais ne figure pas dans la publication imprimée.

La présente édition des *Perspectives agricoles* a été préparée conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

À l'OCDE, les personnes de la Direction des échanges et de l'agriculture qui ont contribué à l'élaboration du scénario de référence et à l'écriture du rapport sont : Marcel Adenäuer, Nicolas Chiodi, Olivia Dubois, Armelle Elasri (coordonnatrice de la publication), Hubertus Gay (coordonnateur des *Perspectives*), Céline Giner, Gaëlle Gouarin, Tomoo Higuchi, Lee Ann Jackson (cheffe de Division), Edith Laget, Claude Nénert, Karolina Rimkute, Juan David Saenz Henao et Grégoire Tallard, de la Division des échanges et des marchés agro-alimentaires, et, pour la pêche et l'aquaculture, Claire Delpeuch et Will Symes, de la Division des politiques agricoles et des ressources. Le Secrétariat de l'OCDE sait gré à Wendkouni Jean-Baptiste Zongo (ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada) de la contribution qu'il a apportée en qualité d'expert invité. L'analyse stochastique partielle repose sur les travaux de l'unité Économie du système alimentaire du Centre commun de recherche de la Commission européenne. Caitlin Boros, Piotr Dubiel, Liv Gudmundson et Michèle Patterson se sont chargés de la communication et de la préparation de la publication. La publication a été revue par deux relecteurs indépendants, Fiona Hinchcliffe et David Hallam. L'assistance technique à la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Marc Régnier et Éric Espinasse. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et de délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

À l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les projections de référence et le rapport ont été préparés par les membres de la Division des marchés et du commerce (EST), sous la direction de Boubaker Ben-Belhassen (Directeur, EST), selon les orientations générales définies par Máximo Torero (Chef économiste) et par l'équipe de direction de l'axe Développement économique et social. L'équipe principale chargée des projections se composait de Abdi Ali, Sergio René Araujo Enciso, Giulia Caddeo, André Croppenstedt, Holger Matthey (chef d'équipe), Svetlana Mladenovic, Sabina Tuspayeva et Irmak Yaka. En ce qui concerne les produits halieutiques et aquacoles, l'équipe était constituée de Pierre Charlebois, Adrienne Egger et Stefania Vannuccini, du Département des pêches et de l'aquaculture. Des conseils sur les questions relatives aux farines de poisson et à l'huile de poisson et des données rétrospectives ont été fournis par Enrico Bachis, de l'IFFO (The Marine Ingredients Organisation). Les projections macroéconomiques ont bénéficié de la contribution d'Oxford Economics. Les sections sur le sucre et sur le coton ont été fournies par Mamoun Amrouk et Fabio Palmeri, avec des données et des conseils techniques de Peter de Klerk, de l'Organisation internationale du sucre, et de Lorena Ruiz, du Comité consultatif international du coton (ICAC). La section sur les bananes et les principaux fruits tropicaux a été réalisée par Sabine Altendorf, avec des contributions de Giuseppe Bonavita et Pascal Liu. Erin Collier, Shirley Mustafa, G.A. Upali Wickramasinghe et Di Yang ont apporté leurs connaissances spécialisées sur les produits. Wouter van der Weijden, du Centre néerlandais pour l'agriculture et l'environnement, et Henk Breman, d'AgroBioAfrica, ont fourni une partie du contenu de l'encadré 1.1 sur l'intensification durable de l'agriculture en Afrique subsaharienne. L'assistance à la recherche et la préparation de la base de données ont été assurées par David Bedford, Harout Dekermendjian, Carola Fabi, Annamaria Giusti, Grace Maria Karumathy, Yanyun Li, Lavinia Lucarelli, Emanuele Marocco, Marco Milo et Marc Rosenbohm. Cette édition a également bénéficié des commentaires d'autres collègues de la FAO et institutions des pays membres. Les auteurs tiennent à remercier Araceli Cardenas, Yongdong Fu, Jonathan Hallo, Jessica Mathewson, Kimberly Sullivan et Ettore Vecchione pour leur aide précieuse sur les questions de publication et de communication.

Tracy Davids, de BFAP, a dirigé la rédaction des synthèses régionales, produites avec le généreux soutien des bureaux régionaux et des collaborateurs nationaux de la FAO. Nous remercions tout particulièrement Gala Dahlet (RLC), Aziz Elbehri (RAP), Pedro Marcelo Arias (REU), Stephan Gagne (AAFC/AAC), Joseph

Cooper (USDA OCE), Daniela Godoy (RLC), Suffyan Koroma (RAF), Marion Khamis (RLC), Abigail Alvarado (LRC), Maria Hadad (RLC), Ana Posas Guevara (RLC), Ameir Mbonde (RAF), Ahmad Mukhtar (RNE), Tianyi Liu (RAP), Maya Takagi (RLC) et Camilo Navara (RLC).

Enfin, les informations et commentaires fournis par l'Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne à sucre, le Comité consultatif international du coton, le Conseil international des céréales, l'Association internationale de l'industrie des engrais, la Fédération internationale du lait, la Marine Ingredients Organisation (IFFO) et l'Organisation internationale du sucre nous ont été très précieux.

Les *Perspectives agricoles* complètes, y compris la base de données documentée, qui comprend les séries chronologiques et les projections, peuvent être consultées sur le site internet commun de l'OCDE et de la FAO : www.agri-outlook.org/fr/.

La publication *Perspectives agricoles 2024-2033* est disponible sur OECD iLibrary et dans les Archives de documents de la FAO.

Table des matières

Avant propos 3

Acronymes et abréviations 12

Liste des groupes de pays et territoires 15

Résumé 18

1. Marchés agricoles et alimentaires : tendances et perspectives 22
1.1. L'OCDE et la FAO : 20 années de collaboration, 20 années d'évolution des marchés agroalimentaires 23
1.2. Évolution récente des marchés agricoles 26
1.3. Changements attendus, d'ordre macroéconomique ou politique, ayant une incidence sur les marchés agricoles 29
1.4. Consommation : projections d'évolution pour 2024-2033 32
1.5. Production : projections d'évolution pour 2024-2033 39
1.6. Pertes et gaspillages alimentaires : l'impact d'une réduction de 50 % 49
1.7. Échanges : projections d'évolution pour 2024-2033 54
1.8. Prix : projections d'évolution pour 2024-2033 58
Références 61
Note 62

2 Synthèses régionales 63
2.1. Perspectives régionales : Asie développée et de l'Est 65
2.2. Perspectives régionales : Asie du Sud et du Sud-Est 75
2.3. Perspectives régionales : Afrique subsaharienne 85
2.4. Perspectives régionales : Proche-Orient et Afrique du Nord 97
2.5. Perspectives régionales : Europe et Asie centrale 108
2.6. Perspectives régionales : Amérique du Nord 119
2.7. Perspectives régionales : Amérique latine et Caraïbes 130
References 141
Notes 142

3 Céréales 143
3.1. Principaux éléments des projections 144
3.2. Tendances actuelles des marchés 146
3.3. Projections relatives aux marchés 146
3.4. Risques et incertitudes 157

4 Oléagineux et produits oléagineux 159
4.1. Principaux éléments des projections 160
4.2. Tendances actuelles des marchés 161
4.3. Projections relatives aux marchés 162
4.4. Risques et incertitudes 170

5 Sucre 172
5.1. Principaux éléments des projections 173
5.2. Tendances actuelles des marchés 175
5.3. Projections relatives au marché 175
5.4. Risques et incertitudes 185
Notes 186

6 Viande 187
6.1. Principaux éléments des projections 188
6.2. Tendances actuelles des marchés 190
6.3. Projections relatives aux marchés 191
6.4. Risques et incertitudes 200
Notes 201

7 Lait et produits laitiers 202
7.1. Principaux éléments des projections 203
7.2. Tendances actuelles du marché 205
7.3. Projections relatives aux marchés 205
7.4. Risques et incertitudes 213
Note 214

8 Produits halieutiques et aquacoles 215
8.1. Principaux éléments des projections 216
8.2. Situation du marché 218
8.3. Projections relatives aux marchés 218
8.4. Risques et incertitudes 225
Références 227
Notes 227

9 Biocarburants 228
9.1. Principaux éléments des projections 229
9.2. Tendances actuelles des marchés 231
9.3. Projections relatives aux marchés 231
9.4. Risques et incertitudes 240
Note 241

10 Coton 242
10.1. Principaux éléments des projections 243
10.2. Tendances actuelles des marchés 244
10.3. Projections relatives aux marches 245
10.4. Risques et incertitudes 252
Notes 253

11 Autres produits 254
11.1. Racines et tubercules 255
11.2. Légumineuses 257
11.3. Bananes et principaux fruits tropicaux 260
Note 268

Annexe A. Glossaire 269

Annexe B. Méthodologie 274

Annexe C. Annexe statistique 280

GRAPHIQUES

Graphique 1.1. Répartition de la consommation alimentaire mondiale 24
Graphique 1.2. Répartition de la production mondiale 25
Graphique 1.3. Répartition des importations mondiales 26
Graphique 1.4. Répartition des exportations mondiales 26
Graphique 1.5. Conditions de marché pour les produits clés 27
Graphique 1.6. Taux de croissance annuelle du PIB par habitant et de la population 30
Graphique 1.7. Utilisation de produits agricoles par type et par région 32
Graphique 1.8. Part des différents groupes d'aliments dans la ration calorique totale par jour et par habitant 34
Graphique 1.9. Part des différentes sources de protéines dans la ration alimentaire totale par jour et par habitant 36
Graphique 1.10. Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages 37
Graphique 1.11. Évolution de la demande vis-à-vis des principales catégories d'aliments pour animaux 38
Graphique 1.12. Part de la production de biocarburants et des autres utilisations industrielles dans l'utilisation totale de produits agricoles 39
Graphique 1.13. Tendances de la production agricole mondiale 40
Graphique 1.14. Évolution des rendements prévus d'une sélection de cultures dans certaines régions, entre 2021-23 et 2033 41
Graphique 1.15. Évolution de l'utilisation des terres agricoles, 2021-23 à 2033 45
Graphique 1.16. Production mondiale des secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, exprimée en nombre de protéines 46
Graphique 1.17. Émissions directes de GES de la production animale et végétale, par activité 47
Graphique 1.18. Émissions de GES et intensité des émissions liées à l'agriculture, 2021-23 à 2033 48
Graphique 1.19. Répartition des pertes et des gaspillages alimentaires par produit, 2021-23 51
Graphique 1.20. Impact, sur l'apport calorique et les émissions directes de GES liées à l'agriculture, de la réduction de moitié des pertes et des gaspillages alimentaires d'ici 2030 53
Graphique 1.21. Les exportations en pourcentage de la production 55
Graphique 1.22. Solde net des échanges des principaux produits agricoles par région, en valeur constante 56
Graphique 1.23. Variabilité à la baisse de la disponibilité alimentaire nationale 58
Graphique 1.24. Évolution à long terme des prix des produits agricoles, en valeur réelle 59
Graphique 1.25. Niveau de référence et intervalles stochastiques applicables à certains prix de référence internationaux 60
Graphique 2.1. La Chine et son influence majeure sur la croissance de la production agricole, halieutique et aquacole dans la région de l'Asie développée et de l'Est 71
Graphique 2.2. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires dans les pays développés et en Asie de l'Est en termes de calories et de protéines, 2021-2023 71
Graphique 2.3. Changement d'affectation des terres et production animale en Asie développée et de l'Est 72
Graphique 2.4. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Asie développée et de l'Est 73
Graphique 2.5. Ralentissement de la hausse de la production agricole, halieutique et aquacole en Asie du Sud et du Sud-Est 81
Graphique 2.6. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Asie du Sud et du Sud-Est, exprimés en calories et protéines, 2021-23 81

Graphique 2.7. Changement d'affectation des terres et production animale en Asie du Sud et du Sud-Est 82
Graphique 2.8. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région Asie du Sud et du Sud-Est 83
Graphique 2.9. Valeur nette de la production des secteurs agricole, halieutique et aquacole par habitant en Afrique subsaharienne 92
Graphique 2.10. Faible emploi d'engrais par hectare de terre consacré à la production végétale en Afrique subsaharienne 92
Graphique 2.11. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Afrique subsaharienne, exprimés en calories et protéines, 2021-2023 93
Graphique 2.12. Changement d'affectation des terres et production animale en Afrique subsaharienne 94
Graphique 2.13. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Afrique subsaharienne 95
Graphique 2.14. Valeur des importations nettes de produits alimentaires par personne de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (produits transformés inclus) 103
Graphique 2.15. Ratio d'autosuffisance de certains produits de la région Proche-Orient et Afrique du Nord 103
Graphique 2.16. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord, exprimés en calories et protéines, 2021-2023 104
Graphique 2.17. Changement d'affectation des terres et production animale au Proche-Orient et en Afrique du Nord 105
Graphique 2.18. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord 106
Graphique 2.19. Exportations nettes de produits agricoles, halieutiques et aquacoles de la région Europe et Asie centrale (produits transformés inclus) 114
Graphique 2.20. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Europe et en Asie centrale, exprimés en calories et protéines, 2021-2023 115
Graphique 2.21. Changement d'affectation des terres et production animale en Europe et en Asie centrale 116
Graphique 2.22. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région Europe et Asie centrale 117
Graphique 2.23. Calories utilisées pour l'alimentation humaine, animale et autres en Amérique du Nord 126
Graphique 2.24. Tendances des parts des marchés d'exportation de certains produits en Amérique du Nord 126
Graphique 2.25. Changement d'affectation des terres et production animale en Amérique du Nord 127
Graphique 2.26. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles en Amérique du Nord 128
Graphique 2.27. Tendances d'évolution des parts de la région Amérique latine et Caraïbes dans les exportations 137
Graphique 2.28. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, exprimés en calories et protéines, 2021-2023 137
Graphique 2.29. Évolution de la superficie récoltée et de l'utilisation des terres de la région Amérique latine et Caraïbes 138
Graphique 2.30. Demande en produits essentiels et quantités d'aliments disponibles en Amérique latine et dans les Caraïbes 139
Graphique 3.1. Contribution régionale à la hausse de la production de céréales, 2021-23 à 2033 145
Graphique 3.2. Consommation mondiale de céréales en 2033 147
Graphique 3.3. Concentration de la demande mondiale de céréales en 2033 148
Graphique 3.4. Rendements régionaux des céréales 151
Graphique 3.5. Concentration de la production mondiale de céréales en 2033 152
Graphique 3.6. Les échanges en pourcentage de la production et de la consommation 153
Graphique 3.7. Concentration des échanges mondiaux de céréales en 2033 153
Graphique 3.8. Prix mondiaux des céréales 156
Graphique 4.1. Utilisation des oléagineux et des produits oléagineux 160
Graphique 4.2. Croissance annuelle moyenne de la consommation de tourteaux protéiques et de la production animale (2024-33) 163
Graphique 4.3. Consommation d'huile végétale par habitant dans certains pays 164
Graphique 4.4. Trituration d'oléagineux par pays ou région 165
Graphique 4.5. Croissance annuelle moyenne des rendements pour l'huile de palme et les oléagineux 167
Graphique 4.6. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région 168
Graphique 4.7. Évolution des prix mondiaux des oléagineux 169
Graphique 5.1. Évolution de la consommation et des importations de sucre, par région 174
Graphique 5.2. Part des différents groupes de sources de glucides dans la consommation calorique quotidienne par personne, dans les différentes régions 176

Graphique 5.3. Consommation d'édulcorants caloriques par personne 178
Graphique 5.4. Principaux pays/régions producteurs de sucre, classés par cultures traditionnelles 179
Graphique 5.5. Importations de sucre brut et blanc dans les différentes régions 181
Graphique 5.6. Évolution des prix mondiaux du sucre 184
Graphique 6.1. Sources de croissance du secteur de la viande, 2033 par rapport à la période de référence 2021-23 189
Graphique 6.2. Part des protéines dans la consommation totale de viande 192
Graphique 6.3. Croissance de la production de viande, par type de viande (2033 par rapport à 2021-23) 195
Graphique 6.4. C'est en Afrique que les émissions de GES liées à la production de viande croîtront le plus fortement 196
Graphique 6.5. Les échanges de viande vont diminuer au début de la période considérée. 198
Graphique 6.6. Les prix de référence de la viande augmentent en valeur nominale, mais diminuent en valeur réelle 199
Graphique 7.1. Production et rendements laitiers dans un certain nombre de pays et de régions 203
Graphique 7.2. Consommation par habitant de produits laitiers frais et transformés, en extrait sec de lait 206
Graphique 7.3. Consommation de beurre par habitant dans certaines régions 207
Graphique 7.4. Évolution annuelle des effectifs des cheptels laitiers et des rendements entre 2024 et 2033 208
Graphique 7.5. Exportations de produits laitiers par région 210
Graphique 7.6. Importations de produits laitiers par région 211
Graphique 7.7. Prix des produits laitiers, 2003-2033 212
Graphique 8.1. Consommation de poisson par habitant 216
Graphique 8.2. Quantités de farine de poisson et de tourteaux d'oléagineux utilisés en aquaculture 220
Graphique 8.3. Production halieutique et aquacole 221
Graphique 8.4. Taux de croissance des exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles destinés à la consommation humaine 223
Graphique 8.5. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles 224
Graphique 9.1. Contribution des régions à la croissance de la consommation de biocarburants 230
Graphique 9.2. Évolution de la demande de biocarburants dans les grandes régions 232
Graphique 9.3. Production mondiale de biocarburants à partir de produits de base conventionnels ou avancés 232
Graphique 9.4. Des échanges de biocarburants dominés par une poignée d'acteurs mondiaux 238
Graphique 9.5. Évolution des prix des biocarburants et des matières premières qui les composent 239
Graphique 10.1. Évolution des volumes mondiaux de coton durable et biologique 244
Graphique 10.2. Évolution historique de la consommation de fibres textiles 246
Graphique 10.3. Consommation des filatures de coton par région 247
Graphique 10.4. Acteurs mondiaux sur les marchés du coton en 2033 248
Graphique 10.5. Production, consommation et stocks de coton dans le monde 248
Graphique 10.6. Rendements et surface consacrée au coton dans les principaux pays producteurs 249
Graphique 10.7. Les échanges en pourcentage de la production de coton et de la consommation des filatures 251
Graphique 10.8. Prix mondiaux du coton 252
Graphique 11.1. Acteurs mondiaux sur les marchés des racines et tubercules en 2033 257
Graphique 11.2. Consommation humaine de légumineuses par habitant sur chaque continent 260
Graphique 11.3. Exportations de bananes provenant des quatre principaux pays exportateurs d'Amérique latine et des Caraïbes 262
Graphique 11.4. Exportations mondiales des quatre principaux fruits tropicaux 267

TABLEAUX

Tableau 2.1. Indicateurs régionaux : Asie développée et de l'Est 74
Tableau 2.2. Indicateurs régionaux : Asie du Sud et du Sud-Est 84
Tableau 2.3. Indicateurs régionaux : Afrique subsaharienne 96
Tableau 2.4. Indicateurs régionaux : Proche-Orient et Afrique du Nord 107
Tableau 2.5. Indicateurs régionaux : Europe et Asie centrale 118
Tableau 2.6. Indicateurs régionaux : Amérique du Nord 129
Tableau 2.7. Indicateurs régionaux : Amérique latine et Caraïbes 140
Tableau 3.1. Consommation de riz par habitant 149
Tableau 6.1. Évolution des taux de conversion alimentaire des non-ruminants dans certains pays 194
Tableau 9.1. Classement des producteurs de biocarburants et principales matières premières 235

ENCADRÉS

Encadré 1.1. L'intensification durable de l'agriculture en Afrique subsaharienne 42
Encadré 1.2. La production agricole est influencée à la fois par les effets du changement climatique et par les mesures prises pour s'y adapter 48
Encadré 1.3. Le rôle des échanges dans l'atténuation de l'impact des événements météorologiques extrêmes 57
Encadré 5.1. Pratiques de manutention dans le cadre des échanges de sucre brut et de sucre blanc 182
Encadré 6.1. Trajectoires de diminution des émissions : évaluation des émissions mondiale de gaz à effet de serre et options d'atténuation dans les systèmes d'élevage 197

Suivez les publications de l'OCDE sur :

https://twitter.com/OECD

https://www.facebook.com/theOECD

https://www.linkedin.com/company/organisation-eco-cooperation-development-organisation-cooperation-developpement-eco/

https://www.youtube.com/user/OECDiLibrary

https://www.oecd.org/newsletters/

Suivez FAO sur :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

https://twitter.com/FAOenFrancais

https://www.facebook.com/UNFAO

https://www.linkedin.com/company/fao

https://www.youtube.com/user/FAOoftheUN

https://instagram.com/fao

Acronymes et abréviations

ACEUM	Accord Canada-États-Unis–Mexique
AFAT	Agriculture, foresterie et autres affectations des terres
AIE	Agence internationale de l'énergie
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
B30	Carburant diesel alternatif composé de diesel de pétrole ordinaire (70 %) mélangé à du biodiesel (30 %)
BFAP	Bureau for Food and Agricultural Policy
CCC	Commodity Credit Corporation (États-Unis)
CCIC	Comité consultatif international du coton
CDA	Carburant durable d'aviation
CESAP	Base de données de la Banque mondiale sur les coûts du commerce
CIAS	Changement indirect d'affectation des sols
CO2	Dioxyde de carbone
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CV	Coefficient de variation
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DCP	Dépenses de consommation privée
DER	Directive de 2009 sur les énergies renouvelables (Union européenne)
E10	Mélange de carburant composé de 10 % d'éthanol et de 90 % d'essence
E15	Mélange de carburant composé de 15 % d'éthanol et de 85 % d'essence
E20	Mélange de carburant composé de 20 % d'éthanol et de 80 % d'essence
EJ	Exajoule
El Niño	Phénomène climatique lié à la température des grands courants marins
EPA	Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) (États-Unis)
epc	Equivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique du Département américain de l'agriculture
é.s	Équivalent poids sec
ESB	Équivalent sucre brut
est	Estimation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBS	Bilan alimentaire
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Franco à bord (prix à l'exportation)
g	gramme
GAHP	Grippe aviaire hautement pathogène
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GLEAM	Modèle d'évaluation environnementale de l'élevage
GTAP	Global Trade Analysis Project
Gt	Gigatonne (un milliard de tonnes)
Gt éq. CO2	Giga tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone
ha	Hectare
HAU	Huile alimentaire usagée

HQCF	Farine de manioc de haute qualité
HVH	Huile végétale hydrotraitée
kcal	Millier de calories
HPB	Huile de palme brute
HVH	Gazole renouvelable
IPC	Indice des prix à la consommation
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IRA	Loi sur la réduction de l'inflation de 2022 (Inflation Reduction Act)
kg	Kilogramme
kha	Millier d'hectares
kt	Kilotonne
kUSD	Millier de dollars des États-Unis
lb	Livre (poids)
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)
Mha	Million d'hectares
Mn	Million
Mn L	Million de litres
Mrd	Milliard
Mrd L	Milliard de litres
Mt	Million de tonnes métriques
Mt CO2 eq	Million de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone
NENA	Proche-Orient et Afrique du Nord
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIS	Organisation Internationale du Sucre
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMSA	Organisation mondiale de la santé animale (anciennement OIE)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PAC	Politique agricole commune (Union européenne)
Pad	Poids comestible au détail
pac	Prêt à cuire
PAM	Programme alimentaire mondial
p.a.	Per annum
PGA	Pertes et gaspillages alimentaires
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUE	Programme des nations unies pour l'environnement
PPA	Peste porcine africaine
PsA	Prévalence de la sous-alimentation
PTF	Productivité totale des facteurs
PTPGP	Accord de partenariat transpacifique global et progressiste
RCEP	Partenariat régional économique global
RDC	République Démocratique du Congo
RFS / RFS2	Renewable Fuel Standard (norme sur les carburants renouvelables ; loi des États-Unis sur la politique de l'énergie)
RU	Royaume Uni
t	Tonne métrique
t/ha	Tonne métrique/ha
tq	Base tel quel (sucre)
UCTAFT	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
UNCTAD	Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis
ZLEC	Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine

Monnaies

ARS	Peso argentin
AUD	Dollars australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CNY	Yuan renminbi
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro (Europe)
GDP	Livre sterling
IDR	Roupie indonésienne
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonaise
KRW	Won coréenne
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaysien
NZD	Dollar néo-zélandais
PEN	Sol péruvien
PKR	Roupie pakistanaise
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
THB	Bhat thaïlandaise
UAH	Hryvna ukrainian
USD	Dollar des États-Unis
ZAR	Rand sud-africain

Liste des groupes de pays et territoires

Pays ou territoires	Continent	Région de la FAO[3]	Groupe de revenu[1]	Développés	En développement	PMA[2]	OCDE
Canada	Amérique du Nord	Amérique du Nord	PRE	x			x
États-Unis		Amérique du Nord	PRE	x			x
Argentine	Amérique latine	Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		
Brésil		Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		
Chili		Amérique latine et Caraïbes	PRE		x		x
Colombie		Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		x
Mexique		Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		x
Paraguay		Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		
Pérou		Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		x
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Porto Rico, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du))		Amérique latine et Caraïbes	PRITS		x		
Fédération de Russie	Europe	Europe et Asie centrale	PRITS	x			
Grande-Bretagne		Europe et Asie centrale	PRE	x			x
Norvège		Europe et Asie centrale	PRE	x			x
Suisse		Europe et Asie centrale	PRE	x			x
Ukraine		Europe et Asie centrale	PRITI	x			
Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie).		Europe et Asie centrale	PRE	x			x
Autres pays et territoires d'Europe (Albanie, Andorre, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Îles Féroé, Islande, Monaco, Monténégro, République de Moldova, ex-République yougoslave de Macédoine, Saint-Marin, Serbie, Serbie-et-Monténégro)		Europe et Asie centrale	PRITS	x			

Pays ou territoires	Continent	Région de la FAO[3]	Groupe de revenu[1]	Développés	En développement	PMA[2]	OCDE
Afrique du Sud	Afrique	Afrique subsaharienne	PRITS	x			
Égypte		Proche-Orient et Afrique du Nord	PRITI		x		
Éthiopie		Afrique subsaharienne	PFR		x	x	
Nigéria		Afrique subsaharienne	PRITI		x		
Pays les moins avancés d'Afrique du Nord (Mauritanie, ex-Soudan, Soudan)		Proche-Orient et Afrique du Nord	PFR		x	x	
Autres pays d'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie)		Proche-Orient et Afrique du Nord	PRITI		x		
Autres pays et territoires d'Afrique subsaharienne (Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Maurice, Namibie, Sahara occidental, Seychelles, Zimbabwe)	Afrique	Afrique subsaharienne	PRITI		x	x	
Pays les moins avancés d'Afrique (Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Zambie)		Afrique subsaharienne	PFR		x	x	
Arabie saoudite	Asie	Proche-Orient et Afrique du Nord	PRE		x		
Chine		Asie développée et de l'Est	PRITS		x		
Inde		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITI		x		
Indonésie		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITI		x		
Iran (République islamique d')		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITS		x		
Israël		Europe et Asie centrale	PRE	x			x
Japon		Asie développée et de l'Est	PRE	x			x
Kazakhstan		Europe et Asie centrale	PRITS	x			
Malaisie		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITS		x		
Pakistan		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITI		x		
Philippines		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITI		x		
République de Corée		Asie développée et de l'Est	PRE		x		x
Thaïlande		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITS		x		
Türkiye		Europe et Asie centrale	PRITS		x		x
Viet Nam		Asie du Sud et du Sud-Est	PRITI		x		
Asie centrale (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan)		Europe et Asie centrale	PRITI	x			
Pays les moins avancés d'Asie (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Timor-Leste)		Asie du Sud et du Sud-Est	PFR		x	x	
Autres pays et territoires du Proche-Orient (Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Yémen)		Proche-Orient et Afrique du Nord	PRITS		x		
Autres pays et territoires d'Asie (Brunei Darussalam, Hong Kong (Chine), Macao (Chine), Maldives, Mongolie, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Taipei chinois)		Asie du Sud et du Sud-Est	PRE		x		
Australie	Océanie	Asie développée et de l'Est	PRE	x			x

Pays ou territoires	Continent	Région de la FAO[3]	Groupe de revenu[1]	Développés	En développement	PMA[2]	OCDE
Nouvelle-Zélande		Asie développée et de l'Est	PRE	x			x
Autres pays et territoires d'Océanie (Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Îles Wallis-et-Futuna, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu)	Océanie	Asie du Sud et du Sud-Est	PRITI		x	x	

1. Les 38 pays et les 11 agrégats régionaux du scénario de référence sont classés en quatre catégories selon le revenu par habitant de chacun d'eux en 2018. Les limites appliquées sont les suivantes : faible (PFR), < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS), < 13 000 USD ; élevé (PRE), > 13 000 USD.
2. Les pays les moins avancés (PMA) sont un sous-groupe des pays en développement.
3. Source : FAO, https://www.fao.org/faostat/fr/#definitions.

Résumé

Synthèse des messages clés

- Les économies émergentes ont exercé une influence de plus en plus déterminante sur l'évolution des marchés internationaux des produits agricoles, halieutiques et aquacoles au cours des vingt dernières années et devraient continuer à le faire au cours de la prochaine décennie.
- La République populaire de Chine ne tire plus la consommation alimentaire et agricole mondiale avec la même vigueur, tandis que l'Inde et l'Asie du Sud Est devraient acquérir plus d'influence, sous l'effet de l'accroissement de leur population urbaine et de l'élévation du leur niveau de vie.
- L'apport calorique devrait augmenter de 7 % dans les pays à revenu intermédiaire, essentiellement grâce à la consommation d'aliments de base, de produits de l'élevage et de graisses en plus grande quantité. Dans les pays à faible revenu, l'apport calorique progressera de 4 %, ce qui est trop lent pour atteindre l'Objectif de développement durable « faim zéro » (ODD 2).
- L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'agriculture mondiale devrait diminuer, car la croissance reposera davantage sur les gains de productivité que sur l'extension des surfaces cultivées et sur l'expansion des troupeaux, ce qui n'empêchera pas les émissions directes du secteur d'augmenter de 5 %.
- Diviser par deux les pertes et gaspillages alimentaires permettrait de réduire les émissions agricoles de GES de 4 % à l'échelle mondiale, et le nombre de personnes sous-alimentées de 153 millions d'individus à l'horizon 2030.
- Le bon fonctionnement des marchés internationaux des produits agricoles demeurera déterminant pour la sécurité alimentaire, dans la mesure où 20 % des calories font l'objet d'un échange commercial et où les populations rurales peuvent améliorer leurs moyens de subsistance par leur participation à ces marchés et aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales.
- Les prix internationaux de référence réels des principaux produits agricoles accuseront probablement un léger recul au cours des dix années à venir, recul qui pourrait ne pas se répercuter sur les prix de détail à l'échelon local.

Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033* fournissent une analyse exhaustive de ce que pourrait être l'évolution, sur les dix ans à venir, des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles, halieutiques et aquacoles. Fruit de la collaboration que l'OCDE et la FAO entretiennent depuis vingt ans, les *Perspectives* sont établies avec l'aide d'experts de leurs pays membres et d'organisations internationales spécialisées dans les produits de base. Elles offrent une base de référence structurée pour planifier l'action publique et sont à ce titre particulièrement utiles dans un contexte marqué par la récente pandémie de COVID-19, la montée des tensions géopolitiques et l'aggravation des effets du changement climatique. Cette 20e édition des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* permet de s'arrêter sur l'évolution de l'agriculture mondiale au cours des deux dernières décennies et de faire des projections à l'horizon 2033.

Les économies émergentes ont exercé une influence de plus en plus déterminante sur l'évolution des marchés internationaux des produits agricoles, halieutiques et aquacoles au cours des vingt dernières années et devraient continuer à le faire au cours de la prochaine décennie.

Les vingt dernières années ont été marquées par une progression de la consommation de produits agricoles, soutenue principalement par l'accroissement de la population et du revenu dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces pays ont d'autre part augmenté rapidement leur production grâce au progrès technologique et à l'innovation et par une exploitation accrue de leurs ressources naturelles. Les modifications de la géographie de la production et de la consommation agricoles qui en ont résulté ont rejailli sur la structure des échanges internationaux dans ce domaine.

La République populaire de Chine ne tire plus la consommation alimentaire et agricole mondiale avec la même vigueur, tandis que l'Inde et l'Asie du Sud Est devraient acquérir plus d'influence, sous l'effet de l'accroissement de leur population urbaine et de l'élévation du leur niveau de vie.

Les projections de référence des *Perspectives* suggèrent que l'influence de la République populaire de Chine, de l'Inde et des pays d'Asie du Sud-Est sur les systèmes agroalimentaires mondiaux continuera de s'étendre au cours des dix prochaines années. Cependant, si elle avait compté pour 28 % de l'accroissement de la consommation mondiale durant la décennie dernière, la République populaire de Chine n'en représentera plus que 11 % durant celle à venir, un recul dont la cause est attribuée à la stabilisation des habitudes alimentaires, au ralentissement de la croissance du revenu et au déclin démographique. *A contrario*, l'Inde et les pays d'Asie du Sud-Est compteront pour 31 % de ce même accroissement d'ici 2033, sous l'effet de l'augmentation de leur population urbaine et de l'élévation du niveau de vie.

L'utilisation totale de produits agricoles, halieutiques et aquacoles devrait augmenter de 1.0 % par an sur les dix ans qui viennent, tirée pour une bonne part par les pays à revenu faible ou intermédiaire. La consommation alimentaire mondiale augmentera quant à elle au rythme de 1.2 % par an, portée par l'accroissement démographique et la hausse des revenus. Dans la plupart des régions, l'utilisation des cultures pour l'alimentation animale devrait progresser plus rapidement que la consommation alimentaire directe, si l'on considère que les produits d'origine animale vont prendre davantage de place dans le régime alimentaire avec en corollaire une expansion et une intensification de leur production.

L'apport calorique est attendu en hausse de 7 % dans les pays à revenu intermédiaire, essentiellement grâce à la consommation d'aliments de base, de produits de l'élevage et de graisses en plus grande quantité. Dans les pays à faible revenu, l'apport calorique progressera de 4 %, ce qui est trop lent pour atteindre l'Objectif de développement durable « faim zéro » (ODD 2).

Dans les pays à revenu intermédiaire, la ration calorique quotidienne moyenne augmentera de 7 % d'ici 2033, sous l'effet principalement d'une consommation d'aliments de base, de produits de l'élevage et de graisses en plus grande quantité. Dans les pays à faible revenu, elle ne devrait augmenter que de 4 %, ce qui signifie que la communauté mondiale ne parviendra pas à atteindre le deuxième objectif de développement durable (ODD 2), qui consiste à éliminer la faim d'ici à 2030. Les contraintes de revenu

dans ses pays entravent par ailleurs la transition vers des régimes alimentaires plus riches en nutriments et en protéines, constitués principalement de produits animaux, de poissons et fruits de mers, de légumes et de fruits, ce qui explique que la population dépende encore essentiellement des aliments de base pour se nourrir. Les préférences alimentaires observées dans les pays à revenu élevé témoignent de ce que l'on s'y préoccupe de plus en plus des incidences croisées entre alimentation, santé et durabilité, comme en attestent le léger recul de la consommation de graisses et d'édulcorants, ainsi que la modification et la stabilisation de l'apport en protéines attendues au cours de la prochaine décennie.

L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'agriculture mondiale devrait diminuer, car la croissance de la production reposera davantage sur les gains de productivité que sur l'extension des surfaces cultivées, ce qui n'empêchera pas les émissions directes du secteur d'augmenter de 5 %.

Au cours des dix années à venir, l'intensité des émissions de carbone de la production agricole devrait continuer à décroître dans chacune des sept régions couvertes par la présente édition des *Perspectives*, dans la mesure où les émissions directes de GES du secteur agricole (selon la définition qu'en donne le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)) progressent plus lentement que sa production. Toutefois, en dépit de ce relatif découplage, l'augmentation de la production agricole entraînera une hausse de 5 % des émissions directes en valeur absolue.

L'accroissement de la production végétale devrait être principalement due aux gains de productivité des surfaces cultivées qu'à une extension de ces surfaces. Il en va de même avec les productions animales, halieutiques et aquacoles, dont la progression viendra, elle aussi, en grande partie des gains de productivité, même si l'expansion des troupeaux y aura également sa part. Malgré les avancées attendues, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire notamment, de nets écarts devraient subsister sur le plan de la productivité, qui fragiliseront les revenus agricoles et la sécurité alimentaire et rendront les pays plus dépendants vis-à-vis des importations.

Diviser par deux les pertes et gaspillages alimentaires d'ici 2030 permettrait de réduire les émissions agricoles de GES de 4 % à l'échelle mondiale, et le nombre de personnes sous-alimentées de 153 millions d'individus.

Les *Perspectives* de cette année comprennent un scénario stylisé simulant les effets d'une diminution de moitié, à l'horizon 2030, des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et des gaspillages au niveau de la distribution et des consommateurs (conformément à la cible 12.3 des ODD). Ce scénario laisse entrevoir la possibilité d'une diminution de 4 % des émissions mondiales de GES de l'agriculture, qui se répartirait de manière relativement homogène entre les pays indépendamment de leur niveau de revenu. Il permet en outre d'escompter une diminution des prix se traduisant par une augmentation de la ration alimentaire dans les pays à faible revenu (+ 10 %) et dans les pays à revenu intermédiaire (+ 6 %), avec pour conséquence de faire échapper 153 millions d'individus à la sous-alimentation (– 26 %) d'ici 2030. Bien que le scenario illustre les avantages potentiels pour les consommateurs et l'environnement, il met également en évidence les difficultés auxquelles les producteurs pourraient se trouver confrontés, puisque la diminution des prix et de la production affecterait sensiblement leurs moyens de subsistance.

Le bon fonctionnement des marchés internationaux des produits agricoles demeurera déterminant pour la sécurité alimentaire, dans la mesure où 20 % des calories font l'objet d'un échange commercial et où les populations rurales améliorent leurs moyens de subsistance par leur participation à ces marchés et aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales.

Les échanges agricoles continuent de progresser au même rythme que la production et que la consommation ; 20 % environ de l'ensemble des calories produites sont aujourd'hui exportées avant d'être consommées. Parallèlement, la pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques ont mis au jour la vulnérabilité de ces échanges internationaux. Si les projections annoncent une stabilisation des échanges

en proportion de la production agricole, les volumes échangés devraient quant à eux continuer de croître, ce qui laisse présager une augmentation des expéditions depuis les régions exportatrices nettes à destination des régions importatrices nettes au cours des dix années à venir. L'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie centrale devraient conforter leur position de grandes régions pourvoyeuses de produits agricoles, offrant ainsi à leurs exploitants la possibilité de tirer davantage parti de leur participation aux chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales. L'Asie et l'Afrique, de leur côté, vont continuer d'augmenter leurs importations nettes puisque l'on s'attend à ce que la demande y progresse plus vite que la production. C'est pourquoi le bon fonctionnement des marchés et la résilience des systèmes commerciaux sont importants pour garantir un accès universel à des aliments sûrs et nutritifs, tout en soutenant la création de revenus par les différentes activités agricoles et en facilitant l'atténuation des effets des chocs localisés, tels que les mauvaises récoltes ou événements météorologiques extrêmes.

Les prix internationaux de référence réels des principaux produits agricoles accuseront probablement un léger recul au cours des dix années à venir, recul qui pourrait ne pas se répercuter sur les prix de détail à l'échelon local.

Les facteurs relatifs à l'offre et à la demande devraient maintenir inchangés, ou faire diminuer à la marge, les prix internationaux de référence réels des principaux produits agricoles au cours des dix prochaines années (sous réserve que les conditions météorologiques soient stables, que les hypothèses concernant la situation macroéconomique et les politiques publiques se vérifient et que les progrès technologiques se poursuivent). Quoiqu'il en soit, cette éventuelle baisse des prix internationaux réels des produits de base pourrait ne pas se répercuter sur les prix de détail pratiqués sur les marchés locaux, compte tenu de l'inflation intérieure et de la dévaluation monétaire, ainsi que du niveau élevé des coûts logistiques et des coûts de transformation qui contribueront à entretenir, sinon à accentuer, l'écart entre les prix internationaux de référence et les prix des denrées alimentaires au détail. Cette détérioration de la situation à l'échelon local pourrait fragiliser les moyens de subsistance et menacer la sécurité alimentaire des consommateurs vulnérables.

1. Marchés agricoles et alimentaires : tendances et perspectives

Ce chapitre présente les principales conclusions concernant la consommation, la production, les échanges et les prix des principaux produits agricoles et halieutiques couverts par les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* pour la période 2024-2033. Il résume un scénario de base plausible pour les dix prochaines années, fondé sur des hypothèses concernant les conditions macroéconomiques, les tendances de la productivité, les conditions météorologiques, les préférences des consommateurs et les paramètres de la politique agricole et commerciale. La demande agricole mondiale devrait croître plus lentement au cours de la prochaine décennie en raison du ralentissement prévu de la croissance de la population et du revenu par habitant. Cette 20e édition conjointe passe en revue l'évolution des marchés agricoles au cours des vingt dernières années, en soulignant l'importance croissante des économies émergentes. Alors que l'influence de la République populaire de Chine sur la consommation alimentaire et agricole mondiale devrait diminuer au cours de la prochaine décennie, l'Inde et l'Asie du Sud-Est devraient gagner en importance. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture devrait diminuer, car la croissance prévue de la production sera basée sur des améliorations de la productivité plutôt que sur l'expansion des terres cultivées et des troupeaux de bétail. Toutefois, les émissions directes devraient encore augmenter. Le chapitre présente également un scénario axé sur l'impact de la réduction des pertes alimentaires et des déchets sur les émissions de gaz à effet de serre, la sécurité alimentaire et la nutrition. Les *Perspectives* soulignent l'importance continue du bon fonctionnement des marchés internationaux de produits agricoles pour la sécurité alimentaire mondiale et les moyens de subsistance des populations rurales. L'évolution attendue de l'offre et de la demande mondiales devrait maintenir les prix de référence internationaux réels sur une tendance légèrement baissière au cours des dix prochaines années, mais des écarts potentiels par rapport aux hypothèses environnementales, sociales, géopolitiques et économiques sous-jacentes modifieraient les projections de base.

Les *Perspectives* sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elles présentent cette année un scénario de référence cohérent de l'évolution des marchés des produits agricoles et du poisson aux niveaux national, régional et mondial au cours de la période allant de 2024 à 2033.

Les projections de référence établies dans ces *Perspectives* reposent sur un ensemble d'éléments communiqués par des experts. Elles reflètent les conditions actuelles des marchés (section 1.2), ainsi que les hypothèses concernant l'évolution de la conjoncture macroéconomique, de la situation démographique et des politiques publiques (section 1.3). Le modèle Aglink-Cosimo de l'OCDE et de la FAO, qui met en relation les différents secteurs et pays étudiés, assure une cohérence d'ensemble et un équilibre global entre tous les marchés.

La section 1.6 des *Perspectives* permet d'apprécier tout l'enjeu que les pertes et le gaspillage représentent pour la sécurité alimentaire, l'utilisation des ressources et la durabilité des systèmes alimentaires. Elle comporte d'autre part une analyse de scénarios donnant à voir quelles pourraient être les conséquences, pour l'offre et pour la demande mondiales, d'une division par deux du gaspillage alimentaire lié à la distribution et à la consommation d'ici 2030, conformément à la cible 12.3 des ODD, et d'une diminution analogue et simultanée des pertes occasionnées au cours de la phase de production et le long des chaînes d'approvisionnement.

1.1. L'OCDE et la FAO : 20 années de collaboration, 20 années d'évolution des marchés agroalimentaires

La parution de la vingtième édition des *Perspectives* est l'occasion de considérer l'évolution que les marchés agricoles ont suivie au cours des deux dernières décennies. Si la consommation et la production de produits agricoles ont progressé, en règle générale, à un rythme soutenu, il est néanmoins possible de percevoir des inflexions notables, d'ordre structurel, comportemental ou stratégique, dans la situation d'ensemble. Importations et exportations ont bondi de 105 %, à l'échelle mondiale, entre les périodes de référence 2001-03 et 2021-23. Consommation et production, quant à elles, ont augmenté de 58 % dans le même intervalle. Cette dernière progression s'explique par le poids grandissant que les économies émergentes acquièrent dans ces deux domaines, à la faveur de leur dynamisme démographique, de la croissance du revenu disponible et des progrès technologiques, et qui marque l'instauration d'un ordre nouveau sur les marchés internationaux. Cet ordre nouveau, et la manière dont il se met en place, est la toile de fond des projections pour l'année 2033 présentées dans les *Perspectives*. Bon nombre de changements analogues vont continuer de redessiner les marchés agricoles à moyen terme.

1.1.1. Les tendances en matière de consommation donnent une stature nouvelle à la Chine et à l'Inde

Les pays de l'OCDE sont ceux qui ont vu leur part dans la consommation mondiale de produits laitiers, d'huile végétale et de viande diminuer le plus fortement, au profit essentiellement de la République populaire de Chine (ci-après « la Chine »), de l'Inde et du reste de l'Asie (Graphique 1.1). S'agissant des produits laitiers, cette part est ainsi passée de 36 % à 26 %. L'Inde est pour beaucoup dans ce recul, sa propre part de marché ayant progressé de 11 points de pourcentage. En ce qui concerne l'huile végétale, le marché s'est largement déplacé vers la Chine, qui gagne 8 points. Quant à la viande, toutes les régions, hormis la zone OCDE, ont vu leur part de marché augmenter de manière modérée, à commencer par le reste de l'Asie (avec environ 3 points de pourcentage supplémentaires).

Du côté des emplois non alimentaires, la part des pays de l'OCDE dans l'utilisation des céréales et des tourteaux protéiques en alimentation animale a chuté au cours de ces vingt dernières années – de 17 et 20 points de pourcentage, respectivement. Dans l'un et l'autre cas, c'est principalement à la Chine que l'on doit ce changement, le pays ayant accru sa consommation de 9 points de pourcentage pour le premier de ces produits et de 11 points pour le second.

Graphique 1.1. Répartition de la consommation alimentaire mondiale

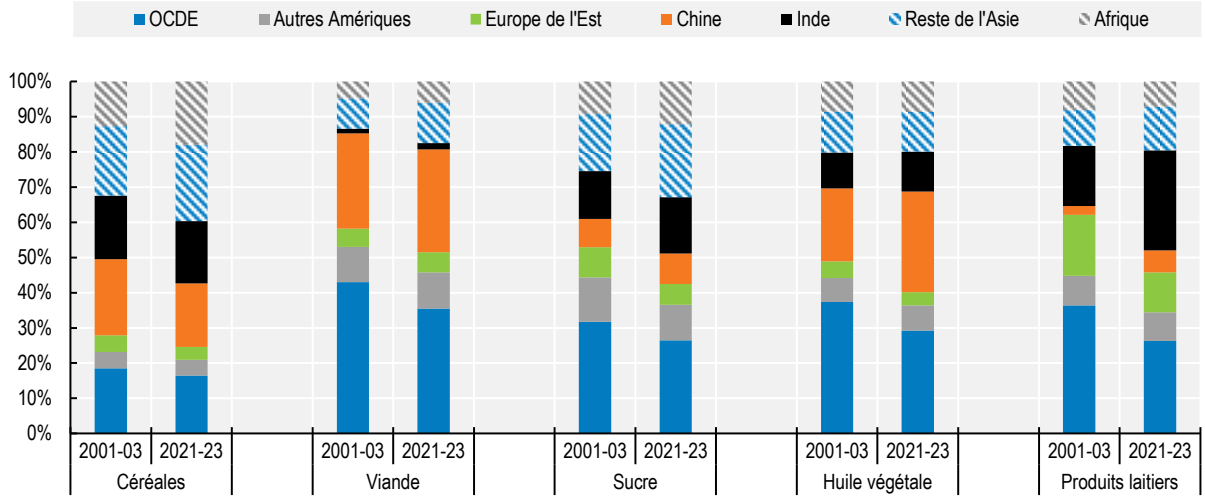

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/9zgjoy

1.1.2. La part de l'OCDE dans la production mondiale diminue par rapport à d'autres régions, et à l'Inde en particulier

La part que les pays de l'OCDE prennent à la production mondiale de céréales, d'oléagineux, de lait, de viande et de sucre s'est réduite de quelque 7 points de pourcentage sur les vingt dernières années. La diminution la plus notable s'observe sur les marchés du lait, où cette part est passée de 51 % à 41 % (Graphique 1.2). L'Inde en est pratiquement seule responsable pour avoir porté sa propre contribution de 14 % à 23 %. Il est intéressant de noter que la Chine et les pays de l'OCDE ont connu, sur les marchés de production d'oléagineux, un déclin assez comparable, de 4 et 5 points de pourcentage, respectivement, au profit de l'Europe de l'Est et du reste des Amériques.

Graphique 1.2. Répartition de la production mondiale

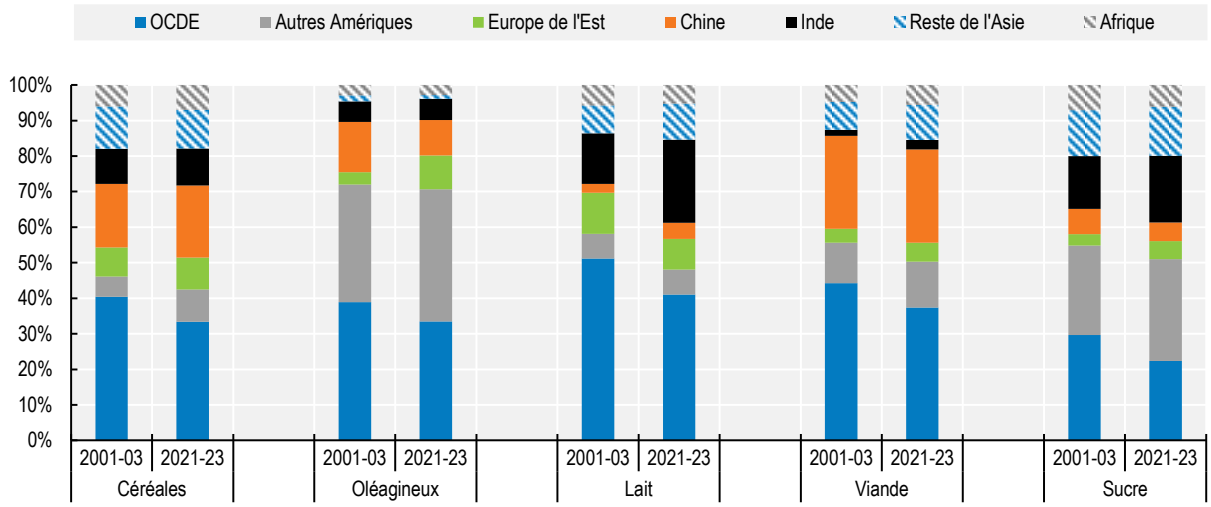

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricole de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/w2k19j

1.1.3. Le paysage commercial a bien changé

La part des pays de l'OCDE dans les importations des cinq produits faisant l'objet du Graphique 1.3 a diminué, dans l'ensemble et plus particulièrement en ce qui concerne les oléagineux et produits oléagineux (de 21 points de pourcentage), la viande (de 16 points de pourcentage) et les produits laitiers (de 13 points de pourcentage). La Chine a occupé le champ laissé libre, réalisant une progression très nette sur ces trois marchés. Pour chacun des produits visés au Graphique 1.3, sa part dans les importations mondiale a augmenté plus que celle des autres régions, le reste de l'Asie se plaçant en deuxième position.

Si l'OCDE n'a que légèrement réduit ses importations de sucre, en termes relatifs, l'Europe de l'Est accuse, elle, le recul le plus notable, sa part de marché s'étant effondrée, passant de 20 % à 5 % à peine. La Chine, le reste de l'Asie et l'Afrique se sont partagé l'espace resté vacant, ayant tous trois enregistré les plus fortes hausses, en proportion, de leurs importations de sucre. L'Europe de l'Est a aussi vu se contracter sensiblement sa part dans les importations de viande, avec un repli de 15 % à 6 %.

La part des pays de l'OCDE dans les exportations mondiales de chacun des cinq produits représentés dans le Graphique 1.4 a considérablement diminué, exception faite des oléagineux et produits oléagineux, où le recul a été plus modeste, de 30 % à 27 %. Celle des exportations chinoises a baissé ou est demeurée stable. S'agissant des céréales, l'Europe de l'Est et le reste des Amériques ont enregistré les plus fortes hausses, avec une progression de 13 et 12 points de pourcentage, respectivement. L'Inde – dont la part, sur les marchés d'importation comme sur les marchés d'exportation de tous les autres produits n'a varié que de façon marginale – et le reste des Amériques sont venus bousculer les importations de sucre, leur part de marché ayant gagné 9 points de pourcentage pour la première et 7 pour le second.

Graphique 1.3. Répartition des importations mondiales

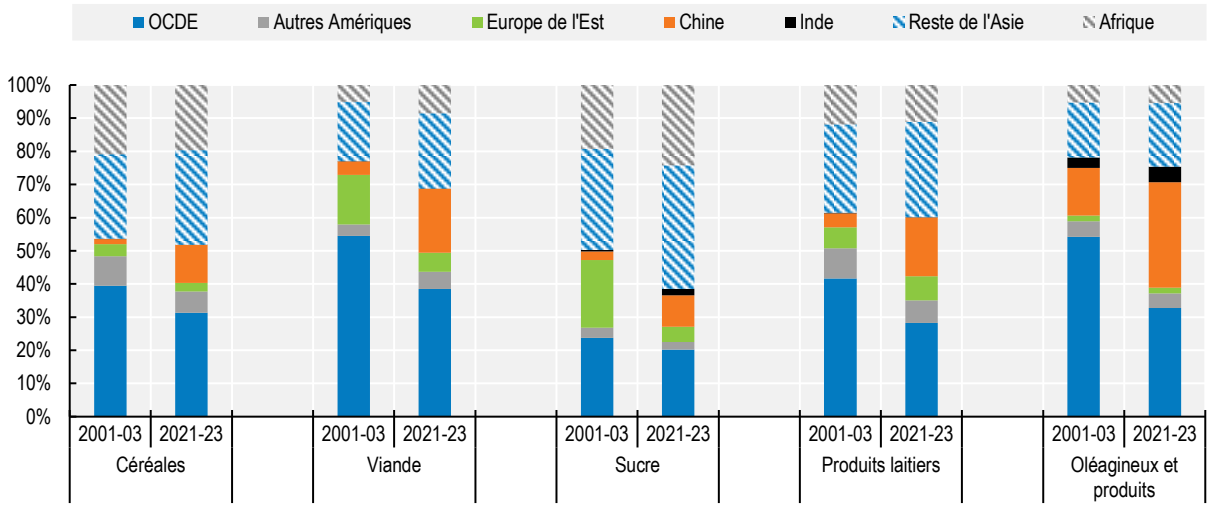

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/vifu5a

Graphique 1.4. Répartition des exportations mondiales

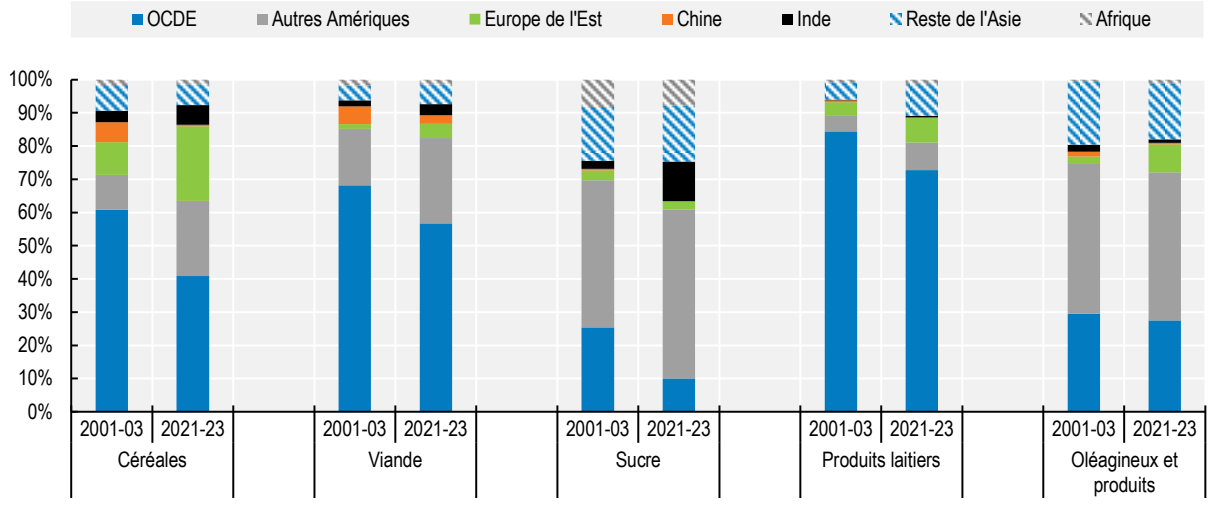

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/lq0o2d

1.2. Évolution récente des marchés agricoles

Les approvisionnements internationaux en produits agricoles ont continué de croître en 2023 et ont été à la hauteur de la demande, ce qui a entraîné un repli des prix de référence, qui sont désormais revenus à leur moyenne des dix dernières années, sinon légèrement en deçà. Exception notable, les prix du sucre sont très au-dessus de cette moyenne en raison d'une demande mondiale en hausse qui n'a pas été suivie

par la production, demeurée stable en 2023. Le Graphique 1.5 apporte de plus amples renseignements sur la situation actuelle des marchés de produits agricoles, qui sert de point de départ à nos projections.

Graphique 1.5. Conditions de marché pour les produits clés

Situation actuelle du marché

Indice de production
Moyenne 2014-2023 = 100

Indice des prix réels
Moyenne 2014-2023 = 100

Céréales : une offre abondante aux États-Unis et en Argentine, ajoutée aux effets de la concurrence entre exportateurs, a fait baisser les prix mondiaux du blé et du maïs. L'ouverture de nouvelles voies pour le transport des céréales ukrainiennes et la diminution du coût des intrants ont elles aussi fait souffler un vent d'optimisme sur les marchés. Le marché du riz, en revanche, a connu des remous en raison des inquiétudes suscitées par El Niño et des difficultés d'approvisionnement que le phénomène peut causer, même s'il avait retrouvé un équilibre vers la fin de l'année 2023, les conséquences effectives sur la production ayant été moins sévères qu'attendu.

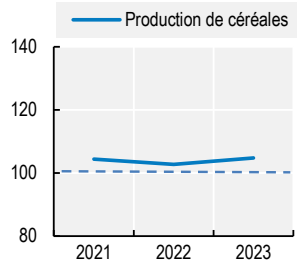

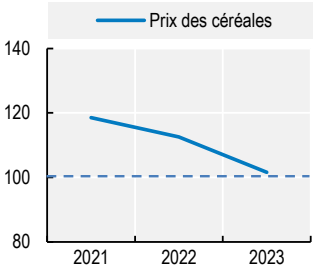

Oléagineux : les prix internationaux des oléagineux et produits oléagineux ont marqué un recul par rapport aux niveaux records atteints en 2022 et 2023. Les prix des oléagineux se sont stabilisés à partir de la fin 2023, essentiellement parce que les approvisionnements mondiaux en soja, colza et tournesol s'annonçaient suffisants. Il en est allé de même des prix de l'huile végétale, une production d'huile de palme décevante ayant coïncidé avec un fléchissement de la demande mondiale.

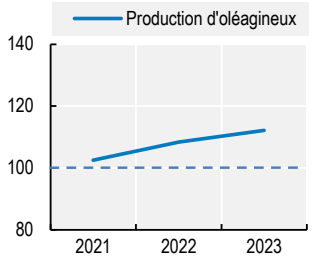

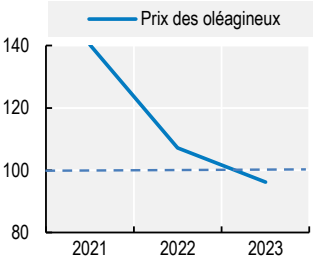

Sucre : la production sucrière pour la saison 2023 est attendue en hausse, grâce à celle du Brésil, premier fournisseur mondial, qui compense très largement le recul observé en Inde et en Thaïlande. Porté par une demande vigoureuse, le prix du sucre brut restera élevé sur le marché international.

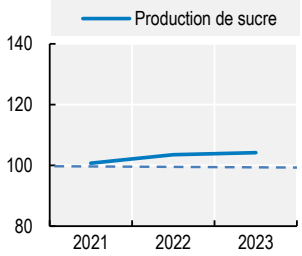

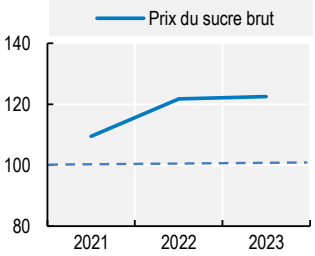

Viande : en 2023, les prix mondiaux ont diminué en raison d'une production importante dans les régions qui comptent parmi les principaux fournisseurs, doublée d'une demande en berne chez les grands importateurs. Les maladies animales, l'alourdissement des coûts, les contraintes réglementaires, les conditions météorologiques défavorables et autres difficultés n'ont pas empêché une légère croissance de cette production, notamment en Asie, en Amérique du Sud et en Océanie, malgré un repli en Europe.

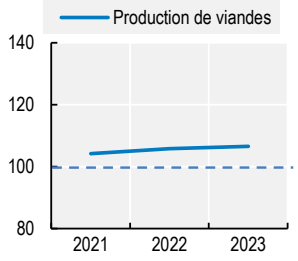

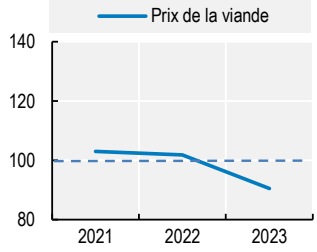

Produits laitiers : en 2023, tous les produits laitiers ont vu leur prix diminuer de manière très nette par rapport aux niveaux élevés atteints en 2022, ce qui s'explique par une baisse du coût des intrants et un recul de la consommation mondiale. L'évolution des prix intérieurs a souvent été légèrement différente, vu que seule une faible part de la production de lait entre dans les échanges internationaux. En 2023, la production mondiale de lait a progressé moins vite que les années précédentes. Les échanges mondiaux de produits laitiers ont diminué, ce qui s'explique surtout par la baisse des importations en Chine.

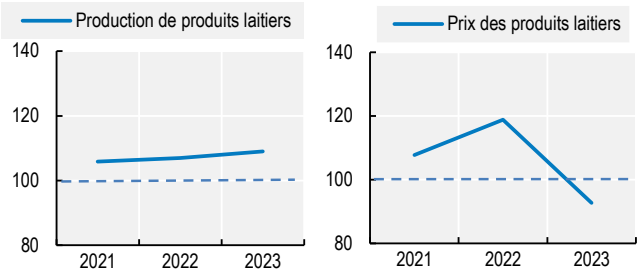

Poisson : la production mondiale est restée stable, dans l'ensemble, en 2023, la progression de la production aquacole ayant été effacée par une baisse de la production issue de la pêche de capture, en particulier au Pérou. Les prix internationaux du poisson s'inscrivent en recul par comparaison au niveau élevé qui était le leur en 2021 et 2022, recul qui tient d'abord à celle du prix des produits aquacoles.

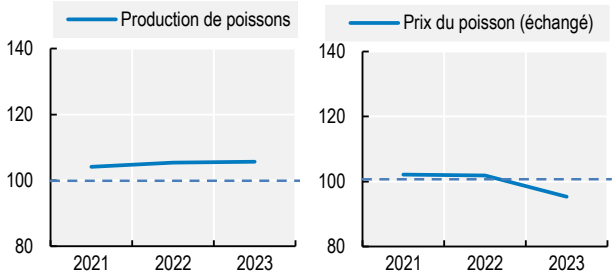

Biocarburants : la production mondiale de biocarburants a enregistré, en 2023, sa troisième année consécutive de croissance soutenue, en réponse à une demande en fort rebond après les plus bas de 2020. Cette croissance a été portée par les mesures de soutien mises en place, par la baisse des cours du pétrole, qui a stimulé la demande de carburants de transports, et par la diminution du prix des produits de base.

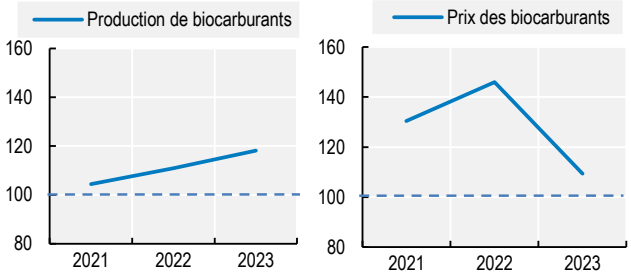

Coton : la consommation mondiale n'a que légèrement progressé, en 2023, en raison du ralentissement de la croissance économique. Les prix internationaux sont en repli depuis le début de la saison, au mois d'août, tirés vers le bas par les inquiétudes que suscite la faiblesse de la demande mondiale. La production de coton a accusé un léger recul au niveau mondial, en raison principalement de sa baisse dans de grands pays fournisseurs, la Chine et l'Inde.

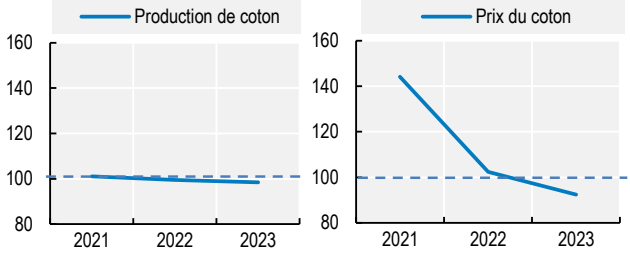

Note : toutes les données sont exprimées sous la forme d'un indice dont la base 100 correspond à la moyenne des dix dernières années (2014-23). La production désigne les volumes de production mondiaux. Les indices de prix sont pondérés par la valeur moyenne de la production mondiale sur les dix dernières années, calculée à l'aide des prix internationaux en valeur réelle. On trouvera davantage d'informations sur la situation des différents marchés et leur évolution dans les aperçus par produit présentés en annexe, ainsi que dans la version en ligne des chapitres consacrés aux différents produits.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/ekr1mc

1.3. Changements attendus, d'ordre macroéconomique ou politique, ayant une incidence sur les marchés agricoles

Le présent scénario de référence ayant servi à établir les projections pour la période 2024-33 s'appuie sur la connaissance approfondie des produits, des politiques publiques et des pays que possèdent l'OCDE et la FAO, ainsi que sur les contributions apportées par les pays membres et les organisations internationales spécialisées dans les produits. Il y a lieu de penser que les changements ci-après auront une incidence sur l'évolution des marchés agricoles au cours des dix années à venir.

1.3.1. Le ralentissement de la croissance démographique mondiale

La population mondiale[1] devrait augmenter de plus de 700 millions d'individus et atteindre ainsi 8.7 milliards d'ici 2033, soit un taux d'accroissement moyen de 0.8 % par an témoignant d'un ralentissement par rapport à la décennie écoulée, où il était de 1 % (Graphique 1.6). C'est en Afrique subsaharienne que la croissance démographique devrait être la plus vigoureuse, avec 2.4 % par an, alors que la population chinoise accusera de son côté un déclin progressif. L'Inde devrait asseoir sa position de pays le plus peuplé du monde, qu'elle a ravie à la Chine en 2023, avec un gain moyen de 0.8 % par an durant les dix années à venir. Le ralentissement global de la croissance démographique semble devoir freiner la progression de la demande alimentaire mondiale par rapport à la dernière décennie.

1.3.2. Une reprise économique mondiale atone

L'économie mondiale devrait se remettre lentement des perturbations que lui ont causées la pandémie de COVID-19 et la guerre engagée par la Fédération de Russie (ci-après « la Russie ») contre l'Ukraine, et ce dans les économies avancées plus encore que dans les économies émergentes. La croissance du PIB mondial devrait se stabiliser à 3 % par an, en moyenne, au cours des dix années qui viennent, taux qu'elle avait déjà atteint en 2023, après un recul par rapport à l'année précédente, où elle était estimée à 3.5 %. Il est attendu que les pays émergents et en développement d'Asie restent les économies les plus dynamiques, avec 4.5 % de croissance par an, suivis par l'Afrique subsaharienne, avec 4.3 %. Dans les économies avancées, au contraire, la croissance annuelle du PIB devrait rester inférieure à 2.0 %. Cette reprise à deux vitesses confortera le rôle des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire en tant que principaux soutiens de la demande agricole mondiale.

Exprimé en dollar des États-Unis (USD) constants de 2010, le revenu par habitant devrait enregistrer une progression de 1.4 % sur l'année 2024, qui marquera la poursuite du tassement observé entre 2022 et 2023, avec un taux de croissance passé de 2.2 % à 1.6 %. Cet indicateur est utilisé pour représenter le revenu disponible des ménages, l'un des principaux déterminants de la demande de produits agricoles. Sur les dix prochaines années, on estime qu'il progressera de 1.6 % par an au niveau mondial (Graphique 1.6). Une forte hausse est escomptée en Asie, et plus particulièrement en Inde (5.4 % par an), au Viet Nam (5.1 % par an), aux Philippines (4.2 % par an) et en Indonésie (4 % par an). La croissance du revenu par habitant est attendue en baisse en Chine, où elle doit s'établir à 3.7 % par an contre 5.4 % observés au cours des dix années écoulées. En Afrique subsaharienne ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les projections annoncent une progression du revenu moyen par habitant de 0.9 % et 1.6 %, respectivement, ce qui demeure appréciable en comparaison des contractions relevées au cours de la dernière décennie. Dans la première de ces deux régions cependant, et nonobstant une croissance du PIB relativement soutenue dans l'ensemble, l'accroissement démographique va continuer de peser sur l'élévation du revenu réel par habitant.

Graphique 1.6. Taux de croissance annuelle du PIB par habitant et de la population

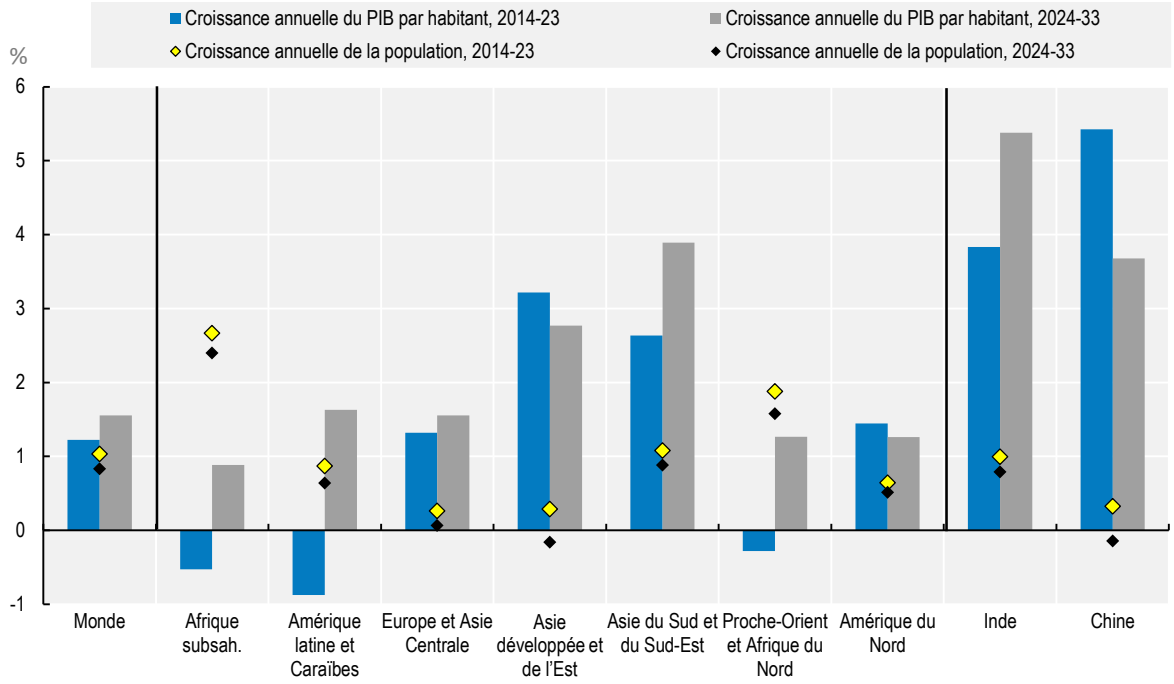

Source : calculs des secrétariats de l'OCDE et de la FAO à partir des données des perspectives de la population mondiale 2022 des Nations Unies (*United Nations Population Prospects*), des *Perspectives de l'économie mondiale 2023* du FMI et des *Perspectives économiques 2023 de l'OCDE*.

1.3.3. Des intrants énergétiques et engrais devenus plus abordables avec le fléchissement de la demande de combustibles fossiles

Les *Perspectives* reposent sur un indice composite du coût de la production agricole basé sur le coût des semences et de l'énergie, ainsi que sur celui de divers autres intrants faisant ou non l'objet d'échanges internationaux. En outre, les coûts des engrais sont explicitement pris en compte dans les équations de rendement et d'affectation des terres du modèle Aglink-Cosimo. Les coûts de l'énergie sont représentés par le cours international du brut exprimé en monnaie nationale, eux sont également liés aux prix des cultures.

L'Agence internationale de l'énergie estime que la demande mondiale de pétrole, de charbon et de gaz doit avoir atteint son point culminant en 2023, compte tenu de la montée en puissance des technologies énergétiques propres qui est susceptible de peser sur les prix mondiaux de l'énergie. Les prix des engrais sont eux aussi en repli depuis leurs plus hauts de 2022, grâce au tassement des prix de l'énergie et à un marché devenu plus accessible. Les projections présentées dans le rapport ont donc été établies en prenant pour hypothèse que les prix du pétrole se maintiendront en termes réels.

1.3.4. Les mesures en vigueur demeurent inchangées

L'action publique tenant un rôle important sur les marchés agricoles, ceux des biocarburants et ceux des produits halieutiques et aquacoles, les réformes dont elle fait l'objet y entraînent généralement des modifications d'ordre structurel. Les *Perspectives* reposent sur l'hypothèse que les dispositions en vigueur continueront de s'appliquer et qu'aucune nouvelle mesure ne sera promulguée. Seuls les accords de libre-échange ratifiés avant la fin du mois de décembre 2023 sont pris en compte dans la publication. On

dispose ainsi d'une base de référence exploitable qui permet d'apprécier et d'analyser les changements à venir dans l'action des pouvoirs publics.

1.3.5. De nombreuses incertitudes entourent les projections établies

Les projections des marchés des produits agricoles établies dans le présent rapport s'accompagnent de diverses incertitudes, d'ordre environnemental, social, géopolitique et économique, susceptibles de faire diverger les variables économiques des hypothèses exposées plus haut. L'une des principales sources d'incertitude a trait à la survenance possible d'événements météorologiques anormaux au cours des dix prochaines années. En 2023, la Terre a enregistré des températures plus élevées que jamais à la surface du sol comme à celle de la mer. Le changement climatique continue de tirer vers le haut les températures mondiales, en même temps qu'il accroît le risque de voir se produire des phénomènes extrêmes (sécheresses, ouragans, typhons et inondations, par exemple), susceptibles d'avoir des répercussions d'envergure mondiale sur la production agricole et sur la structure des échanges. L'Encadré 1.3, à la section 1.7, offre la synthèse d'une analyse de scénarios publiée récemment au sujet du rôle de ces derniers dans l'atténuation des effets de ces phénomènes extrêmes. Le durcissement de la réglementation nationale, dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale du secteur et de promotion de la durabilité, pourrait lui aussi peser sur les perspectives de production au cours de la prochaine décennie.

Du côté de la demande, des changements inopinés des préférences et du comportement des consommateurs pourraient modifier les projections, dans la mesure où les *Perspectives* sont établies selon l'idée que ces préférences continueront d'évoluer sur la même lancée qu'aujourd'hui au cours des dix années à venir. Le souci grandissant de l'environnement, de la santé humaine et du bien-être animal pourrait influencer ce comportement bien au-delà des tendances escomptées, suscitant un surcroît d'engouement pour les produits alimentaires jugés bons pour la santé ou pour l'environnement, comme la volaille, le poisson, les fruits et légumes, les fruits à coque et les graines, mais aussi les substituts de produits laitiers et de viande. À l'inverse, les consommateurs pourraient se détourner de plus en plus des produits à forte empreinte environnementale ou potentiellement nocifs pour la santé, ainsi le sucre, l'huile de palme et la viande bovine, en particulier dans les économies à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Quant aux échanges, les difficultés rencontrées aujourd'hui dans le franchissement des principaux points de passage maritimes, en particulier le canal de Suez, le canal de Panama et la mer Noire, ou celles qui sont éventuellement à venir, peuvent constituer autant de problèmes complexes pour la libre circulation des produits agricoles. L'impossibilité d'emprunter ces points de passage critiques, qu'elle résulte de tensions géopolitiques, de l'évolution du climat, de phénomènes météorologiques ou d'obstacles logistiques, peut avoir de graves répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, en raison des retards occasionnés et du renchérissement des coûts de transport, et partant sur le prix et la disponibilité des produits agricoles. À titre d'exemple, s'il est sans doute trop tôt encore pour apprécier toutes les conséquences que la crise qui secoue le Moyen-Orient entraîne sur les marchés agricoles, le déroutement des pétroliers de la zone du canal de Suez pourrait faire bondir les prix de l'énergie et du transport, et rappeler les difficultés éprouvées au sortir de la pandémie de COVID-19.

Enfin, les maladies végétales et animales sont une cause majeure d'incertitude pour l'avenir de l'agriculture mondiale. Leurs conséquences économiques et sociales, pour les producteurs et pour les consommateurs, sont loin d'être négligeables et mettent souvent des années à se résorber. D'où l'importance d'une collaboration dans le domaine de la biosécurité afin de mieux leur faire face, eu égard notamment aux risques qui pèsent sur les exportations et importations.

1.4. Consommation : projections d'évolution pour 2024-2033

1.4.1. Les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire soutiennent la hausse de la consommation de produits agricoles

La demande de produits agricoles est influencée par une série de facteurs – comme le revenu réel disponible, la situation démographique, les prévisions de prix, les préférences des consommateurs et les politiques publiques – qui déterminent la quantité de produits agricoles utilisés pour l'alimentation humaine et animale, pour la production de carburants et en tant que matières premières pour d'autres usages industriels. Au cours de la prochaine décennie, la consommation totale devrait s'accroître de 1.1 % par an, pour s'élever à 20.6 millions de téracalories en 2033. On estime que près de 94 % de cet accroissement sera attribuable aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, du fait de leurs caractéristiques économiques et démographiques et des préférences de la population (Graphique 1.7). L'Asie du Sud et du Sud-Est devrait représenter quelque 40 % de l'augmentation de la consommation mondiale, dont la moitié en Inde. Dans ces régions, où les habitudes alimentaires évoluent, la croissance démographique et la hausse des revenus influent sur la demande de produits agricoles.

Graphique 1.7. Utilisation de produits agricoles par type et par région

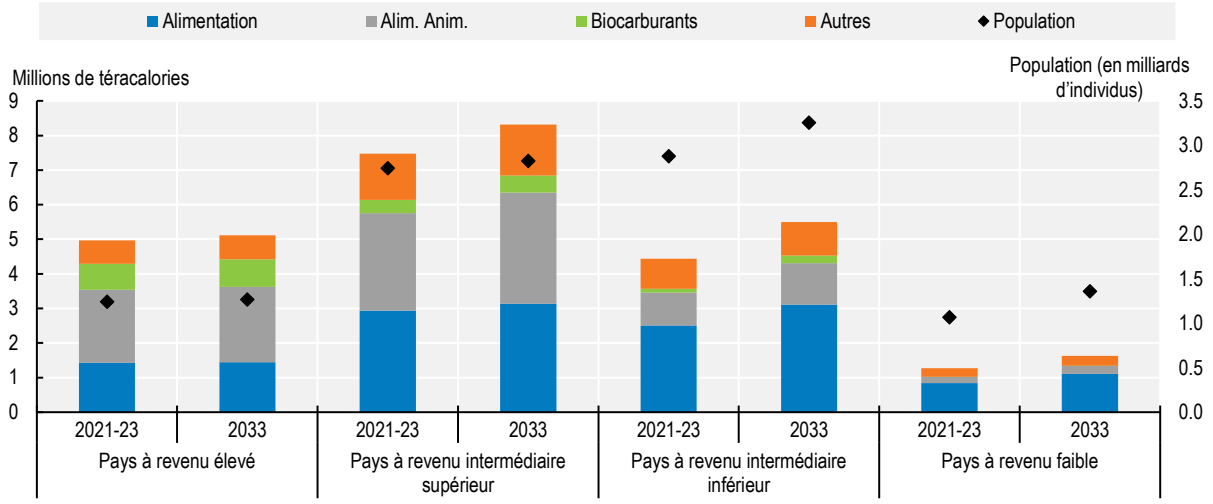

Note : les parts sont calculées à partir de données en équivalent calories. Les 38 pays et les 11 agrégats régionaux pris en compte dans le scénario de référence sont répartis entre les quatre catégories de revenus selon leur revenu par habitant en 2018. Les limites appliquées sont les suivantes : faible, < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure, < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure, < 13 000 USD ; élevé > 13 000 USD.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/g8dqhz

Un changement majeur dans les présentes *Perspectives* est l'affaiblissement du rôle joué par la Chine, mais le renforcement de celui de l'Inde et des pays d'Asie du Sud-Est. Alors que la Chine contribuait pour 28 % à la progression de la consommation mondiale lors de la précédente décennie, sa part devrait chuter à 12 % au cours des dix prochaines années, non seulement à cause du recul démographique et du ralentissement de la hausse des revenus, mais aussi en raison de la stabilisation des habitudes alimentaires. Cette situation contraste avec les changements rapides de ces habitudes au cours des dix années écoulées, lorsque le pays connaissait une importante croissance économique. L'Inde et les pays d'Asie du Sud-Est devraient représenter 31 % de la hausse de la consommation mondiale d'ici 2033, du fait de l'augmentation de leur population urbaine et de leurs niveaux de vie. En comparaison d'autres

régions à faible revenu, l'Afrique subsaharienne contribuera pour une part non négligeable (18 %) à l'augmentation de la consommation mondiale, principalement en raison de la demande d'alimentation humaine poussée par la croissance démographique. La région Amérique latine et Caraïbes, importante productrice de viande et de biocarburants, devrait également contribuer pour une part importante à l'accroissement de la demande, principalement de matières premières destinées à des usages non alimentaires.

De manière générale, l'alimentation humaine reste l'usage prédominant, avec 42 % de la consommation totale. L'alimentation animale, qui s'est considérablement développée au cours des précédentes décennies en raison de la diversification – sous l'impulsion des revenus – des régimes alimentaires des animaux, puis de l'expansion et de l'intensification de la production animale, représente un tiers de la consommation. La production de biocarburants, en grande partie stimulée par les politiques publiques, contribue quant à elle à 7 % de la consommation totale. Les 17 % restants sont soit perdus le long de la chaîne d'approvisionnement, soit utilisés comme matières premières dans d'autres secteurs industriels.

Pendant la période de projection, la consommation en alimentation humaine devrait représenter 46 % de la hausse de la demande mondiale de produits agricoles, en grande partie en raison de la croissance démographique en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et en Inde, où l'urbanisation progresse rapidement elle aussi. L'alimentation animale comptera pour près d'un tiers de la consommation supplémentaire, sous l'effet du développement escompté du secteur de l'élevage. Si la consommation humaine devrait progresser plus rapidement que la consommation animale au niveau mondial, ce tableau d'ensemble masque néanmoins des différences importantes entre les pays. Dans les économies à revenu élevé et à revenu intermédiaire, en effet, la consommation animale de produits végétaux progressera sans doute davantage, car l'on s'attend à ce que la demande accrue de protéines animales entraîne avec elle la demande d'aliments pour animaux afin de soutenir la production. Cette tendance est particulièrement prononcée dans les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, d'où proviendra plus de la moitié de la demande supplémentaire d'aliments pour animaux. Du côté des pays à faible revenu, en revanche, la consommation en alimentation humaine devrait augmenter plus fortement que la consommation en alimentation animale, car la croissance démographique entraînera une demande accrue d'aliments de base. La consommation de biocarburants devrait, elle aussi, progresser à l'échelle mondiale, pour atteindre 0.5 % de la consommation totale de produits agricoles en 2033.

1.4.2. L'apport calorique est en hausse, mais la diversification alimentaire reste faible

L'apport calorique par jour et par habitant (consommation nette hors gaspillages des ménages) devrait s'accroître dans les économies émergentes et en développement, avec à leur tête les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, suivis par ceux de la tranche supérieure (Graphique 1.8). En particulier, la hausse du revenu par habitant en Inde et dans d'autres pays émergents d'Asie contribuera à l'augmentation de la consommation de toutes les catégories de produits alimentaires. Dans les pays à faible revenu, qui connaîtront pourtant une croissance relativement forte du PIB, les gains par habitant seront minimes du fait de la croissance démographique, et la progression de l'apport alimentaire y sera donc faible par rapport aux pays à revenu intermédiaire. Dans les économies à revenu élevé, l'apport en calories n'augmentera que très peu, car les habitudes alimentaires se sont stabilisées.

La consommation par habitant d'aliments de base, qui sont les principales sources de calories, devrait augmenter de 5.3 % à l'échelle mondiale, l'essentiel de cette hausse ayant lieu dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, car la consommation dans les pays à revenu élevé s'est stabilisée. Malgré un changement dans la composition de la ration alimentaire – les aliments de base étant remplacés par d'autres de plus grande valeur –, la transition reste lente, car les paniers de produits n'évoluent que progressivement à l'échelle mondiale en raison des contraintes de revenu et des préférences culturelles. D'ici 2033, l'apport calorique provenant des produits animaux très nutritifs, des fruits et des légumes ne devrait progresser que d'un peu plus de 1 % dans les pays à revenu intermédiaire. Les habitudes

alimentaires sont encore plus rigides dans les pays à faible revenu, où la proportion de calories fournies par des aliments d'origine animale demeure inchangée et où la majorité de l'apport calorique (71 %) continue de provenir des aliments de base. Cette lente transition vers des aliments plus nutritifs (notamment d'origine animale) dans les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire illustre la difficulté à atteindre l'objectif de développement durable (ODD) qu'est l'amélioration de la nutrition pour les populations du monde entier d'ici 2030. Toutefois, malgré l'évolution limitée des habitudes alimentaires, les *Perspectives* prévoient un accroissement de la consommation de produits alimentaires de grande valeur à la fois dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire, en adéquation avec la croissance économique.

Graphique 1.8. Part des différents groupes d'aliments dans la ration calorique totale par jour et par habitant

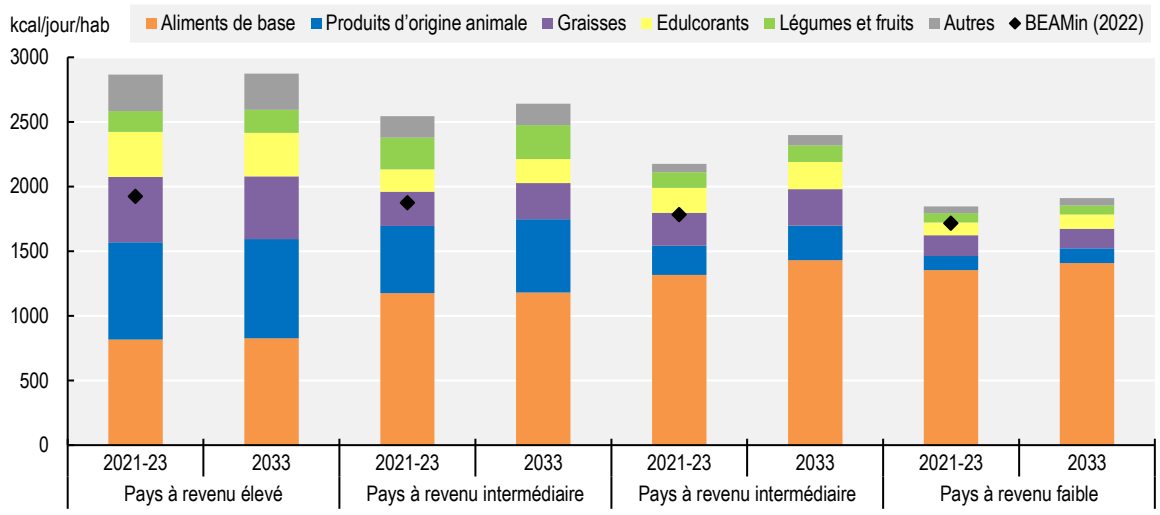

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant de la base de données de FAOSTAT relative aux bilans alimentaires et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux produits non étudiés dans les Perspectives ont été obtenues par extrapolation. Les 38 pays et les 11 agrégats régionaux pris en compte dans le scénario de référence sont répartis entre les quatre catégories de revenus selon leur revenu par habitant en 2018. Les seuils retenus sont les suivants : faible, < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure, < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure, < 13 000 USD ; élevé, > 13 000 USD. Les aliments de base sont les céréales, les racines et tubercules et les légumineuses. Les produits d'origine animale sont la viande, les produits laitiers (à l'exception du beurre), les œufs et le poisson. Les matières grasses sont le beurre et les huiles végétales. Les édulcorants sont le sucre et l'isoglucose. La catégorie « autres » comprend les autres produits végétaux et animaux. BEAMin désigne les besoins énergétiques alimentaires minimaux.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/fpbuxr

Au niveau mondial, la consommation d'édulcorants et de matières grasses par habitant devrait augmenter de 7.2 kcal/jour et 6.6 kcal/jour, respectivement. Une forte hausse est attendue en Inde, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine pour ce qui est des matières grasses, ainsi qu'en Asie du Sud-Est s'agissant du sucre, sous l'influence de l'augmentation du revenu par habitant. Dans les économies à revenu élevé, la consommation d'édulcorants et de matières grasses par habitant devrait encore diminuer au cours de la prochaine décennie en raison des préoccupations croissantes en matière de santé et des mesures gouvernementales visant à décourager les excès. La baisse de la consommation des aliments précités est contrebalancée par l'augmentation de celle de viande de volaille, de poisson, de fruits et de légumes, qui sont considérés comme préférables du point de vue sanitaire.

Le rapport *État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* de la FAO compile des statistiques sur la prévalence de la sous-alimentation dans le monde. Celle-ci y est définie comme le pourcentage de personnes dont la consommation alimentaire quotidienne est inférieure aux besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER). Selon la FAO (2023), quelque 735 millions de personnes – soit 9.2 % de la population mondiale – ont connu la faim en 2022. Toutefois, comme le montre le Graphique 1.8, la moyenne de l'apport calorique par jour et par habitant pendant la période de référence (2021-23) dépasse les MDER de 2022 dans tous les groupes de pays. Cela signifie que, même s'il y a assez de nourriture pour satisfaire les besoins énergétiques, c'est la répartition inégale des calories au sein des pays et entre eux qui est la principale raison de la prévalence de la sous-alimentation. On voit donc l'importance, pour lutter contre ce phénomène, des politiques socioéconomiques comme les filets de sécurité sociale et les programmes de distribution alimentaire.

1.4.3. La consommation de protéines provenant de diverses sources est attendue à la hausse

Compte tenu de la hausse du revenu des consommateurs dans les économies émergentes, la consommation globale de protéines est attendue à la hausse, de 76.6 g par jour et par habitant pendant la période de référence à 79.8 g en 2033. Alors que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure devraient combler leur décalage par rapport aux pays à revenu élevé avant la fin de la décennie, l'écart entre les pays pauvres et ceux à revenu élevé se maintiendra entre 50 % et 70 %, soit une légère amélioration par rapport à la période de référence.

Les différences dans la composition des sources de protéines persisteront également, les pays d'Afrique subsaharienne et de la région Proche-Orient et Afrique du Nord consommant majoritairement des protéines d'origine végétale en raison du niveau sensiblement inférieur du revenu moyen des ménages (Graphique 1.9). En Asie du Sud, les produits laitiers frais demeurent une source majeure de protéines. En Inde et au Pakistan, la consommation moyenne de protéines issues des produits laitiers devrait s'accroître de plus de 2 g par jour et par habitant, ce qui portera la part de ces produits dans l'apport protéique total à 17.6 % et 28.3 %, respectivement.

Dans les pays à revenu élevé d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie centrale, les habitudes alimentaires se sont stabilisées, et les aliments d'origine animale représentent l'essentiel des apports protéiques. Toutefois, malgré la stabilité générale des habitudes de consommation dans ces régions, les préoccupations environnementales et sanitaires croissantes devraient éloigner les consommateurs de la viande rouge et transformée, notamment la viande bovine, et favoriser des produits plus maigres et présentés comme plus respectueux de l'environnement, ainsi la volaille, le poisson et les protéines d'origine végétale. La tendance à la substitution de ces types de viande est déjà visible dans un grand nombre de pays industrialisés où la consommation de volaille par habitant a sensiblement augmenté au détriment de celle de viande bovine. La sensibilisation accrue aux questions de santé dans les économies industrialisées devrait en outre conduire à une plus forte demande d'autres produits de grande valeur, comme les fruits, les légumes, les noix et les graines.

Graphique 1.9. Part des différentes sources de protéines dans la ration alimentaire totale par jour et par habitant

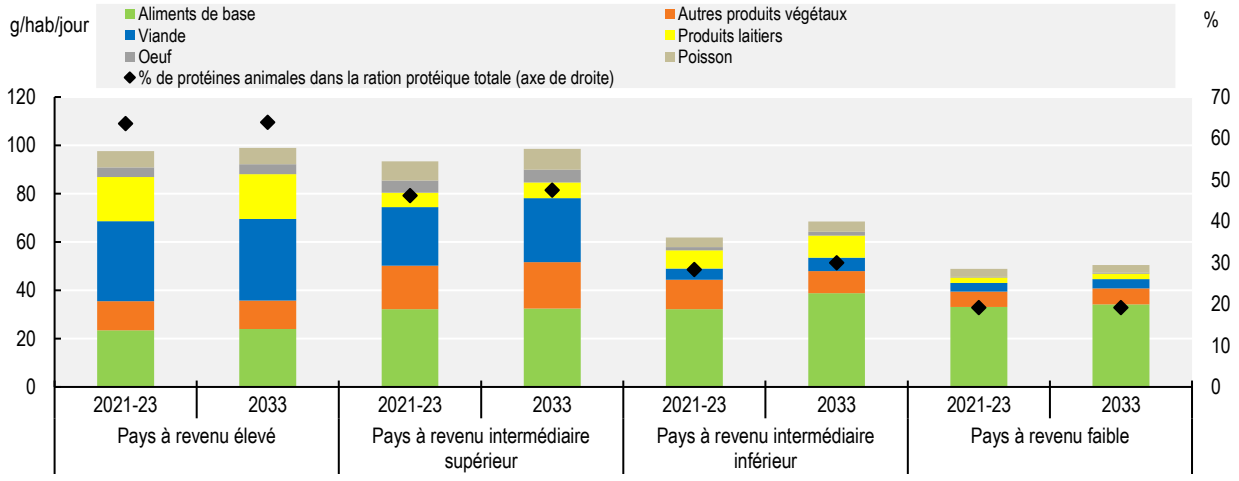

Note : les aliments de base incluent les céréales, les légumineuses et les racines et tubercules. Les 38 pays et les 11 agrégats régionaux pris en compte dans le scénario de référence sont répartis entre les quatre catégories de revenus selon leur revenu par habitant en 2018. Les seuils retenus sont les suivants : faible, < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure, < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure, < 13 000 USD ; élevé, > 13 000 USD.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/swjl6d

1.4.4. La part de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages continue de diminuer, mais reste élevée dans les pays les plus pauvres

La part du revenu disponible des ménages consacrée à l'alimentation devrait continuer à diminuer dans toutes les régions (Graphique 1.10). Bien que la baisse la plus forte soit attendue dans les pays à faible revenu, la part des dépenses d'alimentation y restera élevée, signe d'une plus grande vulnérabilité à l'égard des chocs sur les prix des produits agricoles dans les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Le fait que l'alimentation occupe une place importante dans les dépenses totales a également des effets négatifs sur les performances macroéconomiques des pays à faible revenu. Pour les pays qui sont importateurs nets de produits agricoles, comme ceux d'Afrique subsaharienne, le niveau élevé et les fluctuations des prix mondiaux ont un impact sur les dépenses d'importation, ce qui exacerbe les déséquilibres de la balance des paiements et ajoute aux pressions inflationnistes.

Graphique 1.10. Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages

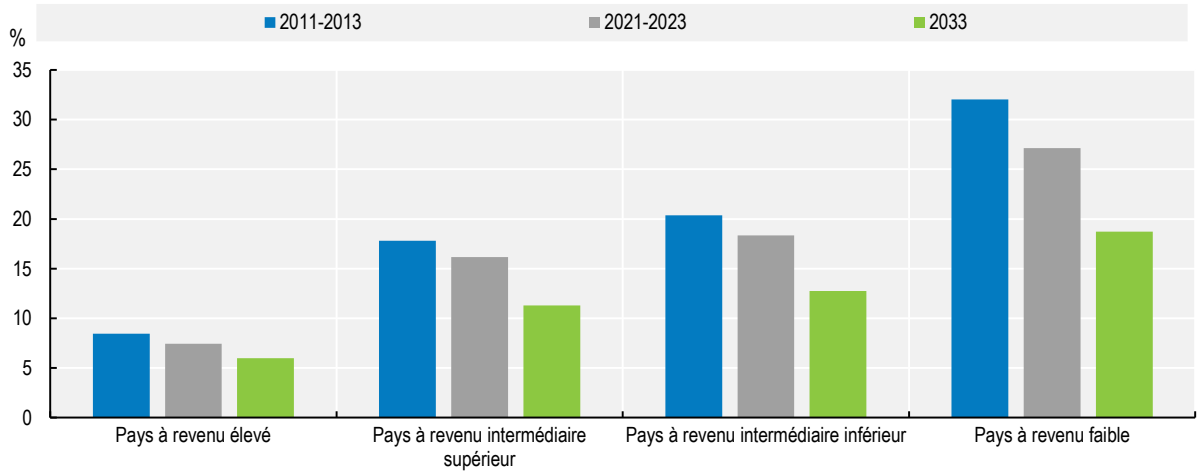

Note : les 38 pays et 11 agrégats régionaux du scénario de référence sont classés dans quatre catégories selon le revenu par habitant de chacun d'eux en 2018. Les limites appliquées sont les suivantes : faible, < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure, < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure, < 13 000 USD ; élevé, > 13 000 USD.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

1.4.5. L'augmentation de la consommation d'aliments pour animaux est due à l'expansion des cheptels et à l'intensification croissante des systèmes de production dans les domaines de l'élevage et de l'aquaculture

Au cours de la période de projection, les effectifs de bétail devraient s'accroître de 10 % au niveau mondial tandis que la production exprimée en valeur protéique progressera de 14 %, preuve d'une nouvelle intensification des systèmes de production animale et aquacole. L'expansion des cheptels et l'intensification continue des systèmes de production en réponse à la demande – tirée par les revenus – de protéines animales et à la croissance démographique devraient entraîner une hausse de 13 % de la demande mondiale d'aliments pour animaux en équivalent protéines, ce qui témoigne de l'amélioration générale de la génétique animale, de la technologie de l'alimentation animale et de la gestion des cheptels. L'augmentation attendue de la consommation d'aliments pour animaux proviendra en majorité des pays à revenu intermédiaire, où la part de la production assurée par des exploitations commerciales et reposant sur une alimentation intensive des animaux augmente, de même que les cheptels (Graphique 1.11). Dans ces pays, la hausse de la consommation en alimentation animale est égale ou supérieure à celle de la production animale, même si l'on ne tient pas compte de la part de la production assurée en utilisant des aliments non concentrés, comme les pâturages, le foin, la paille et les déchets, qui ne sont pas inclus dans les projections de la demande d'aliments pour animaux. L'intensification de l'alimentation animale devrait avoir lieu plus particulièrement en Asie du Sud-Est, où la hausse de la production de viande porcine et de volaille entraînera une demande accrue de tourteaux protéiques et de céréales, pour la plupart importés.

Cela dit, malgré les projections d'augmentation de la consommation animale à l'horizon 2033, le rythme devrait sensiblement ralentir par rapport à la précédente décennie. S'agissant des économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la hausse de la demande d'aliments pour animaux, en Chine en particulier, devrait considérablement s'atténuer sous l'effet de l'amélioration de l'efficacité alimentaire et des actions engagées pour abaisser la part des tourteaux protéiques dans les rations alimentaires animales, d'une lente reprise économique, du recul démographique et des habitudes alimentaires relativement stables. Dans les économies à revenu élevé, l'efficacité accrue de la production va se traduire

par une réduction des cheptels, et donc par une faible augmentation de la consommation animale de tourteaux protéiques et de céréales.

Graphique 1.11. Évolution de la demande vis-à-vis des principales catégories d'aliments pour animaux

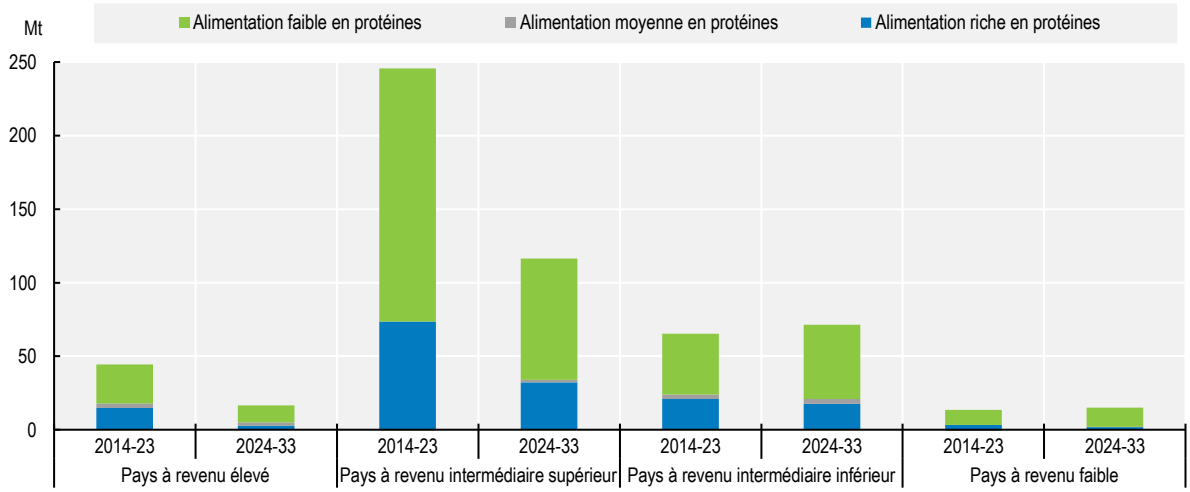

Note : les aliments à faible valeur protéique incluent le maïs, le blé, les autres céréales secondaires, le riz, le son de céréales, la pulpe de betterave, la mélasse, et les racines et tubercules. Les aliments à valeur protéique moyenne incluent les drêches séchées de distillerie, les légumineuses, et le lactosérum en poudre. Les aliments à forte valeur protéique incluent les tourteaux protéiques, les farines de poisson et le lait écrémé en poudre. Les 38 pays et les 11 agrégats régionaux pris en compte dans le scénario de référence sont répartis entre les quatre catégories de revenus selon leur revenu par habitant en 2018. Les seuils retenus sont les suivants : faible, < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure, < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure, < 13 000 USD ; élevé, > 13 000 USD.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/r2u5cl

1.4.6. Les économies émergentes sont les principaux responsables de la hausse de l'utilisation des produits agricoles de base comme matières premières dans la production de biocarburants

Les biocarburants sont des carburants liquides produits à partir de la biomasse et généralement mélangés à des carburants fossiles pour réduire les émissions de GES et accroître la sécurité énergétique. Leur production crée une demande supplémentaire de produits agricoles. Le maïs et le sucre représentent les matières premières majoritaires de l'éthanol, tandis que la production de biodiesel repose surtout sur les huiles végétales et les huiles de cuisson usagées. La part des biocarburants dans la consommation annuelle d'énergie au niveau mondial est de 6.9 % et pourrait atteindre 7.3 % d'ici la fin de la décennie.

La consommation mondiale de biocarburants devrait s'accroître sous l'effet de la demande de carburants et des mesures de politique publique. Au cours des dix ans à venir, une part importante de la hausse de la production de biocarburants sera assurée par les économies émergentes – en particulier le Brésil, l'Indonésie et l'Inde –, où la demande de carburants augmente et où des mesures sont prises par les pouvoirs publics pour encourager la production et la consommation de biocarburants. La canne à sucre servant à produire l'éthanol devrait représenter une grande part de la hausse de la production dans ces pays (Graphique 1.12).

Aux États-Unis et dans l'Union européenne, où la consommation de biocarburants est élevée, l'utilisation accrue de ces carburants pour les transports terrestres sera freinée par des facteurs comme l'adoption croissante des véhicules électriques, l'optimisation de la consommation des véhicules, ainsi que les

mesures de politique publique en faveur de matières premières durables qui ne concurrencent pas directement les cultures vivrières et fourragères.

Graphique 1.12. Part de la production de biocarburants et des autres utilisations industrielles dans l'utilisation totale de produits agricoles

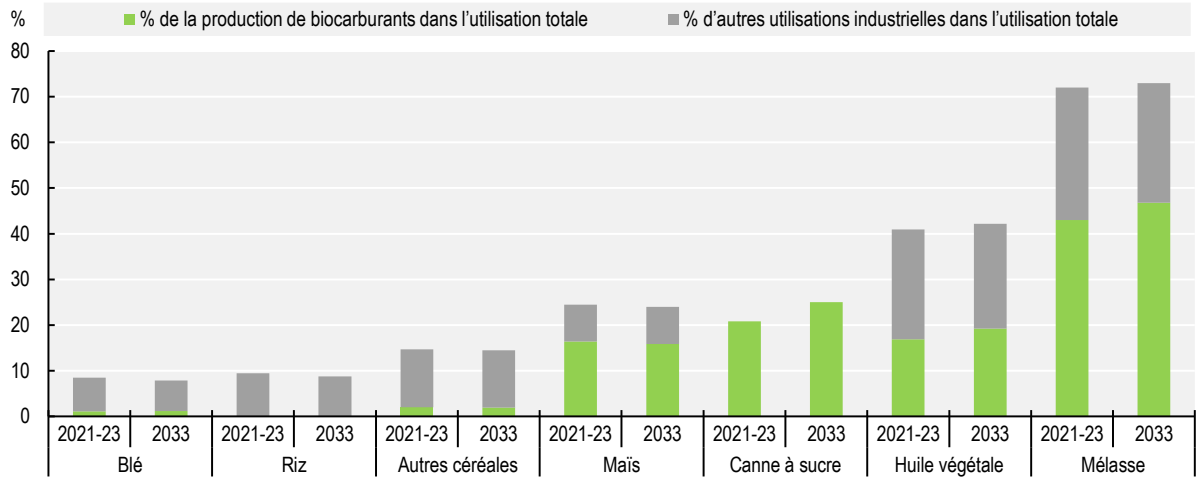

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/xjiwem

1.5. Production : projections d'évolution pour 2024-2033

1.5.1. La croissance de la production s'explique toujours principalement par la hausse des rendements dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire

Au cours des dix prochaines années, la valeur de la production agricole mondiale devrait s'accroître de 1.1 % par an (en prix constants). Cette progression devrait être due à la hausse de la production animale, estimée à 1.3 % par an sous l'effet de l'augmentation attendue du produit des ventes de la production. La production halieutique et aquacole augmentera de 1.1 % par an, et la production végétale de 1.0 %.

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devraient rester les principaux moteurs du développement de l'agriculture au niveau mondial (Graphique 1.13), leur contribution à la production s'élevant à presque 80 % d'ici la fin de la période de projection. La Chine devrait enregistrer une baisse de sa contribution à la production végétale et animale, mais une augmentation de sa part de la production halieutique et aquacole. L'Inde, en revanche, contribuera davantage à la production animale et végétale.

L'Afrique subsaharienne et la région Proche-Orient et Afrique du Nord devraient enregistrer une forte hausse de la production, quoique celle-ci parte d'un niveau peu élevé. Bien que la production végétale soit aujourd'hui dominante dans ces régions, c'est dans les secteurs de la production animale de grande valeur que la croissance sera la plus importante. À titre d'exemple, la production laitière représentera une grande partie de l'accroissement de la production animale en Afrique subsaharienne, tandis que le secteur de la viande de volaille devrait être le principal moteur de la croissance au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Graphique 1.13. Tendances de la production agricole mondiale

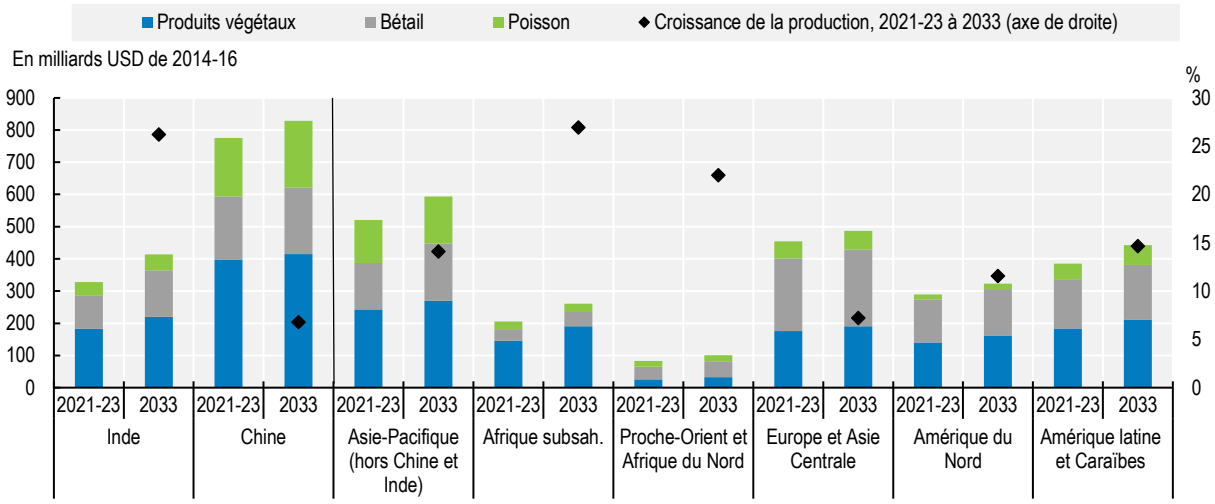

Note : Ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD aux prix constants de 2014-16.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/vpf063

Dans les autres régions, la hausse de la production sera plus modérée. C'est en Europe et en Asie centrale qu'elle sera la plus faible. Une croissance limitée est également attendue en Amérique du Nord ainsi que dans la région Amérique latine et Caraïbes, où l'augmentation de la production végétale dépassera celle de la production animale. La croissance proviendra essentiellement des gains de productivité, car la baisse de l'utilisation des terres agricoles engagée de longue date devrait se poursuivre, mais des réglementations plus strictes en faveur de la durabilité environnementale et du bien-être animal exerceront une pression contraire sur l'amélioration des rendements.

En supposant une poursuite de la transition vers des systèmes de production plus intensifs, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, la hausse de la production végétale mondiale devrait provenir à 80 % de l'amélioration des rendements. Ce facteur expliquera également une bonne partie de l'augmentation de la production animale et halieutique/aquacole, même si l'expansion des cheptels sera un autre facteur de croissance de la production dans le secteur de l'élevage. Selon les prévisions, la production n'augmentera cependant pas au même rythme que pendant la précédente décennie. Ce tassement peut s'expliquer par des incitations plus restreintes, avec une hausse plus faible de la demande et des progrès plus limités du côté de l'efficacité de la production.

Dans la région Asie et Pacifique, aux ressources supplémentaires limitées, la hausse de la production devrait provenir majoritairement de l'amélioration des rendements des cultures. En Afrique subsaharienne, l'accroissement de la production végétale sera favorisé à la fois par l'extension des surfaces et par l'augmentation des rendements, cette dernière provenant majoritairement de la disponibilité de variétés végétales améliorées ainsi que d'une meilleure gestion des exploitations. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la croissance robuste de la production végétale, due à la fois à son expansion et à son intensification, sera favorisée par l'augmentation des rendements à la faveur de la progression, sans doute rapide, de l'utilisation d'engrais. Dans les économies développées, la hausse de la production devrait s'expliquer principalement par les gains de productivité, étant donné la baisse continue de l'utilisation des

terres agricoles. Cependant, les réglementations – déjà strictes – relatives à la durabilité environnementale et au bien-être animal pourraient atténuer l'amélioration des rendements si elles venaient à être encore renforcées.

1.5.2. L'amélioration des rendements soutient la croissance de la production, mais une intensification durable est possible

Malgré la hausse des rendements moyens à l'échelle mondiale – et leur forte progression dans les régions à faible revenu et à revenu intermédiaire –, les grandes disparités entre les régions à haut et à faible rendement devraient persister pour différents produits. Le Graphique 1.14 représente les importantes variations de rendements qui existent entre les régions pour une sélection de produits végétaux. Le maïs, les racines et les tubercules sont les produits qui affichent les plus grands écarts du fait du potentiel de rendement très large qu'ils présentent. Comme le montre le graphique, les différences ne devraient pas beaucoup varier au cours de la prochaine décennie.

Graphique 1.14. Évolution des rendements prévus d'une sélection de cultures dans certaines régions, entre 2021-23 et 2033

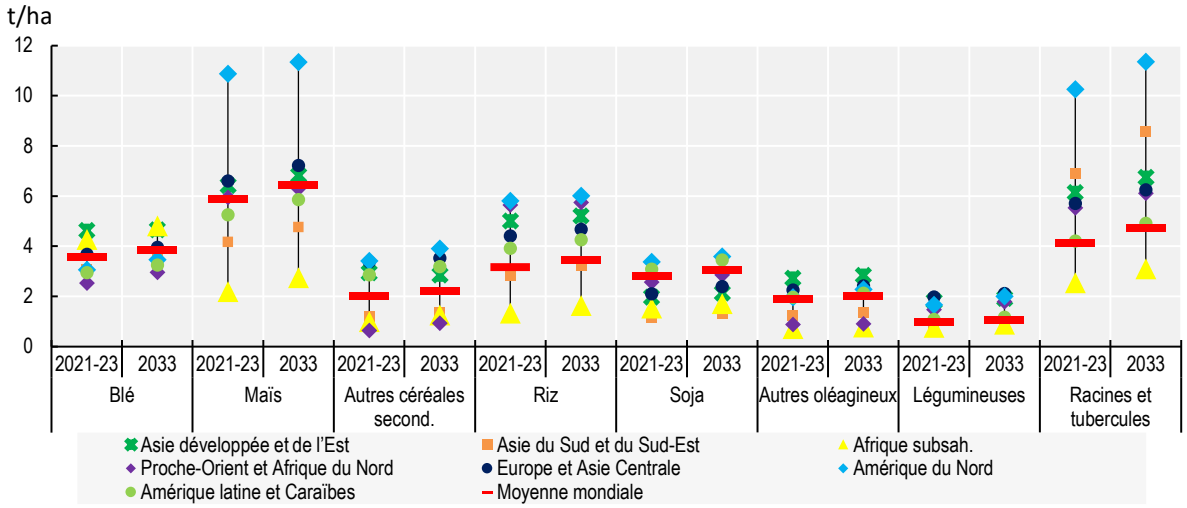

Note : le rendement est le nombre de tonnes produites par superficie récoltée. Chaque symbole représente le rendement moyen d'un produit donné au sein d'une région. Chaque trait rouge représente le rendement mondial moyen pour chaque produit.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/rsg4et

À moins que l'évolution de la composition des produits n'influe sur la progression des rendements, les plus fortes hausses – en valeur absolue et relative – des rendements moyens à l'échelle mondiale devraient concerner les racines et les tubercules, principalement dans la région Asie du Sud et du Sud-Est. L'écart des rendements du soja est déjà relativement large entre les différentes régions, ce qui laisse à penser que l'essentiel de la production est assuré par des producteurs utilisant des techniques avancées. S'agissant en revanche des autres oléagineux, l'écart et l'augmentation des rendements moyens sont faibles, en grande partie à cause du problème du vieillissement des plantations de palmiers à huile en Indonésie. En Afrique subsaharienne, des pourcentages de progression importants sont attendus pour ce qui concerne les céréales, les racines et les tubercules, bien que partant d'un niveau très bas. Si les écarts des rendements mondiaux devraient se réduire pour certaines céréales comme le blé (-7 %), le maïs

(-1 %) et le riz (-2 %), ils vont en revanche s'accroître pour les autres céréales secondaires (7 %), le soja (2 %), les autres oléagineux (7 %), les légumineuses (6 %), ainsi que les racines et les tubercules (7 %).

L'analyse de l'application d'engrais par hectare de culture par rapport à la production à l'hectare peut permettre d'expliquer les variations observées des rendements d'une région à l'autre. Cela dit, il est important de noter que d'autres facteurs que les engrais – notamment les méthodes de gestion des exploitations, les conditions climatiques et les ressources naturelles – influent également sur les rendements. Dans l'Union européenne et aux États-Unis, où les rendements agricoles sont déjà élevés, l'évolution future des pratiques de production sera peut-être limitée par rapport à d'autres pays, mais l'évolution des rendements devrait quand même être plus rapide que celle de l'épandage d'engrais. En Afrique subsaharienne, on estime que l'application d'engrais azotés et les rendements vont fortement augmenter, bien que partant d'un niveau peu élevé.

Pour satisfaire la demande future de produits destinés à l'alimentation humaine sans étendre la superficie des terres agricoles, donc en évitant les émissions de GES liées au défrichage, il conviendra d'accroître les rendements sur les terres agricoles actuellement cultivées en intensifiant de façon durable les systèmes de production. L'Encadré 1.1 décrit les facteurs limitant à ce jour les rendements agricoles, ainsi que les actions requises pour parvenir à des améliorations en Afrique subsaharienne.

Encadré 1.1. L'intensification durable de l'agriculture en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est devenue la région du monde où l'insécurité alimentaire est la plus importante, et qui dépend de plus en plus des importations pour nourrir une population croissante. Les risques inhérents à cette situation sont devenus manifestes depuis le début de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, les prix des engrais et des produits alimentaires ayant augmenté de façon spectaculaire. Les participants à l'édition 2023 du Sommet africain sur l'alimentation qui a eu lieu au Sénégal se sont accordés à reconnaître que le continent pouvait et devait se nourrir lui-même. L'Afrique subsaharienne est touchée par l'insécurité alimentaire en raison du développement limité de son agriculture ainsi que d'un potentiel de production naturelle de végétaux généralement faible, qui est de plus en plus aggravé par le changement climatique. Le rendement moyen des cultures n'y dépasse pas 1 250 kg/ha d'équivalents céréales, contre une moyenne mondiale de 4 100 kg/ha. Or, les rendements potentiels dans la région sont deux à six fois supérieurs, selon la zone et les cultures concernées.

L'intensification durable : la voie à suivre pour l'avenir ?

Des mesures de politique agricole doivent être prises afin d'encourager les producteurs à investir dans leurs terres existantes plutôt que de défricher des forêts et de nettoyer des terrains de parcours. L'augmentation des rendements pouvant provenir de l'intensification durable peut générer de nombreux bienfaits tels que l'amélioration de la sécurité et la souveraineté alimentaires, le développement économique, l'inversion de la tendance à l'épuisement des sols, ainsi que la réduction des pressions exercées sur les terres, la nature et le climat. Le fait d'accompagner les pays africains dans un processus d'intensification agricole entraînant un développement socioéconomique peut aussi être une manière rentable de réduire l'émigration illégale à destination de l'Europe en s'attaquant à deux de ses principales causes : la pauvreté et les conflits. Pour assurer l'intensification durable de l'agriculture, plusieurs critères essentiels doivent être satisfaits.

Accroître le volume et la qualité de la production alimentaire, à la fois pour la consommation humaine et pour la consommation animale

En Afrique, la production végétale pâtit beaucoup plus de la pauvreté des sols que du manque de précipitations, raison pour laquelle l'utilisation accrue d'engrais est nettement plus efficace et

économique que l'irrigation en tant que première étape de l'intensification agricole (Plant Production Systems, 2019[1]). Les engrais doivent faire partie d'une gestion intégrée de la fertilité des sols et être associés à des opérations d'amendement (par exemple avec des matières organiques ou de la chaux) afin d'améliorer et de préserver la bonne santé des terres, à des semences améliorées et à des produits phytosanitaires. Bien que le taux d'application du fumier soit plus élevé dans la région que celui des engrais synthétiques, la qualité du fumier est généralement médiocre en raison de la mauvaise alimentation des animaux et de l'inefficacité de la collecte, de la manipulation et du stockage. Concernant les engrais synthétiques, 20 kg/ha d'engrais en moyenne sont actuellement utilisés, soit nettement moins que la moyenne mondiale de 140 kg/ha. Dans les pays utilisant moins de 20 kg/ha, la production annuelle par habitant est de 250 kg d'équivalents céréales, soit juste assez pour couvrir les besoins énergétiques ; dans les pays dépassant les 20 kg/ha, la production est de 400 kg/habitant. Les raisons pour lesquelles les engrais sont insuffisamment utilisés ne sont pas simplement les prix élevés et l'expérience limitée des producteurs, mais aussi le manque de semences améliorées et de produits phytosanitaires, ainsi que le faible niveau des prix des produits végétaux à la sortie de l'exploitation. Outre des services de vulgarisation de qualité, il faut aussi des marchés efficaces et transparents pour les intrants et la production, pour accroître la disponibilité, l'accessibilité financière et l'application des engrais. Un cinquième des pays ont bien progressé dans ce sens et peuvent servir d'exemples.

Promouvoir la production animale

De vastes zones d'Afrique subsaharienne – principalement celles situées à la lisière des déserts et les zones montagneuses où les précipitations et les températures limitent les rendements des cultures – sont idéales pour l'élevage de ruminants. Au Sahel, le système nomade traditionnel a même permis de produire jusqu'à huit fois plus de protéines au kilomètre carré que l'élevage extensif pratiqué dans des conditions similaires aux États-Unis et en Australie (Breman and de Wit, 1983[2]). Le problème est que l'élevage nomade de ruminants perd aujourd'hui de plus en plus de surfaces de pâturage au profit des cultures, rendues nécessaires par la croissance démographique. De plus, ceux qui exploitent des terres cultivables conservent de plus en plus du bétail pour se constituer un capital ainsi que pour disposer d'effluents d'élevage et d'une traction animale, plutôt que pour produire le plus possible de protéines animales. Comme indiqué plus haut, l'amélioration de la production alimentaire destinée à la consommation humaine va de pair avec l'augmentation de la disponibilité et de la qualité des aliments pour animaux. Dans la mesure où les intrants extérieurs qui sont requis présentent généralement un meilleur ratio coûts-avantages dans le secteur de la culture que dans celui de l'élevage, l'une des pistes pour améliorer la productivité de l'élevage est d'utiliser des systèmes de production mixtes, où l'utilisation d'engrais augmente la qualité des aliments pour animaux produits dans l'exploitation. En outre l'élevage en ranch est possible dans les régions d'élevage typiques telles que le Sahel, où la détérioration des régimes alimentaires des animaux due à la perte de mobilité pastorale peut être améliorée par l'utilisation de concentrés alimentaires produits dans les régions arables avoisinantes. De cette manière, la concurrence actuelle pour les terres – qui est la principale cause des différends entre ceux qui pratiquent l'élevage et ceux qui produisent des végétaux – peut se transformer en collaboration.

Investir dans l'infrastructure pour favoriser la croissance

En Afrique subsaharienne, les réseaux ferroviaire et routier ainsi que l'infrastructure de stockage ont longtemps été insuffisamment développés en raison de la faible densité de population et de l'absence d'investissement de la part des secteurs public et privé. Cela a freiné le développement de la région, non seulement dans le domaine agricole, mais aussi, plus généralement, sur le plan socioéconomique. Une mesure clé pouvant être prise par les pouvoirs publics est donc d'améliorer les transports et l'infrastructure, d'investir dans des installations de stockage, comme des réfrigérateurs, pour réduire les pertes alimentaires souvent importantes, ainsi que de développer les marchés des intrants et des produits agricoles, dont les chaînes de valeur. Pour les producteurs, cela représente une incitation

majeure à accroître leur production. Après tout, la meilleure incitation à l'augmentation de la productivité est le marché.

Harmoniser les règles du jeu

La compétitivité de l'agriculture en Afrique subsaharienne étant faible, les pays devraient être autorisés à imposer, à titre temporaire, des mesures aux frontières (droits de douane ou quotas) sur les aliments de base, tout en bénéficiant d'un soutien dans leur processus d'intensification. Des mesures de ce type sont nécessaires jusqu'à ce que l'industrie agroalimentaire de la région, qui est encore largement balbutiante, ait atteint un niveau de maturité et puisse affronter la concurrence sur le marché mondial. Cela permet en outre d'harmoniser les règles du jeu de l'agriculture mondiale, étant donné les subventions que continuent de recevoir les producteurs en Amérique du Nord, en Europe et dans de nombreux pays d'Asie.

Note: Cet encadré est un résumé d'une série d'articles publiés par Wouter Van der Weijden et Henk Breman sur https://agrifoodnetworks.org/.
Source : (Plant Production Systems, 2019[1]; Breman and de Wit, 1983[2]; Van der Weijden and Breman, 2024[3]).

1.5.3. Seuls des changements mineurs sont attendus en ce qui concerne les terres utilisées pour l'agriculture

L'agriculture utilise 38 % de la superficie terrestre mondiale, un tiers étant consacré aux cultures et le reste aux pâturages. La transformation des écosystèmes naturels en terres agricoles a de tout temps constitué la principale source d'émissions indirectes de GES de l'agriculture. Bien que la mesure des effets de la réaffectation des terres en termes d'émissions indirectes de GES ne soit pas incluse dans les *Perspectives*, la projection des changements qui s'en suivront sur les rendements et les ressources est importante pour comprendre les évolutions futures sur les marchés agricoles. Au cours de la prochaine décennie, la superficie globale des terres agricoles ne devrait pas augmenter, car l'extension éventuelle des surfaces cultivées sera contrebalancée par la diminution des surfaces de pâturages (Graphique 1.15). L'extension des terres cultivées devrait représenter 15 % de la croissance escomptée de la production végétale.

Cette expansion aura lieu principalement dans les régions d'Asie et Pacifique (+15 Mha), d'Amérique latine (+7 Mha) et d'Afrique subsaharienne (+18 Mha). Dans la région Asie et Pacifique, les pâturages seront vraisemblablement convertis en surfaces cultivées, alors qu'en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, ce sont principalement des terres non agricoles qui seront mises en exploitation. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, en revanche, l'expansion des terres cultivées sera limitée par les conditions naturelles, les faibles précipitations faisant obstacle à l'agriculture pluviale et les coûts de l'irrigation s'avérant prohibitifs dans une majeure partie de la région. À l'inverse, en Amérique du Nord et en Europe occidentale, les terres cultivées devraient diminuer, car les réglementations relatives à la durabilité environnementale limitent de façon stricte toute augmentation de la production végétale ou destruction d'habitats naturels.

D'après les projections, les pâturages perdront globalement 8 Mha dans la région Asie et Pacifique, hors Chine et Inde, du fait de la transition attendue d'une production animale reposant sur le pâturage à des systèmes d'élevage plus intensif de volailles et de porcs. L'élevage de ruminants devrait également évoluer vers des systèmes de production reposant sur une alimentation plus intensive, qui nécessitent moins de pâturages. En revanche, la superficie des pâturages devrait légèrement augmenter en Amérique du Nord, compte tenu de l'expansion attendue du cheptel bovin.

Graphique 1.15. Évolution de l'utilisation des terres agricoles, 2021-23 à 2033

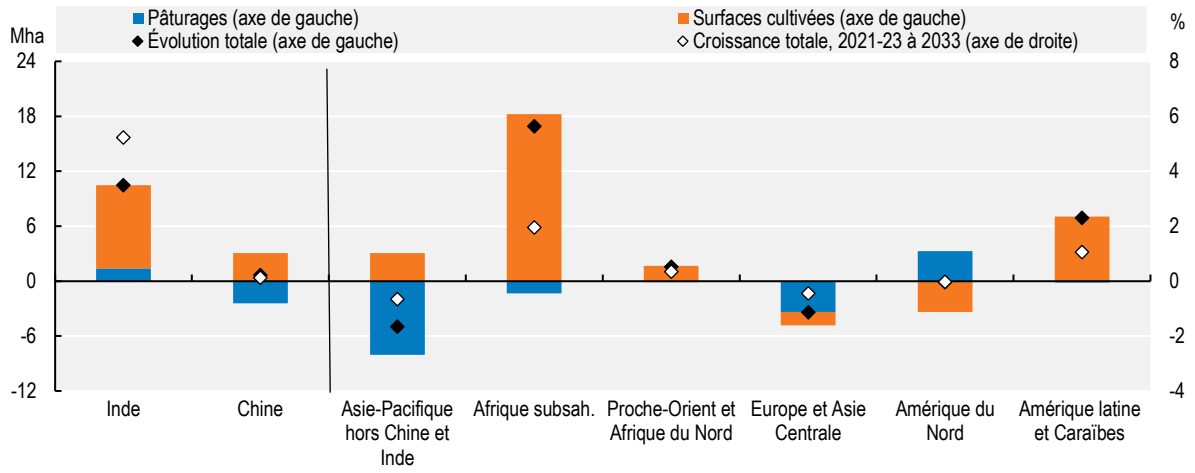

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

1.5.4. La production animale, en particulier de produits laitiers, connaîtra une forte hausse, tandis que la production halieutique et aquacole progressera plus lentement

La part de la production animale dans la production agricole totale devrait diminuer dans les pays à revenu élevé, mais augmenter dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (Graphique 1.16). La hausse attendue de la production mondiale de viande aura lieu principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dans tous les secteurs de l'élevage. La production de viande de volaille devrait représenter plus de la moitié de l'augmentation totale des protéines animales produites. Le raccourcissement des cycles de production et l'efficacité accrue de la conversion alimentaire contribueront à une baisse des prix de la volaille par rapport à la viande bovine. La plus forte hausse de la production surviendra dans la région Asie et Pacifique, principalement sous l'effet d'une alimentation animale plus intensive et de progrès des techniques d'élevage.

Dans le secteur de l'élevage, la production laitière devrait rester la filière la plus dynamique, l'Inde et le Pakistan enregistrant la plus forte hausse de la production de lait en valeur absolue. Les causes de cette progression seront variables selon les régions : les pays à revenu élevé vont mettre l'accent sur l'intensification de la production grâce à l'amélioration des rendements, alors que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire – en particulier l'Inde et le Pakistan – vont augmenter le nombre d'animaux de traite.

Ces dernières années, la production halieutique et aquacole mondiale s'est répartie de façon égale entre la pêche de capture et l'aquaculture. Dans les années à venir, la croissance devrait reposer sur une expansion continue, mais plus lente, de la production aquacole tandis que celle de la pêche de capture restera plus ou moins stable. Le ralentissement de l'augmentation de la production aquacole s'explique par le durcissement des réglementations environnementales en Chine. Bien que les effets négatifs de *El Niño* sur la pêche de capture devraient être temporaires, l'augmentation des coûts de l'énergie continuera de freiner la croissance du secteur. Parallèlement, les politiques publiques encourageant la pêche durable sont en train d'entraîner une transformation du secteur qui risque de ralentir sa croissance actuelle.

Graphique 1.16. Production mondiale des secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, exprimée en nombre de protéines

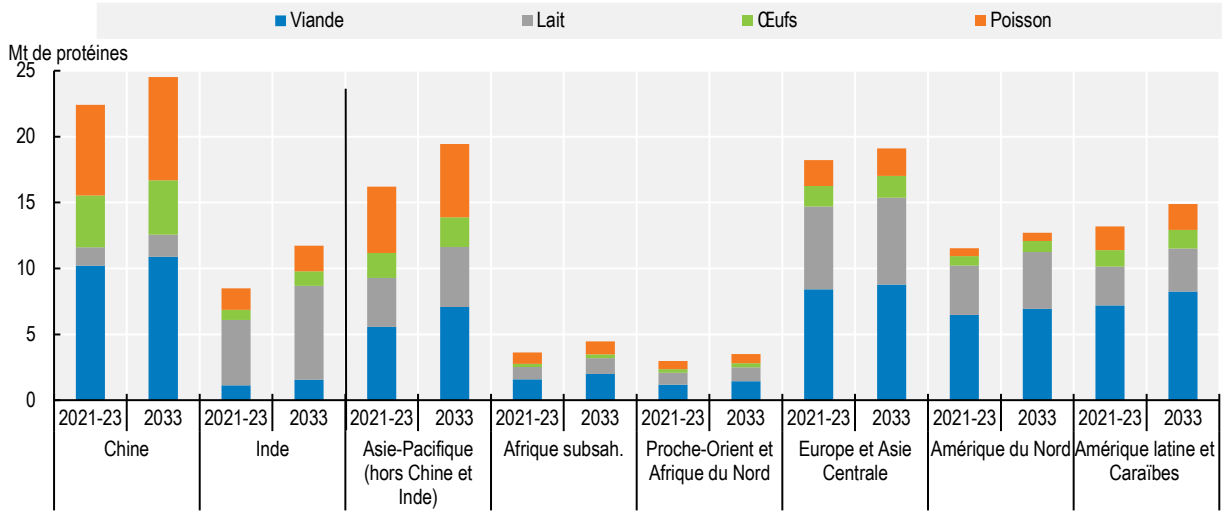

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/yg6fzj

1.5.5. Les émissions mondiales de GES liées à l'agriculture vont perdre en intensité malgré leur hausse dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Globalement, l'agriculture, la sylviculture et les autres utilisations des terres (AFOLU en anglais) représentent environ un cinquième (22 %) des émissions anthropiques mondiales de GES. La moitié de ces émissions provient des émissions directes de méthane et d'oxyde nitreux des exploitations agricoles, et l'autre moitié des émissions indirectes de CO_2 résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) en raison de l'expansion de l'agriculture. Les *Perspectives* ne rendent compte que de la composante directe liée à la production agricole.

Les *Perspectives* estiment les émissions directes de GES de l'agriculture mondiale à l'aide de la base de données de FAOSTAT sur les émissions d'origine agricole et suivent l'approche de niveau 1 proposée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), c'est-à-dire une méthode de base fondée sur les facteurs directs d'émission tels que la taille des cheptels, l'application d'engrais synthétiques par hectare ou les émissions par hectare liées à la culture du riz). Les projections reposent sur l'hypothèse que les mesures de politique publique en vigueur ne subiront aucun changement et que les tendances actuelles en matière de progrès technologiques se poursuivront. Des méthodes plus poussées (tenant compte des pratiques de gestion ou des changements dans l'utilisation des terres, par exemple) fourniraient des estimations plus précises, mais elles ne rentrent pas dans le cadre des *Perspectives*.

Cette réserve mise à part, la croissance de la production agricole devrait entraîner une hausse de 5 % des émissions directes de GES au cours de la prochaine décennie. La production animale, dont l'élevage de ruminants, sera à l'origine de 62 % de cette augmentation (Graphique 1.17). L'utilisation d'engrais de synthèse est une autre source d'émissions directes de GES, principalement du fait de la diffusion d'oxyde d'azote lors du processus de fertilisation. Ces engrais devraient représenter 34 % de la hausse des émissions directes de GES lors des dix ans à venir. Les *Perspectives* ne tiennent pas compte des

émissions provenant de la fabrication des engrais. Si c'était le cas, l'empreinte environnementale serait multipliée par deux par rapport à la période de référence.

Graphique 1.17. Émissions directes de GES de la production animale et végétale, par activité

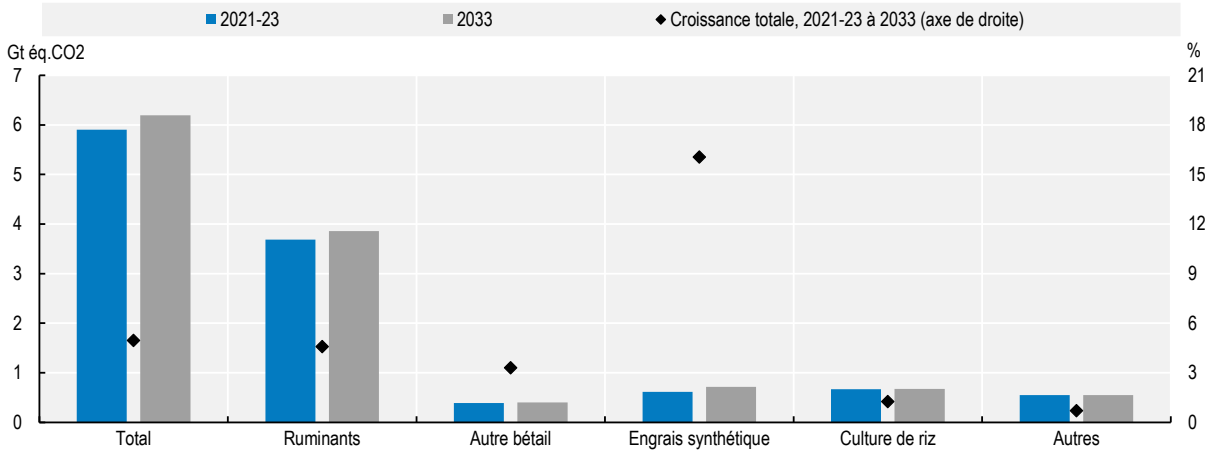

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT Changement climatique, relatives aux émissions des système agro-alimentaires et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les équivalents CO2 sont calculés sur la base du potentiel de réchauffement global de chaque gaz figurant dans le sixième Rapport d'évaluation du GIEC. Pour les catégories d'émission qui ne sont associées à aucune des variables étudiées (à savoir les émissions liées à l'exploitation de sols organiques et aux feux de savane), la valeur disponible la plus récente a été retenue. La catégorie « autres » comprend les émissions directes de GES dues aux résidus de récolte et à leur incinération, aux feux de savane et à l'exploitation des sols organiques.
Source : FAOSTAT, « Émissions », *Totaux des émissions* (base de données), www.fao.org/faostat/fr/#data/GT, consulté en janvier 2024 ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

La riziculture est une autre source d'émissions directes de GES liées à l'agriculture, les rizières irriguées émettant de grandes quantités de méthane. Cependant, la hausse anticipée de la production de riz s'expliquera principalement par une amélioration des rendements sans évolution des surfaces cultivées, ce qui freinera l'augmentation des émissions de GES.

La majeure partie de la hausse des émissions de GES devrait être imputable aux régions à faible revenu et à revenu intermédiaire, principalement en raison d'une plus forte croissance de l'élevage de ruminants. En dépit des efforts importants déployés dans ces régions pour améliorer la durabilité des systèmes de production, l'intensité des émissions y est en moyenne plus élevée que dans les pays à revenu élevé. D'ici 2033, l'Afrique subsaharienne enregistrera la plus forte progression annuelle des émissions directes de GES (0.9 %), quoique partant d'un niveau peu élevé dans la mesure où la région ne contribue qu'à hauteur de 16 % aux émissions mondiales issues de l'agriculture. Inversement, l'Europe et l'Asie centrale sont les seules régions où les émissions de GES devraient diminuer, en raison de la baisse de la part de l'élevage de ruminants. Cela étant dit, ramenées au nombre d'habitants, les émissions de GES resteront moins importantes dans les pays à faible revenu que dans ceux à revenu élevé.

De manière générale, l'intensité carbone de la production agricole devrait reculer au cours des dix prochaines années, car les émissions directes de GES progresseront plus lentement que la production agricole (Graphique 1.18). Il existe cependant d'importantes différences entre les régions. C'est en Afrique subsaharienne que l'intensité des émissions de GES devrait le plus baisser. La raison à cela est qu'il est généralement plus facile de réduire les émissions dans les systèmes de production qui en génèrent initialement beaucoup que dans les régions où des efforts importants ont déjà été réalisés pour les limiter.

Graphique 1.18. Émissions de GES et intensité des émissions liées à l'agriculture, 2021-23 à 2033

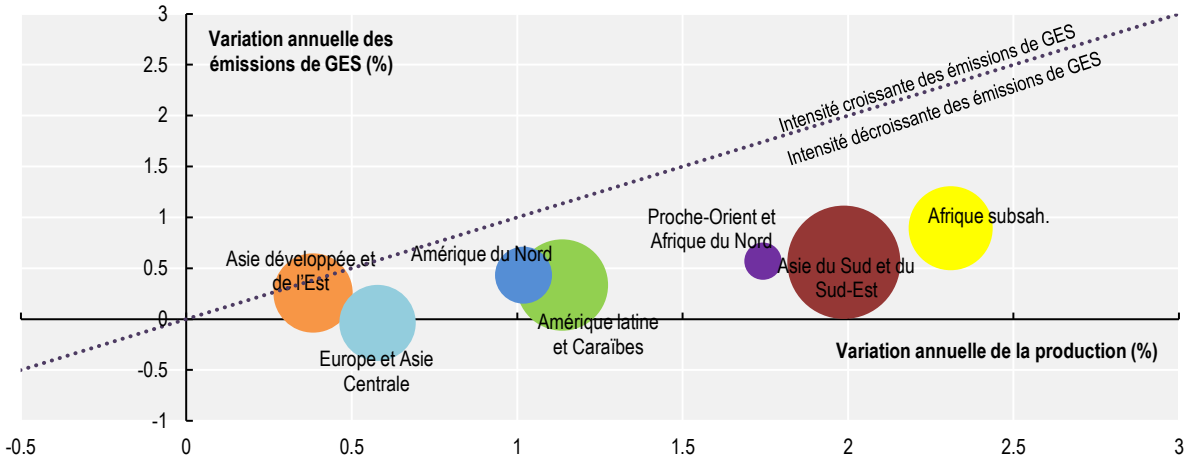

Note : ce graphique illustre les projections de l'augmentation annuelle des émissions directes de GES de l'agriculture et de la valeur nette estimée de la production des produits végétaux et animaux étudiés dans les Perspectives (en USD aux prix constants de 2014-16). La taille des bulles correspond au niveau des émissions de GES provenant de l'agriculture pendant la période de référence 2021-23. Ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux émissions d'origine agricole et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les équivalents CO2 sont calculés sur la base du potentiel de réchauffement global de chaque gaz figurant dans le sixième Rapport d'évaluation du GIEC. Pour les catégories d'émission qui ne sont associées à aucune des variables étudiées (à savoir les émissions liées à l'exploitation de sols organiques et aux feux de savane), la valeur disponible la plus récente a été retenue. La catégorie « autres » comprend les émissions directes de GES dues aux résidus de récolte et à leur incinération, aux feux de savane et à l'exploitation des sols organiques. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits.
Source : FAOSTAT, « Émissions », *Totaux des émissions* (base de données) et « Production », Valeur de la production agricole (base de données), www.fao.org/faostat/fr/#data, consulté en janvier 2024 ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/2023/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/e85ljy

1.5.6. Les effets du changement climatique seront synonymes de nouveaux défis et de nouvelles opportunités pour la production agricole

La production agricole est influencée à la fois par les effets du changement climatique et par les mesures prises pour s'y adapter. Bien que les deux aspects soient pris en compte dans les projections de la production, les liens étroits qui existent entre eux ne permettent pas d'isoler les incidences de l'un et de l'autre à moyen terme. L'Encadré 1.2 décrit dans quelle mesure le modèle Aglink-Cosimo intègre ces effets.

Encadré 1.2. La production agricole est influencée à la fois par les effets du changement climatique et par les mesures prises pour s'y adapter

Dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*, les effets du changement climatique sont implicitement pris en compte dans les projections de la production. Les rendements sont conditionnés par un grand nombre de facteurs interconnectés et interdépendants – comme la météo, les variétés végétales, les techniques de production, les ravageurs et les maladies – qui entraînent de grandes variations dans les rendements observés. Au fil du temps, les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir sur les rendements du fait de la variabilité accrue des températures et des précipitations, des perturbations des services écosystémiques ainsi que de la fréquence et de la gravité croissantes des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, vagues de chaleur

et tempêtes). Bien que certaines régions agricoles jouissent de périodes végétatives plus longues, le changement climatique peut rendre un grand nombre d'entre elles impropres à la production.

Les acteurs privés prennent des mesures pour se préparer, faire face et s'adapter aux effets du changement climatique – on appelle cela « l'adaptation autonome ». Les producteurs réagissent généralement par des innovations dans la gestion des opérations au niveau de l'exploitation, par exemple en modifiant les dates de plantation ou le panachage des cultures, en diversifiant les activités agricoles, en mettant en place une action phytosanitaire intégrée ainsi qu'en adoptant des pratiques et des technologies relevant de l'agriculture climato-intelligente. Dans la pratique, de nombreux obstacles limitent la capacité des producteurs à adopter ces types de pratiques, notamment le manque de ressources et d'incitations, et ces obstacles sont particulièrement difficiles à surmonter lorsque les producteurs sont pauvres et vulnérables. Les pouvoirs publics peuvent encourager l'adaptation autonome et l'agriculture climato-intelligente en utilisant les dispositifs de protection sociale tels que les transferts et les programmes de travaux publics[1]. Les transferts sociaux peuvent atténuer les difficultés financières et amener les bénéficiaires à changer leurs préférences de risques, de façon à augmenter la probabilité qu'ils adoptent des pratiques climato-intelligentes. Les programmes de travaux publics peuvent quant à eux améliorer les capacités d'adaptation, à la fois des bénéficiaires directs et de leurs communautés.

Le modèle Aglink-Cosimo prend pour base la chronologie des faits, raison pour laquelle son point de départ est le monde tel qu'il est aujourd'hui, dans lequel les effets du changement climatique sur les rendements sont déjà apparents. L'adaptation autonome a cependant réduit une part importante de ces effets négatifs. Tous ces facteurs influent sur la production, en particulier sur les projections de rendements, et sont donc pris en compte dans les projections des *Perspectives* pour les dix prochaines années, en s'appuyant sur la modélisation et les avis d'experts.

Parce que les phénomènes d'apparition lente[2] sont atténués par l'adaptation autonome et que les phénomènes extrêmes auront sans doute des effets plus importants sur le long terme, l'horizon de projection sur dix ans des *Perspectives* ne laisse percevoir que de faibles variations des rendements dues au changement climatique. Par ailleurs, compte tenu des liens étroits entre les effets du changement climatique et l'adaptation autonome, il n'est pas possible, dans les présentes *Perspectives*, d'isoler leurs influences respectives.

[1] Cette situation dépend cependant de facteurs multiples qui sont très spécifiques au contexte.
[2] Les phénomènes d'apparition lente évoluent progressivement, que ce soit par des changements graduels survenant sur une longue période ou par l'augmentation de la fréquence ou de l'intensité d'un événement récurrent (UNFCCC, 2011[1]). Les exemples classiques sont la désertification, la montée des eaux et les épidémies.
Source : (Cobourn, 2023[4]), (FAO, 2022[5]), (OCDE, 2023[6]), (Scognamillo, Mastrorillo and Ignaciuk, 2024[7]).

1.6. Pertes et gaspillages alimentaires : l'impact d'une réduction de 50 %

1.6.1. La réduction des pertes et gaspillages alimentaires aiderait à mettre en place des systèmes alimentaires durables

Les pertes et gaspillages alimentaires importants qui ont lieu le long des chaînes de valeur mondiales sont largement reconnus. Comme l'indique le rapport phare de la FAO traitant de cette question et utilisant des données de 2007 (FAO, 2011[8]), « près d'un tiers de la partie comestible des aliments destinés à la consommation humaine est soit perdu, soit gaspillé à l'échelle mondiale ». En plus de peser sur l'environnement naturel, cela réduit la disponibilité alimentaire. Il est donc crucial de s'attaquer à ce problème si l'on veut accroître la durabilité environnementale des systèmes d'alimentation mondiaux et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Malgré l'absence de cadre harmonisé, les pertes alimentaires sont généralement définies comme l'ensemble des pertes survenant le long de la chaîne de

valeur, depuis les étapes suivant la récolte, l'abattage ou la capture, jusqu'à la commercialisation. Les gaspillages alimentaires surviennent au moment de la vente au détail et de la consommation finale.

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, les pays prennent l'engagement, via l'ODD 12, d'établir des modes de consommation et de production durables. La cible 12.3 préconise, d'ici à 2030, de réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et de diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte. Or, les efforts déployés par les pouvoirs publics pour relever ce défi sont entravés par l'absence de données fiables sur l'ampleur et la répartition des pertes et gaspillages alimentaires au sein des chaînes de valeur, les différences entre les pays et les produits les plus touchés.

Pour assurer le suivi de la cible 12.3, des estimations des pertes et gaspillages alimentaires ont été réalisées. Selon les estimations effectuées par la FAO à l'échelle mondiale, quelque 13 % des aliments sont perdus après la récolte et avant d'atteindre les marchés de détail (FAO, 2019[9]) ; selon le PNUE, 19 % de la production alimentaire mondiale sont gaspillés par les ménages, dans le secteur de la restauration et dans celui de la vente au détail (PNUE, 2024[10]). Dans le cadre des efforts continus qui sont engagés pour mieux identifier les impacts autres que la situation des marchés et évaluer les effets des évolutions des marchés sur les systèmes alimentaires, des estimations améliorées de la consommation alimentaire ont été mises au point pour les besoins des *Perspectives*. Ces estimations consistent à utiliser des méthodes d'analyse qui, partant des aliments disponibles après la récolte, en retirent d'abord les pertes, puis les gaspillages liés à la consommation.

D'après les projections des *Perspectives*, si les systèmes agroalimentaires mondiaux ne subissent pas de transformation, la cible 12.3 ne sera pas atteinte. En supposant des pourcentages de pertes et de gaspillages alimentaires constants, d'ici 2033, près de 700 Mt d'aliments seront perdues entre les étapes de récolte/d'abattage/de capture et de commercialisation, et 1 140 Mt supplémentaires seront gaspillées par les ménages et lors de la vente au détail. Cela représente une hausse des pertes et gaspillages alimentaires de quelque 230 Mt par rapport à la période de référence (2021-2023).

Au cours de la période précitée, les pertes et gaspillages étaient constitués pour plus de la moitié par des fruits et légumes, en raison de leur nature extrêmement périssable et de leur durée de conservation relativement courte (Graphique 1.19, partie a). Occupant la première place du classement pour ce qui est de la production et la consommation de produits agricoles, les céréales ne représentent pas moins de 23 % du total des pertes et gaspillages. La part – en poids – de la viande et des produits laitiers est faible, ce qui peut s'expliquer par le fait que les ménages ont tendance à moins gaspiller les produits de grande valeur. En revanche, lorsque la part est exprimée en valeur monétaire, ces produits occupent la première place et représentent un tiers des pertes et gaspillages alimentaires.

Sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la répartition des pertes et des gaspillages alimentaires peut être convertie en calories ou en protéines afin de montrer la quantité d'énergie ou de nutriments des différents produits. Certains produits alimentaires ont une teneur élevée en protéines (les produits d'origine animale), d'autres sont riches en calories (aliments de base, matières grasses et sucre), tandis que d'autres fournissent les vitamines et les minéraux essentiels (fruits et légumes). La partie b du Graphique 1.19 représente la part en calories des principaux produits alimentaires dans le total des pertes et des gaspillages alimentaires au cours de la période de référence. On y voit que, d'ici 2033, quelque 2.8 millions de téracalories seront perdues et gaspillées entre le départ de l'exploitation et l'arrivée dans les commerces de détail et les ménages. Placé en perspective, cela représente plus du double du nombre total de calories actuellement consommées dans les pays à faible revenu en une année. Les céréales, les légumineuses, les racines et les tubercules, qui sont les principales sources de calories pour la plupart des populations les plus pauvres du monde, équivalent à près des deux tiers des pertes et des gaspillages de calories, les céréales en représentant à elles seules 53 %.

Graphique 1.19. Répartition des pertes et des gaspillages alimentaires par produit, 2021-23

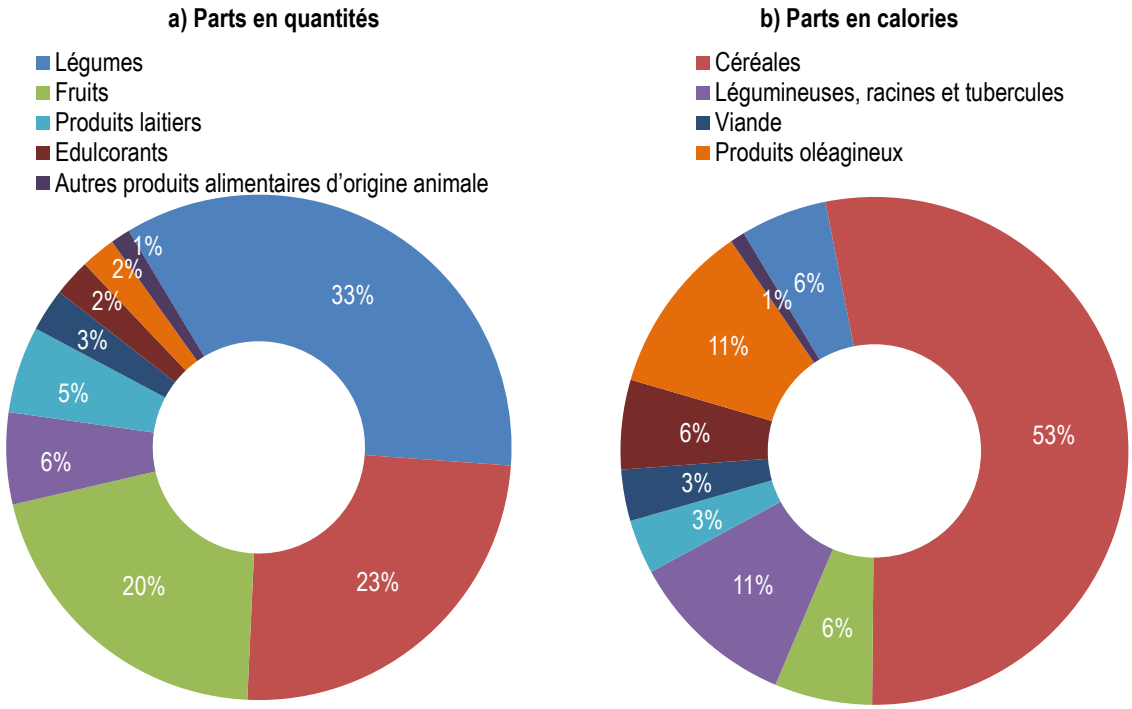

Note : les autres produits d'origine animale incluent notamment les œufs et le poisson.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/25ber4

Réduire les pertes et les gaspillages alimentaires peut donc être une opportunité pour mettre fin à la distribution inégale des calories au sein des pays et entre eux. En limitant le plus possible les pertes tout le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, une plus grande quantité d'aliments peut être préservée et distribuée équitablement, en s'assurant qu'une part plus importante des calories disponibles bénéficie à ceux qui en ont besoin. Cela coïncide avec l'ODD préconisant l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour la population mondiale à l'horizon 2030.

Plusieurs facteurs sont à l'origine des pertes et des gaspillages alimentaires selon les groupes de revenu. À l'échelon de revenu le plus bas, l'accès limité à la technologie et à l'infrastructure (comme le stockage réfrigéré et des transports efficients) entraîne des défaillances sur la chaîne d'approvisionnement et des gaspillages au sein des ménages. À mesure que le revenu des consommateurs augmente, l'obstacle de la technologie n'en est progressivement plus un et les principales causes des pertes et des gaspillages alimentaires sont des facteurs liés à l'environnement naturel, des normes de commercialisation, des mesures prises sur la sécurité des aliments (par exemple, la gestion des dates de péremption) et les comportements des consommateurs ; dans les économies à revenu élevé, ce dernier aspect reflète le lien entre la surconsommation et les pertes alimentaires.

1.6.2. L'analyse des scénarios montre les conséquences sur les systèmes alimentaires de la division par deux des pertes et des gaspillages alimentaires

Conformément aux engagements pris en 2015 concernant le développement durable, plusieurs initiatives intergouvernementales appellent à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales pour atteindre la cible n° 3 de l'ODD 12 (12.3). De plus en plus de pays définissent des objectifs nationaux pour

réduire les pertes et les gaspillages alimentaires, et mettent en place des politiques publiques pour les atteindre. Un rapport de l'OCDE publié prochainement dresse l'inventaire de ces mesures (OCDE, À paraître[11]). Il indique que presque tous les membres de l'Organisation ont élaboré des stratégies internes, et que tous ont pris des mesures concrètes pour les mettre en œuvre.

S'appuyant sur l'analyse de scénarios, les *Perspectives* examinent les répercussions que peuvent avoir ces stratégies sur l'offre et la demande mondiales si elles parviennent à diviser par deux les pertes et les gaspillages alimentaires d'ici 2030. Si la cible n° 3 de l'ODD 12 énonce clairement la finalité – réduire de moitié les gaspillages alimentaires à l'horizon 2030 –, elle fournit uniquement des recommandations et ne donne aucun objectif quantitatif. Dans ce scénario stylisé, la réduction de 50 % s'applique uniformément aux pertes et aux gaspillages alimentaires entre la période de référence et 2030. Cet objectif est une limite supérieure extrêmement ambitieuse qui nécessiterait de procéder à des changements profonds, à la fois de la part des consommateurs et des producteurs. Deux hypothèses sont formulées :

Hypothèse n° 1 : la réduction des gaspillages alimentaires se répercute sur la demande d'aliments

Lorsque l'on examine comment les consommateurs pourraient réagir à la réduction des gaspillages alimentaires, il est important de reconnaître que certains ménages pourraient décider d'accroître leur apport en calories plutôt que de diminuer leur demande alimentaire globale. La répartition des préférences des consommateurs joue donc un rôle important. Dans ce scénario, le modèle part de l'hypothèse d'un pourcentage de réduction de la demande plus faible dans les pays pauvres, en se basant sur la prévalence de la sous-alimentation. Cet indicateur correspond à la part de la population dont l'apport alimentaire régulier ne permet pas de répondre aux besoins en énergie pour mener une vie active et en bonne santé. Dans les pays où la prévalence de la sous-alimentation est inférieure au seuil critique de 2.5 % – qui correspond au niveau de la « faim zéro » –, l'hypothèse est que la majorité de la réduction des gaspillages alimentaires se traduira directement par une diminution de la demande d'aliments. En revanche, dans les pays où cette prévalence est supérieure, ce transfert ne sera que partiel.

Hypothèse n° 2 : les coûts sont répercutés sur les prix à la production et à la consommation

Lorsque l'on examine les coûts économiques de la réduction des pertes et des gaspillages alimentaires, il est très important d'avoir conscience que malgré leurs effets néfastes sur les systèmes alimentaires dans leur ensemble, les pertes et les gaspillages sont dus à des décisions individuelles d'optimisation qui ne tiennent pas compte de leurs externalités négatives. Dans le cadre actuel de la production et de la consommation alimentaires, la perception des coûts associés à la perte ou au gaspillage des aliments est faible, voire inexistante. Rares sont les mesures qui permettraient de réduire les pertes et les gaspillages sans générer de coûts le long de la chaîne de valeur et, parmi ces mesures, quasiment aucune ne pourrait aboutir à une baisse de 50 %. Par conséquent, une deuxième hypothèse doit être formulée pour tenir compte du coût de la mise en œuvre des mesures visant à réduire de moitié les pertes et gaspillages alimentaires par rapport aux modes de production et de consommation observés. Les coûts d'une réduction frappent inévitablement à la fois les consommateurs et les producteurs. En l'absence d'informations complètes sur la structure des coûts, il est nécessaire d'adopter des simplifications et de formuler des hypothèses réalisables pour faciliter l'analyse. Dans ce scénario stylisé, les prix à la consommation devraient augmenter dans les mêmes proportions que la réduction de la demande d'aliments prévue dans l'hypothèse n° 1, alors que les prix à la production seront ajustés de la moitié de la réduction des pertes.

Sur la base de ces deux hypothèses, les émissions directes de GES liées à l'agriculture devraient diminuer de 4 % à l'échelle mondiale, en se répartissant de façon relativement homogène entre les pays, quels que soient les niveaux de revenus. Une autre conséquence serait l'augmentation de l'apport calorique moyen par habitant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (Graphique 1.20).

Graphique 1.20. Impact, sur l'apport calorique et les émissions directes de GES liées à l'agriculture, de la réduction de moitié des pertes et des gaspillages alimentaires d'ici 2030

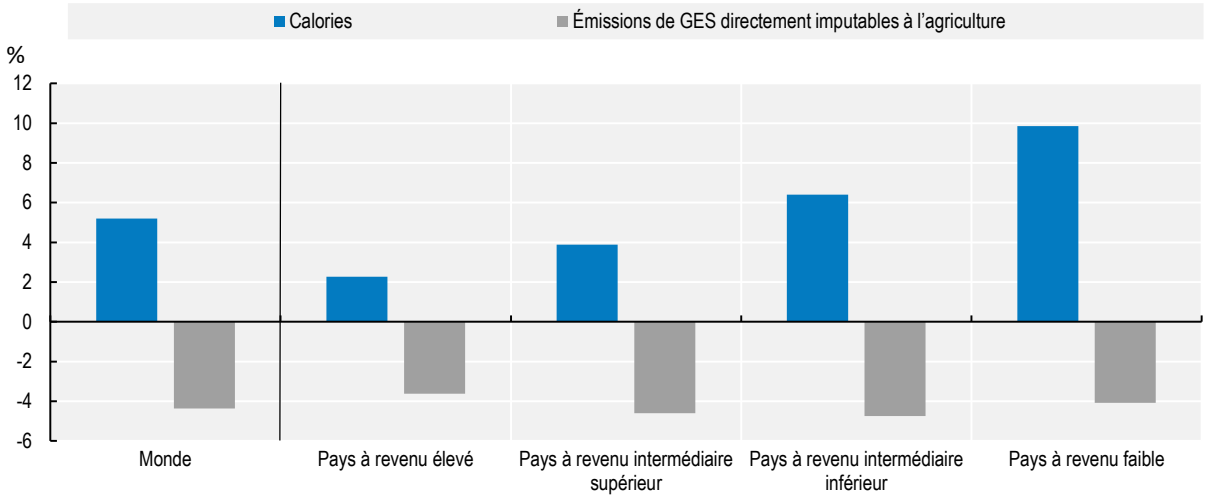

Note :ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT Changement climatique, relatives aux émissions des systèmes agro-alimentaires et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les 38 pays et 11 agrégats régionaux du scénario de référence sont classés dans quatre catégories selon le revenu par habitant de chacun d'eux en 2018. Les seuils retenus sont les suivants : faible, < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure, < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure, < 13 000 USD ; élevé, > 13 000 USD.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

La réduction des pertes et des gaspillages alimentaires est également un levier important pour faire reculer la sous-alimentation au niveau mondial. Selon FAO (2023[12]), quelque 600 millions de personnes connaîtront la faim en 2030. Les mesures visant à réduire les pertes et gaspillages alimentaires pourraient augmenter de manière significative l'apport alimentaire dans le monde entier, étant donné que davantage de nourriture devient disponible et que les prix baissent, garantissant ainsi un meilleur accès à la nourriture pour les populations à faible revenu. L'analyse du scénario montre que la réduction de moitié des pertes et gaspillages alimentaires pourrait entraîner une augmentation de la consommation alimentaire dans les pays à faible revenu (+10 %), à revenu intermédiaire inférieur (+6 %) et à revenu intermédiaire supérieur (+4 %), ce qui pourrait réduire de 153 millions (-26 %) le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde en 2030. Cette baisse potentielle de la sous-alimentation dans le monde s'inscrit dans le prolongement des améliorations notables observées au cours de la décennie 2004-2014, lorsque la croissance économique, la stabilité politique et les politiques de protection sociale ciblées en Asie et en Amérique latine ont permis de réduire de 30 % le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde.

Si ce scénario montre les bienfaits potentiels à l'égard des consommateurs et de l'environnement, il laisse aussi entrevoir des difficultés pour les producteurs, car la baisse de la production et des prix y afférents aurait un impact important sur leurs moyens de subsistance. Il est également important de noter que l'impact sur les consommateurs et les producteurs est sensible aux hypothèses sous-jacentes.

La mise en œuvre de mesures pour réduire les pertes et les gaspillages alimentaires entraînerait des coûts élevés et exigerait de surmonter un certain nombre d'obstacles. Le comportement des consommateurs joue un rôle important et des facteurs comme le manque d'information sur les impacts du gaspillage alimentaire, les achats excessifs ou le fait de jeter des aliments qui sont encore propres à la consommation à cause des dates limites inscrites sur l'emballage contribuent aux gaspillages. Les défaillances de la chaîne d'approvisionnement (par exemple à cause de sa fragmentation, de l'insuffisance de l'infrastructure, des difficultés logistiques ou du manque de circularité dans les pratiques des entreprises)

compliquent également les efforts de réduction des pertes et des gaspillages. Les contraintes réglementaires et politiques telles que les obstacles dus aux réglementations, le manque d'homogénéité ou la fragmentation des mesures de politique publique, ainsi que l'absence de système de mesure et d'information standardisé sont des freins supplémentaires à la mise en œuvre d'initiatives efficaces. Les écarts en matière de technologie et d'innovation, l'adoption limitée de solutions, en particulier par les producteurs et les entreprises de petite taille, mais aussi l'éducation et la collaboration insuffisantes des parties prenantes empêcheront également tout progrès dans la lutte contre les pertes et les gaspillages alimentaires. Il faut, pour surmonter ces obstacles et réduire de façon significative les pertes et les gaspillages alimentaires, élaborer des stratégies globales incluant la réforme réglementaire, le développement de l'infrastructure, l'adoption de technologies, l'éducation et la collaboration.

1.7. Échanges : projections d'évolution pour 2024-2033

1.7.1. La croissance des échanges agricoles va ralentir tandis que celle des exportations se stabilisera

Les échanges des produits agricoles étudiés dans les *Perspectives* devraient augmenter de 1 % par an au cours de la prochaine décennie. Malgré les perturbations du commerce mondial causées par la pandémie de Covid-19, les échanges de produits agricoles ont affiché une plus grande résilience que d'autres secteurs de l'économie. Cette résilience devrait se maintenir, la plupart des produits étudiés dans le présent rapport poursuivant leur trajectoire à la hausse. À l'inverse, la part des exportations de produits agricoles s'est stabilisée ces dernières années, après avoir fortement augmenté dans les années 2000 du fait de la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC et de l'adhésion de la Chine au système de régulation du commerce en décembre 2001. D'après les projections, cette stabilisation des exportations agricoles va se poursuivre.

Les *Perspectives* laissent également augurer une diminution des effets des initiatives passées de libéralisation des échanges, étant donné que les progrès en matière de réduction tarifaire multilatérale et de lutte contre les distorsions des échanges causées par les mesures de soutien aux producteurs se sont ralentis au cours des dernières années. Le marché mondial des produits agricoles et alimentaires a gagné en résilience, mais de nombreux pays restent vulnérables aux effets des chocs commerciaux comme les goulets d'étranglement sur les chaînes d'approvisionnement.

Malgré cette stabilisation, les échanges restent primordiaux pour fournir aux consommateurs du monde entier des aliments sûrs, nutritifs et suffisants, ainsi que pour assurer un revenu aux parties prenantes des secteurs agricoles et alimentaires en distribuant les produits de façon efficiente des régions du globe excédentaires vers les régions déficitaires. La part des produits étudiés dans les *Perspectives* qui font l'objet d'échanges a régulièrement augmenté au fil du temps, passant de 15 %, en moyenne, en 2000 à 23 % au cours de la période de référence 2021-23, ce qui montre que les échanges progressent plus vite que la production agricole.

On observe cependant des différences notables dans la place qu'occupent les échanges selon les produits. Pour un grand nombre de produits agricoles, la majorité de la production est destinée au marché intérieur. Pour quelques produits, les échanges peuvent représenter entre un tiers et plus de la moitié de la production mondiale. C'est le cas du sucre, du coton, des huiles végétales, du soja et des poudres de lait, qui sont soit destinés à la transformation, soit produits sur des marchés extrêmement concentrés.

Au cours de la décennie à venir, la part de la production exportée variera peu pour la plupart des produits examinés dans les *Perspectives*, mais pour quelques-uns, la structure des échanges subira quelques changements. La part de la production qui est exportée devrait diminuer pour les huiles végétales, le poisson et le biodiesel, en raison d'une hausse de leur consommation intérieure.

Graphique 1.21. Les exportations en pourcentage de la production

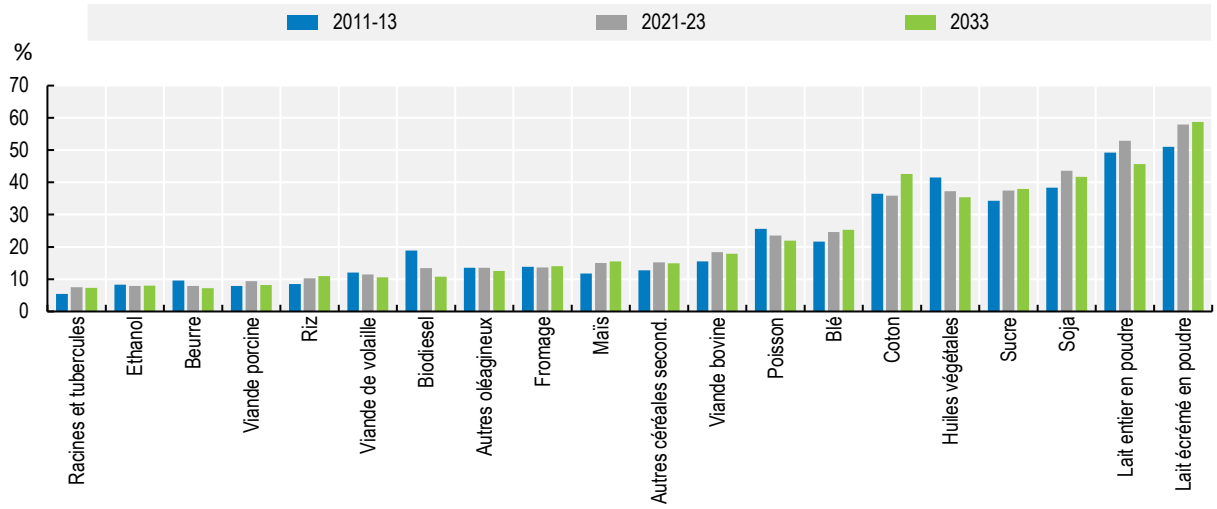

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

1.7.2. Les échanges entre les régions exportatrices et importatrices vont augmenter

La différenciation croissante entre les régions exportatrices ou importatrices nettes de produits agricoles devrait se poursuivre dans les dix prochaines années (Graphique 1.22). Les régions exportatrices nettes comme l'Amérique latine et l'Amérique du Nord devraient voir leurs volumes excédentaires et leur production augmenter, alors que les régions enregistrant une forte croissance démographique – comme le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne – devraient assister à une hausse de leurs importations nettes proportionnelle à celle de leur consommation.

La région Amérique latine et Caraïbes, en particulier le Brésil, a enregistré une forte progression de ses exportations et va, selon les projections, consolider sa position de première région exportatrice au monde. L'Amérique du Nord devrait conserver sa deuxième position en matière d'exportations, même si la croissance de la consommation intérieure risque de nuire légèrement à la progression de sa position d'exportatrice nette. L'Europe de l'Est et l'Asie centrale sont devenues des exportatrices nettes en 2014, sous l'effet des gains de productivité rendus possibles par les investissements intérieurs et étrangers, ainsi que de la restructuration de leur secteur agricole. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine devrait cependant entraîner une baisse temporaire de leurs excédents commerciaux en raison des perturbations qu'elle cause sur la production et les exportations agricoles, en particulier en Ukraine. Malgré cela, les *Perspectives* tablent, à moyen terme, sur un retour aux tendances antérieures au conflit.

Les tendances en matière d'importations mondiales ont été profondément modifiées par l'essor de la demande de produits agricoles, en particulier dans les régions connaissant une forte croissance démographique. En Asie, où vit environ 60 % de la population mondiale, la demande d'importations a plus que quadruplé lors des trente dernières années, en grande partie sous l'influence du développement rapide de la Chine. Cela dit, compte tenu du ralentissement prévu de la croissance démographique chinoise, la position d'importateur net de ce pays devrait se stabiliser au cours des dix ans à venir.

Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les importations devraient s'accroître tandis que les exportations stagneront, les raisons de cette situation étant la croissance démographique et la faible hausse de la production intérieure due à l'insuffisance des ressources ; le résultat sera une augmentation de 32 % des importations nettes à l'horizon 2033. En Afrique subsaharienne, les importations nettes d'aliments de base (surtout les céréales) grimperont de 77 % d'ici 2033. Les marchés mondiaux des

produits agricoles et alimentaires sont devenus plus résilients afin de répondre aux besoins de sécurité alimentaire d'une population qui s'accroît rapidement.

Graphique 1.22. Solde net des échanges des principaux produits agricoles par région, en valeur constante

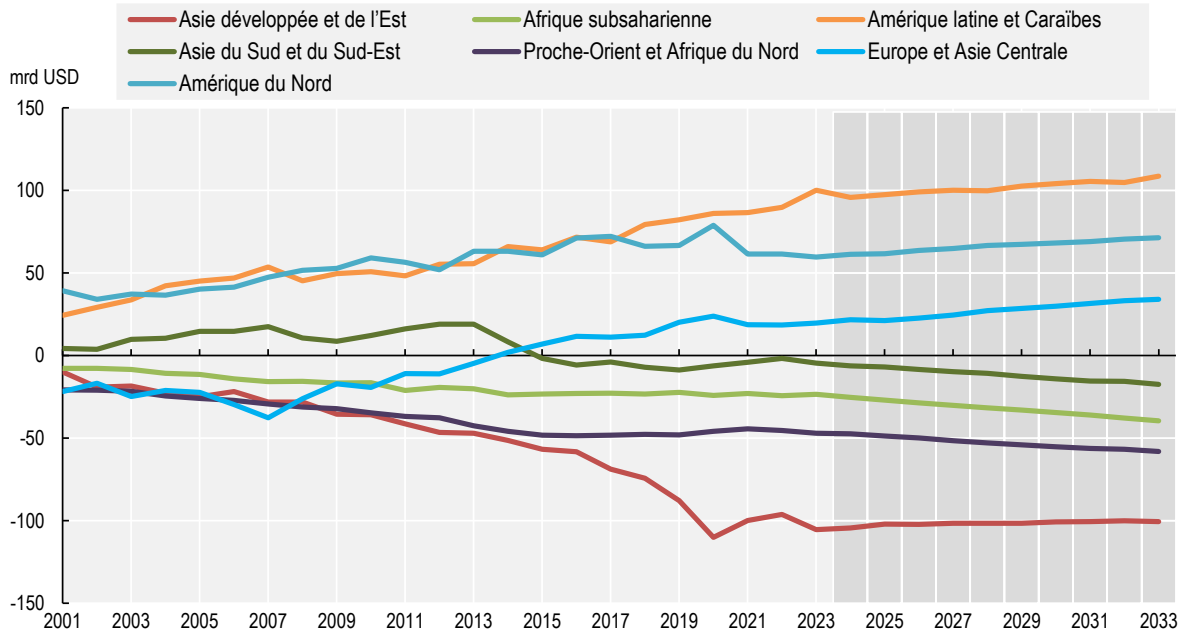

Note : Solde net des échanges (exportations moins importations) de produits pris en considération dans les Perspectives agricoles, exprimé en USD aux prix constants de 2014-16. Les chiffres relatifs au solde net des échanges tiennent compte des échanges intrarégionaux mais font abstraction des échanges intra-UE. Les régions Asie développée et de l'Est et Asie du Sud et du Sud-Est sont définies au chapitre 2.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

1.7.3. Les échanges jouent un rôle crucial au regard de la résilience

Les échanges agricoles internationaux sont très importants pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires mondiaux, régionaux et nationaux. En permettant un échange efficient de produits depuis les régions possédant des capacités de production optimales vers celles qui ont des besoins en matière de transformation ou de consommation, le commerce est un mécanisme essentiel pour diversifier les sources d'approvisionnement alimentaire et atténuer l'impact des chocs localisés tels que les mauvaises récoltes ou les événements météorologiques extrêmes (Encadré 1.3).

Les événements météorologiques extrêmes comme les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations et les tempêtes ont des effets dévastateurs sur l'agriculture. Avec le changement climatique, ces phénomènes deviennent plus fréquents et plus intenses. L'agriculture est très tributaire des conditions météorologiques, et le changement climatique a déjà des impacts négatifs, tels que des températures plus élevées, des précipitations aléatoires et une multiplication des infestations de ravageurs. Outre le fait qu'ils endommagent directement les récoltes, les événements extrêmes précités bouleversent les pratiques agricoles, en créant une pression accrue à l'amélioration de la productivité. Les échanges jouent un rôle crucial dans l'atténuation de ces risques en permettant aux producteurs d'accéder aux ressources de régions qui ne sont pas touchées par les phénomènes extrêmes, ce qui garantit un approvisionnement alimentaire plus stable malgré les défis que pose le changement climatique. Quant aux consommateurs,

ils peuvent jouir d'une stabilité de l'offre ainsi que des prix des produits lorsque les échanges permettent de combler les insuffisances de l'approvisionnement alimentaire local.

Encadré 1.3. Le rôle des échanges dans l'atténuation de l'impact des événements météorologiques extrêmes

Les événements météorologiques extrêmes peuvent bouleverser les marchés agricoles en réduisant l'offre, en perturbant les chaînes d'approvisionnement, en augmentant les coûts des intrants et en provoquant une baisse de la qualité des produits. Les échanges agricoles peuvent cependant aider à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire qui en découlent. L'utilisation du modèle d'équilibre partiel Aglink-Cosimo dans un récent rapport de l'OCDE permet de mieux comprendre les relations complexes entre les échanges et la sécurité alimentaire dans un contexte où les événements météorologiques extrêmes génèrent de l'incertitude (Adenäuer, Frezal and Chatzopoulos, 2023[13]).

Afin d'évaluer la capacité des échanges à atténuer l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes sur l'agriculture, les auteurs appliquent le cadre stochastique du modèle Aglink-Cosimo à deux scénarios commerciaux :

- le scénario de « restriction des échanges », dans lequel la protection aux frontières est renforcée : les droits de douane sont multipliés par deux, tandis que les contingents tarifaires et les quantités importées sont réduits de moitié ;
- le scénario d'« intégration des échanges », dans lequel la protection aux frontières est réduite : les droits de douane sont réduits de moitié, tandis que les contingents tarifaires et les quantités importées sont multipliés par deux.

Les deux scénarios sont comparés au scénario de référence des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031, dans lequel les politiques publiques sont généralement les mêmes qu'actuellement sauf si la législation prévoit des changements au cours de la prochaine décennie.

Les résultats de l'analyse indiquent que la coordination des échanges rend les pays moins vulnérables aux chocs produisant des effets négatifs sur les rendements, car elle stabilise la disponibilité alimentaire et atténue les risques de hausse extrême des prix des aliments. Le Graphique 1.23 montre que, dans la plupart des pays, la baisse de la disponibilité alimentaire est moins importante dans le scénario d'intégration des échanges que dans celui de restriction des échanges. Même si cette baisse de la disponibilité risque d'augmenter pour certains produits dans certains pays dans le scénario d'intégration des échanges, l'effet général de cette politique sur la disponibilité alimentaire est jugé positif.

Un autre constat issu de l'analyse est que le risque de hausse des prix intérieurs des aliments décroît à mesure que l'intégration des échanges s'accroît, ce qui laisse entendre que le libre-échange peut aider à stabiliser les dépenses alimentaires. L'ouverture commerciale pourrait permettre d'atténuer les effets des variations des rendements sur les consommateurs en améliorant la flexibilité avec laquelle les achats peuvent être effectués sur les marchés mondiaux pour compenser les insuffisances de l'approvisionnement intérieur. Dans la plupart des cas, la vulnérabilité des prix face aux variations extrêmes des rendements intérieurs diminue à mesure que l'intégration des échanges augmente. Il arrive cependant, en particulier lorsque la production intérieure représente une faible part de la consommation totale, que la libéralisation des échanges favorise une transmission accrue des prix en vigueur sur les marchés internationaux, ce qui peut se traduire par une plus grande variabilité des prix sur le plan intérieur.

Malgré le rôle crucial du commerce dans l'amélioration de la résilience des systèmes alimentaires, les marchés agricoles mondiaux restent faussés par les réglementations commerciales. Les résultats du

Graphique 1.23 indiquent que la sécurité alimentaire serait renforcée par des réductions de ces protections aux frontières.

Graphique 1.23. Variabilité à la baisse de la disponibilité alimentaire nationale

Écart entre le scénario de restriction des échanges et le scénario d'intégration aux échanges

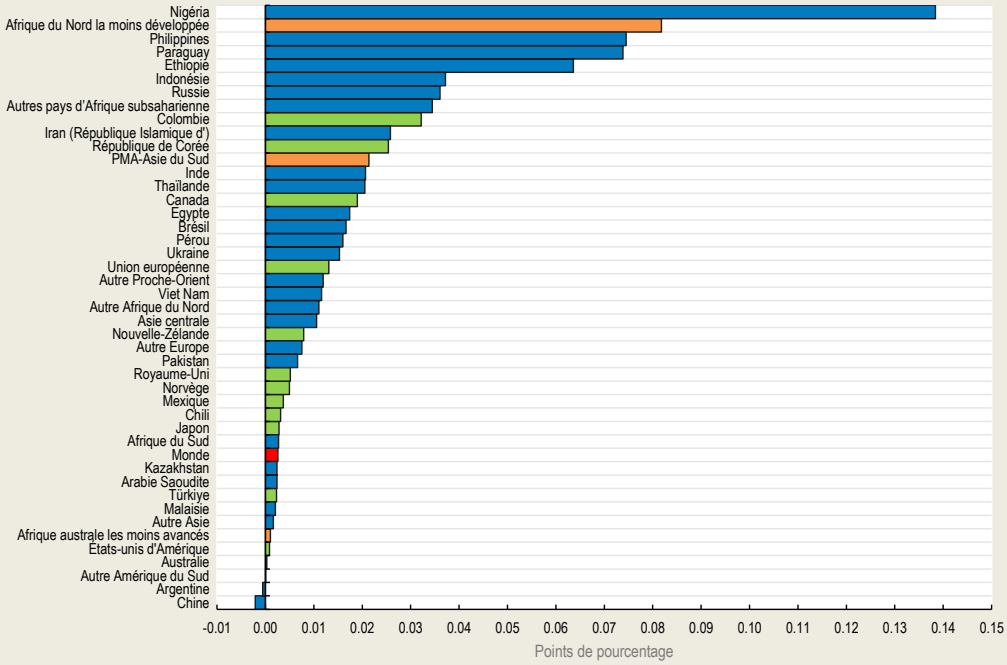

Note : les pays de l'OCDE sont représentés en vert, les trois groupes de pays les moins avancés (PMA) en orange, la moyenne mondiale en rouge et les pays restants en bleu. Un coefficient de semi-variation plus faible est utilisé pour la disponibilité alimentaire moyenne sur la période 2022-2040. Les valeurs positives indiquent une vulnérabilité accrue dans le scénario de restriction des échanges. Par exemple : Le coefficient de variation à la baisse des disponibilités alimentaires du Nigeria est de 0,63% dans le scénario de commerce intégré et de 0,76% dans le scénario restreint. Ici, la différence entre les deux (0,13 points de pourcentage) est représentée. Pour le calcul de la semi-variance, se référer à l'équation 2 de l'article original.
Source: Adenäuer, Frezal and Chatzopoulos (2023[13]).

StatLink https://stat.link/18zn6q

1.8. Prix : projections d'évolution pour 2024-2033

1.8.1. Après la flambée de 2022, les prix vont renouer avec leur tendance à long terme

Les *Perspectives* utilisent les prix en vigueur dans les grands ports internationaux comme références pour faire la lumière sur les marchés mondiaux des produits agricoles. Pendant les premières années de la prochaine décennie, les prix attendus reflètent la prolongation des effets des événements survenus pendant la période de référence, à savoir la pandémie de Covid-19, la guerre de la Russie contre l'Ukraine et les conditions météorologiques dans les principales régions productrices. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à ces événements ont provoqué des hausses brutales des coûts de l'énergie et des engrais, qui ont entraîné une augmentation substantielle – et le maintien à un niveau élevé – des prix réels d'un grand nombre de produits agricoles sur la période 2020-22. Après avoir atteint un pic, les prix ont baissé et devraient reculer plus rapidement sur le court terme à mesure que les événements à l'origine de leur hausse perdront de leur intensité (Graphique 1.24Graphique 1.24). À moyen terme, les prix réels devraient poursuivre leur tendance à la baisse, conformément aux hypothèses d'amélioration de

la productivité et des conditions météorologiques, qui entraînera une diminution du coût marginal de production pour la plupart des produits agricoles.

Si la baisse des prix réels internationaux devrait peser sur les revenus des producteurs, elle va en revanche être bénéfique aux consommateurs. Toutefois, bien que les prix de référence utilisés dans les *Perspectives* soient le reflet des marchés mondiaux, leur impact véritable sur les décisions des producteurs et des consommateurs varie en fonction des coûts de transport, des fluctuations de la monnaie locale et des politiques commerciales, et le degré d'intégration au système commercial international peut déterminer en partie si, et dans quelle mesure, les signaux de prix internationaux se répercutent sur les marchés intérieurs.

Graphique 1.24. Évolution à long terme des prix des produits agricoles, en valeur réelle

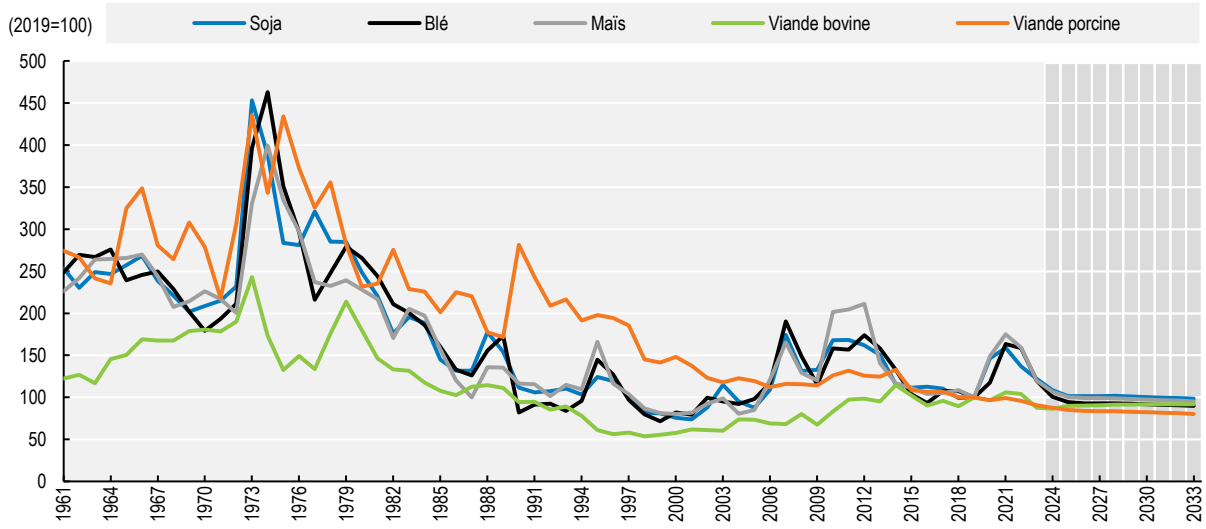

Note : les données rétrospectives concernant le soja, le blé, le maïs et la viande bovine proviennent de la Banque mondiale, « World Commodity Price Data » (1960-1989). Celles concernant la viande porcine sont tirées des statistiques du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA QuickStats) (1960-1989).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

1.8.2. Les simulations stochastiques font apparaître une possible variation des projections des prix

Les projections des prix présentées dans ces *Perspectives* sont le fruit de l'interaction entre les facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande dans le contexte des tendances attendues en matière de météorologie et de rendements, ainsi que des hypothèses formulées en ce qui concerne la situation macroéconomique et les politiques publiques. Bien que ces *Perspectives* s'appuient sur les meilleures informations disponibles, ces projections et les hypothèses qui les sous-tendent présentent inévitablement un degré d'incertitude. Parmi ces incertitudes figurent le changement climatique, les politiques environnementales et les tensions géopolitiques, qui peuvent affecter les perspectives de production et de commerce et provoquer la volatilité du marché.

L'hypothèse de tendances stables utilisée dans les présentes *Perspectives* met en évidence une trajectoire régulière pour la plupart des variables. En revanche, les écarts par rapport aux tendances supposées provoqueront une volatilité des prix. Pour évaluer les répercussions de ces écarts, une analyse stochastique partielle des projections de référence a été réalisée. Cette analyse simule la variabilité potentielle future des principaux déterminants des prix en s'appuyant sur leur variabilité observée par le

passé. Elle tient aussi bien compte des facteurs macroéconomiques mondiaux que des rendements de certaines cultures. La variabilité liée aux maladies des animaux ou aux modifications des politiques publiques n'est pas prise en considération. Les résultats agrégés des simulations multiples réalisées dans le cadre de l'analyse stochastique partielle indiquent la sensibilité des trajectoires des prix de référence (Graphique 1.25). Les prix ont une probabilité de 75 % de rester à l'intérieur de l'intervalle bleu, quelle que soit l'année considérée, et une probabilité de 90 % de rester à l'intérieur de l'intervalle vert. La probabilité qu'un événement extrême faisant passer un prix à l'extérieur de ces intervalles se produise au moins une fois au cours de la période de projection est de 40 %. Un événement de ce type est par exemple survenu pendant les années civiles 2021 et 2022, et a entraîné une hausse du prix de l'huile végétale. Cette augmentation était due à une baisse de la production de 5 % en Malaisie par rapport aux années précédentes, provoquée par les mauvaises conditions météorologiques et le manque de main-d'œuvre. L'analyse stochastique partielle fournit aux responsables de l'action publique et autres parties prenantes une compréhension des risques budgétaires potentiels en cas de coûts élevés des importations, ou de hausse des subventions aux producteurs en cas de prix faibles.

Graphique 1.25. Niveau de référence et intervalles stochastiques applicables à certains prix de référence internationaux

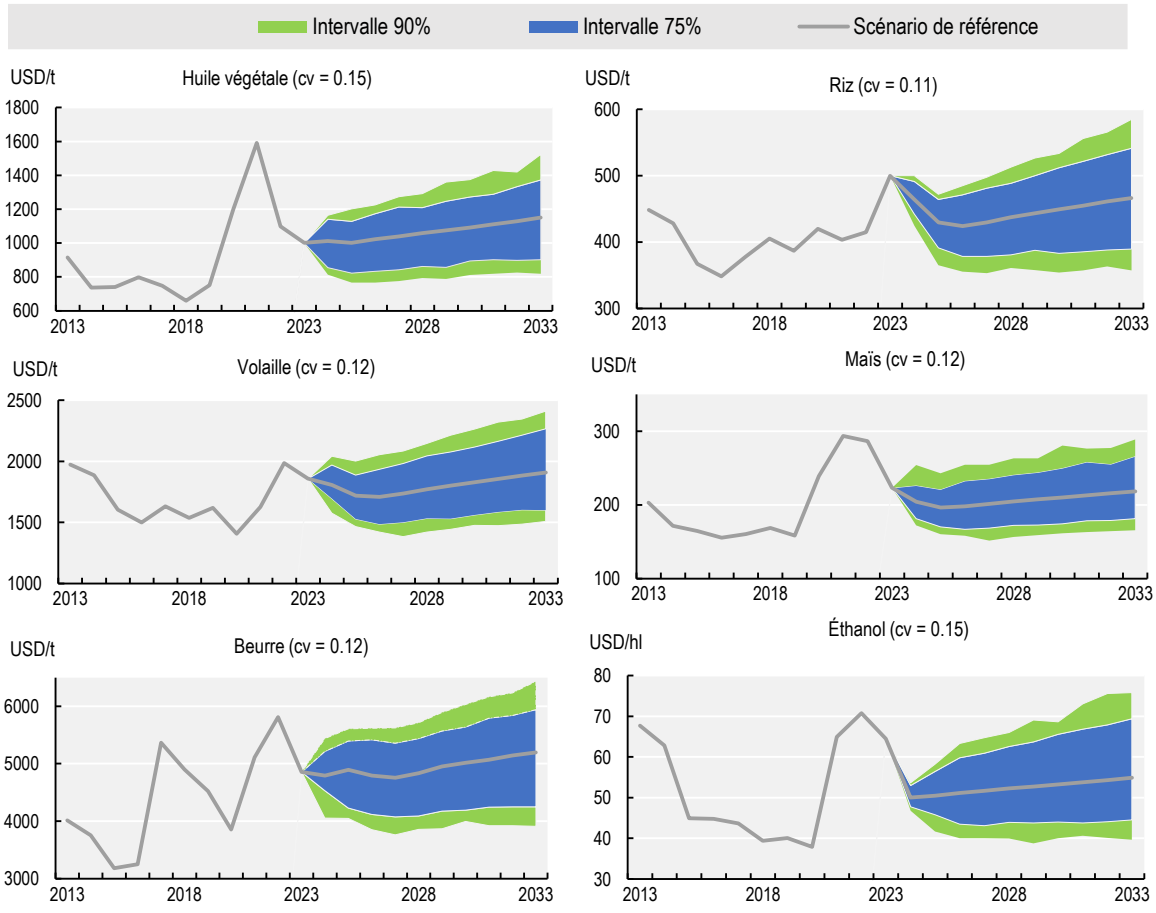

Note : évolution attendue des prix nominaux dans le cadre du scénario de base des Perspectives (ligne continue) par rapport aux effets stochastiques représentés dans les intervalles de confiance de 75 % (en bleu) et de 90 % (en vert).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/6b1eyf

Références

Adenäuer, M., C. Frezal and T. Chatzopoulos (2023), *Mitigating the impact of extreme weather events on agricultural markets through trade*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/aa584482-en. [13]

Barange, M. et al. (2018), *Impacts of Climate Change on Fisheries and Aquaculture. Synthesis of Current Knowledge, and Mitigation Options*. [26]

Breman, H. and C. de Wit (1983), "Rangeland Productivity and Exploitation in the Sahel", *Science*, Vol. 221/4618, pp. 1341-1347, https://doi.org/10.1126/science.221.4618.1341. [2]

Chamberlin, J., T. Jayne and D. Headey (2014), "Scarcity amidst abundance? Reassessing the potential for cropland expansion in Africa", *Food Policy*, Vol. 48, pp. 51-65, https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2014.05.002. [19]

Cobourn, K. (2023), *Climate change adaptation policies to foster resilience in agriculture : Analysis and stocktake based on UNFCCC reporting documents*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/5fa2c770-en. [4]

Copernicus (2023), *October 2023 - Exceptional temperature anomalies; 2023 virtually certain to be warmest year on record*, Copernicus Climate Bulletins Newsflash, European Commission, https://climate.copernicus.eu/copernicus-october-2023-exceptional-temperature-anomalies-2023-virtually-certain-be-warmest-year. [18]

FAO (2023), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS, https://doi.org/10.4060/cc3017fr. [12]

FAO (2022), *Leveraging social protection to enhance farmers' climate adaptive capacities*, https://www.fao.org/3/cc2006en/cc2006en.pdf. [5]

FAO (2019), *The state of Food and Agriculture, moving forward on food loss and waste reduction*, https://doi.org/10.4060/CA6030EN. [9]

FAO (2011), *Global Food Losses and Food Waste- Extent, Causes and Prevention*, FAO. [8]

FAO, FIDA, OPS, UNICEF et PAM (2023), *Latin America and the Caribbean - Regional Overview of Food Security and Nutrition 2023*, FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OPS, https://doi.org/10.4060/cc8514en. [21]

Fuglie, K. (2018), "Is agricultural productivity slowing?", *Global Food Security*, Vol. 17, pp. 73-83, https://doi.org/10.1016/j.gfs.2018.05.001. [17]

Jayne, T. et al. (2016), "Africa's changing farm size distribution patterns: the rise of medium-scale farms", *Agricultural Economics*, Vol. 47/S1, pp. 197-214, https://doi.org/10.1111/agec.12308. [16]

Law, C., I. Fraser and M. Piracha (2020), "Nutrition Transition and Changing Food Preferences in India", *Journal of Agricultural Economics*, Vol. 71/1, pp. 118-143, https://doi.org/10.1111/1477-9552.12322. [24]

OCDE (2023), *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2023: Adapting Agriculture to Climate Change*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b14de474-en. [6]

OCDE (À paraître), “A stocktaking of food loss and waste policies”. [11]

OCDE/FAO (2019), *Perspectives agricoles de l’OCDE et de la FAO 2019-2028*, Éditions OCDE, Paris/Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, Rome, https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2019-fr. [20]

Plant Production Systems (2019), *From fed by the world to food security : Accelerating agricultural development in Africa*, Plant Production Systems Wageningen University, Wageningen, https://doi.org/10.18174/498300. [1]

PNUE (2024), *Food Waste Index Report 2024*. [10]

Reardon, T. et al. (2014), *Urbanization, Diet Change, and Transformation of food supply chains in Asia*, Michigan State University, Global Center for Food Systems Innovation, https://www.fao.org/fileadmin/templates/ags/docs/MUFN/DOCUMENTS/MUS_Reardon_2014.pdf. [23]

Scognamillo, A., M. Mastrorillo and A. Ignaciuk (2024), “One for all and all for one: Increasing the adaptive capacity of households and communities through a public work programme”, *World Development*, Vol. 175, p. 106467, https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2023.106467. [7]

Tarasuk, V. and A. Mitchell (2020), *Household food insecurity in Canada, 2017-18*, Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf. [15]

UN DESA (2024), *World Population Ageing 2023*, United Nations, https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789213586747. [22]

UN WWDR (2022), *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2022 : eaux souterraines : rendre visible l’invisible*, Nations Unies, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380721. [25]

Van der Weijden, W. and H. Breman (2024), *Sustainable intensification of agriculture in Sub-Saharan Africa, a summary of a series of articles*. [3]

Weersink, A. et al. (2021), “COVID-19 and the agri-food system in the United States and Canada”, *Agricultural Systems*, Vol. 188, p. 103039, https://doi.org/10.1016/j.agsy.2020.103039. [14]

Note

[1] Pour les projections démographiques, les *Perspectives* utilisent les estimations de la variante moyenne tirées de la révision de 2022 de la base de données du rapport de l’ONU sur les Perspectives de la population dans le monde. Les hypothèses relatives au PIB et au revenu par habitant au niveau national au cours de la prochaine décennie reposent sur les *Perspectives de l’économie mondiale* du Fonds monétaire international (FMI) (octobre 2023).

2 Synthèses régionales

Ce chapitre décrit les principales tendances et les nouveaux enjeux auxquels le secteur agricole est confronté dans les six régions de la FAO : Asie et Pacifique (région constituée de l'Asie développée et de l'Est, et de l'Asie du Sud et du Sud-Est) ; Afrique subsaharienne ; Proche-Orient et Afrique du Nord ; Europe et Asie centrale ; Amérique du Nord ; Amérique latine et Caraïbes. Il met en relief les dimensions régionales des projections de la production, de la consommation et des échanges sur la période 2024-33, et apporte des informations générales sur l'incidence d'importantes spécificités régionales sur ces projections.

Les synthèses régionales incluses dans les *Perspectives* présentent les grandes tendances pour les régions définies par la FAO pour mettre en œuvre son programme de travail mondial. Compte tenu de la diversité de ces régions, l'objectif des synthèses n'est pas de comparer leurs résultats, mais de mettre en évidence certaines des évolutions les plus récentes en insistant sur les réponses apportées aux défis mondiaux et sur les nouvelles tendances, et en soulignant comment ces éléments sont liés aux principaux messages des *Perspectives*. Les comparaisons proposées dans le cadre des évaluations sont généralement établies en considérant le terme de la période de projection des *Perspectives* (2033) et la période de référence 2021-23.

Au cours des dernières années, les systèmes agroalimentaires mondiaux ont subi de nombreuses secousses, notamment la pandémie de COVID-19, les conséquences de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, les fluctuations de l'approvisionnement liées aux conditions météorologiques dans certaines régions, la hausse brutale des prix de l'énergie, une crise du coût de la vie et la forte inflation. Dans plusieurs régions, la flambée des prix des produits alimentaires a eu des conséquences sur le coût et l'accessibilité financière d'une alimentation saine, ainsi que sur la sécurité alimentaire. L'ampleur de ces conséquences varie d'une région à l'autre en fonction des ressources disponibles, de la structure économique et du niveau de développement et de revenu propres à chacune. Les synthèses présentées ici ne contiennent pas d'évaluation quantitative des impacts de ces secousses, mais reflètent les projections macroéconomiques les plus récentes, à l'heure où le monde semble retrouver la voie de la normalité. Les tendances et les problématiques exposées dans ce chapitre sont celles sur lesquelles reposent les *Perspectives* à moyen terme, en faisant l'hypothèse, en dépit des incertitudes qui subsistent, que les effets négatifs sur la production, la consommation et les échanges des carburants et des produits destinés à l'alimentation humaine et animale s'estomperont peu à peu.

Le chapitre est divisé en sept sections dans lesquelles le texte, les tableaux et les graphiques sont organisés de manière similaire pour chaque région. Une section Contexte présente les principales caractéristiques de la région et décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les projections de la production, de la consommation et des échanges détaillées dans les sections suivantes. Chaque synthèse régionale comporte une annexe qui fournit, sur la base de modèles communs, des graphiques et des tableaux décrivant les principaux aspects des projections pour la région concernée.

2.1. Perspectives régionales : Asie développée et de l'Est

2.1.1. Contexte

*Le déclin de la population chinoise et la plus faible croissance des revenus ralentiront la croissance de la demande dans la région*L'Asie développée et de l'Est[1] comprend des pays très différents, parmi lesquels la République populaire de Chine (ci-après « la Chine ») et le Japon, qui sont respectivement les deuxième et troisième plus grandes économies mondiales. Ramenés au nombre d'habitants, les revenus varient de 9 298 USD en Chine à 64 182 USD en Australie. Cette région est la deuxième la plus peuplée parmi celles présentées dans ce chapitre. Elle abrite 21 % de la population mondiale, soit 1.6 milliard de personnes, dont la majorité vit en Chine. Il s'agit de la seule région dont la population devrait diminuer au cours de la prochaine décennie, principalement en raison du déclin démographique de la Chine et, dans une moindre mesure, du Japon. L'urbanisation a progressé rapidement et l'on estime que 73 % de la population vivra en milieu urbain en 2033, contre seulement 55 % en 2010. Ce phénomène d'urbanisation concerne principalement la Chine, puisque, d'après les estimations, 89 % de la population du reste de la région vivait déjà en milieu urbain en 2023. Les modèles nutritionnels de la Chine se stabilisent, mais l'urbanisation continue pourrait encore stimuler la demande de produits transformés et prêts à l'emploi.

Malgré les divers bouleversements mondiaux, la croissance des revenus dans la région s'est révélée notablement résiliente. Entre 2020 et 2023, le PIB par habitant a ainsi connu une croissance de 3 % par an, taux moyen qui intègre une contraction de 0.5 % en 2020. Si la croissance a reculé dans des pays comme le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, elle s'est maintenue en Chine à 2 % par an. La région a connu un tel rebond économique que le PIB par habitant en 2021 dépassait dans tous les pays, à l'exception du Japon, celui d'avant 2020. Les difficultés mondiales apparues ensuite, et notamment la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la hausse des prix de l'énergie ou encore la forte poussée inflationniste et le resserrement des politiques monétaires qui a suivi, ont freiné cette dynamique, mais la croissance est restée positive. Cette tendance devrait perdurer et l'on s'attend en 2024 à un taux de croissance de 4.7 % en Chine et de 3.3 % en moyenne pour la région Asie développée et de l'Est. D'après les prévisions à moyen terme, le revenu par habitant devrait augmenter de 2.8 % par an en moyenne, progression bien plus faible qu'il y a quelques années. L'inflation a ralenti, mais les investissements restent timides, en particulier en Chine puisque le pays subit les conséquences des efforts engagés par de nombreux pays, à la suite de la pandémie, pour relocaliser et soutenir leur production nationale, et être ainsi moins dépendants des approvisionnements étrangers. La fragmentation géoéconomique et la poursuite des politiques de réduction des risques menées par les autres grandes puissances économiques pourraient affaiblir la croissance à moyen terme, ces facteurs étant en effet susceptibles de favoriser le développement de la demande en produits nationaux au détriment des importations, et donc de provoquer un ralentissement de la croissance chinoise. La conjugaison d'une croissance économique affaiblie et du déclin démographique laisse penser que la Chine pourrait à l'avenir jouer un rôle moins important dans l'évolution de la demande alimentaire mondiale.

La part de la valeur ajoutée de l'agriculture et des pêches dans l'économie globale de la région est en recul et devrait continuer à diminuer en passant d'environ 4 % aujourd'hui à 3 % en 2033. La croissance économique s'est accompagnée d'une baisse de la part des dépenses alimentaires dans le budget total des ménages. Cette part s'établit désormais à 13 %, moyenne qui masque des écarts entre les pays puisqu'elle est de 17 % en Chine et de 8 % en Australie. Bien que les récentes secousses mondiales aient eu des effets préjudiciables à la sécurité alimentaire de la région, des mesures de protection mises en place dans certains pays ont permis de les atténuer. L'inflation des produits alimentaires a été contenue à un niveau plus bas que celui des autres régions du monde, et la baisse désormais amorcée du prix des produits agricoles permet de soutenir l'amélioration de l'accessibilité financière et de la sécurité alimentaire.

La part de l'agriculture primaire et de la valeur ajoutée de la pêche dans l'économie totale de la région est tombée à environ 4 % et devrait encore baisser pour atteindre 3 % d'ici 2033. Les ressources agricoles naturelles dont dispose la région reflètent la diversité des pays qui la composent. C'est ainsi en particulier que l'abondance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande contraste avec les déficits de ressources majeurs auxquels la Chine, la Corée et le Japon sont confrontés. La région comprend donc à la fois de gros exportateurs et de gros importateurs de produits agricoles et alimentaires. La Chine, la Corée et le Japon figurent parmi les plus grands importateurs nets mondiaux de produits alimentaires. Grâce aux volumes de leurs échanges, ces pays disposent d'une influence considérable sur les marchés agricoles mondiaux et les chaînes de valeur alimentaires. À l'inverse, la Nouvelle-Zélande et l'Australie se classent parmi les dix plus gros exportateurs nets mondiaux de produits alimentaires, notamment de produits laitiers et d'origine animale. Les disparités en matière de ressources et la spécialisation des différents pays ont donné lieu à de vastes échanges intrarégionaux, dont les volumes ne cessent de s'amplifier. Ces échanges pourraient s'intensifier encore davantage à court terme pour pallier les difficultés rencontrées par l'industrie mondiale du fret maritime, les conflits aux abords de la mer Noire et de la mer Rouge entravant l'accès au canal de Suez, tout comme l'accès au canal de Panama est rendu incertain en raison du tarissement des ressources qui l'alimentent. Si l'on exclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les politiques interventionnistes des gouvernements des pays de la région ont une incidence déterminante sur les marchés locaux. Compte tenu de la taille des pays qui les appliquent et de leur poids dans les échanges mondiaux, toute évolution de ces politiques intérieures pourrait avoir des effets notables sur les marchés internationaux.

La région est confrontée à une multitude de défis, parmi lesquels une pénurie des ressources en eau et une forte exposition aux effets négatifs du changement climatique. Des sécheresses de plus en plus intenses se multiplient, en particulier en Australie, et cette situation va persister et même s'aggraver sous l'effet du changement climatique. En Chine, en Corée et au Japon, le manque de ressources naturelles entraîne un recours massif aux intrants, pratique contestée dans une perspective de développement durable. Des maladies telles que la peste porcine africaine et la grippe aviaire constituent actuellement les principaux risques auxquels est exposé le secteur de l'élevage. Les conséquences de ces maladies au cours des dernières années ont mis en lumière la nécessité de renforcer les mesures prophylactiques et de promouvoir la résilience des systèmes alimentaires.

Malgré ces difficultés, la valeur ajoutée de l'agriculture par unité de surface exploitée continue d'augmenter et devrait connaître une hausse de 0.6 % par an au cours de la prochaine décennie. Dans ce contexte de pénurie des ressources, la croissance durable ne sera possible qu'au prix de la poursuite des investissements en faveur de la productivité, de l'adaptation au climat et de la transition verte de la région.

2.1.2. Production

L'importance cruciale de la durabilité des gains de productivité

La région se classe à la première place mondiale par sa production agricole, halieutique et aquacole, ayant contribué à hauteur de près de 30 % de la production mondiale en valeur au cours de la période de référence 2021-23. D'ici à 2033, la valeur nette de la production devrait augmenter de 5.8 %, ce qui devrait se traduire par un léger recul de la part de la région dans la production mondiale. La Chine joue un rôle essentiel dans la production végétale, la production animale et la production halieutique et aquacole de la région. Le pays contribuait déjà pour près de 90 % à la valeur totale de la production au cours de la période de référence 2021-23, et le Graphique 2.1 montre qu'il sera également le seul moteur de la croissance au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Alors que la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole de la Chine devrait progresser de 6.8 % d'ici à 2033, elle devrait reculer de 1 % dans le reste de la région, conséquence d'une baisse de la production au Japon et en Corée qui ne devrait pas être entièrement compensée par la hausse attendue en Australie et en Nouvelle-Zélande. Hormis la reprise du secteur de l'élevage après l'épizootie de peste porcine africaine, la croissance dans la région a

globalement ralenti sous l'effet de l'arrivée à maturité des marchés intérieurs et de l'intensification de la concurrence commerciale.

La production végétale représente environ la moitié de la valeur totale de la production agricole, halieutique et aquacole, contre 27 % pour les produits d'origine animale et 22 % pour la production halieutique et aquacole. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture devrait connaître la croissance la plus rapide, avec une hausse de la production de près de 13 % qui porterait sa part dans la valeur totale de la production à 24 % en 2033, au détriment de la production végétale, qui ne progresserait quant à elle que de 3,4 %.

Dans le prolongement des tendances passées, la superficie totale des terres agricoles devrait diminuer de 7 Mha (moins de 1 %) au cours de la prochaine décennie. Cette évolution sera le résultat d'un recul des pâturages, qui représentent aujourd'hui plus de 80 % des terres agricoles, et d'une augmentation de l'ordre de 2 % de la surface des terres cultivées. Les projections relatives à l'utilisation des terres se fondent sur l'hypothèse que les gains de productivité joueront un rôle central dans la croissance, même si l'on s'attend à ce que ces gains augmentent moins vite que par le passé. La valeur produite par hectare de terre cultivée est déjà nettement plus élevée en Asie développée et de l'Est que dans n'importe quelle autre région du monde. Toutefois, la rareté des ressources en eau et l'usage disproportionné des engrais de synthèse suscitent de plus en plus d'inquiétudes quant à leurs effets sur l'environnement et sur la sécurité alimentaire. Par conséquent, la croissance d'ici à 2033 de la valeur par hectare grâce à l'épandage devrait être limitée et les gains de productivité devraient suivre une progression ralentie malgré une amélioration des variétés de semences et des méthodes de production. La conjugaison du panachage des cultures et de l'optimisation des procédés d'épandage devrait permettre, à consommation d'engrais égale, d'augmenter de 2 % le rendement énergétique des cultures.

Les surfaces cultivées sont essentiellement occupées par les céréales, ce qui explique la contribution significative de la région à la production mondiale de riz, de maïs et de blé. Le dynamisme du secteur de la transformation permet également à la région de détenir une part substantielle de la production mondiale de tourteau protéique et d'huile végétale, même si les oléagineux doivent être en grande partie importés. La Chine produit la quasi-totalité du maïs de la région, plus de 90 % du riz et environ 80 % du blé. Le reste du blé est principalement produit par l'Australie et celui du riz par le Japon. Compte tenu du déclin attendu de la production de riz au Japon et de blé en Australie (respectivement de 8 % et 4 %), le maïs devrait constituer le principal moteur de croissance pour la production de céréales en Asie développée et de l'Est.

La production animale représente 27 % de la production agricole, halieutique et aquacole totale, et une croissance de 5 % d'ici à 2033 suffirait à maintenir cette proportion. Conséquence de la contraction de la superficie des pâturages en Australie, en Chine, en Nouvelle-Zélande et au Japon, la croissance résulte principalement de l'intensification de la production et des gains de productivité. Plus de la moitié de la hausse de la production de viande devrait concerner la filière porcine, contre 20 % et 18 % respectivement pour les filières avicole et bovine.

Les tendances régionales en matière de production animale reflètent les tendances nationales de la Chine, qui représente plus de 80 % de la valeur totale de la production animale. Les filières porcine et avicole sont les deux principaux sous-secteurs et comptent respectivement pour 60 % et 26 % de la production totale de viande en Chine. La production de viande du pays devrait croître de 7 % d'ici à 2033, l'augmentation de la production de viande de porc constituant près des deux tiers de cette hausse. Fortement frappé par l'épizootie de peste porcine africaine en 2018, le cheptel porcin chinois a été en grande partie reconstitué et comptait plus de têtes en 2022 qu'en 2017. Cette reconstitution s'est accompagnée d'une restructuration du secteur, de nombreux petits producteurs ayant été remplacés par de grandes exploitations commerciales, dont la productivité est bien meilleure grâce au respect des règles de biosécurité et au recours à des solutions génétiques de premier ordre. En 2033, la production de viande en Chine devrait s'approcher des 60 Mt pour la filière porcine et pourrait dépasser 25 Mt pour la filière avicole et 8 Mt pour la filière bovine.

La part de l'Australie dans la production totale de viande en Asie développée et de l'Est est bien plus faible et les ressources du pays se prêtent mieux à la production de viande bovine, qui représente près de la moitié de la production nationale. L'Australie contribue ainsi à hauteur de 20 % à la production de viande bovine de la région. La hausse prévue de 15 % de la production de viande bovine australienne d'ici à 2033 devrait représenter 27 % de l'augmentation de cette production au niveau régional.

La part de l'Asie développée et de l'Est dans la production halieutique et aquacole mondiale est proche de 40 %, la Chine y contribuant pour plus de 90 %. La croissance de cette production est portée, Chine en tête, par l'aquaculture, secteur qui devrait représenter 83 % de la production halieutique et aquacole chinoise en 2033. Compte tenu du durcissement des exigences réglementaires pour favoriser le développement de pratiques durables, cette croissance devrait toutefois ralentir.

Les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) imputables à l'agriculture devraient augmenter de 2.3 % dans la région d'ici à 2033, principalement tirées par la production végétale, dont les émissions pourraient augmenter de 5.3 % alors que celles de la production animale devraient diminuer (de moins de 0.1 %). Malgré ces hausses, la tendance à la baisse des GES par rapport à la valeur unitaire de la production agricole, halieutique et aquacole devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent. Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 5.3 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient baisser de 3.9 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.1.3. Consommation

Une plus grande stabilité nutritionnelle en Chine stimule les préférences de la demande régionale

L'Asie de l'Est a connu une nette amélioration de sa sécurité alimentaire et l'impact des bouleversements récents n'a pas été aussi fort que dans d'autres régions. Bien que la pandémie de COVID-19 ait eu des effets sur le comportement des consommateurs et les chaînes d'approvisionnement agricoles, la solidité du PIB de la Chine et les mesures de soutien des revenus mises en place dans les pays développés ont permis de limiter les risques d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire (modérée ou grave) s'est légèrement aggravée en 2020, avant de diminuer rapidement et de se stabiliser à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la pandémie, et ceci malgré le ralentissement de la croissance des revenus. Dans le même temps, la disponibilité totale en calories a augmenté de manière régulière et devrait atteindre 3 300 kcal par personne et par jour d'ici à 2033. Parmi les régions présentées dans ce chapitre, l'Asie développée et de l'Est se classe à ce titre au troisième rang, seules l'Amérique du Nord et l'Europe faisant mieux. Cela traduit des niveaux de revenu des habitants généralement élevés dans la plupart des pays de ces régions. Si l'on tient compte du gaspillage estimé des ménages, l'apport calorique total devrait toutefois s'établir à moins de 2 850 kcal par personne et par jour. D'après les estimations, le cumul du gaspillage et des pertes alimentaires dans la région se situerait 9 % sous la moyenne mondiale. Le gaspillage concerne en premier lieu les produits végétaux, en particulier les céréales qui représentent plus de la moitié des produits gaspillés, ainsi que les produits périssables tels que les fruits et les légumes frais, dont la consommation dans la région est très élevée (Graphique 2.2). D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément aux cibles des ODD, l'apport calorique dans la région pourrait croître de 2.6 % par rapport au niveau de référence et le nombre de personnes sous-alimentées dans la région pourrait diminuer de 14 %, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait augmenter de 6.2 % par rapport à son niveau moyen de la période de référence 2021-23.

Seule région dont la population devrait diminuer d'ici à 2033, l'Asie développée et de l'Est se distingue par des pyramides des âges singulières, qui pourraient avoir une incidence sur l'évolution de la demande. En Corée et au Japon, le taux de dépendance liée à l'âge est déjà élevé et devrait encore augmenter (UN DESA, 2024[1]). Il est communément admis que le vieillissement de la population aura un effet d'atténuation de la croissance globale de la consommation alimentaire. En Chine, l'augmentation de la dépendance liée à l'âge s'accompagne d'une urbanisation rapide, ce qui devrait aboutir à une plus forte consommation d'aliments prêts à l'emploi, de sucres et de matières grasses, bien qu'à un rythme beaucoup plus lent que par le passé. La consommation de sucre est celle qui, parmi tous les groupes d'aliments, devrait augmenter le plus. La consommation d'huile végétale, dont le niveau en valeur absolue est déjà élevé, connaît une croissance ralentie ; elle devrait être supérieure à 26 kg par habitant en 2033, et ainsi dépasser la moyenne mondiale de 65 %.

Compte tenu des niveaux de revenu et de développement généralement élevés et de la maturité des marchés dans la plupart des pays de la région, les changements dans la composition du régime alimentaire sont limités. Même en Chine, où de tels changements ont été rapides dans le passé, une croissance plus faible des revenus devrait ralentir considérablement le rythme de changement. D'ici à 2033, la hausse de la consommation par habitant de produits à base de sucre devrait s'établir à 17 %, tandis que celle de produits halieutiques et aquacoles, de produits laitiers et de viande devrait être respectivement de 13 %, 12 % et 7 %. La consommation d'aliments de base devrait, quant à elle, augmenter de moins de 0.5 %.

La disponibilité en protéines devrait également augmenter, la Chine étant le pays de la région où la croissance de cette disponibilité, de 40 % supérieure à la croissance mondiale, devrait être la plus forte, comme elle l'est d'ailleurs déjà aujourd'hui. C'est une hausse de 10 g par personne et par jour qui est attendue d'ici à 2033, et elle proviendra pour près de 42 % de produits d'origine végétale, pour 31 % de la viande et pour 17 % de produits halieutiques et aquacoles. Une hausse plus limitée est par ailleurs prévue en Corée (2.8 g par personne et par jour) et en Australie (2.9 g par personne et par an), tandis que c'est une diminution qui devrait être observée au Japon et une relative stabilité en Nouvelle-Zélande.

La région, Chine en tête, représente un peu plus du quart de la consommation mondiale d'aliments pour animaux. D'ici à 2033, l'utilisation de produits d'alimentation animale devrait augmenter de 10 % sous l'effet conjugué de la croissance de la production de viande, notamment en Chine, d'une intensification des pratiques d'alimentation animale liée à la modernisation des systèmes de production, et d'une optimisation de l'alimentation dans les élevages intensifs de porcs et de volailles. Les systèmes de production à grande échelle et à vocation purement commerciale, de plus en plus répandus en Chine, font un usage plus intensif des aliments pour animaux que les petits producteurs aux méthodes plus traditionnelles, mais les exploitations dont l'environnement est contrôlé et qui appliquent des solutions génétiques améliorées peuvent se prévaloir de taux de conversion alimentaire bien meilleurs. Malgré ces gains d'efficacité, l'intensification de l'alimentation animale s'accompagne d'une croissance de la consommation des aliments pour animaux qui devrait rester supérieure à la croissance de la production de viande en Chine au cours de la période couverte par les *Perspectives*, mais l'écart devrait se réduire de manière significative par rapport à la dernière décennie.

Le maïs et le tourteau protéique restent les ingrédients de base de la plupart des prémélanges et représentent près de 70 % des composants de l'ensemble des aliments pour animaux. Au cours de la prochaine décennie, l'utilisation dans la région de ces ingrédients dans les aliments pour animaux devrait croître de 12 % pour le maïs et de 14 % pour le tourteau protéique.

La consommation d'éthanol de la Chine représente 80 % de la consommation régionale, qui elle-même représente environ 10 % de la consommation mondiale. Alors que la production d'éthanol n'est pas suffisamment encouragée, que les stocks de ce produit sont réduits et que la demande d'aliments pour animaux augmente, le taux d'incorporation en Chine devrait passer de 1.6 % pendant la période de référence à 2.5 % en 2033, bien en deçà de l'objectif ambitieux de 10 %. Cette hausse se traduira par une

croissance de 10 % de la consommation d'éthanol entre la période de référence (2021-23) et 2033. La part de la Chine dans la consommation mondiale s'élèvera alors à 7.4 %.

2.1.4. Échanges

Un groupe hétéroclite d'importateurs et d'exportateurs nets

Parmi les régions présentées dans ce chapitre, l'Asie développée et de l'Est se classe deuxième des régions importatrices nettes et devrait se hisser à la première place d'ici à 2033. Le déficit continue de se creuser, mais à un rythme nettement plus lent que par le passé. Il s'explique par la présence de grands pays importateurs en Asie de l'Est, au premier rang desquels la Chine, présence qui occulte celle d'exportateurs nets dans la région Océanie. Les principaux produits importés en Asie de l'Est sont le soja, le maïs, le blé, l'orge, le sorgho, la viande et l'huile végétale. L'Océanie, quant à elle, est exportatrice nette de blé, d'orge, de colza, de produits laitiers, de viande et de sucre.

La valeur nette des importations de la région devrait augmenter de 11 % entre la période de référence (2021-23) et 2033. Cette hausse correspondra pour environ 85 % aux importations chinoises et en grande partie aux importations de maïs et de soja destinées à son industrie croissante d'aliments pour animaux. Alors que la production de viande ne cesse de se développer et de s'intensifier en Chine, les importations de maïs et de soja, principalement en provenance du Brésil et des États-Unis, devraient augmenter respectivement de 1.4 % et 0.8 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Compte tenu de cette hausse, la Chine devrait représenter 61 % des importations mondiales de soja et 13 % des importations mondiales de maïs en 2033. Les exportations de soja des États-Unis vers la Chine pourraient, au moins à court terme, être perturbées par la réduction du trafic dans le canal de Panama en raison de la baisse du niveau de l'eau dans le contexte actuel de sécheresse. L'augmentation de la production de viande entraîne également une baisse de la dépendance vis-à-vis des pays exportateurs, ce qui devrait se traduire par un recul de 17 % des importations au cours de la décennie 2024-33. Ces tendances rendent compte à la fois des ressources dont dispose la Chine, des efforts engagés pour se rapprocher de l'autosuffisance en matière de produits carnés ainsi qu'à la politique de relance qui a fait suite à l'épizootie de peste porcine africaine et qui a conduit à l'intensification rapide de l'industrie de viande porcine et à des investissements en faveur d'un renforcement de la production avicole. La diminution des importations de viande porte donc en grande partie sur les importations de viande de porc et de viande de volaille, les importations de viande bovine devant quant à elles continuer de croître au cours des dix prochaines années, à un rythme de 1.3 % par an. L'Australie, géographiquement bien située et l'un des cinq principaux fournisseurs actuels de la Chine en viande bovine, devrait pouvoir satisfaire une large part de cette demande supplémentaire.

Au cours de la période couverte par les *Perspectives*, les exportations nettes de la région devraient connaître une hausse de 13 %, dont les deux tiers seront attribuables à la Chine et près d'un tiers à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande réunies. La hausse des exportations chinoises repose principalement sur les produits halieutiques et aquacoles, et celle des exportations australiennes et néo-zélandaises sur la viande, le sucre, les légumineuses et les produits laitiers. L'Océanie est une région bien connue pour ses exportations d'autres produits, mais celles-ci devraient marquer un fléchissement au cours de la prochaine décennie. Les exportations de blé australien, du fait d'une production en déclin, devraient baisser de 9 %, mais continueront de représenter 10 % des exportations mondiales de cette céréale, et l'importance du pays en tant que fournisseur est un élément à considérer dans le contexte de la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Malgré sa faible superficie, la Nouvelle-Zélande représente respectivement 30 % et 23 % des exportations mondiales de viande ovine et de produits laitiers. Alors que la superficie de ses pâturages se réduit de plus en plus et devrait encore diminuer au cours de la période couverte par les *Perspectives*, les exportations de produits laitiers devraient croître de seulement 6 % et les exportations de viande ovine pourraient légèrement reculer. La part de la Nouvelle-Zélande dans les exportations mondiales devrait ainsi décroître pour ces deux catégories de produits.

Graphique 2.1. La Chine et son influence majeure sur la croissance de la production agricole, halieutique et aquacole dans la région de l'Asie développée et de l'Est

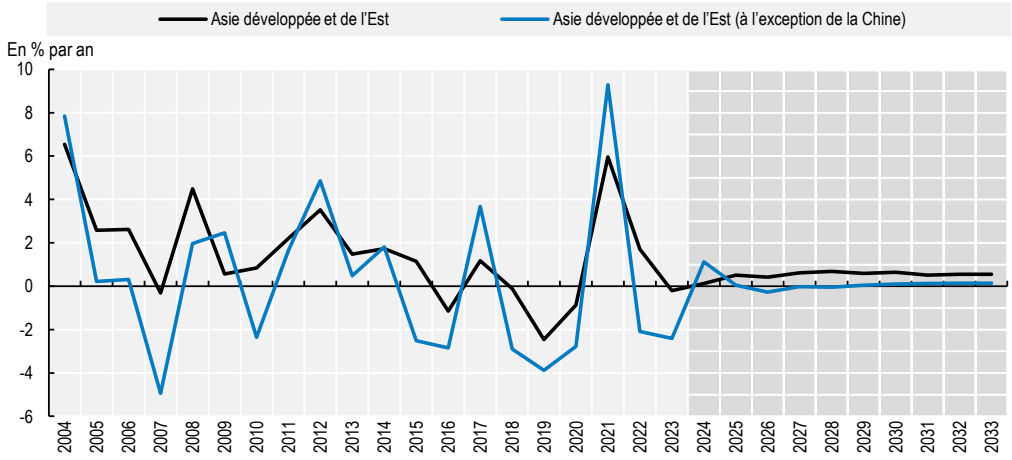

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.
Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur la valeur de la production agricole, https://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Graphique 2.2. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires dans les pays développés et en Asie de l'Est en termes de calories et de protéines, 2021-2023

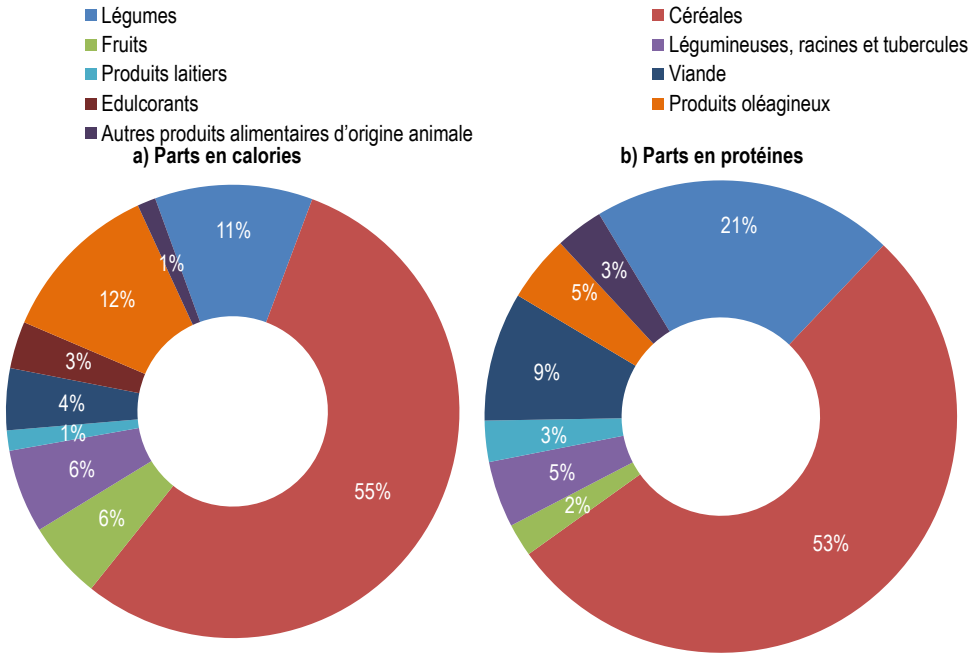

Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/e9z4nm

Graphique 2.3. Changement d'affectation des terres et production animale en Asie développée et de l'Est

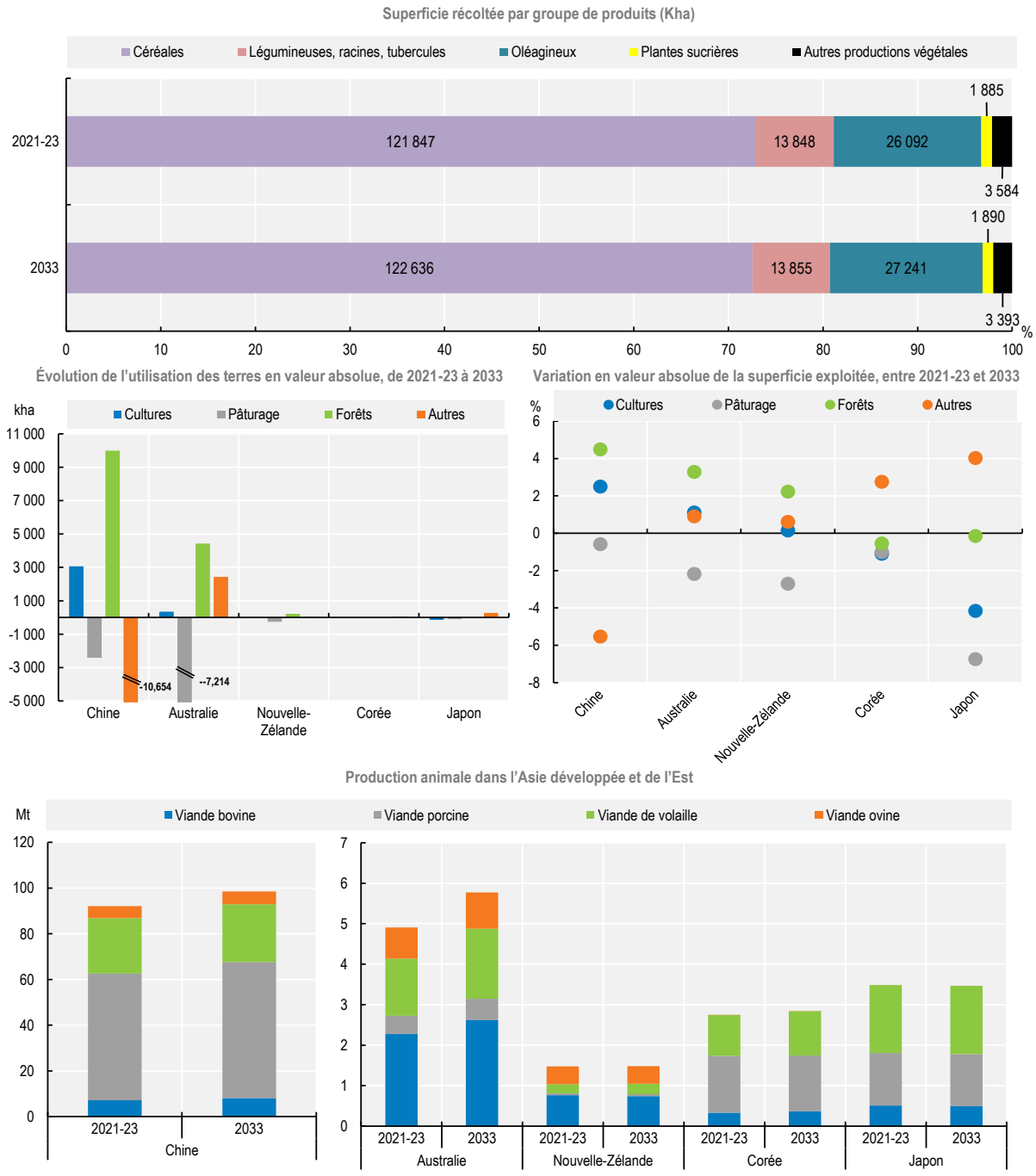

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/bup1n0

Graphique 2.4. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Asie développée et de l'Est

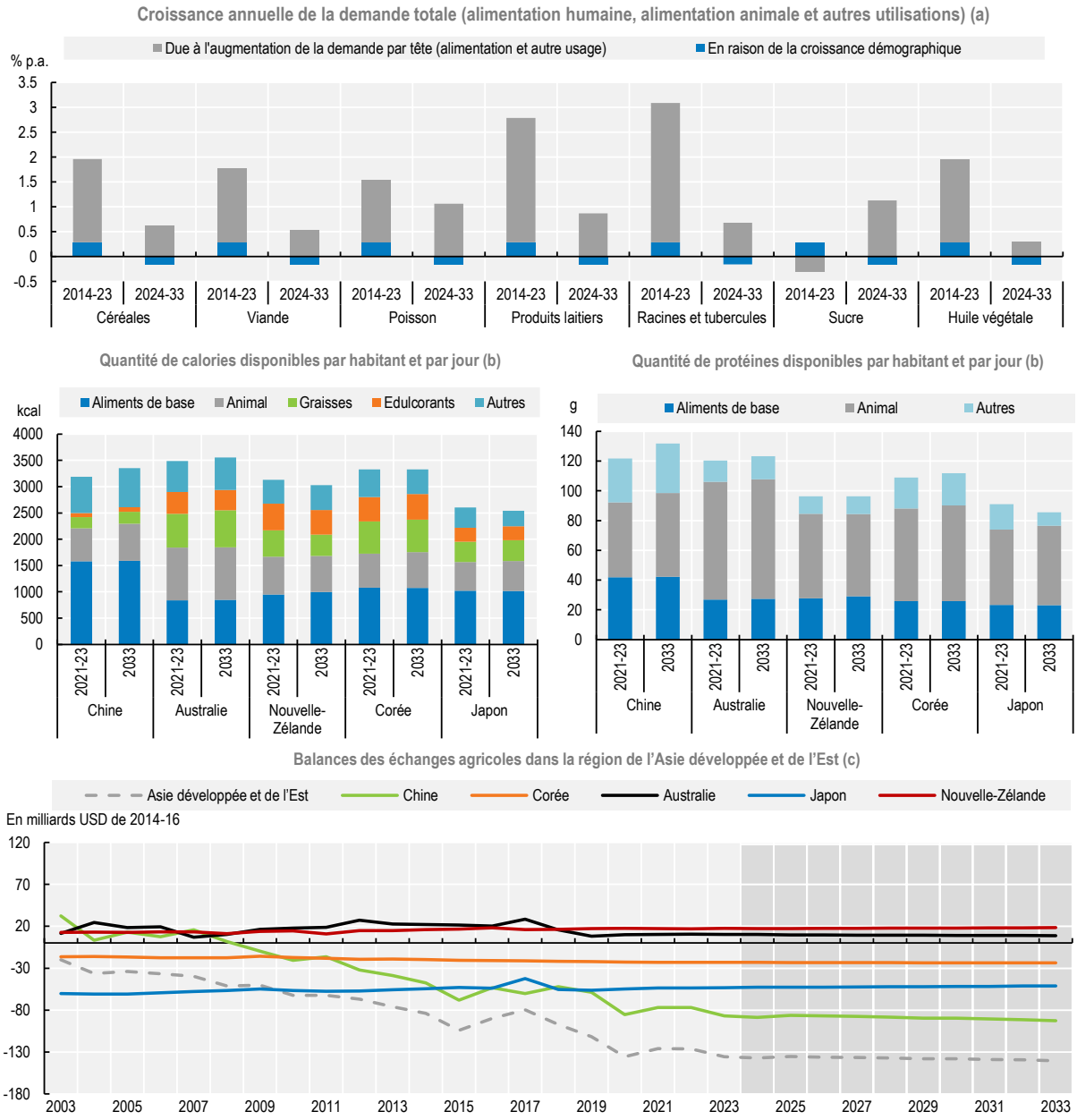

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/hl0ro3

Tableau 2.1. Indicateurs régionaux : Asie développée et de l'Est

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	1 571 213	1 632 941	1 608 552	-1.49	0.29	-0.16
PIB par habitant[1] (kUSD)	10.03	14.02	19.20	36.98	3.22	2.77
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	818.3	889.6	941.1	5.79	0.47	0.58
Valeur nette de la production végétale[3]	415.1	446.9	461.9	3.37	0.59	0.42
Valeur nette de la production animale[3]	232.3	242.9	254.3	4.69	-0.05	0.31
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	170.8	199.8	224.8	12.53	0.82	1.23
Quantité produite (kt)						
Céréales	554 321	637 787	668 797	4.86	0.91	0.56
Légumineuses	7 384	9 156	10 194	11.34	3.08	0.75
Racines et tubercules	40 843	54 000	57 548	6.57	3.24	0.26
Oléagineux[4]	44 402	63 507	69 553	9.52	4.77	0.64
Viande	92 111	104 731	112 102	7.04	0.85	0.44
Produits laitiers[5]	9 195	10 551	11 482	8.83	1.36	0.62
Produits halieutiques et aquacoles	60 758	71 734	80 778	12.61	0.97	1.23
Sucre	17 622	14 318	15 597	8.93	-0.99	0.97
Huile végétale	22 832	31 570	35 903	13.73	2.18	0.79
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	1 462	3 268	3 452	5.63	9.90	-1.03
Éthanol	9 198	10 756	11 937	10.99	0.68	0.98
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	931 796	906 817	900 103	-0.74	0.01	-0.07
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	159 845	160 118	163 380	2.04	0.03	0.18
Superficie totale des pâturages[7]	771 952	746 698	736 723	-1.34	0.00	-0.12
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	961	834	853	2.31	-1.55	0.26
Imputables à la production végétale	458	355	374	5.28	-2.77	0.50
Imputables à la production animale	487	464	464	-0.05	-0.53	0.06
Demande et sécurité alimentaire						
Consommation quotidienne de calories alimentaires par habitant[8] (kcal)	2 909	3 151	3 296	4.59	0.79	0.28
Consommation quotidienne de protéines alimentaires par habitant[8] (g)	105.0	118.8	127.5	7.35	1.38	0.46
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	156.2	162.0	162.9	0.52	0.58	0.01
Viande	40.6	45.8	49.0	7.04	1.73	0.54
Produits laitiers[5]	4.4	5.2	5.6	8.99	2.85	0.83
Produits halieutiques et aquacoles	37.0	43.2	48.2	11.48	1.37	1.20
Sucre	11.5	11.5	12.9	12.32	-0.06	1.14
Huile végétale	20.5	24.3	26.1	7.24	1.35	0.32
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	- 68	- 129	- 140	8.61		
Valeur des exportations[3]	112	122	138	12.84	0.16	1.33
Valeur des importations[3]	180	251	278	10.66	2.71	0.82
Taux d'autosuffisance alimentaire (base calorique)[10]	86	82	81	-0.77	-0.36	0.03

Notes : 1. En USD constant de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.

Source : FAO (2024). Bases de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

2.2. Perspectives régionales : Asie du Sud et du Sud-Est

2.2.1. Contexte

Une forte demande tirée par la croissance démographique et la hausse soutenue des revenus

L'Asie du Sud et du Sud-Est abrite 35 % de la population mondiale, ce qui en fait la région la plus peuplée de toutes celles présentées dans ce chapitre. Un peu plus de la moitié de ses 2.7 milliards d'habitants se trouvent en Inde. Ses terres agricoles (575 Mha) ne représentent toutefois que 12 % de la superficie agricole mondiale, ce qui correspond à une superficie moyenne de 0.2 ha par habitant, soit un tiers seulement de la moyenne mondiale (0.6 ha). Avec une croissance démographique estimée à 10 % d'ici à 2033, la pression sur les ressources devrait s'accroître, renforçant ainsi la nécessité de favoriser toujours plus les gains de productivité, facteurs indissociables de la croissance passée. Compte tenu de la pression qui pèse actuellement sur les ressources de la région, le développement de la productivité ne pourra pas s'affranchir des contraintes de durabilité.

La région comprend un ensemble de pays très hétérogènes, tant du point de vue du niveau de revenu que de celui du développement. Le revenu moyen s'élève à 3 273 USD par habitant, soit le deuxième le plus faible parmi les régions présentées dans ce chapitre, seul le revenu moyen en Afrique subsaharienne lui étant inférieur. Cette moyenne masque cependant de fortes disparités puisque le revenu varie de 1 350 USD par habitant dans les pays les moins développés, à 12 488 USD par habitant en Malaisie et plus de 60 000 USD par habitant à Singapour. L'urbanisation progresse lentement dans toute la région et le pourcentage de la population vivant en zone urbaine devrait dépasser les 47 % en 2033, contre 41 % en moyenne en 2021-23.

Estimée à près de 4 % par an au cours de la prochaine décennie, la hausse du revenu par habitant devrait dépasser celle de toutes les autres régions. La croissance des revenus s'est montrée particulièrement résiliente, comme en témoigne le rebond observé après la récession liée à la pandémie de COVID-19, et les résultats se sont révélés solides en résistant à l'épreuve des crises provoquées par la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la hausse des coûts de l'énergie et le resserrement des politiques monétaires mondiales visant à enrayer la forte inflation. Dans plusieurs pays disposant de réserves énergétiques ou de stocks de produits, le rebond initial a été favorisé par l'élévation des prix des produits, tendance qui s'est depuis inversée.

Sous l'effet de la forte croissance économique, la part moyenne de l'alimentation dans le budget des ménages de la région a chuté à moins de 17 %. Toutefois, dans les pays les moins développés de la région, cette part peut atteindre jusqu'à 27 %[2]. Dans ces pays, où les consommateurs consacrent déjà une part plus élevée de leur budget à l'alimentation, le taux d'inflation élevé (près de 10 % en moyenne entre 2021 et 2023, avec un pic à 11 % en 2022) peut avoir de graves conséquences sur la sécurité alimentaire. Ce risque s'est matérialisé en 2021 en Asie du Sud-Est, où une hausse de la prévalence de l'insécurité alimentaire, modérée ou grave, a été observée. Même si la situation s'est depuis légèrement améliorée grâce à la croissance soutenue des revenus, la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation en Asie du Sud et du Sud-Est demeure nettement supérieure au niveau prépandémique.

Compte tenu de la croissance démographique, de l'urbanisation et de la hausse du pouvoir d'achat, la demande en produits alimentaires devrait continuer d'augmenter fortement. Il est cependant plus difficile de prévoir l'évolution des préférences des consommateurs, en particulier en matière de produits d'origine animale. L'urbanisation s'accompagne généralement d'une consommation accrue de produits de plus grande valeur et d'aliments transformés et prêts à l'emploi, mais une grande partie de la population est végétarienne (en particulier en Inde) ou opposée à la consommation de viande porcine. Par conséquent, même si les régimes alimentaires varient au sein de la région et que la demande de produits carnés augmente rapidement dans certains pays, il est possible que l'évolution du régime alimentaire de l'Asie du Sud et du Sud-Est se distingue de celle des autres régions.

La région présente une balance commerciale faiblement excédentaire qui traduit, entre autres, la présence de plusieurs grands importateurs et exportateurs de produits agricoles et alimentaires. L'Asie du Sud-Est est considérée comme un acteur de premier plan dans de nombreuses chaînes de valeur mondiales, notamment dans le domaine des produits halieutiques et aquacoles, du manioc, des huiles végétales et des produits transformés qui en sont dérivés.[3] À l'heure actuelle, la sous-région exporte environ un tiers de sa production agricole, halieutique et aquacole, le riz et les huiles végétales représentant respectivement une part de marché de 82 % et 61 % à l'échelle mondiale. Cette performance commerciale pourrait être compromise par les difficultés d'acheminement des marchandises via la mer Rouge. Le canal de Suez est l'axe commercial le plus court reliant l'Asie du Sud-Est à l'Europe, et les autres voies maritimes permettant d'éviter les perturbations actuelles représentent un allongement de la durée de transport et un surcoût important.

La région fait face à des difficultés majeures pour accroître de façon durable sa productivité et stimuler l'innovation, en raison notamment du manque de ressources, du changement climatique et de la forte croissance démographique. Elle représente toujours, en dépit des progrès accomplis, près d'un tiers de la population mondiale souffrant de sous-alimentation. Pour continuer à renforcer la sécurité alimentaire, il est nécessaire que la hausse des revenus se poursuive, alors même que le contexte géopolitique de plus en plus fragmenté et une augmentation du coût des échanges se traduisent par un environnement international moins favorable. Par conséquent, la nature et la portée des dispositifs d'intervention à mettre en œuvre sur les marchés intérieurs ainsi que leur incidence sur les échanges commerciaux internationaux figurent parmi les principales questions que les pouvoirs publics doivent examiner.

2.2.2. Production

Des gains de productivité durables sont indispensables pour contrebalancer l'insuffisance des ressources

L'Asie du Sud et du Sud-Est se classe au deuxième rang mondial pour la valeur totale de sa production agricole, halieutique et aquacole, après l'Asie développée et de l'Est. Avec un taux de croissance de 1.8 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*, la région est l'une des plus dynamiques et devrait représenter, d'ici à 2033, la part la plus importante de la croissance de la production mondiale. Près de la moitié de la valeur de sa production agricole provient de la production végétale, mais cette part diminue puisque la croissance de la production animale est plus rapide.

Malgré une augmentation de seulement 3.5 % de la superficie agricole qui lui est consacrée, la production végétale devrait progresser de 17 % entre la période de référence 2021-23 et 2033. Cette hausse souligne l'accélération de la croissance de la valeur produite par hectare, conséquence de l'intensification des pratiques de production, d'une évolution du panachage des cultures et d'une amélioration de la productivité. L'augmentation de 17 % du taux d'épandage d'engrais, en partie favorisée par la normalisation des prix après les records de 2022, contribuera aux gains de productivité attendus.

La région contribue pour une part importante à la production mondiale de divers produits alimentaires tels que le riz, le blé, l'huile végétale, les légumineuses et le sucre. Cette part devrait rester stable pour les légumineuses et l'huile végétale, et s'accroître pour tous les autres produits. La production de céréales de la région se concentre principalement en Inde, en Indonésie, au Pakistan et dans des PMA tels que le Bangladesh, le Cambodge et le Myanmar, l'Inde représentant à elle seule la moitié de la production, contre 15 % pour les PMA. L'Inde est également le pays qui porte l'essentiel de la croissance de la production, en particulier à hauteur de 80 % pour le blé et de 45 % pour le riz. La croissance de la production de blé en Inde devrait résulter d'une augmentation de 7 % de la superficie dédiée à cette culture, tandis que la croissance de la production de riz sera presque exclusivement liée à une hausse des rendements. Les PMA devraient également contribuer à hauteur de 27 % à la croissance de la production de riz grâce à une légère expansion (3.3 %) de la superficie des rizières d'ici à 2033 et à une hausse des rendements de 1.5 % par an au cours de la décennie.

La prédominance du poids de l'Inde concerne également le sucre, le pays assurant près de 60 % de la production régionale. Toutefois, cette part devrait baisser, car la croissance de 1.9 % par an attendue en Thaïlande devrait permettre à ce pays de voir sa contribution à la production régionale passer de 17 % pendant la période de référence 2021-23 à 21 % en 2033. Cette augmentation de la part de la Thaïlande s'appuiera principalement sur des gains de productivité, puisqu'elle résultera, entre la période de référence et 2033, d'une hausse des rendements de 24 % et d'un accroissement de la superficie des cultures de canne à sucre de seulement 5 %. L'amélioration des variétés et des méthodes d'extraction devrait contribuer aux gains de productivité.

Grâce à la Malaisie et à l'Indonésie, l'Asie du Sud et du Sud-Est contribue à hauteur de 44 % à la production mondiale d'huile végétale et à hauteur de 88 % à la production mondiale d'huile de palme. Le secteur de l'huile de palme est confronté à des difficultés croissantes, notamment en raison des inquiétudes relatives à sa durabilité et d'un rejet de plus en plus fort des consommateurs, en particulier dans les pays à revenu élevé. Dans ce contexte, et compte tenu également de l'exposition du secteur aux effets préjudiciables du changement climatique, des nombreuses perturbations d'origine météorologique survenues ces dernières années, des contraintes de mobilité de la main-d'œuvre et des coûts de financement élevés, le renouvellement des plantations d'huile de palme vieillissantes a été limité. Cette régénération serait pourtant indispensable pour favoriser la hausse de rendement de manière à soutenir la croissance de la production. Si les conditions restent semblables à la situation de référence, la production d'huile de palme dans la région ne devrait croître que de 0.7 % par an, contre près de 3 % par an au cours de la dernière décennie. Les trois quarts de la production supplémentaire attendue devraient provenir d'Indonésie.

D'ici à 2033, la valeur de la production animale dans la région devrait augmenter de 38 %, portant la part de ce secteur dans la valeur ajoutée agricole totale à plus de 30 %, contre seulement 27 % pendant la période de référence 2021-23. Cette croissance est soutenue par la hausse de la production de produits laitiers, principalement en Inde et au Pakistan, d'où est issue plus de 90 % de la production régionale. L'augmentation de 38 % de la production laitière résultera à la fois d'un accroissement de 23 % du nombre de têtes et d'une augmentation de 13 % du rendement par vache laitière de 13 %. L'expansion du cheptel indien contribuera aux deux tiers à celle du cheptel régional.

La croissance de la production de viande est dominée par la production de volaille, qui représentait déjà la moitié de la production totale de viande dans la région au cours de la période de référence, et qui était à l'origine de 55 % de la croissance de ce secteur. La croissance sera due en grande partie aux améliorations génétiques et à l'intensification de l'alimentation animale. La production de viande porcine est peu développée dans la région et se concentre surtout au Viet Nam et en Thaïlande. Le Viet Nam a surmonté les effets dévastateurs de l'épizootie de peste porcine africaine qu'il a subis en 2018, et une croissance de 3.6 % par an lui permettra d'assurer la moitié de la croissance de la production régionale de viande porcine d'ici à 2033. La production régionale de viande bovine devrait quant à elle augmenter de 2 % par an, et la part cumulée de l'Inde et du Pakistan dans cette production devrait rester de 70 % jusqu'en 2033.

La production halieutique et aquacole représente 22 % de la production agricole totale, taux plus élevé que dans la plupart des autres régions. Toutefois, avec une croissance de 12 % à l'horizon 2033, sa progression est la plus faible parmi les trois sous-secteurs de l'agriculture, d'où une réduction progressive de sa part relative. Le secteur de la pêche enregistre une croissance faible en raison des ressources limitées, et a été dépassé en 2023 par l'aquaculture qui, à l'inverse, a fortement progressé. L'aquaculture devrait représenter 54 % de la production totale en 2033, avec une croissance ramenée de 5 % par an au cours de la dernière décennie à 2 % par an. Cette évolution reflète l'importance accrue de la durabilité dans les considérations politiques.

Entre la période de référence 2021-23 et 2033, les émissions directes totales de GES imputables à l'agriculture devraient s'accroître de 7.2 % sous l'effet conjugué des activités de production animale et

végétale. Tandis que les émissions liées à la production végétale progresseront de 7.3 %, celles dues à l'élevage, sous l'effet d'un accroissement du cheptel régional de ruminants, augmenteront de 0.6 % par an, rythme légèrement plus faible qu'au cours de la dernière décennie. En 2033, 29 % des émissions mondiales de GES liées à l'agriculture seront imputables à l'Asie du Sud et du Sud-Est, soit plus que la part des émissions de n'importe quelle autre région, et également légèrement plus que ce que ce taux régional a été au cours de la période de référence (28 %). Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 4.8 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient n'augmenter que de 0.5 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.2.3. Consommation

Les préférences des consommateurs de la région sont diversifiées, mais le poids de l'Inde sur la consommation régionale reste dominant.

Après d'importantes avancées en matière de sécurité alimentaire, la conjugaison de la baisse des revenus pendant la pandémie de COVID-19 et de la forte inflation des produits alimentaires au moment même où les revenus repartaient à la hausse a fortement pesé sur l'accessibilité financière au sein de la région. Par conséquent, malgré quelques progrès modestes en 2022, la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation est restée nettement au-dessus du niveau prépandémique. Portée par une solide croissance des revenus et par une baisse du prix des produits agricoles, l'amélioration de la disponibilité en calories devrait s'accélérer. Elle devrait ainsi, d'ici à 2033, augmenter de 270 kcal par personne et par jour, pour dépasser le seuil de 2 800 kcal, qui est inférieur de 5 % à la moyenne mondiale. En intégrant le gaspillage domestique, elle devrait s'établir à 2 455 kcal par personne et par jour. Le gaspillage et les pertes alimentaires sont relativement élevés en Asie du Sud et du Sud-Est, puisqu'on estime qu'ils sont de 22 % supérieurs à la moyenne mondiale. Les céréales représentent plus de la moitié du gaspillage et des pertes de calories, ce qui est un indicateur de leur prépondérance dans le panier alimentaire moyen, contre 12 % pour les autres produits végétaux tels que les fruits et légumes (Graphique 2.6). D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément aux cibles des ODD, et d'après le scénario des *Perspectives*, l'apport calorique dans la région pourrait croître de 6.2 % par rapport au niveau de référence, et le nombre de personnes sous-alimentées dans la région pourrait diminuer de 24 %, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait augmenter de 14.6 % par rapport à son niveau moyen de la période de référence 2021-23 et le nombre de personnes sous-alimentées dans la région diminuerait de 165 millions.

Sous l'effet conjugué d'un pouvoir d'achat accru et d'une urbanisation lente mais continue, les habitudes alimentaires devraient théoriquement évoluer vers un régime incluant davantage de produits caloriques et riches en nutriments (Reardon et al., 2014[2]; Law, Fraser and Piracha, 2020[3]). Toutefois, le contenu du panier moyen reflétera aussi les préférences des consommateurs, préférences quelque peu atypiques puisqu'une part importante de la population de la région est végétarienne. La croissance de l'apport calorique repose ainsi sur un mix de céréales, de produits laitiers, d'huile végétale, de sucre et de légumineuses, et dans une moindre mesure de viande.

Les céréales représentent encore 53 % des calories disponibles à la consommation dans la région. Toutefois, bien que cette catégorie de produits reste populaire, comme en témoigne l'augmentation attendue de la consommation de blé (1.1 % par an et par personne) et de riz (0.2 % par an et par personne), une lente diversification est à prévoir. Dans plusieurs pays tels que le Viet Nam, l'Iran et la Thaïlande, la consommation de riz par habitant diminuera au profit du blé. En outre, d'ici à 2033, la part

des céréales dans la consommation totale de calories devrait diminuer et s'établir à 52 %, tandis que la contribution des produits laitiers, des huiles végétales ainsi que des fruits et légumes devrait augmenter légèrement.

L'apport protéique moyen dans la région reste très inférieur à la moyenne mondiale, mais avec des gains de 9 g par personne et par jour d'ici à 2033, l'écart ne devrait plus être que d'environ 14 %. Cette évolution s'explique par une consommation accrue de produits laitiers et de protéines d'origine végétale, mais également par une augmentation, certes plus modeste, de la consommation de viande. La consommation régionale de produits laitiers par habitant est déjà 16 % plus élevée que la moyenne mondiale et cet écart devrait augmenter pour atteindre 35 % en 2033. Ce constat est quelque peu faussé par le poids de l'Inde, où les produits laitiers et les légumineuses représentent respectivement 27 % et 15 % des protéines supplémentaires consommées. La part de la viande dans l'apport protéique supplémentaire sera en revanche plus élevée en Malaisie (84 %), au Viet Nam (62 %), aux Philippines (49 %) et en Indonésie (28 %). Particulièrement basse dans la région, la consommation de viande ne représentait que 33 % de la moyenne mondiale au cours de la période de référence 2021-23, mais devrait croître pour atteindre 40 % d'ici à 2033. Au niveau régional, la volaille représentera plus de la moitié de la consommation supplémentaire de viande, même si la croissance au Viet Nam et en Thaïlande sera surtout portée par la croissance de la consommation de la viande porcine.

L'Asie du Sud et du Sud-Est représente 16 % de la consommation mondiale d'aliments pour animaux, la part de l'Indonésie et du Viet Nam étant significative, même si le poids de l'Inde reste dominant. Soutenue par l'accroissement des cheptels et par l'intensification de l'alimentation animale aussi bien dans le secteur de la viande que dans celui des produits laitiers, la consommation de ces aliments devrait augmenter de 25 % entre la période de référence 2021-23 et 2033. L'évolution des pratiques de production, des technologies et de la génétique, associée à la part croissante de la volaille dans la production de viande, devrait permettre d'obtenir des taux de conversion alimentaire bien meilleurs. Cela se traduira par une croissance de la consommation des aliments pour animaux plus lente que celle de la production de viande et de lait. D'ici à 2033, l'utilisation de maïs et de tourteau protéique, principaux ingrédients des aliments pour animaux, devrait augmenter de 31 % et 26 % respectivement, ce qui correspond à une hausse cumulée de 57 %.

L'Asie du Sud et du Sud-Est est une région fortement consommatrice de biocarburants ; elle compte respectivement pour 8 % et 23 % de la consommation mondiale d'éthanol et de biodiesel. D'ici à 2033, la région devrait également jouer un rôle majeur dans la croissance de la consommation mondiale d'éthanol et de biodiesel, sa contribution à cette croissance étant estimée à 35 % et 39 % respectivement. Dans le cas de l'éthanol, cette hausse reflétera en grande partie l'augmentation de la consommation de l'Inde, où l'éthanol de canne à sucre devrait jouer un rôle déterminant pour atteindre un taux d'incorporation de 15 % en 2025 et de 17 % en 2033. La croissance de la consommation de biodiesel en Asie du Sud et du Sud-Est sera quant à elle portée par une augmentation de la demande du secteur du transport et par les applications industrielles. La Thaïlande a fixé des objectifs d'incorporation dans le cadre de son plan de développement des énergies alternatives et il est prévu que le taux d'incorporation appliqué par l'Indonésie se maintienne au-dessus de son objectif ambitieux de 30 %. La consommation de biodiesel en Indonésie devrait de ce fait augmenter de 56 % au cours de la période couverte par les *Perspectives*, et représentera alors plus de 80 % de la consommation supplémentaire de biodiesel de la région, contribuant ainsi à réduire sa dépendance aux importations de combustibles fossiles. Cette augmentation conduira également à rediriger la production domestique d'huile de palme vers le marché du biodiesel, offrant à ce produit un marché régulier et une stabilité des prix susceptibles de relancer les investissements en faveur du renouvellement des plantations.

2.2.4. Échanges

Le déclin des exportations indiennes entraîne la région sur la voie d'un déficit de la balance commerciale

L'évolution des échanges commerciaux de l'Asie du Sud et du Sud-Est devrait être telle que la balance commerciale passera d'une situation légèrement excédentaire au cours de la période de référence à une situation déficitaire en 2029. Cette évolution traduira dans une large mesure l'évolution de la balance commerciale indienne. En effet, alors que le pays a longtemps été le plus grand exportateur net de la région, son excédent commercial en 2033 ne devrait plus représenter que 22 % de ce qu'il était pendant la période de référence, soit moins que l'excédent de l'Indonésie et de la Thaïlande. L'Asie du Sud-Est devrait conserver un excédent modeste mais stable, alors que les importations nettes continueront de croître dans les PMA et les autres pays en développement. La conséquence de ces évolutions à l'échelle régionale sera donc un déficit commercial, qui représentera en 2033 près de 60 % de l'excédent observé pendant la période de référence 2021-23.

Au cours des dix prochaines années, les exportations nettes totales de la région devraient diminuer de 6.5 %. Les principaux produits exportés sont l'huile végétale, le riz, les fruits et le sucre. La Malaisie et l'Indonésie sont les premiers exportateurs d'huile végétale de la région et les plus gros exportateurs mondiaux d'huile de palme. Toutefois, avec une croissance de seulement 2.5 % au cours de la prochaine décennie, leur poids dans les exportations mondiales devrait s'amoindrir. Au contraire, les exportations de riz et de sucre devraient croître rapidement, à un rythme de 2.8 % et 2.2 % respectivement par an, ce qui fera passer la part de la région dans les exportations mondiales en 2033 à 86 % pour le riz et à 27 % pour le sucre. Plus de la moitié des exportations de riz supplémentaires proviendront de la production des PMA tels que le Myanmar et le Cambodge, contre 25 % pour la Thaïlande et 12 % pour le Viet Nam. La croissance des exportations de sucre résultera quant à elle presque exclusivement de la croissance de la production thaïlandaise. La région représente actuellement plus du quart des exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles, mais cette part devrait diminuer en raison d'une forte hausse de la demande intérieure.

Bien qu'une part substantielle des échanges soient des échanges intrarégionaux, l'Asie du Sud et du Sud-Est est fortement exposée aux perturbations qui entravent le passage par les grandes voies de navigation, et notamment à celles qui résultent de la baisse du niveau de l'eau dans le canal de Panama et du danger que représente l'accès au canal de Suez en raison des tensions dans la région de la mer Rouge. Tant que ces tensions subsisteront, les cargos entre l'Asie du Sud-Est et l'Europe et l'Afrique du Nord devront contourner l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance, ce qui représente un allongement de la durée de transport et un surcoût important susceptibles de nuire au bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement.

La forte augmentation de la demande explique la dépendance accrue de la région aux importations, et le coût total des importations de produits alimentaires et agricoles devrait augmenter de 26 % entre la période de référence 2021-23 et 2033. Cette dépendance devrait s'accentuer pour la plupart des produits, de même que la part de la région dans les importations mondiales. Les importations de produits carnés et laitiers occupent une place relativement faible dans le volume global des importations, dominé par des produits tels que le blé, le maïs, le tourteau protéique, le soja, les fruits et le coton.

Graphique 2.5. Ralentissement de la hausse de la production agricole, halieutique et aquacole en Asie du Sud et du Sud-Est

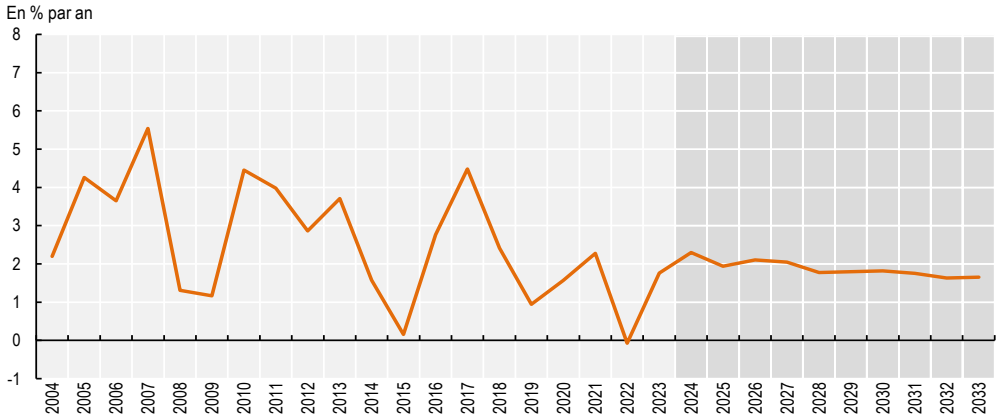

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.
Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Graphique 2.6. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Asie du Sud et du Sud-Est, exprimés en calories et protéines, 2021-23

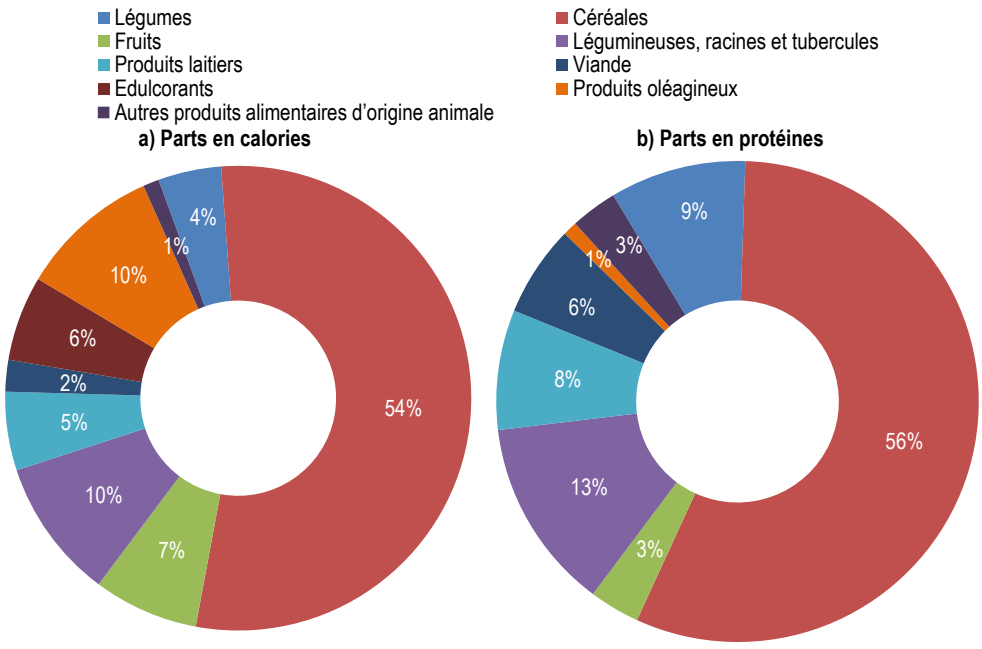

Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/ovnr4p

Graphique 2.7. Changement d'affectation des terres et production animale en Asie du Sud et du Sud-Est

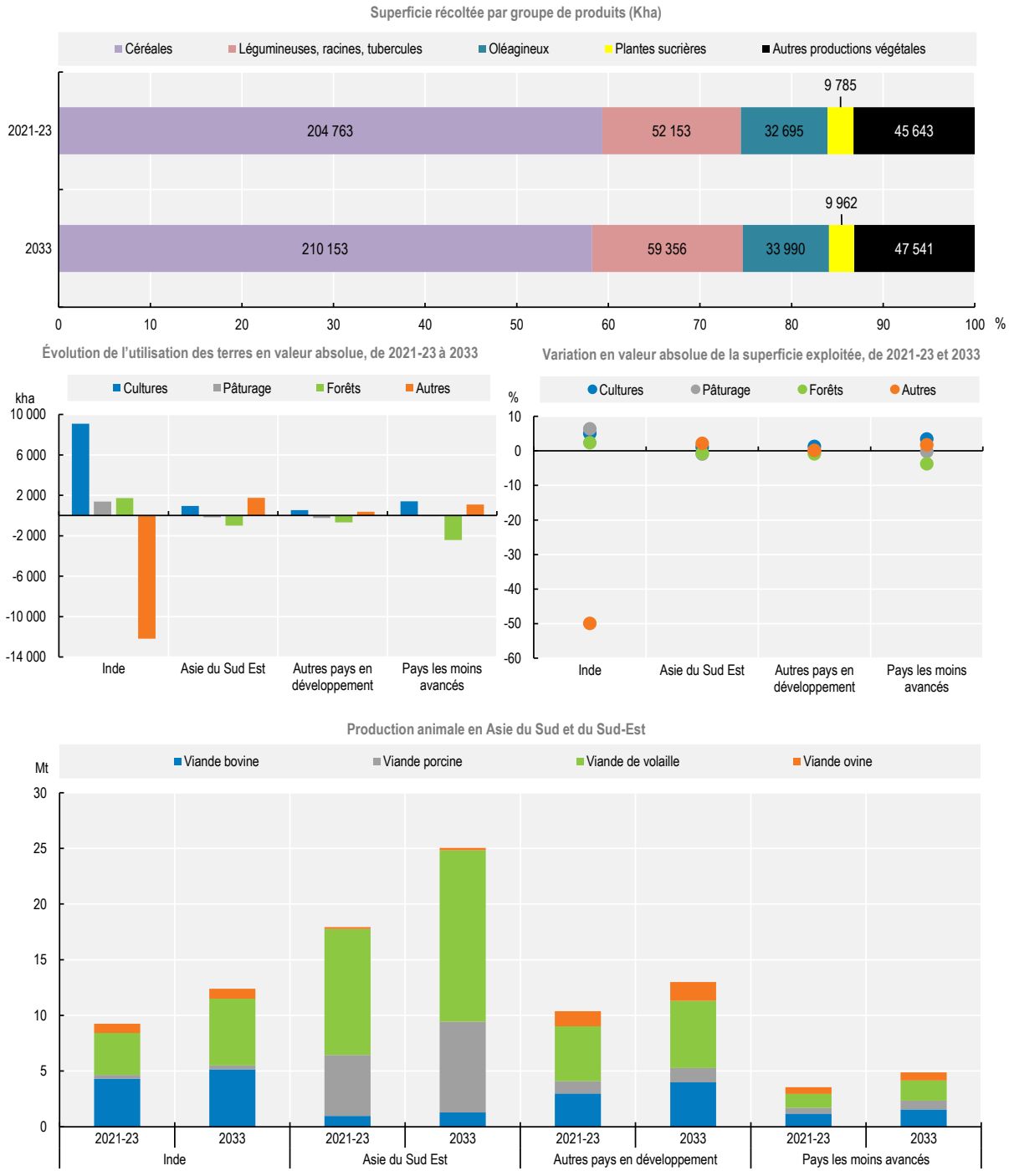

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/azcrnw

Graphique 2.8. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région Asie du Sud et du Sud-Est

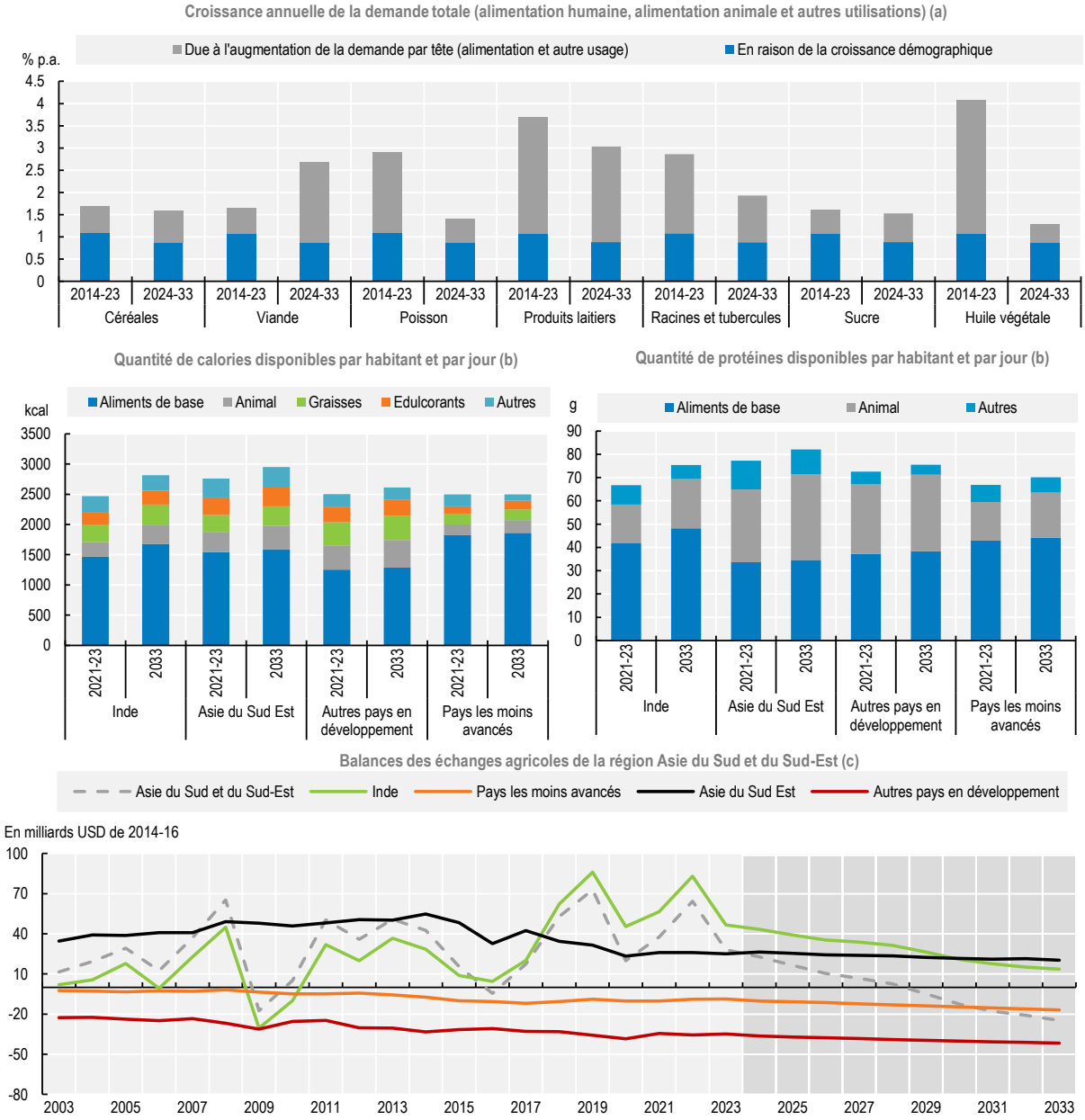

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/6pzl29

Tableau 2.2. Indicateurs régionaux : Asie du Sud et du Sud-Est

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	2 444 747	2 737 645	3 020 406	10.33	1.08	0.88
PIB par habitant[1] (kUSD)	2.43	3.27	4.96	51.57	2.63	3.89
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	602.3	734.3	894.7	21.85	1.94	1.84
Valeur nette de la production végétale[3]	338.8	377.1	442.3	17.29	1.31	1.40
Valeur nette de la production animale[3]	143.9	199.1	274.7	37.99	2.84	3.01
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	119.6	158.1	177.8	12.42	2.39	1.25
Quantité produite (kt)						
Céréales	516 668	592 977	697 216	17.58	1.72	1.51
Légumineuses	27 024	33 283	41 617	25.04	2.64	2.10
Racines et tubercules	40 956	54 609	70 018	28.22	2.83	2.04
Oléagineux[4]	31 384	39 194	45 026	14.88	4.58	1.35
Viande	32 329	41 110	55 318	34.56	1.70	2.65
Produits laitiers[5]	30 718	46 555	64 592	38.74	3.79	3.06
Produits halieutiques et aquacoles	42 475	57 208	65 316	14.17	2.67	1.26
Sucre	49 303	57 790	67 769	17.27	1.27	1.68
Huile végétale	73 401	99 186	110 363	11.27	2.97	0.80
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	4341.54	15485.34	23118.87	49.30	15.45	2.05
Éthanol	4 585	9 852	19 012	92.98	8.49	4.68
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	549 474	573 337	586 198	2.24	0.53	0.18
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	319 057	346 154	358 119	3.46	0.94	0.28
Superficie totale des pâturages[7]	230 417	227 183	228 079	0.39	-0.08	0.04
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	1 571	1 693	1 815	7.20	0.88	0.56
Imputables à la production végétale	657	679	728	7.27	0.59	0.53
Imputables à la production animale	895	993	1 063	7.00	1.05	0.57
Demande et sécurité alimentaire						
Consommation quotidienne de calories d'origine alimentaire par habitant[8] (kcal)	2 369	2 541	2 810	10.55	0.65	0.90
Consommation quotidienne de protéines d'origine alimentaire par habitant[8] (kcal)	62.1	69.9	78.6	12.45	1.1	1.2
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	169.0	171.3	186.4	8.86	0.23	0.66
Viande	8.6	9.3	11.3	21.54	0.18	1.72
Produits laitiers[5]	13.1	16.9	21.2	25.41	2.33	2.11
Produits halieutiques et aquacoles	14.7	17.4	18.7	7.46	1.23	0.58
Sucre	19.2	20.4	22.0	7.55	0.72	0.65
Huile végétale	8.2	9.7	10.6	9.45	0.87	0.75
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	46	43	-25	-157.24		
Valeur des exportations[3]	188	247	231	-6.54	3.07	-0.23
Valeur des importations[3]	142	204	256	25.55	2.16	2.12
Taux d'autosuffisance alimentaire (base calorique)[10]	102.5	97.6	95.1	-2.56	-0.14	-0.16

Notes : 1. En USD constant de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.

Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

2.3. Perspectives régionales : Afrique subsaharienne

2.3.1. Contexte

Assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance démographique reste un défi majeur

Vaste et contrastée, l'Afrique subsaharienne représente 19 % des terres agricoles mondiales, mais seulement 7 % de la valeur de la production agricole mondiale. Elle compte 1.1 milliard d'habitants, soit 14 % de la population mondiale, et se distingue par son profil démographique. Parmi les régions présentées dans ce chapitre, c'est celle dont la population est la plus jeune et dont la croissance démographique est la plus rapide. Son taux d'urbanisation est parmi les plus bas, seule l'Asie du Sud et du Sud-Est ayant un taux inférieur. L'Afrique subsaharienne devrait compter 1.5 milliard d'habitants en 2033, soit 17 % de la population mondiale. La moitié de sa population pourrait alors habiter dans des zones urbaines, contre 43 % pendant la période de référence 2021-23 et seulement 32 % il y a vingt ans. Parallèlement à cette tendance, son taux de croissance démographique est tel qu'elle est l'une des deux seules régions où la population rurale, en valeur absolue, continue d'augmenter.

Malgré des disparités entre les ressources des pays de la région, les économies sont généralement très dépendantes des secteurs de production liés à ces ressources, et notamment du pétrole, de l'exploitation minière et de l'agriculture. En moyenne, entre 2021 et 2023, l'agriculture, la foresterie, la pêche et l'aquaculture représentaient 10 % de la production économique régionale, mais cette part est nettement plus élevée dans certains pays moins développés, la Banque mondiale faisant état d'un taux de 21 % au Kenya, de 22 % au Malawi et de 36 % au Mali. Plus le poids de l'agriculture dans l'économie est élevé, plus les moyens de subsistance de la population sont exposés à la volatilité du secteur, mais une diversification de la production au-delà des seules cultures de sécurité alimentaire pourrait contribuer substantiellement à la génération de revenus et au développement économique. Le coût élevé des produits de base a contribué à la lente reprise économique après la récession due à la pandémie de COVID-19, mais cette dynamique a été freinée, d'autres bouleversements tels que la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la crise de l'énergie et la flambée du coût de la vie ayant fragilisé les économies et entraîné une hausse mondiale de l'inflation. Le resserrement des politiques financières et le ralentissement de la demande internationale ont entraîné la dépréciation de la devise de nombreux pays, ce qui a entretenu l'inflation et, dans certains cas, suscité des inquiétudes quant aux réserves de devises étrangères. Confrontée à la généralisation des difficultés budgétaires, la région dispose d'une marge de manœuvre limitée pour accélérer la reprise. À l'échelle régionale, la croissance du revenu par habitant était inférieure à 0.5 % en 2023 et devrait rester en dessous de 1 % en 2024. S'il est permis de penser que la croissance devrait profiter à moyen terme de l'amélioration du contexte mondial et du recul de l'inflation, la croissance démographique de la région est telle que le revenu par habitant ne devrait augmenter que de 0.9 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

Les niveaux de revenu moyen de l'Afrique subsaharienne sont déjà les plus faibles à l'échelle mondiale et les prévisions de croissance des revenus ne laissent pas entrevoir une réduction significative du retard. En 2033, le niveau moyen de revenu devrait atteindre 1 876 USD, en USD constant de 2010, soit toujours pas mieux que 14 % de la moyenne mondiale. Dans les pays les moins développés, tels que l'Éthiopie, l'écart est encore plus conséquent, avec un niveau de revenu qui devrait rester inférieur à 1 000 USD, à comparer au revenu de 8 687 USD attendu pour l'Afrique du Sud. Du fait de la faiblesse des revenus, les ménages d'Afrique subsaharienne consacrent une part plus élevée de leurs revenus à l'alimentation que ceux de toutes les autres régions présentées dans ce chapitre. L'alimentation représente en moyenne 23 % du budget des ménages, mais ce chiffre varie selon les pays ; la moyenne s'établit ainsi à 31 % dans les PMA de la région.[4] Cette prépondérance de l'alimentation dans la répartition des dépenses aggrave les effets préjudiciables des hausses de prix. Elle permet d'ailleurs de penser que, parmi les nombreuses secousses que le monde a connues, l'inflation moyenne de 15 % des produits alimentaires sur la période 2021-23 a eu un effet significatif sur l'augmentation de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire,

modérée ou grave, au cours des trois dernières années. Selon le rapport de le FAO sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (2023[4]), plus de 300 millions de personnes de la région ont été confrontées à une insécurité alimentaire grave en 2022, soit un tiers du nombre total de personnes touchées par ce problème à l'échelle mondiale. Avec la baisse actuelle du prix des produits agricoles, il est impératif que cette tendance à la détérioration de la sécurité alimentaire s'inverse. Ce processus nécessitera l'adoption d'une approche globale et la participation de nombreuses parties prenantes en vue de renforcer l'accessibilité financière dans la région.

Malgré un pouvoir d'achat et un apport calorique par habitant limités, la région abrite une population très nombreuse et sa part de la consommation mondiale, et de la consommation des aliments de base en particulier, est donc substantielle. Au cours de la période de référence 2021-23, la région a représenté 35 % de la consommation mondiale de racines et de tubercules et 13 % de celle de céréales. Malgré d'importants écarts entre les pays, le taux global d'autosuffisance de l'Afrique subsaharienne diminue pour la plupart des principaux produits alimentaires, le rythme de croissance de la production intérieure n'ayant pas suivi celui de la croissance démographique.

L'Afrique subsaharienne est une région riche en terres qui se caractérise par sa diversité agroécologique. Elle représente, à l'échelle mondiale, 16 % des terres cultivées et 20 % des pâturages. Le taux d'utilisation des terres est globalement élevé, mais les méthodes de production sont souvent moins intensives qu'ailleurs et l'agriculture reste encore largement une agriculture pluviale. Si la région est riche en terres dans son ensemble, d'importants écarts existent entre les pays, tant en matière de disponibilité des terres que de structure des exploitations agricoles. Dans certaines zones, il apparaît clairement que les exploitations de taille moyenne sont de plus en plus nombreuses (Jayne et al., 2016[5]), tandis que dans d'autres le secteur agricole doit s'adapter à un manque de terres et à la diminution de la taille des parcelles. Une grande partie des terres arables disponibles sont situées dans des zones isolées, d'où l'accès aux marchés et aux infrastructures est difficile. Cela contribue à accroître davantage le coût déjà élevé du transport et entraîne souvent d'importants écarts de prix entre les différents marchés ainsi qu'une extrême volatilité des prix au niveau local. Le recours à une agriculture pluviale faisant peu appel aux intrants, caractéristique des pratiques des petits producteurs de la région, nuit à la prévisibilité de la production et favorise cette volatilité. Ce schéma est particulièrement peu durable dans la perspective du changement climatique. Une telle volatilité est marquée ces dernières années : la sécheresse en Afrique orientale a créé des défis extrêmes en matière de sécurité alimentaire, la sécheresse liée à El Nino en Afrique australe en 2024 a considérablement réduit la production alimentaire dans la région, entraînant de fortes hausses de prix alors que les prix mondiaux étaient en baisse. Des pratiques de production résilientes au changement climatique seront essentielles pour améliorer la résilience et soutenir la croissance dans la région.

Dans un contexte marqué par la faiblesse persistante des revenus et par des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus imprévisibles, liés au changement climatique, les principaux défis que la région doit relever sont la lutte contre la faim et le renforcement de la sécurité alimentaire. Malgré quelques progrès et réussites ponctuels dans certains pays, le niveau de productivité reste résolument bas dans la plus grande partie de la région. Les échanges intrarégionaux pourraient être développés, mais une réduction des coûts associés est nécessaire pour que les produits puissent rester compétitifs. Dans un contexte de hausse attendue des importations régionales et sur fond de fragmentation croissante du marché mondial et de perturbation des systèmes logistiques, le meilleur moyen pour la région d'améliorer sa sécurité alimentaire consiste à renforcer durablement sa productivité, son accès au marché et l'efficacité des échanges intrarégionaux.

2.3.2. Production

Le rôle essentiel des gains de productivité face au ralentissement de l'expansion des terres exploitées

Au cours de la prochaine décennie, la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole devrait augmenter de 27 %, ce qui correspond à une hausse annuelle de 2.2 %. Plus lente que la croissance démographique attendue dans la région, cette évolution se traduira par la poursuite de la baisse de la valeur de la production par habitant, tendance observée depuis 2015 (Graphique 2.9). La production végétale représente 72 % de la valeur de la production agricole, proportion la plus importante parmi l'ensemble des régions présentées dans ce chapitre, et cette part relative devrait encore s'accroître légèrement d'ici à 2033 compte tenu du taux de croissance que devrait connaître la production. La croissance de moins de 1 % par an de la pêche et de l'aquaculture devrait au contraire entraîner un recul de ce secteur par rapport à la valeur de la production agricole totale, tandis que la production animale devrait augmenter de 2.2 % par an et se maintenir à 17 % de la production totale.

La superficie agricole totale ne devrait s'accroître que de manière marginale, avec une croissance de seulement 2 % entre la période de référence et 2033. Cette hausse représente une expansion réduite de moitié par rapport à ce qu'elle a été au cours de la précédente décennie, ralentissement notable alors que la région est reconnue comme étant riche en terres. Il est vrai que cette abondance de terres se concentre dans un petit nombre de pays (Chamberlin, Jayne and Headey, 2014[6]), beaucoup d'autres voyant le développement de leurs terres agricoles freiné par la fragmentation des parcelles, la dégradation des sols, les conflits, les conditions difficiles d'accès aux marchés et les usages concurrents tels que l'exploitation minière et la périurbanisation. Dans ce contexte d'expansion limitée de la superficie agricole, des pratiques de réaffectation sont parfois observées, à l'image de la réduction de 1.3 Mha de la superficie de pâturages pour permettre l'augmentation de 18 Mha de la superficie cultivée. Peu de changements sont à prévoir en matière de panachage des cultures, puisque le maïs, les autres céréales secondaires, les racines et les tubercules devraient représenter près de la moitié de la superficie cultivée en 2033. Pour ces différents produits, la part de l'Afrique subsaharienne dans la production mondiale devrait également augmenter. On prévoit ainsi que, en 2033, la région représentera 38 % de la production mondiale de racines et de tubercules, 8 % de celle de maïs et 16 % de celle des autres céréales secondaires. Le coton est également produit à grande échelle, en particulier dans les PMA qui représentent les deux tiers de la production régionale. Le Bénin et le Burkina Faso en sont de gros producteurs.

D'ici à 2033, la production végétale de l'Afrique subsaharienne devrait croître de près de 30 % et sa valeur réelle par unité de superficie cultivée de 2.3 % par an. Cette hausse, qui représente une accélération par rapport à l'évolution de la décennie précédente, sera le résultat des gains de productivité et de l'intensification de la production. La hausse prévue de la superficie récoltée est de 20 % plus élevée que celle de la superficie exploitée, ce qui laisse penser que la pratique de la double culture pourrait être plus largement appliquée. La double culture est largement pratiquée dans de nombreuses régions tropicales au régime pluvial bimodal, ainsi que dans les zones irriguées d'Afrique australe. Le développement de la culture du riz dans la région, notamment au Nigéria, devrait lui aussi bénéficier de la pratique de plus en plus courante des récoltes annuelles multiples. Malgré le fort potentiel que ses ressources offrent à la région, les rendements obtenus en l'Afrique subsaharienne restent très en deçà de ceux que l'on observe dans d'autres régions du monde. Dans presque tous les domaines de la production végétale, la croissance prévue pendant la période couverte par les *Perspectives* devrait permettre de réduire l'écart par rapport aux rendements moyens mondiaux. Il sera toutefois difficile de combler les écarts en raison du faible recours aux intrants, de la lente adoption des technologies des semences dans de nombreux pays et des infrastructures d'irrigation inadaptées. Cela exacerbe également la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes, les sécheresses et les inondations provoquant de fréquentes perturbations de la production alimentaire. Malgré la mise en œuvre à grande échelle de programmes de subvention visant à encourager l'utilisation d'engrais, la région reste au dernier rang mondial dans ce domaine. Au cours de la période couverte par les *Perspectives*, la pratique de l'épandage d'engrais devrait progresser de 19 %,

mais le taux d'application à l'hectare devrait rester inférieur à 20 % de la moyenne mondiale (Graphique 2.10). Les efforts visant à élever le taux d'épandage de la région se heurtent à des problèmes d'accessibilité financière, qui s'expliquent notamment par le coût des engrais importés et par les dépenses significatives de logistique qui s'y ajoutent. On prévoit néanmoins que, au fur et à mesure de l'évolution des méthodes de production, de l'amélioration des semences et de l'accroissement du taux d'épandage, les rendements augmenteront à un rythme de 1.6 % par an pour le maïs, 2 % par an pour les autres céréales secondaires, 1.5 % par an pour le riz et 1.2 % par an pour le coton.

La croissance de la production animale devrait être portée par les produits laitiers, avec une augmentation de 28 % de la production de lait d'ici à 2033. Cela correspond à 8.3 Mt de lait, à comparer à l'augmentation attendue de 3.3 Mt de viande. À l'heure actuelle, la viande bovine constitue la plus grande part de la production de viande, mais le secteur de la volaille devrait connaître une croissance plus rapide qui l'amènera à représenter 30 % de la viande supplémentaire produite d'ici à 2033, contre 38 % pour la viande bovine et 17 % pour la viande ovine. À quelques exceptions près, les systèmes de production actuels sont encore majoritairement extensifs, en particulier pour la viande bovine et ovine, mais également pour une grande partie des producteurs de viande de volaille, qui s'appuient sur des races indigènes mixtes. L'accroissement des cheptels devrait contribuer de manière significative à la croissance de la production de viande bovine et ovine, avec des hausses respectives de 12 % et 24 % d'ici à 2033. Le cheptel régional de chacune de ces deux espèces représentera une part de plus en plus importante du cheptel mondial, et les éleveurs feront largement appel au pacage alors que les zones de pâturage seront en léger recul. Ce type de bétail est souvent élevé dans des zones semi-arides qui sont impropres à la production végétale. Il s'agit donc de zones particulièrement exposées aux préjudices climatiques, comme en témoignent les pertes importantes liées à la sécheresse qui a frappé la corne de l'Afrique au cours des trois dernières années. On constate parallèlement que des élevages intensifs de pays tels que la Zambie, la Tanzanie, le Kenya, le Nigéria et le Malawi ont de plus en plus recours à des poulets de chair et à des poules pondeuses spécialisées, suivant ainsi la voie ouverte il y a quelque temps par l'Afrique de Sud. Les gains de productivité tirés de cette approche génétique contribueront substantiellement à la croissance de 28 % de la production de volaille au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

La production halieutique et aquacole ne représente que 11 % de la production agricole totale de la région et repose encore essentiellement sur la pêche de capture, majoritairement pratiquée dans les grands lacs intérieurs de la région. Au cours de la période de référence 2021-23, la pêche de capture représentait 91 % de la production halieutique et aquacole totale. Cette proportion ne devrait pas baisser en dessous de 90 % d'ici à 2033, car la croissance attendue de 2.2 % par an de l'aquaculture n'est pas de nature, en raison de la faible production actuelle, à modifier sensiblement la répartition des contributions. Compte tenu du caractère limité des ressources halieutiques, la pêche de capture connaît une croissance plus lente, de 0.7 % par an. Une part substantielle de l'aquaculture est également pratiquée dans les lacs d'eau douce de la région et il est donc particulièrement important que cette ressource naturelle fasse l'objet d'une gestion durable.

Les émissions directes de GES imputables à l'agriculture devraient augmenter de 10.3 % au cours des dix années à venir, en grande partie en raison de l'accroissement du cheptel de ruminants. Les émissions dues à l'élevage devraient augmenter de 1.1 % par an, contre seulement 0.3 % par an pour le secteur de la production végétale. En à 2033, l'Afrique subsaharienne devrait représenter 16 % des émissions mondiales liées à l'agriculture. Les Perspectives de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 4.0 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient augmenter de 3.1 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.3.3. Consommation

Une demande alimentaire est portée par la croissance démographique et un régime alimentaire peu diversifié

L'Afrique subsaharienne abrite la plus forte concentration de personnes pauvres et sous-alimentées au monde, et la disponibilité totale en calories par habitant est la plus faible parmi toutes les régions présentées dans ce chapitre. Au cours des dernières années, les problèmes d'insécurité alimentaire que connaissait déjà la région se sont aggravés sous l'effet de nombreux facteurs d'instabilité, et notamment des séquelles de la pandémie de COVID-19, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, de la poussée inflationniste, de la flambée des prix de l'énergie, de la hausse du coût de la vie, du lent redressement économique et de conflits dans plusieurs pays. Les problèmes de chaîne d'approvisionnement liés à la pandémie de COVID-19 et à la guerre ont été en grande partie résolus, mais la conjugaison de l'inflation persistante des produits alimentaires, souvent exacerbée par la dépréciation monétaire, et d'un relèvement économique difficile n'a pas permis d'éliminer les obstacles à l'accessibilité financière. Dans ce contexte, la disponibilité totale en calories de la région n'a cessé de décroître tout au long de la période de référence 2021-23. Cet indicateur devrait légèrement s'améliorer en 2024, mais les progrès seront encore lents et l'augmentation attendue de 75 kcal par personne et par jour d'ici à 2033 permettra seulement à l'apport calorique de la région d'atteindre 77 % de la moyenne mondiale. Par conséquent, la sécurité alimentaire et la sous-alimentation resteront probablement des enjeux majeurs, et la hausse des revenus, lorsqu'elle se produira, ne pourra donner lieu à une reprise durable que si la disponibilité des produits alimentaires est mieux assurée, si les stocks sont mieux gérés et si les produits sont plus accessibles et plus abordables.

Estimés par la FAO à 4 milliards USD par an, le gaspillage et les pertes alimentaires constituent un vrai défi pour l'Afrique subsaharienne. Selon les estimations, leur niveau global se situerait près de 41 % au-dessus de la moyenne mondiale, ce qui laisse penser que des investissements pour les réduire pourraient se traduire par une amélioration significative de l'apport calorique. D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément aux cibles des ODD et d'après le scénario des *Perspectives*, l'apport calorique dans la région pourrait croître de 10.1 % par rapport au niveau de référence et le nombre de personnes sous-alimentées dans la région pourrait diminuer de 31%, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Dans les PMA de la région, cette hausse atteindrait même 19 %. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait augmenter de 13.3 % dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et le nombre de personnes sous-alimentées diminuerait de 53 millions. Dans les PMA de la région, l'apport calorique pourrait augmenter de 16.6 % par rapport aux niveaux moyens de la période de référence 2021-23.

La croissance démographique et son influence sur l'augmentation de la demande régionale sont telles que, malgré une progression de seulement 3 % de la disponibilité totale en calories par habitant d'ici à 2033, l'Afrique subsaharienne sera l'une des régions où la croissance de la demande alimentaire sera la plus forte. Par conséquent, la part de la région dans la consommation totale de calories au niveau mondial devrait passer de 12 % pendant la période de référence 2021-23 à 14 % en 2033. Cette part est plus élevée pour les aliments de base, notamment le maïs, les racines et les tubercules, puisque leur contribution à l'apport calorique total est plus importante en Afrique subsaharienne que dans aucune autre région. Alors que la croissance démographique entraînera une forte augmentation de la consommation alimentaire, les hypothèses de base ne prévoient pas d'évolution significative du panier alimentaire, ni donc de la diversification de l'alimentation. La consommation de produits de base devrait connaître une croissance telle qu'ils représenteront toujours, en 2033, près de 70 % de l'apport calorique, comme pendant la période de référence (Graphique 2.13). La part du riz parmi les produits de base pourrait connaître une légère augmentation au détriment des autres céréales secondaires telles que le sorgho et le millet. Contrairement au sucre, dont la consommation par habitant devrait connaître une forte hausse

d'ici à 2033, la consommation de viande ne devrait augmenter que de manière marginale, de 0.4 % par an, tandis que la consommation de produits halieutiques et aquacoles, de produits laitiers et d'huile végétale devrait décliner légèrement. La consommation par habitant de ces différents produits est déjà la plus faible au monde et les prévisions permettent donc de penser que la diversification de l'alimentation en Afrique subsaharienne restera insuffisante au regard des normes internationales. La diversification de la production agricole pourrait contribuer à améliorer cette diversité alimentaire.

L'augmentation limitée de la consommation de viande et la baisse de la consommation par habitant de produits laitiers et de produits halieutiques et aquacoles freinent la croissance de l'apport protéique à l'échelle régionale. Porté par une légère hausse de la consommation de protéines d'origine végétale, l'apport protéique devrait augmenter de moins de 1 g par personne et par an d'ici à 2033 et restera ainsi au dernier rang mondial. La faible croissance de l'apport protéique nuit également à l'augmentation des apports en nutriments et micronutriments essentiels.

Compte tenu de la prédominance des systèmes de production extensifs, l'Afrique subsaharienne ne représente que 4 % de la consommation mondiale d'aliments pour animaux. Cette part relative ne devrait pas évoluer jusqu'en 2033 en dépit d'une augmentation de 30 % de la consommation régionale. Cette relative stabilité s'explique par le faible niveau de la consommation à laquelle le taux de croissance va s'appliquer. La hausse de la demande sera le résultat d'un accroissement des cheptels et de la probable intensification des élevages. Dans le cas particulier de la filière avicole, la demande d'aliments pour animaux augmente sous l'effet de la sélection de races améliorées et de l'adoption de systèmes de production faisant appel à une alimentation animale intensive. Dans les pays qui utilisent déjà les aliments pour animaux de manière intensive, le recours à des améliorations génétiques et l'augmentation progressive du taux de conversion alimentaire permettront de réduire la quantité d'aliments par tête. Ces tendances se compensent plus ou moins à l'échelle régionale et se traduiront par une augmentation plus rapide de la consommation d'aliments pour animaux que de la production de viande. Les céréales, en particulier le maïs, sont les principales matières premières utilisées dans les rations alimentaires pour animaux, mais dans une proportion inférieure à la moyenne mondiale, les racines et les tubercules constituant également une part significative des ingrédients. La part du tourteau protéique dans l'alimentation animale globale reste faible et ne représente que 55 % de la moyenne mondiale.

2.3.4. Échanges

Une dépendance aux importations de plus en plus forte et des accords commerciaux régionaux à la peine

Pour nourrir sa population qui va s'accroître rapidement, la région devra compléter sa production intérieure en s'appuyant de plus en plus sur les importations. À quelques rares exceptions près, la plupart des aliments de base produits dans la région sont destinés à la consommation intérieure et non à l'exportation, mais, pour de nombreux produits, la production intérieure n'est pas suffisante pour satisfaire la demande. Néanmoins, un grand nombre de pays tirent parti du contraste saisonnier avec l'hémisphère nord et de la compétitivité du coût de leur main-d'œuvre, ce qui leur permet d'être des exportateurs nets pour des produits frais de haute valeur.

Le déficit commercial de la région pour les principaux produits alimentaires devrait se creuser au cours de la prochaine décennie et, sur la base de prix de référence mondiaux constants, le coût global des importations devrait augmenter de 48 % d'ici à 2033. Dans plusieurs pays, l'augmentation de la dette ainsi que les contraintes liées à la balance des paiements et aux taux de change freinent déjà l'importation des produits alimentaires nécessaires. La région couvre en grande partie ses propres besoins en maïs, racines et tubercules, et la plus grande part du coût total des importations de produits alimentaires correspond à l'huile végétale et à des produits de base tels que le riz et le blé. Le taux d'autosuffisance alimentaire pour ces trois produits devrait baisser au cours de la prochaine décennie et les importations devraient augmenter de 36 % pour le blé, de 56 % pour le riz et de 27 % pour l'huile végétale. La guerre en cours a remis en cause la dépendance historique de nombreux pays de la région aux importations de blé russe et

ukrainien, et a conduit ces pays à s'approvisionner plus largement sur les marchés européen, canadien et américain.

Le coût élevé du transport et les dysfonctionnements logistiques font partie des principales difficultés qui s'ajoutent au poids du coût des importations. Au regard des différents indicateurs relatifs à l'efficacité des échanges, tels que les indices de la Banque mondiale caractérisant la performance logistique et la performance des ports à conteneurs, la région est mal classée. Les problèmes structurels qui existaient déjà ont été exacerbés par la désorganisation de la logistique mondiale au cours des dernières années. Ces perturbations ont été ravivées par les conflits qui compromettent le transit par la mer Noire et la mer Rouge, faisant craindre que la forte inflation des produits alimentaires dans la région ne se prolonge. Parallèlement à ces difficultés, la région subit les lourdes conséquences des retards dans les ports et/ou sur le trajet, et du renchérissement du transport des produits périssables de haute valeur qu'elle exporte.

Les fruits et légumes frais ainsi que les produits de haute valeur tels que le coton, le cacao, le thé et le café représentent la majeure partie des revenus tirés des exportations. Plus de 85 % de la production régionale de coton est destinée à l'export et les exportations de coton devraient augmenter de 7 % au cours de la prochaine décennie. La valeur réelle des exportations devrait augmenter de 26 % pour les fruits et de 41 % pour les légumes d'ici à 2033. La valeur totale des exportations agricoles de la région, exprimée en USD de 2014-16, devrait par conséquent croître de 20 % au cours de la prochaine décennie.

La création de chaînes de valeur régionales pour certains produits agricoles prioritaires fait partie de la stratégie de l'Union africaine pour favoriser la transformation du système agroalimentaire, améliorer la productivité et renforcer la filière agro-industrielle. L'approche suivie consiste à mettre les producteurs et les parcs agroalimentaires des zones excédentaires en relation avec les marchés et les zones déficitaires. La région place beaucoup d'espoir dans l'accord de création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), dont le succès devrait stimuler le commerce intrarégional. La mise en œuvre de l'accord est actuellement dans sa troisième année et offre de nombreuses possibilités. Le Forum économique mondial estime ainsi que sa réussite pourrait entraîner une hausse de plus de 50 % du commerce intrarégional, tandis que la CNUCED souligne que le projet de création d'un marché sans frontières d'une valeur de 3 000 milliards USD pourrait contribuer de façon déterminante à combattre la pauvreté et les inégalités, et à favoriser la croissance sur le continent.

L'accord a pour objectif de supprimer les droits de douane sur 90 % des lignes tarifaires, et une mise en place progressive est prévue sur dix ans pour les PMA et sur cinq ans pour les autres pays. Malgré les progrès accomplis, les autorités douanières de certains pays membres de l'Union africaine n'ont toujours pas ratifié le texte, ce qui empêche plusieurs organisations commerciales régionales d'appliquer les conditions préférentielles de l'accord, sauf lorsque des concessions sont possibles et permettent au cas par cas de s'en prévaloir. Par ailleurs, la réussite de l'accord dépendra en dernier lieu de sa capacité à lever les obstacles non tarifaires qui freinent considérablement les échanges dans la région, et à faire baisser les coûts élevés des échanges et de la logistique. L'accord prévoit une reconnaissance mutuelle des normes et des licences, l'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'instauration de conditions d'origine ainsi que la mise en place d'un système panafricain de paiement et de règlement qui devrait incontestablement profiter aux PME, autant de dispositions positives qui se heurtent à de nombreux obstacles non tarifaires difficiles à éliminer.

Graphique 2.9. Valeur nette de la production des secteurs agricole, halieutique et aquacole par habitant en Afrique subsaharienne

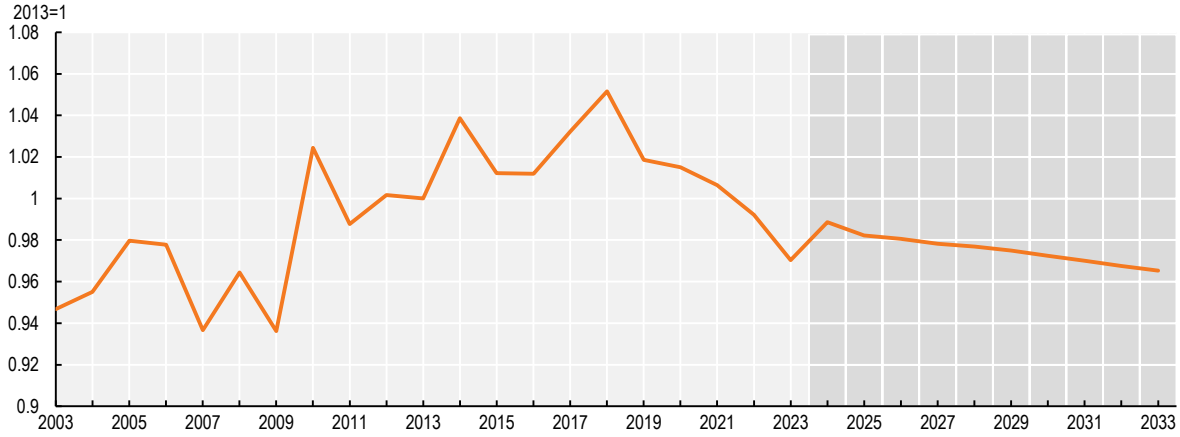

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.
Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Graphique 2.10. Faible emploi d'engrais par hectare de terre consacré à la production végétale en Afrique subsaharienne

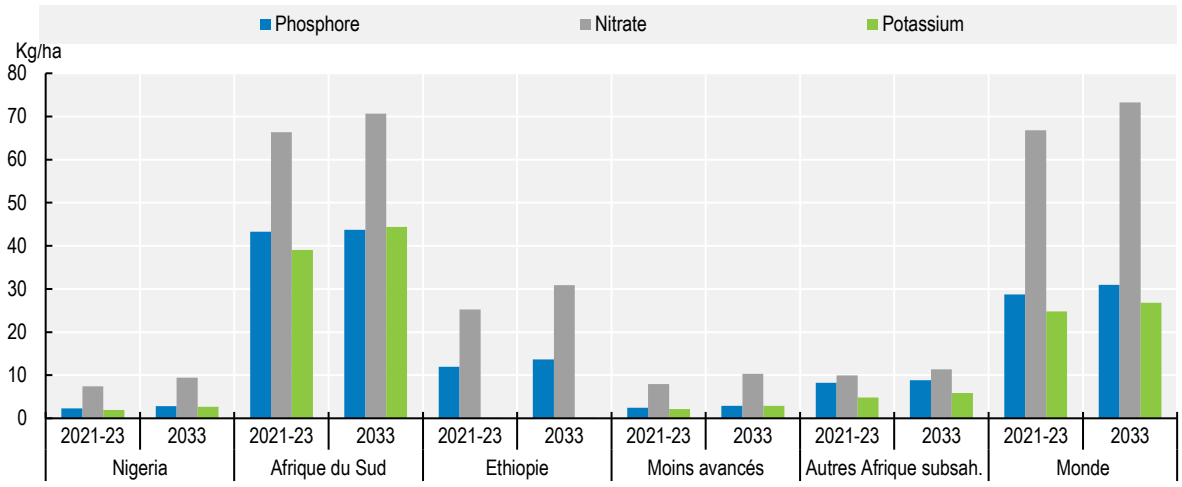

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/6ycte7

Graphique 2.11. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Afrique subsaharienne, exprimés en calories et protéines, 2021-2023

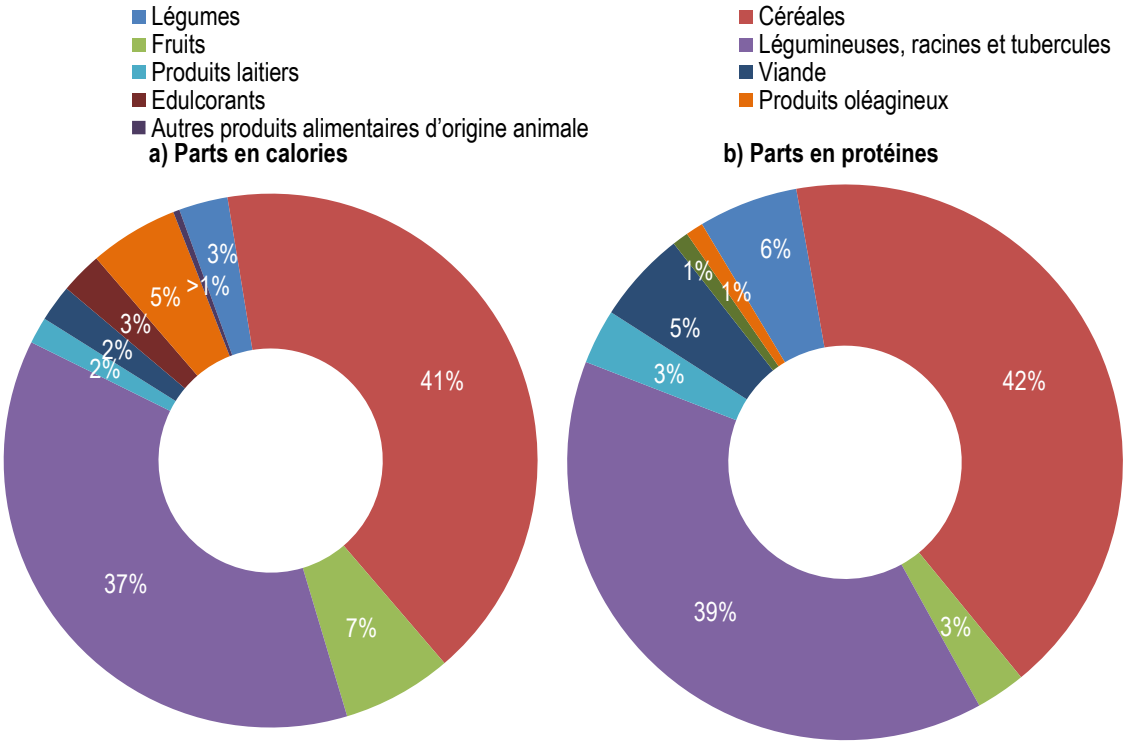

Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/5q2oup

Graphique 2.12. Changement d'affectation des terres et production animale en Afrique subsaharienne

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/uhdse7

Graphique 2.13. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Afrique subsaharienne

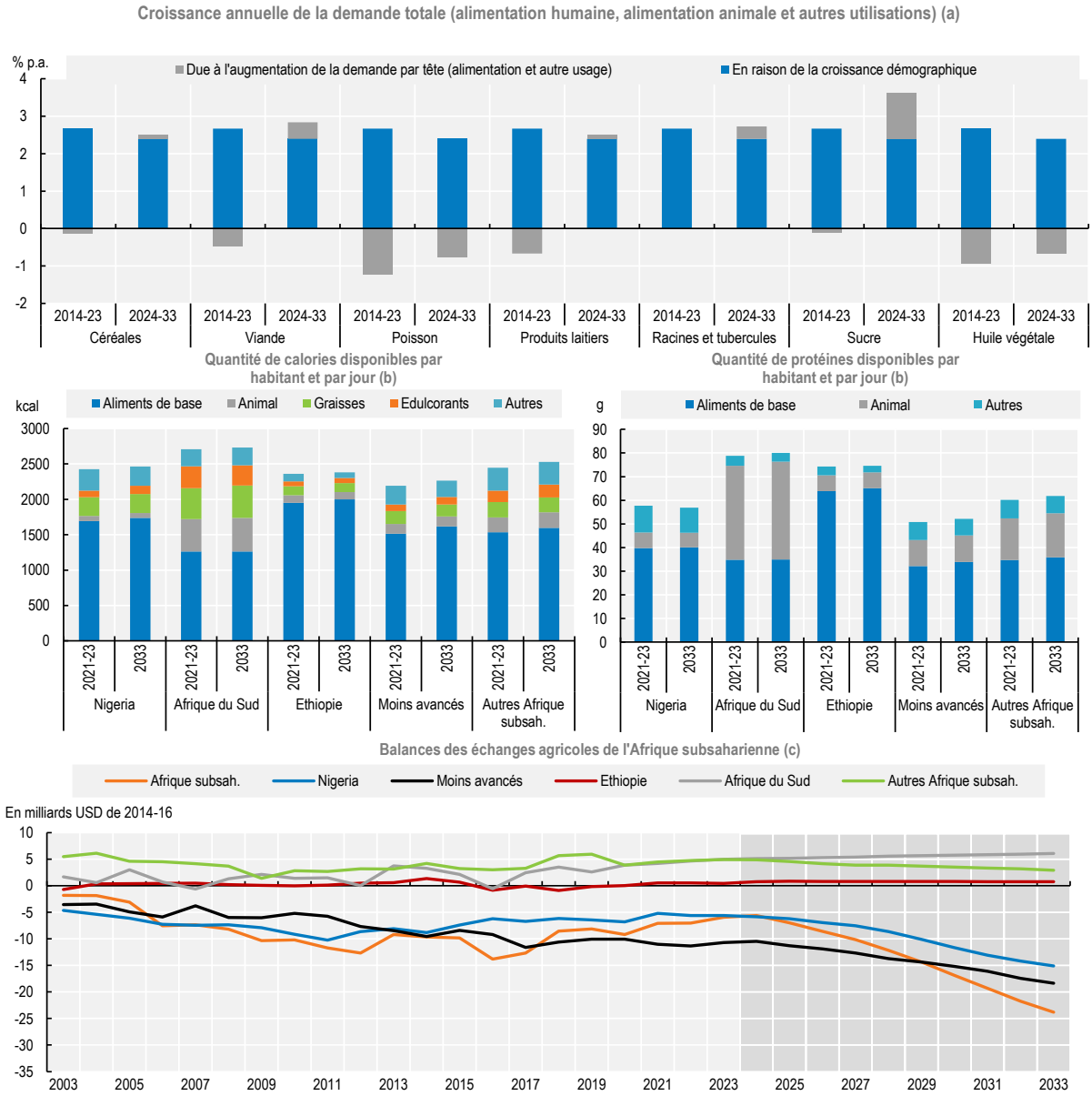

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/cimfwr

Tableau 2.3. Indicateurs régionaux : Afrique subsaharienne

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	881 501	1 150 610	1 497 070	30.11	2.67	2.40
PIB par habitant[1] (kUSD)	1.72	1.71	1.88	9.97	-0.53	0.88
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	158	205	261	26.94	2.13	2.15
Valeur nette de la production végétale[3]	110	147	190	29.87	2.18	2.33
Valeur nette de la production animale[3]	30	36	45	26.58	2.11	2.21
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	18	23	25	8.97	1.90	0.80
Quantité produite (kt)						
Céréales	122 116	159 850	208 606	30.50	2.65	1.94
Légumineuses	18 363	21 385	29 349	37.24	2.26	3.01
Racines et tubercules	64 601	85 803	117 094	36.47	2.62	2.69
Oléagineux[4]	9 915	14 756	17 027	15.39	4.06	1.21
Viande	10 972	13 520	16 871	24.79	2.00	2.26
Produits laitiers[5]	3 400	3 965	5 064	27.72	2.28	2.39
Produits halieutiques et aquacoles	6 556	8 349	9 195	10.13	2.12	0.80
Sucre	7 219	7 648	9 115	19.17	1.97	1.18
Huile végétale	6 006	8 239	9 157	11.14	3.33	0.89
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	0	0	0	-25.34	0.00	4.07
Éthanol	574	1 038	1 304	25.63	5.32	2.34
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	837 440	867 314	884 224	1.95	0.31	0.15
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	178 869	210 979	229 218	8.65	1.56	0.61
Superficie totale des pâturages[7]	658 571	656 335	655 006	-0.20	-0.07	-0.01
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	788	932	1 028	10.25	1.94	0.89
Imputables à la production végétale	232	231	239	3.46	0.77	0.27
Imputables à la production animale	554	699	786	12.49	2.34	1.09
Demande et sécurité alimentaire						
Consommation quotidienne de calories par habitant[8] (kcal)	2 319	2 321	2 396	3.23	-0.02	0.40
Consommation quotidienne de protéines par habitant[8] (g)	58.7	57.5	58.5	1.72	-0.25	0.32
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	176.4	178.7	188.0	5.21	-0.11	0.36
Viande	8.9	8.6	8.7	1.58	-0.47	0.37
Produits laitiers[5]	3.9	3.5	3.4	-1.39	-0.77	0.13
Produits halieutiques et aquacoles	9.5	8.6	8.1	-5.32	-0.81	-0.77
Sucre	9.9	10.0	11.3	12.67	0.07	1.15
Huile végétale	7.9	7.4	7.2	-2.41	-0.95	-0.19
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	-11	-7	-24	254.89		
Valeur des exportations[3]	35	50	61	20.17	2.96	1.55
Valeur des importations[3]	46	57	84	47.69	1.38	4.27
Taux d'autosuffisance alimentaire (base calorique)[10]	85.6	85.8	83.6	-2.61	0.36	-0.39

Notes : 1. En USD constant de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.

Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

2.4. Perspectives régionales : Proche-Orient et Afrique du Nord

2.4.1. Contexte

Un manque de ressources entraînant une dépendance croissante aux importations

La région Proche-Orient et Afrique du Nord[5] comprend un ensemble de pays aux profils socioéconomiques et aux niveaux de revenu hétérogènes. Un grand nombre d'entre eux connaissent des difficultés similaires en ce qui concerne l'environnement de la production agricole et la fragilité du stock de ressources naturelles. Moins de 5 % de la superficie totale des terres est considérée comme arable et la plupart des pays sont confrontés à des pénuries d'eau, conséquence de ressources hydriques limitées. Dans plusieurs pays, la situation à cet égard est dramatique. En 2020, 19 États arabes sur 22 se trouvaient en dessous du seuil de rareté des ressources en eau renouvelables et 13 d'entre eux étaient même en dessous du seuil absolu de rareté des ressources en eau (UN WWDR, 2022[7]). Le caractère aride de la région et son stock limité de ressources naturelles en font l'une des régions du monde les plus exposées aux effets négatifs du changement climatique, et la résilience climatique fait l'objet de politiques et d'investissements spécifiques.

Les performances économiques de la région ont été fortement affectées par les différents bouleversements mondiaux survenus depuis 2020. La région, qui comprend à la fois des PMA, des pays à revenu intermédiaire et des pays à revenu élevé, compte également dans le Golfe de nombreux pays exportateurs de pétrole. Les économies de cette catégorie de pays sont fortement liées aux marchés de l'énergie. La guerre de la Russie contre l'Ukraine et les perturbations qu'elle a entraînées sur les marchés de l'énergie ont exposé ces économies à une volatilité accrue, tandis que de nombreux autres pays ont été touchés par des conflits au sein même de la région. Après la récession de 2020 provoquée par la pandémie de COVID-19, la région a connu une reprise modeste. La hausse des prix de l'énergie en 2022 a redynamisé la relance, mais la persistance des conflits, la diminution de la production de pétrole et le resserrement des politiques monétaires ont rapidement conduit à un nouveau ralentissement en 2023. Les perspectives à moyen terme demeurent extrêmement incertaines. Alors que la poursuite de la baisse de l'inflation pourrait contribuer à l'amélioration de l'environnement international, la persistance ou l'escalade de la guerre à Gaza et les perturbations actuelles du trafic en mer Rouge constituent des risques majeurs de détérioration. La croissance moyenne du revenu par habitant ne devrait pas dépasser 1.3 % par an au cours de la prochaine décennie, ce qui suscite des inquiétudes dans une région déjà largement frappée par l'insécurité alimentaire et où l'adoption d'un régime alimentaire sain n'est pas abordable pour plus de 40 % de la population (FAO, 2023[4]).

La demande alimentaire est également étroitement liée au taux de croissance démographique, qui devrait être de 1.6 % par an en moyenne jusqu'en 2033, soit le taux le plus élevé après l'Afrique subsaharienne. Cette croissance démographique portera la population de la région à plus de 530 millions d'habitants en 2033, dont les deux tiers devraient vivre en milieu urbain. Si les ressources financières de la population le permettent, il est probable que ce phénomène d'urbanisation stimule la consommation de produits de plus grande valeur, notamment de viande et de produits laitiers, mais aussi de produits prêts à l'emploi qui sont souvent très riches en huile végétale et en sucre. Il est à noter la croissance démographique et le taux d'urbanisation d'ici à 2033 pourraient également se traduire par la hausse du nombre absolu de personnes vivant en milieu rural.

Compte tenu du manque de ressources qui limite sa production agricole, la région fait partie, à l'échelle mondiale, des plus grands importateurs nets de produits alimentaires. Cette forte dépendance aux importations concerne la plupart des produits et expose la région aux éventuels dysfonctionnements des marchés mondiaux et des systèmes logistiques. Ces dysfonctionnements se sont multipliés ces dernières années à cause de la pandémie de COVID-19, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, de la crise du secteur de l'énergie que cette guerre a entraînée, et des conflits qui touchent les principaux axes maritimes de la mer Rouge et de la mer Noire. Alors que de nombreuses compagnies maritimes choisissent de ne

pas emprunter le canal de Suez, l'augmentation de la durée et du coût du transport qui en résulte risque d'entretenir la pression inflationniste et la crise du coût de la vie. Les produits alimentaires ont connu dans la région une inflation de près de 12 % entre 2021 et 2023, soit plus du double de l'inflation observée sur les cinq années précédentes (5.2 %). Dans un environnement caractérisé par une faible croissance des revenus, la persistance d'une forte inflation pèsera sur l'accessibilité financière des produits alimentaires de base dans les zones à faible revenu, et freinera l'adoption d'un régime alimentaire sain dans l'ensemble de la région. Avec des dépenses alimentaires qui, en moyenne, représentent environ 14 % du budget total des ménages et 31 % dans les PMA, la variation brutale des revenus et des prix peut avoir des répercussions importantes sur le bien-être.

La région étant particulièrement exposée aux aléas des échanges, des politiques ont été adoptées en vue de stimuler la production intérieure et de réduire la dépendance aux importations. Toutefois, bien qu'elles aient permis d'atténuer les risques, ces politiques ont également eu des effets indésirables, puisqu'elles ont limité la croissance en favorisant l'utilisation des rares ressources en eau pour la production de céréales plutôt que pour des cultures de plus haute valeur. Par conséquent, les ressources de la région qui étaient déjà limitées le sont davantage, et la hausse de la production de céréales s'est accompagnée d'une diminution de la disponibilité de produits frais de plus haute valeur. En utilisant les mêmes ressources, ces produits auraient pourtant pu favoriser la diversification du régime alimentaire et l'augmentation des revenus. Quoi qu'il en soit, face à l'ampleur des perturbations qui ont fragilisé le commerce et les systèmes logistiques mondiaux au cours des dernières années, les politiques d'atténuation des risques ont fait l'objet d'un intérêt accru. Alors que le changement climatique reste un enjeu majeur, les conflits géopolitiques dans la région ont entraîné une nouvelle baisse des investissements ainsi que des déplacements de population, ce qui compromet la croissance de la production.

L'un des plus grands défis de la région est d'assurer l'accessibilité financière des produits alimentaires pour une population de plus en plus nombreuse. Cette question est devenue d'autant plus cruciale que plusieurs pays de la région sont confrontés à une faible croissance des revenus et à une escalade des conflits. Compte tenu de son manque de ressources productives, la dépendance de la région aux importations semble inévitable et vouée à s'accentuer sous l'effet du changement climatique. Malgré une forte exposition aux dysfonctionnements d'un système d'échanges de plus en plus fragile, ces importations contribuent de manière importante à la diversification du régime alimentaire, et un soutien efficace au développement des échanges pourra permettre de se rapprocher de l'objectif d'éradication de la famine, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition à l'horizon 2030. La résilience de l'environnement commercial peut être renforcée à travers l'adoption de politiques et de pratiques d'approvisionnement souples et efficaces, favorisant notamment la diversification des sources d'importation que la guerre de la Russie contre l'Ukraine a déjà encouragée.

2.4.2. Production

Une croissance portée par la productivité dans un environnement pauvre en ressources

Les filières agricole, forestière, halieutique et aquacole représentent moins de 5 % de l'activité économique de la région. Malgré une augmentation de la production agricole de 1.5 % par an, sa part dans l'économie régionale devrait encore diminuer jusqu'en 2033. L'Afrique du Nord occupe une place centrale dans la performance de ce secteur, 28 % de la valeur agricole totale étant produite par l'Égypte et 45 % par le reste de l'Afrique du Nord. La production végétale représente 32 % de cette valeur totale, contre 48 % pour la production animale et 21 % pour la production halieutique et aquacole. La production animale devrait connaître un taux de croissance supérieur à ceux des productions végétale, halieutique et aquacole, et sa part de la production agricole totale devrait être de 50 % en 2033.

La production de produits laitiers est plus importante dans la région que la production de viande, et elle devrait croître de 1.7 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*, contre 2.5 % par an

pour la production de viande. Sur les 2 Mt de viande supplémentaires produites entre la période de référence et 2033, plus de 1.2 Mt devraient être de la viande de volaille. Cette viande est généralement produite dans des environnements contrôlés et selon des méthodes intensives. Par nature plus extensives, la production de viande bovine pourrait connaître une augmentation de 22 % d'ici à 2033 et celle de viande ovine une hausse de 21 %. Par rapport à la décennie précédente, cette évolution constituerait une accélération de la croissance pour la viande ovine et un renversement de la tendance pour la viande bovine, après une longue période de diminution. Pour l'ensemble des filières laitière, bovine et ovine, la croissance de la production est plus rapide que celle des cheptels, ce qui met en évidence les effets des gains de productivité sur la croissance.

La production halieutique et aquacole reste un sous-secteur important, composé à 70 % de produits de la pêche de capture dans les zones côtières. Mais les ressources sont menacées et la croissance du secteur est désormais plus lente, à 0.3 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*, contre 4 % par an par le passé. L'aquaculture prend une place de plus en plus importante dans la région et, avec des prévisions de croissance de 2.6 % par an, ce sous-secteur pourrait représenter 35 % de la production halieutique et aquacole totale en 2033. L'Égypte, principal moteur de cette croissance, devrait représenter 87 % de l'aquaculture et 37 % de la production halieutique et aquacole totale de la région d'ici à 2033.

La superficie totale des terres agricoles devrait rester relativement stable, atteignant 455 Mha en 2033, soit une augmentation de seulement 0.4 %. L'utilisation des terres devrait quelque peu évoluer, avec un léger recul de la superficie des pâturages et une augmentation de 4 % des surfaces cultivées, principalement au Moyen-Orient. Toutefois, la plupart des sols de la région sont peu propices à la production végétale à grande échelle et les terres cultivées devraient représenter moins de 10 % de la superficie agricole totale en 2033. Malgré ces contraintes, les deux tiers de la superficie cultivée de la région sont consacrés à la culture de céréales, principalement les céréales secondaires et le blé. D'ici à 2033, plus des trois quarts de la superficie cultivée supplémentaire devraient être affectés à la production de ces mêmes céréales, dont la part relative dans la superficie cultivée totale devrait donc augmenter de manière marginale.

Dans une région qui manque cruellement de terres arables et de ressources en eau, les gains de productivité sont un enjeu essentiel. Au cours des dix dernières années, ces gains ont été déterminants puisqu'ils ont permis une augmentation régulière de 2.4 % par an de la valeur produite par hectare de terre consacré à la production végétale. Cette tendance devrait se poursuivre, quoique plus lentement, d'ici à 2033, avec une croissance de 1.5 % par an. Ces progrès relèvent à la fois d'une intensification de la production, d'une hausse des rendements et d'une amélioration du panachage des cultures. La superficie récoltée devrait s'accroître de 1.8 Mha, ce qui, au regard de l'augmentation de 1.7 Mha de la superficie exploitée, permet de penser que la hausse des rendements aura un impact plus important au cours de la prochaine décennie. Les rendements des filières du blé et des céréales secondaires restent nettement en dessous des normes mondiales, mais avec des hausses respectives de 1 % et de 1.8 % par an, l'écart devrait se réduire d'ici à 2033. Cette croissance tirera parti d'un recours accru aux engrais de synthèse, dont l'utilisation devrait augmenter de 9 % au cours des dix prochaines années, mais aussi des progrès technologiques et de l'évolution des pratiques agricoles. La rareté des ressources régionales a favorisé l'adoption généralisée d'outils technologiques pour optimiser les objectifs de production et renforcer la résilience.

Entre la période de référence (2021-23) et 2033, les émissions directes de GES issues de l'agriculture devraient augmenter de presque 8 % dans la région, une hausse majoritairement due au secteur de l'élevage, plus important que celui de la production végétale. Les émissions issues de la production végétale devraient augmenter de 0.1 % par an, tandis qu'elles devraient être de 0.7 % par an pour le secteur de l'élevage, taux comparable à celui de l'accroissement des cheptels, mais nettement inférieur à celui de la croissance de l'élevage des ruminants. Ces chiffres témoignent clairement de l'importance cruciale des gains de productivité dans la maîtrise des émissions. Ces gains devraient également permettre de soutenir la baisse des émissions de GES par unité de valeur de production qui a été observée

au cours des dernières années. Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 4.2 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient n'augmenter que de 1.3 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.4.3. Consommation

La sécurité alimentaire menacée alors que les obstacles à l'accessibilité financière perdurent

Malgré les subventions reçues qui ont permis de réaliser des progrès dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation, les difficultés économiques des dix dernières années ont conduit à une détérioration de la situation. Les difficultés se sont aggravées et cette détérioration s'est accélérée à partir de 2020, sous l'effet des crises telles que la pandémie de COVID-19, la guerre de la Russie contre l'Ukraine et la hausse du coût de la vie. Conséquence d'une inflation persistante des produits alimentaires et des conflits dans plusieurs pays, la prévalence de la sous-alimentation a encore augmenté en 2022 malgré l'accélération de la croissance des revenus. En 2023, dans un contexte marqué par une pression croissante sur les revenus et sur l'accessibilité financière, plusieurs pays de la région ont adopté des mesures telles que l'octroi de nouvelles subventions, des baisses de TVA et l'instauration de contrôles sur les exportations de certains produits[6], mais sans parvenir à enrayer la baisse de la disponibilité en calories. Compte tenu des conflits en cours dans plusieurs pays et des prévisions de faible croissance économique à court terme, la mise en place d'un soutien massif sera cruciale pour stabiliser la situation et finalement renforcer la résilience, de manière à améliorer à la fois l'apport calorique et la diversité alimentaire.

La disponibilité en calories par habitant ne devrait s'accroître que faiblement et atteindre 2 900 kcal par personne et par jour d'ici à 2033, soit 2 % de moins que la moyenne mondiale. En tenant compte des estimations relatives au gaspillage alimentaire domestique, l'apport calorique total pourrait se situer aux alentours de 2 140 kcal par personne et par jour. La disponibilité en calories a baissé au cours des dix dernières années et, compte tenu de la faible progression attendue, le niveau de 2033 ne devrait pas dépasser celui de 2010. De nombreux facteurs expliquent cette tendance. La situation conflictuelle qui prévaut dans de nombreux pays de la région a fortement compromis les initiatives visant à renforcer la sécurité alimentaire. Au cours des dernières années, la flambée des prix alimentaires et la faible croissance économique ont été préjudiciables à l'accessibilité financière et, malgré une baisse prévue du prix des produits agricoles au cours de la période couverte par les *Perspectives*, la croissance limitée des revenus devrait empêcher toute amélioration significative de la situation pour les consommateurs à faible revenu. Dans les PMA de la région, l'apport calorique reste de 12 % inférieur à la moyenne mondiale et la part élevée des revenus totaux consacrée à l'alimentation ne fait qu'amplifier l'impact des contraintes d'accessibilité financière. Néanmoins, bien que l'insécurité alimentaire constitue un vrai défi, on observe également parmi les consommateurs les plus aisés de cette région diverse un intérêt accru pour une alimentation saine, ce qui contribue à la hausse réduite de l'apport calorique moyen.

Aggravée par les nombreux bouleversements récents, la prévalence de la sous-alimentation dans la région a augmenté pour atteindre son plus haut niveau depuis plus de 20 ans. Les difficultés observées ne concernent pas seulement la disponibilité en calories, mais également la composition du régime alimentaire, domaine dans lequel les progrès devraient rester limités. D'ici à 2033, 50 % de l'apport calorique devrait encore être assuré par la consommation de céréales, une proportion nettement supérieure à la moyenne mondiale de 42 %. La part du sucre dans l'apport calorique régional atteindra quant à elle 10 %, pour une moyenne mondiale de 7 %. Malgré d'importantes différences d'un pays à l'autre, ce régime alimentaire riche en calories et pauvre en nutriments est souvent associé à une prévalence accrue du surpoids, de l'obésité et de diverses maladies chroniques telles que le diabète. La

prévalence croissante de la sous-alimentation et les taux élevés de retard de croissance et d'émaciation chez les jeunes enfants des pays à faible revenu touchés par des conflits laissent également penser que le « triple fardeau » de la malnutrition (sous-nutrition, surpoids et carence en micronutriments) représentera un enjeu critique des politiques régionales à moyen terme. La qualité des aliments est essentielle pour apporter des solutions à ces problèmes, mais les contraintes d'accessibilité financière restent un obstacle majeur à l'adoption d'une alimentation plus saine et de meilleure qualité.

La réduction du gaspillage et des pertes alimentaires sera déterminante pour atténuer les problèmes de disponibilité et d'accessibilité financière. La région Afrique du Nord et Proche-Orient affiche un niveau de gaspillage et de pertes alimentaires plus important que dans aucune autre région présentée dans ce chapitre, dépassant de 58 % la moyenne mondiale. Les céréales représentent près de 60 % des calories perdues ou gaspillées à l'échelle régionale, tandis que les autres cultures périssables telles que les fruits et les légumes y contribuent pour 16 % (Graphique 2.16). D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément aux cibles des ODD, l'apport calorique dans la région pourrait croître de 9.5 % par rapport au niveau de référence et le nombre de personnes sous-alimentées pourrait diminuer de 19%, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait augmenter de 10.5 % par rapport au niveau moyen de la période de référence et le nombre de personnes sous-alimentées de la région pourrait diminuer de 10.3% par rapport à la moyenne de référence 2021-23, tandis qu'il y aurait près de 4 millions de personnes sous-alimentées en moins dans la région.

Le niveau moyen de disponibilité en protéines dans la région devrait être de 84 g par personne et par jour en 2033, soit seulement 0.1 g de plus que pendant la période de référence. Bien que les produits végétaux représentent toujours l'essentiel de la consommation régionale de protéines, la part des protéines animales devrait augmenter de 2.9 % et porter la croissance de l'apport protéique d'ici à 2033, tandis que la consommation de protéines d'origine végétale enregistrera un léger recul. Malgré cette évolution, les produits végétaux continueront de représenter plus des deux tiers de l'apport protéique total en 2033. La consommation par habitant de viande de volaille, de viande bovine, de la plupart des produits laitiers et de produits halieutiques et aquacoles devrait s'accroître, mais à partir d'un niveau bas et à un rythme qui ne devrait pas excéder 1 % par an.

La croissance prévue de la production animale, et plus particulièrement de la production de la filière avicole, devrait entraîner une augmentation de 20 % de la consommation d'aliments pour animaux d'ici à 2033. Cette croissance demeure plus lente que celle de la production de viande (23 %), ce qui souligne l'impact des gains d'efficacité et de l'amélioration des taux de conversion alimentaire. Le maïs et les autres céréales secondaires représentent plus de la moitié des aliments pour animaux, contre 16 % pour le tourteau protéique. Dans une région aux capacités de production très limitées, la priorité est généralement accordée à la production de cultures vivrières. Par conséquent, l'industrie des aliments pour animaux conservera une forte dépendance aux matières premières importées. Ainsi, d'ici à 2033, les importations de maïs devraient augmenter de 31 % pour atteindre 30 Mt et celles de tourteau protéique de 12 % pour atteindre 7 Mt.

2.4.4. Échanges

Le coût des importations toujours plus élevé

Au cours de la décennie à venir, la forte croissance démographique de la région et ses capacités de production limitées devraient conduire à une dépendance accrue des marchés mondiaux. En 2033, parmi toutes les régions présentées dans ce chapitre, la région Afrique du Nord et Proche-Orient devrait se situer au deuxième rang, derrière l'Asie développée et de l'Est, pour ses importations nettes de produits alimentaires, mais au premier rang si ces importations sont rapportées au nombre d'habitants. C'est en Arabie saoudite et dans les autres pays du Moyen-Orient (dont les États du Golfe) que les importations de produits alimentaires par habitant seront les plus élevées (Graphique 2.14).

Au cours des dernières années, la gestion des importations a été fortement perturbée, notamment en raison des contraintes économiques et logistiques liées à la pandémie de COVID-19, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et de ses conséquences sur le transport en mer Noire, ou encore, plus récemment, de la guerre à Gaza et de ses conséquences sur le trafic en mer Rouge et l'accès au canal de Suez. Ces perturbations du transport maritime dans la région du Golfe ont un impact particulièrement fort sur la région compte tenu de la proximité géographique des principaux pays importateurs. Ces crises ont donné lieu à une forte volatilité du coût et du volume des produits importés dans la région, et ont conduit à l'adoption de stratégies d'approvisionnement qui privilégient les importations en provenance de Russie, d'Europe et d'Amérique du Nord, au détriment de l'Ukraine. Les retards de livraison et l'augmentation des coûts résultant des perturbations du transport sur les grands axes maritimes qui empruntent le canal de Suez et le canal de Panama pourraient donc, à court terme, placer la région face à de nouvelles difficultés. Certaines mesures ont déjà été prises pour atténuer les contraintes et favoriser des solutions de substitution en mer Rouge et dans la région méditerranéenne, de manière à garantir la disponibilité des produits. Le coût total des importations de la région a atteint son niveau le plus bas en 2020, au plus fort de la pandémie de COVID-19, mais avait augmenté de près de 10 % dès 2023, dépassant largement les niveaux prépandémiques. Malgré une baisse du prix des produits agricoles, le coût des importations devrait continuer à augmenter à moyen terme et pourrait croître de 28 % entre la période de référence 2021-23 et 2033.

Le poids de la région sur les flux mondiaux de certains produits et la part élevée des produits importés dans sa consommation intérieure illustre la forte exposition de la région aux risques liés aux perturbations pouvant affecter les échanges. Cette spécificité devrait s'accentuer au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Les importations devraient augmenter pour presque tous les produits, mais cette croissance sera principalement portée par les fruits, les légumes, les produits laitiers, le blé, le riz, la volaille et le sucre. Le poids de la région dans le commerce mondial augmente également pour la plupart des produits et sera, en 2033, particulièrement important pour la viande ovine (29 %), le blé (26 %), la viande de volaille (22 %), le sucre (22 %), les produits laitiers (21 %) et le maïs (14 %). Par conséquent, toute évolution significative des marchés mondiaux ou nationaux pourrait avoir d'importantes répercussions sur la sécurité alimentaire de la région Afrique du Nord et Proche-Orient.

Graphique 2.14. Valeur des importations nettes de produits alimentaires par personne de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (produits transformés inclus)

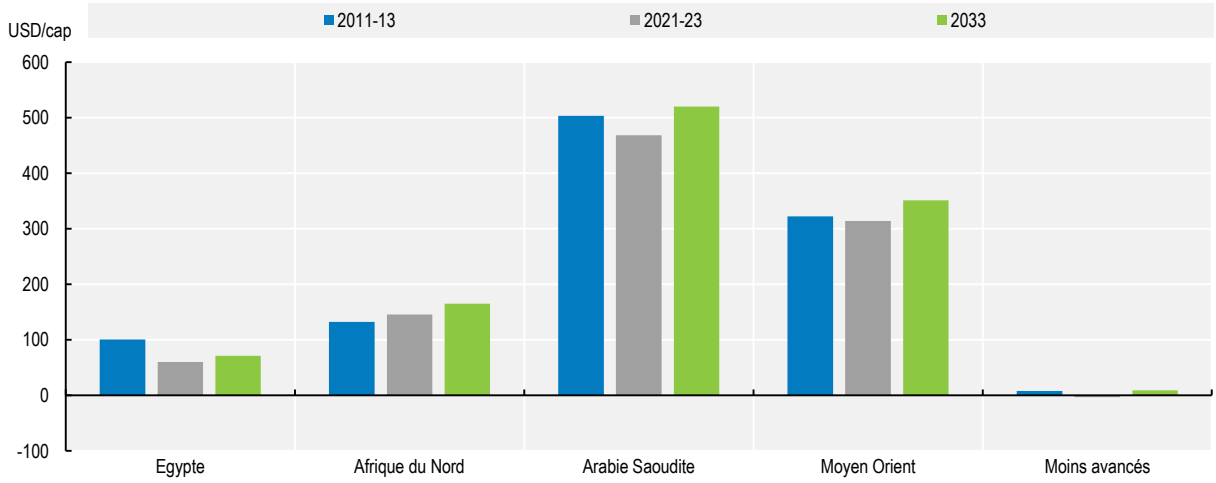

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Indices commerciaux » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux produits non étudiés dans les Perspectives ont été obtenues par extrapolation. Les produits transformés, habituellement absents des variables étudiées dans les Perspectives, sont également pris en compte dans les valeurs du total des échanges. Les valeurs des échanges sont exprimées en USD constants de 2014-16 et les valeurs des échanges pour la pêche (non disponibles dans l'indice du commerce FAOSTAT) ont été ajoutées sur la base des données des Perspectives.
Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Graphique 2.15. Ratio d'autosuffisance de certains produits de la région Proche-Orient et Afrique du Nord

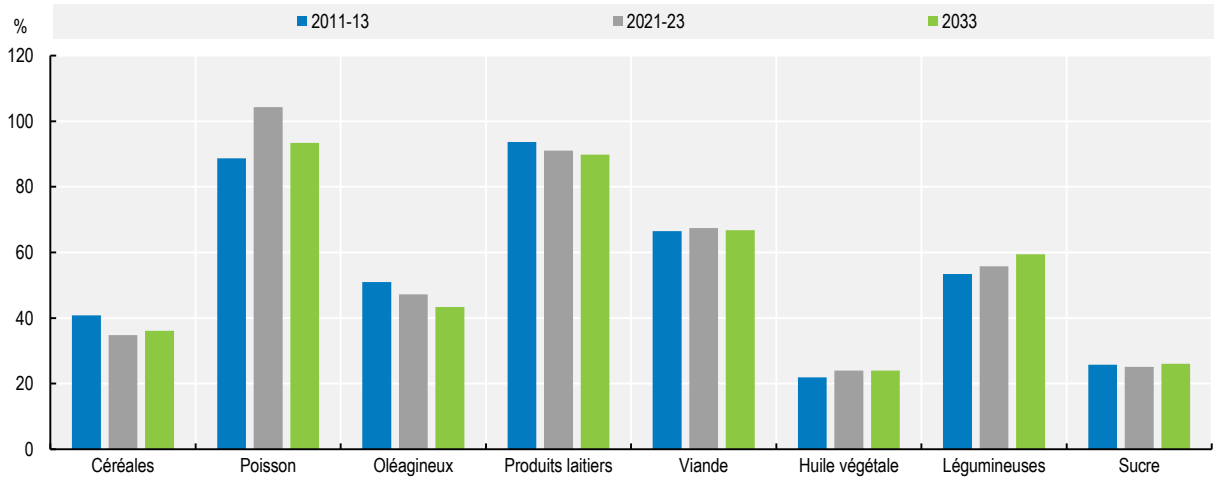

Note : on obtient le ratio d'autosuffisance en rapportant la production à la somme de la production et des importations diminuée des exportations, le tout multiplié par 100.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Graphique 2.16. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord, exprimés en calories et protéines, 2021-2023

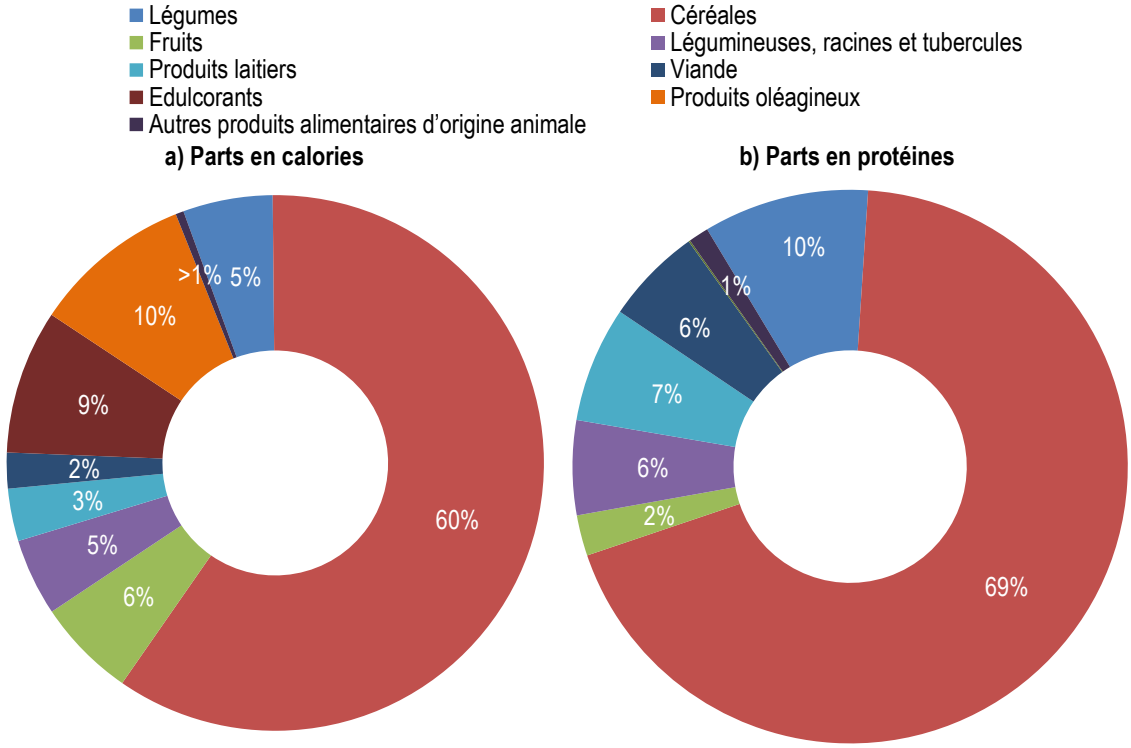

Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/lsxk6q

Graphique 2.17. Changement d'affectation des terres et production animale au Proche-Orient et en Afrique du Nord

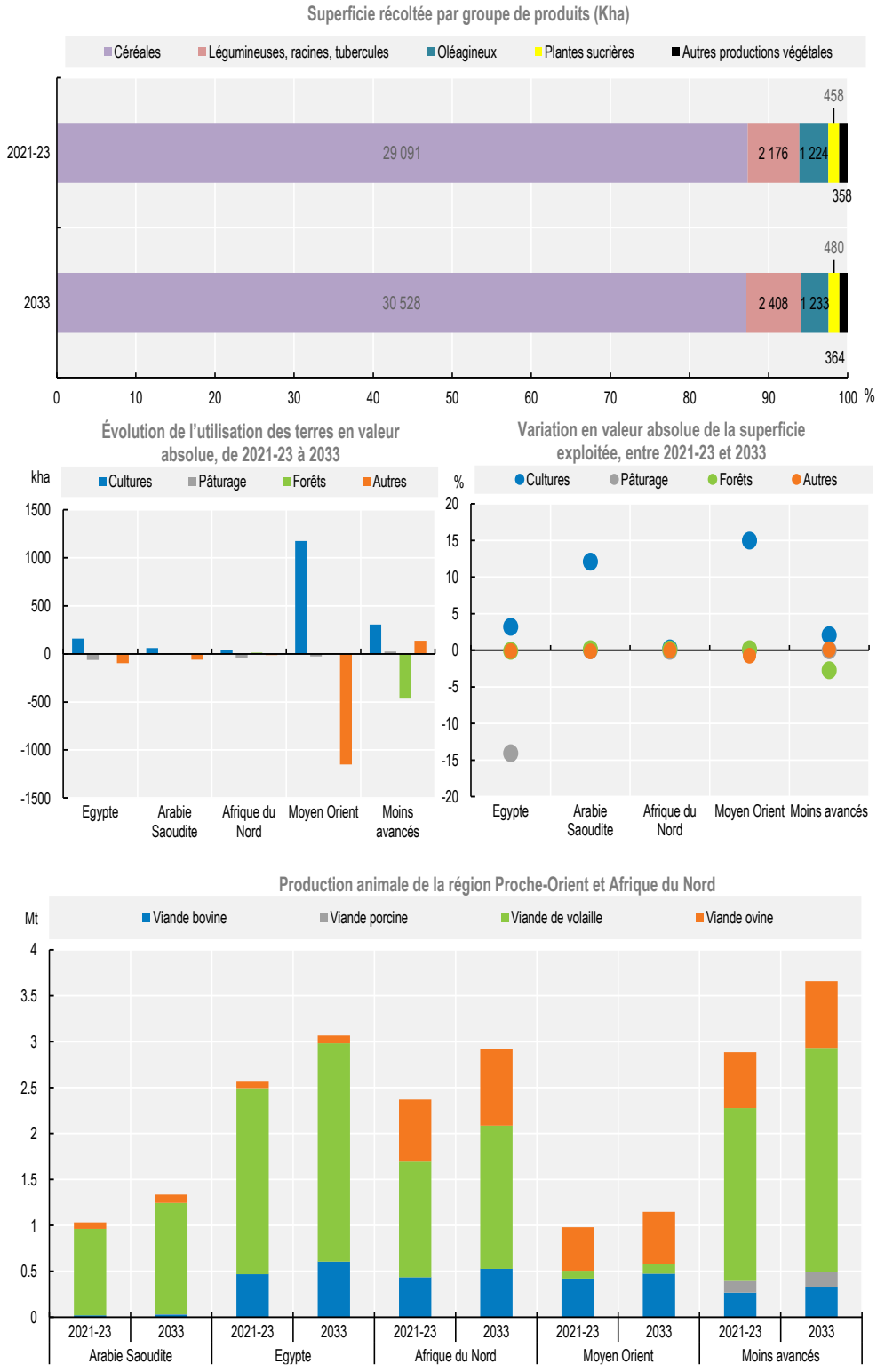

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/vjgwpb

Graphique 2.18. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

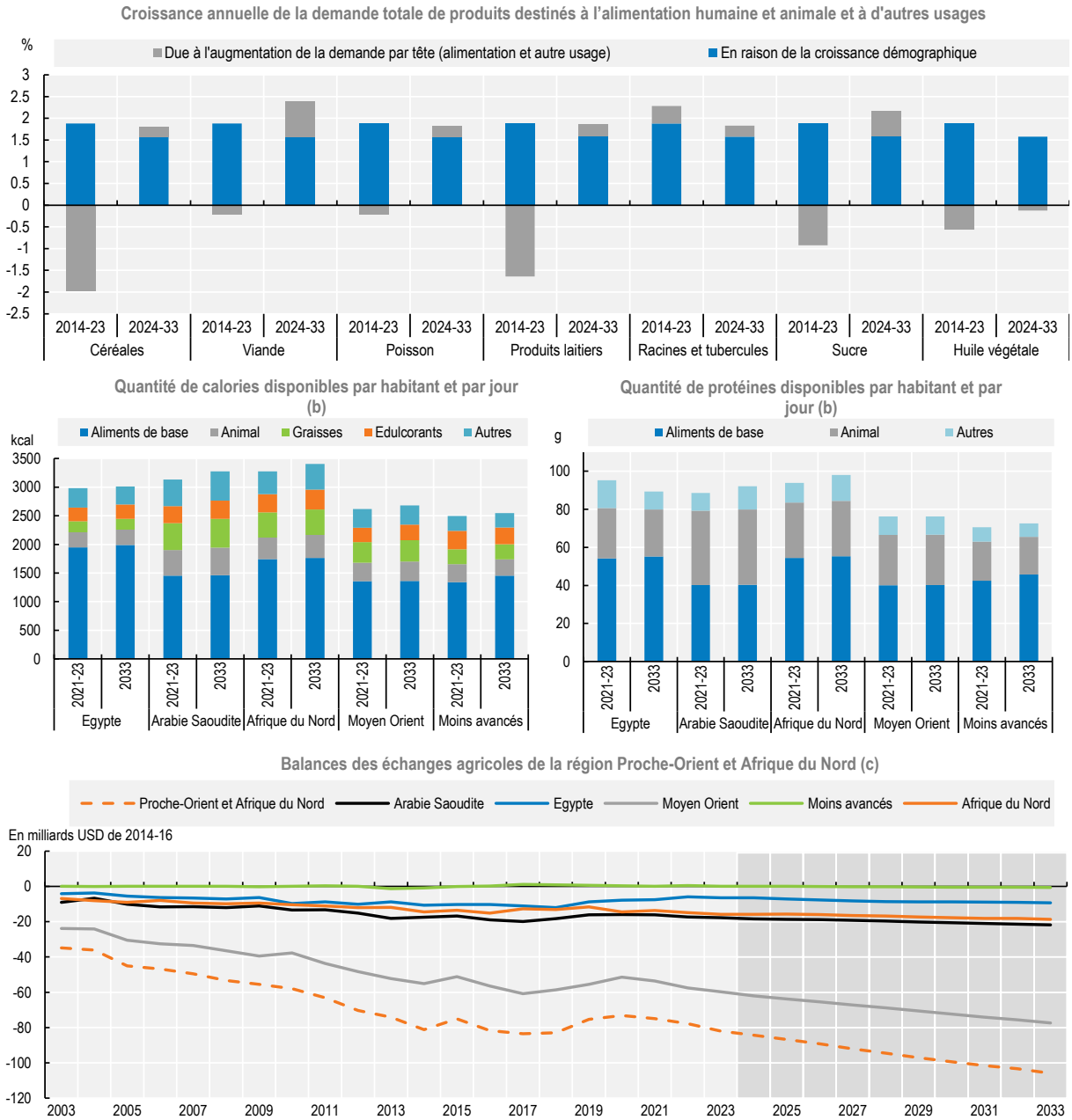

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/471e8o

Tableau 2.4. Indicateurs régionaux : Proche-Orient et Afrique du Nord

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	366 685	445 474	531 326	19.27	1.88	1.58
PIB par habitant[1] (kUSD)	6.33	6.41	7.39	15.24	-0.28	1.26
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	67.7	82.9	101.1	21.98	2.15	1.61
Valeur nette de la production végétale[3]	25.0	26.3	32.8	24.69	1.01	0.95
Valeur nette de la production animale[3]	31.7	39.5	49.8	26.04	2.07	2.30
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	10.9	17.1	18.5	8.39	4.42	1.03
Quantité produite (kt)						
Céréales	53 060	47 451	60 547	27.60	-1.29	1.19
Légumineuses	1 634	2 098	2 824	34.60	3.26	2.74
Racines et tubercules	2 998	4 113	5 038	22.50	3.12	1.66
Oléagineux[4]	1 092	1 104	1 150	4.14	-0.26	0.20
Viande	6 990	8 803	10 800	22.68	2.50	2.54
Produits laitiers[5]	3 454	3 385	4 002	18.23	0.02	1.67
Produits halieutiques et aquacoles	3 887	5 976	6 451	7.94	4.21	1.02
Sucre	3 148	3 302	4 482	35.72	-0.94	1.13
Huile végétale	1 519	2 145	2 486	15.88	4.78	0.92
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	0.00	0.00	0.00	-41.30	0.00	1.53
Éthanol	487	538	661	22.83	0.44	1.98
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	464 775	453 750	455 322	0.35	-0.04	0.01
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	44 231	42 369	44 048	3.96	-0.27	0.10
Superficie totale des pâturages[7]	420 544	411 381	411 274	-0.03	-0.02	0.00
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	182	184	198	7.62	-0.12	0.57
Imputables à la production végétale	26	25	28	9.21	0.57	0.10
Imputables à la production animale	156	158	170	7.38	-0.23	0.65
Demande et sécurité alimentaire						
Disponibilité quotidienne en calories par habitant[8] (kcal)	2 852	2 844	2 899	1.93	-0.12	0.31
Disponibilité quotidienne en protéines par habitant[8] (g)	81.6	83.7	83.8	0.08	0.2	0.3
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	205.8	201.7	205.7	1.99	-0.24	0.15
Viande	17.5	17.1	18.2	6.02	-0.59	0.70
Produits laitiers[5]	11.4	10.1	10.4	3.17	-1.17	0.25
Produits halieutiques et aquacoles	11.5	11.3	11.8	4.04	-0.63	0.44
Sucre	30.4	28.7	30.4	5.91	-0.97	0.45
Huile végétale	10.9	11.1	11.4	2.49	-0.74	0.25
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	-69	-78	-106	35.38		
Valeur des exportations[3]	22	35	39	11.68	3.49	1.17
Valeur des importations[3]	91	113	145	28.12	0.71	2.18
Taux d'autosuffisance alimentaire (calories)[10]	42	38.6	39.0	1.04	-0.26	-0.37

Notes : 1. En USD constant de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.

Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

2.5. Perspectives régionales : Europe et Asie centrale

2.5.1. Contexte

Un intérêt croissant pour la durabilité dans un environnement associé à des risques élevés

La région Europe et Asie centrale[7] comprend des pays très hétérogènes situés sur deux continents et se trouvant à divers stades de développement. Ces pays présentent des différences notables sur le plan des ressources agricoles, de la démographie et des politiques publiques. Les défis auxquels la région est confrontée sont divers. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a provoqué d'importantes destructions et continue de susciter l'incertitude. Si les chaînes d'approvisionnement s'adaptent à cette situation, la prolongation du conflit suscite l'incertitude, et la transition de l'Union européenne vers une croissance plus verte et plus durable risque d'être plus lente que par le passé.

La région abrite 12 % de la population mondiale, mais cette proportion devrait diminuer d'ici à 2033 compte tenu d'une croissance démographique inférieure à 1 %. Le taux d'urbanisation est globalement élevé, et 76 % de la population devrait vivre dans les villes d'ici à 2033. La dynamique démographique varie sensiblement d'un pays à l'autre, tant en ce qui concerne la croissance que l'urbanisation, ce qui contribue aux différences en matière de demande alimentaire. En Europe occidentale et orientale, où vivent 90 % des habitants de la région, la population devrait diminuer respectivement de 0.4 % et de 0.7 % d'ici à 2033 par rapport à la période de référence2021-23. À l'inverse, en Asie centrale, la population devrait augmenter de 12 %, ce qui représente 12 millions de personnes supplémentaires, tandis qu'en Europe occidentale et orientale, elle diminuerait de 4.3 millions de personnes. L'Asie centrale ne continuera d'abriter que 11 % de la population de la région d'ici à 2033. Elle est en outre moins urbanisée ; 52 % de sa population devrait vivre en milieu urbain d'ici à 2033, contre 48 % pendant la période de référence 2021-23.

Le revenu annuel moyen par habitant dans la région, 27 800 USD en USD constants de 2010, est plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale. Cette moyenne englobe des revenus pouvant atteindre près de 40 200 USD par habitant et par an dans les économies très développées d'Europe occidentale, contre seulement 13 400 USD dans les pays de l'Est pauvres en ressources, et à peine 5 200 USD en Asie centrale. Ayant enregistré un net rebond après la récession due à la pandémie de COVID-19 en 2021, la région a réussi à maintenir en moyenne une croissance positive pendant la période de référence 2021-23 en dépit de défis tels que la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la flambée des prix de l'énergie y afférente en 2022 et la nécessité de maîtriser l'inflation alimentaire élevée persistante. En raison de la diminution du soutien de l'activité par la voie budgétaire et du resserrement de la politique monétaire, la croissance a ralenti, mais devrait rester positive. L'inflation ralentissant lentement et la politique monétaire approchant de la fin de son cycle de resserrement, la croissance du PIB par habitant devrait atteindre 1.2 % en 2024 et, à moyen terme, 1.6 % en moyenne par an. Les risques pour la croissance persistent, en particulier dans les économies pauvres en ressources ou dépendant de leur vaste secteur manufacturier, lesquels sont confrontés à une faible demande extérieure et sont plus exposés aux prix élevés de l'énergie.

Compte tenu des différents stades de développement des pays, la part des secteurs primaires de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la production halieutique et aquacole dans le PIB varie de 2 % dans l'Union européenne à 7 % en Asie centrale. De même, la part de l'alimentation dans le budget des ménages est estimée en moyenne à 10 % dans la région pour la période 2021-23 (allant de quelque 6 % au Royaume-Uni à environ 16 % en Türkiye et même plus dans de nombreux pays d'Asie centrale).[8] L'inflation des produits alimentaires dans la région a en moyenne été de 10 % entre 2021 et 2023, ce qui représente une hausse importante par rapport aux cinq années précédentes (2.4 %). Les répercussions de cette augmentation, ainsi que la modération continue pendant la période de projection, sur la sécurité alimentaire sont plus lourdes pour les pays et les ménages qui consacrent une part plus importante de leur revenu total à l'alimentation. Cela apparaît clairement dans la montée en flèche de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave en Asie centrale en 2021, malgré le rétablissement des revenus. En dépit des améliorations enregistrées en 2022, l'insécurité alimentaire continue d'être nettement plus

élevée qu'avant la pandémie ; cela étant, la baisse continue de l'inflation des produits alimentaires pourrait accélérer les progrès à cet égard. Certains risques persistent néanmoins et la guerre de la Russie contre l'Ukraine, par exemple, pourrait ralentir les avancées dans la région.

La région Europe et Asie centrale est actuellement à l'origine de 15 % de la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole mondiale, les principaux contributeurs étant l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Russie, l'Ukraine, la Türkiye et le Kazakhstan. Cette part pourrait régresser à 14 % à l'horizon 2033, en raison de la forte diminution de la capacité de production due à la guerre de la Russie contre l'Ukraine et à l'importance accrue accordée à la durabilité au sein de l'Union européenne.

Ces dernières années, le secteur agricole de la région a dû relever avec succès de nombreux défis, dont nombre auront des répercussions à long terme. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les goulets d'étranglement logistiques dus à la pandémie de COVID-19 ont en grande partie diminué, mais l'épidémie a également recentré l'attention sur les chaînes d'approvisionnement plus courtes et locales et permis de sensibiliser davantage aux habitudes alimentaires saines, lesquelles devraient persister. De même, un grand nombre de chocs initiaux liés à la guerre de la Russie contre l'Ukraine, tels que la flambée des prix de l'énergie, des engrais et des produits agricoles se dissipent, mais l'évolution de la structure des échanges pourrait persister. Si de nombreuses incertitudes demeurent concernant une possible résolution du conflit, les dommages importants subis par les infrastructures suggèrent que le rétablissement de la capacité de production sera lent. Par conséquent, la hausse remarquable des exportations en provenance de l'Europe de l'Est observée ces dix dernières années devrait ralentir considérablement.

L'Union européenne génère 47 % de la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole de la région. Ses stratégies « De la ferme à la table » et en faveur de la biodiversité témoignent de la priorité accordée à la durabilité et au renforcement de la résilience. La stratégie « De la ferme à la table » partage la vision d'un système alimentaire équitable, sain, durable et respectueux de l'environnement. Elle pourrait exercer une influence sur l'évolution de la demande, les échanges, la compétitivité et la croissance de la production dans la région. Les réformes de la politique agricole commune ont renforcé son volet environnemental, notamment le cadre amélioré de l'appui aux bonnes pratiques agricoles et environnementales, et les incitations à adopter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et du climat.

Parallèlement, l'importance accrue accordée par l'Union européenne à la durabilité ainsi que le durcissement du cadre réglementaire y afférent applicable dans le domaine de l'environnement et du climat sont susceptibles d'alourdir les coûts de production et, ce faisant, risquent d'éroder la compétitivité de ses producteurs. Les innovations visant à obtenir des gains de productivité durables suffisants en vue de compenser les coûts supplémentaires seront essentielles pour renforcer la résilience du secteur agricole face aux chocs exogènes dont la fréquence et l'intensité augmenteront sans doute.

2.5.2. Production

Ralentissement de la croissance sur fond de guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et de durcissement de la législation environnementale

D'ici à 2033, la valeur nette de la production des secteurs agricole, halieutique et aquacole dans la région Europe et Asie centrale ne devrait augmenter que de 7 % par rapport à la période de référence 2021-23. Cela représente moins de la moitié de la croissance atteinte ces dix dernières années et reflète un ralentissement significatif en Europe. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, la croissance en Europe de l'Est s'essouffle, passant de 30 % ces dix dernières années à seulement 13 % pendant la période de projection. Si l'Ukraine est supposée atteindre une capacité de production inédite en 2033, le relèvement demandera du temps et la croissance de la production en Europe de l'Est devrait être dominée par la Türkiye (25 %) et la Russie (7 %). En Europe occidentale, on prévoit une croissance de la production

de seulement 1.6 % en 2033, en raison du ralentissement de la croissance au sein de l'Union européenne, tandis qu'en Asie centrale, l'expansion rapide au Kazakhstan devrait stimuler une croissance de 24 %.

La croissance repose en grande partie sur les gains de productivité, dans la mesure où la surface agricole devrait diminuer de 3,4 Mha, dans la continuité des évolutions passées. Cette diminution est presque exclusivement attribuée à la superficie des pâturages. Ce phénomène, concentré en Europe, n'est pas uniforme d'un secteur à l'autre. En Europe occidentale, les surfaces cultivées et les pâturages devraient diminuer, tandis qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale, le recul prévu des pâturages est en partie compensé par une légère hausse des terres utilisées pour la production végétale.

Les cultures représentent près de 40 % de la valeur totale produite par les secteurs agricole, halieutique et aquacole dans la région. Une hausse de 0.7 % par an suffira à maintenir cette proportion d'ici à 2033. Cette croissance s'explique à la fois par l'amélioration des rendements permise par l'innovation technologique dans l'ensemble de la région et par l'intensification en Asie centrale. Une hausse des rendements annuels est attendue pour toutes les grandes cultures, de l'ordre de 0.5 % pour les oléagineux à 0.8 % pour les légumineuses. Cette hausse repose en partie sur le recours accru aux engrais ; après l'envolée enregistrée en 2022, la normalisation des prix se poursuit. D'ici à 2033, l'épandage par hectare devrait augmenter de 8 % – une progression similaire à celle observée ces dix dernières années, mais concentrée en Europe de l'Est et en Asie centrale – et de 5 % en Europe occidentale.

En ce qui concerne le panachage des cultures, peu de changements sont attendus, car l'accroissement de la production devrait être majoritairement associé aux céréales et aux oléagineux, essentiellement en provenance d'Europe de l'Est. La Russie, en particulier, devrait conserver un niveau de croissance soutenu pour le maïs (26 %), le blé (15 %), le soja (28 %) et les autres graines oléagineuses (17 %) au cours des dix prochaines années. En 2033, le pays devrait produire 43 % du soja, 29 % d'autres oléagineux et 30 % du blé de la région. Cette progression sera due à la fois à une expansion des surfaces cultivées et à une hausse des rendements, avec 2.2 Mha supplémentaires consacrés à ces quatre cultures d'ici à 2033 par rapport à la période de référence 2021-23. La hausse des rendements devrait par ailleurs dépasser 1 % par an pour le blé et le maïs et continuer de frôler les 1 % pour les oléagineux. Une forte augmentation de la production de blé est également attendue en Türkiye (23 %) et au Kazakhstan (26 %) d'ici à 2033. Si l'Ukraine a largement contribué à l'augmentation de la production par le passé, le relèvement qui l'attend à l'issue du conflit actuel limitera ses perspectives de croissance.

La production animale représente la moitié de la valeur totale de la production agricole, halieutique et aquacole dans la région, soit la part la plus élevée de toutes les régions présentées dans ce chapitre. Elle devrait connaître une croissance moins rapide que la production végétale, à raison de seulement 0.5 % par an. Près de 60 % de la valeur de l'élevage à l'échelle de la région est produite en Europe occidentale, mais ce pourcentage devrait diminuer pour passer à 56 % d'ici à 2033 du fait de la transition à l'œuvre en faveur de la durabilité écologique. Une croissance plus vigoureuse en Europe de l'Est et en Asie centrale permettra à ces régions d'accroître leur contribution, pour atteindre respectivement 33 % et 11 % de la production animale totale de la région. La viande représente environ un tiers de la production animale, la viande de porc arrivant en tête du classement. La volaille représente cependant la majeure partie de la viande supplémentaire produite et devrait atteindre 38 % de la production totale de viande d'ici à 2033. À l'inverse, la production de viande porcine devrait reculer d'ici à 2033, tandis que celle de la viande bovine progresse lentement, à raison d'à peine 2.6 % sur cette période de dix ans. Plus de la moitié du surcroît de production de viande de volaille est enregistré en Europe de l'Est, où les excédents de céréales fourragères et les législations environnementales moins strictes renforcent la compétitivité.

L'hégémonie de l'Europe occidentale s'étend également aux produits laitiers, avec 47 % de la production totale contre 39 % pour l'Europe de l'Est et 14 % pour l'Asie centrale. L'Union européenne représente près de 90 % de la production laitière en Europe occidentale, mais un recul de 11 % de son cheptel bovin d'ici à 2033, par rapport à la période de référence 2021-23. D'après les projections concernant la hausse des rendements, la diminution de la production devrait être minime. En revanche, la production laitière devrait

augmenter de 10 % en Europe de l'Est et de 22 % en Asie centrale, entraînant une hausse nette de 3.5 % dans la région. L'augmentation rapide en Asie centrale repose sur l'extension escomptée du cheptel de bovins (8 %) et la hausse des rendements de la production laitière (13 %), tandis qu'en Europe de l'Est, elle tient principalement à l'amélioration des rendements.

La production halieutique et aquacole représente 12 % de la production agricole totale, mais sa croissance de 10 % d'ici à 2033 ne suffira pas à maintenir cette position. L'importance de l'aquaculture ne cesse de croître et, d'ici à 2033, elle devrait représenter 24 % de la production halieutique et aquacole totale. Le secteur de l'aquaculture affiche ainsi une croissance de 1.9 % par an, contre seulement 0.6 % pour la pêche.

D'ici à 2033, les émissions directes de GES liées à l'agriculture devraient diminuer au niveau régional, quoique seulement de 0.6 %. Elles devraient notamment baisser de 4 % en Europe occidentale et dans l'Union européenne, mais augmenter de 1 % en Europe de l'Est et de 9 % en Asie centrale, où les cheptels continuent de s'agrandir. La hausse de la productivité est telle que le volume de ces émissions rapporté à la valeur de la production agricole devrait diminuer de 8 % par rapport à la période de référence 2021-23. Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 3 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient baisser de 3.5 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.5.3. Consommation

Des tendances divergentes concernant les aliments d'origine animale, en baisse en Europe occidentale et en hausse en Asie centrale

Malgré le revenu relatif élevé et la maturité de la base de consommateurs dans une grande partie de la région, les crises que constituent notamment la pandémie de COVID-19, la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, la hausse du coût de la vie et l'inflation alimentaire élevée ont eu des répercussions importantes. Au niveau régional, l'insécurité alimentaire modérée à grave a atteint son plus fort niveau en 2021 avant de diminuer légèrement en 2022, les perturbations liées à la pandémie de COVID-19 étant moins importantes. Face à une inflation alimentaire élevée persistante, le relèvement n'a pas été suffisant pour ramener l'insécurité alimentaire au niveau prépandémique. Les questions d'accessibilité financière sont particulièrement sensibles dans les régions où les mesures d'aide au revenu sont insuffisantes et où une part plus large du budget des ménages est consacrée à l'alimentation. De plus, en Europe de l'Est, la guerre en Ukraine a engendré toute une série de nouveaux problèmes de sécurité alimentaire et de perturbation des chaînes d'approvisionnement, du fait du déplacement de millions de personnes, des dégâts subis par les infrastructures et les circuits de distribution ainsi que d'une importante volatilité des prix, d'où l'aggravation de la sécurité alimentaire en 2022. Le ralentissement de l'inflation alimentaire aidant, la disponibilité moyenne en calories dans la région a augmenté en 2023 et cette tendance devrait s'accélérer du fait de l'amélioration de l'accessibilité financière des produits alimentaires pendant la période de projection.

La disponibilité en calories par habitant et par jour dans la région est bien supérieure à la moyenne mondiale et, d'ici à 2033, une hausse de 3 %, ou 98 kcal par personne, devrait la porter à plus de 3 400 kcal par personne. L'hétérogénéité des niveaux de revenu et des préférences des consommateurs souligne les différences au sein de la région. En Europe de l'Est et en Asie centrale, l'amélioration de l'accessibilité financière des produits alimentaires au cours de la période de projection contribue à une hausse de 7 % des calories disponibles à la consommation. D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément

aux cibles des ODD, l'apport en calories en Europe de l'Est et en Asie centrale pourrait croître respectivement de 1.9 % et de 3.7 % par rapport au niveau de référence, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait y augmenter respectivement de 7.2 % et de 9.4 % par rapport à son niveau moyen de la période de référence 2021-23. En Europe occidentale, la disponibilité totale de calories ne devrait pratiquement pas changer d'ici à 2033 par rapport au niveau de référence, mais les préférences au sein de la base de consommateurs à revenu plus élevé et bien établie reflètent une prise de conscience croissante quant aux bienfaits d'une alimentation saine et aux répercussions de la filière alimentaire sur l'environnement. Si la crise du coût de la vie a mis en lumière les coûts associés à de telles préférences, ces dernières continueront d'exercer une influence déterminante sur la composition de la consommation alimentaire. Par conséquent, la consommation par habitant d'huile végétale et de produits d'origine animale devrait diminuer.

La disponibilité en protéines par habitant était supérieure de 21 % à la moyenne mondiale durant la période 2021-23. En 2033, elle ne devrait progresser que de 4 % pour atteindre 111 g par jour. La hausse attendue dans toute la région sera moins importante en Europe occidentale (1.8 %) qu'ailleurs, et y est exclusivement attribuée aux produits d'origine végétale, souvent considérés comme des alternatives saines et durables aux produits d'origine animale. En Europe de l'Est et plus encore en Asie centrale, les produits d'origine animale représentent une part plus importante des protéines supplémentaires consommées et, d'ici à 2033, les protéines d'origine animale devraient progresser de 7.5 % en Europe de l'Est et de 13 % en Asie centrale par rapport à la période de référence 2021-23. Si ces prévisions laissent entrevoir une certaine convergence au sein de la région, en 2033, la consommation de viande par habitant en Europe occidentale n'en restera pas moins plus élevée (52 kg) qu'en Europe de l'Est (46 kg) et qu'en Asie centrale (32 kg).

Au sein de l'Union européenne, la consommation de protéines est déjà élevée, la part des produits carnés étant légèrement plus importante que celle des produits laitiers. Les considérations environnementales devraient entraîner une baisse de 1.7 % de la consommation de viande par habitant d'ici à 2033 ; en revanche, la consommation de produits laitiers pourrait augmenter de 1.3 %. En 2033, la consommation de fromage restera plus de six fois plus élevée que la moyenne mondiale, et celle de beurre, deux fois plus élevée. En ce qui concerne la consommation de produits carnés, le recul des viandes porcine, bovine et ovine devrait être en partie contrebalancé par la hausse de la consommation de volaille, qui devrait atteindre plus de 30 % de la consommation totale de viande d'ici à 2033. En dépit d'une baisse de 5 % d'ici à 2033, la viande porcine maintiendra sa part de 50 % de la consommation totale de viande par habitant et continuera d'être plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale.

La consommation de produits halieutiques et aquacoles devrait augmenter de 0.3 % par an au cours des dix prochaines années, mais le recul de 9 % en Europe de l'Est d'ici à 2033 masque une hausse de près de 20 % en Asie centrale et de 6 % au sein de l'Union européenne. En Europe occidentale, les niveaux de consommation, déjà élevés, devraient être plus de deux fois supérieurs à la moyenne mondiale en 2033. À l'inverse, l'Asie centrale, qui part d'un niveau faible, enregistrera une hausse à peine suffisante pour atteindre 60 % de la consommation mondiale moyenne en 2033.

La région représente 23 % de la consommation mondiale d'aliments pour animaux, ce qui reflète l'importance relative des produits d'origine animale dans la production totale, ainsi que l'intensité des systèmes de production. Les perspectives de croissance sont similaires à celles de l'élevage, avec une nette décélération attendue dans les dix années à venir, la part de la région sur le marché mondial diminuant pour se situer à 21 %. L'utilisation totale de produits d'alimentation animale ne devrait augmenter que de 3.2 % d'ici à 2033, avec une baisse de 3 % en Europe occidentale, compensée par des hausses de 12 % en Europe de l'Est et de 26 % en Asie centrale. En Europe occidentale, le déclin de la consommation d'aliments pour animaux est plus important que celui de la production animale, signe d'une certaine extensification des pratiques de production dans le contexte d'une législation environnementale plus rigoureuse. À l'inverse, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale devraient intensifier les pratiques de

production et les produits d'alimentation animale devraient enregistrer une croissance plus rapide que la production animale.

L'engagement de l'Union européenne à accroître sa production d'énergies renouvelables s'aligne sur son nouvel objectif ambitieux consistant à porter à 45 % leur part dans la consommation énergétique d'ici à 2030. La crise énergétique n'a fait qu'accélérer le développement des énergies renouvelables dans la région. Malgré la diminution attendue de la consommation d'essence et de diesel, en raison de la décarbonation des transports routiers et de la montée en puissance des véhicules électriques qui s'en est suivie, la consommation d'éthanol devrait augmenter de 5 %. La consommation de biodiesel devrait diminuer de près de 6 % au cours de la prochaine décennie. Au vu des problèmes de durabilité liés à l'huile de palme, classée à haut risque par la directive sur les énergies renouvelables récemment adoptée, de nombreux pays cessent d'y avoir recours aux fins de l'alimentation des animaux, et son utilisation pour la production de biodiesel devrait diminuer de près de 70 % d'ici à 2033.

2.5.4. Échanges

Le relèvement des exportations ukrainiennes dépendra de la résolution du conflit

Les échanges commerciaux en Europe et en Asie centrale sont parmi les plus dynamiques des régions présentées dans ce chapitre. Alors que la région comptait parmi les plus grands importateurs nets, son déficit commercial a diminué de plus de 50 % en l'espace de dix ans. Assurant près de 40 % des exportations supplémentaires au cours des dix dernières années, son importance sur les marchés mondiaux s'est également renforcée, bien qu'elle n'ait contribué que de 14 % à la croissance de la production mondiale. Cette évolution est essentiellement due à l'Europe de l'Est, en particulier à la Russie et à l'Ukraine, où les gains de productivité importants ont été nettement supérieurs à la faible croissance démographique. Cette place prépondérante sur les marchés mondiaux doit beaucoup aux exportations de céréales et d'huiles végétales principales, comme l'atteste la part de 33 % de l'Europe de l'Est dans les exportations mondiales de blé pendant la période de référence 2021-23. La guerre de la Russie contre l'Ukraine compromettant la capacité de cette dernière à accroître sa production, les exportations de la région devraient diminuer. La progression attendue de 22 % des exportations de l'Europe de l'Est d'ici à 2033 représente moins de la moitié de la croissance observée ces dix dernières années. La croissance se concentrera vraisemblablement en Russie et en Türkiye, où les exportations devraient s'accroître respectivement de 2.5 % et de 1.8 % par an. Les exportations de l'Europe occidentale devraient augmenter de 1.5 % par an ; sa contribution à la croissance des exportations totales de la région devrait donc être plus importante que par le passé. Ces hausses, associées à une croissance des exportations d'Asie centrale de l'ordre de 1.3 % par an, suffiront, d'ici à 2033, à produire un excédent commercial pour la région Europe et Asie centrale, lequel sera égal à son déficit actuel.

Portée par un excédent croissant au sein de l'Union européenne, l'Europe occidentale devrait passer d'un important déficit commercial pendant la période de référence 2021-23 à un léger excédent d'ici à 2033. Les excédents supplémentaires produits par l'Union européenne devraient en grande partie être dus aux fruits et légumes frais, dont les exportations pourraient progresser, respectivement de 21 % et de 26 % au cours de la prochaine décennie, ainsi qu'au blé, au sucre et aux produits laitiers à valeur ajoutée tels que le fromage. La région fournit déjà une part importante des exportations mondiales de fromage ; à l'horizon 2033, une progression de 25 % est prévue dans ce secteur, tandis que les exportations de blé et de sucre pourraient s'accroître respectivement de 10 % et de 15 %. L'excédent net est également dû à un ralentissement considérable des importations de l'Union européenne, qui s'explique par une demande atone et les préoccupations en matière de durabilité à l'origine d'une réduction de près de 50 % des importations d'huile de palme.

L'Europe et l'Asie centrale sont à l'origine de plus de 40 % de la valeur des exportations mondiales de produits animaux, dont près de 90 % proviennent de l'Union européenne. La progression des exportations de produits animaux de l'Union européenne devrait s'accélérer pendant la période de projection en raison

de la stagnation de la demande intérieure, et la part de l'Union européenne dans les exportations mondiales des mêmes produits pourrait atteindre 46 % d'ici à 2033. Cette évolution est principalement due à la croissance des exportations de produits laitiers. Compte tenu de la baisse de la production, les exportations de viande de l'Union européenne devraient diminuer de 6 %, mais ce recul concernera surtout le secteur porcin, tandis que les exportations de volaille devraient progresser de 11 %. Du fait de ce fléchissement, la région ne représentera plus que 32 % des échanges mondiaux de viande porcine.

La région est également une grosse exportatrice de produits halieutiques et aquacoles. Elle est à l'origine de 25 % du volume des exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles, soit la deuxième part la plus importante de toutes les régions présentées dans ce chapitre, derrière la région Asie et Asie du Sud-Est. Une hausse de 0.7 % par an suffira à maintenir cette proportion à 24 % d'ici à 2033. Au sein de la région, la Russie et la Norvège sont les principaux pays exportateurs.

En dépit de son orientation croissante vers les exportations, qui accroît son exposition aux perturbations commerciales, comme le conflit en mer Rouge et son incidence sur le transit par le canal de Suez, la région reste une importatrice majeure pour de nombreux produits agricoles. Celles-ci seront pour l'Union européenne de plus en plus influencées par les réglementations environnementales. Les importations de la région devraient augmenter de près de 9 % d'ici à 2033, ce qui représente une croissance bien plus faible qu'en Asie centrale (près de 31 %, mais par rapport à un niveau de référence plus faible). Du fait de cette orientation croissante vers les exportations en Europe, associée à une hausse des importations d'Asie centrale, une part substantielle des importations supplémentaires pourrait être enregistrée au sein de la région. Environ 20 % des importations supplémentaires en Asie centrale devraient concerner les produits d'origine animale, dont l'Union européenne est l'un des principaux fournisseurs.

Graphique 2.19. Exportations nettes de produits agricoles, halieutiques et aquacoles de la région Europe et Asie centrale (produits transformés inclus)

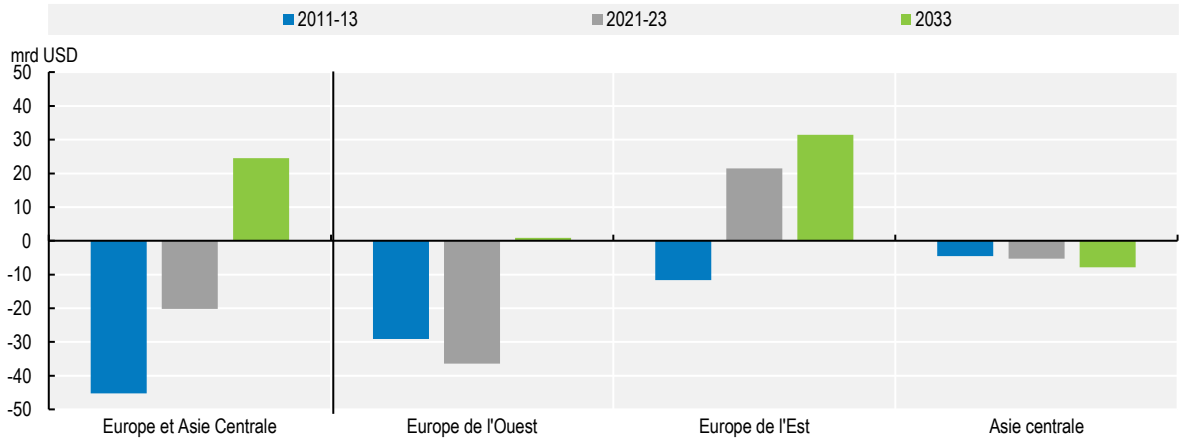

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Indices commerciaux » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux produits non étudiés dans les Perspectives ont été obtenues par extrapolation. Les produits transformés, habituellement absents des variables étudiées dans les Perspectives, sont également pris en compte dans les valeurs du total des échanges. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.
Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data/TI ; OCDE/FAO (2024), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Graphique 2.20. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Europe et en Asie centrale, exprimés en calories et protéines, 2021-2023

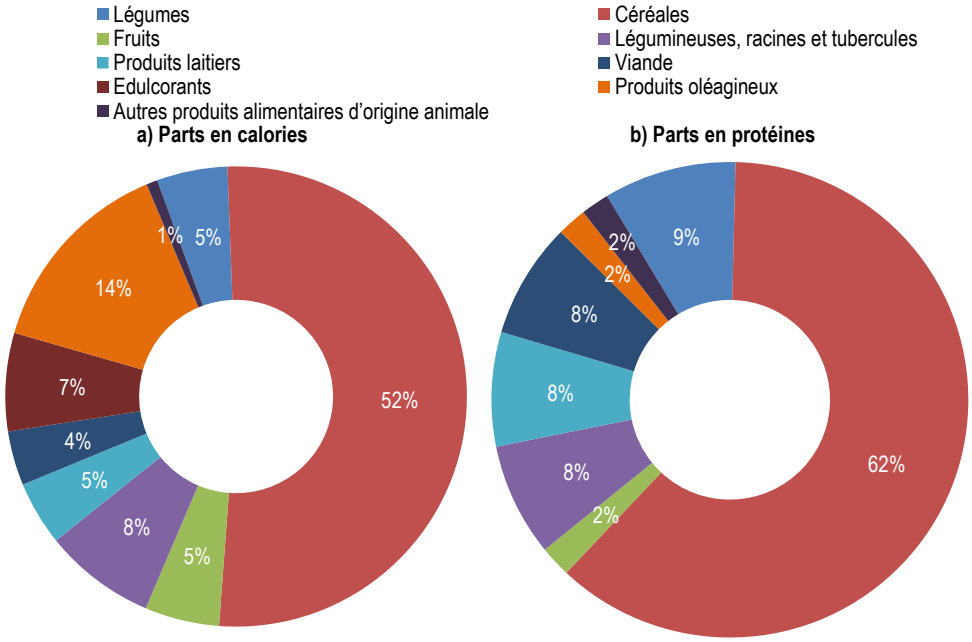

Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/a6optx

Graphique 2.21. Changement d'affectation des terres et production animale en Europe et en Asie centrale

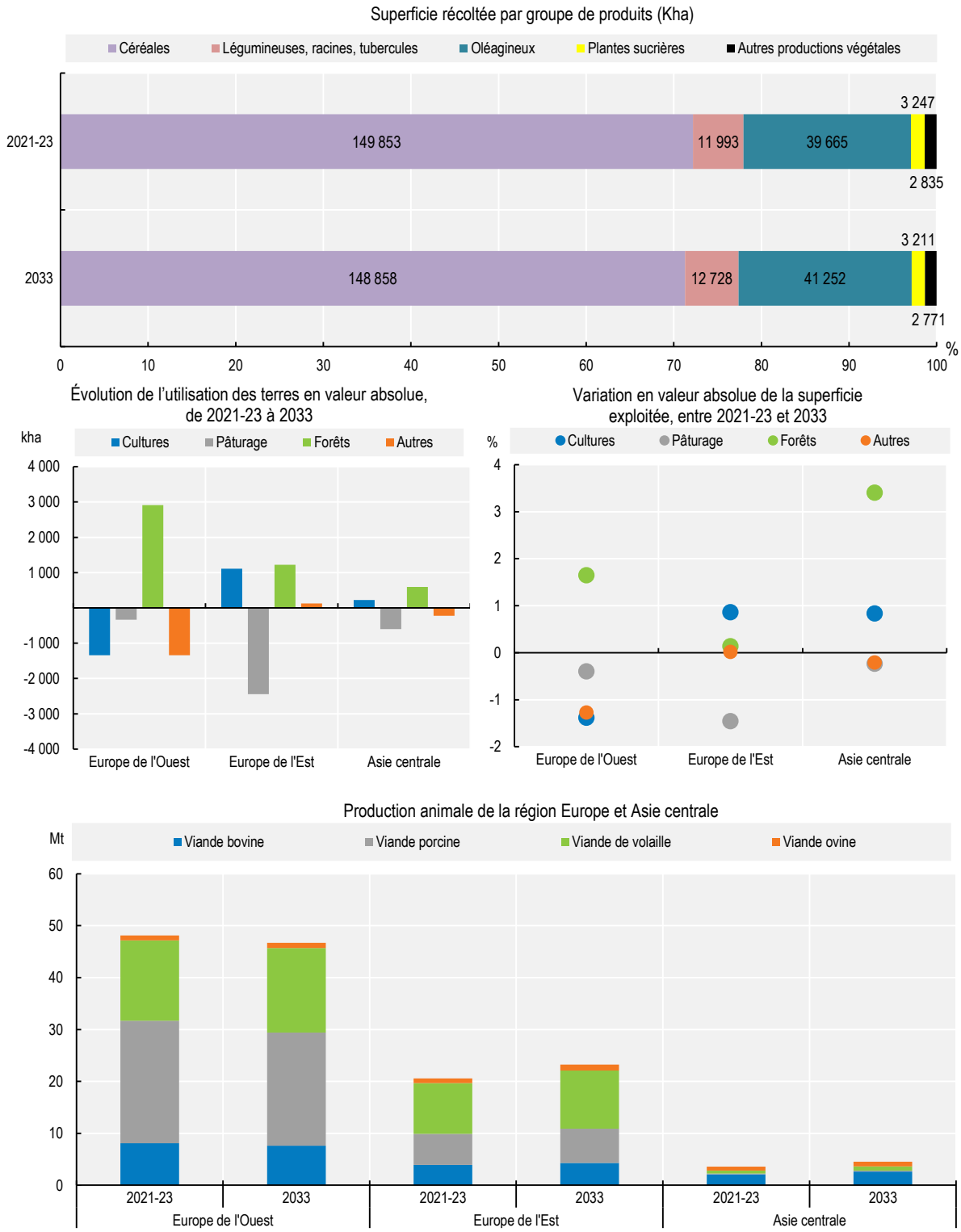

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/aluzqv

Graphique 2.22. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région Europe et Asie centrale

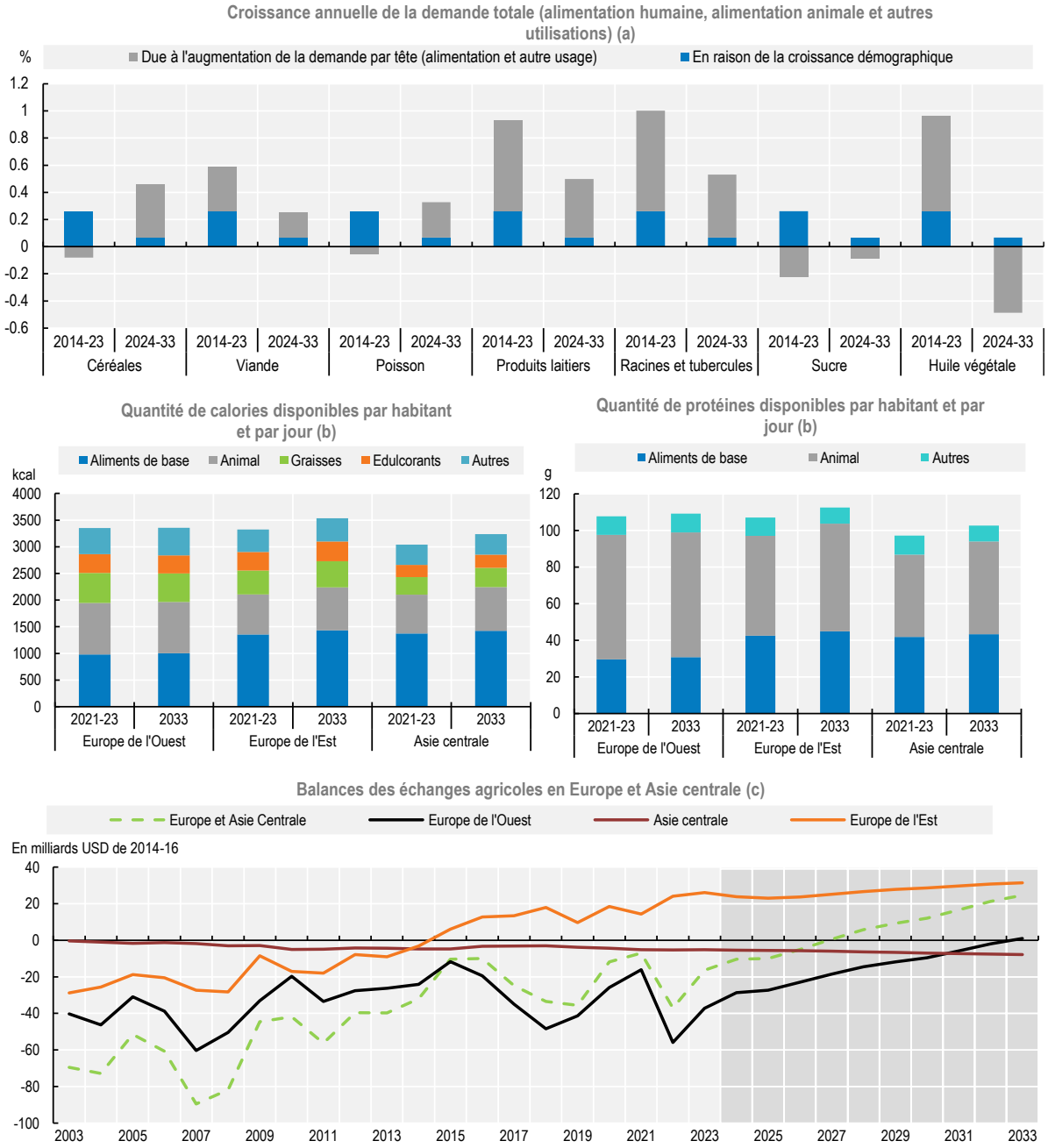

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/oj8dwv

Tableau 2.5. Indicateurs régionaux : Europe et Asie centrale

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	902 528	931 028	938 211	0.77	0.26	0.07
PIB par habitant[1] (kUSD)	24.36	27.80	32.88	18.28	1.32	1.55
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	392.9	454.6	487.3	7.20	1.21	0.62
Valeur nette de la production végétale[3]	151.7	176.3	190.8	8.26	0.98	0.72
Valeur nette de la production animale[3]	193.2	225.0	237.8	5.69	1.52	0.47
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	48.0	53.3	58.6	10.07	0.69	0.92
Quantité produite (kt)						
Céréales	523 947	595 937	634 033	6.39	0.34	0.79
Légumineuses	8 295	12 928	15 595	20.62	2.51	1.78
Racines et tubercules	28 338	31 035	33 492	7.92	0.83	0.54
Oléagineux[4]	60 270	88 457	99 540	12.53	2.95	0.79
Viande	62 503	72 247	74 451	3.05	1.14	0.35
Produits laitiers[5]	26 077	29 706	31 536	6.16	0.94	0.52
Produits halieutiques et aquacoles	17 140	18 712	19 844	6.05	0.45	0.91
Sucre	26 818	28 164	29 853	6.00	0.47	0.11
Huile végétale	25 978	35 921	38 431	6.99	2.79	0.40
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	11867	19432	18800	-3.25	4.87	0.08
Éthanol	7 356	8 049	8 994	11.73	0.52	1.04
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	771 812	763 942	760 556	-0.44	-0.08	-0.01
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	252 469	251 913	251 905	0.00	0.07	0.09
Superficie totale des pâturages[7]	519 343	512 029	508 651	-0.66	-0.15	-0.06
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	750	772	767	-0.65	-0.02	-0.04
Imputables à la production végétale	188	198	201	1.48	0.03	0.27
Imputables à la production animale	547	555	545	-1.74	-0.09	-0.16
Demande et sécurité alimentaire						
Consommation alimentaire quotidienne en calories par habitant[8] (kcal)	3 262	3 311	3 409	2.98	0.35	0.23
Consommation alimentaire quotidienne en protéines par habitant[8] (g)	101.9	106.4	110.7	4.0	0.6	0.4
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	159.8	162.4	169.8	4.52	0.07	0.41
Viande	45.3	47.1	48.0	2.01	0.16	0.15
Produits laitiers[5]	26.4	28.2	29.7	5.19	0.58	0.43
Produits halieutiques et aquacoles	18.4	17.2	17.5	1.42	-0.63	0.03
Sucre	34.6	32.9	32.6	-0.75	-0.12	-0.11
Huile végétale	17.6	19.9	19.6	-1.23	0.01	-0.52
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	- 45	- 20	25	-221.85		
Valeur des exportations[3]	446	584	681	16.61	2.22	1.55
Valeur des importations[3]	491	604	657	8.66	2.13	0.91
Taux d'autosuffisance alimentaire (calories)[10]	100.9	106.4	111.4	4.65	0.25	0.39

Notes : 1. En USD constants de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.
Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

2.6. Perspectives régionales : Amérique du Nord

2.6.1. Contexte

Le secteur de l'agroalimentaire, productif et résilient, contribue de manière significative à la production mondiale

La région Amérique du Nord ne compte que deux pays – les États-Unis et le Canada – dont les 377 millions d'habitants représentent 4.7 % de la population mondiale. Cette proportion pourrait légèrement diminuer d'ici à 2033 en raison d'une croissance démographique qui ne devrait pas dépasser 0.5 % par an. La région abrite cependant 10 % des terres agricoles à l'échelle mondiale et présente la disponibilité en terres arables par habitant la plus importante de toutes les régions présentées dans les *Perspectives*. Cela lui permet de jouer un rôle déterminant dans l'agriculture mondiale en assurant 10 % de la production totale et en représentant 12 % des échanges mondiaux. Si son excédent commercial agricole arrive en troisième position du classement mondial derrière ceux de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud et du Sud-Est, il a cependant diminué de moitié ces dix dernières années et son recul devrait se poursuivre au cours de la période de projection en raison du ralentissement de la production.

Dans cette région, le secteur agricole se caractérise par une forte intensité capitalistique et un niveau de production très élevé. Les grandes exploitations agricoles à vocation commerciale ayant recours à une technologie de pointe et à des systèmes de production très exigeants en intrants affichent des rendements impressionnants. Les taux d'épandage par hectare de terre cultivée sont élevés, bien qu'ils aient fortement diminué en 2022 en raison de la flambée du coût des engrais qui a réduit les marges des producteurs. La tendance s'est inversée en 2023 grâce à un retour à la normale des prix, mais les taux d'épandage sont cependant restés inférieurs aux niveaux enregistrés dans la décennie précédant 2022 du fait d'investissements visant à réaliser des gains d'efficacité. Si les taux d'épandage devraient augmenter régulièrement au cours des dix années à venir, ils devraient à peine dépasser leur niveau de 2021 d'ici à 2033, et les gains d'efficacité sont tels que l'utilisation d'engrais par calorie produite devraient encore diminuer.

Les États-Unis et le Canada affichent tous deux un niveau de développement élevé grâce à leur économie diversifiée et parvenue à maturité, où le secteur de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la production halieutique et aquacole représente moins de 2 % du PIB total. Le revenu par habitant, 57 300 USD en dollars constants de 2010, est le plus élevé de toutes les régions présentées dans ce chapitre et devrait augmenter de 15 % d'ici à 2033. Plus de 80 % de la population vit déjà en milieu urbain, et cette situation devrait peu évoluer d'ici à 2033. La consommation alimentaire par habitant au sein de cette base de consommateurs à revenu élevé, principalement urbaine, est la plus élevée de toutes les régions. La part du revenu total destinée à l'alimentation est quant à elle la plus faible. Cela porte à croire que l'évolution de la demande alimentaire est plus susceptible d'être influencée par les préférences des consommateurs que par une augmentation des revenus. La région consomme une proportion importante de produits d'origine animale, lesquels représentent près de 30 % de l'apport total en calories et 69 % de l'apport protéique total, contre des moyennes mondiales de respectivement 19 % et 43 %. Les régimes alimentaires sont également riches en édulcorants et notamment en huiles végétales, dont les apports en calories s'élèvent à près du double de la moyenne mondiale. La composition des régimes alimentaires et les modes de vie couramment observés dans la région sont à l'origine d'une prévalence accrue de cas d'obésité et des maladies chroniques d'origine alimentaire comme le diabète, même si la pandémie de COVID-19 a contribué à promouvoir des habitudes alimentaires plus saines. Cela pourrait avoir des répercussions durables sur les préférences des consommateurs, et l'apport total en calories, de même que la proportion d'édulcorants et d'huiles végétales, devraient diminuer d'ici à 2033.

Parallèlement au niveau de développement économique de la région et à ses niveaux déjà élevés d'apport en calories, l'utilisation de produits agricoles à des fins non alimentaires, comme les biocarburants et l'alimentation animale, a progressé plus rapidement que la demande alimentaire ces dix dernières années

(Graphique 2.23). En outre, le comportement alimentaire de sa base de consommateurs bien établie est moins sensible aux fluctuations du pouvoir d'achat que dans les régions à plus faible revenu, et l'apport total en calories est resté relativement stable au cours des cinq dernières années, en dépit des perturbations telles que la pandémie de COVID-19, la crise énergétique et la crise du coût de la vie. Ces événements ont cependant profondément influencé la composition et la répartition des ventes de produits alimentaires. Les dépenses de restauration hors domicile ont baissé, tandis que les ventes des commerces de détail ont augmenté, entraînant des changements notables dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire afin de s'adapter aux évolutions des exigences relatives aux types d'aliments ainsi qu'aux formats de conditionnement. Selon Weersink et al. (2021[8]), s'il a fallu du temps pour s'adapter à ces évolutions, les ajustements opérés dans la chaîne d'approvisionnement ont amélioré sa résilience face à d'éventuels chocs futurs.

Malgré des revenus et un apport alimentaire moyens élevés, les populations relevant des échelons de revenus inférieurs de la région n'échappent pas aux problèmes de sécurité alimentaire. Même avant la pandémie de COVID-19, on estimait que 10 à 13 % de la population de la région était confrontée à l'insécurité alimentaire (Tarasuk and Mitchell, 2020[9]). Bien que les mesures d'aide au revenu aient atténué ce phénomène, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à grave a augmenté pour la première fois en 2020 ; le relèvement a cependant été rapide malgré la forte inflation des produits alimentaires qui a dépassé les 10 % en 2022, alors qu'elle était pratiquement inexistante pendant les cinq années qui ont précédé 2020. Les dépenses importantes consacrées aux politiques établies de longue date en vue de réduire le fardeau du coût de l'alimentation pour les populations pauvres, ainsi que la loi sur la réduction de l'inflation qui soutient les programmes de réduction des coûts de l'énergie, entre autres, ont contribué à ce relèvement.

La croissance économique, qui s'est rapidement redressée après la récession due à la pandémie en 2020, a été de courte durée : la guerre de la Russie contre l'Ukraine et son corollaire, la crise énergétique, ont entraîné un cycle inflationniste qui, à son tour, a conduit à un resserrement des politiques monétaires. En conséquence, la croissance du PIB par habitant a été inférieure à 2% depuis 2022 et devrait atteindre son niveau le plus bas, 0.9 %, en 2024. Le maintien d'une croissance positive en dépit des perturbations mondiales tient en grande partie à la vigueur et la résilience du marché du travail. Si les coûts de main-d'œuvre élevés et l'offre de travail réduite contribuent à l'inflation, la progression des salaires a été plus rapide, et compte tenu du ralentissement actuel de l'inflation, la croissance du PIB par habitant à moyen terme devrait atteindre une moyenne de 1.3 % par an à l'horizon 2033.

Le secteur de l'agriculture en Amérique du Nord est parvenu à maturité. Il est productif, résilient et contribue de manière significative à la production et aux exportations mondiales de plusieurs produits. Sa capacité à accroître sa production s'est avérée essentielle pour modérer les prix des matières premières malgré la guerre de la Russie contre l'Ukraine, qui a réduit la production et les exportations en provenance de la région de la mer Noire. Néanmoins, ce secteur rencontre également des difficultés. Les données probantes indiquent que sa productivité, historiquement impressionnante, a marqué le pas ces dix dernières années (Fuglie, 2018[10]), que les prix des produits agricoles ont diminué plus rapidement que les coûts des principaux intrants et que, face à la hausse inexorable des coûts environnementaux, sa compétitivité risque d'être compromise à l'avenir. En raison du changement climatique, la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes augmentent, comme l'illustrent les sécheresses généralisées et leur impact sur les effectifs de bétail et la production végétale, ou encore les incendies de forêt, les tempêtes et les tornades, qui peuvent fortement endommager les infrastructures de production. Portées par la reconnaissance accrue de tels risques, les politiques visent de plus en plus non seulement à réduire les émissions de carbone, mais également à promouvoir une meilleure résilience des producteurs face à la gestion des risques liés au climat, à l'aune du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

2.6.2. Production

La production végétale axée sur la productivité est synonyme de croissance

L'augmentation de la production agricole, halieutique et aquacole en Amérique du Nord devrait se poursuivre, mais la progression attendue de 12 % d'ici à 2033 laisse présager un rythme moins soutenu que par le passé. Ce ralentissement reflète une anticipation de la poursuite de la modération de la plupart des prix et d'un retour à une tendance à la baisse en valeur réelle. Compte tenu de la force relative du dollar des États-Unis, d'autres régions, telles que l'Amérique latine, sont susceptibles de gagner en compétitivité. L'élevage représente une part relativement élevée de la valeur agricole totale à l'échelle mondiale, mais la croissance de la production végétale attendue au cours des dix années à venir est plus importante. Ce renversement de la tendance qui s'est dessinée au cours de la dernière décennie est dû au prix élevé des aliments pour animaux pendant la période de référence, lequel a entraîné un recul de la production animale ; cette dernière devrait progresser à compter de 2025. Par conséquent, d'ici à 2033, la part de l'élevage dans la production totale devrait légèrement diminuer pour s'établir à 45 %, celle de la production halieutique et aquacole devrait se maintenir à 5 %, et celle de la production végétale devrait atteindre les 50 %.

La superficie agricole s'est stabilisée au cours des dix dernières années, et demeure consacrée à la production végétale à hauteur de 37 %. Si la superficie exploitée devrait peu évoluer d'ici à 2033, la réaffectation d'un peu plus de 3 Mha de parcelles de terres cultivées au pacage est en cours, principalement aux États-Unis. Malgré la diminution des terres cultivées, on s'attend à une hausse de 15 % de la valeur totale de la production végétale. Les États-Unis, où la valeur de la production végétale par hectare devrait s'accroître de 16 % en dix ans, concentreront près de trois quarts de cette progression. Le Canada enregistrera une hausse encore plus importante (29 %) ; sa production végétale est cependant nettement inférieure à celle de son voisin et devrait représenter 16 % de la production végétale de la région d'ici à 2033.

L'augmentation de la valeur de la production végétale témoigne de l'intensification de l'activité associée à la hausse des rendements et des changements intervenus dans le panachage des cultures. La diminution des superficies récoltées (2.3 Mha) est inférieure à celle des surfaces exploitées, ce qui témoigne d'un recours accru à la pratique de la double culture. Les superficies consacrées à la culture du maïs, du blé, du coton, des légumineuses et du colza, figurant parmi les principales cultures de la région, devraient augmenter au détriment des surfaces affectées au soja et à l'orge. Les superficies consacrées à la culture du coton et des légumineuses enregistrent l'augmentation la plus rapide mais, d'ici à 2033, les terres destinées à la culture du maïs, du blé et du soja, qui sont déjà plus étendues, représenteront près de 60 % de la superficie cultivée totale. La hausse des rendements annuels devrait se maintenir pour l'ensemble des cultures, allant de 0.5 % pour le maïs, à 0.8 % pour le blé et à 1.3 % pour le coton. Par ailleurs, l'éventail des taux de croissance reflète les différences observées pendant la période de référence. Le rendement moyen du maïs atteignait près de 11 tonnes par hectare entre 2021 et 2023, un chiffre supérieur de 85 % à la moyenne mondiale. À l'inverse, les rendements de blé et d'orge ont enregistré un fléchissement brutal en 2021 et en 2023 en raison des mauvaises conditions météorologiques, en particulier au Canada ; ils devraient donc s'améliorer au cours de la période de projection. La hausse des rendements témoigne de l'évolution soutenue des technologies de production qui, associées à des pratiques de gestion plus efficaces, pourraient également renforcer la résilience face aux chocs climatiques.

Les systèmes de production de viande en Amérique du Nord sont extrêmement intensifs, ce qui permet à la région de fournir 13 % de la valeur mondiale de production animale alors qu'elle ne possède que 10 % des animaux d'élevage. En ce qui concerne son cheptel de ruminants, ce pourcentage n'est que de 3 %. En raison du caractère intensif des systèmes de production, l'alimentation animale représente un facteur de coût majeur, et l'envolée de ses prix ces trois dernières années a mis la rentabilité à rude épreuve. Cette envolée s'est ajoutée aux répercussions néfastes du confinement lié à la pandémie, à savoir le

manque de capacités et de main-d'œuvre dans les abattoirs et les installations de transformation, à l'origine d'une réduction du prix de la viande. La persistance des coûts élevés en matière de main-d'œuvre et d'énergie a également fait grimper les coûts au-delà des exploitations agricoles. De ce fait, la production de viande de porc a baissé en 2021 et en 2022 tandis que la croissance de la production de volaille a connu un ralentissement. Compte tenu de son cycle de production plus long, la production de viande de bœuf n'a diminué qu'en 2023, mais cette tendance à la baisse devrait durer jusqu'en 2025. Quant aux secteurs de la viande de porc et de volaille, ils devraient légèrement progresser à compter de 2024. La viande de volaille, forte de son cycle de production rapide, aurait pu afficher de meilleurs résultats en 2023 si elle n'avait pas subi les répercussions de la vaste flambée de grippe aviaire hautement pathogène. À moyen terme, la production totale de viande de la région ne devrait s'accroître que de 7 %, les États-Unis y contribuant à hauteur de plus de 90 %. Après un bref recul, la production de viande bovine affiche le taux de croissance le plus rapide et devrait s'accroître en moyenne de 1.4 % par an pendant la période de projection, tandis que la production annuelle de volaille et de viande de porc devrait augmenter respectivement de 0.8 % et de 0.4 %. Dans tous les sous-secteurs de l'élevage, la hausse de la production est plus importante que l'extension des cheptels, signe des répercussions des gains de productivité.

La production laitière devrait connaître une augmentation supérieure à celle de la production de viande et, d'ici à 2033, elle pourrait croître de 13 % par rapport à la période de référence 2021-23. Les États-Unis devraient y contribuer à hauteur de près de 85 %. Ces gains sont essentiellement dus à l'augmentation des rendements laitiers, qui sont déjà plus élevés dans la région Amérique du Nord que partout ailleurs. Les effectifs du cheptel bovin devraient augmenter de 1.5 % seulement aux États-Unis, tandis que le cheptel laitier canadien pourrait diminuer de près de 1 %. D'ici à 2033, les rendements laitiers des États-Unis et du Canada devraient respectivement augmenter de 10 % et 21 %. Les rendements au Canada seront ainsi cinq fois supérieurs à la moyenne mondiale. Compte tenu des préférences des consommateurs, une part croissante de la production totale de lait devrait être transformée en produits comme le fromage, le beurre et les poudres de lait, tandis qu'une moindre part sera consacrée au lait liquide.

Le secteur halieutique et aquacole en Amérique du Nord est nettement moins important que ceux de la culture et de l'élevage, et repose principalement sur la pêche proprement dite. D'ici à 2033, la pêche devrait progresser de 5 % par rapport à la période de référence 2021-23. Ce taux est similaire à celui de l'aquaculture, mais cette dernière, avec seulement 11 % de la production totale, part d'un niveau nettement plus faible. Au cours des dix années à venir, la production subira les lourdes répercussions des réglementations environnementales. Actuellement, 84 % de la production totale provient des États-Unis, mais au vu du rythme légèrement plus soutenu de la croissance au Canada, d'ici à 2033, ce dernier devrait assurer 17 % de la production halieutique et aquacole de la région.

L'Amérique du Nord est responsable de 7 % des émissions mondiales de GES directement liées à l'agriculture, soit un chiffre inférieur à sa part dans la production mondiale. Les émissions totales imputables à l'agriculture devraient augmenter de 4 % au cours des dix années à venir, ce qui représente une forte baisse par rapport à la dernière décennie. Les mesures politiques, telles que la tarification du carbone au Canada, devraient contribuer au ralentissement. Les émissions totales par unité de valeur de production devraient continuer à diminuer. La filière de la production végétale sera principalement responsable de la progression des émissions : sa part croîtra de 9.6 % d'ici à 2033 par rapport à la période de référence 2021-23, contre 2 % dans le cas de l'élevage. Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 3.5 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient n'augmenter que de 0.2 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.6.3. Consommation

L'évolution des préférences des consommateurs déterminera les projections relatives à la demande

Les économies avancées des États-Unis et du Canada disposent de bases de consommateurs bien établies et prospères qui ne consacrent en moyenne que 6 % du budget de leur ménage à l'alimentation. Cela signifie que les fluctuations des prix alimentaires, dont l'inflation alimentaire à deux chiffres enregistrée en 2022 et la modération continue des prix alimentaires au cours de la période de projection, influent moins sur le profil de la demande alimentaire que dans bon nombre d'autres régions. Du fait du poids relativement faible des considérations économiques, les projections relatives à la demande à moyen terme sont vouées à refléter l'influence déterminante des préférences de ces consommateurs. L'évolution anticipée de ces préférences est souvent liée à l'importance accrue accordée aux pratiques alimentaires saines, une tendance amplifiée par la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la durabilité environnementale, en particulier chez les jeunes. Cette transition devrait avoir des répercussions non seulement sur la quantité absolue de calories consommées mais également sur leur composition.

La quantité totale de calories disponibles pour la consommation humaine, qui inclut des volumes importants de déchets ménagers, est la plus élevée au monde. D'ici à 2033, elle devrait baisser de près de 62 kcal par personne et par jour, pour atteindre 3 750 kcal par personne et par jour. Après correction des estimations actuelles des volumes de déchets ménagers, l'apport calorique devrait baisser à 3 385 kcal par personne et par jour, soit un chiffre encore supérieur de 28 % à la moyenne mondiale. Cela représente une diminution notable par rapport à la période de référence 2021-23, où l'apport calorique total en Amérique du Nord dépassait de 27 % la moyenne mondiale. La baisse de l'apport calorique provient des États-Unis ; au Canada, la disponibilité en calories devrait s'accroître. Néanmoins, la disponibilité totale en calories devrait continuer d'y être inférieure à celle des États-Unis d'ici à 2033. En ce qui concerne la composition des régimes alimentaires, l'importance accrue accordée à la santé pourrait amener les consommateurs à se tourner davantage vers les produits frais, la consommation de fruits et de légumes par habitant devant augmenter respectivement de 15 % et de 4 % d'ici à 2033. Si la consommation de légumineuses, considérées comme des alternatives saines, pourrait augmenter de 28 %, son niveau de référence est faible et, d'ici à 2033, son niveau en valeur absolue ne devrait atteindre encore que 50 % de la moyenne mondiale. À l'inverse, la consommation par habitant de certains produits, tels que les huiles végétales (- 9.5 %), les édulcorants (- 1.5 %) et les céréales (- 1.1 %), devrait baisser d'ici à 2033. Malgré ce recul, la consommation d'huile végétale et d'édulcorants par habitant continuera de se situer au-dessus des moyennes mondiales, les dépassant respectivement de 130 % et de 38 %.

En Amérique du Nord, l'apport protéique devrait croître d'à peine 1.5 %, ce qui équivaut à 1.9 g par personne et par jour, d'ici à 2033, pour atteindre 123 g par personne et par jour, soit un chiffre encore supérieur de plus de 40 % à la moyenne mondiale. Cela tient principalement aux sources de protéines d'origine animale prédominent, dans la mesure où sources d'origine végétale demeurent relativement stables, la baisse de la consommation de céréales compensant une hausse de 15 % des protéines provenant des légumineuses. La consommation de viande par habitant devrait également peu évoluer, avec une hausse d'à peine 0.9 % sur dix ans. L'augmentation de la consommation de volaille et de viande de porc, associée à la réduction de la consommation de viande bovine et ovine, se traduit par une augmentation de 1.5 % de la disponibilité en protéines provenant de produits carnés. L'augmentation de 1.8 % des protéines provenant de produits laitiers reflète l'augmentation de la consommation par habitant de produits laitiers (en extrait sec), étant donné que la hausse de la consommation de fromage et de beurre, de près de 11 % et de 9 % respectivement, compense largement la baisse de la consommation de lait en poudre. La consommation par habitant de produits halieutiques et aquacoles devrait elle aussi augmenter pour atteindre 10 kg par habitant en 2033, soit une hausse de seulement 3.5 % par rapport à la période 2021-23.

Compte tenu de l'intensité de la production animale dans la région, l'utilisation d'aliments pour animaux est déjà importante. La région représente 15 % de la consommation mondiale d'aliments pour animaux et les calories destinées à l'alimentation animale sont déjà supérieures à celles destinées à l'alimentation humaine (Graphique 2.23). La hausse de la production de viande repose à 85 % sur la production de porc et de volaille, et l'utilisation d'aliments pour animaux devrait s'accroître davantage pour atteindre 7 % de plus que pendant la période de référence d'ici à 2033. Le maïs et le tourteau protéique sont déjà les principaux ingrédients des aliments pour animaux et leur part dans la composition totale des rations devrait augmenter étant donné qu'ils représentent 85 % de la consommation supplémentaire d'aliments pour animaux. D'ici à 2033, la part du maïs dans l'utilisation totale des aliments pour animaux pourrait atteindre 53 %, et celle du tourteau protéique 17 %.

L'Amérique du Nord est un acteur important de l'utilisation industrielle de produits agricoles à l'échelle de la planète ; avec 38 % de la production mondiale, les États-Unis sont les leaders incontestés des biocarburants. La production de biocarburants constitue aussi un débouché de taille pour les céréales fourragères, et représente plus de calories que l'alimentation humaine au cours de la période de référence (Graphique 2.23). La consommation de biocarburants aux États-Unis est régie par la norme sur les carburants renouvelables (en anglais, Renewable Fuel Standard). À l'heure actuelle, l'éthanol produit à partir de maïs représente 82 % des biocarburants utilisés dans la région, mais la hausse de 16 % au cours de la décennie à venir est principalement portée par le biodiesel, en raison du rehaussement des objectifs en matière de carburants renouvelables et des crédits d'impôt pour le diesel à base de biomasse. Outre les efforts constants visant à accroître la durabilité, la crise énergétique récente ainsi que l'adoption de la loi sur la réduction de l'inflation ont contribué à l'utilisation accrue des biocarburants. Les marchés de l'éthanol subissent cependant les effets du manque d'infrastructure et de technologie, lequel entrave l'extension à grande échelle des mélanges E15 et entraîne la prédominance des mélanges E10. Outre la consommation intérieure, les États-Unis exportent un volume important d'éthanol vers le Canada, où le Règlement sur les combustibles propres et la tarification du carbone devraient entraîner une hausse notable de la consommation de biocarburants, du fait principalement de taux de mélange plus élevés.

2.6.4. Échanges

Baisse de l'excédent commercial

Ces dix dernières années, l'excédent commercial des principaux produits agroalimentaires de l'Amérique du Nord a diminué de moitié et devrait atteindre un niveau proche de zéro d'ici à 2033. On prévoit une hausse de 19 % de la valeur des importations contre à peine 13 % pour les exportations d'ici à 2033 par rapport à la période de référence 2021-23. Cette hausse des importations est particulièrement forte aux États-Unis, à raison de 22 % sur dix ans, contre seulement 10 % pour les exportations, soit plus du double. La situation est à l'opposé au Canada, où, par rapport à la période de référence, en 2033, la hausse des exportations (20 %) sera plus de deux fois supérieure à celle des importations (9 %). Compte tenu de l'ampleur relative des échanges commerciaux des deux pays, la tendance régionale devrait s'aligner sur celle des États-Unis.

Parmi les facteurs qui ont contribué à la décélération de la croissance des exportations américaines figure le ralentissement de la demande mondiale, notamment en Chine. Ce pays, longtemps principal importateur de produits américains, a été devancé par le Canada en 2023, le Mexique se classant en troisième position. Cette situation reflète l'influence de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (ACEUM). Face à la concurrence accrue de l'Amérique latine et à la prévision d'un fort recul de la demande chinoise en raison de la conjonction de l'affaiblissement de la croissance économique et du déclin démographique, le développement des échanges avec le Canada et le Mexique pourrait constituer une planche de salut. La composition des exportations américaines est amenée à évoluer puisque le soja représente près de la moitié des importations agricoles chinoises, tandis que la gamme de produits importés par le Canada et

le Mexique est plus variée. Les exportations de soja devraient donc reculer de 4 % au cours des dix années à venir et, d'ici à 2033, leur part dans les exportations agricoles totales des États-Unis pourrait baisser.

Si la part de l'Amérique du Nord dans les exportations mondiales de soja devrait diminuer, passant de 34 % pendant la période de référence à 31 % d'ici à 2033, la région renforcera sa position dominante dans les échanges mondiaux de certains produits, dont le blé, le maïs, le tourteau protéique, la viande de porc, le lait en poudre et l'éthanol. En ce qui concerne les céréales comme le blé et le maïs, cette situation est en partie due aux répercussions de la guerre de la Russie contre l'Ukraine qui a entraîné une diminution des exportations en provenance de la région de la mer Noire, mais la capacité des États-Unis à accroître les exportations a contribué de manière déterminante à la modération des prix. Du fait de cette prédominance accrue, la demande d'importations de ses produits, provenant notamment de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, risque de subir à court terme les effets du conflit en mer Rouge qui entraîne des retards de livraison et l'augmentation des tarifs d'expédition. L'ampleur des répercussions dépendra en grande partie de la durée des perturbations mais, depuis la pandémie de COVID-19, la hausse des coûts du transport maritime à grande échelle due à la pénurie de conteneurs a entraîné la réduction du volume des échanges commerciaux mondiaux, y compris ceux provenant d'Amérique du Nord. Aux répercussions des troubles en mer Rouge et en mer Noire s'ajoute la baisse du trafic dans le canal de Panama en raison d'une sécheresse persistante. Si les retards se poursuivent, les délais de livraison risquent de s'allonger, entraînant la hausse des taux de fret sur les routes maritimes reliant la côte Est des États-Unis et l'Asie. Au cours du premier trimestre de 2024, le fret ferroviaire a augmenté aux États-Unis, assurant une part plus grande des échanges avec l'Asie lorsque le canal de Suez n'était plus une option envisageable face aux délais liés au canal de Panama.

Malgré son excédent commercial et son rôle de premier plan dans les exportations mondiales, l'Amérique du Nord est également, et de plus en plus, un importateur majeur de plusieurs produits. Les importations, entre autres, de produits frais, de produits halieutiques et aquacoles et d'huile végétale devraient augmenter respectivement de 27 %, de 9 % et de 11 %. Si les volumes des importations de viande devraient diminuer en raison de la baisse de la consommation, ils restent importants et, d'ici à 2033, la région Amérique du Nord devrait encore représenter 15 % des importations mondiales de viande bovine. Sa part dans les importations mondiales de produits halieutiques et aquacoles devrait augmenter, s'établissant à 16 %.

Graphique 2.23. Calories utilisées pour l'alimentation humaine, animale et autres en Amérique du Nord

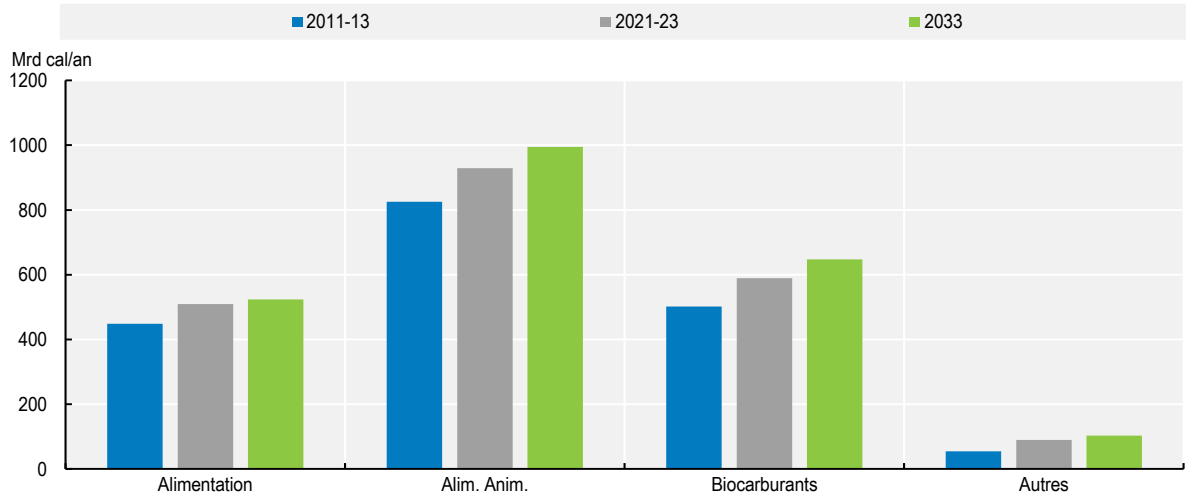

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant de la base de données de FAOSTAT relative aux bilans alimentaires et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux produits non étudiés dans les Perspectives ont été obtenues par extrapolation.
Source : FAO (2024). FAOSTAT, Bilans alimentaires (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/FBS ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Graphique 2.24. Tendances des parts des marchés d'exportation de certains produits en Amérique du Nord

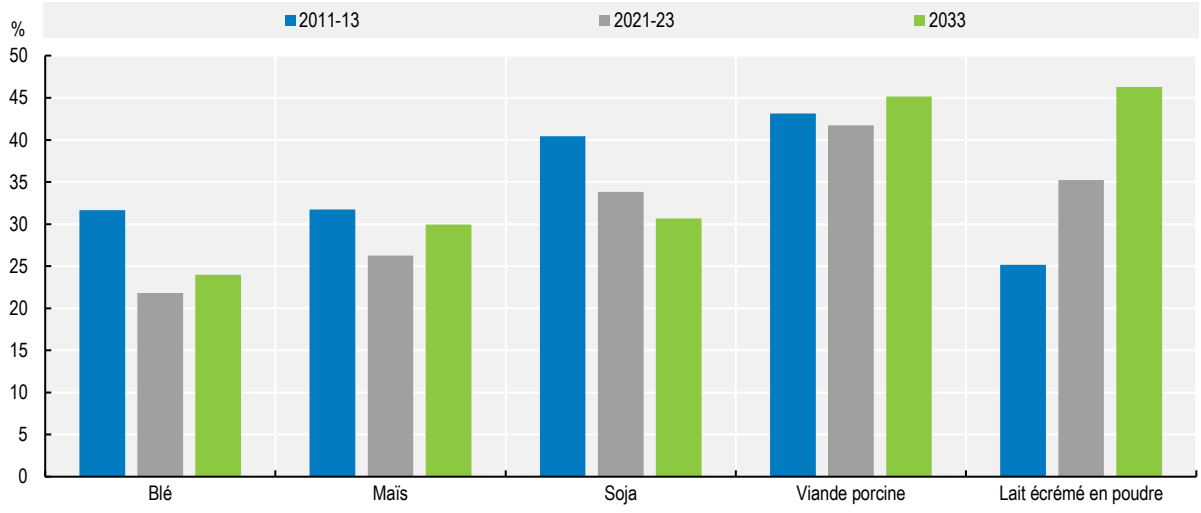

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Graphique 2.25. Changement d'affectation des terres et production animale en Amérique du Nord

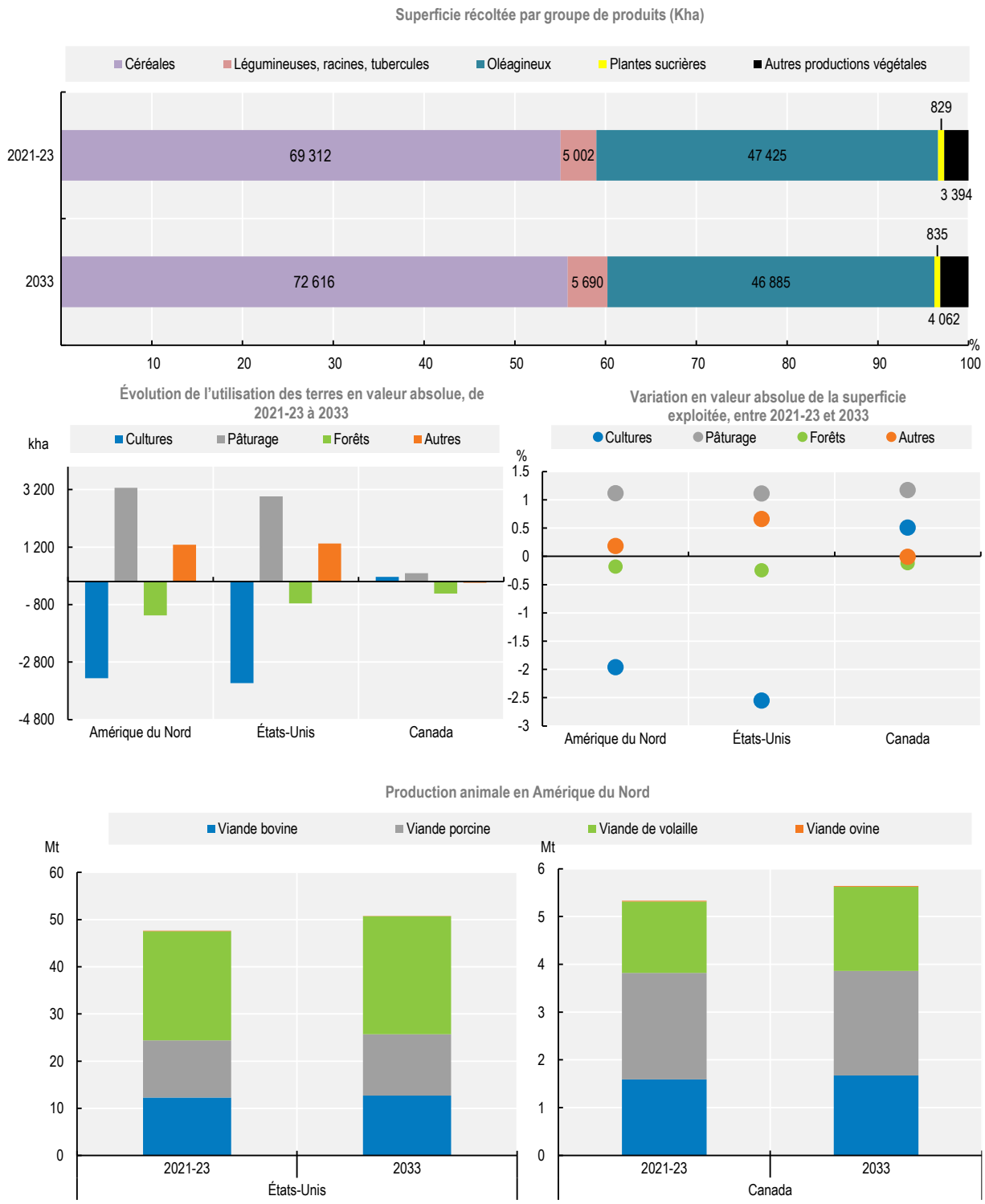

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/m17ra8

Graphique 2.26. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles en Amérique du Nord

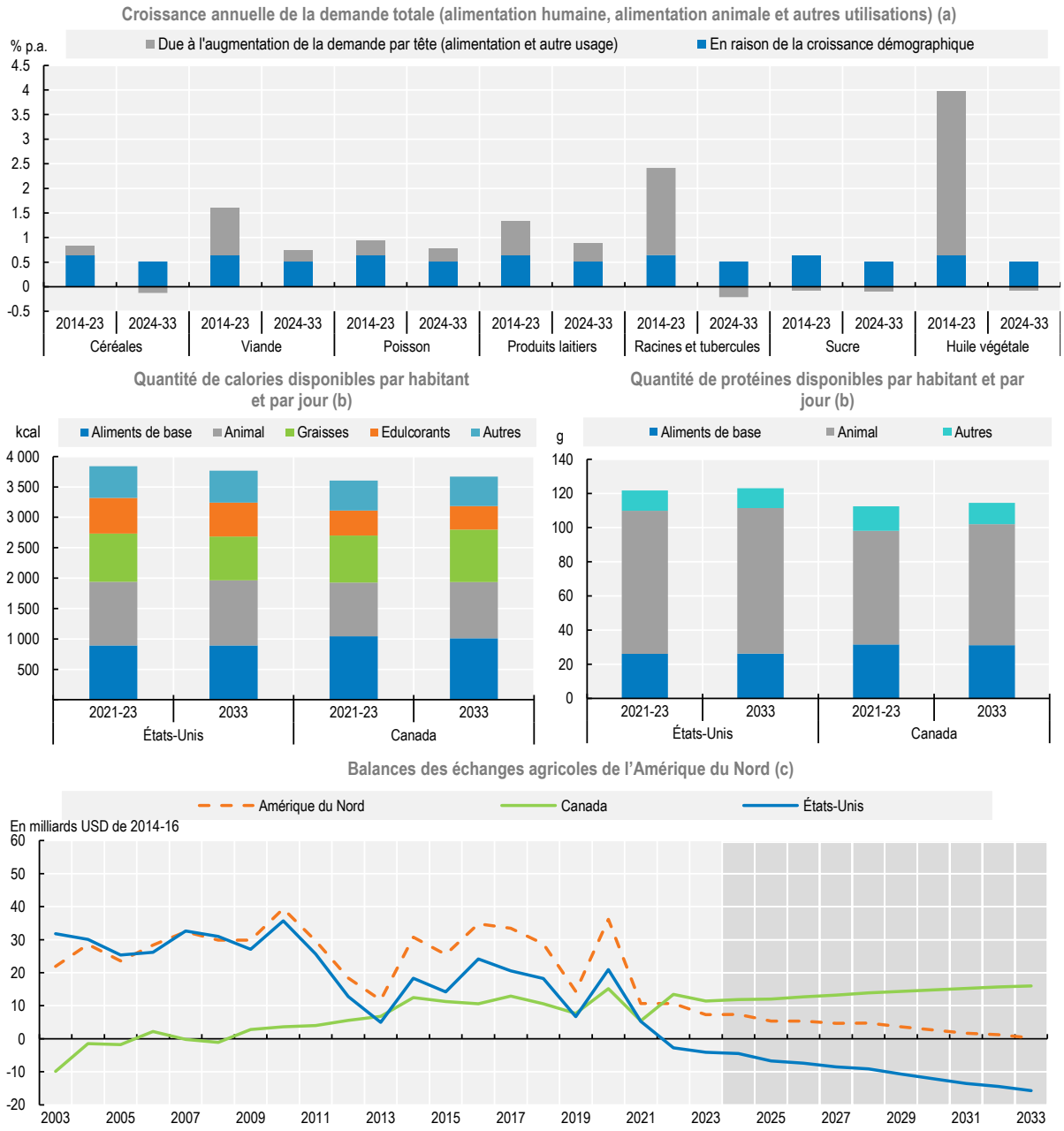

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/8jbgp9

Tableau 2.6. Indicateurs régionaux : Amérique du Nord

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	351 327	376 892	398 917	5.84	0.65	0.51
PIB par habitant[1] (kUSD)	49.32	57.30	65.73	14.72	1.44	1.26
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	252.0	289.7	323.1	11.54	0.85	0.98
Valeur nette de la production végétale[3]	121.0	140.8	162.2	15.20	-0.01	0.80
Valeur nette de la production animale[3]	112.6	132.9	143.8	8.23	2.22	1.27
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	18.4	16.0	17.1	6.89	-1.71	0.24
Quantité produite (kt)						
Céréales	444 544	496 382	559 410	12.70	0.01	0.62
Légumineuses	7 790	7 311	10 247	40.17	-2.63	2.99
Racines et tubercules	5 272	6 051	6 308	4.25	1.44	0.27
Oléagineux[4]	110 446	144 850	153 361	5.88	0.40	0.70
Viande	45 812	52 949	56 424	6.56	1.80	0.82
Produits laitiers[5]	12 350	14 547	16 405	12.77	1.59	1.16
Produits halieutiques et aquacoles	6 543	5 650	5 955	5.39	-1.82	0.24
Sucre	7 202	7 871	8 595	9.21	0.65	0.70
Huile végétale	14 257	18 754	21 097	12.49	2.22	0.84
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	4 615	11 947	20 846	74.49	10.21	2.38
Éthanol	54 476	61 636	64 941	5.36	0.35	0.33
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	461 686	463 475	463 370	-0.02	0.02	0.00
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	170 827	171 800	168 435	-1.96	-0.04	-0.18
Superficie totale des pâturages[7]	290 859	291 676	294 935	1.12	0.06	0.10
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	427	431	449	4.33	0.14	0.43
Imputables à la production végétale	127	124	136	9.63	-0.21	0.33
Imputables à la production animale	285	289	294	1.98	0.25	0.48
Demande et sécurité alimentaire						
Disponibilité quotidienne en calories par habitant[8] (kcal)	3 698	3 815	3 753	-1.63	0.60	-0.18
Disponibilité quotidienne en protéines par habitant[8] (g)	114.8	120.7	122.6	1.5	0.8	0.2
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	125.5	124.8	124.8	0.01	0.19	-0.02
Viande	72.3	78.6	79.2	0.76	0.57	0.22
Produits laitiers[5]	31.2	33.7	34.9	3.52	0.68	0.39
Produits halieutiques et aquacoles	21.4	22.8	23.9	4.93	0.60	0.15
Sucre	30.3	30.2	29.7	-1.52	-0.11	-0.10
Huile végétale	33.9	40.2	36.4	-9.49	0.72	-0.72
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	20	10	0	-97.39		
Valeur des exportations[3]	144	172	194	12.60	0.19	1.12
Valeur des importations[3]	124	163	194	19.05	2.21	1.51
Taux d'autosuffisance alimentaire (calories)[10]	128.6	127.6	130.1	1.99	-0.59	0.26

Notes : 1. en USD constants de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.
Sources : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

2.7. Perspectives régionales : Amérique latine et Caraïbes

2.7.1. Contexte

Une croissance due aux exportations dans un contexte mondial de plus en plus fragmenté

S'étendant sur quelque 2 milliards d'hectares, la région Amérique latine et Caraïbes recèle d'innombrables ressources agricoles. Elle compte plus de 660 millions d'habitants, soit près de 8.5 % de la population mondiale. Bien que sa densité moyenne de population soit peu élevée, elle est la région en développement la plus urbanisée au monde. D'ici à 2033, sa population devrait avoisiner les 710 millions d'habitants, dont 84 % pourraient résider en milieu urbain. Si la majorité des habitants pauvres de la région vivent dans les villes, près de 120 millions de personnes peuplent les campagnes, où le taux de pauvreté continue d'être élevé, ce qui pose d'importantes difficultés.

En dépit de ses vastes ressources, dont la répartition par région n'est pas homogène, la sécurité alimentaire représente un défi constant. Les progrès engrangés depuis le début des années 2000 se sont inversés à compter de 2014, lorsque les avancées historiques en matière de réduction de la pauvreté ont marqué le pas, freinées par une multitude de problèmes macroéconomiques. Outre la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à grave qui s'accroît depuis 2014, la concomitance de plusieurs bouleversements d'ampleur mondiale a récemment accéléré le revirement des progrès. Il s'agit notamment de la pandémie de COVID-19 et de son corollaire, les problèmes économiques, dont certains persistent à ce jour, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, des crises énergétique et du coût de la vie, du conflit en cours au Proche-Orient, et de l'inflation des produits alimentaires qui a atteint presque 15 % en moyenne au cours des trois dernières années. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, après la hausse du taux d'extrême pauvreté dans la région, qui, rehaussé par la pandémie de COVID-19, s'est élevé à 13.8 % en 2021, la tendance s'est inversée et le taux est retombé à 11.2 % en 2022, soit à un niveau comparable au niveau prépandémique. L'incidence de l'insécurité alimentaire modérée à grave a également atteint un pic en 2021 ; si elle a légèrement reculé en 2022, elle reste nettement supérieure au niveau prépandémique, les femmes et les populations des campagnes étant toujours les plus touchées. L'écart entre les genres s'est réduit en 2021 et en 2022, mais continue de représenter 9.1 points de pourcentage (FAO, FIDA, OPS, UNICEF et PAM, 2023[11]). L'amélioration de la sécurité alimentaire, en dépit de l'inflation alimentaire élevée, témoigne du rétablissement des revenus et du succès des programmes de protection sociale mis en œuvre en vue d'atténuer la crise. La baisse de l'inflation des produits alimentaires devrait se poursuivre, entraînant l'amélioration de l'accessibilité financière des produits alimentaires et accélérant les progrès en matière de renforcement de la sécurité alimentaire.

Une bonne partie de la région pâtit de perspectives économiques sombres depuis plusieurs années, et le revenu par habitant s'est contracté de 0.9 % par an en moyenne au cours de la décennie écoulée. Bien que des problèmes structurels antérieurs, tels que le niveau élevé des inégalités et de la pauvreté, aient accentué les effets de la pandémie de COVID-19, laquelle a été suivie d'une récession, la région a rapidement rebondi. Stimulé par le prix élevé des matières premières et le rôle essentiel joué par les échanges dans la région, en 2022, le PIB réel par habitant était supérieur au niveau enregistré en 2019. En 2023, l'élan a été brisé par la hausse des taux d'intérêt, la baisse des prix des matières premières, le fléchissement des partenaires commerciaux et un contexte mondial globalement moins favorable. L'inflation convergeant lentement vers les taux ciblés par les banques centrales, la croissance devrait, après avoir atteint son niveau le plus bas en 2024, se situer à 1.6 % en moyenne par an à moyen terme. Comme presque partout dans le monde, les risques sont considérés comme étant orientés à la baisse, en particulier à moyen terme, mais la forte dépendance commerciale de la région la rend très vulnérable face à une éventuelle accélération de la fragmentation géopolitique. Compte tenu de la diversité des pays de la région en matière d'activité économique et d'étendue des risques intérieurs qui accroissent les répercussions mondiales, l'ampleur du rebond et du ralentissement qui s'ensuit varie d'un pays à l'autre.

D'après les prévisions, le PIB par habitant de la région s'établira à près de 10 900 USD d'ici à 2033, soit une hausse de 19 % par rapport à la période de référence 2021-23, mais de seulement 9 % de plus qu'en 2014 et près de 20 % de moins que la moyenne mondiale. Dans la région, les ménages consacrent en moyenne quelque 16 % de leurs dépenses totales à l'alimentation ; cependant, en raison des différences de revenu et des inégalités, ce pourcentage varie sensiblement d'un pays à l'autre. Dans les pays où la part de l'alimentation dans les dépenses totales est plus élevée, la modération de l'inflation des produits alimentaires a nettement porté ses fruits. Il en va différemment dans les pays en proie à une forte instabilité macroéconomique, dans la mesure où la dépréciation des taux de change, l'un des moteurs de l'inflation des produits alimentaires, peut compenser en partie la baisse des prix mondiaux en dollars des États-Unis.

L'agriculture de la région se caractérise par sa grande diversité. L'éventail des structures d'exploitation agricole comprend de grandes exploitations commerciales, souvent tournées vers les exportations, des exploitations familiales grandes ou moyennes, et quelque 15 millions de petits exploitants qui assurent une grande partie de la production alimentaire de la région (OCDE/FAO, 2019[12]). Les structures de plus petite taille qui manquent souvent de ressources et les grandes exploitations tournées vers les exportations reflètent la dualité du secteur. La production agricole, halieutique et aquacole représente à peine plus de 6.4 % du PIB total, une part qui s'est accrue dans le contexte des différentes crises que subissent les économies mondiales depuis quatre ans. Cela reflète la résilience du système agroalimentaire de la région, sa bonne performance en 2020 lorsqu'il n'était pas soumis aux restrictions liées au confinement, et la période d'inflation prolongée. La normalisation des prix des matières premières se poursuivra pendant la période de projection, et la part de l'agriculture dans le PIB total devrait régresser à 5.7 % d'ici à 2033.

Compte tenu de sa richesse en ressources, la région Amérique latine et Caraïbes contribue dans une large mesure à l'agriculture mondiale. Entre 2021 et 2023, elle représentait 13 % de la valeur nette de l'agriculture et de la production halieutique et aquacole à l'échelle mondiale, et pas moins de 18 % des exportations totales. Ce résultat est surtout à mettre sur le compte de l'Amérique latine, l'ensemble des Caraïbes étant un importateur net. L'importance des exportations agricoles de la région se traduit également par sa part croissante dans la valeur totale de la production, qui s'élève à près de 70 %. La hausse historique des exportations bénéficie d'un regain de compétitivité : la productivité totale des facteurs a augmenté de 40 % entre 2000 et 2019.[9] La croissance est soutenue par une utilisation accrue des intrants ; le recours aux engrais, en particulier, a augmenté de 27 % au cours de la seule décennie écoulée. La flambée des prix des engrais en 2022, combinée aux perturbations sur les chaînes d'approvisionnement dues à la guerre de la Russie contre l'Ukraine, a entraîné une forte baisse de l'épandage par hectare et a mis en lumière la nécessité d'utiliser les engrais à bon escient. Les investissements visant à renforcer l'efficacité contribuent à freiner la progression de l'épandage par hectare, la ramenant à 8 % au cours des dix années à venir. La croissance attendue au cours des dix prochaines années étant principalement portée par les exportations, l'ouverture commerciale, l'utilisation efficace des intrants, les stratégies performantes visant l'adaptation au changement climatique et son atténuation, ainsi que le renforcement de l'attention accordée à la durabilité environnementale seront essentiels pour maintenir et accroître la compétitivité.

En tant que plus grande importatrice nette des régions étudiées dans ces *Perspectives*, il est paradoxal de constater que certaines des principales difficultés auxquelles se heurte la région Amérique latine et Caraïbes concernent la sécurité alimentaire. L'accessibilité financière, plutôt que les problèmes de disponibilité, est en cause, mettant en évidence les problèmes relatifs à la répartition des revenus, auxquels s'est ajoutée récemment la forte inflation des produits alimentaires, le tout étant exacerbé par la pauvreté généralisée en milieu rural et l'instabilité macroéconomique dans de nombreux pays. L'orientation marquée de la région vers les exportations a protégé la croissance du secteur contre les difficultés macroéconomiques, mais elle l'a également rendue vulnérable face à une volatilité croissante, à un contexte financier plus tendu et à une demande d'importations en baisse à l'échelle mondiale. À la

suite de la pandémie, l'importance accrue accordée au développement des chaînes d'approvisionnement nationales et la prise de conscience des enjeux de durabilité environnementale par certains importateurs pourraient influencer les politiques commerciales et les perspectives d'exportation ultérieures. La concentration croissante des exportations par pays de destination, qui expose la demande d'exportations à des risques de marché plus élevés, les nouvelles perturbations des routes maritimes sur fond de conflit en mer Rouge et en mer Noire, ainsi que la réduction du trafic dans le canal de Panama due à la sécheresse engendrent d'autres problèmes d'ordre commercial. La persistance de ces perturbations pourrait entraîner la hausse des tarifs du transport maritime, affectant de fait la compétitivité. Face aux risques liés au commerce, les stratégies d'adaptation du secteur et la résilience face aux répercussions du changement climatique seront indispensables pour assurer une croissance soutenue.

2.7.2. Production

Une croissance portée par l'expansion et les gains de productivité

D'après les prévisions, la production végétale, halieutique et aquacole de la région augmentera de près de 15 % d'ici à 2033. Près de 50 % de cette croissance devrait provenir de la production végétale (+ 14 %), contre une progression plus modérée de 12 % pour le secteur de l'élevage. La valeur nette de la production halieutique et aquacole devrait s'accroître de 23 %, bien que partant d'un niveau nettement plus bas et, d'ici à 2033, elle ne devrait pas représenter plus de 14 % de la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole, contre 48 % pour les cultures et 39 % pour l'élevage.

La région étant riche en terres, l'expansion et l'intensification permettront d'accroître considérablement la production végétale. La superficie totale affectée à l'agriculture devrait augmenter de près de 7 Mha, ce qui correspond à la plus forte hausse de toutes les régions présentées dans ce chapitre. Cela ne concerne que le secteur des cultures ; par ailleurs, le Brésil concentrera près de 60 % de l'expansion escomptée. L'augmentation des superficies récoltées est près de deux fois supérieure à celle des superficies cultivées, indiquant un recours croissant à la pratique de la double culture. Du fait de leur avantage comparatif en matière de production de soja, le Brésil et l'Argentine fournissent près de 50 % de la production mondiale. Les superficies supplémentaires seront affectées à la culture du soja (31 %) et du maïs (25 %) ; d'autres seront consacrées au blé (8 %) afin de combler d'éventuels déficits d'approvisionnement en provenance de la région de la mer Noire dans le contexte de la guerre de la Russie contre l'Ukraine.

La part élevée de la région dans la production mondiale de soja (53 %) et de maïs (18 %) devrait encore augmenter au cours de la période de projection. Par voie de conséquence, les fluctuations de l'approvisionnement dans la région peuvent entraîner une forte volatilité des cours mondiaux. C'est ce qu'a montré la flambée des prix du soja sur fond de sécheresse en 2021 et, compte tenu du changement climatique en cours, la fréquence de tels événements devrait s'accroître. De nombreux pays de la région sont déjà confrontés à des sécheresses prolongées, qui réduisent le potentiel de production, ainsi qu'à des vagues de chaleur extrême et à des feux de forêt de plus en plus fréquents. Par conséquent, la capacité de la région à s'adapter au changement climatique et à continuer d'être résiliente face à l'augmentation des phénomènes météorologiques perturbateurs sera essentielle non seulement en ce qui concerne les résultats de son secteur agricole mais également pour la stabilité des marchés mondiaux. En 2022, la Plateforme d'action climatique sur l'agriculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes a suggéré que la plupart des pays de la région disposaient du cadre institutionnel et des plans d'adaptation nécessaires pour faire face au changement climatique, mais étaient dépourvus des systèmes de suivi et d'évaluation détaillés nécessaires pour superviser la mise en œuvre, ce qui pouvait entraver l'affectation de fonds.

L'intensification et la hausse des rendements ont joué un rôle déterminant dans la forte croissance de la production de la région. L'augmentation des taux d'épandage devrait ralentir de manière notable pendant la période de projection. L'association de l'innovation technologique, des pratiques visant à optimiser l'efficacité et du recours accru aux engrais devrait permettre de poursuivre l'amélioration des rendements

de la plupart des cultures principales, notamment au travers d'une hausse de 11 % pour le maïs et le blé, et de 12 % pour le soja d'ici à 2033 par rapport à la période de référence 2021-23. Cela permettrait également d'accroître de 10 % la valeur nette de la production par hectare de terre cultivée, et de réduire de 5 % la quantité d'engrais nécessaire par calorie produite.

La région est à l'origine de 15 % de la production animale mondiale et une croissance de 1.2 % par an suffit pour conserver cette part de marché d'ici à 2033. Compte tenu de l'excédent en céréales fourragères, la production animale intensive est très compétitive ; néanmoins, les perspectives de croissance restent sensibles aux risques posés par les maladies animales. La production de viande contribue nettement plus que les produits laitiers à la progression de la production attendue. Parmi les différents types de viande, près de 60 % de la production supplémentaire d'ici à 2033 est attribuée à la volaille. Son court cycle de production favorise la rapidité des avancées génétiques et de l'amélioration du taux de conversion alimentaire, contribuant ainsi au renforcement de la productivité, tandis que la baisse des prix de l'alimentation animale à moyen terme par rapport à ceux de la viande stimule l'expansion. Si les secteurs de la viande bovine et porcine devraient progresser respectivement de 0.9 % et de 1.3 % par an, le premier devrait représenter 19 % de la production supplémentaire de viande d'ici à 2033 et le second 20 %. Les gains de productivité continueront d'être essentiels à la croissance, car une augmentation de 2 % seulement du cheptel bovin se traduira par une hausse de 9 % de la production de viande bovine d'ici à 2033.

La région Amérique latine et Caraïbes fournit près de 10 % de la production halieutique et aquacole mondiale, et la croissance attendue de 0.6 % par an suffira à maintenir cette part de marché d'ici à 2033. Si la pêche proprement dite continue de représenter 75 % de la production, la part de l'aquaculture est en hausse dans plusieurs pays, sa croissance s'élevant à 1.2 % par an contre seulement 0.4 % pour la pêche. Les chiffres de la pêche à proprement parler se caractérisent par une instabilité intrinsèque en raison de l'influence intermittente mais importante du phénomène *El Niño* qui augmente la température de la surface de la mer et réduit la disponibilité des produits halieutiques et aquacoles utilisés pour produire de la farine et de l'huile de poisson. *El Niño* a également une incidence sur l'offre de produits alimentaires disponibles aux fins de la production aquacole à haute valeur ajoutée, telle que celle de l'ormeau. Le changement climatique est susceptible d'aggraver ces effets et de nuire à la constance de l'offre et, ce faisant, de provoquer une instabilité des prix.

Les émissions de GES imputables à l'agriculture devraient augmenter de 3 % au cours des dix années à venir, les cultures y contribuant nettement plus que les produits animaux. En 2033, la région devrait représenter 18 % des émissions mondiales d'origine agricole, soit un chiffre supérieur à sa part dans la production totale. Néanmoins, rapporté à la valeur nette de la productivité agricole, le niveau des émissions par unité de valeur de production devrait fléchir de manière soutenue au cours de la prochaine décennie. Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 4.6 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient baisser de 2.6 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

2.7.3. Consommation

Les habitudes alimentaires, bien qu'hétérogènes, évoluent progressivement

La croissance de la disponibilité totale en calories dans la région stagne depuis 2015. Cette tendance reflète l'évolution des niveaux de revenu par habitant, qui ont baissé en raison de l'instabilité macroéconomique. Plus récemment, la récession provoquée par la pandémie de COVID-19 en 2020 et la hausse des prix alimentaires qui en a résulté ont réduit l'accessibilité financière des produits alimentaires nutritifs. Toutefois, si l'incidence de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation s'est accrue en 2020 et en 2021, la disponibilité moyenne en calories est restée relativement stable. Cette donnée masque probablement les différences notables existant entre les consommateurs en fonction des pays et du niveau des revenus. Ces différences reflètent les inégalités des revenus dans la région et les répercussions disproportionnées des difficultés économiques dues à la pandémie de COVID-19 et de l'inflation des produits alimentaires qui s'en est suivie pour les populations pauvres et vulnérables, qui consacrent une part plus importante de leur budget total à l'alimentation. D'ici à 2033, la disponibilité moyenne en calories par habitant devrait dépasser les 3 100 kcal par personne et par an, mais à un rythme moyen de seulement 0.3 % par an sur dix ans. Cela représente une hausse de 122 kcal par personne et par jour, grâce à une augmentation de la consommation de céréales, de viande, de produits laitiers, d'huile végétale et de produits frais, et à la diminution de la consommation de sucre. Malgré une baisse de 1 kg par personne et par an d'ici à 2033, la consommation de sucre dans la région reste élevée, et dépasse de 60 % la moyenne mondiale.

Dans une région en proie au triple fardeau de la malnutrition, de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation, et dans un contexte d'augmentation de l'incidence du surpoids et de l'obésité, la réduction de la consommation de sucre reflète une sensibilisation accrue aux liens existant entre alimentation et santé. Des initiatives telles que la législation relative à l'étiquetage à l'avant des emballages et la taxation des boissons sucrées ont contribué à cette sensibilisation. Si les efforts en matière de promotion de bonnes habitudes alimentaires sont susceptibles d'être suivis d'effets, l'accessibilité financière continue d'être un problème, les aliments frais nutritifs étant comparativement chers dans de nombreux pays de la région. Les contraintes financières qui pèsent sur les populations se trouvant au bas de l'échelle de la répartition des revenus ont des conséquences à la fois sur la qualité et sur la quantité de l'apport alimentaire, malgré les répercussions positives d'initiatives telles que les programmes d'alimentation scolaire, dont bénéficieraient 37 % des plus pauvres. Une réduction des pertes et gaspillages alimentaires pourrait aussi améliorer la disponibilité et l'accessibilité financière. D'après les estimations, la quantité totale de calories perdues et gaspillées concerne principalement les céréales, les produits oléagineux, les produits frais et les édulcorants, les céréales comptant pour plus de 50 % (Graphique 2.28). D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément aux cibles des ODD, l'apport calorique dans la région pourrait croître de 5 % par rapport au niveau de référence, et le nombre de personnes sous-alimentées diminuer de 22 %, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait augmenter de 8.3 % par rapport à son niveau moyen de la période de référence 2021-23 et le nombre de personnes sous-alimentées diminuer de 15.4 millions.

La consommation de protéines par habitant devrait atteindre 94 g par personne et par jour en 2033, ce qui représente une augmentation de 4 g par personne par rapport au niveau actuel. Cette hausse est principalement attribuable aux produits animaux, qui constituent 70% de l'augmentation de l'apport protéique. La consommation de viande devrait augmenter de 3.3 kg par personne pour atteindre près de 52 kg par personne et par an à l'horizon 2033, ce qui équivaut à 80 % de plus que la moyenne mondiale. Cette croissance provient de la volaille et de la viande porcine, dont la consommation devrait respectivement augmenter de 0.8 % et de 0.7 % par an, tandis que la consommation de viande bovine devrait enregistrer un léger recul d'ici à 2033. La consommation de produits halieutiques et aquacoles

reste faible dans la région (62 % de la moyenne mondiale), mais elle devrait croître de 0.3 % par an pour atteindre 3 kg par personne et par an d'ici à 2033.

La région Amérique latine et Caraïbes représente 12 % de la consommation mondiale d'aliments pour animaux. La production devrait augmenter de 1.2 % par an, soit une hausse similaire à celle de la viande et plus rapide que celle des produits laitiers. Cette progression intervient malgré des améliorations génétiques attendues, lesquelles permettraient d'obtenir de meilleurs taux de conversion alimentaire, et témoigne de l'intensification accrue des systèmes de production, essentielle à la croissance. Le maïs représentera un peu plus de 50 % de la consommation supplémentaire d'aliments pour animaux, et le tourteau protéique 21 %. Le maïs et le tourteau protéique utilisés pour l'alimentation animale enregistreront donc une hausse annuelle respectivement de 1.4 % et de 1.1 %.

La région contribue de manière substantielle aux marchés mondiaux des biocarburants : à l'heure actuelle, sa part y est de 28 % pour l'éthanol et de 17 % pour le biodiesel. Le Brésil fournit près de 90 % de l'éthanol produit et consommé dans la région, ainsi que 71 % et 79 % respectivement du biodiesel produit et consommé. Portée par le programme RenovaBio, qui vise à réduire l'intensité des émissions au titre des engagements pris lors de la COP21, et par la demande croissante de carburant pour les transports, la consommation d'éthanol devrait progresser de 37 % au cours de la prochaine décennie. La canne à sucre devrait continuer de constituer la principale matière première utilisée à cet égard. La compétitivité de l'éthanol de canne à sucre a renforcé la part du Brésil dans les exportations mondiales, laquelle devrait se maintenir à 24 % en dépit de l'augmentation rapide de la consommation intérieure.

2.7.4. Échanges

Les exportations sont essentielles pour soutenir la croissance du secteur agricole, mais les risques s'accentuent

Sous l'impulsion de l'Amérique du Sud, la région Amérique latine et Caraïbes est le premier exportateur net parmi toutes les régions étudiées dans le présent chapitre. Parallèlement, plusieurs pays et sous-régions, dont le Panama, El Salvador et la plus grande partie des Caraïbes, sont des importateurs nets de produits agricoles. Malgré ces différences, les échanges au sein de la région restent faibles.

Les exportations ont joué un rôle central dans la croissance agricole à l'échelle régionale, en atténuant sa fragilité face à l'instabilité macroéconomique inhérente et en renforçant sa résilience face aux chocs exogènes. L'augmentation continue de la part de ses exportations dans la valeur totale de la production, qui pourrait dépasser les 70 % d'ici à 2033, rend compte de sa relative importance. Son excédent commercial dans le domaine des produits agricoles a augmenté de 26 %, une progression supérieure à celle de toutes les régions présentées dans ce chapitre. Par conséquent, sa part dans les exportations mondiales devrait atteindre 19 % d'ici à 2033. Le Brésil est le premier pays exportateur et contribue pour près de 50 % à la croissance dans la région, mais sa croissance devrait ralentir pour s'établir à 1.8 % par an, bien loin des 7.2 % annuels enregistrés au cours de la dernière décennie. Le Mexique et l'Argentine contribuent aussi pour une large part à la croissance des exportations régionales, et les exportations de fruits du Pérou devraient également augmenter rapidement.

Dans le contexte d'une forte hausse de la production, la région a consolidé sa part dans les exportations mondiales et, d'ici à 2033, devrait être un acteur majeur des exportations mondiales de soja (66 %), de sucre (56 %), de tourteau protéique (54 %), de maïs (48 %), de bœuf (43 %), de farine de poisson (40 %), de volaille (31 %), de coton (28 %) et de fruits (24 %). En ce qui concerne les exportations de soja, de sucre et de viande bovine, leur part s'accroît. Ce rôle de premier plan manifeste sur les marchés d'exportation renforce leur tendance mondiale à la concentration.

L'importance des exportations agricoles de la région se traduit non seulement par sa position centrale dans les échanges mondiaux, mais également par le rôle essentiel des exportations pour stimuler la croissance de la production. La durabilité de la croissance dépendra du maintien de l'orientation vers l'ouverture aux échanges sur le marché mondial. Les crises de ces quatre dernières années ont mis au jour les vulnérabilités du système commercial mondial, lesquelles ont entraîné des goulets d'étranglement logistiques et une augmentation des coûts. Le dernier problème en date concerne la perturbation du trafic dans le canal de Panama, due à la sécheresse, et du canal de Suez, en raison du conflit en mer Rouge. Les exportations vers l'Union européenne et les États-Unis représentant respectivement moins de 14 % et 22 % des exportations totales, les répercussions semblent limitées, mais cette situation constitue un obstacle de taille pour les pays situés sur la côte Pacifique, tels que le Chili, le Pérou, l'Équateur et la Colombie. Elle fait peser un risque sur les exportations croissantes de produits frais en provenance du Chili et du Pérou, dont des volumes importants sont généralement destinés à l'Union européenne. La persistance de ces contraintes soulève le risque d'une hausse des tarifs du transport maritime et, ce faisant, d'une baisse de la compétitivité des exportations de la région.

Face aux différentes crises, plusieurs pays exportateurs ont adopté des politiques commerciales privilégiant l'approvisionnement national. L'absence de telles contraintes dans la région Amérique latine et Caraïbes lui a permis de gagner des parts de marché. Néanmoins, de nombreuses régions du monde ont privilégié le développement des chaînes d'approvisionnement nationales afin de limiter les risques de perturbation. Au cours de la prochaine décennie, la région sera influencée par l'évolution des relations commerciales dans le monde, laquelle devrait déboucher sur de nouvelles possibilités et de nouveaux risques. Si la croissance tirée par les exportations a porté ses fruits par le passé, le fléchissement de la demande mondiale d'importations ainsi que la volatilité et la fragmentation croissantes du marché accentuent la fragilité du commerce international. Quant au commerce infrarégional, il a tout à gagner de l'intégration des marchés intérieurs et de l'amélioration du fonctionnement des petites et moyennes entreprises, des coopératives et des exploitations familiales, qui permettraient de diversifier les perspectives commerciales du secteur et de le rendre plus résilient.

Graphique 2.27. Tendances d'évolution des parts de la région Amérique latine et Caraïbes dans les exportations

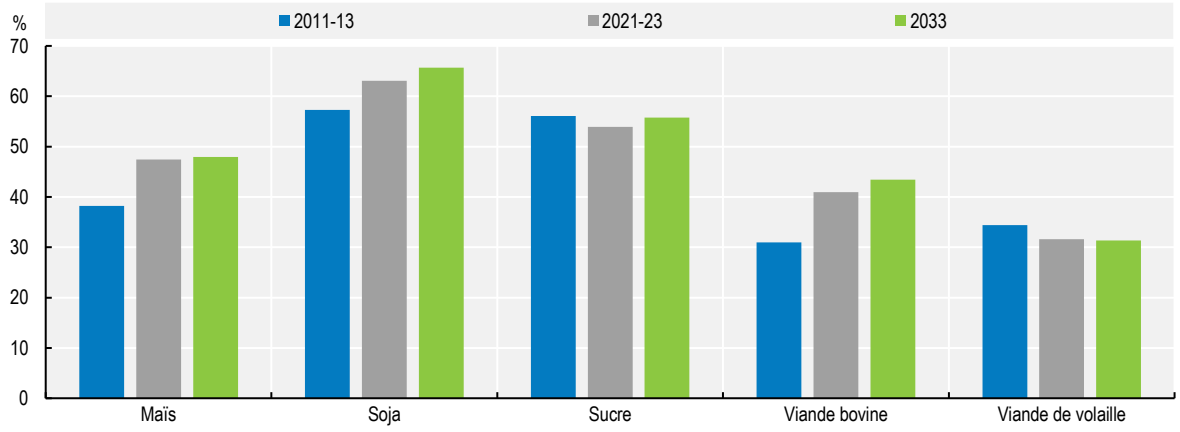

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Graphique 2.28. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, exprimés en calories et protéines, 2021-2023

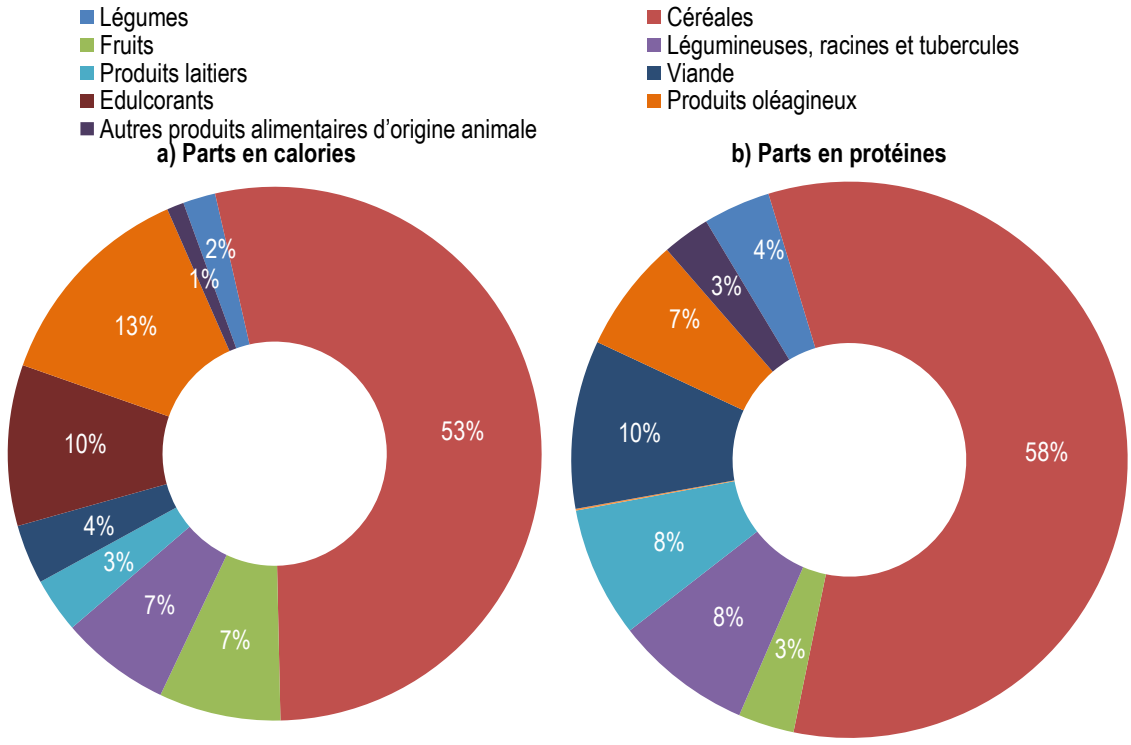

Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/34oe87

Graphique 2.29. Évolution de la superficie récoltée et de l'utilisation des terres de la région Amérique latine et Caraïbes

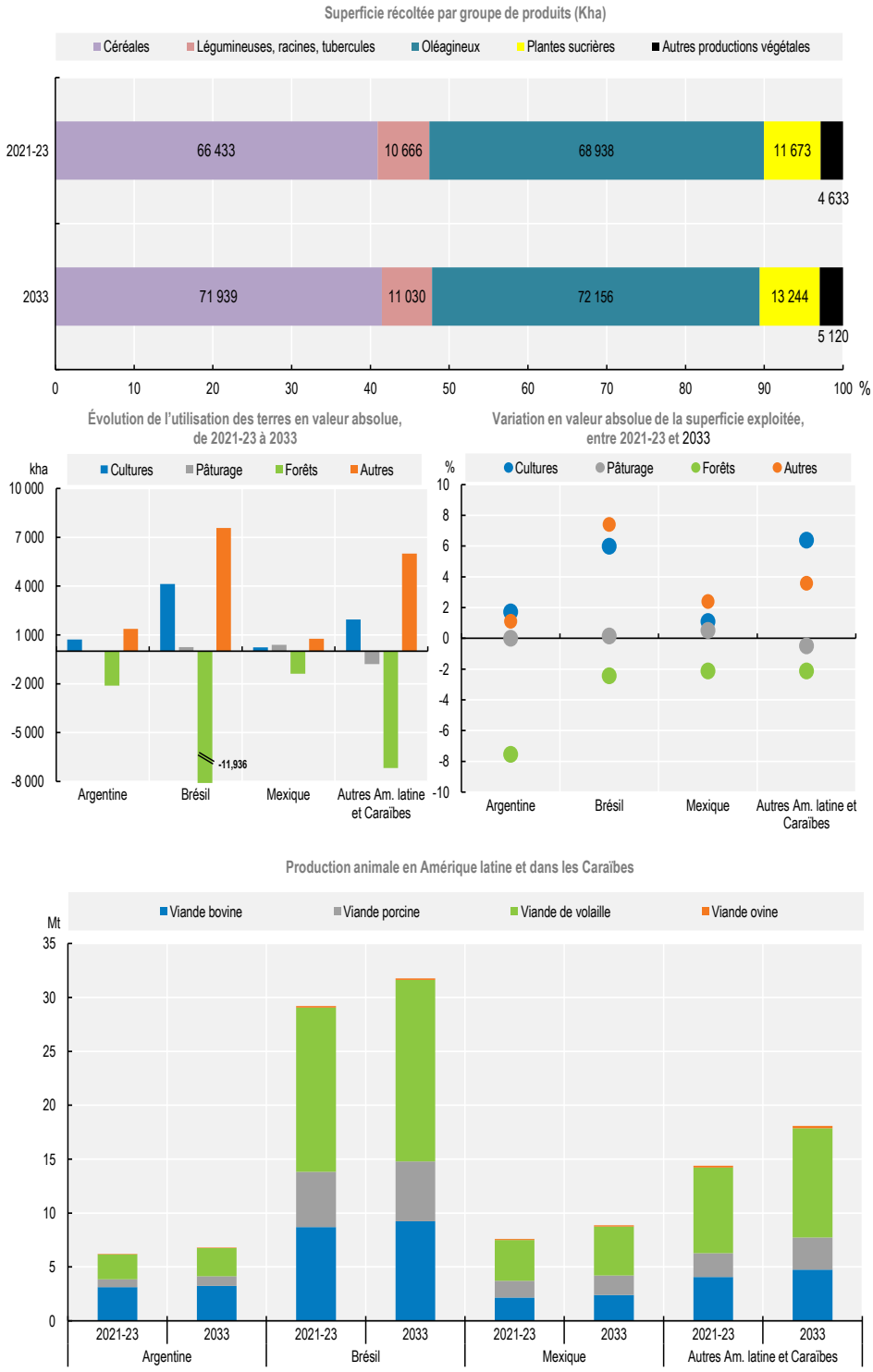

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/dm59is

Graphique 2.30. Demande en produits essentiels et quantités d'aliments disponibles en Amérique latine et dans les Caraïbes

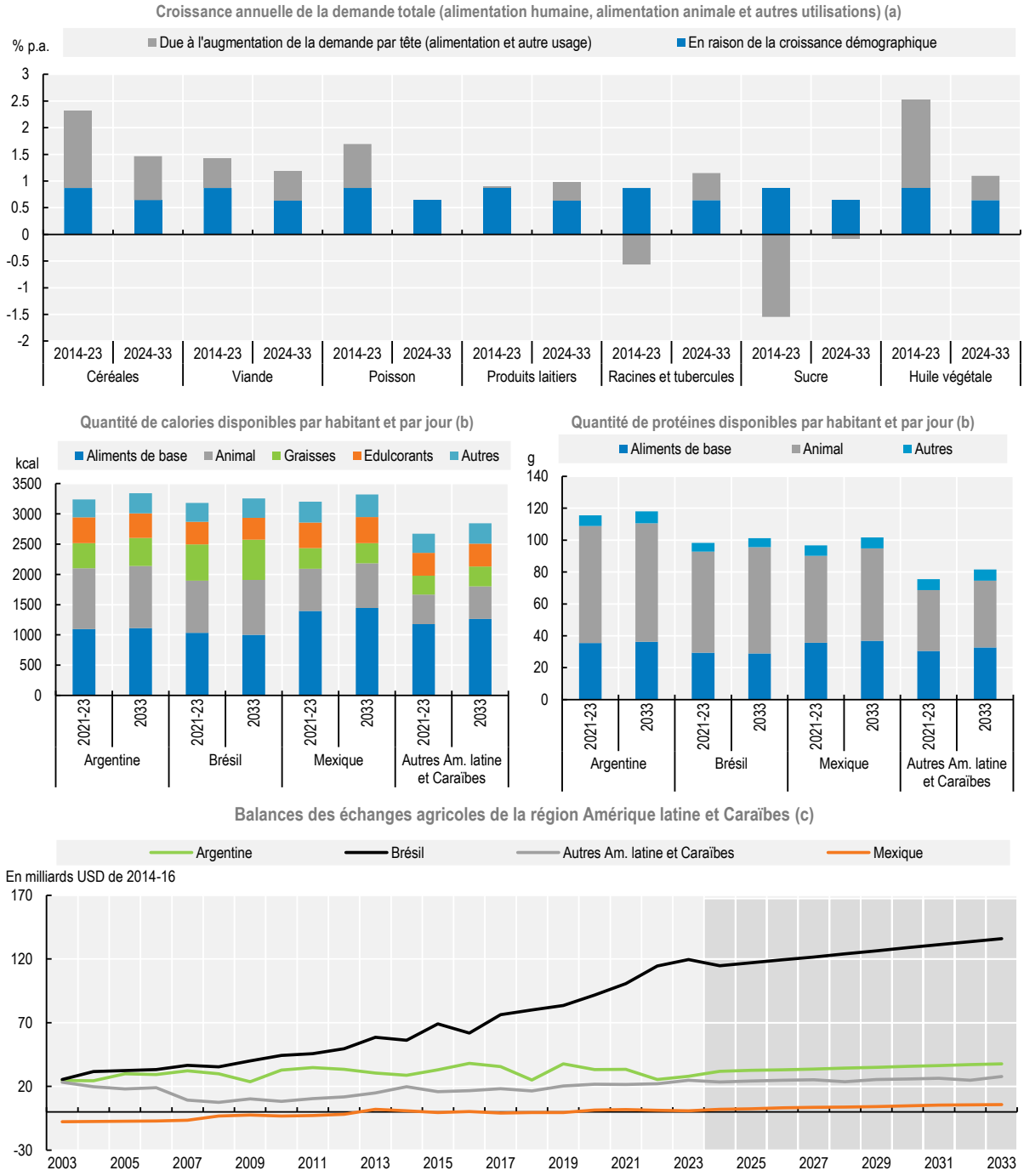

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les *Perspectives*. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et les produits halieutiques et aquacoles (non couverts par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des *Perspectives*.
Source : FAO (2024). FAOSTAT, « Production », Valeur de la production agricole (base de données), http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV ; OCDE/FAO (2024), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink https://stat.link/8h5jqr

Tableau 2.7. Indicateurs régionaux : Amérique latine et Caraïbes

	Moyenne			%	Croissance[2]	
	2011-13	2021-23 (base)	2033	Variation entre la période de référence et 2033	2014-23	2024-33
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	602 008	659 589	709 221	7.52	0.87	0.64
PIB par habitant[1] (kUSD)	9.85	9.12	10.89	19.41	-0.88	1.63
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole[3]	321.7	385.7	442.2	14.65	2.02	1.06
Valeur nette de la production végétale[3]	139.1	183.8	210.3	14.42	2.53	1.10
Valeur nette de la production animale[3]	137.4	152.9	171.4	12.13	1.06	1.18
Valeur nette de la production halieutique et aquacole[3]	45.2	49.0	60.4	23.42	3.33	0.56
Quantité produite (kt)						
Céréales	210 669	297 982	360 204	20.88	3.51	1.76
Légumineuses	7 485	7 766	9 024	16.20	0.37	1.34
Racines et tubercules	14 545	14 577	16 406	12.54	0.53	1.07
Oléagineux[4]	145 187	208 926	243 967	16.77	2.27	0.81
Viande	48 132	57 394	65 501	14.12	1.81	1.25
Produits laitiers[5]	9 630	10 940	12 043	10.08	0.87	0.98
Produits halieutiques et aquacoles	16 032	16 993	18 687	9.97	2.91	0.61
Sucre	57 692	58 635	66 688	13.73	0.69	0.98
Huile végétale	21 163	28 895	33 157	14.75	1.64	1.00
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	5 976	9 916	12 505	26.11	4.72	2.04
Éthanol	26 739	35 374	47 811	35.16	1.89	2.21
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	657 465	651 601	658 517	1.06	-0.01	0.08
Superficie totale affectée à la production végétale[6]	149 222	163 214	170 263	4.32	0.85	0.31
Superficie totale des pâturages[7]	508 243	488 387	488 254	-0.03	-0.28	0.00
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	1 019	1 108	1 142	3.12	0.99	0.33
Imputables à la production végétale	98	114	123	8.13	2.11	0.79
Imputables à la production animale	905	969	993	2.45	0.80	0.28
Demande et sécurité alimentaire						
Disponibilité quotidienne en calories par habitant[8] (kcal)	2 909	2 979	3 101	4.09	0.35	0.29
Disponibilité quotidienne en protéines par habitant[8] (g)	86.5	89.8	94.2	4.9	0.4	0.4
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base[9]	149.1	146.8	151.8	3.41	-0.05	0.31
Viande	46.0	49.0	51.8	5.65	0.79	0.56
Produits laitiers[5]	15.9	16.2	16.6	2.38	-0.03	0.34
Produits halieutiques et aquacoles	10	11	11	5.47	-0.03	0.41
Sucre	41	35	34	-1.83	-1.40	-0.11
Huile végétale	18	20	20	0.85	1.72	0.08
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets[3]	96	165	207	26.00		
Valeur des exportations[3]	171	263	320	21.73	4.47	1.75
Valeur des importations[3]	75	98	112	14.54	2.93	1.27
Taux d'autosuffisance alimentaire (calories)[10]	130.9	137.6	138.0	0.32	0.43	0.03

Notes : 1. en USD constants de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.

Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, https://www.fao.org/faostat/fr/#data ; OCDE/FAO (2024), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

References

Chamberlin, J., T. Jayne and D. Headey (2014), "Scarcity amidst abundance? Reassessing the potential for cropland expansion in Africa", *Food Policy*, Vol. 48, pp. 51-65, https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2014.05.002. [6]

FAO (2023), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS, https://doi.org/10.4060/cc3017fr. [4]

FAO, FIDA, OPS, UNICEF et PAM (2023), *Latin America and the Caribbean - Regional Overview of Food Security and Nutrition 2023*, FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OPS, https://doi.org/10.4060/cc8514en. [11]

Fuglie, K. (2018), "Is agricultural productivity slowing?", *Global Food Security*, Vol. 17, pp. 73-83, https://doi.org/10.1016/j.gfs.2018.05.001. [10]

Jayne, T. et al. (2016), "Africa's changing farm size distribution patterns: the rise of medium-scale farms", *Agricultural Economics*, Vol. 47/S1, pp. 197-214, https://doi.org/10.1111/agec.12308. [5]

Law, C., I. Fraser and M. Piracha (2020), "Nutrition Transition and Changing Food Preferences in India", *Journal of Agricultural Economics*, Vol. 71/1, pp. 118-143, https://doi.org/10.1111/1477-9552.12322. [3]

OCDE/FAO (2019), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028*, Éditions OCDE, Paris/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2019-fr. [12]

Reardon, T. et al. (2014), *Urbanization, Diet Change, and Transformation of food supply chains in Asia*, Michigan State University, Global Center for Food Systems Innovation, https://www.fao.org/fileadmin/templates/ags/docs/MUFN/DOCUMENTS/MUS_Reardon_2014.pdf. [2]

Tarasuk, V. and A. Mitchell (2020), *Household food insecurity in Canada, 2017-18*, Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf. [9]

UN DESA (2024), *World Population Ageing 2023*, United Nations, https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789213586747. [1]

UN WWDR (2022), *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2022 : eaux souterraines : rendre visible l'invisible*, Nations Unies, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380721. [7]

Weersink, A. et al. (2021), "COVID-19 and the agri-food system in the United States and Canada", *Agricultural Systems*, Vol. 188, p. 103039, https://doi.org/10.1016/j.agsy.2020.103039. [8]

Notes

[1] Australie, Chine, Corée, Japon et Nouvelle-Zélande.

[2] Source OCDE-FAO interpolée pour 2017-19 à partir de la base de données du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de 2011, en utilisant les données présentées dans ces *Perspectives* sur les dépenses alimentaires et le PIB.

[3] Voir le chapitre « Asie du Sud-Est : Perspectives et défis » dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2017-2026*.

[4] Source OCDE-FAO interpolée pour 2018-20 à partir de la base de données du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de 2011, en utilisant les données sur les dépenses alimentaires et le PIB des présentes *Perspectives*.

[5] Moyen-Orient : Arabie Saoudite et autres pays d'Asie occidentale. Les moins avancés : pays d'Afrique du Nord les moins avancés. Afrique du Nord : autres pays d'Afrique du Nord. Pour les régions mentionnées, voir le tableau récapitulatif du regroupement régional des pays.

[6] Source : FAO (2023), Food Policy Monitoring in the Near East and North Africa Region, 4th Quarter 2023, bulletin, Le Caire (https://www.fao.org/3/cc9189en/cc9189en.pdf).

[7] Pour les régions mentionnées, voir le tableau récapitulatif du regroupement régional des pays.

[8] Source : OCDE-FAO interpolée pour 2018-20 à partir de la base de données du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de 2011, avec les données relatives aux dépenses alimentaires et aux PIB exploitées dans les présentes *Perspectives*.

[9] Fuglie, Keith (2015), « Accounting for growth in global agriculture », *Bio-based and Applied Economics* 4 (3) : pp. 221-254 (mis à jour avec les données de 2019, USDA).

3 Céréales

Ce chapitre décrit l'évolution des marchés et les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des céréales sur la période 2024-33. Les projections couvrent la consommation, la production, les échanges et le prix du blé, du riz, du maïs et d'autres céréales secondaires. Ce chapitre s'achève par un examen des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des céréales au cours de la prochaine décennie.

3.1. Principaux éléments des projections

La croissance de la demande ralentit alors que la production est soutenue par la hausse des rendements

Au cours de la décennie à venir, la croissance de la demande de céréales devrait ralentir par rapport aux dix années précédentes, principalement en raison d'une progression plus faible de la demande d'aliments pour animaux, des biocarburants et d'autres applications industrielles. En outre, dans de nombreux pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire, la consommation directe par habitant de la plupart des céréales approche des niveaux de saturation, ce qui limite la croissance globale de la demande. Une grande partie de la hausse de la demande alimentaire s'explique par un accroissement démographique, notamment dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Sous l'effet de l'expansion démographique, la consommation de blé et de riz devrait progresser en Asie, tout comme celle de millet, de sorgho et de maïs blanc en Afrique. Par ailleurs, l'importance croissante du riz dans les régimes alimentaires africains devrait entraîner une hausse continue de sa consommation par habitant dans la région.

Si les céréales sont généralement moins périssables que d'autres articles alimentaires, certains des produits qui en sont issus, tels que le pain ou les pâtisseries, peuvent l'être fortement. De ce fait, et en raison de la part significative de la consommation mondiale qu'elles représentent (environ 45% de calories), les céréales sont à l'origine de plus de 50 % du gaspillage et des pertes de calories. D'après les projections, si les tendances actuelles se maintiennent, le volume de pertes et de gaspillage alimentaires dans le secteur des céréales augmentera d'environ 11 % d'ici 2033 par rapport aux niveaux actuels, reflétant la hausse prévue de la consommation alimentaire.

Ces dix prochaines années, l'accroissement de la production mondiale de céréales découlera d'une hausse de la productivité, notamment d'une amélioration des rendements et d'une intensification de l'utilisation (cultures multiples), dans une moindre mesure de l'extension, des terres cultivées. Cette hausse prévue est à mettre au compte de l'accessibilité et l'adoption accrues de variétés de semences nouvelles et améliorées, ainsi que de la mise en œuvre d'une utilisation plus rigoureuse et efficace des intrants, associée à l'amélioration des techniques agricoles.

La production mondiale de céréales devrait augmenter d'environ 350 Mt par rapport à son niveau actuel pour atteindre 3.2 Gt d'ici 2033, essentiellement grâce à la hausse de la production de maïs et de blé. Les pays asiatiques devraient représenter environ 40 % de cette croissance, un chiffre similaire aux tendances observées durant la décennie écoulée en République populaire de Chine (ci-après « la Chine »), et l'Inde restera le principal producteur de riz. L'Afrique, où le maïs et les autres céréales secondaires sont les produits de base, devrait contribuer dans une plus grande mesure à la croissance mondiale de la production de céréales par rapport à la décennie précédente. L'Amérique latine et les Caraïbes joueront également un rôle important, en particulier dans la production de maïs. Toutefois, il est peu probable que l'Océanie maintienne les niveaux de production record enregistrés pendant la période de référence, en supposant des conditions de culture moyennes (Graphique 3.1).

En 2023, 17 % de la production mondiale totale de céréales a fait l'objet d'échanges internationaux, avec une part variable selon les céréales s'échelonnant entre 10 % pour le riz et 24 % pour le blé. Cette répartition, ainsi que la part de la production échangée, devrait rester stable au cours de la décennie à venir. L'Asie devrait conserver son statut de première région exportatrice de riz au monde, tandis que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes importeront principalement du blé et exporteront essentiellement du maïs. En outre, de nombreux pays africains et asiatiques devraient être de plus en plus tributaires des importations de céréales dans les dix prochaines années.

Graphique 3.1. Contribution régionale à la hausse de la production de céréales, 2021-23 à 2033

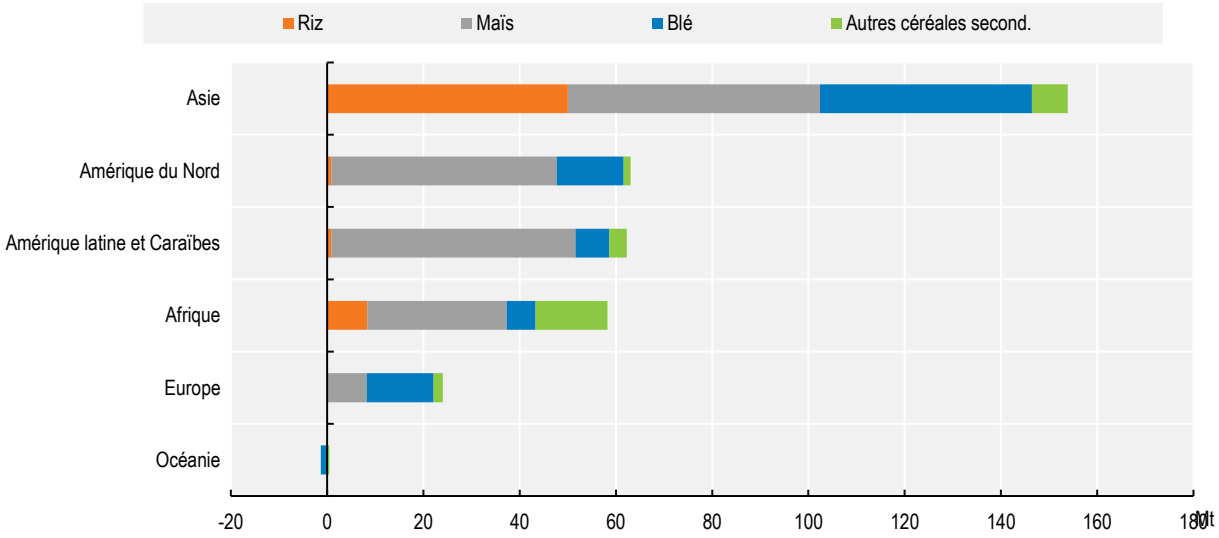

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Les échanges mondiaux de céréales devraient augmenter de 16 % d'ici 2033, atteignant un total de 551 Mt. Le blé devrait représenter 35 % de cette croissance, la part du maïs s'élevant à 52 %, et celle du riz à 7 %. La Fédération de Russie (ci-après « la Russie ») devrait demeurer au premier rang des exportations de blé, avec une part de 26 % des exportations mondiales en 2033, contre 20 % pendant la période de référence. Les États-Unis détrôneront le Brésil, devenant le premier exportateur de maïs, tandis que l'Union européenne maintiendra sa position de principal exportateur d'autres céréales secondaires. L'Inde, la Thaïlande et le Viet Nam continueront de dominer les exportations mondiales de riz, mais le Cambodge, le Pakistan et le Myanmar joueront un rôle de plus en plus important sur ce marché. La hausse attendue des exportations de ces derniers fournisseurs témoigne d'une réaction à la mise en place par l'Inde de restrictions à l'exportation de riz en juillet/août 2023. Ces restrictions devraient demeurer en place tout au long de la période de projection, mais leurs effets devraient être en partie atténués par les exceptions approuvées par le gouvernement indien depuis la mise en place des restrictions, pour des raisons de sécurité alimentaire. La demande chinoise d'aliments pour animaux devrait continuer d'influencer les marchés des céréales, les projections faisant l'hypothèse d'une hausse des importations de maïs de 16 %, soit un volume de près de 27 Mt d'ici 2033.

Comme le prévoyaient les précédentes éditions des *Perspectives*, les prix du blé et des céréales secondaires ont diminué par rapport aux pics récents, tandis que les cours internationaux du riz ont atteint leur plus haut niveau depuis 15 ans en 2023. En supposant que les rendements moyens et la stabilité géopolitique se maintiennent, ces prix pourraient renouer avec leur tendance baissière à long terme en valeur réelle jusqu'en 2033.

Comme le montrent les événements récents, les perturbations des échanges provoquées par l'instabilité politique et les tentatives de maîtrise de l'inflation intérieure et de la disponibilité alimentaire pourraient avoir des répercussions significatives sur les marchés des céréales à l'avenir. Certains pays ont annoncé leur intention d'élaborer des stratégies de gestion des prix intérieurs, comme la constitution de stocks, la mise en place d'obstacles à l'importation et la hausse des subventions pour les producteurs et les consommateurs, mais la mise en œuvre de ces mesures est souvent peu claire et difficile à financer sur le long terme. En outre, les perturbations des transports et les goulets d'étranglement ont pris une nouvelle importance avec les événements récents. En revanche, la croissance de la production pourrait être

restreinte du fait des effets néfastes du changement climatique sur les rendements, de l'accès limité aux nouvelles technologies dans certaines régions et d'investissements inappropriés. La montée des préoccupations environnementales et la mise en œuvre de nouvelles politiques environnementales pourraient également atténuer la croissance des rendements.

3.2. Tendances actuelles des marchés

Les prix des céréales s'établissent en deçà des pics récemment atteints

Au cours de la saison 2023/2024, les marchés des produits alimentaires ont connu une pression à la baisse générale et ont affiché une volatilité des prix moindre, bien qu'ils aient fait face à des difficultés externes, comme la perturbation des transports. Cette tendance s'explique principalement par une diminution notable des prix des céréales d'une année sur l'autre, mais les prix du riz ont, eux, augmenté.

Les prix du blé et du maïs ont poursuivi leur tendance à la baisse par rapport aux niveaux record et presque record atteints en 2022 à la suite du déclenchement de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. En 2023, les prix du blé et du maïs sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2021. L'abondance de l'offre, notamment en Russie (blé) et au Brésil (maïs), de même que la forte concurrence entre exportateurs, ont soutenu la tendance à la baisse des cours mondiaux du blé et du maïs. L'atténuation de l'incertitude, du fait de la poursuite des expéditions depuis l'Ukraine par des itinéraires alternatifs, combinée à la baisse des prix de l'énergie et des intrants, a également contribué à la détente générale des marchés.

À l'inverse, l'année 2023 s'est avérée plus mouvementée pour le marché mondial du riz. Les cours mondiaux du riz sont montés en flèche pour atteindre leur plus haut niveau depuis 15 ans, initialement en raison des appréhensions concernant les effets néfastes d'*El Niño* sur la production et d'une hausse des restrictions à l'exportation imposée par l'Inde en juillet et en août 2023. Depuis, des signes montrant que l'impact réel d'*El Niño* sur la production mondiale de riz serait moins grave que prévu, combinés à des exceptions de taille aux restrictions des exportations approuvées par l'Inde et une augmentation des expéditions par les autres exportateurs ont permis d'éviter de nouvelles hausses des prix. Néanmoins, en mars 2024, les prix internationaux du riz restaient élevés et environ 14 % supérieurs à ceux de l'année précédente, ce qui reflète les incertitudes qui persistent à l'égard des politiques commerciales et des conditions météorologiques.

3.3. Projections relatives aux marchés

3.3.1. Consommation

Les pays asiatiques tireront la croissance de la demande de céréales destinées à l'alimentation humaine et animale

L'alimentation humaine continuera de représenter la majeure partie de la demande de céréales, suivie de près par l'alimentation animale. En 2033, 41 % de l'ensemble des céréales seront directement consommés par l'homme, tandis que 36 % seront utilisés pour les aliments pour animaux. Les biocarburants et les autres usages devraient représenter les 23 % restants. Toutefois, ces parts varient selon le type de céréales. Si le blé et le riz sont principalement utilisés pour la consommation humaine, le maïs et les autres céréales secondaires sont majoritairement destinés à la consommation animale (Graphique 3.2).

Entre 48 % et 66 % de la consommation mondiale de céréales a lieu dans les cinq principaux pays consommateurs de chaque céréale, ce qui est plutôt moins concentré que la production (Graphique 3.3). La consommation mondiale de céréales devrait légèrement progresser pour passer de 2.8 Gt pendant la période de référence à 3.2 Gt en 2033, principalement sous l'effet de leur utilisation accrue pour

l'alimentation humaine (+162 Mt) et animale (+127 Mt). D'après les projections, un peu plus de la moitié de l'augmentation de la demande proviendra des pays asiatiques.

Pendant la prochaine décennie, la hausse de la consommation mondiale de céréales destinées à l'alimentation animale devrait être due au premier chef au maïs, suivi par les autres céréales secondaires, le blé et le riz. La consommation de céréales destinées à l'alimentation humaine devrait croître à un rythme plus rapide que celui des dix dernières années sous l'effet de l'augmentation attendue de la consommation par habitant dans plusieurs pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

En 2033, la consommation de blé devrait croître de 11 % par rapport à la période de référence. Quatre pays – l'Inde, le Pakistan, la République arabe d'Égypte (ci-après « l'Égypte») et la Chine – représenteront plus de la moitié de cette augmentation. L'utilisation mondiale de blé pour l'alimentation humaine devrait croître de 64 Mt, mais se maintenir aux alentours de 66 % de la consommation totale. La hausse sera similaire à celle de la précédente décennie, en dépit du ralentissement du taux de croissance de la population mondiale.

Graphique 3.2. Consommation mondiale de céréales en 2033

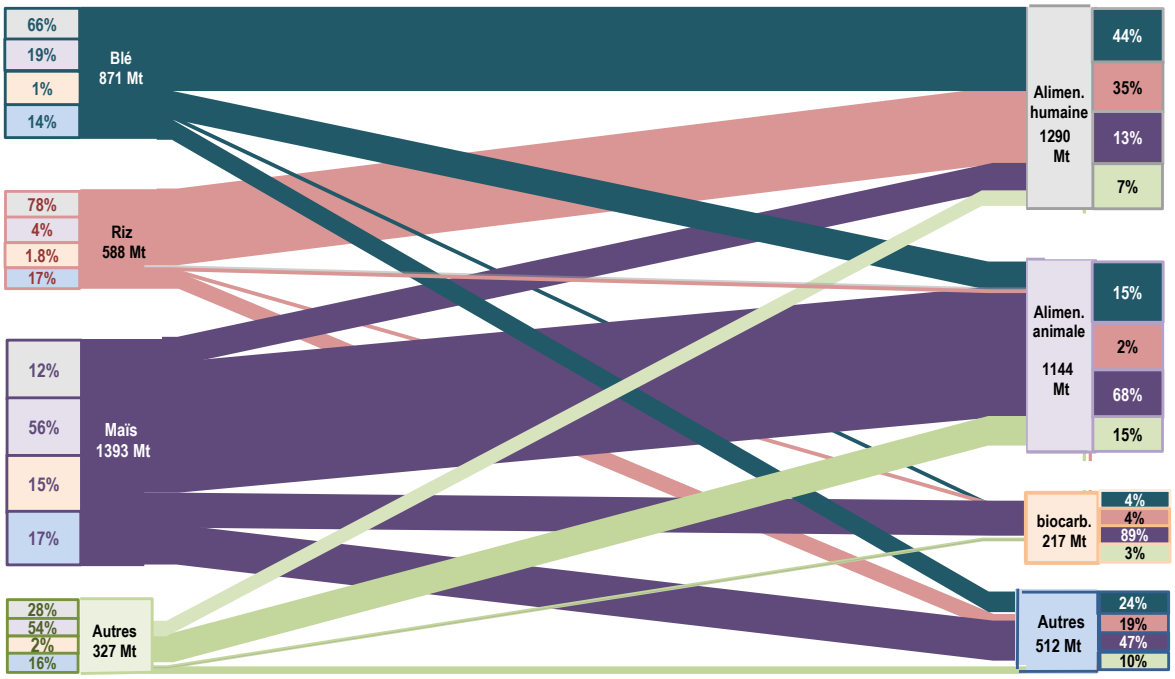

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO » ; statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/irw5g3

Graphique 3.3. Concentration de la demande mondiale de céréales en 2033

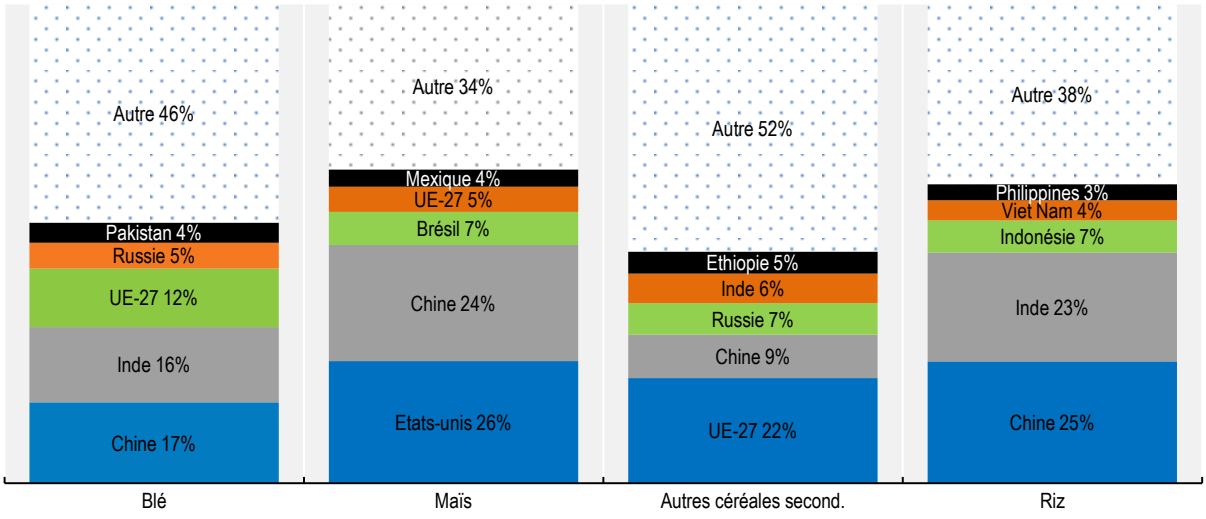

Note : les chiffres indiqués correspondent aux pourcentages du total mondial correspondant.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/0ompve

À l'échelle mondiale, la hausse prévue de la consommation humaine de blé devrait être plus de trois fois supérieure à celle du blé destiné à la consommation animale, en particulier en Asie (Asie occidentale et Asie centrale principalement) où le blé est une composante essentielle de l'alimentation pour une grande part de la population. En outre, on observe une augmentation de la demande de produits transformés nécessitant du blé de qualité supérieure, riche en protéines, qui est produit aux États-Unis, au Canada, en Australie et, dans une moindre mesure, en Union européenne et en Russie. Les pays d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale, notamment l'Égypte, la République de Türkiye (ci-après « la Türkiye ») et la République islamique d'Iran, resteront d'importants consommateurs de blé, avec des niveaux élevés de consommation par habitant. La production mondiale d'éthanol à base de blé devrait se redresser, principalement en Inde, compensant les baisses de production d'autres pays.

Le riz est principalement destiné à la consommation humaine et représente l'un des principaux aliments de base en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et de plus en plus, en Afrique. La consommation mondiale totale de riz devrait s'accroître de 0.9 % par an, au même rythme que durant la décennie précédente, les pays asiatiques représentant 66 % de la hausse prévue, du fait de l'augmentation de la population plus que de celle de la consommation par habitant (Tableau 3.1). À l'échelle des régions, l'Océanie et l'Afrique devraient afficher une hausse de la consommation de riz par habitant. Au niveau mondial, la consommation moyenne de riz par habitant devrait augmenter de 1.7 kg pour avoisiner 52 kg par an.

La consommation mondiale de *maïs* devrait augmenter de 1.2 % par an, soit à un rythme bien plus lent que les 2.1 % par an de la décennie précédente. Cet accroissement résulte principalement d'une hausse des revenus qui se traduit par une augmentation de la demande d'aliments pour animaux. Cette dernière, qui représente la majeure partie de la consommation totale, se maintiendra à 56 % en 2033, comme pendant la période de référence. Les pays asiatiques (dont la Chine pour près de la moitié) seront à l'origine de 56 % de la hausse de la consommation en alimentation animale en raison de l'expansion rapide de leur secteur de l'élevage. Au niveau mondial, la demande d'aliments pour animaux devrait augmenter de 99 Mt, pour atteindre 777 Mt, tirée principalement par la Chine, les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, le

Mexique, l'Inde, le Viet Nam, l'Indonésie et l'Égypte. En Asie du Sud-Est, la consommation évoluera à la hausse en raison du développement rapide du secteur de la volaille.

Tableau 3.1. Consommation de riz par habitant

kg/personne/an

	2021-23	2033	Taux de croissance (% par an)
Afrique	25.1	28.5	0.79
Amérique du Nord	12.2	13.5	0.48
Europe	7.1	7.2	0.27
Océanie	19.0	21.5	1.11
Amérique latine et Caraïbes	24.9	24.9	0.17
Asie	72.2	75.0	0.14

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

L'utilisation du maïs pour l'alimentation humaine devrait augmenter principalement en Afrique subsaharienne, où la croissance de population est forte. Le maïs blanc restera un aliment de base important, représentant environ un quart de l'apport calorique total. La consommation de maïs pour l'alimentation humaine dans les pays africains devrait enregistrer une hausse de 2.5 % par an approximativement.

À l'échelle mondiale, l'utilisation de maïs pour la production de biocarburants devrait progresser bien plus lentement qu'au cours des vingt dernières années, les marchés nationaux de l'éthanol des principaux producteurs étant limités par les mesures relatives aux biocarburants. Ensemble, le Brésil et les États-Unis représentent plus de 80 % de cette hausse.

Au cours des dix ans à venir, la consommation mondiale d'autres céréales secondaires devrait augmenter de près de 29 Mt, soit à un rythme de 0.8 % par an, contre 0.1 % par an lors de la précédente décennie. Elle sera tirée par un surcroît d'utilisation dans les pays africains et asiatiques, tandis que la consommation devrait rester stable dans les pays à revenu élevé. La part de l'alimentation humaine dans la consommation totale devrait passer de quelque 26 % au cours de la période de référence à 28 % en 2033. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, et notamment en Éthiopie, le millet représente une source essentielle de nourriture du fait de sa résistance aux sécheresses et aux conditions climatiques variées de la région.

Les céréales représentent plus de 50 % des calories perdues et gaspillées dans le monde entier. Les pertes après récolte, qui se produisent essentiellement au cours du transport et de la transformation, s'élèveraient à environ 5 % de la production mondiale à l'heure actuelle. Le gaspillage lors de la phase de vente au détail réduit de 5 %, lui aussi, la disponibilité alimentaire mondiale, tandis que celui dû aux ménages en représente approximativement 14 %. Si ces proportions ne changent pas durant la prochaine décennie, avec l'accroissement de la consommation mondiale, le volume d'aliments perdus ou gaspillés dans le secteur des céréales augmentera de 11 % d'ici 2033 par rapport aux niveaux actuels. Il faut donc déployer davantage d'efforts pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires dans le secteur céréalier, en misant par exemple à la fois sur des innovations technologiques, le développement de l'infrastructure, les interventions des pouvoirs publics, l'éducation des consommateurs et l'évolution des comportements tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Des initiatives telles que l'amélioration des installations de stockage ou des réseaux de transport, l'uniformisation de l'étiquetage et des programmes de dons ont été mises en place dans certaines régions afin d'atténuer ces problèmes. De plus, il est indispensable de sensibiliser davantage aux répercussions environnementales et sociales du gaspillage alimentaire afin d'encourager un système alimentaire plus durable.

3.3.2. Production

L'amélioration des technologies et des pratiques culturales soutient la croissance des rendements et de la production

La superficie mondiale récoltée en céréales devrait s'accroître de 19.2 Mha (3 %) d'ici 2033. Elle progressera principalement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour gagner environ 5.5 Mha, notamment en Argentine et au Brésil. Plus de la moitié de cette hausse découlera de l'augmentation des pratiques de production à double récolte. À l'échelle planétaire, les superficies de blé, de maïs et de riz devraient augmenter respectivement de 2 %, 6 % et 2 %, alors que celles des autres céréales secondaires devraient stagner. La baisse des superficies récoltées en riz en Chine, au Japon et au Brésil sera compensée par des augmentations dans certains pays asiatiques et africains. Par rapport à la décennie précédente, la disponibilité des terres sera restreinte, étant donné que de nombreux gouvernements imposent des contraintes à la conversion de forêts ou de prairies en terres arables et que les terres sont grignotées par l'urbanisation. La production mondiale devrait donc augmenter en grande partie sous l'effet de l'intensification. Cette augmentation des rendements découlant de l'amélioration de la technologie et des pratiques culturales, notamment dans les pays à revenu intermédiaire, devrait contribuer à l'accroissement de la production de céréales à l'avenir. Les rendements mondiaux devraient augmenter d'environ 8 % pour le blé, 9 % pour le maïs et 10 % pour le riz et les autres céréales secondaires.

Néanmoins, les disparités régionales en matière de rendement des céréales devraient persister, sans convergence prévue entre les régions à rendement élevé et celles à faible rendement (Graphique 3.4). Plusieurs facteurs contribuent à ces variations : les conditions naturelles diffèrent notablement, ce qui se traduit par des potentiels de rendements régionaux hétérogènes, les diverses variétés cultivées affichent des rendements différents, et les rendements optimaux ne correspondent pas nécessairement aux rendements maximaux, en particulier lorsque d'autres facteurs tels que les terres disponibles ne sont pas limitatifs. En dépit de ces différences, il existe encore un potentiel considérable de hausse des rendements dans les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie qui n'est pas exploité.

La production mondiale de *blé* devrait progresser de 83 Mt pour s'établir à 872 Mt d'ici à 2033, dont 44 Mt seront le fait de l'Asie (Graphique 3.1), un rythme de croissance plus rapide que celui de la décennie précédente. L'Inde, troisième producteur mondial de blé, devrait fournir la plus grande partie du blé supplémentaire, représentant plus de 30 % de la hausse de la production mondiale, grâce à l'amélioration des rendements et à l'extension des superficies cultivées découlant des politiques nationales mises en œuvre pour améliorer l'autosuffisance du pays en blé. Des hausses notables de la production seront également enregistrées en Russie, au Canada, en Argentine, aux États-Unis, en Türkiye et au Pakistan. L'Union européenne devrait devenir le premier producteur de blé en 2033 (Graphique 3.4), supplantant la Chine, où les producteurs de blé sont en train de s'adapter à la baisse de la demande découlant de la croissance démographique négative.

Graphique 3.4. Rendements régionaux des céréales

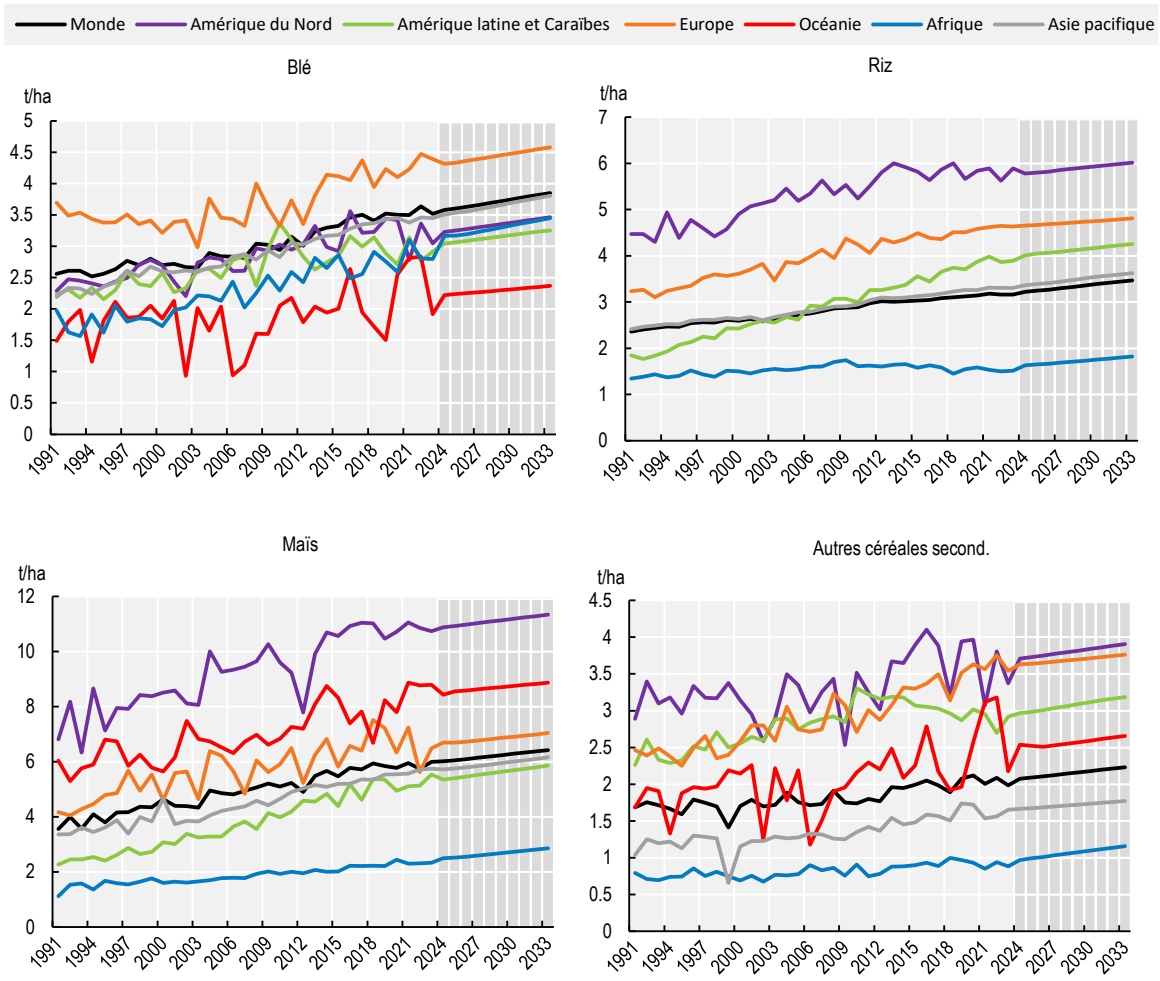

Note : L'Océanie a été retirée du graphique sur le riz, car cette culture n'est pas tellement pertinente pour cette région.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/7vt620

La production mondiale de riz devrait croître de 60 Mt pour être portée à 587 Mt en 2033. L'amélioration des rendements devrait alimenter cette croissance. L'augmentation de la production des pays asiatiques, qui représentent la majeure partie de la production mondiale de riz, devrait être vigoureuse. La progression la plus importante devrait avoir lieu en Inde, qui deviendra le premier producteur mondial de riz en 2033 (Graphique 3.5), suivie par les pays d'Asie les moins avancés, le Viet Nam, les Philippines et la Thaïlande. L'Inde restera un important producteur de riz Indica et de riz Basmati.

Comme pour la plupart des grands producteurs de riz, les gains de production prévus devraient découler d'une amélioration des rendements, car les efforts déployés pour cesser toute culture sur les terres les moins productives devraient se poursuivre en Chine. Dans les pays à revenu élevé tels que la République de Corée et le Japon, la production devrait rester orientée à la baisse. Si, au sein de l'Union européenne, la production affichera un niveau proche de celui de la période de référence, aux États-Unis et en Australie, elle progressera respectivement de 0.5 % et 2.2 % approximativement par an.

Graphique 3.5. Concentration de la production mondiale de céréales en 2033

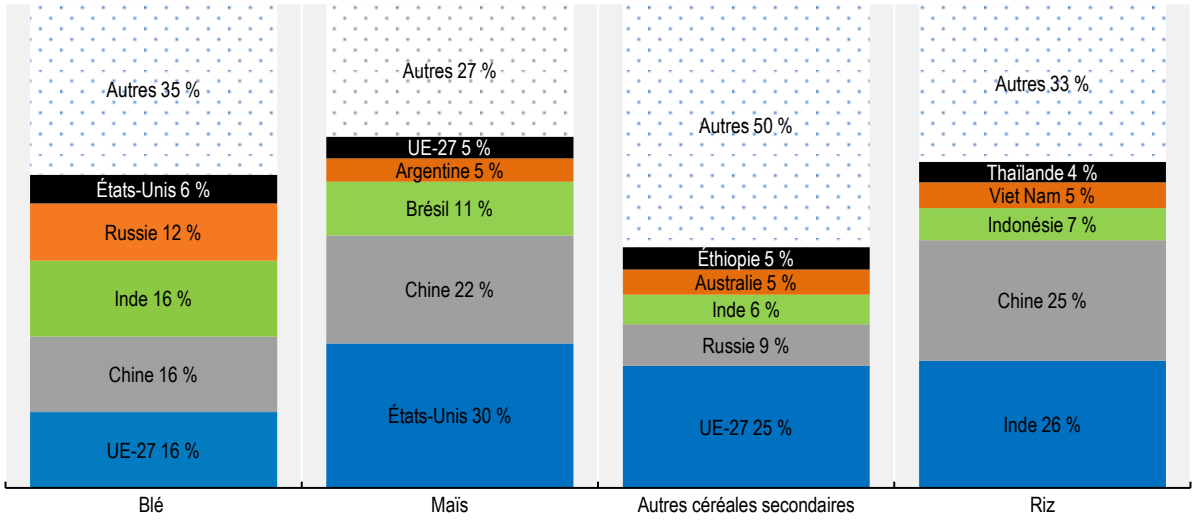

Note : les chiffres indiqués correspondent aux pourcentages du total mondial correspondant.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/ymv6b8

La production mondiale de *maïs* devrait croître de 187 Mt pour s'établir à 1.40 Gt en 2033, les hausses les plus fortes étant observées aux États-Unis et en Chine, suivis par le Brésil, l'Argentine et l'Inde. Au Brésil, l'augmentation de la production sera essentiellement induite par la hausse de la production de maïs de seconde récolte après le soja. Aux États-Unis, le taux de croissance de la production devrait s'établir au-dessous de la moyenne mondiale de 1.2 % par an, à 0.6 % par an sur les dix prochaines années. En Afrique subsaharienne, l'accroissement de 28 Mt de la production totale de maïs devrait être dû en grande partie au maïs blanc.

La production mondiale d'autres céréales secondaires – comme le sorgho, l'orge, le millet, le seigle et l'avoine – devrait atteindre 329 Mt d'ici à 2033, en hausse de 30 Mt par rapport à la période de référence. Les pays africains contribueront à plus de 50 % de cette augmentation. L'Éthiopie, l'Inde, la Russie, le Brésil et la Türkiye seront les pays qui contribueront le plus à la croissance de la production mondiale. La production de l'Union européenne poursuivra sa tendance baissière en raison du recul de la demande de matières premières pour les biocarburants.

3.3.3. Échanges

Les échanges de céréales resteront dynamiques, mais la part des pays évoluera

Les échanges de céréales représentent actuellement quelque 17 % de la consommation mondiale et devraient progresser lentement jusqu'en 2033. Les Amériques et l'Europe fournissent traditionnellement des céréales à l'Asie et à l'Afrique, où l'augmentation de la demande de céréales destinées à la consommation humaine et animale, qui découle de la croissance démographique et du développement du secteur de l'élevage, est plus rapide que celle de la production intérieure. Cette dynamique devrait se maintenir au cours des dix prochaines années et les exportations de céréales devraient augmenter de 16 % par rapport à la période de référence d'ici à 2033. Le Graphique 3.6 illustre l'importance des échanges de céréales par rapport à la production et à la consommation. L'Océanie et l'Amérique latine et les Caraïbes devraient avoir les parts d'exportations de céréales dans la production intérieure parmi les plus élevées, respectivement 64 % et 37 % en 2033. De toutes les régions, c'est en Afrique que les

importations de céréales représentent la plus grande part de la consommation intérieure et d'ici 2033, près de 32 % des céréales consommées sur le continent proviendront de pays non africains.

Les exportations de *blé* devraient augmenter de 26 Mt pour s'établir à 220 Mt à l'horizon 2033, la Russie demeurant le premier exportateur mondial, avec une part de 26 % des exportations (Graphique 3.7).

Graphique 3.6. Les échanges en pourcentage de la production et de la consommation

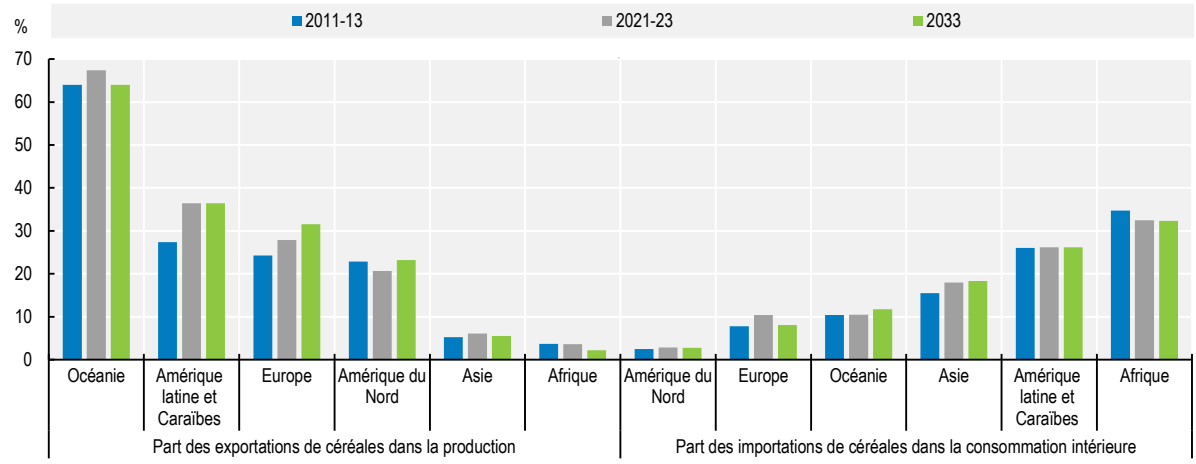

Note : ces estimations incluent les échanges intrarégionaux à l'exception de l'Union européenne.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/g8eao7

Graphique 3.7. Concentration des échanges mondiaux de céréales en 2033

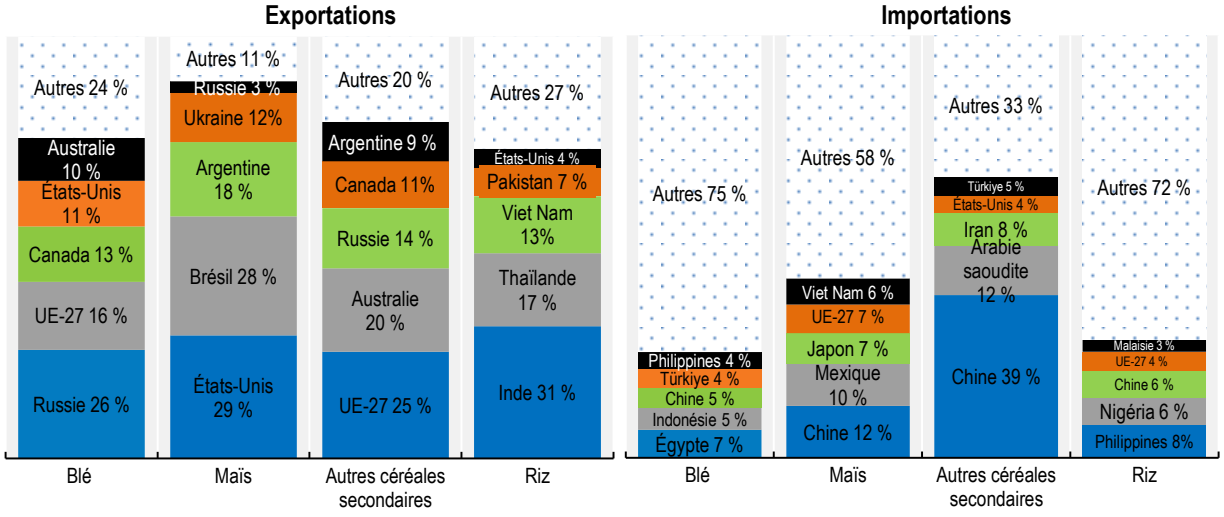

Note : les chiffres indiqués correspondent aux pourcentages du total mondial correspondant.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/cp9ntu

L'Union européenne se classe au deuxième rang des exportateurs de blé et continuera de représenter 16 % des échanges internationaux en 2033, avec des exportations qui devraient dépasser les niveaux sans précédent de 2019. Le Canada devrait regagner des parts sur le marché des exportations après une très mauvaise récolte en 2021 pour représenter 13 % des exportations mondiales de blé d'ici 2033. Les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Union européenne devraient conserver les marchés du blé de qualité supérieure et à teneur élevée en protéines, en particulier en Asie. La Russie joue un rôle sur ces marchés, mais restera plus compétitive sur les marchés du blé tendre, tels que ceux de l'Afrique du Nord, de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie occidentale et de l'Asie centrale. Les régions de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient devraient légèrement augmenter la part de leurs importations de blé dans les échanges totaux, qui passera de 25.7 % actuellement à 26.4 % pendant la prochaine décennie.

Lors de la précédente décennie, les échanges de riz ont progressé au rythme de 2.2 % par an. Ce rythme devrait augmenter pour s'établir à environ 2.3 % par an, tandis que le volume global des exportations augmentera de 12 Mt pour s'établir à 66 Mt d'ici à 2033. Dans le cas de l'Inde, premier pays exportateur de riz au monde, les projections supposent que les politiques d'exportation du riz ne changeront pas pendant les dix prochaines années, notamment que les mesures interdisant l'exportation de brisures de riz et de riz blanc non Basmati resteront en vigueur. De ce fait, les exportations globales de riz de l'Inde devraient se maintenir en deçà du volume record de 22 Mt enregistré en 2022. En même temps, depuis l'instauration de ces restrictions, le gouvernement indien a autorisé des exceptions aux interdictions d'exportation du riz pour des raisons de sécurité alimentaire. Les projections reposent sur l'hypothèse que ces exceptions resteront en vigueur pendant la prochaine décennie, maintenant ainsi les exportations de riz du pays à un niveau encore appréciable jusqu'en 2033. Compte tenu des perspectives de maintien de la demande de ces qualités de riz, la participation plus limitée de l'Inde aux échanges internationaux de brisures de riz et de riz blanc non Basmati devrait stimuler les exportations d'autres pays à prix compétitifs pour ces qualités, dont le Pakistan et le Myanmar. Dans le cas du Viet Nam, l'évolution de la composition variétale de la production et l'importance accrue accordée à la culture de variétés de qualité supérieure et non Indica pourraient aider le pays à développer sa part de marché dans d'autres régions que l'Asie. Simultanément, la Thaïlande devrait se maintenir au deuxième rang mondial des exportations, mais reste confrontée à une forte concurrence sur les marchés.

On anticipe que les pays les moins avancés d'Asie, notamment le Cambodge et le Myanmar, enregistreront une forte progression de leurs exportations : leurs expéditions de riz augmenteront globalement de 146 %, passant de 4.3 Mt pendant la période de référence à 10.5 Mt en 2033, car les importants stocks exportables devraient permettre à ces pays d'accroître leur part de marché en Asie et en Afrique. Historiquement, le riz Indica représente la majeure partie des échanges mondiaux de riz. Toutefois, la demande d'autres variétés devrait continuer à augmenter au cours des dix prochaines années.

Les importations de la Chine, premier importateur de riz pendant la période de référence, devraient diminuer, passant de 5 Mt en 2023 à environ 4 Mt en 2033, soit bien en deçà du pic de 2015. Les importations devraient augmenter sensiblement dans les pays africains, où la demande continue de croître plus rapidement que la production. Cette tendance sera particulièrement marquée au Nigéria, troisième importateur mondial de riz, où les importations passeront de 2.3 à 4.0 Mt à l'horizon 2033. D'après les prévisions, la part de l'Afrique dans les importations mondiales passera de 32 % à 41 %.

Les exportations de maïs devraient s'accroître de 35 Mt pour atteindre 218 Mt à l'horizon 2033. Les cinq principaux exportateurs – les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, l'Ukraine et la Russie – représenteront 89 % des échanges totaux à la fin de la période de projection. Les États-Unis devraient reprendre la première place du classement des exportateurs de maïs, mais leur part des exportations restera inférieure à la moyenne de la décennie précédente. Le Brésil, qui a occupé le premier rang des exportateurs de maïs en 2021 et en 2022 grâce au recul des exportations des États-Unis, se placera en deuxième position.

Toutefois, les exportations de ces deux pays devraient être très proches en 2033, s'établissant respectivement à 63 et 61 Mt. Les pays moins avancés de l'Afrique subsaharienne devraient rester presque autosuffisants en maïs, tandis que le maïs blanc continuera de jouer un rôle clé pour la sécurité alimentaire en tant que composante essentielle des régimes alimentaires locaux. L'Afrique du Sud continuera à approvisionner la région, mais sa marge de progression sera limitée car elle produit des variétés d'organismes génétiquement modifiés (OGM) qui sont soumises à des restrictions à l'importation dans les pays voisins.

Le volume des échanges internationaux d'*autres céréales secondaires*, dont les principales sont l'orge et le sorgho, est bien moins élevé que celui du maïs ou du blé. Les exportations mondiales devraient augmenter de 3.7 Mt pour atteindre 49 Mt à l'horizon 2033. Les cinq principaux exportateurs – l'Union européenne, l'Australie, la Russie, le Canada et l'Argentine – devraient représenter 80 % des échanges mondiaux en 2033, soit quatre points de pourcentage de plus que pendant la période de référence, ce qui s'expliquera principalement par l'augmentation des exportations en Russie et au sein de l'Union européenne. Les cinq principaux importateurs – la Chine, l'Arabie saoudite, la République islamique d'Iran, la Türkiye et les États-Unis – absorbent près de 67 % des importations mondiales, la Chine en représentant 39 % en 2033 selon les projections.

3.3.4. Prix

Les prix des céréales en valeur réelle devraient fléchir au cours des dix prochaines années

Le prix nominal du blé devrait encore diminuer par rapport à celui de 2023 avant de renouer avec sa tendance à moyen terme. Ensuite, il devrait être porté à 287 USD/t d'ici 2033. Le maïs et les autres céréales secondaires devraient également reprendre leur trajectoire à moyen terme. Le cours mondial du maïs devrait atteindre 218 USD/t et celui des autres céréales secondaires (mesuré par le prix f.a.b. de l'orge fourragère, port de Rouen) devrait s'élever à 249 USD/t (Graphique 3.8).

Le prix de référence à l'exportation du riz usiné (indice FAO des prix du riz normalisé par rapport à l'Inde, 5 %) devrait également diminuer, étant donné que les exceptions accordées par l'Inde aux restrictions mises à ses exportations, de même que l'augmentation des exportations de riz par les autres pays compétitifs, stabiliseront les stocks exportables par rapport à 2023. À moyen terme, la demande émanant de certains pays d'Extrême-Orient, d'Afrique et du Moyen-Orient devrait croître, mais les quantités de riz exportables devraient augmenter de manière concomitante, ce qui ne devrait donner lieu qu'à une légère hausse des prix nominaux, qui s'établiront à 467 USD/t en 2033.

À moyen terme, les prix du blé, du maïs, des autres céréales secondaires et du riz devraient baisser d'ici à 2033 une fois corrigés des effets de l'inflation (valeur réelle).

Graphique 3.8. Prix mondiaux des céréales

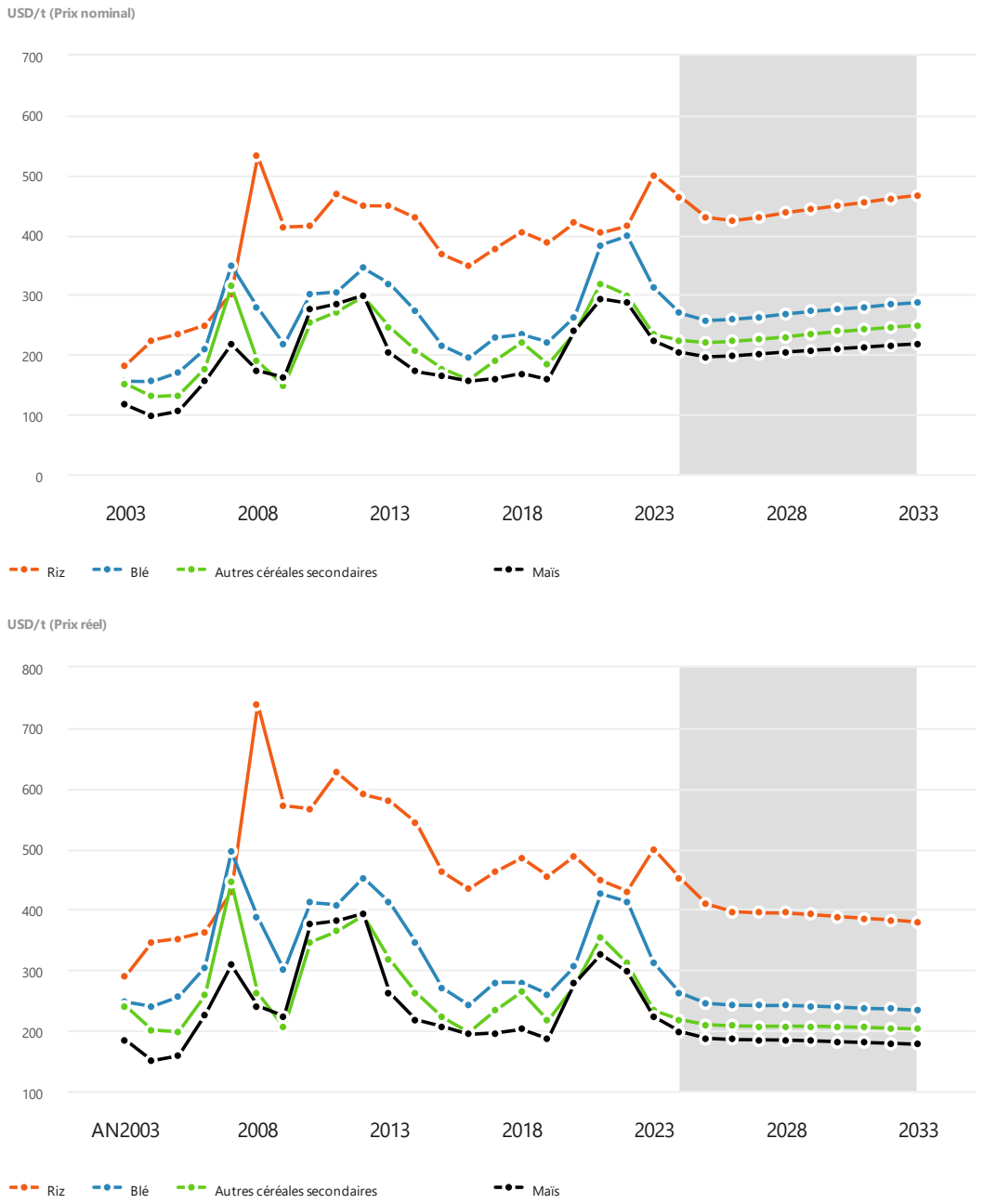

Note : blé : prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, ports du Golfe, États-Unis ; maïs : prix f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, ports du Golfe, États-Unis ; autres céréales secondaires : prix f.a.b. de l'orge fourragère, port de Rouen, France ; riz : indice FAO des prix du riz normalisé par rapport à l'Inde, riz Indica de qualité supérieure, 5 % de brisures, moyenne 2014-16. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1). Riz sur l'axe secondaire. Les prix correspondent à ceux des campagnes de commercialisation.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

3.4. Risques et incertitudes

Un marché et un cadre d'action beaucoup plus fluctuants au cours de la décennie à venir ?

Les marchés des céréales ont été plus fortement affectés que la plupart des autres produits agricoles par les effets de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, étant donné le rôle majeur de ces pays sur les marchés internationaux, en particulier ceux du blé et du maïs, ainsi que ceux des engrais et des combustibles fossiles. Si la tension sur les marchés des céréales a diminué et que les prévisions d'exportation de céréales revues à la baisse pour l'Ukraine semblent être prises en compte dans les prix sur les marchés actuels, la situation pourrait changer à l'avenir.

Les perturbations des transports apparues lors des événements récents ayant touché le canal de Panama et le canal de Suez soulignent l'importance croissante des goulets d'étranglement. Ces événements, combinés à la hausse des coûts de transport, pourraient, dans l'avenir, créer de nouveaux obstacles aux échanges.

Plusieurs autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les marchés des céréales qui n'apparaissent pas dans les projections actuelles. Bien que les hypothèses climatiques classiques donnent lieu à des perspectives de production positives pour les principales régions céréalières, les phénomènes météorologiques extrêmes accentués par le changement climatique pourraient entraîner une plus grande volatilité des rendements des céréales, avec des conséquences sur l'offre et les prix au niveau mondial. Dans certaines régions, il existe des risques accrus que la rareté de l'eau limite la production. Le renforcement des réglementations liées au changement climatique ou des mesures sanitaires pourraient faire augmenter les coûts.

L'action des pouvoirs publics sera primordiale. Le renforcement de la sécurité alimentaire et l'accent mis sur une durabilité accrue dans les réformes prévues (p. ex., la stratégie « De la ferme à la table » de l'Union européenne), ainsi que les politiques favorisant les biocarburants, renforceront la concurrence s'agissant de la demande de céréales. Les mesures prises par la Chine, qui ont une influence croissante sur la demande d'importations et la production intérieure, joueront également un rôle crucial dans l'évolution des marchés des céréales à l'avenir. Les restrictions commerciales pourraient provoquer une réaction des marchés et une modification des flux commerciaux similaires à celles provoquées par les mesures adoptées précédemment pour encadrer les exportations de céréales et de riz, ce qui aurait des effets significatifs sur la disponibilité et l'accessibilité financière des produits alimentaires de base, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les réglementations applicables aux exportations en Argentine représentent une incertitude majeure pour les prochaines années. Les *Perspectives* font l'hypothèse de taxes à l'exportation du blé et du maïs identiques à celles actuelles, c'est-à-dire de 12 %, mais leur hausse à 15 % et leur suppression à long terme sont actuellement débattues. Ces changements auraient une incidence claire sur les perspectives d'exportations de l'Argentine.

Depuis plusieurs années, les importations de céréales de la Chine dépassent systématiquement les contingents tarifaires officiels. Ces *Perspectives* prévoient que le déficit net du pays pour les céréales fourragères continuera à augmenter à moyen terme, de sorte que la Chine continuera de représenter une part importante des échanges de céréales. Les projections de ces *Perspectives* sont très sensibles à cette hypothèse.

La dépendance croissante à l'égard des importations de céréales de plusieurs pays, notamment dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (NENA), telle que le prévoient les présentes *Perspectives*, renforcera leur vulnérabilité aux perturbations des échanges persistantes qui ne peuvent pas être amorties par des stocks intérieurs. Un système commercial opérationnel et fiable est donc indispensable pour assurer la sécurité alimentaire dans ces régions.

Les ravageurs et les maladies animales représentent des menaces constantes susceptibles de perturber les marchés, notamment dans les régions disposant de ressources limitées pour en gérer les

répercussions, de même que dans les régions où la protection des végétaux est de plus en plus restreinte. Les invasions récentes de criquets et de légionnaires d'automne ont profondément ébranlé la sécurité alimentaire dans plusieurs pays asiatiques et africains. De même, l'épizootie de peste porcine africaine en Asie du Sud-Est a entraîné une baisse de la demande d'aliments pour animaux, ce qui illustre l'ampleur des ramifications économiques de ces maladies.

4 Oléagineux et produits oléagineux

Ce chapitre décrit l'évolution des marchés et les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des oléagineux sur la période 2024-33. Ces projections englobent la consommation, la production, les échanges et les prix pour le soja, les autres oléagineux, les tourteaux protéiques et l'huile végétale. Ce chapitre s'achève par un examen des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des oléagineux au cours de la prochaine décennie.

4.1. Principaux éléments des projections

La part des oléagineux et produits oléagineux directement consommés comme aliments restera de 24 %

Environ un quart de la production de graines oléagineuses et d'autres plantes oléagineuses (p. ex., huile de palme) est destiné à la consommation humaine directe pour un usage alimentaire. La majorité est utilisée pour l'alimentation animale, ce qui comprend les tourteaux protéiques et une petite quantité d'oléagineux utilisés directement comme aliments (Graphique 4.1). Les utilisations industrielles pour le biodiesel et les vernis représentent plus d'un dixième de la consommation totale d'oléagineux et d'autres cultures oléagineuses. Il y a des pertes et du gaspillage à toutes les étapes, des champs à la consommation finale. Dans le cas de l'huile de palme, la récolte et l'extraction sont des étapes cruciales pour obtenir des huiles de qualité alimentaire, et la cadence d'exécution et la logistique déterminent le niveau de perte. À l'autre bout de la chaîne alimentaire, le gaspillage d'huile végétale inclut un facteur particulier, étant donné que cette huile est souvent utilisée pour préparer les repas (p. ex., pour faire frire les aliments) et qu'une part considérable des calories qu'elle contient n'est pas consommée comme aliment.

Graphique 4.1. Utilisation des oléagineux et des produits oléagineux

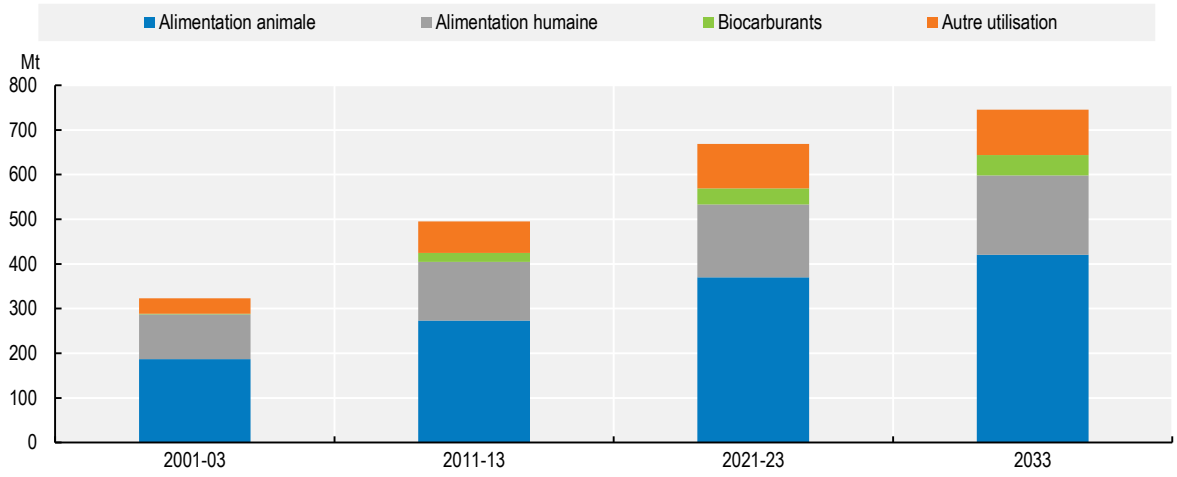

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

La consommation alimentaire d'huiles végétales devrait représenter 55 % de la consommation totale en 2033, tirée par la croissance démographique et l'augmentation de la consommation d'huile végétale par habitant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Dans les présentes *Perspectives*, l'agrégat « huile végétale » comprend l'huile obtenue par trituration de graines oléagineuses (55 % environ de la production mondiale d'huile végétale), l'huile de palme (36 %) et l'huile de palmiste, de noix de coco et de coton. La consommation alimentaire d'huile végétale comprend également son utilisation pour la friture, où une part considérable devient de l'huile usagée et sert ensuite de matière première pour produire du biodiesel. L'utilisation directe d'huile végétale pour produire du biodiesel, qui représente actuellement environ 16 % de la consommation mondiale d'huile végétale, devrait progresser à l'échelle internationale, en particulier en Indonésie, au Brésil et aux États-Unis, sous la forme d'huile végétale hydrotraitée.

L'utilisation des tourteaux protéiques, qui servent presque exclusivement à nourrir le bétail, sera limitée par le ralentissement de la croissance de la production animale mondiale, en particulier dans les pays à revenu élevé. Les tourteaux de soja représentent approximativement les trois quarts du secteur mondial

des tourteaux protéiques. En République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), la croissance de la demande devrait considérablement ralentir sous l'effet de l'amélioration de l'efficacité alimentaire et des actions engagées pour abaisser la part des tourteaux protéiques dans les rations alimentaires animales. Dans l'Union européenne, deuxième utilisateur mondial de tourteaux protéiques, la consommation devrait reculer à mesure que la production animale ralentit et que la part d'autres sources de protéines s'accroît dans les aliments pour animaux. À l'inverse, en Asie du Sud-Est, la hausse de la production animale devrait doper la demande d'importations de tourteaux protéiques.

Du fait d'un ralentissement de l'expansion des superficies en palmiers à huile matures et d'un faible redressement des rendements, la croissance de la production d'huile de palme devrait être limitée en Indonésie et en Malaisie. L'Indonésie et la Malaisie devraient encore représenter 82 % de la production mondiale d'huile de palme, mais la production d'autres pays tropicaux devrait enregistrer une croissance plus dynamique.

Les exportations mondiales de soja, qui représentent environ 42 % de la production mondiale et sont dominées par les Amériques, devraient voir leur croissance ralentir considérablement au cours de la prochaine décennie sous l'effet de la décélération de la demande d'importations par la Chine. L'Indonésie et la Malaisie continueront de dominer les échanges d'huile végétale, représentant ensemble près de 55 % des exportations mondiales de ce produit. L'Inde, l'un des plus gros consommateurs mondiaux d'huile végétale, devrait rester sur une forte croissance des importations afin de satisfaire la demande intérieure en hausse.

L'ajustement à la baisse des prix actuellement observé dans le secteur des oléagineux devrait se poursuivre durant les premières années de la période de projection. Les prix devraient ensuite légèrement augmenter en valeur nominale, mais baisser en valeur réelle, suivant la tendance à long terme qui caractérise les prix des produits agricoles.

La demande future de tourteaux protéiques en Chine dépendra de l'équilibre entre l'intensité d'utilisation des aliments et l'efficacité alimentaire, en particulier dans le secteur de la viande de porc en pleine restructuration. En Indonésie et en Malaisie, la marge de progression de la production d'huile de palme reposera de plus en plus sur les activités de replantation de palmiers à huile et sur l'amélioration parallèle des rendements (plutôt que sur l'augmentation des superficies), ce qui créera de nouveaux défis étant donné que le rendement de l'huile de palme stagne depuis plusieurs années. Les préoccupations concernant la durabilité (c.-à-d. la déforestation et l'utilisation de certifications de durabilité pour l'huile végétale) et la teneur élevée en acides gras saturés de l'huile de palme influent également sur l'acceptation des consommateurs et la demande de ce produit. L'utilisation d'huile végétale pour produire du biodiesel est déterminée principalement par les politiques relatives aux biocarburants, qui indiquent les taux d'incorporation obligatoires du pays. L'utilisation par certains pays de carburant durable d'aviation (CDA), notamment, représente un potentiel et pourrait déboucher sur une forte croissance de la demande d'huile végétale.

4.2. Tendances actuelles des marchés

Les prix nominaux ont diminué par rapport aux niveaux record et fluctué au sein d'une fourchette étroite

Les cours mondiaux des oléagineux ont fluctué au sein d'une fourchette relativement étroite depuis fin 2023, ce qui s'explique principalement par le fait que l'offre mondiale de soja, de colza et de tournesol s'annonçait suffisante pendant la saison 2023-24. Parallèlement, les prix mondiaux de l'huile végétale se sont stabilisés, après avoir chuté par rapport aux niveaux record, et ont atteint leur plus bas niveau depuis plusieurs mois mi-2023, lorsque la croissance inférieure au potentiel de la production d'huile de palme a coïncidé avec une demande mondiale atone. S'agissant des tourteaux d'oléagineux, les cours

internationaux des tourteaux de soja ont baissé ces derniers mois, principalement sous l'effet de perspectives de production favorables en Argentine.

En 2023-24, la production mondiale de soja devrait s'accroître d'environ 5 % par rapport à la saison précédente, ce qui sera essentiellement à mettre au compte d'une hausse de la production en Amérique du Sud. Des conditions météorologiques défavorables dans certaines grandes régions productrices de soja du Brésil pourraient peser sur les perspectives de production, mais des conditions très favorables en Argentine devraient faciliter un redressement notable de la production dans le pays. Au niveau mondial, la production d'huile de palme devrait légèrement progresser en 2024. Malgré des conditions météorologiques globalement favorables en Asie du Sud-Est, la croissance de la production pourrait être limitée par des rendements modérés en Indonésie et en Malaisie.

De nombreuses incertitudes pourraient affecter le marché au cours des prochains mois, par exemple des conditions climatiques défavorables, une réorientation de l'action publique et l'évolution des conflits actuels.

4.3. Projections relatives aux marchés

4.3.1. Consommation de tourteaux protéiques

La demande d'aliments pour animaux ralentit, orientée par les évolutions en Chine

Seule une petite proportion de l'offre de graines oléagineuses est consommée directement. Normalement, les oléagineux sont triturés pour produire de l'huile végétale et des tourteaux protéiques. La teneur en protéines du soja est d'environ 80 %, alors qu'elle est de 50 à 60 % pour les autres graines oléagineuses. Les tourteaux protéiques sont presque exclusivement utilisés pour l'alimentation animale et leur consommation devrait continuer d'augmenter de 0.9 % par an, un rythme nettement inférieur à celui de la décennie écoulée (2.4 % par an).

L'utilisation de tourteaux dans l'alimentation animale et la production animale sont liées : l'intensification de cette dernière accroît la demande de tourteaux protéiques. Une plus grande efficacité alimentaire entraîne une réduction du volume de tourteaux par animal. La demande dépend également de la composition des élevages et de la taille des troupeaux. Le lien entre production animale et consommation de tourteaux protéiques dépend du niveau de développement économique d'un pays (Graphique 4.2). Les pays à faible revenu, où l'élevage se pratique à l'échelle familiale ou artisanale, consomment moins de tourteaux protéiques que les économies à revenu élevé, qui ont recours à des systèmes d'élevage intensif. L'urbanisation rapide et la demande accrue de produits d'origine animale conduisent les pays en développement à se tourner vers des modes de production qui font davantage appel aux aliments pour animaux. La consommation de tourteaux protéiques tend alors à croître plus rapidement que la production animale.

La Chine est à l'origine de plus d'un quart de la demande mondiale de tourteaux protéiques et influe donc sur cette demande. La croissance de la demande chinoise d'aliments composés devrait ralentir par rapport à la décennie précédente, car la production animale, et en particulier celle de viande porcine, progressera moins vite et la part de la production utilisant ce type d'aliments est déjà importante. En Chine, la part des tourteaux protéiques dans les aliments composés devrait se stabiliser après avoir bondi au cours de la décennie écoulée, mais devrait continuer de dépasser celle affichée actuellement par les États-Unis et l'Union européenne.

Graphique 4.2. Croissance annuelle moyenne de la consommation de tourteaux protéiques et de la production animale (2024-33)

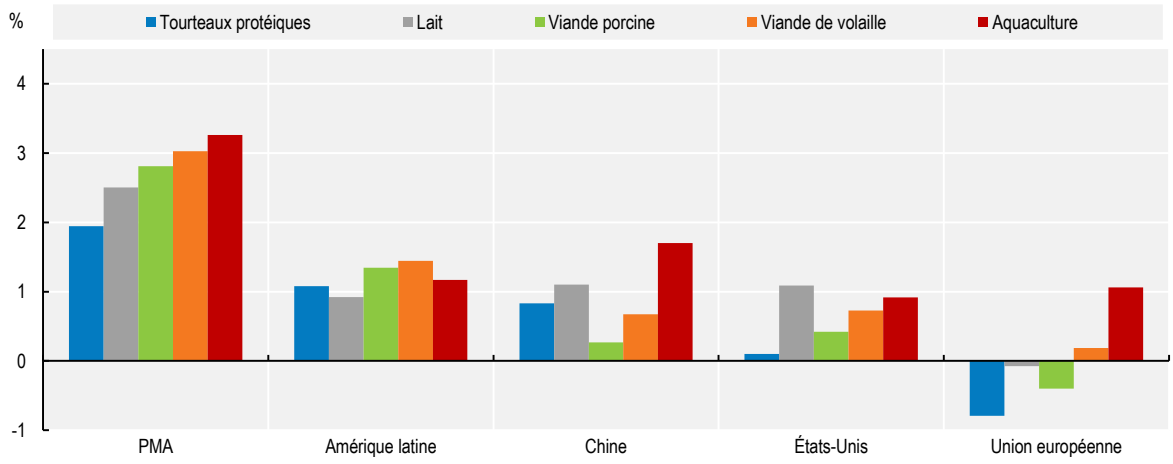

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Dans l'Union européenne et aux États-Unis, la consommation de tourteaux protéiques devrait progresser plus lentement (ou diminuer plus rapidement) que la production animale du fait d'une amélioration de l'efficacité alimentaire. En outre, de plus en plus, les produits d'origine animale de l'Union européenne, – principalement la volaille et les produits laitiers – sont commercialisés par les grandes chaînes de distribution comme ayant été produits sans utilisation d'aliments pour animaux issus de cultures transgéniques, ce qui freine également la demande de tourteaux de soja.

4.3.2. Consommation d'huile végétale

La demande d'huile végétale alimentaire par habitant ralentit

L'huile végétale est principalement utilisée comme aliment et pour la préparation d'aliments (55 %), ainsi que comme matière première pour la production de biodiesel (18 %). Dans le cadre de l'usage alimentaire, une part considérable de l'huile végétale est employée pour faire frire des aliments plutôt que d'être consommée directement, et donne ainsi une certaine quantité d'huile de cuisson usagée pouvant servir de matière première pour la production de biodiesel. Les huiles végétales sont employées dans la fabrication des cosmétiques, des vernis et, de plus en plus, dans les aliments pour animaux, en particulier dans le secteur aquacole.

La consommation d'huile végétale par habitant pour un usage alimentaire devrait légèrement diminuer (-0.2 % par an) en raison du repli de la demande alimentaire dans les pays à revenu élevé, alors qu'une hausse annuelle de 0.8 % a été observée sur la période 2014-23. Sur les marchés émergents tels que la Chine (27 kg/habitant) et le Brésil (28 kg/habitant), la consommation d'huile végétale pour un usage alimentaire devrait atteindre des niveaux comparables à ceux observés dans les économies plus riches (Graphique 4.3).

Graphique 4.3. Consommation d'huile végétale par habitant dans certains pays

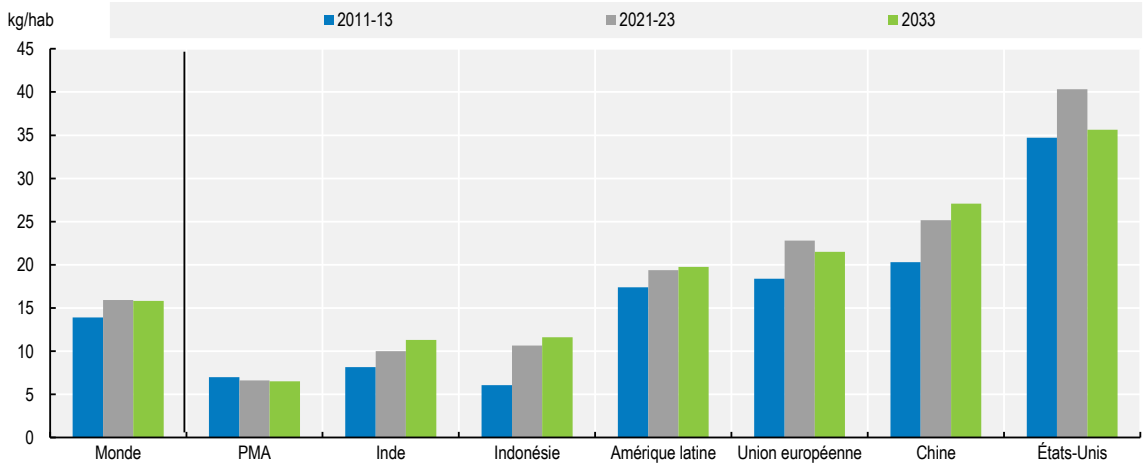

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Deuxième consommateur et premier importateur d'huile végétale dans le monde, l'Inde devrait voir sa consommation par habitant continuer de croître au rythme de 1 % par an pour atteindre 11 kg par habitant en 2033. Cette nette progression résultera à la fois d'une augmentation de la production intérieure, de la trituration de cette production accrue et d'une hausse des importations, principalement d'huile de palme d'origine indonésienne et malaisienne. Cependant, le gouvernement indien a mis en œuvre de nombreux programmes visant à accroître la production locale et à réduire sa dépendance aux importations d'huile végétale.

À mesure que l'urbanisation progresse dans les pays à faible revenu, on s'attend à ce que les habitudes alimentaires et les structures traditionnelles des repas changent pour faire une plus grande place à des aliments transformés contenant davantage d'huile végétale. Dans les pays les moins avancés (PMA), la demande d'huile végétale par habitant devrait se maintenir à 6.5 kg.

À l'échelle mondiale, le recours à l'huile végétale comme matière première pour produire du biodiesel (environ 18 % de l'utilisation mondiale d'huile végétale) devrait progresser plus lentement, au rythme de 1.3 % par an, dans les dix prochaines années, après avoir augmenté de 6.8 % par an au cours de la décennie précédente avec l'entrée en vigueur de politiques de soutien aux biocarburants. L'utilisation d'huile végétale pour produire du biodiesel dépend du cadre réglementaire (chapitre 9) et de l'évolution relative des prix de l'huile végétale et du pétrole brut (voir plus loin). De manière générale, les objectifs nationaux de consommation obligatoire de biodiesel devraient moins progresser que par le passé. En Indonésie, le volume d'huile végétale utilisé dans la production de biodiesel devrait continuer de progresser fortement et atteindre 14.5 Mt d'ici à 2033 du fait des politiques nationales de soutien. Aux États-Unis, l'huile végétale hydrotraitée (HVH) ou gazole renouvelable, considérée comme un biocarburant supérieur, devrait faire considérablement augmenter la production de biodiesel. Par ailleurs, la part des huiles usagées, du suif et d'autres matières premières qui ne sont pas destinées à l'alimentation animale ni humaine dans la fabrication du biodiesel s'accroît, en particulier dans l'Union européenne et en Chine, principalement du fait de certaines mesures publiques.

4.3.3. Trituration d'oléagineux et production d'huile végétale et de tourteaux protéiques

Ralentissement de la trituration d'oléagineux à l'échelle mondiale et croissance limitée de la production d'huile de palme

À l'échelle mondiale, la trituration est utilisée pour transformer en tourteaux et en huile quelque 90 % du soja et des autres oléagineux produits. La demande de graines destinées à la trituration augmentera plus vite que celle concernant d'autres usages, notamment la consommation alimentaire directe de soja (substituts des produits laitiers et de la viande, par exemple), d'arachides et de graines de tournesol, ainsi que l'utilisation directe du soja comme aliment pour animaux. La situation géographique des activités de trituration dépend des frais de transport, des politiques commerciales (p. ex., droits de douane différents pour les oléagineux et les produits oléagineux), de la tolérance à l'égard des cultures transgéniques, des coûts de transformation (main-d'œuvre, énergie, etc.) et des infrastructures (installations de trituration, ports, routes, etc.).

En valeur absolue, la trituration du *soja* devrait augmenter de 49 Mt pendant la période de projection, soit bien moins que les 65 Mt enregistrées pendant la décennie écoulée. La Chine devrait produire 16 Mt supplémentaires de soja trituré, soit 33 % environ de la progression mondiale, pour l'essentiel à partir de soja importé. Certes important, ce niveau de croissance prévu en Chine est bien plus faible qu'au cours de la dernière décennie. Au niveau mondial, la trituration des autres oléagineux devrait augmenter au rythme de la production pendant la période considérée, et s'effectuer plus souvent dans le pays producteur.

Graphique 4.4. Trituration d'oléagineux par pays ou région

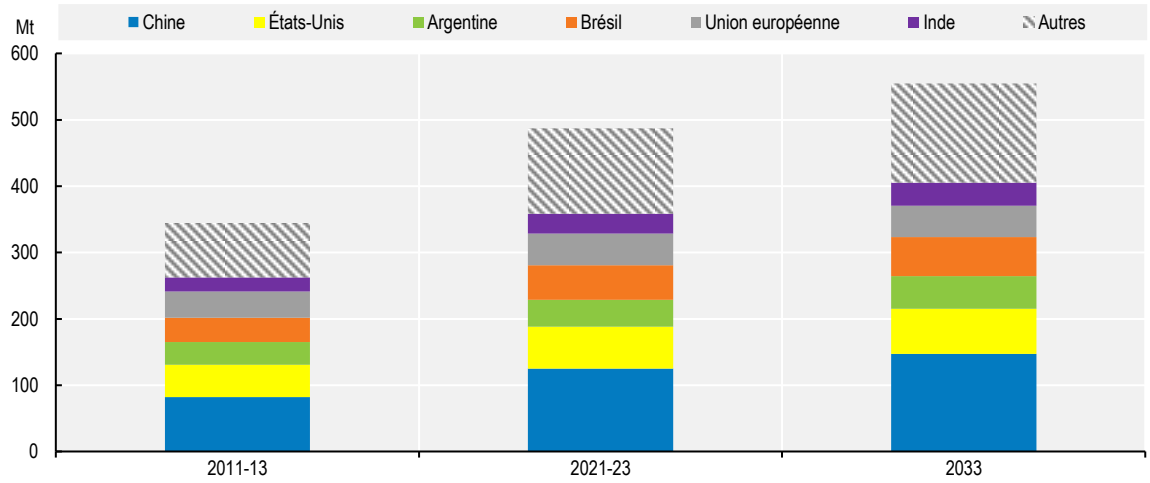

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

La production mondiale de tourteaux protéiques issus de la trituration de graines oléagineuses est dominée par le tourteau de soja, qui représente plus des deux tiers du total. Elle est par ailleurs concentrée dans un petit groupe de pays (Graphique 4.4). En Chine et dans l'Union européenne, la majeure partie des tourteaux produits le sont à partir de graines oléagineuses importées, principalement du soja provenant du Brésil et des États-Unis. Dans les autres pays producteurs de premier plan – Argentine, Brésil, États-Unis et Inde – ce sont le soja et d'autres graines oléagineuses produites à l'intérieur des frontières qui dominent.

La production mondiale d'*huile végétale* inclut la trituration de graines oléagineuses, ainsi que l'huile de palme, l'huile de palmiste, l'huile de coco et l'huile de coton. L'huile de palme et le palmiste sont des produits liés, le dernier étant trituré pour fabriquer des tourteaux de palmiste. L'huile de coco est produite principalement aux Philippines, en Indonésie et dans les îles océaniennes. L'huile de palmiste et l'huile de coco ont d'importants usages industriels. Enfin, l'huile de graines de coton est un produit secondaire de l'égrenage du coton (chapitre 10). À l'échelle mondiale, la production d'huile de palme a connu une croissance plus forte que celle des autres huiles au cours de la décennie écoulée. Cette croissance devrait toutefois faiblir en raison de l'attention grandissante portée aux questions de durabilité et du vieillissement des palmiers à huile en Indonésie et en Malaisie, qui représentent plus du tiers de la production mondiale d'huile végétale et plus de 80 % de la production mondiale d'huile de palme.

Au niveau mondial, l'offre d'huile de palme devrait s'accroître de 0.7 % par an. Le durcissement des politiques environnementales dans les grands pays importateurs d'huile de palme et les normes de production agricole durable (conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, par exemple) devraient ralentir l'expansion des surfaces plantées en palmiers à huile en Indonésie et en Malaisie. Cela signifie que la croissance de la production doit provenir des gains de productivité, et notamment de l'accélération des activités de replantation. La production d'huile de palme devrait progresser plus vite dans les autres pays, où elle part, il est vrai, d'un niveau fort bas et alimente essentiellement les marchés intérieurs et régionaux. Ainsi, la Thaïlande devrait produire 3.4 Mt d'huile de palme à l'horizon 2033, la Colombie, 2 Mt, et le Nigéria, 1.7 Mt. Dans plusieurs pays d'Amérique centrale, une production de niche d'huile de palme se développe, assortie d'emblée de certifications de durabilité reconnues à l'échelle mondiale, ce qui place la région en situation de trouver un jour de larges débouchés à l'exportation.

4.3.4. Production d'oléagineux

La croissance des rendements de l'huile de palme et du colza reste un défi

D'après les projections, la production de soja devrait croître de 0.8 % par an, contre 2 % par an au cours de la dernière décennie. Cette croissance sera essentiellement à mettre au compte de l'augmentation des rendements, qui représentera environ 80 % de ce phénomène. Le soja présente l'avantage d'être une culture à croissance rapide, ce qui permet de réaliser deux récoltes par an, surtout en Amérique latine. Ainsi, la hausse supplémentaire de la superficie récoltée résultera pour une bonne part de la culture séquentielle de soja et de maïs au Brésil, et de soja et de blé en Argentine.

Le Brésil est depuis quelques années le premier producteur de soja et devrait voir sa production progresser de 0.7 % par an au cours de la prochaine décennie – légèrement plus vite qu'aux États-Unis, deuxième producteur mondial, où la croissance devrait s'établir à 0.5 % par an – du fait de la double culture avec le maïs. La production de soja devrait continuer de croître fortement ailleurs en Amérique latine, l'Argentine et le Paraguay en produiront respectivement 49 Mt et 11 Mt d'ici 2033. En Chine, on s'attend à ce que cette production poursuive son essor du fait de la diminution du soutien des pouvoirs publics à la culture de céréales, mais à un rythme plus lent qu'au cours de la décennie écoulée. La production de soja devrait également s'accroître en Inde, en Fédération de Russie (ci-après la « Russie »), en Ukraine et au Canada.

La progression de la production d'autres oléagineux (colza, tournesol et arachide) ralentira également pour s'établir à 0.8 % par an, contre 2.9 % par an sur les dix dernières années (2014-23). Les plus grands producteurs d'autres oléagineux sont la Chine (colza et arachide principalement) et l'Union européenne (colza et tournesol surtout). Leur production annuelle devrait ressortir à 41 Mt et 30 Mt respectivement en 2033. Elle devrait toutefois connaître une croissance limitée (0.8 % par an en Chine et 0.2 % par an dans l'Union européenne) en raison du prix plus élevé des céréales, qui engendrera une forte concurrence entre les deux types de culture alors que la superficie des terres arables est limitée. L'Ukraine et la Russie, qui sont de grands pays producteurs de colza et les premiers producteurs de tournesol, devraient toutes deux enregistrer une hausse de leur production d'autres oléagineux, qui dépassera 20 Mt par an d'ici 2033.

Le Canada, qui est le premier exportateur de colza, devrait voir sa production d'autres oléagineux augmenter de 1.1 % par an pour atteindre 21 Mt à l'horizon 2033.

Les rendements des principaux producteurs d'huile de palme et de certains des principaux producteurs de colza ont diminué ou progressé lentement ces dix dernières années (Graphique 4.5). Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : 1) la hausse notable de la superficie de production a entraîné l'utilisation de terres moins propices à la culture et donc la baisse des rendements moyens ; 2) le vieillissement des palmiers à huile et les pénuries de main-d'œuvre ont fait diminuer les rendements ; 3) les restrictions d'utilisation des pesticides ont nui aux rendements moyens du colza dans l'Union européenne ; et 4) la modification des conditions météorologiques. L'incertitude demeure sur la manière dont ces facteurs évolueront au cours de la prochaine décennie, mais le ralentissement de l'expansion des surfaces cultivées pourrait entraîner un redressement des rendements durant la période de projection. Dans le cas contraire, il sera difficile de satisfaire la demande croissante, notamment d'huile végétale.

D'après les projections, les stocks de soja correspondront à un ratio stocks/consommation de 13 % en 2033, un chiffre peu élevé comparé à celui des deux dernières décennies, si bien que le marché pourrait être rapidement confronté à des pénuries en cas de mauvaises récoltes.

Graphique 4.5. Croissance annuelle moyenne des rendements pour l'huile de palme et les oléagineux

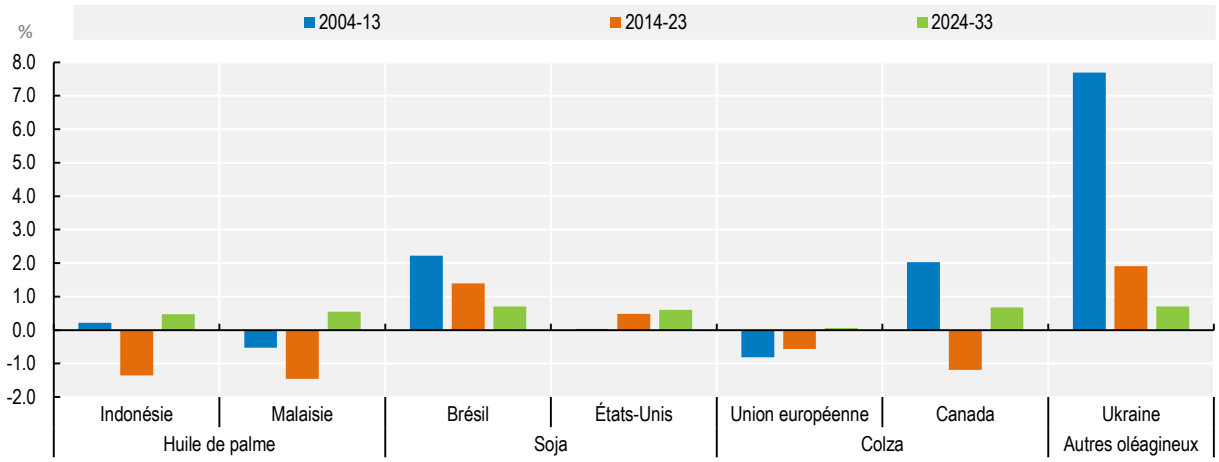

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/5jnflv

4.3.5. Échanges

Les échanges d'oléagineux et de produits oléagineux sont conséquents, mais ralentissent

Plus de 40 % de la production mondiale de soja fait l'objet d'échanges internationaux, ce qui est beaucoup par rapport aux autres produits agricoles. L'expansion des échanges mondiaux de soja est directement liée au ralentissement de la croissance des tonnages triturés en Chine et les importations chinoises devraient augmenter de 0.8 % par an (contre 2.8 % par an durant la période 2014-23) pour atteindre environ 110 Mt en 2033, soit approximativement 61 % des importations mondiales. Les exportations de soja proviennent principalement du Brésil et des États-Unis. Le Brésil, premier exportateur mondial de soja, voit ses capacités d'exportation croître de façon soutenue et devrait réaliser 56 % des exportations mondiales de soja à l'horizon 2033.

En ce qui concerne les autres oléagineux, la part de la production mondiale entrant dans les échanges internationaux reste nettement plus faible, à environ 13 %, dans la mesure où les deux premiers producteurs que sont la Chine et l'Union européenne sont des importateurs nets. Les principaux pays exportateurs, à savoir le Canada, l'Australie et l'Ukraine, devraient réaliser 71 % des exportations mondiales d'ici à 2033. Le Canada et, surtout, l'Australie exportent plus de la moitié de leur production d'autres oléagineux, principalement du colza. En outre, les graines oléagineuses sont triturées dans les pays producteurs et exportées sous la forme d'huile végétale ou de tourteaux protéiques, une activité très importante en Argentine, en Ukraine et en Russie.

Les exportations d'huile végétale, qui représentent 35 % de la production mondiale, restent dominées par quelques pays, à savoir l'Indonésie et la Malaisie. Ces deux pays devraient continuer d'assurer près de 55 % de ces exportations au cours de la période de projection (Graphique 4.6). Toutefois, la part de la production exportée par ces pays devrait diminuer légèrement en raison de l'augmentation prévue de la demande intérieure d'huile végétale pour l'alimentation, l'oléochimie et surtout la production de biodiesel. Les projections prévoient que l'Inde continuera d'accroître fortement ses importations – de 1 % par an – afin de satisfaire une demande en hausse du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'augmentation du revenu disponible. Ces importations devraient ainsi atteindre 18 Mt en 2033. En parallèle, le gouvernement indien mène plusieurs projets afin de réduire sa dépendance aux importations. Ces programmes visent à mettre en œuvre des services et des techniques agricoles afin de renforcer et de soutenir davantage la production locale.

Graphique 4.6. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région

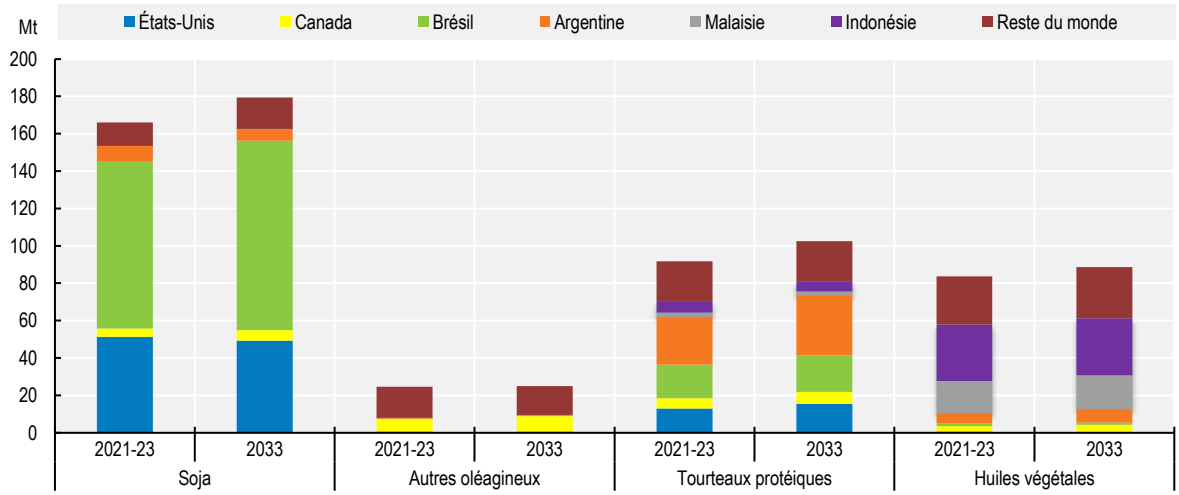

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/5xn4d7

Les échanges mondiaux de tourteaux protéiques devraient croître au rythme de 0.8 % par an pendant la période de projection. L'Argentine, clairement tournée vers les exportations, devrait rester de loin le premier exportateur de tourteaux protéiques. L'Union européenne est le plus gros importateur, mais ses importations devraient continuer de diminuer en raison du recul de la demande intérieure de tourteaux protéiques. Plus de 90 % de la hausse des importations mondiales de tourteaux protéiques devrait avoir lieu en Asie, en particulier en Asie du Sud-Est, où la production animale s'accroît. La capacité de trituration dans les pays d'Asie ne pourra vraisemblablement pas suivre le rythme de la demande de tourteaux protéiques, d'où la nécessité pour le secteur de l'élevage de se tourner vers l'importation d'aliments pour animaux.

4.3.6. Prix

Les prix réels restent sous pression durant la prochaine décennie

Les prix des oléagineux et des produits oléagineux devraient légèrement augmenter en valeur nominale, mais baisser en valeur réelle, suivant la tendance à long terme qui caractérise les prix des produits agricoles (Graphique 4.7). La demande d'huile végétale devrait dépasser celle de tourteaux protéiques, de sorte que le prix de la première devrait enregistrer une hausse par rapport à celui des seconds. Cette évolution favorisera également l'augmentation des prix d'autres oléagineux par rapport à ceux du soja étant donné leur teneur plus élevée en huile végétale.

Graphique 4.7. Évolution des prix mondiaux des oléagineux

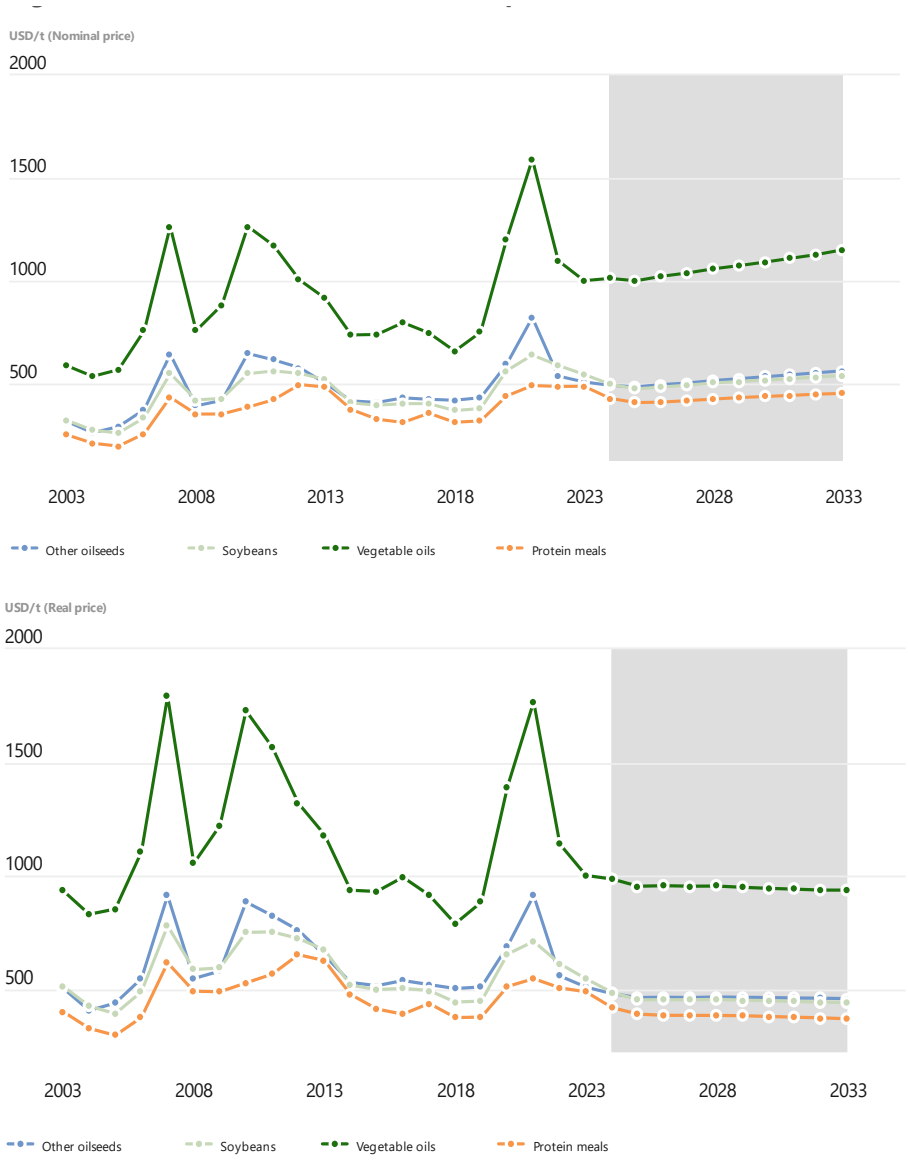

Note : soja, États-Unis, prix CAF (coût, assurance et fret) Rotterdam ; autres oléagineux, colza, Europe, prix CAF Hambourg ; tourteaux protéiques, prix moyen pondéré à la production de tourteaux de soja, de tournesol et de colza, port européen ; huile végétale, prix moyen pondéré à la production d'huile de palme, de soja, de tournesol et de colza, port européen. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

4.4. Risques et incertitudes

Les préoccupations environnementales influent sur les chaînes d'approvisionnement mondiales en oléagineux

L'intégration des questions de durabilité environnementale dans la réglementation commerciale pourrait avoir un effet sur les échanges mondiaux d'oléagineux et de produits oléagineux. D'un côté, la part de soja et d'huiles végétales échangés, qui représente environ 40 % de la production, est nettement plus élevée que celle de la grande majorité des autres produits agricoles. De l'autre, l'huile de palme et le soja sont souvent mentionnés lors des débats sur les liens entre l'agriculture et la déforestation. Tous deux sont cités dans le règlement de l'Union européenne de 2023 sur la déforestation (Règlement [UE] 2023/1115) au nombre des produits contribuant à ce phénomène, avec les bovins, le cacao, le café, le caoutchouc et le bois. Les répercussions sur les échanges mondiaux de soja et d'huile de palme restent incertaines, mais pourraient se faire sentir sur les marchés mondiaux des oléagineux et des produits oléagineux. Afin de répondre à ces préoccupations, les pays producteurs ont mis en œuvre plusieurs mesures, dont la certification des produits « zéro déforestation », qui ont de plus en plus d'importance dans les échanges.

La marge de progression de la production d'huile de palme en Indonésie et surtout en Malaisie reposera de plus en plus sur les activités de replantation et sur l'amélioration des rendements plutôt que sur une nouvelle augmentation des superficies. Ces dernières années, la croissance de la production a manqué de vigueur en raison de la faible rentabilité du secteur et de la hausse des coûts de main-d'œuvre en Malaisie. En Indonésie, les principales entreprises productrices d'huile de palme ont réalisé certains progrès en matière de replantation. Outre ce ralentissement des rendements, les préoccupations liées à la durabilité pèseront également sur le développement de la production d'huile de palme, étant donné que dans les pays développés, la demande privilégie les huiles végétales produites sans déforestation et certifiées durables, que ce soit celles utilisées pour produire du biodiesel ou, de plus en plus, celles destinées à l'alimentation humaine. Cependant, les systèmes de certification concurrents de la Malaisie et de l'Indonésie sont une source d'inquiétude.

Les autres inquiétudes des consommateurs concernant le soja sont liées au fait qu'une grande part de la production est obtenue avec des semences transgéniques. Dans l'Union européenne en particulier, les dispositifs de certification des produits animaux appliqués par les distributeurs qui garantissent une alimentation animale sans produits génétiquement modifiés prennent de l'ampleur et pourraient entraîner une réorientation de la demande d'aliments pour animaux vers des sources de protéines autres que les tourteaux de soja. Sachant que l'Union européenne représentait 13 % de la demande mondiale de protéines sur la période 2021-23, cette évolution pourrait réduire encore la demande de tourteaux.

Les politiques relatives aux biocarburants appliquées aux États-Unis, dans l'Union européenne et en Indonésie, les trois principaux utilisateurs de biodiesel, demeurent une importante source d'incertitude pour le secteur mondial des huiles végétales, dans la mesure où 16 % environ de la production est transformée en biodiesel. En Indonésie, il est peu probable que l'obligation d'incorporation de 30 % de biodiesel proposée puisse être respectée étant donné qu'elle nécessite des subventions publiques et qu'elle risque d'exercer des contraintes sur l'offre à moyen terme. Aux États-Unis, le gazole renouvelable ou HVH bénéficie d'un soutien important dans certains États qui affichent des taux de croissance de la production soutenus. Jusqu'à présent, ce sont davantage des politiques des États que des mesures fédérales qui orientent l'évolution des biocarburants. C'est le cas de la norme californienne sur les carburants à faible teneur en carbone qui favorise l'expansion du diesel renouvelable par rapport aux autres types de biocarburants. Dans l'Union européenne, les réformes menées, la réduction de l'utilisation globale du diesel et l'arrivée des procédés de production de biocarburants de deuxième génération vont probablement permettre de ne plus utiliser directement des cultures alimentaires, en particulier des huiles végétales, comme matières premières. À l'échelle mondiale, les carburants durables d'aviation (CDA) devraient constituer une utilisation durable des biocarburants, mais il reste difficile de prédire quand ils

commenceront à être utilisés. L'évolution des prix du pétrole brut, dont dépendent la compétitivité et la rentabilité de la production de biodiesel, demeure une source majeure d'incertitude.

Le développement de la production animale en Chine reste le principal moteur de la demande mondiale de tourteaux protéiques et des échanges de soja. De manière générale, l'évolution de la demande de viande sera déterminée par le déclin démographique et la croissance économique qui, bien que plus lente, restera substantielle. Le rétablissement de la filière porcine après l'épidémie de PPA, ainsi que sa restructuration, aura un effet direct sur la demande de tourteaux protéiques. Ces derniers sont en partie en concurrence avec d'autres ingrédients des aliments pour animaux dans la production d'aliments composés, de sorte que toute variation des prix des céréales entraînera un réajustement de l'équilibre entre ces ingrédients des aliments composés, et donc de la demande de tourteaux protéiques.

5 Sucre

Ce chapitre s'intéresse aux marchés mondiaux du sucre : il en décrit l'évolution puis présente des projections à moyen terme pour la période 2024-33. Ces projections portent sur la consommation, la production, les échanges et les prix de la betterave sucrière, de la canne à sucre, du sucre, de la mélasse et de l'isoglucose. L'analyse finale expose les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux du sucre au cours de la prochaine décennie.

5.1. Principaux éléments des projections

La consommation de sucre, qui demeure de loin le principal édulcorant, continuera d'augmenter

La croissance de la consommation de sucre devrait être deux fois plus élevée au cours de la prochaine décennie que pendant la précédente, principalement du fait d'une croissance économique plus rapide escomptée dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'Asie et d'Afrique. Cela étant, la consommation de sucre par personne devrait encore être considérablement plus faible dans ces régions que dans les pays à revenu élevé car l'écart de consommation ne s'est que très peu réduit. Dans d'autres régions, dont les pays d'Europe et d'Océanie, la consommation de sucre est généralement élevée mais recule avec l'accentuation des préoccupations de santé ; les projections indiquent que la baisse de la consommation par personne devrait se poursuivre.

On s'attend à ce que, pendant les dix prochaines années, le sucre continue de dominer le marché des édulcorants caloriques, avec 80 % de l'utilisation mondiale, en dépit des efforts mobilisés pour y trouver des substituts. Toujours selon les projections, le principal édulcorant calorique de remplacement, le sirop de maïs à haute teneur en fructose, ou isoglucose, devrait voir sa part se maintenir autour de 8 % de la consommation totale, avec une offre principalement intérieure. Les autres édulcorants caloriques, non couverts par ces *Perspectives*, sont d'autres produits tirés du maïs tels que le glucose ou le dextrose, ainsi que les édulcorants intenses hypocaloriques tels que la saccharine, le sucralose et l'aspartame.

Au cours de la période couverte par ces *Perspectives* (ci-après, la « période de projection »), la production de sucre devrait croître de 14 %. Le sucre de canne devrait représenter plus de 85 % du total de la production sucrière, et le Brésil devrait continuer d'en être le principal producteur. L'investissement augmente régulièrement dans ce pays depuis quelques années et cette progression, principalement en termes d'expansion des surfaces cultivées et de rendements, devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. En Inde et en Thaïlande, où les surfaces cultivées devraient rester relativement fixes, ce sont les gains de productivité, y compris ceux que permettent les améliorations variétales et la hausse des taux d'extraction, qui seront les principaux déterminants de la croissance de la production de sucre. En Afrique du Sud, le premier fournisseur de canne à sucre du continent africain, la production devrait croître sous la double impulsion des mesures de soutien public destinées au secteur, notamment des aides financières aux cultivateurs de canne à sucre, et des services de soutien proposés par l'Association sud-africaine du sucre (*South African Sugar Association* – SASA). Pour ce qui est de la betterave sucrière, c'est l'Europe qui devrait rester la principale région productrice, même si on ne prévoit des augmentations de l'offre qu'en Fédération de Russie (ci-après, la « Russie »). Dans l'Union européenne, la production sera limitée par la moindre disponibilité des produits phytopharmaceutiques et par la concurrence foncière avec d'autres cultures plus rentables. En Égypte, l'expansion des surfaces destinées à la culture de la betterave sucrière et l'adoption de variétés de semences à plus haut rendement devraient stimuler la production sucrière au cours des années à venir, ce qui confortera le pays dans sa position de premier fournisseur de betterave sucrière d'Afrique d'ici 2033.

Au cours de la prochaine décennie, l'offre d'édulcorants issus de plantes sucrières continuera de subir la concurrence d'autres cultures dans certains pays clés, notamment le maïs et le soja au Brésil, ou encore le manioc en Thaïlande. De plus, la production d'éthanol tiré de plantes sucrières maintiendra son influence sur les marchés du sucre, en fonction de la rentabilité relative du sucre et de l'éthanol. Au Brésil, la flexibilité intrinsèque de la filière sucrière lui permet de fournir aussi bien du sucre que de l'éthanol. Cependant, il est escompté que les conditions du marché favorisent la production de sucre destinée à l'exportation au cours de la période de projection. Dans d'autres pays, la mise en œuvre de mesures en faveur du développement des biocarburants pèsera aussi sur la disponibilité de la canne à sucre pour la production de sucre, en particulier en Inde, où le programme national d'incorporation d'éthanol dans l'essence (*Ethanol Blended Petrol Programme*) vise un taux d'incorporation de 20 % d'éthanol dans l'essence (E20) d'ici 2025/26.

En 2033, le Brésil et l'Inde devraient totaliser autour de respectivement 23 % (46 Mt) et 19 % (38 Mt) de la production mondiale de sucre. Les perspectives de croissance sont meilleures au Brésil, où le secteur est soutenu par des ventes rentables sur le marché international ; en Inde, malgré de meilleurs rendements et taux d'extraction, la croissance devrait être plus modérée, compte tenu de la réorientation de la canne à sucre vers la production d'éthanol. Dans le reste du monde, les plus fortes augmentations de production, en termes absolus par rapport à la période de référence, devraient être observées en Thaïlande (+4 Mt), qui devrait ainsi enregistrer une reprise de l'activité du secteur après les baisses des années passées.

Les échanges internationaux continueront de croître, du fait de l'augmentation de la demande des régions déficitaires dans les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire (Graphique 5.1). Au cours de la campagne actuelle, le Brésil devrait assurer 50 % de ces échanges, principalement sous la forme de sucre brut du fait de la limitation de ses capacités logistiques d'acheminement du sucre blanc. Pendant la période de projection, l'équilibre global devrait rester le même en moyenne entre le sucre brut et le sucre blanc, avec quelque 60 % des expéditions pour le premier et 40 % pour le second : la persistance de difficultés logistiques empêchera toute modification majeure de cette répartition. En 2033, les exportations proviendront d'un petit nombre de pays, avec en tête le Brésil, puis la Thaïlande et l'Inde. Les importations devraient rester moins concentrées. Au cours de la période de référence (d'octobre 2021 à septembre 2024), les grands pays importateurs ont été la République populaire de Chine (ci-après, la « Chine ») et l'Indonésie, suivies des États-Unis. Pendant les dix prochaines années, les principales hausses des importations sont prévues en Asie et en Afrique, tandis que les plus fortes baisses devraient avoir lieu dans l'Union européenne, aux États-Unis et en Russie, du fait d'une production intérieure plus élevée.

Graphique 5.1. Évolution de la consommation et des importations de sucre, par région

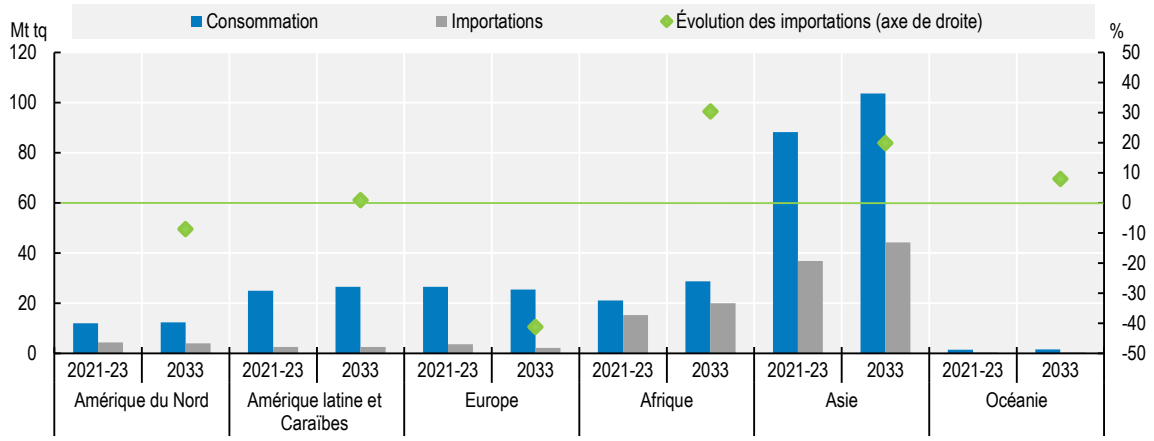

Note : Les chiffres sont exprimés en tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/u6gi8c

Au cours de la période de projection, les prix internationaux du sucre en termes réels devraient décrocher de leurs niveaux élevés actuels, à la faveur d'une reprise de la production attendue en Inde et en Thaïlande, puis légèrement baisser. Cependant, la pression à la baisse sur les prix devrait être limitée par les cours du pétrole brut que l'hypothèse donne constants en termes réels, ce qui devrait encourager l'utilisation des plantes sucrières aux fins de la production d'éthanol. La surcote du sucre blanc (différence entre les prix du sucre blanc et du sucre brut) a été particulièrement élevée (126 USD par tonne en moyenne) pendant la période de référence à cause de préoccupations concernant l'offre mondiale plus

restreinte. Au cours de la période de prévision, on s'attend à ce que la prime du sucre blanc augmente en termes nominaux en raison d'une demande d'importation plus forte de sucre blanc raffiné que de sucre brut.

La dynamique des marchés du sucre, telle qu'elle est présentée dans ces *Perspectives*, est entachée d'incertitudes et sujette à des risques, notamment du fait de la conjoncture économique mondiale et des nouvelles mesures relatives au sucre que les pouvoirs publics pourraient décider d'appliquer. Les conditions météorologiques, la rentabilité du sucre par rapport à l'éthanol et la concurrence d'autres cultures sont autant d'incertitudes supplémentaires qui entourent la production. Du côté de la demande, les impacts sur le pouvoir d'achat des évolutions de l'économie mondiale, les préférences de consommation et l'inflation sont des facteurs clés qui pourraient modifier les profils de consommation présentés dans ces *Perspectives*.

5.2. Tendances actuelles des marchés

Après avoir atteint leur plus haut niveau depuis plusieurs années en septembre 2023, les prix internationaux du sucre sont repartis à la baisse en fin d'année, sous le double effet de la forte cadence de la production et des exportations au Brésil, et du ralentissement de la demande. Ils ont rebondi au début de 2024, quand des précipitations inférieures à la moyenne ont suscité des inquiétudes au sujet de la campagne à venir au Brésil. Cette tendance haussière s'explique également par les perspectives de production défavorables en Inde et en Thaïlande, en raison de conditions météorologiques plus sèches ayant duré plus longtemps.

Dans l'ensemble, la production mondiale de sucre de la campagne 2023/24 devrait être supérieure à celle de l'année précédente, car on escompte une production significative du secteur au Brésil. De plus, la production devrait rebondir aussi bien en Europe après la baisse de l'an dernier, en raison d'une augmentation des surfaces cultivées et des rendements, qu'en Chine. S'agissant de la demande mondiale de sucre, elle devrait se maintenir en 2023/24 malgré le niveau élevé des prix. Selon les prévisions actuelles de production et de consommation, le marché du sucre devrait retrouver une situation de quasi-équilibre. Comme les quantités supplémentaires que le Brésil peut destiner à l'exportation sont plus importantes que les réductions des expéditions en provenance de la Thaïlande et de l'Inde, les échanges internationaux de sucre devraient être plus élevés en 2023/24 qu'au cours de la campagne précédente. La demande mondiale d'importations devrait augmenter, principalement du fait d'une reprise des achats en Chine après le repli de 2022/23, et d'importations plus élevées, en Inde, motivées par les recettes tirées des réexportations,.

5.3. Projections relatives au marché

5.3.1. Consommation

Au cours de la prochaine décennie, la consommation mondiale de sucre devrait poursuivre sa progression, à environ 1.2 % par an pour atteindre 198 Mt en 2033, soutenue par la croissance démographique et l'augmentation des revenus. Elle devrait s'élever à 22.8 kg par personne en moyenne en 2033, soit 4 % de plus que pendant la période de référence.

La hausse devrait être observée en priorité dans les pays où la consommation par habitant est actuellement faible. Glucide sans fibres, le sucre est un ingrédient courant que l'on retrouve dans de nombreux produits alimentaires et boissons, et une source d'énergie essentielle dans l'alimentation humaine. Consommé en grande quantité, il peut avoir des répercussions sur la santé ; l'OMS recommande de ramener l'apport quotidien en sucres libres (c'est-à-dire les sucres ajoutés aux aliments pendant la production ou la cuisson, ainsi que les sucres présents dans le miel, les sirops et les jus de fruits) à moins

de 10 % de l'apport énergétique quotidien total. Par conséquent, dans les pays où la consommation par personne est déjà élevée, on s'attend à une baisse au cours de la prochaine décennie (Graphique 5.2).

Graphique 5.2. Part des différents groupes de sources de glucides dans la consommation calorique quotidienne par personne, dans les différentes régions

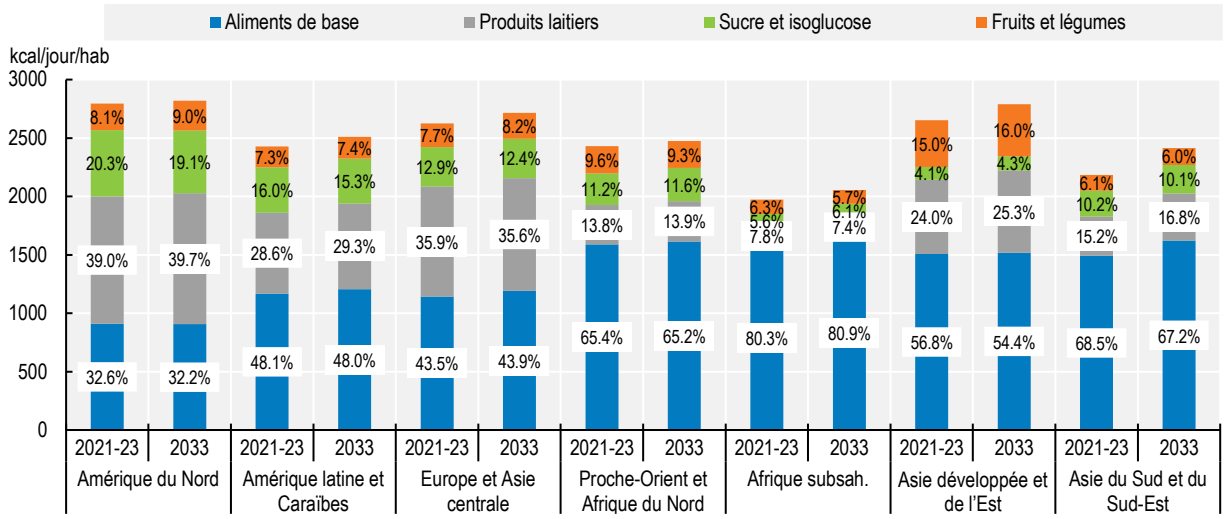

Note : les aliments de base sont les céréales, les racines et tubercules et les légumineuses.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/neay0s

Les perspectives d'évolution sont meilleures en Asie et en Afrique

L'Asie et l'Afrique seront les régions qui contribueront le plus au supplément de demande par rapport à la période de référence, puisqu'elles représenteront respectivement 64 % et 32 % de la croissance mondiale totale. Les évolutions des habitudes alimentaires, sous l'effet de l'urbanisation et de l'augmentation du revenu disponible, devraient y être les principaux moteurs de l'augmentation de la consommation par personne. Cependant, malgré cette progression prévue, les consommations par habitant de l'Asie et de l'Afrique devraient rester en dessous de la moyenne mondiale d'ici 2033.

La consommation par personne en Asie devrait progresser de 0.9 % par an au cours de la prochaine décennie, contre 0.5 % au cours de la précédente. C'est d'abord l'Inde, puis la Chine et l'Indonésie, qui devraient contribuer le plus à la hausse globale de la consommation de sucre. En Inde et en Indonésie, la croissance démographique, même si elle est moins marquée que pendant la décennie précédente, et la hausse des revenus associée à une plus forte demande de boissons et de produits alimentaires transformés devraient soutenir l'augmentation de la consommation globale de sucre au cours des dix années à venir. En Chine, la consommation a récemment atteint un plateau du fait de l'augmentation des prix. Toutefois, même si la population diminue en valeur absolue après 2023, la demande devrait repartir à la hausse pendant la période de projection, tirée avant tout par les villes en développement de deuxième et troisième rangs et de rangs inférieurs. Pour autant, la consommation de sucre par personne en Chine devrait se maintenir bien en dessous de la moyenne mondiale en 2033 (12.8 kg/hab). Les perspectives de croissance sont également solides dans les pays d'Asie les moins avancés.

En Afrique, dans les pays subsahariens les moins avancés, on s'attend à enregistrer les taux les plus élevés de croissance de la consommation par personne à l'échelle de la région, essentiellement sous l'effet des augmentations prévues du revenu disponible associées à davantage de dépenses consacrées à des aliments et boissons transformés. Au contraire, en Afrique du Sud, où les pouvoirs publics ont pris

des mesures pour décourager l'utilisation du sucre, la consommation par personne baisse depuis quelques années et devrait continuer sur cette pente au cours de la prochaine décennie, mais à une vitesse moindre que pendant la précédente car beaucoup de fabricants de produits alimentaires ont déjà réduit les quantités de sucre qu'ils utilisent.

Enfin, s'agissant des autres sources de glucides, l'Asie et l'Afrique (en particulier, l'Afrique du Nord et du Nord-Est) demeureront les régions où l'alimentation inclut la plus grande proportion d'aliments de base.

Les baisses se poursuivront dans les autres régions et pays très consommateurs de sucre

C'est traditionnellement dans les pays du continent américain, des Caraïbes et d'Europe que la consommation de sucre par personne est la plus élevée, et les édulcorants caloriques représentent au moins 12 % des glucides dans l'alimentation, voire plus de 20 % aux États-Unis. Depuis 2010 globalement, la consommation d'édulcorants caloriques est en baisse dans ces régions, notamment car les effets préjudiciables de ces produits sur la santé sont mis en avant. Cette baisse devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie, mais à un rythme plus ralenti.

En Amérique latine, la première région exportatrice de sucre du monde, la consommation de sucre par habitant a atteint des niveaux qui font craindre des effets négatifs sur la santé. Pour tenter de réduire la consommation de boissons sucrées, certains pays comme le Chili, l'Équateur, le Mexique, le Pérou et plus récemment la Colombie ont, au cours de la dernière décennie, instauré une taxe sur les boissons qui contiennent du sucre. Des mesures visant à limiter la vente et/ou la promotion des boissons et des produits sucrés auprès des enfants de moins de 18 ans ont également été prises, et certains pays comme l'Argentine ont voté des lois imposant un système d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages avec des seuils stricts pour les produits plus sains. Les projections indiquent que, dans les dix années à venir, la consommation par personne devrait baisser encore dans certains pays, notamment l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Paraguay, ou rester relativement stable.

Au cours de la dernière décennie, l'Europe était, parmi les sept régions considérées dans ces *Perspectives*, la deuxième consommatrice de sucre, loin derrière l'Asie. Pendant les dix prochaines années, ce sera la seule à enregistrer une baisse. En effet, depuis vingt ans environ, les administrations nationales s'y emploient à prendre des mesures pour éviter la consommation excessive de sucre. L'une de ces mesures est la taxation du sucre destinée à promouvoir des habitudes alimentaires plus saines et dernièrement mise en œuvre en Pologne et en Russie. La filière alimentaire cherche également des solutions pour s'attaquer au problème de l'obésité en modifiant la composition de ses produits. La consommation de sucre par habitant devrait continuer de décliner en Europe, mais à un rythme plus ralenti qu'au cours de la décennie précédente. En Ukraine, elle devrait repartir à la hausse pendant les dix ans à venir, après une forte baisse liée au début de la guerre en février 2022.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, deux autres pays très consommateurs de sucre, on prévoit également une baisse. Cette tendance s'observera aussi au Canada et aux États-Unis (Graphique 5.3). Cependant, aux États-Unis où la consommation par personne d'édulcorants caloriques est la plus élevée (48.1 kg/hab pendant la période de référence), ces édulcorants caloriques devraient céder du terrain au profit d'une consommation accrue d'aliments de base ou de fruits et de légumes.

Graphique 5.3. Consommation d'édulcorants caloriques par personne

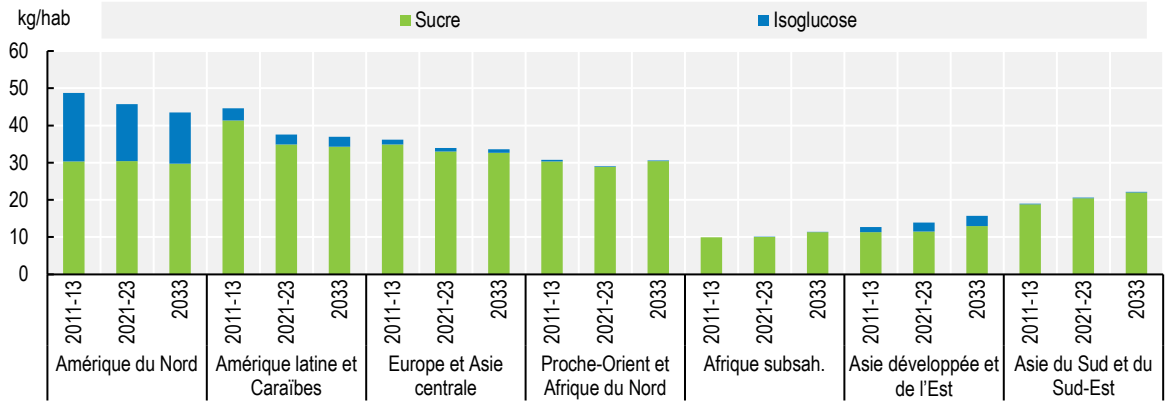

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/zqysx4

Le marché de l'isoglucose progressera lentement

Le sirop de maïs à haute teneur en fructose, ou isoglucose, est l'autre édulcorant calorique, principalement utilisé dans les boissons à la place du sucre. Au contraire du sucre, il se présente sous forme liquide donc s'échange moins facilement. Il continuera de n'être consommé que dans un petit groupe de pays du monde. Le principal producteur, à savoir les États-Unis, restera aussi le premier consommateur, mais la question de savoir si l'isoglucose présente un plus grand risque pour la santé que le sucre n'a pas fini de faire débat ; la tendance baissière entamée au milieu des années 2000 devrait se poursuivre ; en 2033 selon les prévisions, la part de l'isoglucose dans la consommation totale d'édulcorants caloriques devrait être de 32 %, contre 36 % pendant la période de référence. La production d'isoglucose aux États-Unis devrait rester relativement stable à 7 Mt. Au Mexique, deuxième du classement en termes de consommation par personne, les efforts mobilisés par les pouvoirs publics pour réduire la consommation d'édulcorants caloriques devraient se poursuivre pendant les dix prochaines années.

Deuxième pays producteur, la Chine devrait connaître les changements les plus notables, puisque sa consommation d'édulcorants caloriques par personne est très faible par rapport au reste du monde. La hausse des prix du maïs, observée depuis 2020, s'est répercutée sur le coût de la production et de la consommation d'isoglucose, d'où le remplacement partiel de ce dernier par le sucre ou d'autres édulcorants de substitution dans les boissons sucrées (érythritol), en fonction des prix relatifs des différents produits. Au cours des dix années à venir, avec des prix du maïs plus compétitifs, la production chinoise d'isoglucose devrait augmenter pour absorber une partie de la croissance de la demande intérieure (2.8 kg/hab d'ici 2033). Il n'est en revanche prévu aucune augmentation au Japon et en Corée, où la consommation devrait être d'environ 6 kg/hab. Dans l'Union européenne, l'isoglucose restera non compétitif par rapport au sucre pendant la prochaine décennie, et totalisera seulement 1.2 kg/hab en 2033.

5.3.2. Production

La filière sucrière est très capitalistique, ce qui suppose des coûts importants des intrants, dont l'énergie pour la betterave sucrière et les engrais pour la betterave et la canne à sucre, afin d'augmenter les rendements et la teneur en sucre. Au cours de la prochaine décennie, les prix rémunérateurs du marché intérieur devraient continuer de soutenir les investissements et les développements, au niveau des cultures comme au niveau des sucreries. La production mondiale de sucre devrait croître de 14 % pendant la période de projection.

La production mondiale de sucre devrait augmenter

La production mondiale de sucre devrait passer de 178 Mt pendant la période de référence à 202 Mt en 2033, dont 50 % fournis par l'Asie et 27 % par le Brésil.

L'Asie restera la première région productrice, avec environ 41 % de la production mondiale en 2033. L'Inde et la Thaïlande devraient être les principaux pays fournisseurs de la région, avec une production de sucre qui devrait progresser de respectivement 4.8 Mt et 4.4 Mt en 2033 par rapport à la période de référence (Graphique 5.4). En Thaïlande, la production de sucre devrait reprendre après la baisse de ces dernières années et augmenter davantage que celle de canne à sucre grâce à une hausse des taux d'extraction. En Inde, deuxième pays producteur de sucre du monde, la production de sucre devrait progresser à un taux inférieur à celui de la décennie précédente, du fait de la croissance ralentie de la production de canne à sucre et d'une plus grande réaffectation des récoltes à la production d'éthanol.

Graphique 5.4. Principaux pays/régions producteurs de sucre, classés par cultures traditionnelles

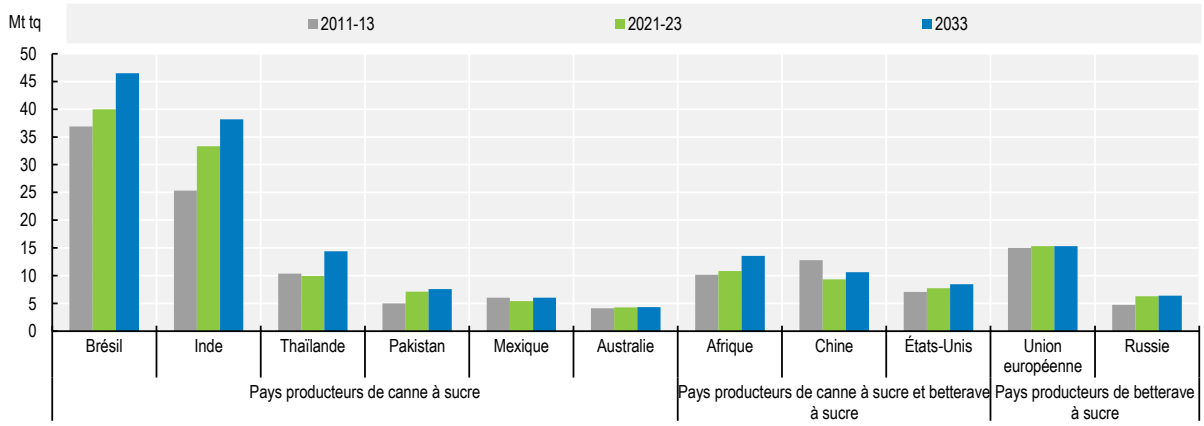

Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/n8tk94

Grâce au Brésil qui est le premier pays producteur de sucre du monde, l'Amérique latine arrive en deuxième position du classement régional. L'investissement plus élevé dans les cultures et de meilleures conditions météorologiques ont aidé le secteur brésilien à repartir de l'avant après une longue crise financière. Étant donné la rentabilité des marchés internationaux du sucre, la production de sucre devrait augmenter de 6.5 Mt ces dix prochaines années.

On escompte que l'Afrique s'octroiera une plus grande part du marché mondial, principalement grâce aux pays d'Afrique subsaharienne, où les mesures de soutien public et les investissements étrangers devraient favoriser la hausse de la production sucrière. Celle-ci devrait aussi bénéficier de conditions favorables à la culture de la canne à sucre, des possibilités d'expansion des surfaces exploitées et de coûts de production plus faibles.

Dans les pays de l'OCDE, la production devrait continuer de perdre des parts de marché. En 2033, la région représentera 20.8 % du marché mondial, contre 22.3 % pendant la période de référence. L'Union européenne qui, selon les projections, restera la principale fournisseuse sur ce marché régional en 2033 (36 %) verra néanmoins sa production de sucre baisser ; au contraire, l'offre devrait progresser aux États-Unis (+0.7 Mt), sous l'impulsion de plusieurs mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la filière domestique[1].

La canne à sucre restera la principale plante sucrière

La canne à sucre continuera de représenter plus de 87 % des cultures sucrières. Au cours de la période de projection, la production mondiale de canne à sucre devrait croître de 1.0 % par an pour atteindre 2 016 Mt à l'horizon 2033, le Brésil, l'Inde et la Thaïlande devant contribuer le plus à cette augmentation du volume global produit (+135 Mt, +68 Mt et +18 Mt, respectivement). Cette situation témoigne des rendements relativement plus élevés en Inde, en Thaïlande et aux Philippines notamment, tandis qu'une expansion des surfaces cultivées est attendue principalement au Brésil (+1.8 Mha).

Le Brésil est le plus gros pays producteur de canne à sucre, mais plus de la moitié de sa production est destinée à la fabrication d'éthanol. Ces dernières années, la rentabilité a encouragé l'investissement dans les champs de canne à sucre et la qualité des repousses s'est améliorée. Au cours de la prochaine décennie, des pratiques culturales plus durables devraient aider à satisfaire aux besoins du marché. Les surfaces cultivées devraient s'étendre : la part de la canne à sucre dans le total des terres arables disponibles passera de 12.0 % pendant la période de référence à 13.5 % en 2033. En revanche, les rendements ne devraient pas beaucoup augmenter, du fait de conditions climatiques plus sèches. La canne à sucre continuera d'être destinée quasiment à parts égales à la production de sucre et à celle d'éthanol.

En Inde, la croissance de la production de canne à sucre devrait être principalement due à l'amélioration des rendements, puisque la concurrence avec les autres productions agricoles devrait empêcher toute expansion des surfaces cultivées. Les mesures de soutien public, parmi lesquelles des prix rémunérateurs versés aux agriculteurs et des aides financières pour faciliter la rénovation et la mise au point de nouvelles variétés, devraient soutenir la production de canne à sucre pendant la prochaine décennie. En Thaïlande, la production de canne à sucre de la prochaine décennie devrait compter principalement sur l'amélioration des rendements, les surfaces cultivées étant appelées à rester relativement stables. En Chine, les droits d'importation inciteront les autorités des principales régions productrices à soutenir les exploitations agricoles et les sucreries pour qu'elles puissent se moderniser et maximiser leurs rendements. Cependant, les projections indiquent une croissance modérée, du fait du renchérissement des intrants et de la concurrence entre cultures pour l'utilisation des terres, qui devraient ralentir les efforts mobilisés et les gains d'efficience.

Les perspectives sont moins favorables pour la betterave sucrière. La transformation de cette plante exige davantage d'énergie et d'engrais pour optimiser le rendement et la teneur en sucre, ce qui pèse sur les marges bénéficiaires. La filière ne pourra conserver sa part de marché que grâce à des rendements plus élevés, notamment aux États-Unis et en Chine, où les deux plantes sucrières sont cultivées, la betterave représentant respectivement 52 % et 10 % du total. Dans l'Union européenne, les projections donnent une production en baisse, en raison principalement de coûts des intrants plus élevés que pour d'autres cultures et d'une législation environnementale plus stricte applicable aux produits phytopharmaceutiques ; certaines exploitations agricoles se tourneront vers des cultures plus rentables. Au contraire, la production de betterave sucrière devrait augmenter en Égypte, en Chine, aux États-Unis, en Türkiye, en Ukraine et en Russie.

En Égypte, les prix d'achat rémunérateurs et la construction d'une nouvelle sucrerie betteravière devraient stimuler la plantation de betteraves sucrières, et des efforts sont également mobilisés en faveur de l'adoption de variétés de semences améliorées. Les actions menées par les pouvoirs publics pour stimuler la production agricole domestique en général devraient contribuer à l'accroissement global des surfaces destinées à la betterave et des rendements des cultures, ce qui devrait déboucher sur une augmentation de 6 Mt de la production par rapport à la période de référence.

Si, au cours de la dernière décennie, 81 % des cultures sucrières mondiales étaient utilisées pour produire du sucre, on s'attend à ce que cette part baisse pendant la période de projection, pour atteindre 78 % en 2033. Dans les principaux pays fournisseurs de canne à sucre, les mesures de soutien à la production de biocarburants intensifieront la concurrence entre les principales utilisations de la plante (sucre ou

éthanol), en particulier puisque les sucreries sont souvent construites de manière à pouvoir basculer d'une production à l'autre. En 2033, le Brésil devrait toujours être le chef de file du secteur, avec 37 % de la production mondiale de canne à sucre, 23 % de la production mondiale de sucre et 81 % de la production mondiale d'éthanol de canne à sucre.

5.3.3. Échanges

Les échanges de sucre demeureront importants pendant la période de projection

Le sucre continuera d'être un produit très échangé. Dans la plupart des cas, il le sera sous forme brute (59 % en 2033) ; cependant, la part des importations de sucre blanc augmentera relativement plus vite (Graphique 5.5).

Il est attendu que les importations représentent 37 % de la consommation mondiale en 2033, l'Asie et l'Afrique restant les principales régions importatrices avec respectivement 60 % et 27 % du total. En Afrique, des efforts engagés pour stimuler les capacités de production intérieure permettront de réduire la dépendance aux importations, même si elles devraient encore constituer 69 % de la consommation en 2033. La croissance de la consommation dans les pays subsahariens les moins avancés devrait tirer vers le haut la part du sucre blanc importé pour la consommation directe. En Asie, aucun changement important n'est prévu s'agissant de la dépendance : les importations de sucre brut continueront d'augmenter, principalement du fait de la Chine et de l'Indonésie, des acheteurs majeurs.

Graphique 5.5. Importations de sucre brut et blanc dans les différentes régions

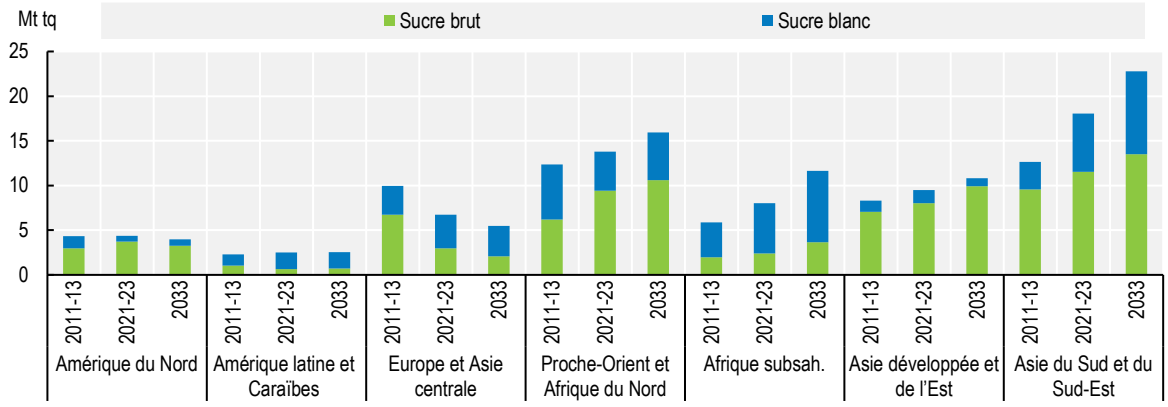

Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/p3ckld

Au cours des dix prochaines années, les importations de sucre devraient diminuer encore, principalement aux États-Unis et en Russie du fait de meilleures perspectives du côté de l'offre, et aussi au Japon en raison d'une baisse de la population. Aux États-Unis, pays traditionnellement déficitaire en sucre, des politiques nationales[2] continueront de favoriser la production intérieure et limiter les flux d'importations. Les prix du sucre étant relativement plus élevés aux États-Unis, le Mexique continuera néanmoins d'exporter sa production vers son voisin, principalement pour répondre aux besoins de celui-ci. Dans l'Union européenne, une contraction de la demande devrait ramener les importations de sucre à 1.1 Mt en 2033.

S'agissant des exportations, les marchés du sucre devraient rester très concentrés, donc dépendre des évolutions dans un nombre limité de pays. En 2033, les trois grands pays traditionnellement exportateurs

devraient se partager les trois quarts du marché : le Brésil (64 % du sucre brut et 15 % du sucre blanc), la Thaïlande (11 % du brut et 14 % du blanc) et l'Inde (5 % du brut et 11 % du blanc). En Inde et en Thaïlande, le sucre blanc devrait représenter une part plus élevée du total des exportations, grâce aux revenus plus élevés tirés de la prime au sucre blanc.. Quatrième pays de ce peloton de tête, l'Australie devrait totaliser 7 % du marché du sucre brut.

Le Brésil a lancé des projets destinés à développer ses moyens de stockage, ses infrastructures portuaires et ses bâtiments de transport : il a en effet gagné en importance durant le blocage des voies de transport en Mer noire. Il est appelé à demeurer le plus gros fournisseur de sucre du monde. Les rendements favorables à la production d'éthanol de canne à sucre continueront de jouer un rôle déterminant mais, compte tenu des perspectives de rentabilité des marchés du sucre, les exportations brésiliennes de sucre devraient progresser de 6.5 Mt pour se hisser à 36 Mt en 2033, dont 19 % sous la forme de sucre blanc (à comparer à 14 % pendant la période de référence). Le manque de structures dédiées à l'offre de sucre blanc au Brésil – la priorité est donnée aux exportations de sucre brut depuis des terminaux vraquiers et les expéditions de sucre blanc sont en vive concurrence avec d'autres secteurs pour l'obtention de conteneurs vides – devrait persister en 2033.

La Thaïlande, deuxième pays exportateur de sucre du monde, produit très peu d'éthanol directement à base de canne (moins de 2 %), car elle privilégie plutôt la mélasse ou le manioc. La part de ses exportations de sucre devrait passer de 10.5 % avec un volume de 7 Mt au cours de la période de référence à 15 % avec un volume de 11.5 Mt d'ici 2033. En Inde, les exportations de sucre ne devraient pas augmenter sensiblement du fait des efforts constants des pouvoirs publics pour promouvoir l'éthanol.

Encadré 5.1. Pratiques de manutention dans le cadre des échanges de sucre brut et de sucre blanc

Le sucre brut est tiré de la canne à sucre tandis que le sucre blanc peut être obtenu à partir de la betterave sucrière ou de la canne à sucre à l'issue de procédés de raffinage. Le sucre brut contient une partie des impuretés et de la mélasse naturellement présentes dans la canne à sucre, ce qui lui donne sa couleur brune et son goût particulier ; il peut être raffiné en sucre de qualité alimentaire à l'issue d'étapes supplémentaires de traitement, dont la clarification, la filtration et la cristallisation, et ainsi donner du sucre blanc. Au contraire, le sucre blanc qu'on extrait de la betterave subit un raffinage intensif destiné à éliminer toute trace de mélasse et d'impureté, d'où le fait qu'il ait cette couleur blanche caractéristique, un goût neutre, et qu'il s'agisse d'un produit de qualité alimentaire. Pour évaluer la qualité de ces deux types de sucre, on a tendance à mesurer leur degré de polarisation, une valeur plus élevée indiquant une teneur en saccharose et une pureté plus importantes. La valeur 100 correspond à du saccharose pur, donc sans impureté. Le sucre blanc ou raffiné, adapté à la consommation humaine, possède généralement un degré de polarisation d'au moins 99.5. En dessous de cette valeur de 99.5, on classe souvent le produit dans la catégorie du sucre brut. On notera cependant que le sucre brut qui satisfait à des normes et critères particuliers de pureté et de propreté est qualifié de sucre brut de consommation directe, ou sucre roux, et convient pour l'alimentation humaine.

Le sucre brut commun est généralement transporté en vrac comme les autres produits tels que les céréales et le soja, c'est-à-dire qu'il est chargé directement, sans conditionnement préalable, dans des camions, des wagons, ou les soutes de navires, à destination des raffineries.

Au contraire, le sucre blanc est un produit alimentaire qui doit être manipulé dans le respect de règles d'hygiène strictes destinées à préserver sa qualité. Pour qu'il reste fluide à toutes les étapes – stockage, chargement, transport et livraison – il doit être maintenu au sec (ce qui évite et limite le phénomène d'agglomération), idéalement dans une atmosphère avec un taux d'humidité inférieur à 70 % et, si

possible, à température constante. Le sucre raffiné est habituellement transporté dans des sacs en polypropylène qui le protègent des moisissures et des contaminations pendant les étapes de manutention et de transport. Quand il est expédié à l'international, le sucre blanc peut être chargé dans des navires transporteurs de marchandises diverses, mais à une vitesse de chargement beaucoup plus lente que dans le cas du sucre brut, ou dans des porte-conteneurs. Les procédures de manutention sont les mêmes pour le sucre blanc et le sucre roux destiné à l'alimentation humaine, puisque ces deux produits sont ensachés au moment de la production et doivent être protégés de toute contamination pendant le transport.

Des raffineries sont construites non seulement dans les pays producteurs, mais aussi dans d'autres qui ont les moyens de capitaliser sur la surcote du sucre blanc en important du sucre brut pour le transformer en sucre raffiné afin de répondre à la demande nationale ou régionale. Ces pays ont un avantage comparatif en termes de coûts, notamment de transport, d'énergie et de transformation, et bénéficient parfois de régimes fiscaux et de bonnes infrastructures portuaires, notamment de stockage du sucre brut : c'est le cas en particulier de pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (NENA) et de l'Inde. De plus, certaines raffineries font partie intégrante de sucreries de betterave ou de canne, et peuvent donc être utilisées quand les campagnes s'achèvent.

Au Brésil, le sucre brut représente environ les trois quarts des exportations. Même si, depuis dix ans, les navires vraquiers cèdent progressivement la place aux porte-conteneurs, le transport de sucre brut par vraquier continue d'être dominant. Cette préférence résulte de considérations logistiques, d'une capacité de raffinage insuffisante et des régimes commerciaux.

5.3.4. Prix

Les prix du sucre devraient baisser en termes réels

Les prix internationaux du sucre, en termes réels, devraient décrocher de leurs niveaux élevés actuels à la faveur d'une augmentation des volumes disponibles à l'exportation, et baisser pendant la période de projection en raison des gains de productivité. La pression à la baisse sur les prix devrait être en partie compensée par les cours du pétrole brut, constants en termes réels, ce qui devrait encourager l'utilisation des plantes sucrières aux fins de la production d'éthanol.

La surcote du sucre blanc (différence entre les prix du sucre blanc et du sucre brut), qui était particulièrement élevée (126 USD par tonne en moyenne pendant la période de référence) à cause de la flambée des prix de l'énergie et du resserrement du marché du sucre blanc, devrait encore un peu augmenter en valeur nominale au cours de la période de projection avec, d'ici 2033, une hausse de la part des exportations de sucre blanc dans le total des échanges.

Graphique 5.6. Évolution des prix mondiaux du sucre

Note : prix du sucre brut, Intercontinental Exchange, contrat n° 11 à l'échéance la plus proche ; prix du sucre raffiné, Euronext Liffe, contrat à terme n° 407, Londres. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

5.4. Risques et incertitudes

Ces *Perspectives* font l'hypothèse de conditions climatiques normales, qui laissent envisager un avenir favorable pour la culture des plantes sucrières. Cependant, des événements météorologiques dommageables, causés par exemple par le changement climatique, pourraient avoir un impact marqué sur les productions et les prix, étant donné la concentration relativement élevée du marché des exportations. Un changement des rendements du sucre par rapport à ceux d'autres cultures pourrait aussi influer sur les décisions de production.

De nouveaux investissements dans la recherche-développement (nouvelles techniques de sélection des plantes sucrières, telles que l'édition génomique) et de nouvelles possibilités de diversification de la filière du sucre (bioéthanol, bioplastiques et biogaz) pourraient aussi venir modifier la dynamique du marché et la disponibilité du sucre destiné à l'exportation.

Les plantes sucrières sont des produits périssables qui peuvent perdre leur teneur en sucre si la transformation n'intervient pas rapidement après la récolte. Des facteurs tels que la température ambiante, l'humidité et la période de stockage peuvent aussi contribuer à faire baisser la quantité de sucre récupérable. Le transport des produits du sucre raffiné doit être réalisé dans des conditions appropriées pour éviter les risques, notamment de contamination. Enfin, toute amélioration des pratiques de gestion des pertes et du gaspillage alimentaires au sein du secteur pourrait avoir un impact sur le marché.

Des évolutions du marché à l'échelle nationale pourraient aussi avoir une incidence sur les projections mondiales. Les marchés du sucre continueront d'être potentiellement vulnérables à toute perturbation qui interviendrait au Brésil, lequel devrait jouer un rôle de premier plan pendant la période de projection, avec plus de 45 % des échanges internationaux à son actif. En Inde, depuis juin 2022, les exportations de sucre ne sont possibles qu'avec l'autorisation du Département de l'Alimentation et de la Distribution publique, l'objectif étant d'assurer la disponibilité de quantités suffisantes sur le marché intérieur et la maîtrise des prix. L'Union européenne, qui bénéficie du régime du perfectionnement actif, importe davantage de sucre brut à des fins de raffinage et de réexportation de produits transformés. Par ailleurs, la disponibilité de conteneurs d'expédition au niveau national et les coûts de transport sont des déterminants importants des échanges de sucre sur le marché mondial. Enfin, toute variation de la surcote du sucre blanc par rapport à l'hypothèse d'augmentation utilisée dans ces *Perspectives* pourrait avoir un impact sur les décisions des pays concernant leurs capacités de raffinage et de livraison.

Étant donné que 22 % des plantes sucrières du monde sont destinées à la production d'éthanol, dont 53 % des plantes sucrières brésiliennes, la variation des cours du pétrole brut par rapport aux prix du sucre reste une importante source d'incertitude puisqu'elle influe sur la compétitivité et la rentabilité relatives de la production de sucre par rapport à celle de l'éthanol tiré de plantes sucrières. Au Brésil, lorsque le prix de l'éthanol représente moins de 70 % de celui de l'essence, il est plus profitable pour les automobilistes de recourir au premier de ces deux carburants. En Inde, la mise en œuvre de mesures en faveur du développement des biocarburants pèsera aussi sur la disponibilité de la canne à sucre pour la production de sucre, en particulier à l'heure où le programme national d'incorporation d'éthanol dans l'essence (*Ethanol Blended Petrol Programme*) vise un taux d'incorporation de 20 % d'éthanol dans l'essence (E20) d'ici 2025/26. Toute autre évolution des politiques en faveur de la production d'éthanol pourrait avoir des effets conséquents sur la production de sucre.

S'agissant de la consommation, les projections pourraient subir l'incidence de plusieurs facteurs, parmi lesquels une forte élasticité-prix de la demande dans les pays ayant de bonnes perspectives de croissance, et l'éventuelle modification des préférences de consommation au profit de produits plus sains compte tenu des préoccupations croissantes en matière de santé. De plus, des initiatives des pouvoirs publics telles que l'imposition de taxes sur les édulcorants pour promouvoir la modération, l'investissement dans la recherche de substituts moins caloriques et la reformulation de produits dans l'industrie alimentaire pourraient aussi avoir un impact sur les profils de consommation.

Notes

[1] Parmi ces mesures, on peut citer : le programme de prêts (*Sugar Loan Program*) qui garantit les prix payés aux producteurs ; les quotas de commercialisation du sucre (*Sugar Marketing Allotments*) qui visent à ce que les producteurs puissent satisfaire 85 % de la consommation intérieure ; le programme de flexibilité de l'approvisionnement *(Feedstock Flexibility Program*) qui vise à réorienter les excédents de sucre vers la production d'éthanol au lieu de favoriser le recours au dispositif de prêt de la Commodity Credit Corporation (CCC) du ministère de l'Agriculture ; et les obstacles commerciaux qui limitent les importations aux besoins domestiques (contingents tarifaires, accords régionaux et accords de suspension relatifs au sucre avec le Mexique).

[2] Contingents tarifaires appliqués en vertu d'accords de l'OMC ou d'accords de libre-échange, limitations que le ministère du Commerce des États-Unis (*US Department of Commerce*) impose aux exportations du Mexique.

6 Viande

Ce chapitre s'intéresse aux marchés mondiaux de la viande : il en décrit l'évolution puis présente des projections à moyen terme pour la période 2024-33. Il passe en revue les évolutions prévues en matière de consommation, de production, d'échanges et de prix pour la viande bovine, la viande porcine, la volaille et la viande ovine. L'analyse finale expose les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux de la viande au cours de la prochaine décennie.

6.1. Principaux éléments des projections

La demande mondiale de viande ralentira

À moyen terme, la consommation quotidienne moyenne de protéines carnées par habitant, en grammes, devrait progresser de 3 % ou de 0.5 kg pad/an (équivalent poids comestible au détail par an) d'ici 2033, moitié moins qu'au cours de la décennie précédente. La récente baisse des coûts de l'alimentation animale et le ralentissement de l'inflation générale dans un grand nombre de régions du monde n'ont pas totalement compensé la hausse des autres frais de production, ce qui soutiendra les prix de la viande et contiendra la croissance de la demande. Par ailleurs, un accroissement limité de la population et une démographie en mutation freineront la croissance de la demande globale de viande. La consommation mondiale de viande devrait augmenter de 12 % d'ici 2033 par rapport à la période de référence des *Perspectives* 2021-23.

La pandémie de COVID-19 et le ralentissement économique qui s'en est suivi ont eu une incidence non négligeable sur le coût de la vie et influencé les comportements en matière de consommation de viande. Les modifications des comportements se sont manifestées par une baisse de la fréquentation des restaurants, par une progression de la cuisine domestique en raison du télétravail et par une tendance à se tourner vers des protéines plus abordables, faisant du prix un facteur déterminant dans le choix des consommateurs, au même titre que les préoccupations relatives à la santé ou à l'environnement. Les consommateurs se sont adaptés à la hausse des prix de la viande et à la baisse de leur pouvoir d'achat en se tournant vers des viandes et des pièces meilleur marché et en consacrant à la restauration rapide une plus grande part des dépenses de repas à l'extérieur du domicile. Cependant, d'après les hypothèses générales des *Perspectives*, qui prévoient une croissance modeste et une inflation réduite, et eu égard à la valorisation d'un mode de vie sain, à la prise de conscience des enjeux climatiques et aux choix alimentaires dictés par leurs styles de vie, les personnes plus aisées accepteront de payer de plus en plus cher des viandes moins transformées de première qualité. Cette évolution témoigne d'une tendance croissante à privilégier la qualité sur la quantité dans leurs choix alimentaires.

Les gains de productivité, attribuables pour une large part aux améliorations de la génétique et de la gestion des exploitations, devraient accroître les taux de reproduction et le poids des animaux à l'abattage, contribuant ainsi à garantir une offre à la mesure de la demande (Graphique 6.1). Cet équilibre se maintiendra, même si la filière aura des défis à relever, tels que la nécessité d'investir pour moderniser la production, les pénuries de main-d'œuvre, le respect de la réglementation, ainsi que la durabilité environnementale dans un contexte de conditions météorologiques défavorables et de menaces de maladies animales. Ces améliorations de la productivité des systèmes d'élevage, qu'ils soient intensifs ou extensifs, joueront un rôle de plus en plus crucial dans la planification et la gestion de la production de viande, pour garantir la durabilité de l'élevage et limiter l'impact sur l'environnement.

Les *Perspectives* prévoient une croissance des cheptels partout dans le monde qui fera passer les effectifs à près de 2 milliards de bovins, 1 milliard de porcins, 32 milliards de volailles et près de 3 milliards d'ovins. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la filière de la viande devraient en conséquence augmenter de 6 % d'ici 2033. Cet accroissement des émissions est inférieur à la progression de 12 % de la production de viande, ce décalage s'expliquant par la part accrue de la volaille et par les améliorations de la productivité, qui permettront de produire davantage de viande par animal, avec un volume d'émissions décroissant par unité de viande produite.

Graphique 6.1. Sources de croissance du secteur de la viande, 2033 par rapport à la période de référence 2021-23

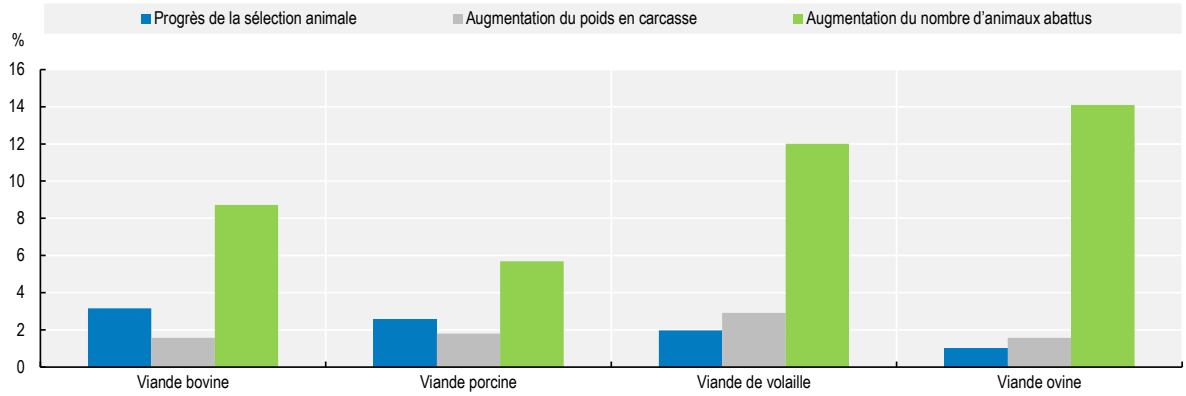

Note : l'amélioration des taux de reproduction est estimée en divisant le nombre d'animaux commercialisés par le nombre total d'animaux.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

La croissance économique des principaux marchés de la viande demeure relativement faible et le rythme du redressement économique de la République populaire de Chine (ci-après « Chine »), qui demeurera le plus important marché pour la filière, est incertain. Le rôle de la Chine sur le marché mondial de la viande continue de jouer un rôle crucial dans l'économie mondiale du secteur, vu que sa part de marché dans les échanges, bien qu'en recul par rapport au sommet récemment atteint, représentera encore 16 % à l'horizon 2033. Des signes de plus en plus nombreux montrent que le pays deviendra progressivement moins dépendant à l'égard des importations de viande de non-ruminants. La diminution des importations chinoises de viande de porc depuis 2020 a contribué à compter de 2021 à une baisse de la production dans trois des quatre principales régions exportatrices (États-Unis, Union européenne et Canada), tandis que le Brésil a enregistré une augmentation de sa production du fait, pour une large part, de la dépréciation du taux de change réel, qui a rendu son secteur plus compétitif au cours de la dernière décennie. Une baisse similaire, bien que moins spectaculaire, des importations chinoises de volaille peut également être observée.

Cette évolution des échanges imputable à la Chine provoque également un retour des exportations mondiales de viande à leurs plus bas niveaux observés en 2019, du fait principalement des effets notables exercés par la dynamique propre au marché mondial du porc, mais aussi en raison des *Perspectives* de l'ensemble du secteur de la viande. Les échanges mondiaux de viande devraient se développer à moyen terme, portés par la demande croissante suscitée par l'augmentation du revenu par habitant dans les pays asiatiques et par la hausse de la consommation entraînée par l'accroissement démographique en Afrique subsaharienne. Les échanges connaîtront une expansion modérée par rapport à la décennie précédente : la part de la production mondiale de viande faisant l'objet d'échanges devrait retrouver vers la fin de la période de projection le pic atteint lors de l'épidémie de peste porcine africaine (PPA) de 2021.

Les prix de la viande ont commencé à baisser en 2023 par rapport à leurs niveaux nominaux historiquement élevés. En valeur réelle, les prix de toutes les viandes devraient progressivement revenir à des niveaux conformes à leur tendance à la baisse à long terme sous l'effet du ralentissement de la demande, de la baisse des coûts réels de l'alimentation animale et d'une amélioration constante de la productivité, de la génétique des animaux en particulier.

Les épizooties sont une importante source d'incertitude pour le secteur de la viande : leurs répercussions économiques perturbent souvent les marchés et il faut des années pour les surmonter. Cela souligne à quel point les efforts collaboratifs en matière de biosécurité sont essentiels pour assurer la durabilité du

secteur, en particulier face aux risques pour les exportations et les importations. L'impact environnemental de la filière de la viande, et notamment l'importance de sa consommation de ressources et de ses émissions de GES, dépendra des évolutions de la demande mondiale, des améliorations de la productivité, ainsi que des politiques environnementales qui seront mises en œuvre. Les mutations démographiques, la sensibilisation sanitaire et les préoccupations environnementales pourraient progressivement donner lieu à une réduction de la consommation de viande. La filière devrait par ailleurs se donner pour but de fournir des protéines de grande qualité tout en s'attachant à assurer la durabilité, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations-Unies, en améliorant le bien-être des animaux comme celui des travailleurs, en diminuant les emballages et en réduisant autant que faire se peut les pertes et le gaspillage alimentaires. Pour finir, les perturbations que subissent actuellement les principaux passages maritimes, dont le canal de Suez, le canal de Panama, et la mer Noire, posent un problème complexe au commerce international. Ces perturbations induites par les tensions géopolitiques, les phénomènes naturels et les obstacles logistiques, ont des répercussions sur la disponibilité des aliments protéiques pour animaux et sur la filière mondiale de la viande. Elles sont à l'origine d'une augmentation des coûts de transport, de retards, ainsi que de pertes d'efficience des chaînes d'approvisionnement, avec une incidence directe sur le coût et sur la disponibilité des produits carnés.

6.2. Tendances actuelles des marchés

Une offre mondiale de viande léthargique dans un contexte de persistance de coûts de production élevés

En 2023, la production mondiale de viande s'est accrue pour atteindre un niveau estimé à 354 Mt, soit une modeste augmentation de 0.7 % par rapport à l'année précédente. En Asie, et plus particulièrement en Chine, le secteur de la viande porcine s'est transformé à mesure que les petits exploitants ont quitté la filière et se sont défaits de leurs troupeaux en raison de leur faible rentabilité et d'une réglementation plus stricte des conditions de production. En Amérique du Sud, le développement de la production est dû à une plus grande compétitivité liée à la dépréciation des taux de change, tandis que l'Océanie a bénéficié d'une offre accrue d'animaux finis prêts à l'abattage. Ces augmentations de la production sont en partie compensées par le fléchissement observé en Europe du fait des hausses des coûts imposées par le respect d'une législation environnementale plus stricte, de la baisse de la rentabilité entraînée par la forte inflation, des épizooties et d'un cheptel en contraction. L'Afrique a connu des conditions météorologiques défavorables et des conflits qui ont perturbé les activités d'élevage. L'Amérique du Nord fait face à des baisses de production en raison d'une moindre rentabilité pour les producteurs du fait du niveau élevé des coûts de production, au nombre desquels les charges d'intérêt.

Les échanges mondiaux de viande sont tombés à 39 Mt en 2023, en recul de 3 % par rapport à l'année précédente. Les importations sont sous tension en Afrique et en Europe, limitées par une croissance économique léthargique, par une forte inflation et par une dépréciation monétaire qui influent sur les achats des consommateurs. Néanmoins, en Asie et en Océanie, la demande d'importations progresse légèrement, portée par les ventes accrues du secteur des services alimentaires. Pour ce qui est des exportations, les États-Unis et l'Australie ont accru les volumes commercialisés à l'étranger grâce à leur statut de pays indemnes et à leurs prix compétitifs. Les prix mondiaux de la viande ont baissé en 2023 après le pic historique en valeur nominale atteint en 2022, du fait principalement d'une plus grande disponibilité des exportations en provenance des principales régions exportatrices et d'un ralentissement de la demande d'importations des grands pays importateurs.

6.3. Projections relatives aux marchés

6.3.1. Consommation

Les pays à revenu intermédiaire joueront un rôle moteur dans l'augmentation de la demande mondiale de viande

La consommation mondiale de volaille, de viande porcine, de viande bovine et de viande ovine devrait s'accroître de 16 %, 8 %, 11 % et 16 %, respectivement, d'ici 2033. Par habitant, la consommation de viande augmentera de 2 % d'ici 2033, soit seulement 0.5 kg par personne et par an en équivalent poids comestible au détail (ci-après « pad »), pour atteindre 28.6 kg pad par personne et par an. Cela ne représente qu'un tiers du taux de croissance de la précédente décennie. La consommation continuera de stagner dans la plupart des pays à revenu élevé (qui représentent 32 % de la consommation totale de viande contre 16 % de la population en 2023), mais elle connaîtra une évolution de sa composition du point de vue du type et de la qualité des viandes consommées[1]. Compte tenu de leur plus faible consommation de départ et de l'augmentation plus rapide de leur population comme de leurs niveaux de revenu, les pays à revenu intermédiaire seront à l'origine de 79 % de la croissance de la demande. Par pays, abstraction faite de la Chine et de l'Inde en raison de l'importance de leur population, la plus forte croissance en volume de la consommation de viande devrait être observée au Viet Nam, aux États-Unis, et au Brésil. À l'échelle mondiale, les consommateurs ont de plus en plus tendance à se montrer sensibles aux préoccupations relatives au bien-être animal, à l'environnement et à la santé. Dans certains cas, l'évolution des préférences pourrait entraîner une baisse de la consommation de viande par habitant, par exemple au sein de l'Union européenne, où la tendance des consommateurs à se détourner de la viande bovine, porcine et ovine au profit de la volaille devrait se poursuivre d'après les *Perspectives*.

La consommation mondiale de volaille devrait atteindre 160 Mt en équivalent prêt à cuire (pac) pour représenter près de la moitié du surcroît de consommation de viande. Sa progression au cours des dix dernières années est le résultat d'une consommation en hausse dans les pays asiatiques, et plus particulièrement en Chine, en Inde, en Indonésie et au Viet Nam. Ces tendances se poursuivront, mais la consommation devrait enregistrer une croissance rapide dans d'autres régions, dont le Brésil, le Mexique, l'Union européenne et les États-Unis. L'augmentation de la part de la consommation mondiale de protéines de volaille dans la consommation totale de protéines carnées constitue depuis des décennies une caractéristique majeure de la progression de la consommation de viande, et cette tendance devrait se poursuivre (Graphique 6.2). La viande de volaille comptera en 2033 pour 43 % de la consommation totale de protéines carnées, suivie par la viande porcine, la viande bovine et la viande ovine. C'est là la conséquence de plusieurs facteurs dont principalement le prix, la volaille étant de loin la viande la plus abordable. Par ailleurs, la volaille présente un rapport entre teneur en protéines et taux de matières grasses qui est meilleur pour la santé que celui des autres viandes. Les considérations environnementales contribuent également au succès de la volaille, vu que la production de viande rouge implique une exploitation intensive des ressources naturelles et s'accompagne de fortes émissions de gaz à effet de serre. La volaille est par conséquent plus attractive pour les consommateurs soucieux de durabilité et de protection de l'environnement.

Graphique 6.2. Part des protéines dans la consommation totale de viande

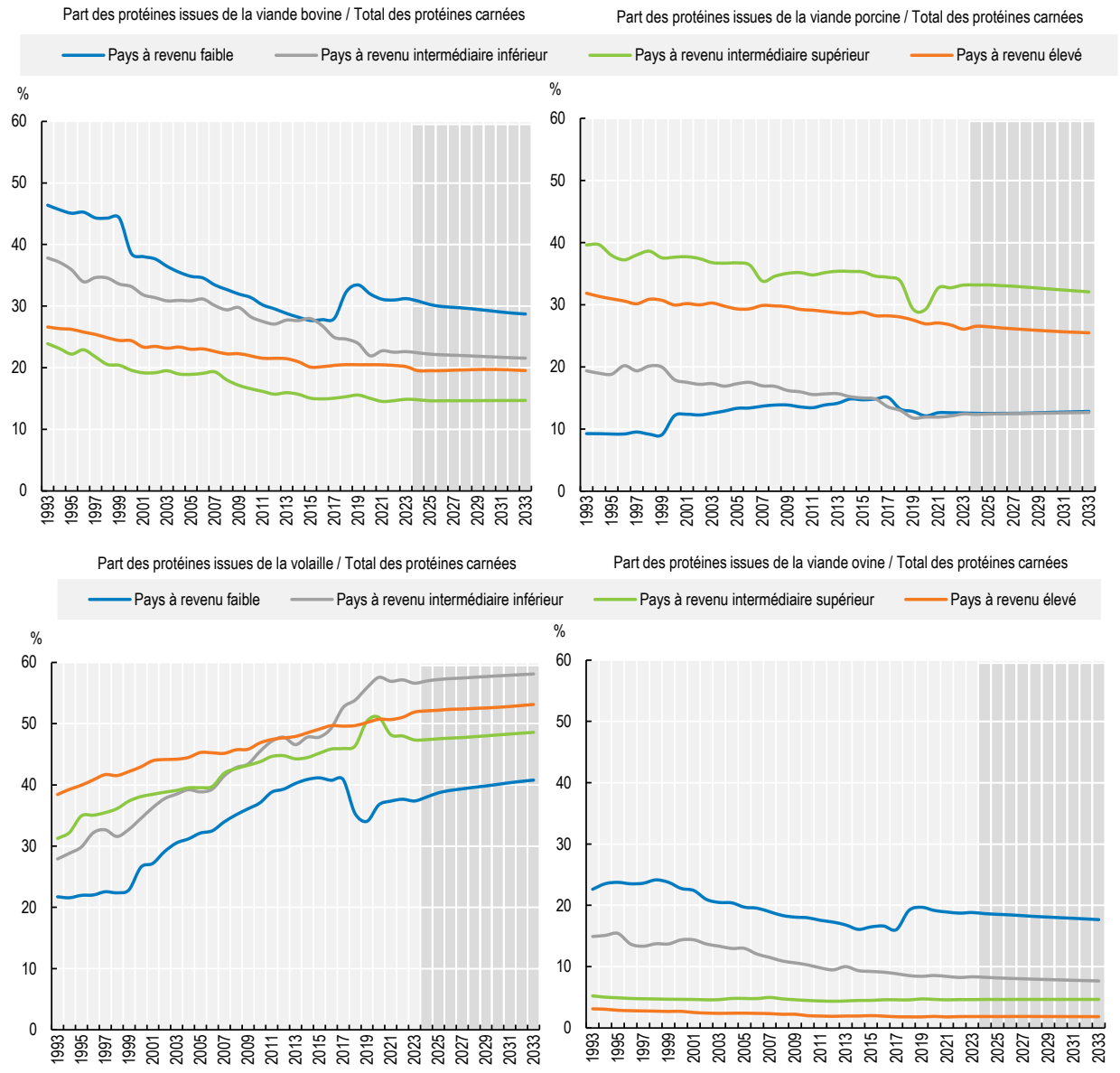

Note : Consommation par habitant. Les 38 pays et les 11 agrégats régionaux pris en compte dans le scénario de référence sont répartis entre les quatre catégories de revenus selon leur revenu par habitant en 2018. Les seuils appliqués sont les suivants : faible < 1 550 USD ; intermédiaire de la tranche inférieure < 3 895 USD ; intermédiaire de la tranche supérieure < 13 000 USD ; élevé > 13 000 USD.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/y8ism1

La consommation mondiale de viande porcine devrait s'accroître dans toutes les régions, sauf en Europe, où la consommation est déjà élevée, et les préoccupations sanitaires, environnementales et sociétales exercent une influence significative sur les choix des consommateurs. La viande porcine n'en demeurera pas moins le type de viande le plus largement consommé en Europe. Elle apportera la seconde plus grande contribution à l'augmentation totale de la consommation de viande et devrait représenter 131 Mt epc d'ici 2033. La consommation mondiale exprimée en pad par habitant enregistrera toutefois une baisse de 2 % au cours de la période de projection. Dans les pays d'Amérique latine, la consommation par habitant devrait s'accroître de 1.3 kg/an pad en raison de prix plus avantageux que ceux de la viande

bovine. Ailleurs, la demande par habitant devrait enregistrer une augmentation plus modérée ou demeurer stagnante.

La consommation mondiale de viande bovine devrait atteindre 81 Mt epc au cours de la prochaine décennie, enregistrant une progression comparable à l'accroissement de la population et restant stable à environ 6 kg pad par habitant. La plupart des régions devraient réduire leur consommation de viande bovine, hormis la région Asie-Pacifique, où la consommation par habitant devrait progresser de 0.5 kg pad par an. Cette évolution est pour partie imputable à l'essor de la classe moyenne en Chine, qui a accru la demande de viande, notamment bovine. La Chine, l'Inde et le Pakistan, qui se classent respectivement aux deuxième, cinquième et sixième rangs mondiaux par leur consommation de viande bovine (y compris la viande de buffle), malgré des niveaux relativement bas au regard de leur population, devraient connaître de nouvelles augmentations de leur consommation par habitant d'ici 2033. En revanche, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et l'Océanie, qui ont toujours montré une forte préférence pour la viande bovine, devraient connaître la baisse la plus marquée de la consommation par habitant, la viande bovine étant plus chère que toutes les autres. L'impact environnemental de la production de viande bovine suscite aussi des inquiétudes croissantes, car elle est perçue comme un important contributeur aux émissions de gaz à effet de serre.

La consommation de viande ovine ne représente qu'une part relativement modeste du marché mondial de la viande, mais elle demeure une source de protéines essentielle pour de nombreux consommateurs du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, où elle n'est pas concurrencée par la viande porcine. Malgré certaines évolutions des habitudes alimentaires mondiales, la contribution de la viande ovine à la consommation totale de protéines carnées devrait demeurer stable (Graphique 6.2). Il s'agit souvent d'un choix alimentaire traditionnel (culturel), bien que la viande bovine et la volaille soient plus largement disponibles et meilleur marché que la viande ovine.

6.3.2. Production

L'augmentation de la productivité est essentielle pour contenir les hausses de coûts

Les coûts élevés de production, les cadres réglementaires de plus en plus stricts et diverses flambées épidémiques ont posé ces dernières années d'importants problèmes aux producteurs de viande du monde entier. Malgré une alimentation animale devenue moins onéreuse, l'alourdissement des coûts d'exploitation et de main-d'œuvre aggrave les difficultés auxquelles sont confrontés les producteurs de viande, mais aussi les transformateurs et les détaillants, surtout au début de la période couverte par les *Perspectives*, dans la mesure où l'inflation des prix des intrants et les taux d'intérêt demeurent également d'un niveau élevé. Les réglementations en matière d'environnement et de santé animale se multiplient partout dans le monde, avec les coûts de conformité qui s'ensuivent. Dans ce contexte, les acteurs du secteur doivent s'efforcer d'accroître leur productivité afin de rester compétitifs. Les *Perspectives* prévoient que les gains de productivité seront le résultat d'une amélioration des taux de reproduction et des modes de gestion des exploitations, associée à une augmentation du poids à l'abattage. Le Graphique 6.1 indique comment ces gains évolueront au cours de la période couverte par les *Perspectives*. L'amélioration de l'efficacité de l'alimentation animale, autrement dit la réduction de la quantité d'aliments nécessaire pour produire 1 kg de viande, comme indiqué au Tableau 6.1[2], devrait par ailleurs se poursuivre à son rythme tendanciel.

La production mondiale de viande devrait progresser de 12 %, soit 41 Mt epc pour atteindre un chiffre estimé à 388 Mt epc d'ici 2033. La majeure partie de la croissance de la production de viande aura lieu en Asie, sous l'effet d'entraînement d'une augmentation de 19 Mt de la production mondiale de volaille (Graphique 6.3). En Chine, le rebond de la production de viande porcine après la dernière épidémie de PPA subie par le pays compensera la baisse prévue des volumes produits en Europe, où des facteurs tels que la critique sociétale, les flambées de PPA et la rigueur accrue de la législation environnementale et des réglementations en matière de bien-être animal auront une incidence sur les marchés. Les

approvisionnements en viande en provenance de l'Amérique latine continueront d'accroître leur part dans la production, à la faveur de conditions concurrentielles plus favorables.

La volaille renforcera sa position dominante dans le secteur de la viande, puisqu'elle représentera la moitié du volume total de viande supplémentaire produite dans les dix années à venir. Tirée par la demande intérieure, la production de volaille connaîtra une expansion très rapide dans les pays en développement. L'essor de la demande de protéines animales, et notamment d'œufs pour les besoins de la pâtisserie et de la confiserie, sous-tend cette croissance. La volaille présente des avantages par rapport aux autres viandes du fait de son cycle de production, de son taux de conversion alimentaire plus élevé alors que les coûts d'alimentation des animaux sont plus faibles, ainsi que de ses lieux de production situés à proximité des marchés urbains en croissance rapide.

Tableau 6.1. Évolution des taux de conversion alimentaire des non-ruminants dans certains pays

Pays	Produit	Moyenne 2021/2023	2014-2023	2024-2033
		kg d'aliments / kg de viande (poids vif)	% / an	% / an
Afrique du Sud	Volaille	1.77	-0.13	-0.06
	Viande porcine	3.62	-0.27	-0.17
Argentine	Volaille	1.76	-0.15	-0.06
	Viande porcine	3.60	-0.29	-0.14
Australie	Volaille	1.73	-0.16	-0.05
	Viande porcine	3.44	-0.35	-0.15
Brésil	Volaille	1.73	-0.16	-0.05
	Viande porcine	3.44	-0.35	-0.15
Canada	Volaille	1.24	0.71	0.46
	Viande porcine	3.01	3.85	0.53
Chine	Volaille	1.77	-0.14	0.06
	Viande porcine	3.53	-0.34	-0.14
États--Unis	Volaille	2.15	-0.01	-0.04
	Viande porcine	4.48	-0.01	-0.04
Inde	Volaille	2.1	0.03	-0.04
	Viande porcine	4.38	0.03	-0.04
Thaïlande	Volaille	2.13	-0.03	-0.12
	Viande porcine	4.43	-0.03	-0.12
Union européenne	Volaille	1.73	-0.16	-0.05
	Viande porcine	3.44	-0.35	-0.15
Viet Nam	Volaille	2.15	-0.02	-0.06
	Viande porcine	4.47	-0.02	-0.06

Note : les taux de croissance tendanciels sont calculés par régression de la tendance au cours de la période indiquée.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).

Graphique 6.3. Croissance de la production de viande, par type de viande (2033 par rapport à 2021-23)

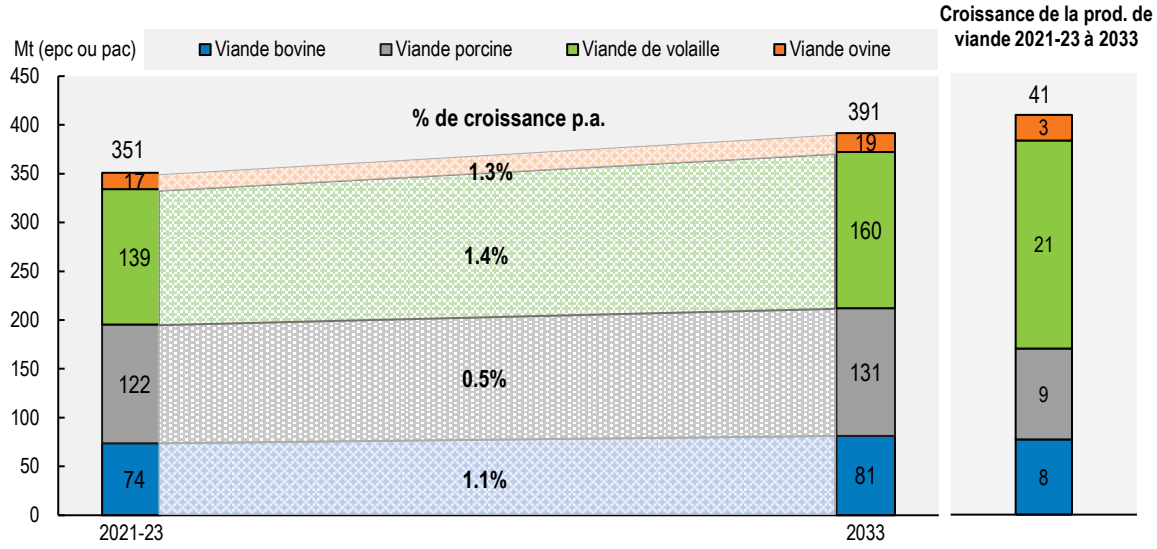

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/u6r4n0

Plusieurs facteurs limiteront l'expansion du secteur de la volaille. La densité grandissante des élevages de volaille accroît les risques de maladies (telles que la grippe aviaire hautement pathogène, GAHP), entraînant également une hausse des coûts supportés par la filière, même si l'amélioration de la détection et des traitements permet de contenir plus aisément les flambées épidémiques. La production de volaille se heurte par ailleurs à des problèmes environnementaux et sanitaires, concernant notamment l'utilisation d'antibiotiques et le bien-être animal.

Les pays asiatiques sont supposés se remettre des effets de la PPA au cours de la première moitié de la période couverte par les *Perspectives*, aussi la production de viande porcine devrait-elle s'accroître de 0.5 % par an dans les dix prochaines années. La majeure partie de cette augmentation se produira dans les régions d'Asie touchées par la PPA, où une conversion des petites exploitations, pour une large part familiales, en grandes entreprises commerciales respectant des normes plus strictes de biosécurité est en cours.

La production de viande bovine s'accroîtra à moyen terme à la faveur d'une augmentation des poids en carcasse, de l'amélioration génétique des animaux, ainsi que d'une meilleure gestion des exploitations. Le volume de la production atteindra 81 Mt epc à la fin de la période couverte par les *Perspectives* (Graphique 6.3). Le principal facteur à l'origine de cette expansion de l'offre mondiale de viande bovine tient à la croissance enregistrée en Chine à la suite de progrès technologiques. L'Inde sera également l'un des principaux contributeurs à l'expansion de la production grâce aux efforts déployés pour améliorer les infrastructures de la filière de la viande, et notamment à la mise en place d'unités intégrées de transformation de la viande axées sur l'exportation, la viande de buffle indienne étant extrêmement demandée sur le marché international. La phase de réduction du cheptel de bovins à viande des États-Unis et du Brésil se poursuivra au début de la période couverte par les *Perspectives*, mais l'augmentation de la rentabilité et des capacités d'abattage en Australie tirera vers le haut la production de viande bovine sur l'ensemble de la période considérée.

La production mondiale de viande ovine devrait atteindre 19 Mt epc d'ici 2033 du fait de la reconstitution des troupeaux et de l'augmentation des taux d'agnelage à la suite de l'augmentation des prix, en particulier

en Chine, qui contribuera pour 16 % à l'accroissement de la production. Au sein de l'Union européenne, la production devrait légèrement progresser par rapport à son niveau actuel, en dépit d'une baisse ininterrompue dans les pays ayant adhéré à l'UE avant 2004, malgré le soutien du revenu couplé à la production et le niveau favorable des prix à la production dans les principaux États membres producteurs d'ovins. L'engagement de la Nouvelle-Zélande de réduire ses émissions de GES devrait limiter la taille de son cheptel, les terres productives consacrées à l'élevage ovin étant converties en plantations en vue d'obtenir des crédits carbone.

Le secteur de l'élevage se heurtera aux préoccupations croissantes suscitées par son empreinte environnementale. Les émissions de GES imputables à l'élevage devraient augmenter de 6 % d'ici 2033. Cette progression est inférieure à celle de la production de viande grâce à la part accrue de la volaille, aux initiatives nationales à faibles émissions de carbone, et aux gains de productivité, qui permettent déjà de produire davantage de viande avec un même nombre d'animaux. La plus forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre liés à la production de viande sera observée en Afrique, où leur volume sera, en 2033, supérieur de plus de 15 % à celui de la période de référence. En Europe et en Océanie, les émissions liées à la production de viande devraient enregistrer une baisse de 6 % et 1 %, respectivement (Graphique 6.4).

Graphique 6.4. C'est en Afrique que les émissions de GES liées à la production de viande croîtront le plus fortement

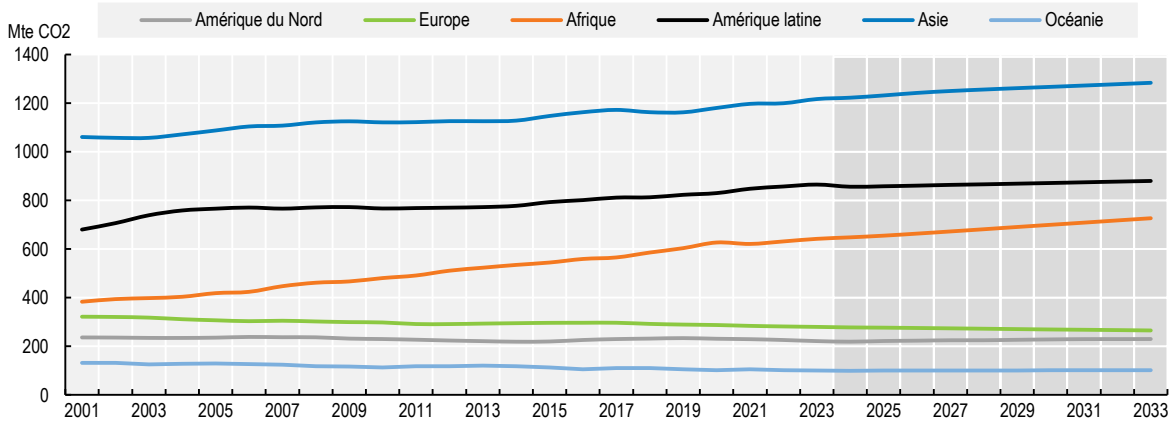

Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT Changement climatique, relatives aux émissions des systèmes agro-alimentaires et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les équivalents CO2 sont calculés sur la base du potentiel de réchauffement global de chaque gaz figurant dans le sixième Rapport d'évaluation du GIEC.
Source : calculs de l'OCDE fondés sur les émissions totales de la base de données FAOSTAT, Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (consultée en décembre 2023). Base de données sur les émissions de l'agriculture de FAOSTAT, https://www.fao.org/faostat/fr/#data/GT ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Les conclusions des *Perspectives* concernant les émissions de GES liées à la production de viande sont dans l'ensemble conformes à celles du GIEC. À plus long terme, les évolutions démographiques et les préférences des consommateurs devraient faire passer les émissions de GES de 6.2 Gt éq. CO_2 en 2015 à 9.1 Gt éq. CO_2 d'ici 2050 si rien n'est fait pour les réduire, partant de l'hypothèse que le volume des émissions par unité de production demeurera inchangé et qu'aucune amélioration de l'efficience n'aura lieu au sein de la chaîne de production (Encadré 6.1).

Encadré 6.1. Trajectoires de diminution des émissions : évaluation des émissions mondiale de gaz à effet de serre et options d'atténuation dans les systèmes d'élevage

Un nouveau rapport de la FAO présente une analyse détaillée des émissions de gaz à effet de serre (GES) imputables aux systèmes d'élevage et examine diverses options d'atténuation. Il s'appuie sur le Modèle mondial d'évaluation environnementale de l'élevage (*Global Livestock Environmental Assessment Model* – GLEAM) pour quantifier les émissions du secteur de l'élevage, en tenant aussi bien compte des émissions directes liées à la fermentation entérique et à la gestion des effluents d'élevage que des émissions indirectes dues à la production des aliments du bétail et des autres intrants. Le rapport constate qu'en 2015 les systèmes d'élevage ont été à l'origine d'un volume d'émissions aux alentours de 6.2 gigatonnes d'équivalent CO_2, ce qui représente environ 12 % de l'ensemble des émissions anthropiques de GES. L'élevage bovin est la principale source des émissions du secteur, auxquelles il contribue pour 62 %. Le rapport met également en lumière d'importantes variations des intensités d'émission selon les pays, les espèces et les systèmes de production, sous l'effet de facteurs tels que les races, les pratiques de gestion et les conditions environnementales. Bien qu'il n'existe aucune solution universellement valable pour réduire les émissions de l'élevage, il souligne à quel point il importe d'adopter des pratiques durables pour réduire les émissions et atténuer les répercussions environnementales des systèmes d'élevage en améliorant la santé animale, les pratiques de sélection, la qualité des fourrages, ainsi que d'autres mesures d'atténuation ciblée des GES telles que la manipulation du rumen et l'utilisation d'additifs alimentaires. Ces mesures peuvent réduire les émissions tout en répondant à l'augmentation de 20 % de la demande de produits de l'élevage, laquelle aura principalement pour origine les Amériques et l'Asie en 2050.

Source : FAO, 2023. Pathways towards lower emissions – A global assessment of the greenhouse gas emissions and mitigation options from livestock agrifood systems. Rome https://doi.org/10.4060/cc9029en.

Les mesures visant à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires (PGA) au sein du secteur pourraient également diminuer les besoins de production et, donc, l'empreinte sur les ressources qui en découlent. La question des pertes et du gaspillage alimentaires au sein de la filière alimentaire, qui est examinée en détail au chapitre 1, a été au centre de l'attention dans le monde entier. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* 2023-2032[3] l'ont abordée l'année dernière dans le contexte du secteur de l'élevage, soulignant à l'encadré 6.2. que les estimations des pertes et du gaspillage alimentaires varient en fonction de la méthodologie retenue. Les estimations actuellement utilisées dans le modèle Aglink-Cosimo partent de l'hypothèse que 20 % de la production (69 Mt) en epc du secteur de la viande est perdue ou gaspillée, 55 % de l'ensemble du gaspillage alimentaire intervenant au stade de la consommation par les ménages, 25 % à celui de la distribution et 20 % étant dus aux pertes après abattage[4].

Les efforts pour promouvoir une bioéconomie circulaire dans les filières d'élevage peuvent permettre certains progrès. D'autres avancées pourraient par ailleurs être obtenues grâce à une amélioration de la formation à la gestion des exploitations, à des installations appropriées pour respecter la chaîne du froid, à des innovations technologiques telles que l'emballage actif et l'identification par radiofréquence permettant d'allonger les durées de conservation, à de meilleures stratégies au stade de la distribution – par exemple en adoptant une méthode de rotation des stocks fondée sur le principe premier entré, premier sorti de sorte que les stocks les plus anciens soient vendus ou utilisés avant les plus récents – ainsi qu'à une éducation des consommateurs en matière de manipulation des aliments, de planification des repas et de conservation des victuailles pour réduire efficacement les gaspillages. Mettre en lumière combien il importe de prendre des mesures ciblées à chacune des étapes en vue d'atténuer les pertes et le gaspillage alimentaires dans le secteur de la viande pourrait amener à renforcer les approches adoptées en la matière.

6.3.3. Échanges

Les exportations de viande retrouveront les niveaux records atteints en 2021 à la fin de la période couverte par les Perspectives

Les échanges de viande se sont établis à des niveaux historiquement élevés en 2020-21, pour une large part en raison de la forte demande d'importations de la Chine pendant l'épidémie de PPA, au cours de laquelle elle a compté pour près d'un quart de l'ensemble des importations mondiales. Compte tenu du redressement de son secteur de la viande, la politique d'autosuffisance mise en œuvre par la Chine soutiendra sa production de viande porcine, tout comme celle de volaille, qui avait été affectée par la grippe aviaire. Eu égard au poids commercial du pays, les échanges mondiaux de viande continueront de diminuer au cours de la première année couverte par les *Perspectives*. Néanmoins, compte tenu de la croissance sous-jacente des marchés africains, les échanges retrouveront le niveau de 40 Mt epc qu'ils avaient atteint pour la dernière fois en 2021 (Graphique 6.5).

Graphique 6.5. Les échanges de viande vont diminuer au début de la période considérée.

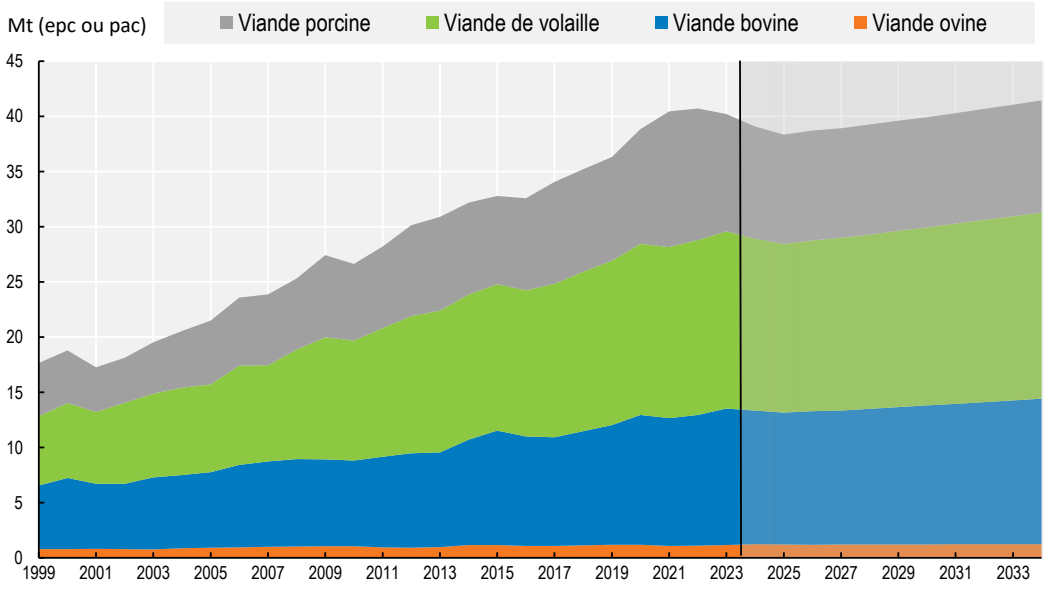

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

L'Amérique, du Nord et du Sud, devrait compter pour plus de la moitié (56 %) des exportations mondiales de viande d'ici 2033, une part qui demeurera stable tout au long de la période couverte par les *Perspectives*. La part des deux principaux exportateurs, le Brésil et les États-Unis, soit 20 % pour chacun d'eux, demeurera également stable au cours de la période de projection.

L'Argentine, l'Australie, le Brésil et la Thaïlande devraient enregistrer les plus fortes augmentations de leurs exportations mondiales de viande, grâce à un taux de change favorable et à la disponibilité des aliments du bétail. La baisse des exportations de viande de l'Inde constitue une évolution particulièrement notable, étant donné qu'elles sont constituées de viande de buffle à bas prix répondant à la demande de viande bon marché des consommateurs des pays en développement.

La part de l'Union européenne dans les exportations mondiales de viande poursuivra sa tendance à la baisse amorcée en 2021, pour tomber à 15 % en 2033. C'est en Afrique, qui comptera pour 73 % des importations supplémentaires, tous types de viande confondus, que la demande d'importations croîtra le

plus vite. Les importations de viande de la Chine demeureront élevées au début de la période de projection, mais elles enregistreront une baisse progressive au fur et à mesure du redressement de la production de volaille et de viande porcine une fois la flambée épidémique passée. Sur le plan de la composition, la volaille comptera pour 72 % de l'augmentation des importations de viande, ce qui portera à 41 % sa part dans les importations totales de viande à l'horizon 2033.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande continueront d'occuper les premières places sur les marchés mondiaux de la viande ovine. L'Australie devrait accroître ses exportations d'agneau (de plus grande valeur) à destination des restaurants haut de gamme, aux dépens de celles de viande de mouton, alors qu'en Nouvelle-Zélande les exportations diminueront lentement à mesure que les superficies consacrées à l'élevage ovin seront plus restreintes. L'essor d'une classe moyenne de consommateurs au Moyen-Orient est à l'origine d'une augmentation de la demande d'importations.

6.3.4. Prix

Les prix réels de la viande devraient demeurer bien inférieurs aux sommets atteints en 2013-14

D'après les *Perspectives*, les prix des viandes enregistreront à moyen terme une diminution progressive par rapport aux niveaux élevés observés ces dernières années, suite à la baisse des coûts de l'alimentation animale et de l'inflation générale, en valeur nominale comme en valeur réelle, qui interviendra au début de la période de projection. Les dépenses de consommation consacrées à la viande, de volaille en particulier, devraient connaître un rebond à mesure que les revenus repartent à la hausse. Les *Perspectives* prévoient que les prix réels des viandes reviendront progressivement à leurs niveaux tendanciels à long terme sous l'effet de la baisse des coûts réels de l'alimentation du bétail et de la poursuite des gains de productivité, mais la croissance restreinte de la demande de viande rouge devrait maintenir les prix à un bas niveau. Les prix de la viande en valeur réelle devraient être inférieurs de 7 % à 19 % à leurs moyennes de la période 2021-23 (Graphique 6.6).

Graphique 6.6. Les prix de référence de la viande augmentent en valeur nominale, mais diminuent en valeur réelle

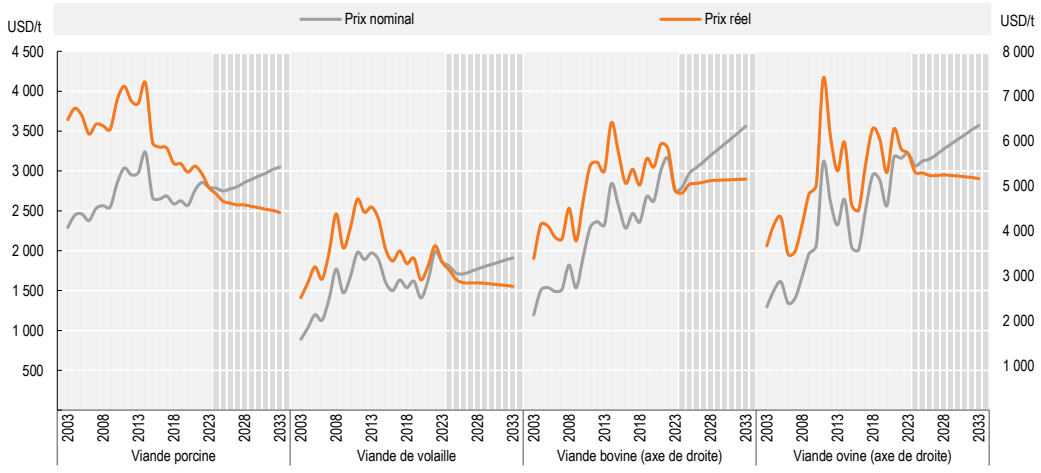

Note : les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1). États-Unis : valeur unitaire à l'exportation de la viande porcine (fraiche, réfrigérée ou congelée), en USD/t ; Brésil : valeur unitaire à l'exportation de la viande et des abats comestibles de volaille (frais, réfrigérés ou congelés) en USD/t, viande bovine (Australie), quartiers avant, teneur en maigre mesurée de manière physicochimique de 85 %, caf à l'importation aux États Unis en USD/t ; Nouvelle-Zélande : agneau 17.5 kg, en USD/t epc.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/rj8cx0

6.4. Risques et incertitudes

La biosécurité constitue une préoccupation cruciale pour la filière de la viande

Le secteur de la viande fait face à diverses incertitudes concernant sa capacité à répondre à la demande croissante de produits carnés tout en tenant compte des préoccupations suscitées par les maladies animales, les conditions météorologiques, la durabilité environnementale, les préférences des consommateurs, le bien-être animal, la santé publique et les politiques commerciales.

Les flambées épizootiques font planer une menace constante sur les marchés. Elles imposent des coûts socioéconomiques variables selon le pays et la situation, dont la perte de marchés d'exportation, une baisse des importations en provenance des pays touchés ou une diminution des achats des consommateurs du fait des craintes sanitaires. Ces coûts peuvent être élevés à l'échelle mondiale, mais ils peuvent être atténués par des approvisionnements en provenance d'autres marchés restés indemnes ou par l'application des protocoles de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), qui circonscrivent les répercussions des épizooties sur les échanges commerciaux[5].

Les conditions saisonnières et le changement climatique auront des effets négatifs, mais incertains, sur les *Perspectives*. Tout d'abord, il risque de s'ensuivre une réduction des disponibilités en aliments pour animaux, en eau et en autres ressources essentielles pour le secteur de l'élevage. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un plus grand nombre de mesures pour faire face au changement climatique pourrait entraîner une hausse des coûts de production et de ceux imposés par le respect des réglementations. En dernier lieu, la préférence croissante des consommateurs pour des achats plus soucieux de l'environnement risque d'entraîner une baisse de la demande de produits carnés traditionnels, ce qui pourrait avoir des conséquences de taille pour la filière de la viande.

Les consommateurs montrent une préférence de plus en plus marquée pour les options alimentaires meilleures pour la santé[6]. Comme cela a déjà été mentionné, les préférences des consommateurs ont évolué en faveur de la viande de volaille en raison de sa haute teneur en protéines et de son faible taux de matières grasses. Les effets sur la santé de la consommation de viande rouge[7] plutôt que de viande blanche ont également suscité des préoccupations. De surcroît, les préoccupations de santé publique liées à la résistance aux antibiotiques gagnent en importance, et des pressions s'exercent en vue d'une réduction du recours aux antibiotiques dans le secteur de l'élevage.

Pour finir, les échanges internationaux jouent un rôle crucial dans le secteur de la viande, et les évolutions des politiques commerciales – droits de douane et interdictions des échanges – peuvent également avoir d'importantes répercussions sur les marchés nationaux et mondiaux. Après plusieurs décennies de libéralisation croissante, les tendances récentes à un plus grand protectionnisme réduiront le volume des échanges et exerceront de manière générale une pression à la baisse des prix des marchandises échangées.

Notes

[1] Aux États-Unis par exemple. Kuck, G. et G. Schnitkey, « An Overview of Meat Consumption in the United States. » farmdoc daily (11):76, Department of Agricultural and Consumer Economics, University of Illinois at Urbana-Champaign, 12 mai 2021.

[2] Une analyse plus approfondie pourra être trouvée in OCDE/FAO (2022), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/63c6c63f-fr, Encadré 6.1. « Évolution de la productivité dans le secteur de la viande ».

[3] OCDE/FAO (2023), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/a187ca6c-fr.

[4] En moyenne pour la période 2021-23, avec d'importantes variations et disparités régionales selon les groupes d'aliments.

[5] En l'état actuel, un pays touché par la PPA n'est pas tenu de suspendre totalement ses exportations s'il prend les mesures recommandées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

[6] « Dans les neuf pays concernés, le prix, la fraîcheur, le goût et la valeur nutritionnelle figurent parmi les grandes priorités des consommateurs lorsqu'ils achètent des produits alimentaires (Chapitre 5). » OCDE (2023), *Comportement des ménages et environnement : Opérer des choix durables sur fond de crises interdépendantes*, Études de l'OCDE sur la politique de l'environnement et le comportement des ménages, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/6892a2e0-fr.

[7] Les effets sur la santé des viandes rouges et transformées : OMS https://www.who.int/news-room/questions-and-answers/item/cancer-carcinogenicity-of-the-consumption-of-red-meat-and-processed-meat.

7 Lait et produits laitiers

Ce chapitre s'intéresse aux marchés mondiaux des produits laitiers : il en décrit l'évolution récente puis présente des projections à moyen terme pour la période 2024-33. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour le lait, les produits laitiers frais, le beurre, le fromage, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre. Il s'achève par un examen des risques et incertitudes notables susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des produits laitiers durant les dix prochaines années.

7.1. Principaux éléments des projections

Le lait et les produits laitiers sont des aliments riches en nutriments, qui apportent de l'énergie et des protéines de haute qualité, ainsi qu'une variété de micronutriments essentiels. La filière lait fait vivre des millions de personnes dans ses chaînes de valeur à travers le monde. La production mondiale de lait (constituée à environ 81 % de lait de vache, à 15 % de lait de bufflonne et à 4 % de lait de chèvre et de chamelle) devrait augmenter de 1.6 % par an sur les dix prochaines années (pour atteindre 1 085 Mt en 2033), soutenue par le rendement par animal. Ce rythme est plus rapide que celui des autres principaux produits agricoles. L'Inde et le Pakistan devraient compter pour plus de la moitié dans la croissance de la production, et pour plus de 30 % de la production mondiale en 2033 (Graphique 7.1). La République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») et de nombreux pays africains devraient également enregistrer une hausse sensible de leur production. La production de l'Union européenne (UE), deuxième région productrice de lait, devrait connaître un léger recul du fait de la stagnation de la demande, des contraintes pesant sur la production qui découlent des politiques environnementales, ainsi que du développement des systèmes de production alternatifs (p. ex., production biologique ou fondée sur le pâturage), qui, ensemble, entraînent une réduction du cheptel bovin. En Océanie, la production devrait poursuivre sa croissance modérée, à un rythme plus lent qu'en Amérique du Nord, en raison de mesures en faveur d'une production durable et de l'expansion des systèmes de production biologique et fondée sur le pâturage. À l'échelle mondiale, on anticipe une augmentation modérée du cheptel bovin. Au cours de la période de projection, les rendements mondiaux devraient augmenter régulièrement, la croissance la plus forte étant attendue dans les pays d'Asie du Sud-Est et dans certains pays africains, malgré un niveau de départ bas.

Graphique 7.1. Production et rendements laitiers dans un certain nombre de pays et de régions

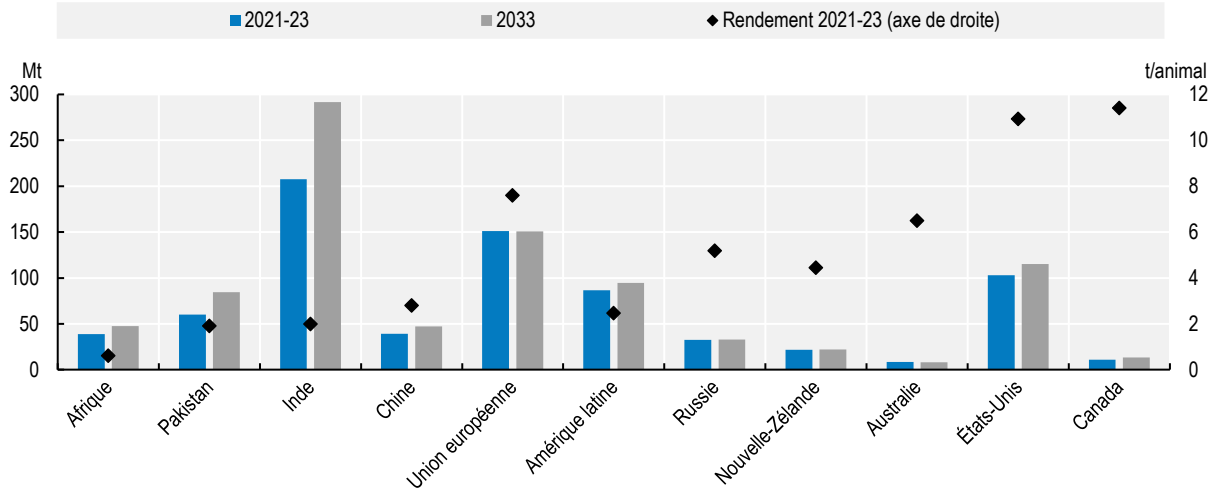

Note : le rendement est calculé par vache/bufflone.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Si les trois principaux exportateurs de produits laitiers – la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Union européenne – ont vu leur production laitière augmenter modestement, leurs exportations de produits laitiers sont restées dynamiques grâce à une consommation intérieure stable. Premier pays producteur de lait, l'Inde devrait maintenir une croissance assez rapide et consommer la quasi-totalité de sa production. Les États-Unis devraient rester le pays enregistrant la croissance la plus rapide de la production de lait écrémé en poudre, tandis que l'Union européenne devrait voir se poursuivre la croissance à long terme de sa production de fromage, dont elle est le principal producteur. Sous l'effet du recul de la demande

internationale et de la baisse de la production de lait, la production de lait entier en poudre de l'UE devrait rester orientée à la baisse au cours de la prochaine décennie.

Les produits laitiers continuent d'être très appréciés des consommateurs, qui les considèrent comme une composante essentielle d'un régime alimentaire sain, équilibré et nutritif. Les revenus et la population augmentant, les volumes de produits laitiers consommés dans le monde sont appelés à s'amplifier à moyen terme. L'Asie, et en particulier l'Inde et le Pakistan, restera la région enregistrant la plus forte hausse de la demande de produits laitiers frais. De nouvelles augmentations de la consommation de fromages sont prévues en Europe et en Amérique du Nord. Après plusieurs années de croissance, la consommation de beurre par habitant au sein de l'UE devrait rester stationnaire durant les dix prochaines années, les consommateurs se tournant vers une alimentation à plus faible teneur en matières grasses.

Les échanges laitiers mondiaux portent principalement sur les produits transformés. L'UE, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis devraient rester les principaux exportateurs de produits laitiers transformés. Ensemble, ils représenteront près de 70 % des exportations totales. La Nouvelle-Zélande est le premier pays exportateur de beurre et de lait entier en poudre, tandis que l'UE occupe la première place des exportations de fromage. Depuis 2021, les États-Unis ont dépassé l'UE pour devenir le premier exportateur de lait écrémé en poudre et cette tendance devrait se maintenir à moyen terme.

D'après les prévisions, la Chine restera en tête du classement mondial des importateurs de produits laitiers, notamment de fromage, de beurre et de lait écrémé en poudre. La Chine est également le plus grand importateur de lait entier en poudre, mais on prévoit une baisse des volumes importés en réaction à l'accumulation des stocks, aux subventions publiques visant à stabiliser le secteur national de la transformation et à l'évolution des préférences des consommateurs, qui délaisseront les produits reconstitués au profit des produits à base de lait cru. La demande d'importation de produits laitiers dans les pays d'Asie du Sud-Est et d'Afrique devrait progresser sous l'effet de la croissance démographique et du développement d'une classe moyenne dont le régime alimentaire est plus riche en produits animaux. La Fédération de Russie (ci-après la « Russie »), le Mexique et les pays de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord resteront des importateurs nets importants de produits laitiers.

En 2023, les prix de l'ensemble des produits laitiers ont nettement diminué par rapport aux niveaux élevés de 2022, principalement sous l'effet de la baisse du coût des intrants et d'un ralentissement de la consommation mondiale lié aux prix élevés de 2022. Globalement, les prix des produits laitiers devraient évoluer dans le même sens que ceux des autres principaux produits agricoles et renouer avec une augmentation nominale progressive après un ajustement à la baisse au cours des premières années de la période de projection. Depuis 2015, le prix du beurre est nettement plus élevé que celui du lait écrémé en poudre, et cet écart devrait se maintenir tout au long de la période de projection. Cette hausse s'explique par une demande de matières grasses laitières relativement plus forte que celle d'extrait sec dégraissé de lait sur le marché international.

Dans les principaux pays exportateurs, le secteur laitier est confronté à plusieurs défis économiques et environnementaux qui perdureront pendant la décennie à venir. Malgré un taux de croissance élevé des produits végétaux de substitution dans certaines régions, notamment en Asie de l'Est, en Europe, en Océanie et en Amérique du Nord, les opinions contradictoires quant à leurs effets sur l'environnement et leurs bienfaits pour la santé créent des incertitudes concernant leur incidence à long terme sur la demande de produits laitiers. Néanmoins, la consommation de produits laitiers frais par habitant en Europe, en Océanie et en Amérique du Nord devrait baisser, remplacée en partie par une consommation croissante de produits végétaux de substitution. La mise en œuvre de nouvelles politiques de production durable et une hausse des inquiétudes des consommateurs quant aux effets sur la santé de la consommation de produits laitiers auraient des répercussions sur les projections relatives au secteur laitier. Dans certains pays, la production laitière représente une part importante des émissions globales de gaz à effet de serre, ce qui entraîne des discussions sur les façons possibles d'ajuster l'échelle de production et les technologies de la filière afin de contribuer à la réduction de ces émissions. Le risque de poussée

épizootique dans certains pays pourrait menacer la production et les échanges, en plus de limiter l'essor de la filière laitière, notamment en Europe de l'Ouest. Bien qu'elle soit le premier pays producteur de lait à l'échelle mondiale, l'Inde n'a joué qu'un rôle mineur sur le marché mondial des produits laitiers jusqu'à présent. De ce fait, une plus grande intégration du pays au marché international pourrait avoir des répercussions majeures. Cette évolution semble de plus en plus plausible étant donné que certaines entreprises laitières indiennes étudient activement les possibilités d'exportation vers les pays voisins.

7.2. Tendances actuelles du marché

En 2023, les prix des produits laitiers ont nettement reculé par rapport aux niveaux record

En 2023, la valeur de l'indice FAO des prix des produits laitiers a chuté de 21 % par rapport à ses niveaux élevés de 2022 pour l'ensemble des produits laitiers. Les cours mondiaux des produits laitiers ont diminué lentement entre mi-2022 et fin 2023. Cette diminution marquée des prix s'explique principalement par la réduction du coût des intrants et le ralentissement de la consommation mondiale lié aux prix élevés.

La production mondiale de lait a augmenté de 1.5 % en 2023, pour atteindre environ 927 Mt. La production a augmenté de 3 % en Inde et au Pakistan, atteignant respectivement 220 Mt et 63 Mt, avec toutefois des retombées minimes sur le marché laitier mondial, car l'Inde ne participe que de façon marginale aux échanges de lait et de produits laitiers. Pour ce qui est des trois principaux exportateurs, la production a augmenté aux États-Unis et dans l'Union européenne, mais a diminué en Nouvelle-Zélande en 2023. La baisse de la production de lait en Nouvelle-Zélande s'explique en partie par le temps sec, la diminution des prix du lait à la sortie de l'exploitation, la hausse des coûts de production et la contraction du cheptel laitier.

En 2023, les échanges mondiaux de produits laitiers ont diminué pour la deuxième année consécutive d'environ 0.2 % en raison d'un affaiblissement considérable de la demande d'importations en Chine, notamment de lait entier en poudre. Cependant, d'autres importateurs majeurs de produits laitiers, à savoir l'Arabie saoudite et le Mexique, ont augmenté leurs importations. Parmi les grands pays exportateurs, les États-Unis feraient partie des principaux bénéficiaires d'une hausse de la demande d'exportations du fait des contraintes pesant sur la production dans l'Union européenne et en Nouvelle-Zélande.

7.3. Projections relatives aux marchés

7.3.1. Consommation

La hausse de la consommation mondiale de produits laitiers est portée par la forte demande en Inde et au Pakistan

Bien que le lait soit un produit très périssable qui doit être transformé rapidement après sa collecte, il est consommé principalement sous la forme de produits frais[1], qui comprennent les produits fermentés et pasteurisés. La part des produits laitiers frais dans la consommation mondiale devrait augmenter ces dix prochaines années, sous l'effet de l'accélération de la demande en Inde et au Pakistan, elle-même portée par la croissance des revenus et de la population. La consommation mondiale par habitant de produits laitiers frais devrait progresser de 1 % par an durant la prochaine décennie, essentiellement en raison d'une hausse plus rapide du revenu par habitant.

En termes d'extrait sec, la consommation de lait par habitant varie considérablement selon les pays (Graphique 7.2), sous l'effet de la hausse des revenus et des préférences régionales. L'augmentation la plus notable devrait être enregistrée en Inde et au Pakistan, où la consommation devrait être portée à 25 et 45 kg par habitant respectivement. La consommation moyenne de produits frais par habitant de la Chine est sensiblement inférieure à celle de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord. Dans les pays à

revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, l'essentiel du lait produit est consommé sous forme de produits frais.

En Europe et en Amérique du Nord, la demande globale de produits laitiers frais par habitant est stable ou en recul, mais sa composition se modifie depuis quelques années au détriment des matières grasses du lait, en l'occurrence le lait entier et la crème. Les substituts végétaux de produits laitiers gagnent du terrain et concurrencent davantage les produits laitiers frais que les produits laitiers transformés.

Graphique 7.2. Consommation par habitant de produits laitiers frais et transformés, en extrait sec de lait

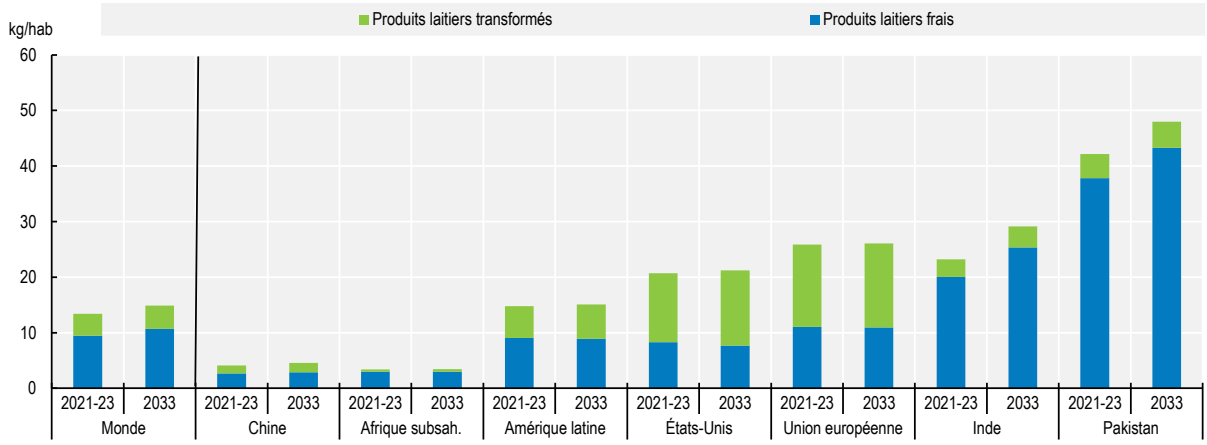

Note : on calcule l'extrait sec du lait en additionnant la quantité de matière grasse et de matière sèche non grasse contenue dans chaque produit. Les produits transformés comprennent le beurre, le fromage, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/7p59yv

La part des produits laitiers transformés, en particulier du fromage, dans la consommation globale de lait (en extrait sec) devrait être étroitement corrélée aux revenus, avec des variations dues aux préférences locales, aux contraintes alimentaires et au degré d'urbanisation. Le fromage, deuxième produit laitier le plus consommé, a ses principaux marchés en Europe et en Amérique du Nord, où la consommation par habitant devrait continuer d'augmenter durant la période de projection. La consommation de beurre a repris en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est en raison d'une évolution des préférences. Les consommateurs sont peut-être influencés par les récentes études qui dépeignent de manière plus positive les effets de la consommation de beurre sur la santé, à l'opposé des messages précédemment véhiculés. Dans les pays d'Asie du Sud-Est, le produit laitier transformé le plus consommé est le beurre, qui représente près de la moitié du total de la consommation de produits laitiers transformés en termes d'extrait sec du lait, et qui est aussi le produit dont la consommation devrait augmenter le plus d'après les projections (Graphique 7.3). La majorité du beurre sera utilisée comme ingrédient dans un large éventail de produits, notamment les biscuits, les gâteaux, les tartes et autres produits de boulangerie.

Graphique 7.3. Consommation de beurre par habitant dans certaines régions

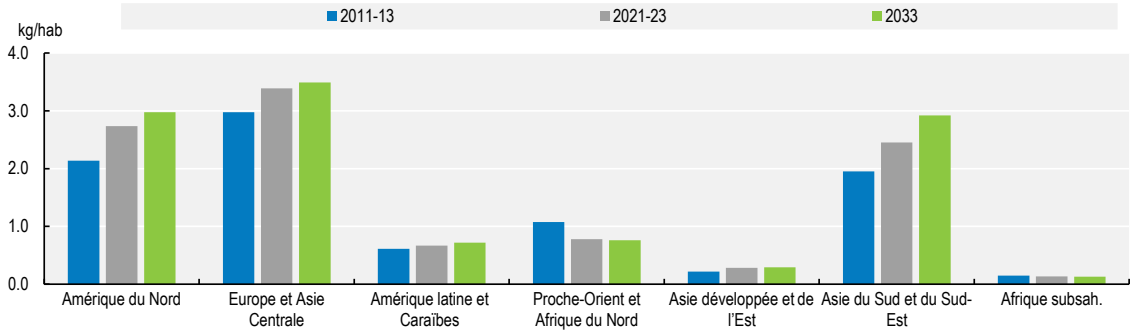

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Les poudres de lait, écrémé ou entier, resteront principalement employées par l'industrie agroalimentaire, notamment pour la pâtisserie-confiserie, les laits maternisés et la boulangerie. Une petite partie des produits laitiers est utilisée pour l'alimentation animale, en particulier le lait écrémé en poudre et la poudre de lactosérum. On observe partout dans le monde une montée en puissance des poudres de lactosérum qui sont utilisées pour la fabrication de produits nutritionnels, notamment dans la nutrition clinique, des jeunes enfants et des personnes âgées, ainsi que comme produit importé de remplacement pour les produits laitiers frais reconstitués tels que le lait et les yaourts, en particulier en Afrique et dans d'autres régions où la production de lait est limitée.

Le taux de perte et de gaspillage des produits laitiers est relativement plus élevé que celui des produits non périssables, notamment pour le lait frais, du fait de sa nature hautement périssable. Environ 4.5 % de la production est perdue au cours de la transformation. Le gaspillage lors de la distribution réduit encore la disponibilité alimentaire mondiale de 2.5 %, tandis que la part des produits laitiers jetés par les ménages atteindrait 12 % d'après les estimations. Lors de la décennie à venir, le volume de produits alimentaires gaspillés dans le secteur laitier devrait augmenter de 17 % d'ici 2033, tandis que le volume des pertes devrait croître respectivement de 13 % et de 24 % au niveau de la distribution et des ménages par rapport aux chiffres actuels.

7.3.2. Production

Des hausses de rendement attendues grâce à une meilleure efficience de la production laitière

La production mondiale de lait devrait progresser de 1.6 % par an ces dix prochaines années (pour atteindre 1 085 Mt en 2033), soit un rythme plus rapide que celui de la plupart des autres produits agricoles importants. D'après les projections, l'augmentation du nombre de vaches sera modérée en Amérique du Nord et en Chine, mais soutenue en Afrique subsaharienne et dans les grands pays producteurs de lait comme l'Inde et le Pakistan, où les rendements sont faibles. Les rendements devraient continuer de croître régulièrement partout dans le monde au cours des dix prochaines années. Toutefois, dans la plupart des régions, l'augmentation de la production devrait venir davantage de la hausse des rendements que de l'expansion des cheptels (Graphique 7.4). Cette croissance des rendements sera rendue possible par l'optimisation des systèmes de production laitière, une meilleure santé animale, des gains d'efficience en matière d'alimentation animale et l'amélioration génétique.

Graphique 7.4. Évolution annuelle des effectifs des cheptels laitiers et des rendements entre 2024 et 2033

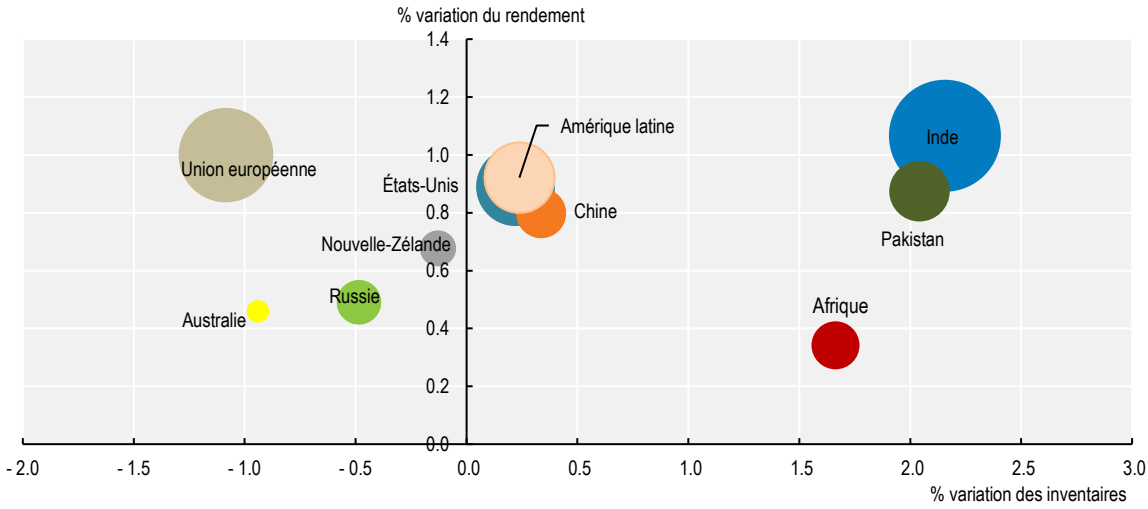

Note : la taille de chaque bulle représente la production totale de lait pour la période de base 2021-23.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/wakdbc

L'Inde est le premier producteur de lait et devrait enregistrer une augmentation soutenue et continue de sa production. La production repose sur de petits exploitants qui travaillent avec des coopératives pour la transformation et la distribution. Cette intégration dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement joue également un rôle important dans la valeur ajoutée de la production laitière en Inde. La croissance de la production devrait découler de l'augmentation du nombre de vaches et de bufflonnes laitières et d'une hausse des rendements.

Dans l'UE, les projections indiquent une baisse de la production, en raison d'une réduction du nombre de vaches laitières et d'un ralentissement de la croissance des rendements. Les cheptels laitiers sont nourris à l'herbe et avec des aliments pour animaux. La part du lait bio ou produit dans des systèmes non conventionnels devrait augmenter dans la production totale. À l'heure actuelle, plus de 10 % des vaches laitières sont élevées dans des exploitations bio en Autriche, au Danemark, en Grèce, en Lettonie et en Suède. L'Allemagne, la France et l'Italie ont aussi enregistré une hausse de leur production laitière bio. Toutefois, étant donné que les rendements des exploitations biologiques sont inférieurs d'environ 25 % à ceux des exploitations conventionnelles et que les élevages biologiques entraînent des coûts de production plus importants, il est nécessaire de fixer des prix de vente sensiblement plus élevés pour compenser.

Le rendement moyen par vache en Amérique du Nord est quatre fois plus élevé que la moyenne mondiale : la production à l'herbe y est très minoritaire et l'alimentation du bétail est axée sur l'obtention de rendements élevés dans des cheptels laitiers spécialisés (Graphique 7.1). Aux États-Unis et au Canada, les cheptels laitiers devraient demeurer relativement stables, et la croissance de la production serait donc favorisée par de nouvelles hausses des rendements. Compte tenu des prévisions concernant la demande intérieure qui resterait plus forte pour les matières grasses du lait, les États-Unis continueront à développer leur production de lait écrémé en poudre.

Bien que la Nouvelle-Zélande ne représente que 2.5 % de la production mondiale de lait aujourd'hui, elle est le pays qui exporte le plus sa production. Après avoir fortement augmenté au cours des vingt dernières années, la production connaît un ralentissement depuis quelques années, et devrait progresser de 0.5 % par an au cours de la décennie à venir. Les cheptels laitiers sont nourris principalement à l'herbe et les

rendements sont beaucoup plus faibles qu'en Amérique du Nord et en Europe. Cependant, une gestion efficace des prairies permet à la Nouvelle-Zélande d'être compétitive. Les principaux obstacles à la croissance sont le manque de terres disponibles, les restrictions environnementales grandissantes et la tarification du méthane entérique à partir de 2025 (loi Neutralité carbone de 2019 portant modification de la loi de 2002 sur la lutte contre le changement climatique). Malgré cela, il est peu probable que le modèle d'alimentation animale évolue vers une production davantage fondée sur les aliments pour animaux.

En Afrique, la production laitière devrait afficher une forte croissance, due principalement à l'expansion des cheptels. Les rendements sont généralement bas, et les laits de chèvre et de brebis occupent une place très importante. La plupart des vaches, des chèvres et des brebis pâturent et sont aussi élevées pour la production de viande, la traction ou comme actif financier (épargne). Les animaux supplémentaires se nourrissent sur les mêmes pacages, entraînant une utilisation plus intensive qui pourrait conduire localement à des surpâturages. Au cours de la période de projection, environ un tiers du cheptel laitier mondial devrait se trouver sur le continent africain et fournir environ 6 % de la production mondiale de lait.

Environ 30 % de la production mondiale de lait devraient être transformés en beurre, fromage, lait écrémé ou entier en poudre, ou poudre de lactosérum au cours de la décennie à venir. Néanmoins, il existe des différences d'une région à l'autre. Dans les pays à revenu élevé, la production de lait est majoritairement transformée en produits laitiers. Le beurre et le fromage représentent actuellement une grande partie de la consommation de lait (matière sèche) en Europe et en Amérique du Nord en raison de l'importance de la demande directe. Le lait en poudre entier ou écrémé est principalement produit pour l'exportation et utilisé dans le secteur agroalimentaire, notamment en pâtisserie-confiserie, pour les laits maternisés et en boulangerie. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, l'essentiel du lait produit est consommé sous forme de produits frais.

7.3.3. Échanges

La hausse des échanges sera alimentée par un accroissement de la demande d'importations émanant de divers pays de destination

La majorité des produits laitiers est consommée dans le pays de production. Seule une petite part (environ 7 %) de la production mondiale de lait fait l'objet d'échanges internationaux, ce qui s'explique principalement par la nature périssable du lait et par sa teneur élevée en eau (plus de 85 %). Plus de 50 % de la production mondiale de lait en poudre entier ou écrémé est échangée sur les marchés, car ces poudres sont souvent produites dans le seul but de pouvoir stocker et vendre le lait plus longtemps ou le transporter sur de plus longues distances. Les produits laitiers frais tels que les produits laitiers fermentés s'échangent en petites quantités entre pays voisins (Canada et États-Unis, ou UE et Suisse, par exemple). La seule exception concerne les importations de lait liquide en Chine, en provenance de l'UE et de la Nouvelle-Zélande, ces échanges étant facilités par la capacité des produits laitiers et crémiers pasteurisés à ultra-haute température à être transportés sur de longues distances, mais aussi, dans certains cas, par les tarifs favorables du fret chinois. Les importations chinoises nettes de produits laitiers frais s'élevaient à 1.2 Mt sur la période de référence, et elles ne devraient pas augmenter sensiblement au cours de la prochaine décennie.

Les échanges mondiaux de produits laitiers devraient augmenter au cours de la prochaine décennie pour atteindre 13.9 Mt en 2033, soit 12 % de plus que pendant la période de référence. Cette croissance se traduira surtout par une hausse des exportations des États-Unis, de l'Union européenne et de la Nouvelle-Zélande. Ensemble, ces trois producteurs devraient réaliser environ 65 % des exportations de fromage, 70 % de celles de lait entier en poudre, 75 % de celles de beurre et 80 % de celles de lait écrémé en poudre en 2033 (Graphique 7.5). L'Australie a perdu des parts de marché mais reste un gros exportateur de fromage et de lait écrémé en poudre. L'Argentine est également un important exportateur de lait entier en poudre et devrait compter pour 6 % des exportations mondiales à l'horizon 2033. Ces dernières années, le Bélarus a également acquis une certaine stature en tant qu'exportateur, principalement tourné

vers le marché russe en raison de l'embargo décrété par la Russie qui touche plusieurs grands exportateurs de produits laitiers depuis 2015.

Graphique 7.5. Exportations de produits laitiers par région

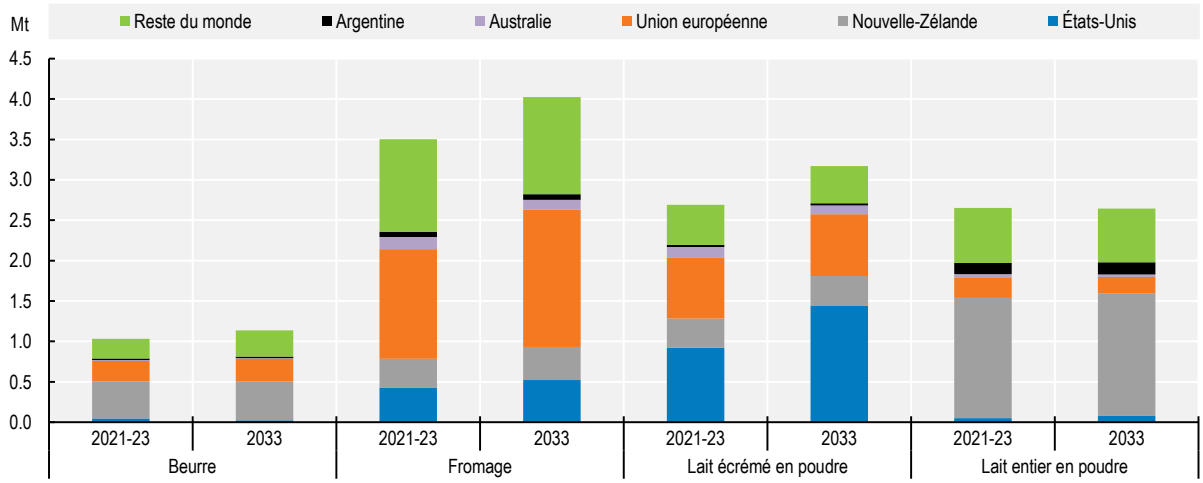

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/ov142f

L'Union européenne restera le principal exportateur mondial de fromage, suivie des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande. Le Royaume-Uni, la Russie, le Japon, l'Arabie saoudite et la Chine devraient être les cinq premiers importateurs de fromage en 2033. Étant donné que les consommateurs apprécient la variété, ces pays sont souvent aussi exportateurs de fromage et leur participation aux échanges commerciaux internationaux devrait se traduire par un choix plus vaste sur les marchés intérieurs.

La Nouvelle-Zélande reste la principale source de beurre et de lait entier en poudre sur le marché international, et ses parts de marché devraient se situer respectivement autour de 45 % et 60 % d'ici 2033. La Chine est le premier importateur de lait entier en poudre en provenance de Nouvelle-Zélande, mais les échanges entre les deux pays devraient être moins dynamiques au cours de la période de projection. La hausse anticipée de la production laitière intérieure en Chine limitera la croissance des importations de lait entier en poudre. Toutefois, la Chine ayant supprimé ses droits de douane sur la poudre de lait néo-zélandaise cette année, certains exportateurs pourraient commencer à en tirer parti. La Nouvelle-Zélande devrait également diversifier et accroître légèrement sa production de fromage sur la période considérée. Ensemble, la Russie, deuxième importateur de beurre, et la Chine devraient représenter 25 % des importations mondiales.

Parmi les grands exportateurs, les États-Unis devraient être le pays le plus dynamique au cours des dix prochaines années et augmenter en particulier ses exportations de lait écrémé en poudre. Pour ce faire, le pays devra investir davantage qu'actuellement dans l'augmentation de sa capacité de séchage. Les importations de lait écrémé en poudre sont dispersées à l'échelle mondiale, car il s'agit souvent du produit laitier le plus facile à échanger pour être utilisé par l'industrie agroalimentaire.

Les importations de produits laitiers sont plus largement réparties entre les pays, mais les principales destinations pour tous les produits sont le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, les pays à revenu élevé, l'Asie du Sud-Est et la Chine (Graphique 7.6). La Chine devrait rester le premier importateur mondial de produits laitiers. Les importations de lait entier en poudre de la Chine devraient représenter 14 % des importations mondiales en 2033, soit une baisse de 10 % par rapport à la période de référence. L'Afrique

devrait dépasser la Chine et devenir la principale destination du lait entier en poudre en 2033. La consommation de produits laitiers par habitant dans ce pays est relativement modeste par rapport aux marchés traditionnels, mais la demande a notablement augmenté au cours de la décennie passée, et la croissance devrait se poursuivre. La Chine se procure ses produits laitiers essentiellement auprès des pays d'Océanie, mais elle a néanmoins développé ses achats de beurre et de lait écrémé en poudre auprès de l'Union européenne ces dernières années.

Le marché mondial de la poudre de lactosérum progresse, tiré par l'augmentation de la demande de régimes alimentaires riches en protéines et d'aliments pour animaux. Les échanges de poudre de lactosérum devraient croître à moyen terme, la Chine constituant le principal marché d'importation, majoritairement pour les additifs alimentaires destinés aux animaux. L'Union européenne devrait rester le principal exportateur de poudre de lactosérum. Avec les États-Unis, elle représente plus de 40 % des exportations mondiales.

Si certains pays, comme l'Inde et le Pakistan, sont autosuffisants, dans d'autres régions du monde telles que l'Afrique, l'Asie du Sud-Est ainsi que le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, la consommation de produits laitiers devrait augmenter plus vite que la production et se traduire par une hausse des importations. Le lait liquide coûtant cher à importer et exporter (ratio volume/valeur élevé), la demande supplémentaire devrait être satisfaite par les laits en poudre, auxquels on ajoute de l'eau pour la consommation finale ou la transformation. Les importations du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord devraient provenir essentiellement de l'UE, tandis que les États-Unis et l'Océanie devraient être les principaux fournisseurs de lait en poudre de l'Asie du Sud-Est.

Graphique 7.6. Importations de produits laitiers par région

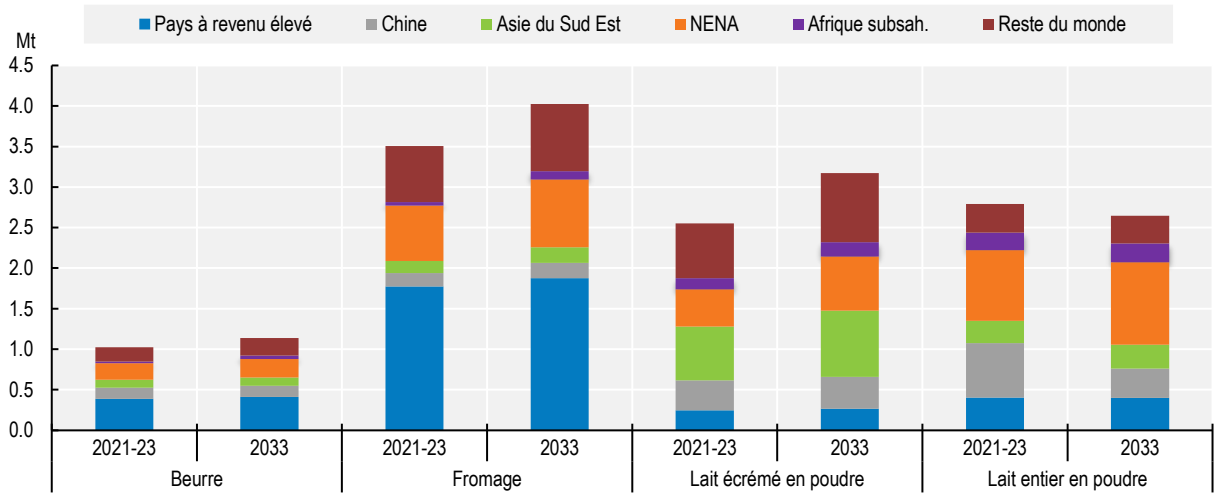

Note : l'acronyme NENA désigne la région Proche-Orient et Afrique du Nord, telle que définie dans le chapitre 2. L'Asie du Sud-Est regroupe l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/nehftm

7.3.4. Prix

En valeur nominale, les cours mondiaux des produits laitiers augmenteront légèrement de manière progressive

Les cours mondiaux des produits laitiers correspondent aux prix des produits transformés des principaux exportateurs d'Océanie et d'Europe. Les deux principaux cours de référence pour les produits laitiers sont ceux du beurre et du lait écrémé en poudre, le premier pour les matières grasses du lait, et le second pour les autres constituants solides du lait. Les matières grasses et les autres constituants solides représentent environ 13 % du poids total du lait, le reste étant constitué d'eau. Depuis 2015, le prix du beurre a augmenté beaucoup plus que celui du lait écrémé en poudre. La demande accrue en matières grasses du lait a créé un écart de prix entre les deux produits et continuera de soutenir le prix du beurre tant qu'elle restera supérieure à la demande pour les autres constituants solides sur le marché international. Cette différence de prix devrait donc persister au cours des dix années à venir (Graphique 7.7). Les prix du beurre et du lait écrémé en poudre devraient légèrement remonter en valeur nominale au cours de la période de projection, après un net recul en 2023 par rapport aux niveaux record atteints, les prix des intrants repartant progressivement à la hausse. Les prix mondiaux du lait entier en poudre et du fromage devraient être affectés par l'évolution des cours du beurre et du lait écrémé en poudre, selon leur teneur respective en matières grasses et en autres matières sèches.

La forte volatilité des cours internationaux des produits laitiers s'explique par le faible pourcentage de ces produits qui est échangé sur les marchés mondiaux, par la prédominance d'un petit nombre d'exportateurs, et par des politiques commerciales très restrictives. La plupart des marchés intérieurs sont relativement déconnectés de ces cours internationaux puisque l'on consomme surtout des produits laitiers frais et que seule une petite partie de la production de lait est transformée, le reste étant fermenté ou pasteurisé.

Graphique 7.7. Prix des produits laitiers, 2003-2033

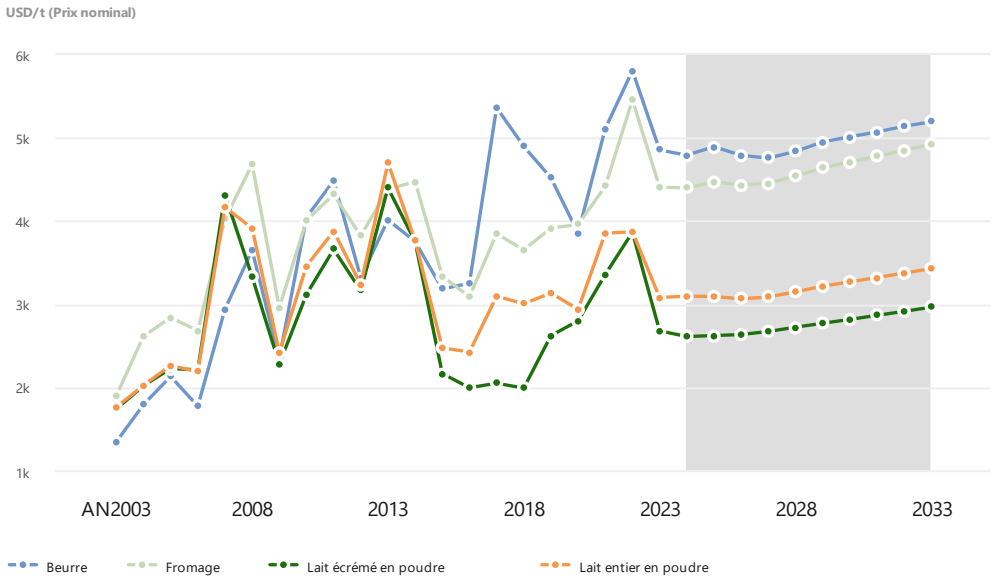

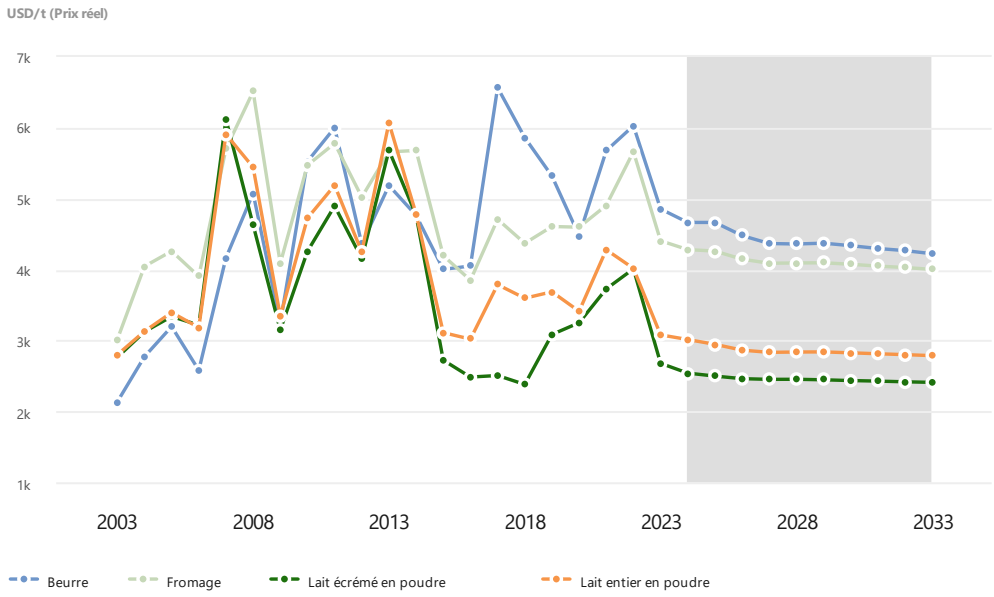

Note : beurre, prix à l'exportation franco à bord (FAB), 82 % de matières grasses, Océanie ; lait écrémé en poudre, prix à l'exportation FAB, lait dégraissé en poudre, 1.25 % de matières grasses, Océanie ; lait entier en poudre, prix à l'exportation FAB, 26 % de matières grasses, Océanie ; fromage, prix à l'exportation FAB, cheddar, 39 % d'humidité, Océanie. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

7.4. Risques et incertitudes

Les préoccupations relatives à la santé et à l'environnement revêtent une importance croissante

Les substituts végétaux des produits laitiers (boissons à base de soja, d'amande, de riz ou d'avoine, par exemple) ont gagné en importance dans de nombreuses régions du monde, en particulier en Amérique du Nord, en Europe et en Asie de l'Est. L'offre de substituts s'est élargie : outre les options traditionnelles, on trouve désormais des produits dérivés de divers fruits à coque, légumineuses et autres cultures. Cette évolution s'explique principalement par les préoccupations des consommateurs concernant la santé et leur prise de conscience des conséquences de la production de lait sur l'environnement, ainsi que par l'intolérance au lactose. Si les substituts végétaux de produits laitiers affichent des taux de croissance vigoureux, en partant certes de très bas, la réalité de leurs effets sur l'environnement et de leurs relatifs bienfaits pour la santé fait débat. La durabilité environnementale de substituts très prisés comme les boissons à l'amande ou au soja suscite des interrogations, les consommateurs étant plus nombreux à prendre en compte, outre les émissions de GES, des problèmes écologiques tels que la consommation d'eau et la déforestation. De même, l'intolérance au lactose est un problème pour certains consommateurs et l'on trouve de plus en plus de produits laitiers sans lactose pour ceux qui ne préfèrent pas les substituts végétaux. Globalement, l'incertitude prévaut quant à l'incidence à long terme des substituts végétaux sur la filière lait.

La législation environnementale pourrait avoir des répercussions majeures sur l'évolution future de la production laitière. Les émissions de GES dues au secteur laitier représentent une part non négligeable des émissions totales dans certains pays (en Nouvelle-Zélande et en Irlande, par exemple), et un durcissement des politiques et des initiatives publiques en la matière, comme l'initiative pour la neutralité GES du secteur laitier (*Pathways to Dairy Net Zero*) lancée en septembre 2021, pourrait avoir une incidence sur le niveau et la nature de la production laitière dans le but de réduire ces émissions. D'autres domaines dans lesquels des changements de politique pourraient jouer un rôle sont, par exemple, l'accès

à l'eau et la gestion des effluents d'élevage, qui s'orientent de plus en plus vers des pratiques durables. Cependant, une législation environnementale plus stricte pourrait aussi conduire à la mise au point de solutions novatrices améliorant la compétitivité de la filière à long terme. Globalement, le niveau des émissions mondiales de GES dépendra en grande partie des gains d'efficacité qui pourront être obtenus en Inde et dans les autres pays ayant des cheptels bovins importants et pratiquant l'élevage extensif. De plus, le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes, auxquels certains pays et régions sont déjà confrontés, pourraient menacer encore davantage la viabilité de la production laitière dans les pays touchés.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine a considérablement exacerbé les incertitudes concernant les approvisionnements en énergie, en engrais et autres produits agricoles, et pourrait ralentir la croissance économique. Le renchérissement du coût des intrants pourrait se répercuter sur d'autres marchés connexes comme celui des produits laitiers. Cela pourrait également accroître l'intérêt pour l'agriculture circulaire mettant l'accent sur une moindre utilisation d'intrants externes, une solution disponible et largement utilisée dans la production laitière.

L'évolution des politiques nationales constitue un autre motif d'incertitude. Dans le cadre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), le Canada a réorganisé les exportations de lait écrémé en poudre, autorisant une plus grande ouverture des marchés. Dans l'UE, les achats d'intervention de lait écrémé en poudre et de beurre à des prix déterminés, qui ont eu des répercussions majeures sur les marchés ces dernières années, restent possibles dans certaines situations.

Les échanges de produits laitiers pourraient être profondément modifiés par les évolutions de l'environnement commercial. La modification des accords commerciaux en vigueur ou la conclusion de nouveaux accords pourrait entraîner des conséquences sur la demande et les échanges de produits laitiers. En outre, l'Inde et le Pakistan, grands consommateurs de produits laitiers, ne sont pas présents sur le marché international, puisque la production nationale devrait se développer assez rapidement pour répondre à la demande intérieure en plein essor. De futurs investissements dans les infrastructures de la chaîne du froid contribueront à accroître le degré d'autosuffisance en produits laitiers dans ces régions. Le risque de flambée épizootique constitue un autre défi pour le secteur. Le monde étant de plus en plus interconnecté du fait des échanges, notamment des mouvements transfrontaliers des animaux, une maladie du bétail pourrait se propager rapidement par-delà les frontières et perturber la croissance du secteur laitier.

Note

[1] Les produits laitiers frais comprennent tous les produits laitiers et le lait qui ne sont pas inclus dans les produits transformés (beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre, poudre de lactosérum et, dans quelques cas, caséine). Les quantités sont exprimées en équivalent lait de vache.

8 Produits halieutiques et aquacoles

Ce chapitre s'intéresse aux marchés mondiaux des produits halieutiques et aquacoles : il en décrit l'évolution récente et présente les projections à moyen terme pour la période 2024-33. Il passe en revue les évolutions prévues en matière de prix, de production, de consommation et d'échanges pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Il s'achève par un examen des risques et incertitudes notables susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des produits halieutiques et aquacoles durant les dix prochaines années.

8.1. Principaux éléments des projections

Ralentissement de la production, de la consommation et du commerce halieutique et aquacole

La consommation de produits halieutiques et aquacoles[1] destinés à l'alimentation humaine devrait croître à l'échelle mondiale, bien qu'à un rythme plus lent que celui des dix dernières années. Malgré une croissance plus lente qu'au cours de la décennie précédente, l'Asie devrait représenter 77 % des produits halieutiques et aquacoles supplémentaires disponibles pour l'alimentation humaine au cours de la période couverte par les *Perspectives*, suivie par l'Afrique (16 %) et les Amériques (8 %). À l'inverse, l'offre de produits halieutiques et aquacoles en Europe devrait diminuer, bien qu'à un rythme plus lent que celui des dix dernières années. La consommation moyenne mondiale apparente de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine devrait être de 21.4 kg (équivalent poids vif) par habitant d'ici à 2033, contre 20.8 kg par habitant au cours de la période de référence (moyenne 2021-23). Néanmoins, le niveau et la tendance de la consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant varient considérablement selon les pays et les régions (Graphique 8.1). Plus précisément, la consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant devrait augmenter sur tous les continents au cours de la période couverte par les *Perspectives*, à l'exception de l'Europe et de l'Afrique. Dans le cas de l'Afrique, cette diminution est principalement due à une croissance démographique plus rapide que l'offre et devrait survenir malgré le niveau déjà faible de la consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant. L'Asie devrait connaître la plus forte augmentation, avec une nouvelle hausse de son niveau de consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant, qui se trouve être déjà élevé. La proportion de produits halieutiques et aquacoles utilisés destinés à l'alimentation humaine dans l'ensemble du secteur de la pêche et de l'aquaculture devrait rester relativement constante, soit autour de 90 % tout au long de la période couverte par les *Perspectives*. Les 10 % de la production restants seront utilisés à d'autres fins que l'alimentation humaine, principalement pour la production de farine et d'huile de poisson.

Graphique 8.1. Consommation de poisson par habitant

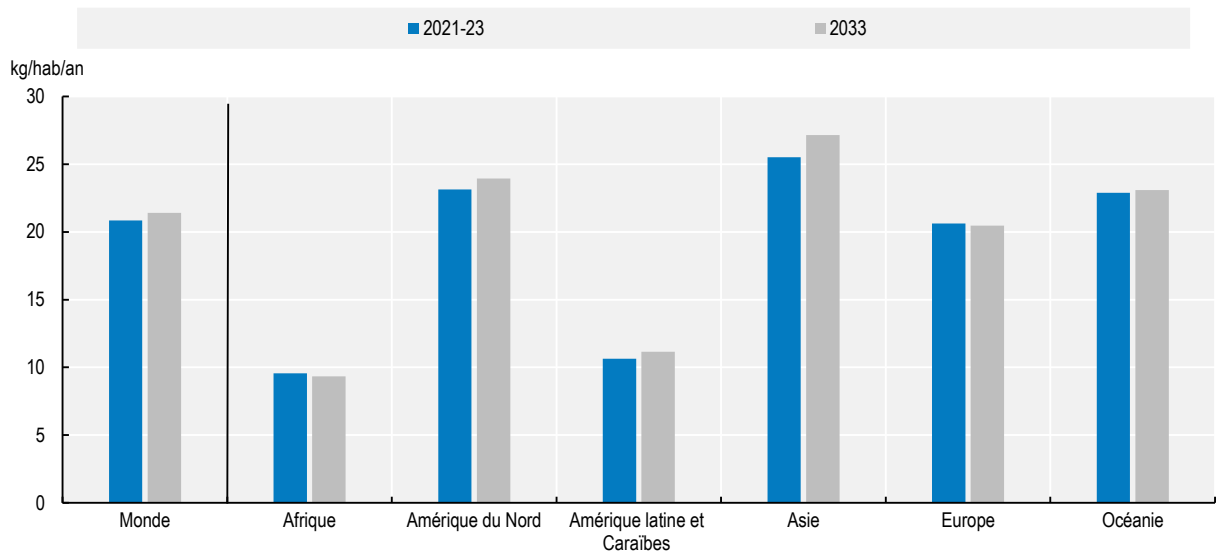

Note : les données sont exprimées en équivalent poids vif.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Les prix de tous les groupes de produits (aquaculture, pêche de capture, produits halieutiques et aquacoles commercialisés, farine et huile de poisson) devraient diminuer en valeur réelle au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Le prix de l'huile de poisson devrait connaître la plus forte baisse, avec un recul de 18 % au cours de la prochaine décennie. Le prix de l'huile de poisson a augmenté de 112 % entre 2021 et 2023 pour atteindre des niveaux exceptionnellement élevés. Ceux-ci sont en partie dus au prix élevé des huiles végétales et aux problèmes d'approvisionnement. Le prix devrait revenir à des niveaux plus normaux au début de la prochaine décennie. Le ralentissement de la croissance de la demande de produits halieutiques et aquacoles, en particulier en Asie, entraînera une baisse des prix réels dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Toutefois, le ralentissement de la croissance de la productivité dans l'aquaculture et la croissance limitée de la production halieutique atténueront dans une certaine mesure ces effets. Par conséquent, les baisses des prix réels devraient être relativement modestes au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

La production halieutique et aquacole mondiale devrait augmenter au cours de la période couverte par les *Perspectives*, pour atteindre 206 Mt d'ici à 2033, ce qui correspond à une augmentation de 22 Mt par rapport à la période de référence (moyenne 2021-23). Toutefois, le rythme de croissance devrait ralentir par rapport à la décennie précédente. L'augmentation de la production est due à l'expansion continue de l'aquaculture, en particulier en Asie. Plus de 85 % de la production supplémentaire prévisionnelle proviendra de l'aquaculture. Cela portera la part de l'aquaculture dans la production halieutique et aquacole mondiale à 55 %, contre 51 % au cours de la période de référence. Les augmentations les plus notables dans la production sont attendues en Chine, en Inde et en Indonésie, représentant près de 80 % de la production aquacole supplémentaire. La production halieutique devrait croître modestement, avec des volumes compris entre 89 Mt les années *El Niño*[2] et 94 Mt. Les projections relatives aux produits halieutiques et aquacoles prennent explicitement en compte le phénomène *El Niño*, reconnaissant son impact significatif sur la production halieutique et, par conséquent, sur la production de farine de poisson au Pérou et dans d'autres pays d'Amérique du Sud. La production mondiale de farine et d'huile de poisson devrait augmenter légèrement plus rapidement que la production halieutique et aquacole mondiale au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Cette croissance représente un relèvement par rapport aux faibles niveaux observés au cours de la période de référence, principalement en raison des restrictions de la saison de pêche à l'anchois au Pérou, ainsi que de la part croissante de la farine et de l'huile de poisson cuisinées à partir de déchets de produits halieutiques et aquacoles.

Les exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine devraient continuer à augmenter au cours de la période couverte par les *Perspectives*, mais à un rythme moins rapide qu'au cours de la décennie précédente. Cette tendance reflète à la fois un ralentissement à long terme de l'expansion des échanges commerciaux et un effet à court terme lié à la pandémie de COVID-19. Les quantités échangées ont été particulièrement élevées au cours de la période de référence, principalement en raison du net rebond des échanges après les faibles niveaux observés en 2020 en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19. L'Asie, avec la Chine en tête, restera le principal acteur de la hausse des exportations, suivie par les Amériques. À l'inverse, les exportations en provenance d'Afrique et d'Océanie devraient diminuer au cours de la période couverte par les *Perspectives*. L'Afrique et les Amériques absorberont la majeure partie de la croissance des importations, tandis que les niveaux d'importation de l'Asie et de l'Europe devraient diminuer au cours de la période couverte par les *Perspectives*, la demande étant de plus en plus satisfaite par la production intérieure dans ces régions et la consommation par habitant étant plus faible en Europe.

Le changement climatique est l'une des principales sources d'incertitude auxquelles l'activité halieutique sera confrontée au cours de la prochaine décennie. En 2023, les températures de surface de la mer ont été les plus élevées jamais enregistrées et cette tendance devrait se poursuivre. L'augmentation des températures de surface de la mer aura des répercussions négatives sur la production halieutique mondiale. Toutefois, ces dernières seront inégalement réparties. Améliorer la gestion des pêches en adoptant des méthodes et des outils d'adaptation adéquats permettrait par ailleurs de compenser ces

répercussions dans certaines régions. De plus, la conclusion du prochain cycle de négociations sur les subventions à la pêche au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sera également source d'incertitude pour la production halieutique mondiale. Dans le secteur de l'aquaculture, les réformes politiques constituent la principale source de contingence. Les récentes réformes fiscales en Norvège auront sans doute des répercussions sur la production de saumon d'élevage, et les effets des réformes politiques en Chine, le plus grand producteur aquacole au monde, se feront davantage ressentir au cours de la prochaine décennie.

8.2. Situation du marché

Retour aux tendances antérieures à la pandémie suite au relèvement substantiel observé après la pandémie de COVID-19

La production halieutique et aquacole mondiale est restée globalement stable en 2023, à raison de 186 Mt, avec une croissance de l'aquaculture tandis que la pêche a reculé. Le déclin de la production halieutique a été particulièrement important au Pérou, où la saison de pêche a été raccourcie afin de garantir la durabilité de la biomasse d'anchois, une espèce majoritairement utilisée aux fins de la production de farine et d'huile de poisson.

Selon l'indice des prix des produits halieutiques et aquacoles de la FAO[3], les cours internationaux ont baissé de 1.5 % en 2023 par rapport à 2022, après une hausse de 19 % en 2022. En 2023, après la hausse de 2022, les prix des produits de l'aquaculture ont diminué. Cette baisse des cours est principalement due à la diminution des prix des crevettes ainsi que des espèces de poissons blancs d'élevage tels que le tilapia. À l'inverse, les cours des espèces sauvages ont continué à augmenter tout au long de l'année 2023, ce qui témoigne de la baisse des volumes de production.

Entre 2020 et 2022, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions considérables sur le commerce international mondial. Les produits halieutiques et aquacoles n'ont pas fait exception. Après un déclin en 2020, et sous l'effet d'un important relèvement de la demande mondiale, les volumes d'exportation de produits halieutiques et aquacoles ont rapidement rebondi en 2021 puis en 2022. L'augmentation des prix a renforcé le relèvement aux prix courants. Toutefois, en 2023, les exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine ont à nouveau diminué, symptôme de la réduction à la fois des quantités échangées et des prix.

8.3. Projections relatives aux marchés

8.3.1. Consommation

Les produits halieutiques et aquacoles peuvent être utilisés sous différentes formes, pour l'alimentation humaine ou pour d'autres usages. Les produits halieutiques et aquacoles non destinés à l'alimentation humaine sont transformés en farine et en huile de poisson ou utilisés à d'autres fins, telles que l'aquariophilie, la reproduction, l'alevinage, la pêche de loisir (appâts), la production pharmaceutique, ou encore l'alimentation directe d'animaux d'élevage ou autres. La majeure partie de la production halieutique et aquacole est destinée à l'alimentation humaine et cette part devrait rester globalement stable, atteignant ainsi 90 % d'ici à 2033. Dans l'ensemble, les produits halieutiques et aquacoles disponibles pour l'alimentation humaine devraient augmenter de 21 Mt (équivalent poids vif) d'ici à 2033, pour atteindre 186 Mt. Cela représente une augmentation globale de 13 % par rapport à la période de référence, un rythme plus lent que la croissance de 25 % enregistrée au cours de la décennie précédente. Cette décélération reflète principalement la quantité moindre de production supplémentaire disponible, un ralentissement de la croissance démographique ainsi que la saturation de la demande dans certains pays, en particulier les pays à revenu élevé.

La croissance de la demande proviendra principalement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. En effet, ces derniers seront responsables de 95 % de l'augmentation de la consommation et consommeront 82 % des produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine d'ici à 2033. Outre la croissance démographique, la demande dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sera également renforcée par la croissance des revenus ainsi que l'urbanisation. Ces deux tendances entraîneront également une augmentation de la demande de protéines animales, notamment de produits halieutiques et aquacoles, au détriment des aliments d'origine végétale. Globalement, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, la consommation de produits halieutiques et aquacoles augmentera de 15 % d'ici à 2033 par rapport à la période de référence, un taux beaucoup plus faible que les 33 % observés au cours de la précédente décennie. À l'inverse, dans les pays à revenu élevé, la consommation de produits halieutiques et aquacoles devrait connaître une faible croissance (+3 % d'ici à 2033), principalement en raison du ralentissement de la croissance démographique et économique, ainsi que du vieillissement de la population.

Les produits halieutiques et aquacoles disponibles pour l'alimentation humaine devraient augmenter sur tous les continents, sauf en Europe, où ils devraient diminuer de 2.2 % d'ici à 2033. Cette diminution est due à une légère baisse de la consommation de produits halieutiques et aquacoles au sein de l'Union européenne, tendance déjà observée au cours de la précédente décennie, ainsi qu'à une baisse significative de la consommation de produits halieutiques et aquacoles en Russie, principalement due à une hausse des exportations associée à une baisse des importations. À l'inverse, une croissance substantielle est attendue en Afrique (+25 %), suivie par l'Océanie (+14 %), l'Asie (+13 %) et les Amériques (+11 %). L'Asie devrait être à l'origine de 77 % de la quantité supplémentaire de produits halieutiques et aquacoles consommée d'ici à 2033, la Chine représentant à elle seule à 33 % de ce volume supplémentaire. La proportion de produits halieutiques et aquacoles issus de l'aquaculture par rapport à la quantité totale disponible pour l'alimentation humaine devrait continuer à augmenter au fil du temps. D'ici à 2033, 60 % des produits halieutiques et aquacoles disponibles pour l'alimentation humaine devraient provenir de l'aquaculture, contre 57 % au cours de la période de référence.

La consommation apparente de produits halieutiques et aquacoles par habitant devrait atteindre 21.4 kg en équivalent poids vif en 2033, contre 20.8 kg au cours de la période de référence, ce qui représente une hausse de 2.7 %. Cette augmentation est plus faible qu'au cours des décennies précédentes. La consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant devrait augmenter en Asie, dans les Amériques et en Océanie. À l'inverse, elle devrait diminuer en Afrique et en Europe. En Afrique, la consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant devrait diminuer pour atteindre 9.3 kg en équivalent poids vif d'ici à 2033, contre 9.6 kg au cours de la période de référence, principalement en raison d'une augmentation de la croissance démographique plus rapide que celle de l'offre de produits halieutiques et aquacoles. Alors que la consommation de produits halieutiques et aquacoles par habitant devrait augmenter en Afrique du Nord, le déclin devrait être particulièrement marqué en Afrique subsaharienne. Cette situation est particulièrement préoccupante. En effet, la région enregistre la prévalence de sous-alimentation la plus élevée au monde. De plus, les produits halieutiques et aquacoles jouent un rôle majeur dans la région, fournissant des protéines et des micronutriments précieux, à des niveaux supérieurs à la moyenne mondiale dans le cas des protéines.

La farine et l'huile de poisson devraient représenter 85 % sur les 21 Mt d'équivalent poids vif de produits halieutiques et aquacoles utilisés à des fins autres que l'alimentation humaine en 2033. Le reste sera destiné à d'autres usages, tels que l'aquariophile, l'alevinage, la pêche de loisir (appâts), la production pharmaceutique, ou encore l'alimentation directe des animaux d'élevage. D'ici à 2033, 83 % de la farine de poisson et 70 % de l'huile de poisson devraient être consommés en tant qu'aliments pour l'aquaculture. À l'échelle mondiale, la production aquacole augmentant plus rapidement que la production de farine de poisson, une plus grande quantité de farines d'oléagineux est utilisée dans les rations alimentaires de l'aquaculture (Graphique 8.2). D'ici à 2033, la quantité de farine de graines oléagineuses utilisée en aquaculture devrait augmenter de 32 % pour atteindre 12 Mt, tandis que la quantité de farine de poisson

utilisée en aquaculture devrait atteindre 4.8 Mt, ce qui correspond à une augmentation de 15 % par rapport à la période de référence. La Chine restera le principal consommateur de farine de poisson, représentant ainsi 37 % de la quantité totale d'ici à 2033. La consommation d'huile de poisson est légèrement moins concentrée que celle de farine de poisson. Par ailleurs, la Norvège, l'Union européenne et le Chili devraient représenter 43 % de la consommation totale d'huile de poisson d'ici à 2033.

Graphique 8.2. Quantités de farine de poisson et de tourteaux d'oléagineux utilisés en aquaculture

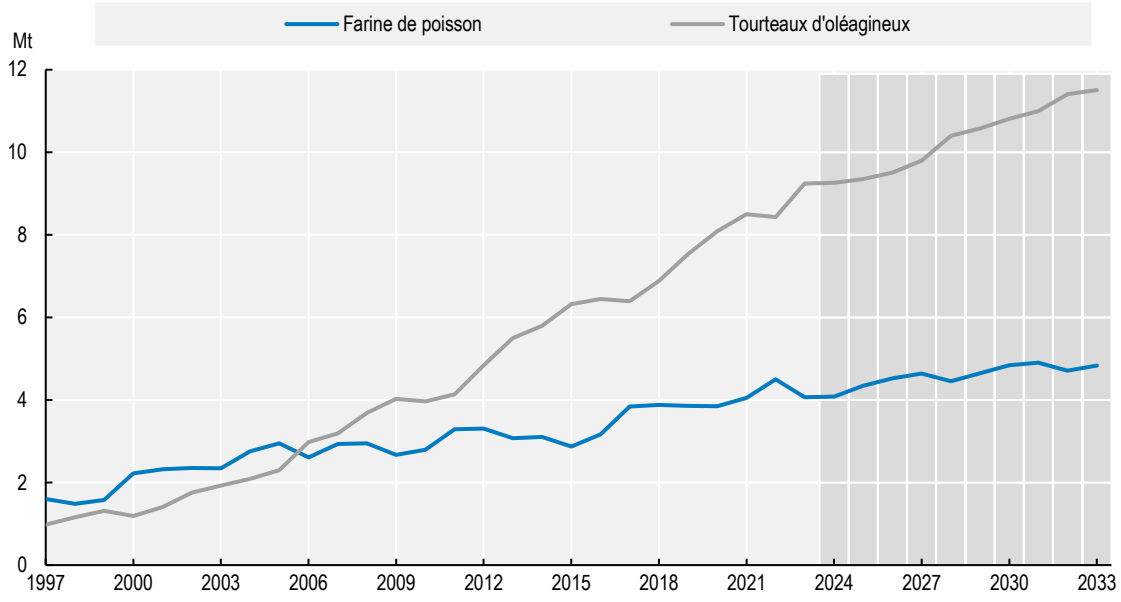

Note : les données sont exprimées en équivalent poids produit.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

8.3.2. Production

La production halieutique et aquacole mondiale, qui englobe à la fois la pêche et l'aquaculture, devrait passer de 185 Mt au cours de la période de référence à 206 Mt d'ici à 2033. Tandis que la quantité totale produite continue d'augmenter, le taux ainsi que le niveau absolu de croissance continuent de baisser. La production halieutique et aquacole mondiale devrait augmenter de 12 % (soit 22 Mt) au cours de la prochaine décennie, contre 21 % (soit 32 Mt) au cours de la décennie précédente. L'aquaculture sera à l'origine d'un ralentissement de la croissance, tout en restant le principal moteur de l'expansion globale de la production halieutique et aquacole mondiale. D'ici à 2033, l'aquaculture devrait représenter 55 % de la production halieutique et aquacole mondiale, contre 51 % au cours de la période de référence.

La production aquacole devrait en effet s'élever à 112 Mt d'ici à 2033, ce qui constitue une hausse de 20 % par rapport à la période de référence, contre 52 % au cours de la décennie précédente. Ce ralentissement de la croissance de la production aquacole s'expliquerait par la diminution attendue des gains de productivité à l'échelle mondiale, du fait des réglementations environnementales et de la disponibilité réduite de sites de production optimaux. La Chine restera le plus grand producteur aquacole au monde. Cependant, sa part dans la production aquacole devrait se stabiliser à environ 55 %, reflétant ainsi l'anticipation d'une forte croissance de la production aquacole dans d'autres pays, comme l'Inde et l'Indonésie (Graphique 8.3). La production aquacole devrait croître sur tous les continents et dans presque tous les pays au cours de la période couverte par les *Perspectives*. La répartition de la production aquacole

restera toutefois déséquilibrée : l'Asie devrait représenter 89 % de la production aquacole mondiale d'ici à 2033, les Amériques 5 %, l'Europe et l'Afrique 3 % chacune, et l'Océanie une part négligeable.

Graphique 8.3. Production halieutique et aquacole

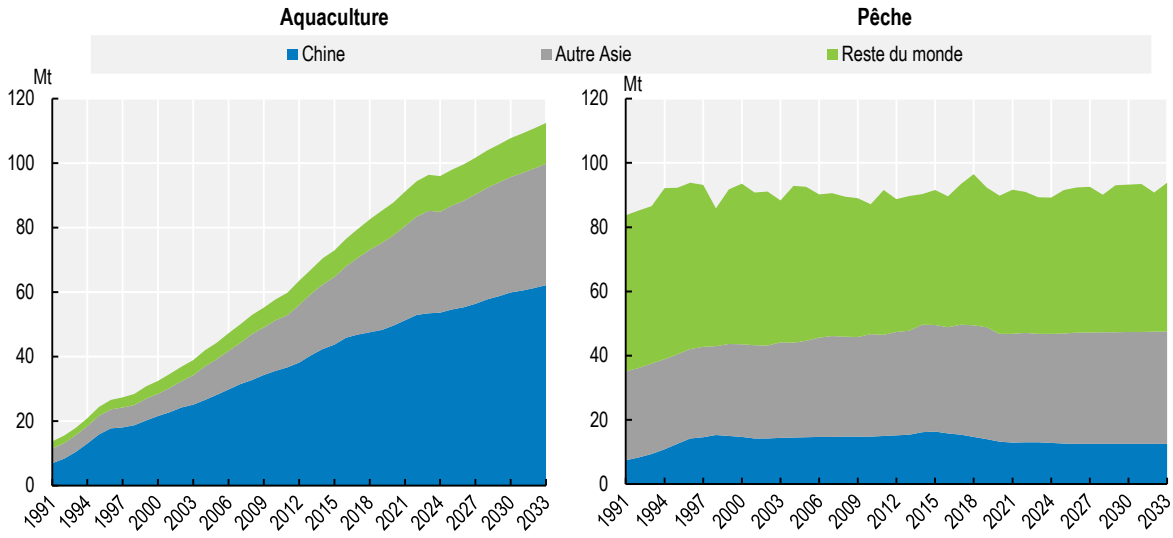

Note : les données sont exprimées en équivalent poids vif.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/amywqk

Au niveau des groupes d'espèces, tous les types de production aquacole continueront à augmenter, bien qu'avec des taux de croissance variables. La carpe devrait conserver sa position de premier groupe d'espèces en termes de volumes, représentant 33 % de la production aquacole totale d'ici à 2033. Toutefois, sa part dans la production aquacole totale devrait continuer à diminuer au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Cette tendance à la baisse est symptomatique de la demande croissante d'un plus grand choix d'espèces aquatiques, en particulier dans les pays asiatiques, dans lesquels la carpe est majoritairement consommée. De même, la part des salmonidés dans la production aquacole totale devrait diminuer légèrement, passant de 5 à 4 % au cours de la période de référence. Cette tendance est due une croissance plus lente que celle des autres espèces d'élevage, principalement attribuée à des contraintes de production en Norvège, le principal producteur. Ces dernières sont liées à la mise en œuvre de taxes supplémentaires (pour plus d'informations, voir la sous-section « Risques et incertitudes »). La part des mollusques restera stable, représentant ainsi 20 % de la production aquacole totale, tandis que les crevettes (10 %), le tilapia (7 %) et les autres poissons d'eau douce tels que les poissons-chats et les pangas (16 %) devraient augmenter plus rapidement que les autres groupes d'espèces. Cette croissance devrait se traduire par une augmentation de leur part dans la production aquacole totale.

La production halieutique devrait atteindre 94 Mt d'ici à 2033, ce qui équivaut à une augmentation de 3.5 % par rapport à la période de référence. Bien qu'une partie de cette hausse soit liée à la production particulièrement faible d'anchois au Pérou en 2023 à cause de la gestion des stocks, cela reflète néanmoins une augmentation de la production au cours de la période couverte par les *Perspectives*, en particulier en Afrique et dans les Amériques. D'après les prévisions, la répartition de la production halieutique entre les continents demeurera globalement inchangée au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Ainsi, l'Asie devrait représenter un peu plus de la moitié de la production halieutique mondiale en 2033, suivie des Amériques (20 %), de l'Europe (15 %), de l'Afrique (12 %) et de l'Océanie

(2 %). La Chine restera le premier pays producteur, à raison de 13 % de la production halieutique mondiale en 2033 (Graphique 8.3).

La proportion de la production halieutique mondiale réduite à la farine et à l'huile de poisson devrait rester stable au cours de la période couverte par les *Perspectives*, s'élevant à environ 19 %. Cependant, la production de farine et d'huile de poisson devrait augmenter respectivement de 15 et 17 % d'ici à 2033, pour atteindre respectivement 6 Mt et 1.7 Mt en poids produit. Cette hausse reflète essentiellement l'augmentation de la production halieutique au cours de la période couverte par les *Perspectives* ainsi que la part croissante de farine de poisson obtenue à partir des déchets de poisson. D'ici à 2033, la proportion de farine de poisson produite à partir de déchets de poisson devrait passer de 29 % au cours de la période de référence à 30 % d'ici à 2033, tandis que l'huile de poisson devrait se stabiliser à 58 %. Le Pérou restera le premier producteur de farine de poisson au cours de la période couverte par les *Perspectives*, tandis que le Chili restera le premier producteur d'huile de poisson.

8.3.3. Échanges commerciaux

Les échanges de produits aquatiques demeureront conséquents, stimulés par l'augmentation de la consommation, l'amélioration du stockage, de la conservation, du transport et des politiques de libéralisation des échanges. Ces tendances ont facilité l'émergence de chaînes d'approvisionnement complexes dans lesquelles les produits halieutiques et aquacoles et les aliments à base de poisson traversent bien souvent plusieurs frontières nationales avant leur consommation finale. D'ici à 2033, environ 35 % de la production halieutique et aquacole totale devrait faire l'objet d'un commerce international (31 % si l'on exclut le commerce au sein de l'Union européenne) sous la forme de produits destinés à l'alimentation humaine ou à d'autres usages. Une partie de ce commerce consiste en des échanges répétés de produits à différents stades de traitement entre pays et régions.

D'ici à 2033, les exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine devraient totaliser 45 Mt de poids vif, soit une augmentation de 4 % (ou 1.7 Mt) par rapport à la période de référence. Toutefois, ce taux de croissance représente une perte de vitesse par rapport à la croissance de 9.1 % observée durant la décennie précédente, influencée par des facteurs à long comme à court terme (Graphique 8.4). La croissance des échanges a nettement ralenti depuis les années 2010. Cette tendance devrait d'ailleurs se poursuivre au cours de la période couverte par les *Perspectives*, encouragée par les facteurs à court terme. Les quantités échangées ont été particulièrement élevées durant la période de référence (calculée comme une moyenne des années 2021 à 2023). Cela tend à réduire le taux de croissance attendu pour la période couverte par les *Perspectives*. Ce niveau élevé des quantités échangées au cours de la période de référence s'explique essentiellement par le net rebond des échanges après les faibles niveaux observés en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19.

La majeure partie de la croissance des exportations de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine devrait provenir des pays asiatiques, qui représenteront 57 % des exportations supplémentaires d'ici à 2033. Les pays asiatiques, principaux producteurs, devraient également rester les principaux exportateurs. D'ici à 2033, l'Asie devrait représenter près de la moitié des exportations mondiales destinées à l'alimentation humaine. La Chine restera le plus grand exportateur de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine, avec 19 % de la quantité totale d'ici à 2033 contre 17 % au cours de la période de référence. La Russie et l'Équateur devraient également connaître une forte croissance. À l'inverse, les pays d'Afrique du Nord devraient enregistrer des baisses significatives.

Graphique 8.4. Taux de croissance des exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles destinés à la consommation humaine

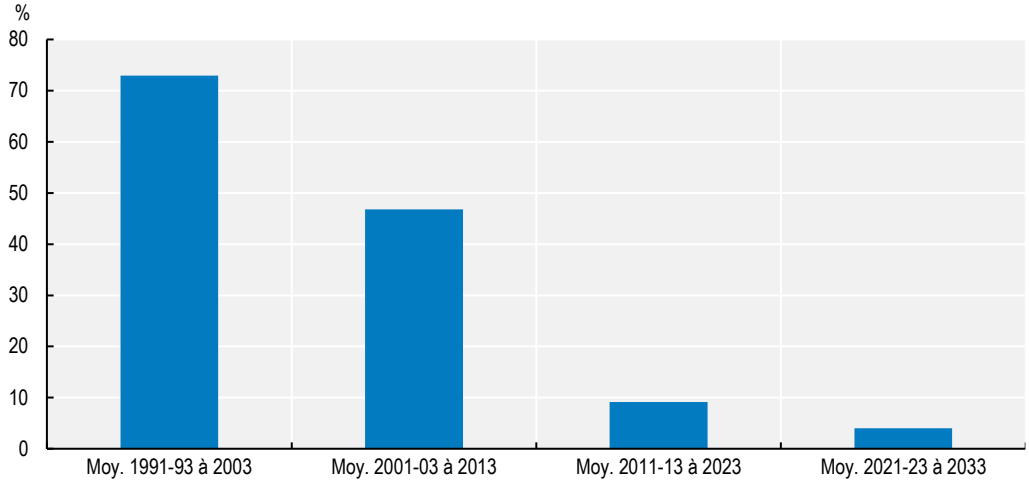

Note : les taux de croissance sont calculés sur les exportations mondiales de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine, exprimés en équivalent poids vif.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

L'Union européenne, les États-Unis, la Chine et le Japon devraient conserver leur position de principaux importateurs de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine. D'ici à 2033, ces pays devraient représenter collectivement 50 % des importations mondiales, ce qui correspond à une légère baisse par rapport aux 52 % observés au cours de la période de référence. Ce recul de la part des importateurs traditionnels témoigne de la demande croissante de produits halieutiques et aquacoles provenant d'autres régions du monde. L'Afrique devrait connaître la croissance des importations la plus importante (+38 %) au cours de la période couverte par les *Perspectives*. La croissance des importations en Afrique devrait dépasser celle de la production, entraînant ainsi une plus grande dépendance vis-à-vis des importations de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine. La part des importations dans l'approvisionnement en produits halieutiques et aquacoles de l'Afrique devrait atteindre 38 % d'ici à 2033, contre 34 % au cours de la période de référence.

Le commerce de farine de poisson devrait rester relativement stable tout au long de la période couverte par les *Perspetives*, avec une croissance limitée de 4 %, totalisant ainsi 3.6 Mt en poids produit à l'horizon 2033. Le Pérou devrait conserver son statut de leader incontesté des exportations de farine de poisson, en dépit du fait que ses exportations aient presque diminué de moitié en 2023, en raison du raccourcissement de la saison de pêche. On s'attend toutefois à ce que les stocks d'anchois se reconstituent rapidement, permettant ainsi un rebond de la production et des volumes d'exportation à partir de 2024. L'Union européenne, le Viet Nam et le Chili devraient rester les autres principaux exportateurs de farine de poisson. La Chine restera le premier importateur de farine de poisson, représentant près de la moitié des importations totales d'ici à 2033. Cela souligne l'importance de sa production aquacole, la farine de poisson étant un ingrédient clé dans la préparation d'aliments pour animaux. Dopées par l'augmentation de la production, les exportations d'huile de poisson devraient augmenter de 12 % au cours de la prochaine décennie, pour atteindre 1.1 Mt en poids produit à l'horizon 2033. La Norvège et l'Union européenne resteront les principaux importateurs, leur part s'élevant respectivement à 24 et 22 % des importations mondiales d'huile de poisson d'ici à 2033.

8.3.4. Prix

Les prix devraient diminuer au cours de la période couverte par les Perspectives

Les prix de tous les groupes de produits devraient diminuer en valeur réelle au cours de la période couverte par les *Perspectives*. En 2023, le prix des produits de la pêche commercialisés a diminué, après avoir augmenté lors du relèvement suite à la pandémie de COVID-19 et du fait des pressions inflationnistes. Tous les groupes de produits devraient voir les prix, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle, des produits halieutiques et aquacoles baisser jusqu'en 2025-27, avant de reprendre une lente croissance. Les prix de l'huile de poisson devraient rester élevés par rapport aux valeurs historiques, mais, dans les autres groupes de produits (farine de poisson, aquaculture, pêche et aliments à base de poisson commercialisés), les prix seront légèrement inférieurs aux niveaux historiques. Dans l'ensemble, les baisses de prix au cours de la période couverte par les *Perspectives* sont d'une ampleur similaire à celle de la décennie précédente, sauf dans le cas de l'huile de poisson (Graphique 8.5).

Graphique 8.5. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles

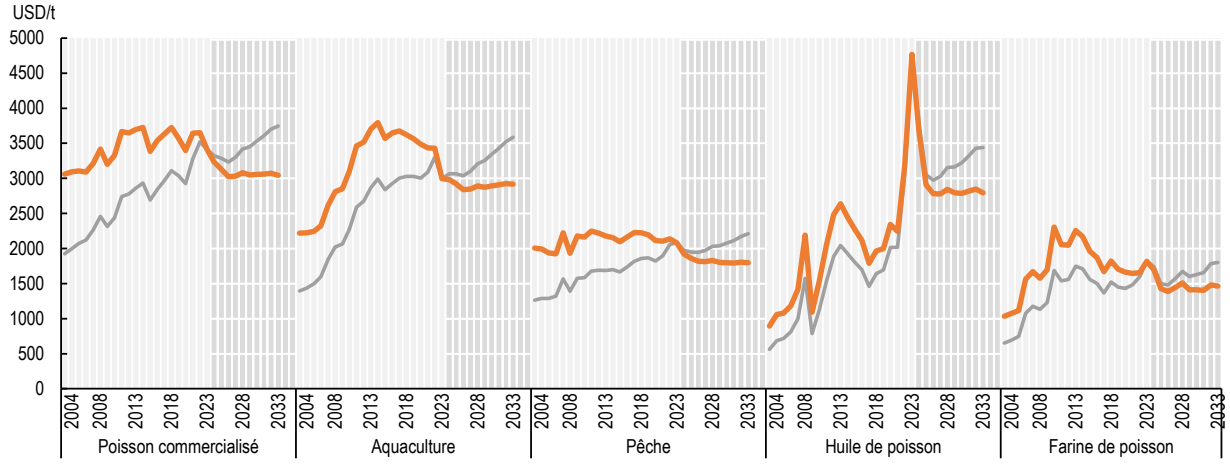

Note : poisson de consommation échangé : valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations) de poisson destiné à la consommation humaine. Aquaculture : valeur unitaire mondiale de la production aquacole (poids vif) calculée par la FAO. Pêche : valeur des débarquements à l'échelle mondiale estimée par la FAO, hors pêches minotières. Farine de poisson : teneur en protéines de 64-65 %, Hambourg (Allemagne). Huile de poisson : Europe du Nord-Ouest. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/9cw8l7

Les prix des produits de l'aquaculture et de la pêche diminueront en valeur réelle, respectivement à hauteur de 11 et 15 %. Dans le cas des deux activités, ces baisses sont dues à la concurrence accrue d'autres sources de protéines, en particulier la volaille, dont le cours devrait baisser de 20 % au cours de la période couverte par les *Perspectives* (en raison de l'augmentation de la production). Cette baisse de la demande de produits halieutiques et aquacoles est compensée par la croissance limitée de la production halieutique ainsi que le ralentissement de la croissance de la production aquacole. Cela limitera les répercussions de la baisse de la demande au cours de la seconde moitié de la période couverte par les *Perspectives*.

Les prix en valeur nominale de l'aquaculture devraient augmenter de 15 % (+2 % par an) au cours de la période couverte par les *Perspectives*, ce qui représente une baisse de 11 % en valeur réelle (-0.0 % par an). Il s'agit d'une croissance des prix nominaux plus importante que celle observée au cours de la décennie précédente (+10.5 % à +0.8 % par an) et d'une baisse des prix réels moins importante (-16 % à

-1.8 % par an). La baisse plus modérée des prix réels reflète le ralentissement de la croissance de la production au cours de la période couverte par les *Perspectives* par rapport à la décennie précédente. Alors que les prix devraient globalement diminuer au cours de la prochaine décennie, ils devraient finalement augmenter à partir de 2027, la demande rattrapant puis dépassant la croissance de la production.

Les prix en valeur réelle de la pêche devraient diminuer davantage au cours de la période couverte par les *Perspectives* (-15 % à -0.6 % par an) qu'au cours de la décennie précédente (-6.1 % à -0.3 % par an). Cette différence s'explique par la modeste augmentation de la production attendue au cours de la période couverte par les *Perspectives* ainsi que par la concurrence accrue de sources de protéines moins onéreuses (par exemple, la volaille). Les prix devraient diminuer plus rapidement jusqu'en 2027, avant de se stabiliser pour le reste de la période couverte par les *Perspectives*. La courbe de la baisse est le résultat d'un recul des prix par rapport au point culminant de la période de référence, conséquence de la pression inflationniste observée après la pandémie de COVID-19.

Le cours de l'huile de poisson a connu une croissance exceptionnelle des prix réels de 112 % entre 2022 et 2023. Cette évolution s'explique par divers facteurs, notamment l'annulation de la saison des anchois en 2023 au Pérou, l'un des principaux producteurs mondiaux, ainsi que les prix exceptionnellement élevés de l'huile végétale du fait des problèmes de chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les prix élevés de la période de référence signifient que les prix de l'huile de poisson devraient diminuer de 18 % (-1.6 % par an) au cours de la période couverte par les *Perspectives*, alors qu'ils ont augmenté de 99 % (+5.8 % par an) au cours de la dernière décennie. Les prix de l'huile de poisson devraient connaître une baisse marquée jusqu'en 2027, année où l'offre reviendra à des niveaux plus normaux. Toutefois, après 2027, les prix devraient commencer à croître lentement, reflétant la forte demande continue vis-à-vis des aliments à destination de l'aquaculture comme de l'alimentation humaine. Contrairement aux autres groupes de produits, le cours de l'huile de poisson devrait rester élevé par rapport aux niveaux historiques.

Le cours des farines de poisson devrait connaître une baisse plus lente de 14 % (-0.7 % par an) en valeur réelle par rapport à la décennie précédente (-14 % à -2.1 % par an). Contrairement à l'huile de poisson, le prix des farines de poisson n'a pas augmenté autant que celui des farines d'oléagineux après la pandémie de COVID-19. Le retour à un niveau plus normal de substitution entre les farines de poisson et les farines d'oléagineux, associé à la baisse de la pêche d'anchois au Pérou en 2023, a rapproché les ratios de prix des niveaux historiques. Au cours de la première moitié de la période couverte par les *Perspectives*, le cours de la farine de poisson restera relativement bas par rapport aux niveaux historiques, en raison des prix faibles attendus sur les farines d'oléagineux, avec de légères augmentations de prix pendant les années El Niño. En raison de la demande soutenue du secteur de l'aquaculture, le cours des farines de poisson et leur ratio avec le prix des farines d'oléagineux devraient revenir à leurs niveaux historiques d'ici la fin de la période couverte par les *Perspectives*.

8.4. Risques et incertitudes

Les principales sources d'incertitude auxquelles sont confrontés les secteurs de la pêche et de l'aquaculture incluent le changement climatique, les changements de réglementations ainsi que les négociations internationales sur les subventions à la pêche. Le changement climatique est devenu l'un des facteurs de stress les plus préoccupants pour la vie aquatique, y compris les ressources halieutiques et aquacoles (Barange et al., 2018[1]). L'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée en termes de températures de surface de la mer (Copernicus, 2023[2]). La tendance devrait par ailleurs se poursuivre en 2024. L'augmentation des températures de surface de la mer entraînera une baisse du potentiel global pour la pêche et une redistribution des ressources halieutiques marines. Cela se fera au bénéfice de certaines régions et au détriment d'autres. Les bouleversements de la répartition et de la productivité constituent des défis pour les responsables des pêcheries. En effet, cela pousse ces derniers à remettre

en cause les hypothèses stationnaires des modèles biologiques qui constituent la base des décisions de gestion. Les secteurs de l'aquaculture et de la pêche en eau douce sont eux aussi confrontés à un stress climatique important qui affecte leur viabilité. De plus, les phénomènes extrêmes liés au climat (vagues de chaleur marine, cyclones, sécheresses, inondations, etc.) sont de plus en plus fréquents et graves. Les effets sont difficiles à prévoir et peuvent survenir rapidement, avec des répercussions rapides et durables sur la pêche l'aquaculture. Les répercussions climatiques et les résultats des stratégies d'adaptation mises en œuvre pour y faire face sont sources de nombreuses incertitudes concernant les projections.

L'impact des politiques d'atténuation du changement climatique sur la production de la pêche et de l'aquaculture peut également être difficile à anticiper. Les réponses technologiques et les politiques mises en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de la pêche et de l'aquaculture pourraient bouleverser la façon dont les producteurs travaillent. D'une part, une meilleure gestion des pêcheries constitue une stratégie d'atténuation efficace pour le secteur de la pêche et pourrait entraîner une augmentation ou une réduction de la production à court terme. D'autre part, les stratégies visant à délaisser les méthodes de pêche à forte intensité d'émissions pourraient entraîner une réduction de la production dans certaines zones. Dans le cas du secteur de l'aquaculture, les politiques d'atténuation pourraient avoir une incidence sur la croissance de la production et sur les investissements au cours de la prochaine décennie. Il est difficile de déterminer où et comment ces répercussions se manifesteront pour la pêche comme pour l'aquaculture. L'OCDE œuvre actuellement aux côtés des pays de manière à mieux comprendre les défis auxquels le secteur est confronté et identifier les meilleures pratiques stratégiques en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets danst les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Afin d'aider les États les plus fragiles à atténuer les effets souvent dévastateurs du changement climatique, la Transformation bleue propose un programme d'action pour lutter contre la faim et gérer les océans, les mers et les ressources marines de façon viable en conciliant les priorités en matière de durabilité environnementale, de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. Cette stratégie de la FAO adopte une approche systémique qui met l'accent sur des secteurs de la pêche et de l'aquaculture plus efficaces, plus résilients, plus durables, plus soucieux de la parité hommes-femmes et plus inclusifs, grâce au concours de meilleures politiques et programmes axés sur une gestion intégrée reposant sur des données scientifiques, l'innovation technologique et la mobilisation du secteur privé. La feuille de route de la FAO pour la Transformation bleue[4] fournit un bref résumé de cette initiative, développée autour de trois objectifs mondiaux qui reflètent la vision de la FAO quant aux cibles de la transformation des systèmes alimentaires aquatiques à l'horizon 2030 et au-delà, grâce à la mise en adéquation des politiques de l'organisation avec ses actions prioritaires.

Au-delà du changement climatique, les négociations en cours sur les subventions à la pêche au sein de l'OMC sont source d'incertitude pour les projections relatives à la pêche et à l'aquaculture. Les mesures contraignantes sur les subventions à la pêche qui font actuellement l'objet de négociations pourraient avoir un impact significatif sur les flottes de pêche mondiales, en particulier celles en eaux lointaines. Les pays ne sont pas parvenus à se mettre d'accord lors du dernier cycle de négociations à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OMC de février 2024. Cependant, les pays ont convenu de poursuivre les discussions. Cela signifie que le calendrier et l'ampleur de ces répercussions ne sont pas bien définis. En outre, le premier accord de l'OMC sur les subventions à la pêche entrera probablement en vigueur au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Cela pourrait avoir des répercussions sur la production halieutique, malgré le champ d'application plus restreint des mesures ayant trait aux subventions.

Les changements de réglementations sont également source d'incertitude pour le devenir du secteur de l'aquaculture. L'évolution des politiques gouvernementales, en particulier sur la question des impacts environnementaux, pourrait influencer la répartition ainsi que le taux de croissance de l'aquaculture. De fait, le 14e plan quinquennal de la Chine (2021-2025) s'appuie sur les changements de réglementations déjà mis en place dans le cadre du 13e plan quinquennal. Ceux-ci visent à améliorer la durabilité du secteur de l'aquaculture, notamment en stabilisant la superficie aquacole, en encourageant le recyclage de l'eau,

en optimisant le traitement des effluents et en réduisant le recours aux antibiotiques dans le cadre de la production. La Chine étant l'un des principaux producteurs et négociants de produits halieutiques et aquacoles, les réglementations ainsi que les perturbations économiques actuelles au sein du pays sont susceptibles d'influer sur la production nationale et d'avoir des répercussions à l'échelle mondiale. En dehors de la Chine, l'impôt sur les ressources prélevé sur les bénéfices des élevages de saumon en Norvège (appelé « taxe sur le saumon »), instauré en 2023, devrait réduire la rentabilité et représente une source d'incertitude supplémentaire. En effet, la Norvège est le plus grand producteur de saumon d'élevage au monde. Les projections comptent sur une suppression de la taxe en 2026. Cela entraînerait une augmentation de 9 % de la production aquacole norvégienne sur la période couverte par les *Perspectives* par rapport à la période de référence. Par ailleurs, l'analyse des scénarios suggère que si la taxe devait être maintenue, la production aquacole norvégienne pourrait diminuer de 8 % d'ici à 2033. Les variations entre ces scénarios montrent le degré d'incertitude entourant la production de saumon après l'application de cette taxe.

Références

Barange, M. et al. (2018), *Impacts of Climate Change on Fisheries and Aquaculture. Synthesis of Current Knowledge, and Mitigation Options*. [1]

Copernicus (2023), *October 2023 - Exceptional temperature anomalies; 2023 virtually certain to be warmest year on record*, Copernicus Climate Bulletins Newsflash, European Commission, https://climate.copernicus.eu/copernicus-october-2023-exceptional-temperature-anomalies-2023-virtually-certain-be-warmest-year. [2]

Notes

[1] Dans le présent chapitre, les termes « produits halieutiques et aquacoles », « produits de la mer », « produits de la pêche et de l'aquaculture », « production halieutique ou aquacole » et « produits d'animaux aquatiques » englobent les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux aquatiques, mais ne comprennent ni les mammifères, algues et plantes aquatiques, ni les crocodiles, caïmans et alligators. Les quantités sont exprimées en équivalent poids vif, hormis celles concernant la farine et l'huile de poisson.

[2] Selon les modélisations, le phénomène *El Niño* devrait survenir au cours des années 2024, 2028 et 2032.

[3] Indice calculé en valeur nominale et englobant les produits halieutiques et aquacoles.

[4]La feuille de route de la FAO pour la Transformation bleue est disponible à l'adresse suivante : https://openknowledge.fao.org/items/c1df4509-b975-483c-ae16-fd6b29945774.

9 Biocarburants

Ce chapitre décrit l'évolution des marchés ainsi que les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des biocarburants sur la période 2024-33. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de consommation, de production, d'échanges et de prix pour l'éthanol et le biodiesel. Il s'achève par un examen des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des biocarburants durant les dix prochaines années.

9.1. Principaux éléments des projections

Les économies émergentes sont à l'origine de l'augmentation de la consommation de biocarburants.

L'augmentation continue de la consommation mondiale de biocarburants repose sur deux grands facteurs : la hausse de la demande de carburants[1] et le soutien prolongé fourni par les politiques publiques. De manière générale, les biocarburants devraient continuer de représenter d'importantes alternatives renouvelables aux combustibles fossiles dans le secteur des transports, la progression de la demande étant estimée à 1.2 % par an au cours de la prochaine décennie. Ce pourcentage équivaut à moins de la moitié de celui enregistré pendant les dix dernières années. Le ralentissement de la hausse de la demande de biocarburants s'explique par une croissance économique plus faible dans les pays à revenu élevé ; dans ces pays, la croissance de la demande devrait être divisée par quatre et s'établir à 0.6 % par an. La baisse de la demande est particulièrement notable dans le secteur des transports en raison du nombre croissant de véhicules électriques et de l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules. Cela dit, les pays à revenu intermédiaire devraient compenser cette diminution, car la demande de biocarburants y augmentera en moyenne de 1.9 % par an. Les principales raisons de cette augmentation seront la demande accrue de carburant, la préoccupation grandissante pour la sécurité énergétique, ainsi que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Aux États-Unis, l'accent devrait être mis, au cours de la prochaine décennie, sur le biodiesel, y compris le gazole renouvelable (Graphique 9.1). Ce dernier, semblable au précédent, présente en revanche la caractéristique de pouvoir être utilisé directement, sans avoir à le mélanger à du gazole dérivé du pétrole. Ce changement d'orientation s'explique par les objectifs plus exigeants des programmes en faveur des carburants renouvelables et par la prolongation des crédits d'impôt pour le gazole à base de biomasse. S'agissant de l'Union européenne, sa part dans la consommation mondiale de biocarburants devrait au contraire diminuer. L'inclusion du critère de durabilité dans la révision de la directive européenne sur les énergies renouvelables (RED III) a conduit l'institution à abandonner le biodiesel de première génération, en fixant une limite maximale d'utilisation des cultures vivrières et fourragères pour fabriquer des biocarburants. De surcroît, d'ici 2030, les matières premières présentant un risque élevé de changement d'affectation des terres ne devraient plus être prises en compte dans la réalisation des objectifs en matière de biocarburants. Par ailleurs, les efforts qui devraient être déployés pour encourager l'adoption de véhicules électriques limiteront la progression des carburants de transport traditionnels et, par conséquent, la consommation de biocarburants.

Les économies émergentes – dont le Brésil, l'Indonésie et l'Inde – devraient être à l'origine de la plus grosse partie de l'augmentation de la demande de biocarburants (Graphique 9.1), ces combustibles demeurant la principale solution de décarbonation dans ces régions. Les trois pays précités se caractérisent par des taux d'incorporation obligatoires pour les biocarburants, par la hausse de la demande de carburants de transport, et par une abondance de matières premières potentielles. En Indonésie, le taux d'incorporation devrait rester supérieur à 30 % pour le biodiesel (B30), tandis que l'utilisation de carburants de type gazole devrait augmenter. Dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, la consommation de biodiesel devrait s'accroître sous l'effet de l'augmentation de la demande de combustibles pour les transports et pour les utilisations industrielles. En Inde, la production d'éthanol à partir de canne à sucre devrait largement permettre d'obtenir un taux d'incorporation de 15 % d'ici à 2025, tandis que l'objectif de 17 % devrait être atteint à l'horizon 2033.

Graphique 9.1. Contribution des régions à la croissance de la consommation de biocarburants

En 2033 par rapport à la période de référence

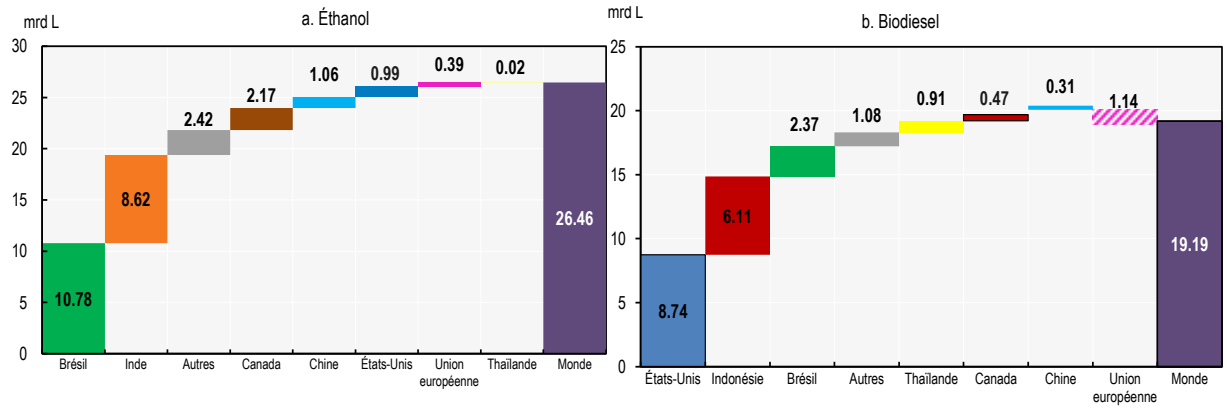

Note : dans la partie b., le biodiesel inclut le gazole renouvelable.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/i18fm3

Les biocarburants de première génération devraient rester prédominants, les cultures de maïs et de sucre représentant les matières premières majoritaires de l'éthanol, tandis que la production de biodiesel repose surtout sur les huiles végétales (de soja, de colza et de palme). Bénéficiant d'un soutien accru, la production de biodiesel avancé à partir d'huile de cuisson usagée devrait prendre de l'ampleur dans l'Union européenne, aux États-Unis et à Singapour. Les politiques publiques relatives à la production et aux obligations d'incorporation aboutissent généralement à des marchés intérieurs autosuffisants et laissent peu de place aux échanges internationaux. Dans le cadre des présentes *Perspectives*, on estime qu'à l'horizon 2033, les échanges internationaux de biodiesel passeront de 13 % à 11 % de la production totale, tandis que ceux d'éthanol resteront inchangés, à environ 8 % de la production totale.

Le prix de l'éthanol et celui du biodiesel ont diminué en 2023 en raison de la baisse du prix du pétrole et de l'abondance de matières premières. On s'attend ensuite à ce qu'ils augmentent en valeur nominale tout au long de la période de projection avec, en valeur réelle, un léger recul pour l'éthanol et une petite hausse pour le biodiesel. Les politiques publiques continueront à compenser la hausse du coût de production des biocarburants par rapport aux combustibles fossiles.

La complexité des politiques relatives aux biocarburants constitue la principale source d'incertitude lorsqu'il s'agit de prévoir l'évolution du marché de ces combustibles. La durabilité devient la principale priorité, ce qui rend les biocarburants avancés ou le carburant d'aviation durable (CAD) de plus en plus attractifs. Il n'empêche que d'importants investissements restent nécessaires pour développer la production, gérer la certification de durabilité des matières premières et permettre la commercialisation. Des politiques garantissant une offre de matières premières durables sont indispensables, d'autant que la recherche d'alternatives – à savoir l'utilisation de résidus et de sous-produits de la production agricole – est une préoccupation croissante dont le but est de promouvoir la production de biocarburants selon une approche circulaire.

Si des systèmes de production et de consommation plus durables – c'est-à-dire réutilisant les déchets et les résidus – ne sont pas mis en place, le risque est que la production de biodiesel renouvelable manque à l'avenir de matières premières dans le cas où les tendances actuelles se confirmeraient. D'après les projections des présentes *Perspectives*, la consommation d'huiles végétales va augmenter dans le secteur de l'alimentation humaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation de l'offre d'huile recyclée ; l'incertitude demeure cependant quant au développement de la capacité des pays à collecter cette huile.

9.2. Tendances actuelles des marchés

En 2023, la consommation mondiale de biocarburants a enregistré sa troisième année consécutive de croissance régulière, après les baisses de 2020. Cette progression a été rendue possible par le tassement des prix de ces combustibles à l'échelle mondiale, lui-même dû à la combinaison d'une baisse du prix du pétrole – qui a stimulé la demande de carburants – et de celui des matières premières, qui a donc entraîné une diminution des coûts de production des biocarburants. Ces facteurs ont, collectivement, été des incitations à l'adoption actuelle des biocarburants et au développement potentiel de leur usage futur.

Les principales raisons pour lesquelles les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des biocarburants est de garantir la sécurité énergétique et de progresser dans la réduction des émissions de GES. Dans la mesure où la production des biocarburants est toujours plus coûteuse que celle des carburants à base de combustibles fossiles, ce sont les politiques publiques de soutien qui l'ont rendue possible et qui permettront vraisemblablement à l'avenir d'en assurer la croissance. Si les répercussions de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine sur les prix de l'énergie ont souligné l'importance de la question de la sécurité énergétique, son impact sur les marchés des biocarburants est en revanche limité. L'expansion de ces carburants coïncide avec le rôle essentiel qu'ils jouent dans la stratégie mondiale de décarbonation du secteur des transports.

9.3. Projections relatives aux marchés

9.3.1. Consommation et production

Les pays asiatiques sont le moteur de l'offre et de la demande de biocarburants

Dans le cadre des présentes *Perspectives*, le taux de croissance de la production et de la consommation de biocarburants à l'échelle mondiale devrait s'affaiblir et s'établir à 1.5 % par an pendant la période de projection. Ce taux équivaut à moins de la moitié de celui observé durant la précédente décennie, la principale cause étant la réduction des dispositifs de soutien à l'égard des biocarburants conventionnels dans les pays développés. Étant donné que la hausse escomptée de la demande de biocarburants devrait avoir lieu presque aux deux tiers dans les économies émergentes (Graphique 9.1), notamment en Inde, au Brésil et en Indonésie, des modifications des parts de marché sont à prévoir. En 2023, 55 % de l'offre et de la demande d'éthanol étaient enregistrés dans les pays à revenu élevé. Ce pourcentage devrait cependant baisser à 49 % au cours de la prochaine décennie, les pays à revenu intermédiaire prenant l'avantage. S'agissant du biodiesel, les parts de marché devraient rester relativement stables avec une légère convergence de la consommation, les pays à revenu intermédiaire progressant de 4 points de pourcentage sur dix ans, tandis que leur part dans la production mondiale devrait légèrement progresser.

L'édition 2023 des *Perspectives énergétiques mondiales de l'AIE* prévoit un recul de la consommation totale de combustibles de transport, à la fois dans l'UE et aux États-Unis, ce qui laisse supposer un potentiel de croissance limité du côté de l'utilisation des biocarburants. Malgré cette tendance, la demande mondiale de biocarburants devrait s'accroître sous l'effet de l'extension des parcs de véhicules dans certains pays – où la consommation totale de carburants est estimée à la hausse –, ainsi que des politiques intérieures privilégiant des taux d'incorporation plus élevés. Comme le montre le Graphique 9.2, la consommation de biocarburants devrait progresser plus rapidement que la demande totale de combustibles de transport au niveau mondial, d'où une augmentation de la part relative des biocarburants.

D'après les projections, la production mondiale d'éthanol et de biodiesel augmentera jusqu'à atteindre respectivement 155 milliards et 79 milliards de litres en 2033. En 2023, les matières premières servant à la production d'éthanol se répartissaient comme suit : 59 % de maïs, 24 % de canne à sucre, 6 % de mélasse et 2 % de blé, les 9 % restants étant un mélange de céréales de toutes sortes, de manioc et de betterave sucrière. Pour le biodiesel, les matières premières étaient les suivantes : 65 % d'huiles végétales

(30 % d'huile de palme, 20 % d'huile de soja et 11 % d'huile de colza) et 27 % d'huiles de cuisson usagées, les 8 % restants étant composés d'huiles non comestibles et de graisses animales.

Graphique 9.2. Évolution de la demande de biocarburants dans les grandes régions

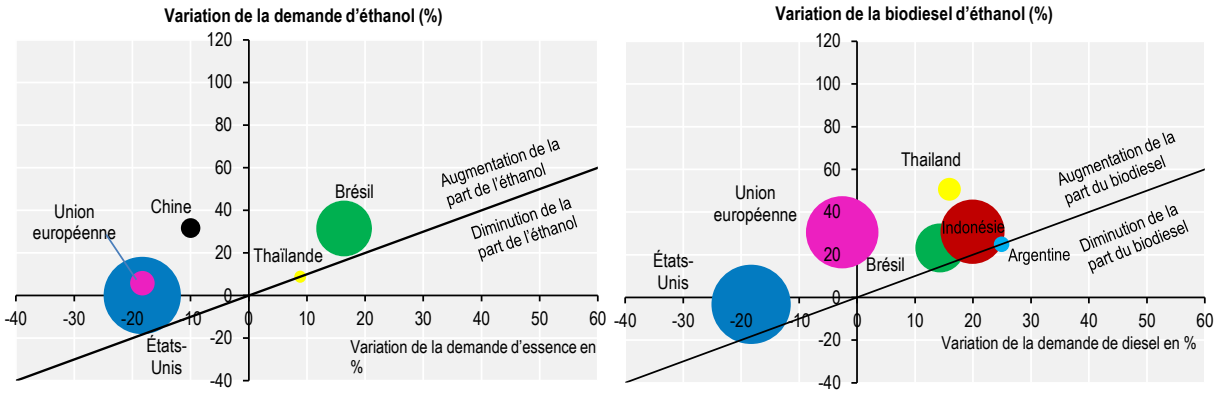

Note : les parts calculées pour la demande sont exprimées en volume. La taille de chaque bulle correspond au volume de consommation du biocarburant considéré en 2023.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/d6znbx

Graphique 9.3. Production mondiale de biocarburants à partir de produits de base conventionnels ou avancés

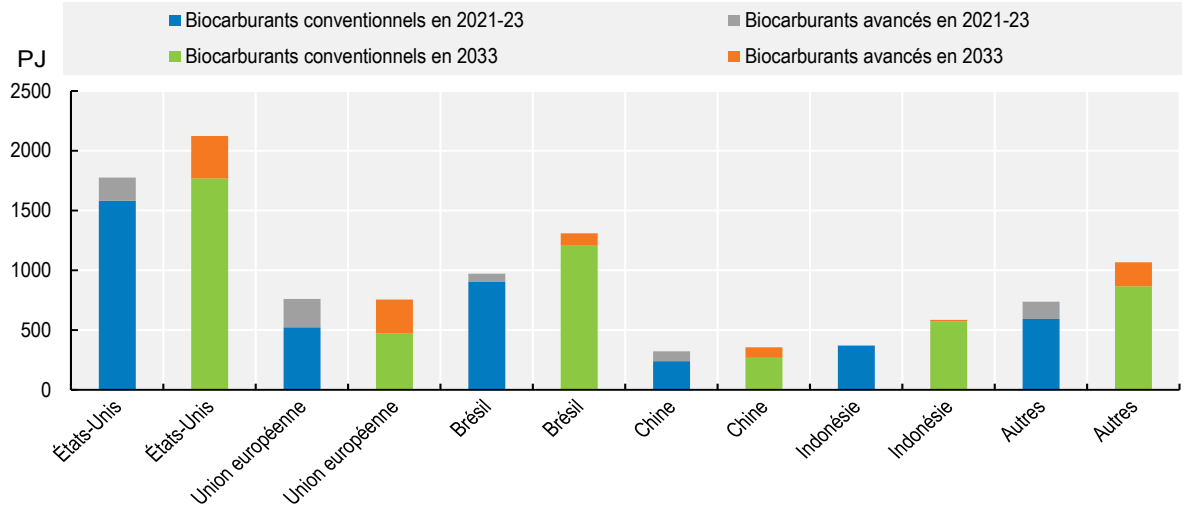

Note : les matières premières conventionnelles désignent ici les cultures vivrières et fourragères employées dans la fabrication des biocarburants. Valeurs en pétajoules = 1 015 joules.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

En dépit de l'attention croissante portée à la durabilité de la production de biocarburants dans un grand nombre de pays, et malgré les importantes différences dans la composition de ces carburants (Tableau 9.1), les matières premières conventionnelles (ou d'origine alimentaire) devraient rester prédominantes dans le secteur (Graphique 9.3). Si les produits cellulosiques (tels que les résidus agricoles, les cultures énergétiques ou la biomasse ligneuse) offrent des alternatives prometteuses qui

évitent la concurrence avec les produits destinés à l'alimentation humaine, leur part dans la production totale de biocarburants ne devrait cependant pas beaucoup augmenter.

États-Unis

Aux États-Unis, les dispositions relatives aux biocarburants incluent la norme sur les carburants renouvelables (*Renewable Fuel Standard* – RFS) et diverses dispositions des États fédérés. La norme RFS exige l'incorporation dans les combustibles de transport conventionnels d'un volume annuel bien précis de carburants renouvelables. Les obligations d'incorporation en vigueur actuellement ont été fixées pour la période 2023-25 par l'Agence de protection de l'environnement (*Environmental Protection Agency* – EPA). Malgré une baisse attendue de la consommation d'essence – due en grande partie à l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules et à l'augmentation du nombre de véhicules électriques –, la production et la consommation d'éthanol devraient évoluer à la hausse. Cela s'explique par l'augmentation attendue du taux d'incorporation d'éthanol à 13 % d'ici 2033, même si le taux standard de 10 % sera conservé. Cela dit, la préférence des raffineurs de pétrole pour le diesel renouvelable afin de répondre aux mandats de l'EPA ainsi que les limitations des infrastructures freineront l'accroissement de l'utilisation de carburants à teneur plus élevée en éthanol.

Le maïs devrait rester la principale matière première utilisée pour produire de l'éthanol, avec 99 % de la production en 2033. Parallèlement, la capacité de production à partir de produits cellulosiques non alimentaires devrait croître progressivement au cours de la période de projection, quoique partant d'un faible niveau de départ. Bien que les États-Unis conservent leur position de premier producteur mondial d'éthanol (Tableau 9.1), leur part devrait passer de 46 % à 41 %. D'après les projections, la production de biodiesel augmentera de 2.2 % par an, pour finalement représenter 25 % du total mondial en 2033. Cette hausse est due à la consommation accrue de gazole renouvelable, favorisée par les objectifs plus ambitieux des programmes en faveur des carburants renouvelables mis en place par l'État fédéral et les États fédérés, notamment la norme sur les carburants bas carbone (*low carbon fuel standard* – LCFS) en Californie.

Union européenne

La directive sur les énergies renouvelables (RED) est le cadre juridique régissant les progrès des énergies vertes dans de nombreux secteurs, dont les transports, au sein de l'Union européenne. Ce texte a fait l'objet de deux importantes révisions : d'abord sous la référence Directive (UE) 2018/2001 (RED II), puis Directive (UE) 2023/2413 (RED III). La directive RED définit des objectifs bien précis concernant la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de chaque État membre de l'UE ; l'objectif est actuellement de 29 % à l'horizon 2030. S'agissant des biocarburants, la directive d'origine fixait les quantités à incorporer dans les carburants conventionnels, le but étant de réduire les émissions de GES et la dépendance aux combustibles fossiles. La directive RED II a fixé des limites à l'utilisation des cultures vivrières et fourragères, ce qui restreint l'offre de matières premières agricoles pouvant être utilisées pour produire des biocarburants. Les biocarburants ont également fait les frais du renforcement du critère de durabilité mis en place en réponse aux inquiétudes suscitées par les effets qu'ils produisent en termes de changement indirect de l'affectation des sols (CIAS), des règles claires ayant été établies pour répertorier les matières premières induisant un risque élevé de CIAS. Alors que l'huile de palme n'est pas explicitement mentionnée et qu'elle peut être certifiée comme présentant un risque faible de CIAS, elle est la seule matière première qui, dans la réglementation actuelle, est considérée comme induisant un risque élevé. La directive RED III a, par ailleurs, modifié l'objectif visé pour les biocarburants avancés, en portant leur part de 3.5 % à 5.5 % d'ici 2030. Les mesures de soutien à la réalisation de cet objectif incluent la limitation de certaines matières premières (comme les cultures vivrières) et l'incitation à l'utilisation de déchets et de résidus pour produire des biocarburants avancés.

La baisse escomptée de la demande à la fois de gazole et d'essence, d'après les projections des *Perspectives agricoles de l'Union européenne* pour 2023-33, devrait considérablement freiner la hausse de la consommation d'éthanol et de biodiesel. Une progression marginale de seulement 0.4 % par an pour l'éthanol et une baisse minime pour le biodiesel sont à prévoir. La part du biodiesel dans l'offre totale de gazole devrait augmenter – de 10 % actuellement à 12 % –, tandis que la part d'éthanol dans la consommation d'essence grimperait de 6 % aujourd'hui à 8 %. Si la production de biodiesel restera stable, un changement notable aura lieu au regard des matières premières utilisées, sous l'influence de la directive RED III. En particulier, la part de l'huile de palme devrait diminuer – de 17 % aujourd'hui à 7 % à l'horizon 2033 – en raison de la prise en compte du critère de durabilité. La production de biodiesel à partir d'huiles de cuisson usagées devrait quant à elle augmenter de 2.8 % par an, soit plus lentement que lors de la décennie précédente en raison de tensions dans la disponibilité de cette matière première. Sa part dans la production mondiale devrait par conséquent passer de 29 % à 23 % dans les dix ans à venir, les États-Unis confirmant leur position dominante en tant que première région de production de biodiesel au niveau mondial.

Brésil

Le Brésil possède un vaste parc de véhicules polycarburants pouvant fonctionner au bioéthanol (mélange d'essence et d'éthanol) ou simplement à l'éthanol hydraté. Le pourcentage d'éthanol présent dans le bioéthanol varie entre 18 % et 27 %, selon le rapport entre les prix intérieurs du sucre (la principale matière première) et de l'éthanol. Depuis 2015, la teneur obligatoire est toujours de 27 %. En 2022, les exonérations fiscales sur les carburants et la baisse du prix de l'essence ont conduit les consommateurs à préférer l'essence plutôt que l'éthanol hydraté, ce qui a bénéficié au mélange contenant de l'éthanol anhydre. Le taux d'incorporation visé pour le biodiesel est passé de 15 % à 10 % en 2021, mais a été rétabli à 15 % en 2023, une disposition susceptible d'être maintenue jusqu'en 2033 selon les projections actuelles du Conseil chargé de la politique énergétique nationale du Brésil.

Contrairement aux États-Unis et à l'Union européenne, le Brésil devrait assister à une augmentation de la consommation totale d'essence et de gazole au cours des dix ans à venir, ce qui laisse à penser que le mélange de ces carburants avec des biocarburants pourra être en hausse également. Pendant la prochaine décennie, le pays devrait conserver sa position de deuxième plus gros producteur et consommateur d'éthanol carburant. La consommation et la production d'éthanol devraient toutes les deux progresser de 2.1 % par an sous l'influence du programme national relatif aux biocarburants (RenovaBio). Lancé en 2017, ce programme joue un rôle déterminant en permettant au Brésil de tenir ses engagements au titre de l'Accord de Paris sur le climat. Alors que la canne à sucre devrait continuer d'être la principale matière première agricole pour produire de l'éthanol, l'utilisation du maïs s'est fortement accrue ces dernières années, de moins de 0.5 milliard à plus de 4 milliards de litres en 2023. D'après les projections des présentes *Perspectives*, le maïs continuera sa progression dans l'éventail des matières premières d'éthanol, pour atteindre presque 7 milliards de litres en 2033.

Tableau 9.1. Classement des producteurs de biocarburants et principales matières premières

	Classement des producteurs en 2021-23 (parts de marché)		Principales matières premières utilisées pendant la période de référence 2021-23	
	Éthanol	Biodiesel	Éthanol	Biodiesel
États-Unis	N° 1 (46.9 %)	N° 2 (19.2 %)	Maïs	Huile de soja, huiles de cuisson usagées
Union européenne	N° 4 (4.9 %)	N° 1 (31.3 %)	Maïs, blé, betterave sucrière	Huile de colza, huile de palme, huiles de cuisson usagées
Brésil	N° 2 (24.9 %)	N° 4 (11.7 %)	Canne à sucre, maïs, mélasse	Huile de soja, huiles de cuisson usagées
Chine	N° 3 (8 %)	N° 5 (4.2 %)	Maïs, manioc	Huiles de cuisson usagées
Inde	N° 5 (4.8 %)	N° 15 (0.3 %)	Canne à sucre, mélasse, maïs, blé, riz	Huiles de cuisson usagées
Canada	N° 6 (1.5 %)	N° 12 (0.7 %)	Maïs, blé	Huiles de cuisson usagées, huile de colza (canola), huile de soja
Indonésie	N° 18 (0.1 %)	N° 3 (18.9 %)	Mélasse	Huile de palme
Argentine	N° 8 (1 %)	N° 6 (3.1 %)	Maïs, canne à sucre, mélasse	Huile de soja
Thaïlande	N° 7 (1.2 %)	N° 7 (2.6 %)	Mélasse, manioc, canne à sucre	Huile de palme
Colombie	N° 15 (0.3 %)	N° 9 (1.3 %)	Canne à sucre	Huile de palme

Note : le numéro indique la place du pays considéré dans le classement de la production mondiale ; le pourcentage précise la part de ce même pays dans la production totale pour la période de référence.
Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033* intègrent le « gazole renouvelable » (ou huile végétale hydrotraitée, HVH) dans le biodiesel, bien qu'il s'agisse de deux produits différents.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Indonésie

En introduisant le B35 et le B40 (biodiesel avec un taux d'incorporation de respectivement 35 % et 40 %), l'Indonésie vise à réduire sa dépendance à l'égard des carburants fossiles importés, à stabiliser le prix de l'huile de palme, à réduire ses émissions de GES et à soutenir son économie intérieure, ce secteur étant pourvoyeur de près d'un demi-million d'emplois dans le pays. Ces dernières années, la production de biodiesel a enregistré une progression régulière, sous l'effet d'un programme national mis en place pour soutenir les producteurs de ce carburant. Ce programme est financé par le fonds pour l'huile de palme brute, qui est alimenté par les droits prélevés sur les exportations de cette matière première. En 2023, ce fonds se montait à quelque 2.5 milliards USD. Le fonds dépend du prix de référence, qui change souvent. En 2024, il était fixé à environ 750 USD la tonne. L'hypothèse des présentes *Perspectives* est que le prix à la production se maintiendra au-dessus de 1 000 USD/tonne en valeur nominale, soit nettement au-delà du prix de référence actuel ; cela permettra de réapprovisionner le fonds pour l'huile de palme brute, qui continuera à subventionner la production nationale de biodiesel. D'un autre côté, comme le niveau des subventions dépend dans une certaine mesure du coût des combustibles fossiles, l'augmentation du prix du pétrole au cours de la période de projection devrait contribuer à faire baisser le montant des subventions versées par unité de biodiesel.

Partant de ces hypothèses, on estime que la production indonésienne de biodiesel s'établira à presque 18 milliards de litres à l'horizon 2033. Si le taux d'incorporation se situe toujours légèrement au-dessus de 30 %, il se pourrait qu'il atteigne environ 35 % en 2033. Un taux de 40 % nécessiterait d'accroître les aides aux producteurs. Un tel soutien n'est possible que si les prix mondiaux des huiles végétales et les exportations évoluent à la hausse.

Inde

L'Inde a accru sa production d'éthanol, avec l'objectif ambitieux d'atteindre un taux d'incorporation de 20 % (E20) d'ici à 2025 plutôt que 2030. Les prévisions établies dans les présentes *Perspectives* indiquent

cependant que l'offre de matières premières nécessaires à la réalisation de cet objectif sera insuffisante au cours de la période de projection. Tandis que la mélasse et le jus de canne à sucre devraient rester les principales matières premières utilisées, d'autres produits tels que le riz, le blé et d'autres céréales secondaires permettront d'accélérer la production intérieure. Les raffineries de sucre, en particulier, investissent dans la canne à sucre avec l'aide de prêts à des conditions libérales et développent leur capacité à produire de l'éthanol à partir du jus tiré de cette matière première. On estime ainsi que 35 % environ de l'éthanol produit en 2023 était issu de la canne à sucre et que cette part restera stable. Toutefois, compte tenu de l'accélération de la demande d'essence, le taux d'incorporation de 20 % (E20) ne sera sans doute atteint qu'en 2032. La production d'éthanol devrait atteindre presque 15 milliards de litres en 2033. L'offre restreinte d'huiles végétales, dont l'Inde est un importateur net, ainsi que le niveau élevé des prix internationaux resteront les principaux freins à l'augmentation massive de la production de biodiesel.

Chine

Les politiques chinoises relatives aux biocarburants ont été fluctuantes ces dernières années, empêchant une forte hausse de la consommation. Les biocarburants ne sont pas explicitement mentionnés dans l'engagement du pays à réduire les émissions de dioxyde de carbone à partir de 2030. Les présentes *Perspectives* partent de l'hypothèse que le taux d'incorporation d'éthanol, qui avoisinait 1.6 % ces dernières années, atteindra 2.5 % en 2033. Cette augmentation devrait contrebalancer la baisse attendue de la consommation totale d'essence, ce qui permettra une progression de la consommation d'éthanol de 1.1 % par an au cours de la prochaine décennie. La consommation de biodiesel devrait également croître de 2 % par an. Selon les projections, la demande d'éthanol sera satisfaite majoritairement à l'aide de matières premières produites sur le territoire national.

Canada

La norme sur les combustibles propres, devenue une loi en 2022, encourage la consommation de biocarburants au niveau national en incitant à développer et à adopter des carburants, des technologies et des processus propres. L'objectif de cette norme est de réduire de 15 % (par rapport aux niveaux de 2016) l'intensité carbone des carburants avant 2030. Depuis janvier 2023, la teneur en matières renouvelables doit être de 10 % pour l'essence et de 15 % pour le gazole.

Argentine

Dans ce pays, la loi sur les biocarburants de 2021 exigeait que le taux d'incorporation de biodiesel dans le gazole soit d'au moins 5 %, mais il peut cependant être ramené à 3 % lorsque les prix des matières premières augmentent de telle manière qu'ils sont considérés comme créant une distorsion du prix des carburants. En juin 2022, le gouvernement a adopté un texte visant à accroître le taux d'incorporation du biodiesel de 5 % à 7.5 %, mais en autorisant qu'il soit temporairement porté jusqu'à 12.5 % pour faire face aux pénuries de gazole. Les *Perspectives* partent de l'hypothèse d'un taux d'incorporation de 7.5 %. Compte tenu des possibilités limitées de développement des exportations, la production de biodiesel ne devrait que peu augmenter au cours des dix ans à venir.

Concernant l'éthanol, le taux d'incorporation est maintenu à 12 %, malgré la pression des producteurs de bioéthanol pour qu'il soit porté à 15 %. D'après les projections, le maintien du taux existant, conjugué à une hausse de la consommation totale d'essence, devrait faire augmenter la consommation d'éthanol carburant de 0.7 % par an.

Thaïlande

Malgré les objectifs définis dans le Plan de développement des énergies alternatives pour la canne à sucre (et, indirectement, la mélasse) et le manioc, la disponibilité limitée de ces produits sur le territoire national pourrait restreindre la production de biocarburants. De plus, la stagnation de la demande de carburants fossiles limitera la progression de la demande d'éthanol. En moyenne, le taux d'incorporation devrait se situer aux alentours de 11 % au cours de la période de projection, tandis que la production devrait se stabiliser autour de 1.5 milliard de litres durant la prochaine décennie. Les obligations d'incorporation devraient soutenir la demande de biodiesel. Cependant, la production d'huile de palme et les prix élevés des huiles végétales restreindront l'offre intérieure, tandis que la demande atteindra 2.5 milliards de litres à l'horizon 2033.

Colombie

D'après les projections, la demande d'éthanol augmentera au cours de la période considérée, suivant en cela la reprise de la demande d'essence. À moyen terme, le taux d'incorporation devrait revenir à 10 %. Les présentes *Perspectives* estiment que la canne à sucre demeurera la principale matière première. D'ici 2033, la consommation de biocarburants absorbera environ 30 % de la production de canne à sucre, contre 15 % sur la période de référence, confirmant ainsi l'importance de l'éthanol pour la pérennité du secteur colombien de la canne à sucre. Le taux d'incorporation du biodiesel dépasse 10 % et devrait se maintenir ainsi pendant la période de projection.

Autres pays

Les autres producteurs d'éthanol relativement importants sont le Paraguay, les Philippines et le Pérou, où la production pourrait atteindre respectivement presque 1 milliard, 0.6 milliard et 0.2 milliard de litres d'ici 2033. Au Paraguay, le taux d'incorporation devrait se rétablir et atteindre 30 % en 2033. La Malaisie, les Philippines et le Pérou sont également de gros producteurs de biodiesel, avec une production qui pourrait s'établir respectivement à 1.4 milliard, 0.3 milliard et 0.3 milliard de litres d'ici à 2033. En Malaisie, le taux d'incorporation devrait se maintenir autour de 9 %, tandis qu'au Pérou et aux Philippines, il tournera respectivement autour de 7 % et 4 %. Dans les autres pays asiatiques, et en particulier à Singapour, la production de biodiesel à l'aide d'huiles de cuisson usagées pourrait progresser pour atteindre environ 0.9 milliard de litres en 2033. Contrairement à la plupart des pays, qui utilisent leurs biocarburants sur le territoire national pour faire baisser leurs émissions de GES et réduire leur dépendance à l'égard des importations de pétrole, Singapour exporte une grande partie de sa production de biodiesel.

9.3.2. Échanges

Les échanges mondiaux de biocarburants devraient rester stables

Les échanges mondiaux d'éthanol devraient s'accroître et passer de 10.7 milliards à 12.4 milliards de litres d'ici 2033, mais ils continueront de représenter quelque 8 % de la production pendant la période de projection. Les États-Unis et le Brésil devraient conserver leur statut de principaux exportateurs d'éthanol à base de maïs et de canne à sucre. À eux deux, ces pays devraient continuer de représenter quelque 75 % des exportations mondiales, les États-Unis gagnant toutefois quelques parts de marché au détriment du Brésil.

Au niveau mondial, les échanges de biodiesel représentent 13 % de la production et devraient diminuer de 8.8 milliards à 8.4 milliards de litres à l'horizon 2033, ce qui réduira le pourcentage précité à 11 %. Les exportations indonésiennes de biodiesel se sont effondrées en 2020 et sont restées faibles depuis. Compte tenu du niveau élevé de la demande intérieure, les présentes *Perspectives* ne tablent pas sur un important volume de biodiesel indonésien sur les marchés internationaux. Les cinq plus gros exportateurs

de biodiesel – Chine, Union européenne, États-Unis, Argentine et Indonésie – devraient accroître leur part de marché, de 75 % pendant la période de référence à 78 % en 2033 (Graphique 9.4).

Graphique 9.4. Des échanges de biocarburants dominés par une poignée d'acteurs mondiaux

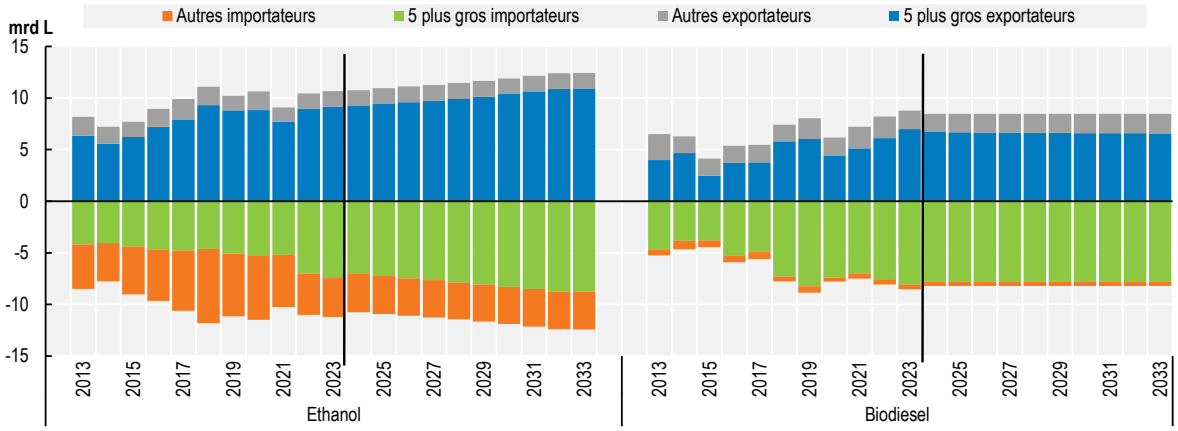

Note : les cinq principaux exportateurs d'éthanol en 2033 seront les États-Unis, le Brésil, l'Union européenne, le Pakistan et le Paraguay. Les cinq principaux importateurs d'éthanol seront le Canada, l'Union européenne, le Japon, le Royaume-Uni et les Philippines. Les cinq principaux exportateurs de biodiesel en 2033 seront la Chine, l'Union européenne, les États-Unis, l'Argentine et l'Indonésie. Les cinq principaux importateurs de biodiesel seront l'Union européenne, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine et le Canada. Dans plusieurs pays, la classification des biocarburants par les politiques nationales peut se traduire par des exportations et des importations simultanées de biocarburants.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/26od8r

9.3.3. *Prix*

Les prix réels devraient fléchir

Suite à leur flambée en 2022, les prix nominaux du biodiesel et de l'éthanol ont diminué en 2023 et devraient poursuivre cette tendance en 2024, principalement sous l'effet de la baisse des prix du pétrole et des matières premières. On prévoit donc une augmentation progressive des prix nominaux des biocarburants jusqu'en 2033. En valeur réelle, cependant, les prix de l'éthanol et du biodiesel devraient fléchir durant la prochaine décennie (Graphique 9.5).

Graphique 9.5. Évolution des prix des biocarburants et des matières premières qui les composent

Note : éthanol : prix de gros, Omaha (États-Unis) ; biodiesel : prix à la production en Allemagne net de droits de douanes et de taxes sur l'énergie. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1). Pour établir les prix des matières premières du biodiesel, le calcul s'appuie sur les cours mondiaux des huiles végétales et, pour ceux de l'éthanol, sur une moyenne pondérée des prix du sucre brut et du maïs.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

9.4. Risques et incertitudes

L'évolution des politiques et les prix relatifs sont déterminants

Les incertitudes proviennent du paysage de l'action publique, de la disponibilité des matières premières et du prix du pétrole. Les incertitudes liées à l'action gouvernementale concernent notamment les variations des niveaux d'incorporation prescrits, les mécanismes mis en œuvre pour contrôler l'application des règles, l'investissement dans les produits non traditionnellement destinés à la production de biocarburants, les exonérations fiscales et les subventions dont bénéficient les biocarburants et les carburants fossiles, ainsi que les mesures prises pour assurer la promotion des véhicules électriques et de la technologie des carburants aériens durables (CAD).

Les fluctuations des prix des carburants fossiles ont un impact direct sur la compétitivité des biocarburants, souvent liée au subventionnement du secteur. La volatilité sur les marchés du pétrole a tendance à déstabiliser le marché des biocarburants, avec des effets qui risquent de se prolonger dans le temps. L'incertitude se manifeste également au niveau de l'offre de matières premières, les pays donnant généralement la priorité aux excédents pour produire les biocarburants, de manière à préserver la disponibilité et la sécurité alimentaires. Tandis que les obligations d'incorporation devraient stimuler la production de biocarburants dans les économies émergentes, les récentes hausses de prix sur les marchés des céréales et des huiles végétales ont relancé les débats concernant les dimensions éthiques de la production de carburants par opposition à celle de produits destinés à l'alimentation humaine. Les biocarburants avancés offrent des possibilités plus larges que les seules cultures conventionnelles : les produits cellulosiques (tels que les résidus agricoles et les cultures énergétiques) peuvent en effet être utilisés pour accroître la production sans porter atteinte à l'offre de produits alimentaires. L'utilisation des déchets (par exemple les déchets urbains solides et les huiles de cuisson usagées) en tant que matières premières est une autre alternative viable, qui procure également des avantages supplémentaires pour la gestion des déchets.

Le parc mondial de véhicules électriques n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 2000, sachant que plus de 20 pays ont pris l'engagement de stopper progressivement la vente de véhicules à moteur à combustion interne et que 8 pays plus l'Union européenne s'engagent à proposer des véhicules à zéro émission nette dans les 10 à 30 prochaines années. Dans le monde entier, les pouvoirs publics ont instauré des objectifs de déploiement des véhicules électriques, des incitations d'achat et des programmes de soutien pour encourager l'adoption de ce type de véhicules et la recherche dans le domaine. Pour autant, les ventes de cette catégorie de véhicules sont actuellement en baisse aux États-Unis par rapport à la réaction initiale du marché, peut-être à cause des avancées moins rapides que prévu du développement de l'infrastructure. De surcroît, les récents débats qui ont lieu au sein des pays au sujet de la protection des marchés intérieurs contre les véhicules électriques importés afin de préserver les industries nationales pourraient accroître l'incertitude qui entoure l'adoption de ces véhicules. Si la production et la consommation de carburant aérien durable (CAD) ne sont pas explicitement modélisées dans les *Perspectives*, toute augmentation significative de leur utilisation sur le long terme peut avoir un impact important sur la consommation de matières premières avancées, selon les progrès technologiques et l'ambition des politiques publiques. Les biocarburants peuvent également jouer un rôle important au regard de la décarbonation du secteur maritime. Les avancées technologiques et les modifications réglementaires dans le secteur des transports pourraient avoir des effets non négligeables sur les projections du marché des biocarburants. Les pays devraient mettre en œuvre des dispositifs promouvant l'utilisation des nouvelles technologies pour réduire les émissions de GES, introduisant de l'incertitude sur les marchés agricoles et ayant une influence sur la demande future de biocarburants. La réaction du secteur privé à ces mesures, en particulier l'investissement des industries dans les véhicules électriques et les carburants aériens durables, déterminera les évolutions de la consommation de biocarburants au cours des dix prochaines années et au-delà.

Note

[1] La consommation mondiale de carburants prise pour référence dans les présentes *Perspectives* est tirée de l'édition 2023 des *Perspectives énergétiques mondiales de l'AIE*.

10 Coton

Ce chapitre s'intéresse aux marchés mondiaux du coton : il en décrit l'évolution récente et présente des projections à moyen terme pour la période 2024-33. Ces projections portent sur la consommation, la production, les échanges et les prix. Ce chapitre s'achève par un examen des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux du coton au cours de la prochaine décennie

10.1. Principaux éléments des projections

Au cours de la prochaine décennie, la consommation mondiale de coton brut, également appelé coton égrené, devrait progresser au rythme de 1.7 % par an, soutenue par l'accroissement démographique et la hausse des revenus dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu. La demande dans les secteurs du textile et de l'habillement, ainsi que la concurrence de produits de substitution, garderont une influence déterminante sur la consommation de coton brut. Les pays d'Asie, notamment le Viet Nam et le Bangladesh, devraient enregistrer la croissance la plus rapide de la consommation de coton ces dix prochaines années. Du fait de leurs coûts de main-d'œuvre et de production compétitifs, le Viet Nam, le Bangladesh et l'Inde devraient accroître encore leurs capacités de filature durant la décennie à venir. Néanmoins, la Chine devrait rester en tête des pays transformateurs de coton en 2033, suivie par l'Inde.

Sur les dix prochaines années, la production mondiale de coton égrené devrait progresser de 1.3 % par an, atteignant 29 Mt en 2033. Cette croissance sera principalement alimentée par la hausse des rendements, estimée à 1.1 % par an, et, dans une moindre mesure, par une extension des superficies cultivées, de 0.2 % par an. L'augmentation prévue des rendements devrait être stimulée par les progrès de la génétique, l'amélioration des pratiques agricoles, l'adoption de nouvelles technologies et le développement du numérique pour appuyer l'agriculture de précision.

La production de coton devrait être légèrement soutenue par une expansion des surfaces au Brésil et aux États-Unis. À l'inverse, une baisse des superficies est attendue en Chine, où la production devrait rester relativement stable grâce à l'augmentation des rendements. Malgré tout, la Chine devrait conserver sa position de premier producteur mondial de coton, aux côtés de l'Inde. Ensemble, ces deux pays représenteront près de la moitié de la production mondiale d'ici la fin de la période de projection.

Sur les dix prochaines années, les échanges mondiaux de coton égrené devraient progresser de 2.1 % par an, atteignant 12.4 Mt en 2033. Cette hausse devrait être portée par la demande soutenue émanant de pays où l'industrie textile se développe, comme le Bangladesh et le Viet Nam, qui dépendent fortement des importations du fait de l'insuffisance de leur capacité de production intérieure. En outre, la stagnation du taux de croissance de la production de la Chine devrait doper les importations au cours de la prochaine décennie. Cet écart croissant sera majoritairement comblé par les principaux pays producteurs, tels que le Brésil et les États-Unis, qui exporteront une part de plus en plus importante de leur production. Globalement, la structure du marché mondial du coton restera relativement stable pendant la décennie à venir, les États-Unis et le Brésil demeurant les principaux exportateurs de coton brut en 2033.

La concurrence des fibres synthétiques et l'évolution des préférences des consommateurs continueront d'avoir une incidence déterminante sur les prix. En valeur réelle, les cours mondiaux du coton devraient s'orienter légèrement à la baisse à moyen terme.

La demande de coton est étroitement liée à la conjoncture économique mondiale, qui influe sur la demande de produits textiles. Par ailleurs, la concurrence des fibres synthétiques et la tendance croissante à la « fast fashion » et à la mode « athleisure » (intégration de vêtements de sport aux tenues quotidiennes) affectent également la demande de coton. Toutefois, la montée des préoccupations environnementales chez les consommateurs et la recherche croissante de coton durable et biologique devraient stimuler la demande (Graphique 10.1), même si cette tendance pourrait être en partie contrebalancée par l'effet des modèles d'affaires de l'économie circulaire, notamment le recyclage et les vêtements d'occasion. Du point de vue de l'offre, le risque de perte de rendement, que font peser les phénomènes météorologiques extrêmes, l'utilisation non durable de l'eau et les infestations de ravageurs, constitue la principale source d'incertitude. Enfin, les mesures des pouvoirs publics qui ont une influence sur la production et la consommation de coton (p. ex., l'empreinte environnementale de produit, ou EEP, et la Stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires), l'évolution des échanges et les tensions géopolitiques, comme la mise en œuvre de la loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours (UFLPA)[1] aux États-Unis en juin 2022, peuvent également avoir d'importantes répercussions sur le marché mondial du coton.

Graphique 10.1. Évolution des volumes mondiaux de coton durable et biologique

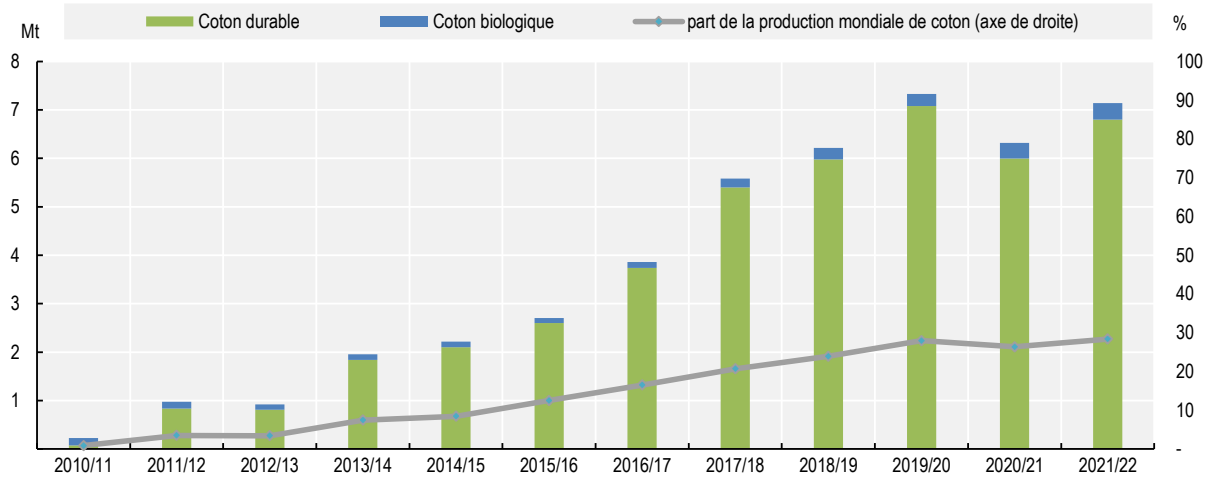

Source : calculs de l'auteur fondés sur le rapport 2023 sur le marché des matériaux et le rapport 2022 sur le marché du coton biologique de Textile Exchange, ainsi que sur le rapport annuel 2022-23 de Better Cotton.

10.2. Tendances actuelles des marchés

Le ralentissement de l'économie mondiale affecte la consommation mondiale de coton en 2023-24

Durant la saison 2023-24 (qui s'étend d'août à juillet), la production mondiale de coton devrait être légèrement inférieure à celle de la saison précédente. Cette diminution est en grande partie imputable à la baisse prévue de la production dans les principaux pays producteurs, la Chine et l'Inde, en raison d'une réduction des plantations et des rendements des cultures, éprouvées par des conditions météorologiques défavorables. Les projections tablent également sur un recul net de la production aux États-Unis, où les conditions de sécheresse prolongées feront diminuer les rendements. À l'inverse, la production de coton devrait croître au Brésil, qui ravira aux États-Unis leur place de troisième producteur mondial de coton d'après les prévisions actuelles. Un fort rebond de la production devrait être observé au Pakistan et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, après la chute survenue en 2022-23, principalement causée par une infestation massive de jassides (*Amrasca biguttula*).

En 2023-24, la consommation mondiale de coton ne devrait dépasser que légèrement le niveau de la saison 2022-23, qui était le plus bas depuis dix ans. Le ralentissement de l'économie mondiale retentit sur la demande de produits liés au coton. L'augmentation en glissement annuel s'explique principalement par une hausse prévue de l'utilisation du coton au Pakistan, en Türkiye et au Viet Nam. En revanche, dans les pays ayant les plus grosses capacités de filature du coton, la tendance est différente : les volumes consommés devraient être les mêmes que ceux de 2022-23 en Chine, tandis qu'en Inde, ils devraient légèrement diminuer.

De manière générale, les cours mondiaux du coton sont en recul depuis le début de la saison en août 2023, tirés vers le bas par les préoccupations suscitées par la faiblesse de la demande de textiles et de vêtements, due au ralentissement de la croissance. En 2023, les prix du coton ont été en moyenne inférieurs de 27 % au niveau record atteint en 2022, ce qui a influé sur les choix de culture dans les principaux pays producteurs, dont l'Inde et les États-Unis.

Les échanges mondiaux de coton brut devraient progresser de quelque 10 % par rapport à la saison précédente. Du point de vue de l'offre, les exportations du Brésil devraient connaître un fort rebond, dans le sillage des récoltes exceptionnelles prévues, et largement compenser la baisse aux États-Unis, premier

exportateur mondial. Les prévisions tablent également sur une reprise des exportations des pays d'Afrique de l'Ouest. S'agissant de la demande, les perspectives de hausse des achats par la Chine, qui se fondent principalement sur une baisse attendue de la production intérieure, associées à l'augmentation des importations du Bangladesh et du Viet Nam, devraient entraîner une augmentation globale des importations mondiales durant cette saison.

10.3. Projections relatives aux marches

10.3.1. Consommation

Le Viet Nam affichera la plus forte augmentation annuelle de consommation par les filatures, mais la Chine devrait conserver sa position de premier pays transformateur de coton au monde

La consommation de coton fait référence à l'utilisation de fibres de coton par les filatures pour les transformer en fil de coton. L'utilisation du coton par les filatures dépend essentiellement de deux facteurs : la demande mondiale de textiles et la concurrence des fibres synthétiques. Ces dernières décennies, la demande mondiale de fibres textiles a fortement augmenté, tirée par l'accroissement démographique et la hausse des revenus, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Cette demande croissante a été en grande partie satisfaite par les fibres chimiques (Graphique 10.2, partie a). Les différents avantages des fibres synthétiques – durabilité, infroissabilité, évacuation de l'humidité et compétitivité des prix, entre autres – ont incité l'industrie textile à les préférer aux fibres de coton. La consommation mondiale de fibres naturelles a donc atteint le haut de la vague en 2007, avec 26.5 Mt, avant de se rétracter à environ 24.4 Mt en 2021-23.

À partir des années 1990, les fibres autres que le coton se sont solidement établies au sein de l'industrie textile. En 2023, la part du marché d'utilisation finale des fibres chimiques a atteint 78.2 %, contre seulement 21.8 % pour le coton. De même, la consommation par habitant de fibres autres que le coton dépasse largement celle de fibres de coton et continue de progresser à un rythme soutenu. En revanche, la consommation de coton par habitant est restée stable au fil du temps et tend à diminuer ces dernières années (Graphique 10.2, partie b)

Les perspectives de la consommation mondiale de coton reposent essentiellement sur son évolution dans les économies en développement et émergentes. La demande de ces régions, qui ont un niveau de consommation absolu inférieur, mais une plus grande réactivité aux revenus, devrait exercer une pression à la hausse sur la demande mondiale de coton, étant donné que les revenus et la population de ces pays devraient augmenter. Les volumes consommés par les filatures devraient croître de quelque 1.7 % par an au cours des dix prochaines années à l'échelle mondiale.

La répartition géographique de la demande de fibres de coton dépend du lieu d'implantation des filatures, qui transforment les fibres naturelles et synthétiques en fils. Traditionnellement, l'industrie de la filature est principalement implantée en Asie, où les conditions, par exemple le coût de la main-d'œuvre, sont intéressantes pour la filière. La Chine est le premier consommateur mondial de coton depuis les années 1960.

Graphique 10.2. Évolution historique de la consommation de fibres textiles

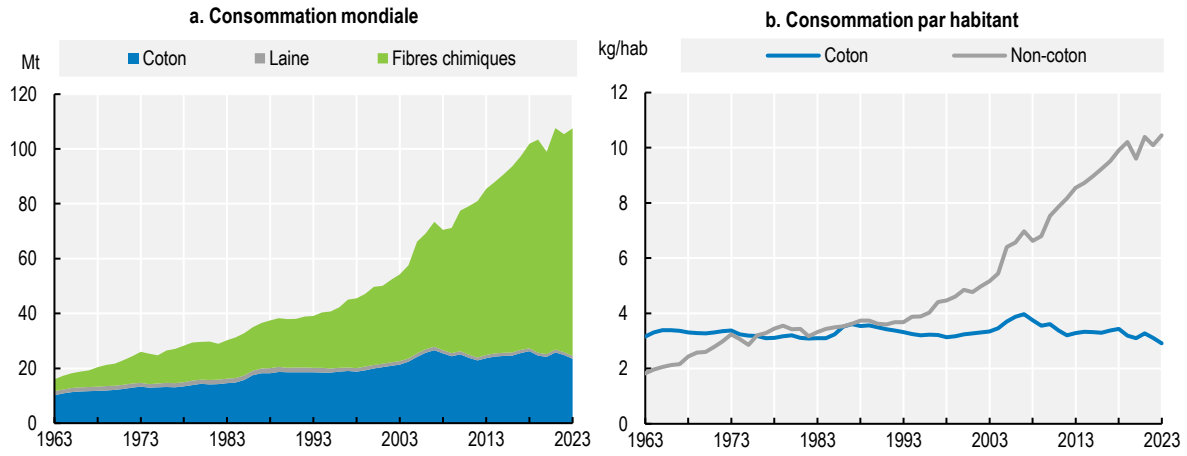

Source : estimations de la demande mondiale de textiles du CCIC, décembre 2023.

StatLink https://stat.link/ep3xbf

L'augmentation du coût de la main-d'œuvre et le durcissement de la réglementation relative au travail et à l'environnement ont entraîné une diminution progressive de la consommation des filatures de coton chinoises depuis 2010. Cette tendance a été accentuée par la suppression du système de prix de soutien en 2014. Par ailleurs, ces changements ont entraîné la réimplantation de ces activités dans d'autres pays d'Asie, notamment au Viet Nam et au Bangladesh. Depuis 2016, les volumes consommés par les filatures chinoises ont regagné une partie du terrain cédé, notamment parce que les prix du coton sur le marché intérieur ont gagné en attrait face au polyester, qui semble avoir pâti des mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la pollution industrielle. En outre, les mesures incitatives et les investissements majeurs mis en place par les pouvoirs publics dans le secteur textile, conjugués à la disponibilité de grandes quantités de coton produit dans le pays, sont appelés à doper les volumes consommés par les filatures au cours de la prochaine décennie.

En Inde, le développement de l'industrie textile, associé à la compétitivité des coûts de la main-d'œuvre, et le soutien fourni par le gouvernement au secteur devraient se traduire par une croissance continue de la consommation des filatures. Le coton joue un rôle majeur dans l'économie indienne, car l'industrie textile du pays utilise essentiellement cette fibre, absorbant près de 90 % du coton produit sur le territoire. Néanmoins, la filière textile est confrontée à plusieurs difficultés, dont l'obsolescence technologique, le coût élevé des intrants et un manque d'accès au crédit. Le gouvernement a lourdement investi pour accroître la capacité de production des filatures. Ces dernières années, il a également mis en place plusieurs mécanismes visant à valoriser l'industrie textile, à encourager l'innovation et à améliorer les moyens de subsistance des personnes qui y travaillent.

En 2005, la suppression des dispositions de l'Arrangement multifibres, qui prévoyait des contingents fixes d'importation des pays en développement vers l'Europe et les États-Unis, négociés bilatéralement, devait en théorie favoriser les producteurs de textile chinois par rapport à leurs rivaux implantés dans de plus petits pays asiatiques. Cependant, l'industrie textile de pays comme le Bangladesh et le Viet Nam a affiché une croissance vigoureuse qui s'explique par l'abondance de la main-d'œuvre, le faible niveau des coûts de production et les mesures de soutien des pouvoirs publics. Dans le cas du Viet Nam, cette croissance est en partie attribuable à l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce en 2007 et aux investissements directs étrangers (IDE) réalisés notamment par les entrepreneurs chinois. De plus, les accords de libre-échange (ALE), dont l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Viet Nam (EVFTA), ont également accru l'accès aux marchés pour les exportations vietnamiennes de textiles. De même, les investissements étrangers et les ALE ont dynamisé l'industrie textile du Bangladesh, contribuant à son

émergence comme acteur majeur sur le marché mondial des textiles. L'escalade des différends commerciaux entre la Chine et les États-Unis a favorisé la hausse des volumes consommés par les filatures au Bangladesh et au Viet Nam. L'essor de l'industrie textile au Viet Nam, au Bangladesh et dans d'autres économies d'Asie centrale devrait continuer de stimuler la croissance de la consommation des filatures sur les dix prochaines années. Le Viet Nam affichera la plus forte augmentation annuelle de la consommation des filatures, avec un taux de 3.3 % par an. Au Bangladesh, la demande croissante de fil de coton et de tissu émanant des industries nationales de la confection et du textile stimule les investissements dans les capacités de filature et la consommation de fibres de coton devrait croître de 3.3 % par an. Cette progression a non seulement consolidé leur position d'acteurs clés du marché mondial des textiles, mais également contribué significativement à leur développement économique global. Néanmoins, la Chine devrait rester en tête des pays transformateurs de coton en 2033, suivie par l'Inde, avec une consommation qui augmentera respectivement de 0.9 % par an et de 1.5 % par an durant la décennie à venir.

Graphique 10.3. Consommation des filatures de coton par région

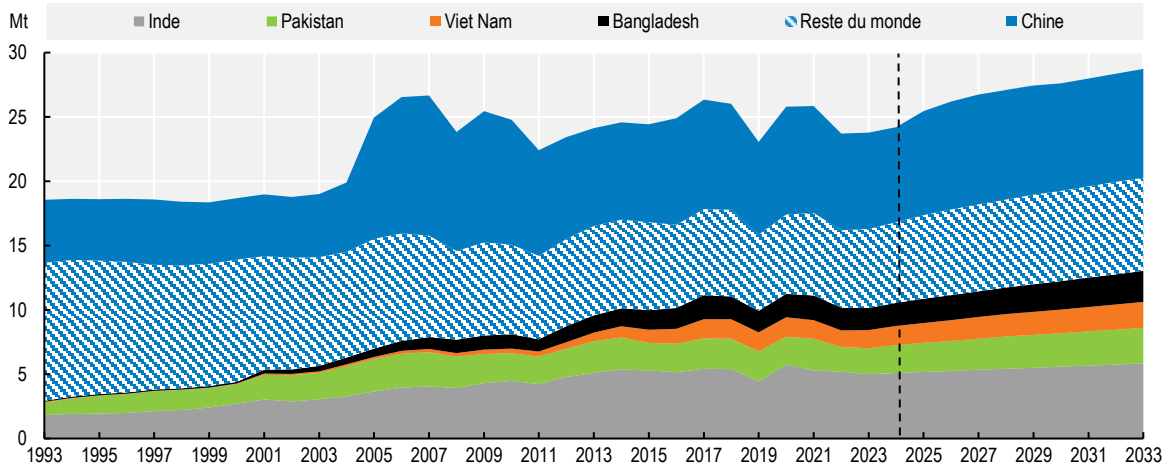

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

10.3.2. Production

La production augmentera sous l'effet de la hausse des rendements et respectera davantage les normes de durabilité

Le coton est cultivé sous les climats subtropicaux et à saisons alternées (saison des pluies, saison sèche) dans l'hémisphère Nord aussi bien que dans l'hémisphère Sud, bien que la majeure partie des volumes soient produits au nord de l'Équateur. Les principaux pays producteurs sont l'Inde, la Chine, les États-Unis, le Brésil et le Pakistan. Ensemble, ces pays devraient représenter environ 77 % de la production mondiale en 2033 (Graphique 10.4).

La production mondiale de coton devrait progresser régulièrement pour atteindre 29 Mt en 2033, soit une hausse de 17 % par rapport à la période de référence (Graphique 10.5). L'augmentation prévue sera principalement alimentée par la croissance dans les principaux pays producteurs de coton : l'Inde représentera environ 38 % de la hausse mondiale, suivie par les États-Unis (27 %) et le Brésil (21 %). Dans l'ensemble, la hausse de la production de coton proviendra essentiellement de l'accroissement des rendements, et dans une moindre mesure, de l'expansion de la superficie récoltée.

Graphique 10.4. Acteurs mondiaux sur les marchés du coton en 2033

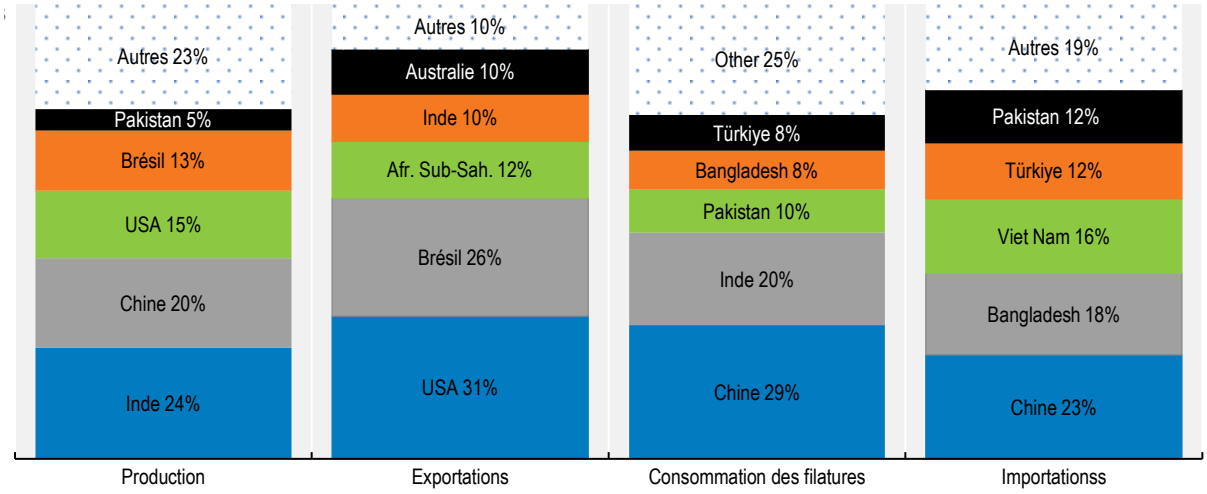

Note : les chiffres indiqués correspondent aux pourcentages du total mondial correspondant.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/b97q3g

Graphique 10.5. Production, consommation et stocks de coton dans le monde

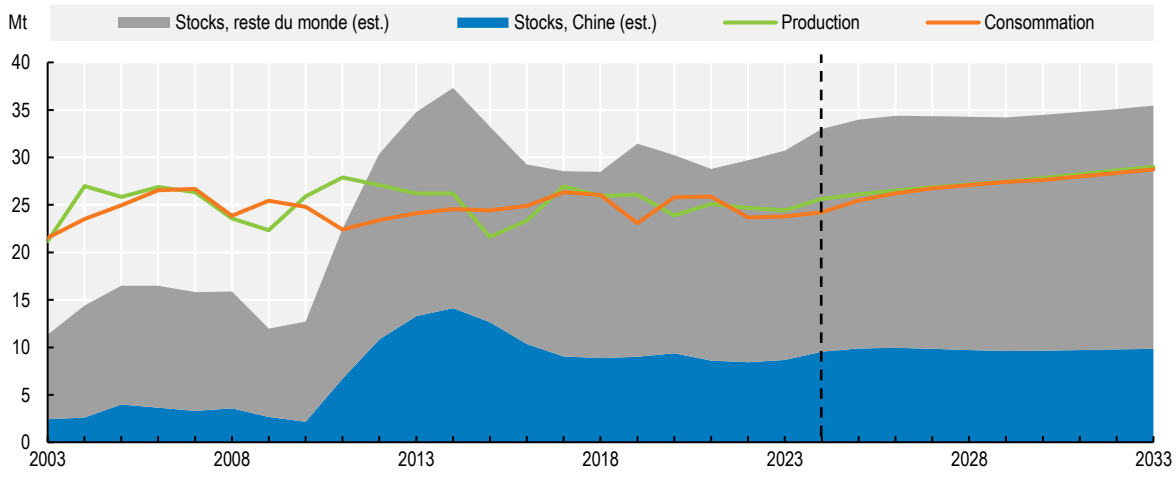

Note : « est. » désigne les estimations.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

Selon les projections, les rendements mondiaux moyens progresseront de 11 % par rapport à la période de référence. Des facteurs comme l'amélioration des caractéristiques génétiques des plants, l'adoption de meilleures pratiques agricoles et le développement du numérique à l'appui de l'agriculture de précision contribueront sensiblement à améliorer la productivité et la durabilité. Ces vingt dernières années, les rendements mondiaux moyens ont stagné, ce qui laisse penser que les rendements sont stationnaires ou en baisse chez certains grands producteurs à cause de différents facteurs, dont les contraintes climatiques, l'adoption limitée de pratiques agricoles efficaces, des conditions défavorables à l'application de nouvelles technologies et les coûts élevés des intrants. L'écart de rendement observé en 2023 entre les principaux producteurs devrait se maintenir pendant la période de projection. En 2033, les rendements

de la Chine et du Brésil devraient être deux fois plus élevés que la moyenne mondiale, tandis que ceux de l'Inde, premier producteur de coton, resteront en dessous de cette moyenne (Graphique 10.6, partie a). La superficie consacrée à la culture du coton devrait augmenter de 6 % par rapport à la période de référence, la croissance la plus forte étant enregistrée au Brésil (23 % par rapport à la période de référence), où la perspective d'une augmentation des exportations encourage les producteurs à investir pour accroître la superficie plantée.

Graphique 10.6. Rendements et surface consacrée au coton dans les principaux pays producteurs

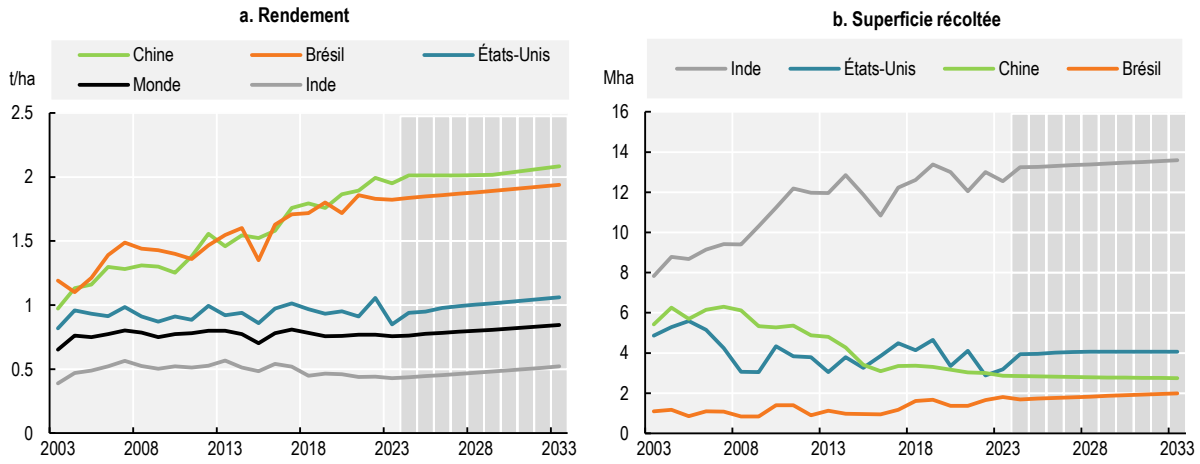

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/4mdwpg

La production devrait augmenter de quelque 2.3 % par an en Inde au cours de la prochaine décennie, ce qui sera à mettre au compte de l'amélioration des rendements plus que de l'expansion des surfaces, le coton étant déjà en concurrence avec d'autres cultures telles que le soja et les légumineuses pour les superficies cultivées. La productivité du coton brut stagne ces dernières années et fait partie des plus faibles à l'échelle mondiale. Le coton est traditionnellement cultivé dans de petites exploitations, ce qui limite l'adoption de technologies d'exploitation intensive. En outre, les cultivateurs indiens laissent davantage d'espace entre les rangs de plants afin de permettre le passage d'un bœuf et d'un cultivateur pour le désherbage, ce qui limite les rendements. Cette densité de plantation réduite est en partie compensée par les nombreuses récoltes réalisées à la main plutôt qu'à l'aide de machines. Pour résoudre ce problème, les chercheurs mettent actuellement au point des systèmes de production avec davantage de plants afin d'améliorer les rendements. Toutefois, la demande croissante émanant de l'industrie de la confection du pays continue de stimuler l'investissement dans le secteur. Divers organismes de recherche au niveau fédéral ou des États travaillent à la mise au point de nouvelles variétés de coton, à la distribution des semences, à la surveillance des cultures et à la lutte intégrée contre les ravageurs. D'après ces éléments, les *Perspectives* font l'hypothèse d'une croissance des rendements de 2 % par an durant les dix prochaines années. Néanmoins, la majorité du coton étant cultivé sans irrigation, le changement climatique pourrait réduire le potentiel de hausse des rendements.

Le coton chinois affiche actuellement le rendement le plus élevé (1.90 t/ha en moyenne en 2021-23), qui est plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale. Ces vingt dernières années, la surface dévolue au coton en Chine recule, du fait notamment de l'évolution des politiques publiques. Cependant, cette tendance semble s'être ralentie depuis 2016. La superficie des cultures de coton devrait diminuer de 0.4 % par an durant la période de projection, contre près de 3 % durant la décennie précédente. Quant à la production de coton, elle devrait rester stable grâce à l'amélioration des rendements, essentiellement

attribuable à l'augmentation du taux de mécanisation, aux investissements dans les systèmes d'irrigation et à l'amélioration générale des pratiques agricoles.

Au Brésil, une partie du coton est cultivé de manière séquentielle en alternance avec le soja ou le maïs. Récemment, la production a grimpé en flèche dans les principales régions productrices telles que l'État du Mato Grosso, où l'on récolte actuellement 70 % du coton brésilien. La production de coton devrait croître de 2.4 % par an, ce qui est à mettre au compte de la hausse des rendements et de l'utilisation de semences génétiquement modifiées et d'engrais. De récents investissements dans la capacité de production de coton et l'acquisition de nouveaux équipements (semoirs, récolteuses et capacité d'égrenage) devraient doper la production dans les années à venir. En raison de la forte concurrence avec les autres cultures, principalement le soja, la superficie plantée dépend grandement du rendement du coton par rapport à d'autres produits.

Les questions de durabilité jouent un rôle important et influeront sur les marchés du coton à moyen terme. Dans un contexte où les effets du changement climatique et les considérations socio-environnementales suscitent de plus en plus de préoccupations, de nouvelles initiatives ont été mises en place pour encourager la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Durant la saison 2021-22, la part de marché du coton couvert par des programmes reconnus par l'initiative « 2025 Sustainable Cotton Challenge »[2] a atteint 27 % de la production mondiale (Graphique 10.1). Parmi les normes existantes, celle de Better Cotton, une organisation à but non lucratif, domine à l'échelle mondiale : durant la saison 2021-22, 21 % de la production lui était conforme. D'autres stratégies encouragent de meilleures pratiques agricoles afin d'atténuer le changement climatique et fournissent des conseils aux marques et aux distributeurs du secteur textile pour s'approvisionner auprès de producteurs de coton durable reconnus et certifiés. La demande de coton plus durable devrait continuer à s'accroître, alimentée par les engagements pris par les marques et la prise de conscience des jeunes générations. Ainsi, la tendance croissante à la consommation de produits en coton plus durables devrait donner un coup de fouet à la production de coton dans des pays tels que le Brésil, où environ 78 % du coton est déjà produit conformément aux normes de durabilité. En Inde et au Pakistan, le coton produit en respectant les normes de durabilité a représenté respectivement 21 % et 68 % de la production totale en 2021-22. La région de l'Afrique subsaharienne profitera également de cette mise en conformité croissante avec les normes de durabilité, étant donné que le coton certifié par les programmes tels que Cotton Made in Africa (CMIA) représente actuellement 10 % de la production durable mondiale.

10.3.3. Échanges

Le Viet Nam et le Bangladesh alimenteront la croissance des échanges au cours de la prochaine décennie

Selon les prévisions, les échanges mondiaux de coton enregistreront une hausse régulière de 2.1 % par an au cours de la prochaine décennie et atteindront 12.4 Mt à l'horizon 2033. Cette hausse s'explique par l'augmentation notable des volumes consommés par les filatures dans les pays asiatiques, notamment au Viet Nam et au Bangladesh, où la quasi-totalité du coton est importée pour approvisionner leur secteur textile national en plein essor. En outre, la stagnation de la croissance de la production en Chine devrait donner lieu à une hausse des importations de coton égrené au cours des dix prochaines années pour répondre à la demande des filatures locales et reconstituer les réserves nationales. Les importations de coton brut devraient progresser de 0.7 % par an d'ici 2033 pour atteindre 2.8 Mt (Graphique 10.7, partie b), un chiffre qui reste nettement inférieur à la croissance de plus de 3 % prévue au Viet Nam et au Bangladesh.

Les États-Unis resteront le premier exportateur mondial sur la période de projection. Leurs exportations se sont stabilisées ces dernières années, regagnant en vigueur après les niveaux bas de 2015. Leur part dans les échanges mondiaux devrait s'élever à 31 % en 2033 (3.9 Mt environ). Malgré les changements majeurs intervenus dans l'industrie textile chinoise, les États-Unis demeurent le principal partenaire commercial du pays.

Les exportations brésiliennes devraient bondir au cours des dix prochaines années, consolidant la position du pays au deuxième rang des exportateurs d'ici 2033, devant l'Afrique subsaharienne (Graphique 10.7, partie a). En Afrique subsaharienne, le coton est une culture d'exportation essentielle et la région assure environ 16 % des exportations mondiales.

Graphique 10.7. Les échanges en pourcentage de la production de coton et de la consommation des filatures

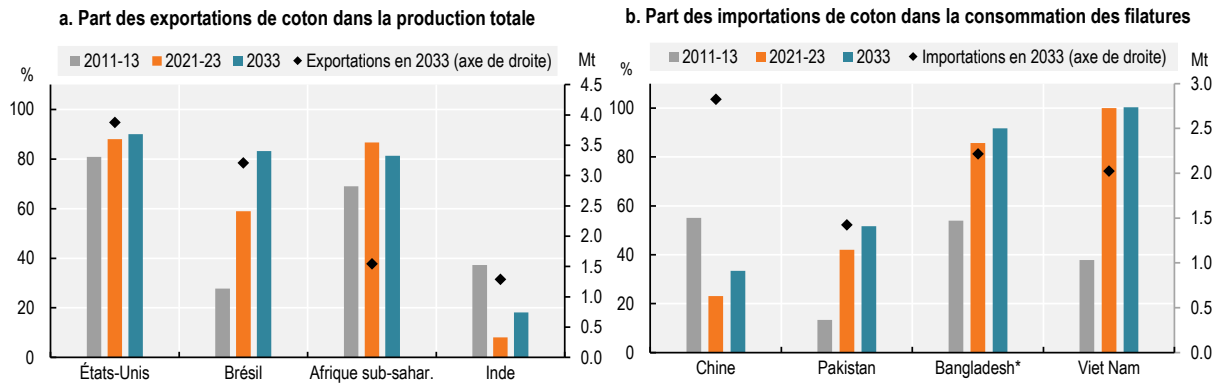

Note : * Inclut la consommation des filatures et les importations d'autres pays tels que le Cambodge, le Myanmar, le Bhoutan et le Népal.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/icojaq

Les volumes d'exportation de l'Afrique subsaharienne devraient continuer de croître au rythme d'environ 0.7 % par an sur les dix prochaines années, les principaux destinataires de ces exportations étant l'Asie du Sud et du Sud-Est. Cependant, l'industrie du textile et de la confection se développe dans des pays tels que l'Éthiopie, où ce secteur utilise principalement du coton, soutenu par les flux d'investissement directs étrangers et les investissements gouvernementaux. À long terme, l'augmentation de la consommation des filatures pourrait faire évoluer le statut d'exportateur net de l'Afrique subsaharienne.

10.3.4. Prix

Les cours mondiaux du coton diminueront en valeur réelle à moyen terme

En valeur réelle, les cours mondiaux du coton devraient s'orienter légèrement à la baisse à moyen terme (Graphique 10.8). La concurrence des fibres synthétiques et l'évolution des préférences des consommateurs continueront d'avoir une incidence déterminante sur les prix.

Depuis le début des années 1970, lorsque le prix du polyester est devenu compétitif, la courbe de prix du coton a eu tendance à suivre celle de son substitut synthétique. Par exemple, les prix du coton n'étaient que 6 % supérieurs à ceux de la fibre de polyester entre 1972 et 2009. Depuis 2010, toutefois, le coton affiche des prix environ 70 % plus élevés en moyenne que ceux du polyester, en valeur nominale. La compétitivité relative des prix de ces deux types de fibre ne devrait pas changer radicalement durant la période de projection.

Graphique 10.8. Prix mondiaux du coton

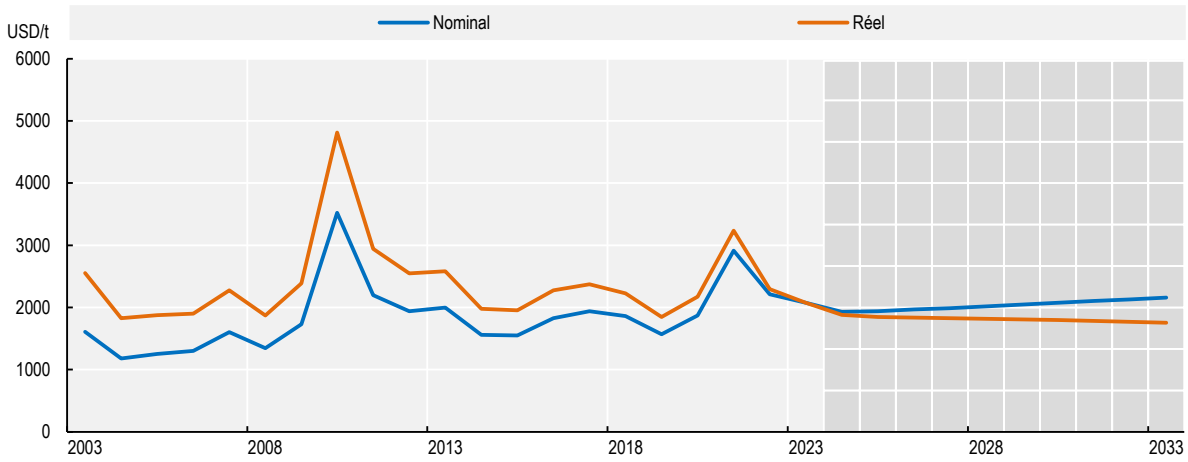

Note : les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1). Le prix de référence du coton est l'indice de prix Cotlook A, Middling 1 1/8", coût et fret, ports d'Extrême-Orient. Les données indiquées représentent la moyenne de la campagne annuelle (août-juillet).
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr.

10.4. Risques et incertitudes

Les évolutions réglementaires et les innovations seront les principaux défis qui modèleront le secteur du coton

Les principaux déterminants de la demande de textiles par habitant dans les économies émergentes, notamment le développement économique et l'urbanisation, continueront à exercer une influence notable sur la demande de fibres de coton. Parmi les autres tendances de la demande ayant un effet sur les projections figure le recours croissant au recyclage dans le secteur du textile. Le coton recyclé, notamment, dont la production s'élève à 0.3 Mt en 2022 d'après les estimations, contre 25 Mt de coton neuf, devrait connaître une forte croissance au cours des prochaines années[3]. Par ailleurs, la concurrence accrue exercée par les fibres synthétiques et le succès croissant des vêtements « athleisure » auprès des consommateurs représentent des obstacles de taille à la demande de coton. Cependant, l'adoption de normes de durabilité pourrait stimuler cette dernière, à une période où l'environnement suscite de plus en plus d'inquiétudes.

L'évolution des facteurs climatiques, des disponibilités en eau et des infestations de ravageurs reste synonyme de risques importants pour la production de coton, auxquels la filière doit répondre par des stratégies novatrices de lutte contre les ravageurs, une optimisation de l'utilisation de l'eau et des pratiques agricoles résilientes au changement climatique. Les technologies de l'agriculture de précision, comme les capteurs d'humidité et les systèmes d'irrigation goutte à goutte, sont de plus en plus adoptées afin d'optimiser l'utilisation de l'eau dans les champs de coton, tout en améliorant les rendements. Des initiatives telles que les vastes programmes d'irrigation chinois démontrent les efforts déployés pour atténuer les effets de la rareté de l'eau, qui s'avèrent indispensables pour garantir la durabilité et la résilience des systèmes de culture du coton.

D'autres facteurs tels que les pertes de récolte et les perturbations des chaînes d'approvisionnement (p. ex., goulets d'étranglement dans les transports ou restrictions commerciales) peuvent également nuire à la production de coton et réduire sa disponibilité sur les marchés.

Les cadres réglementaires qui encouragent les normes de durabilité, de traçabilité et d'étiquetage redéfinissent le paysage mondial du coton, reflétant la préférence de plus en plus marquée des consommateurs à l'égard des produits respectueux de l'environnement. Des politiques telles que l'empreinte environnementale de produit (EEP) et la Stratégie pour des textiles durables et circulaires de l'Union européenne sont des exemples d'initiatives qui amorcent ce changement. En outre, les mesures qui ont une incidence sur la consommation, comme la décision prise par plusieurs États africains de décourager les importations de vêtements d'occasion pour dynamiser les filières textiles locales, peuvent doper la consommation de coton et encourager la création de valeur ajoutée en Afrique. Toutefois, à cet égard, il est important de s'assurer que l'adoption de ces mesures bénéficie aux petits producteurs de coton en améliorant leurs moyens de subsistance.

La transition vers une économie circulaire, caractérisée par le recyclage et un marché de l'occasion en plein essor, présente à la fois des difficultés et des possibilités pour le secteur du coton. Si les initiatives de recyclage promettent d'améliorer l'efficience des ressources, elles pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement traditionnelles et modifier la structure de la demande de coton brut. De plus, les questions de durabilité sociale, économique et environnementale, telles que mentionnées dans la Stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires, gagnent en importance auprès des consommateurs, des parties prenantes du secteur et des décideurs à l'échelle mondiale. Des facteurs externes, dont le litige entre les États-Unis et la Chine, ainsi que la loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours (*Uyghur Forced Labour Prevention Act*)[4], complique encore davantage les choses, provoquant des perturbations tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Notes

[1] La loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours interdit l'importation de marchandises produites dans la province chinoise du Xianjiang. L'importateur doit clairement prouver que la marchandise provenant de cette région n'est pas le fruit du travail forcé.

[2] Voir le rapport Materials Market Report 2023 – Textile Exchange.

[3] Voir le rapport Materials Market Report 2023 – Textile Exchange.

[4] La loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours interdit l'importation de marchandises produites dans la province chinoise du Xianjiang. L'importateur doit clairement prouver que la marchandise provenant de cette région n'est pas le fruit du travail forcé.

11 Autres produits

Ce chapitre donne un aperçu et une description de la situation actuelle du marché pour les racines et tubercules (manioc, pomme de terre, igname, patate douce et taro), les légumineuses (petits pois, fèves, pois chiches et lentilles), ainsi que pour la banane et les principaux fruits tropicaux (mangue, mangoustan et goyave, ananas, avocat et papaye). Il présente également des projections à moyen terme (2024-33) de la production, de la consommation et des échanges de ces produits et décrit les principaux facteurs qui sous–tendent ces projections.

11.1. Racines et tubercules

11.1.1. Vue d'ensemble du marché

Les racines et les tubercules sont des plantes qui produisent de l'amidon dérivé soit de leurs racines (comme pour le manioc, la patate douce et l'igname), soit de leurs tiges (comme pour la pomme de terre et le taro). Ces produits sont principalement destinés à l'alimentation humaine (en l'état ou après transformation) et, comme la plupart des autres cultures de base, ils peuvent également être utilisés pour nourrir les animaux ou pour produire notamment de la fécule, de l'éthanol ou des boissons fermentées. À moins d'être transformés, ils se gâtent très vite une fois récoltés du fait de leur faible teneur en matière sèche (de 20 % à 40 %). Cela limite leurs possibilités de commercialisation et de stockage, aussi les racines et les tubercules sont-ils des produits pour lesquels les pertes et le gaspillage alimentaires sont particulièrement importants.

Dans la famille des racines et des tubercules, la production mondiale est dominée par la pomme de terre, suivie de loin par le manioc. Dans le classement alimentaire mondial, la pomme de terre arrive quatrième après le maïs, le blé et le riz. Elle est plus riche en calories, pousse plus rapidement et plus densément, et peut être cultivée sous des climats variés. Cependant, la production de pommes de terre – qui constitue l'essentiel du secteur des racines et des tubercules dans les pays à revenu élevé – diminue depuis plusieurs décennies, son taux de croissance se situant nettement en deçà de celui de la population.

La production de manioc progresse de plus de 3 % par an, soit presque trois fois plus que la population. Implantée principalement sous les tropiques et dans certaines des régions les plus pauvres du globe, elle a doublé en vingt ans. Autrefois considéré comme une culture de subsistance, le manioc est aujourd'hui perçu comme un produit agricole essentiel pour la création de valeur, le développement rural et la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi qu'en raison des importants avantages macroéconomiques qu'il procure. Ces considérations expliquent la rapide commercialisation de ce produit et les investissements considérables réalisés pour développer l'activité de transformation, avec pour résultat une expansion substantielle de la production mondiale.

11.1.2. Situation actuelle du marché

Les régions qui ont produit le plus de racines et de tubercules au cours de la période de référence sont l'Asie (112 Mt) et l'Afrique (90 Mt). Les racines constituent un aliment de base important en Afrique subsaharienne. À l'échelle mondiale, quelque 138 Mt sont utilisées pour l'alimentation humaine, 45 Mt pour l'alimentation animale et 32 Mt pour d'autres usages, dont principalement la fabrication de biocarburant et de fécule. Du fait de leur caractère périssable, qui empêche leur commercialisation internationale à grande échelle à l'état frais, ces produits sont généralement destinés à la consommation intérieure. Environ 19 Mt sont aujourd'hui commercialisées à l'étranger, principalement sous forme déshydratée ou de produit transformé. La Thaïlande et le Viet Nam en sont les principaux exportateurs, et la République populaire de Chine (ci-après « Chine ») le premier importateur.

La production mondiale de racines et tubercules a atteint 250 Mt (de matière sèche) durant la période de référence (2021-23) et augmente depuis quelques années au rythme d'environ 6 Mt par an, ce surplus de production étant principalement destiné à l'alimentation humaine. Les prix (dont la référence est le prix de gros de la farine de manioc à Bangkok, Thaïlande) ont de nouveau enregistré une hausse notable en 2023 sous l'effet d'une forte demande, en Chine notamment. Les quantités échangées à l'échelle mondiale ont progressé de 1.3 Mt.

11.1.3. Contexte des projections

La production de manioc nécessite peu d'intrants et permet de planifier la récolte avec souplesse, car le produit peut demeurer en terre un certain temps après être arrivé à maturité. Tolérante aux conditions météorologiques extrêmes (dont la sécheresse), le manioc est au cœur des stratégies d'adaptation au changement climatique. Par rapport à d'autres produits de base, il se distingue par son prix compétitif et par la diversité de ses usages. La farine de manioc de haute qualité (HQCF) est de plus en plus convoitée par les pays d'Afrique qui la considèrent comme une culture vivrière stratégique aux prix moins volatils que ceux d'autres céréales importées.

L'obligation de la mélanger avec de la farine de blé permet de réduire les volumes d'importation de blé et d'alléger ce faisant la facture liée aux importations de manière à conserver de précieuses devises. En Asie, la recherche de sécurité énergétique et l'exigence d'incorporation dans l'essence ont entraîné la création de distilleries d'éthanol à base de manioc. Sur le plan commercial, le manioc transformé tire son épingle du jeu sur le marché mondial, notamment face à la fécule de maïs et aux céréales utilisées pour l'alimentation animale.

La pomme de terre est généralement réservée à l'alimentation humaine, où elle occupe une place importante dans les régions à revenu élevé, en particulier en Europe et en Amérique du Nord. La consommation humaine de pommes de terre est très élevée dans ces régions et a peut-être atteint le seuil de saturation, ce qui limite la possibilité pour la consommation de croître plus vite que la population. Les régions à faible revenu impriment cependant un certain élan à la production de pommes de terre au niveau mondial.

La culture mondiale de patate douce a fléchi ces dernières années, du fait principalement d'une nette diminution des superficies cultivées (qui ne semble pas s'atténuer) en Chine, premier producteur mondial. Compte tenu de la viabilité commerciale limitée des autres usages, c'est sur la consommation humaine que repose l'essentiel du potentiel de croissance de la patate douce ainsi que d'autres racines et tubercules moins répandus. Les préférences des consommateurs et les prix jouent par conséquent un rôle déterminant.

11.1.4. Principaux éléments des projections

La production et la consommation mondiales de racines et de tubercules devraient s'accroître d'environ 22 % au cours de la prochaine décennie. Dans les régions à faible revenu, la production pourrait augmenter de 2.9 % par an, alors qu'une croissance annuelle ne dépassant pas 0.3 % est attendue dans les pays à revenu élevé. Au niveau mondial, la superficie des terres cultivées devrait s'accroître de 4 millions d'hectares pour s'établir à 65 millions d'hectares grâce à des augmentations dans les pays africains et malgré des réductions en Europe et en Amérique. En outre, de nombreux agriculteurs thaïlandais ont délaissé la production de manioc au profit de celle de riz, cette dernière bénéficiant de mesures d'incitation plus intéressantes. La hausse de la production découlera avant tout des investissements réalisés en Afrique et en Asie pour améliorer les rendements, mais aussi, quoiqu'à un moindre degré, d'une utilisation plus intensive des terres sur le continent africain.

Graphique 11.1. Acteurs mondiaux sur les marchés des racines et tubercules en 2033

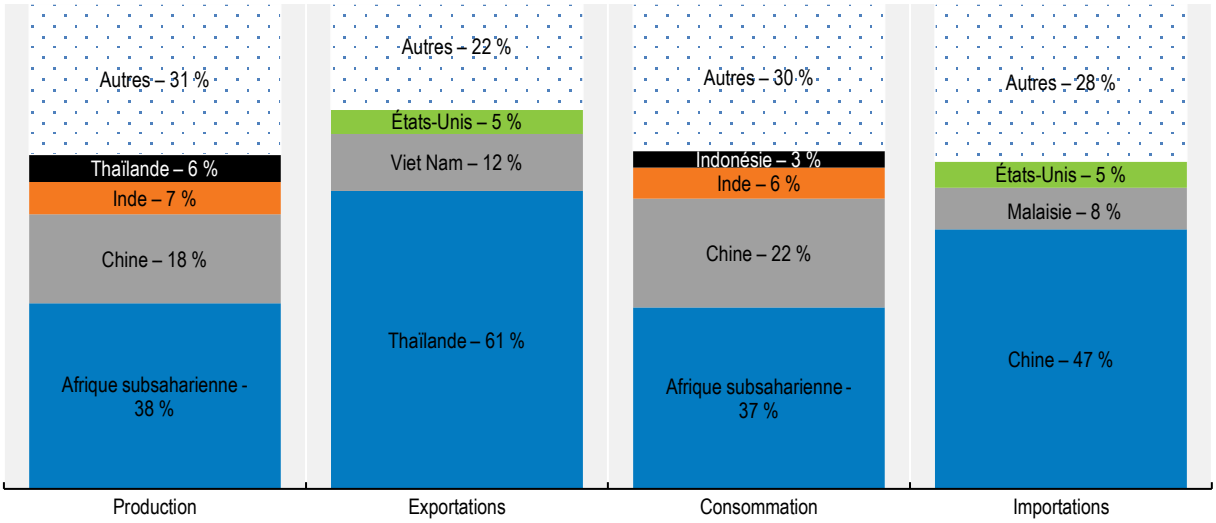

Note : les chiffres indiqués correspondent aux pourcentages du total mondial correspondant.
Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink https://stat.link/nfahvc

D'ici 2033, la consommation de racines alimentaires par habitant augmentera de 1.9 kg par an à l'échelle mondiale, principalement sous l'influence de l'Afrique, où chaque individu pourrait consommer annuellement plus de 38 kg de racines et tubercules. Bien qu'elle ne représente actuellement que 4 % de la consommation, l'utilisation de ces produits pour la fabrication de biocarburants devrait progresser de 31 % sur les dix prochaines années, sous l'impulsion du secteur chinois des biocarburants. L'alimentation animale et les autres usages industriels se maintiendront à un niveau élevé, mais croîtront plus lentement, d'environ 19 % et 14 % respectivement, au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

Les échanges internationaux de racines et tubercules représentent environ 7 % de la production mondiale de ces cultures. Ce pourcentage devrait rester stable à moyen terme. Les exportations de la Thaïlande et du Viet Nam sont en hausse et devraient se hisser à un total de 16 Mt, principalement pour approvisionner les secteurs chinois de la fécule et des biocarburants, qui sont en pleine expansion.

Après un fléchissement en 2024 en partie dû à un ralentissement de la demande en Chine, les prix des racines et tubercules devraient suivre une tendance similaire à celle des prix des céréales à moyen terme, compte tenu de la substituabilité de ces produits sur les marchés de l'alimentation humaine et animale, ce qui entraînera une hausse en valeur nominale, mais une baisse en valeur réelle.

11.2. Légumineuses

11.2.1. Vue d'ensemble du marché

Les légumineuses sont les graines comestibles de certaines plantes. On en compte généralement 11 types[1]. Elles sont riches en protéines, fibres alimentaires, vitamines, minéraux, substances phytochimiques et glucides complexes. Outre leur apport calorique, les légumineuses permettent aussi d'améliorer la digestion, de réduire la glycémie, d'atténuer les inflammations, d'abaisser le taux de cholestérol et de prévenir les maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiaques et l'obésité. Leur niveau de consommation diffère cependant d'une région à l'autre selon les habitudes

alimentaires et leur disponibilité. Par rapport aux autres cultures, les légumineuses ne contribuent que pour une faible part au gaspillage alimentaire total. Les légumineuses peuvent se conserver sur une longue durée sans que leurs qualités nutritionnelles n'en soient gâtées ou réduites. Cette particularité contribue à réduire au minimum le risque que leur dégradation n'aboutisse à un gaspillage alimentaire, ce qui est un précieux atout pour les ménages confrontés à l'insécurité alimentaire.

La culture des légumineuses relève d'une longue tradition dans presque toutes les régions du monde. Depuis des siècles, les légumineuses jouent un rôle fondamental dans les systèmes agricoles traditionnels. Avant 2000, la production mondiale stagnait sous l'effet de la disparition généralisée des systèmes traditionnels de rotation des cultures dans les pays à faible revenu. D'autres facteurs étaient en cause, comme la faible résistance aux maladies due à la diversité génétique réduite des semences, l'accès limité à des variétés à haut rendement et le soutien restreint apporté par les pouvoirs publics aux producteurs. Le secteur a commencé à se redynamiser au début des années 2000 et connaît depuis une croissance annuelle moyenne d'environ 3 % à l'échelle mondiale, dominée par l'Asie et l'Afrique. Ensemble, ces deux régions ont totalisé plus de la moitié de la hausse de la production (+ 12 Mt) au cours de la précédente décennie.

La consommation mondiale de légumineuses par habitant a commencé à diminuer dans les années 60 (Graphique 11.2), sous l'effet d'une hausse des prix due à la faible progression des rendements. La croissance des revenus et l'urbanisation ont conduit à une modification des préférences, les consommateurs se tournant vers une alimentation plus riche en protéines animales, en sucre et en matières grasses. Malgré cela, les légumineuses demeurent une importante source de protéines dans les pays à faible revenu et la consommation mondiale par habitant s'est accrue pour atteindre quelque 7 kg/an à l'heure actuelle. Cette progression s'explique principalement par la hausse des revenus dans les pays où ces produits constituent une importante source de protéines, particulièrement en Inde, où environ 30 % de la population est végétarienne.

Les légumineuses peuvent être transformées et utilisées sous différentes formes : entières, décortiquées, en farine et en isolats en fonction de leurs composants (protéines, amidon et fibres). La farine et les isolats sont employés dans des secteurs comme les préparations à base de viande et les en-cas, la boulangerie et les boissons, et la pâte et la chapelure.

11.2.2. Situation actuelle du marché

De loin le plus gros producteur de légumineuses, l'Inde a compté pour environ 28 % de la production mondiale au cours de la période de référence. Viennent ensuite le Canada, la Chine et l'Union européenne, avec près de 5 % de la production mondiale. Le marché asiatique représente 52 % de la consommation totale, mais seulement quelque 43 % de la production, ce qui en fait la principale destination des importations. Environ 20 % de la production mondiale est exportée ; le Canada arrive nettement en tête dans le classement des exportateurs (23 % des échanges internationaux) tandis que la Chine est le plus gros importateur (14 % du commerce mondial). L'Afrique a encore augmenté sa production et sa consommation au cours des dix dernières années et demeure largement autosuffisante.

En 2023, le marché mondial des légumineuses a atteint un volume de 95 Mt après une croissance moyenne de 1.9 % par an au cours de la précédente décennie, sous l'impulsion de l'Asie et de l'Afrique. Le commerce international s'est monté à 18.8 Mt, soit 1 Mt de moins qu'en 2022. Les prix mondiaux des légumineuses (dont la référence est le pois sec canadien) ont continué à baisser par rapport à leur niveau record de 2021, pour tomber à 310 USD/t en 2023.

11.2.3. Contexte des projections

Les légumineuses présentent divers bienfaits et se substituent avantageusement à la viande du fait de leur teneur élevée en protéines. Aussi les consommateurs soucieux de leur santé et de l'environnement

les intègrent-ils de plus en plus dans leur alimentation quotidienne, ce qui se traduit par la croissance du marché de ces produits à l'échelle mondiale. L'urbanisation rapide, l'évolution des modes de vie et les rythmes de travail frénétiques conduisent la population active à rechercher des en-cas bons pour la santé, et les légumineuses sont des ingrédients de plus en plus couramment utilisés dans les aliments prêts à consommer.

Les bienfaits pour la santé et pour l'environnement attribués aux légumineuses poussent les gouvernements des pays producteurs à venir en aide aux agriculteurs, contribuant ainsi au développement de ce marché. Le soutien à la production de légumineuses constitue un volet important de la stratégie de l'Union européenne en faveur des protéagineux, dans le cadre de laquelle ces produits comptent parmi les principaux ingrédients de préparations telles que les substituts de viande. Selon l'évolution future de la demande de ce type de produits, les légumineuses pourraient voir leur part gagner sensiblement en importance dans la production agricole.

11.2.4. Principaux éléments des projections

Les légumineuses devraient regagner en importance dans les régimes alimentaires de nombreuses régions du monde. La présente édition des *Perspectives* prévoit une poursuite de cette croissance mondiale et une hausse de la consommation humaine de légumineuses, qui devrait s'établir à 8.6 kg par an et par habitant à l'horizon 2033. La consommation par habitant devrait augmenter dans presque toutes les régions au cours de la prochaine décennie, tout particulièrement en Europe (+3 % par an) (Graphique 11.2).

L'offre mondiale devrait s'accroître de 25 Mt. Près de 40 % de cette hausse sera enregistrée en Asie, et particulièrement en Inde, plus gros producteur mondial. D'après les projections, l'amélioration soutenue des rendements permettra au pays de produire 8 Mt supplémentaires d'ici 2033. L'Inde a introduit des semences hybrides à haut rendement, encouragé la mécanisation et instauré un prix minimum de soutien pour stabiliser les revenus des agriculteurs. De plus, le gouvernement central et certains États fédérés ont inclus les légumineuses dans leurs programmes d'achat, même si leur couverture géographique n'est pas la même que pour le blé et le riz.

Cette augmentation escomptée de l'offre repose sur l'hypothèse que la production de légumineuses va poursuivre son intensification grâce à la hausse des rendements et à une utilisation plus intensive des terres. Environ 60 % de la croissance de la production peuvent être attribués à l'intensification de l'utilisation des terres au cours de la période de projection, et les 40 % restants à l'amélioration des rendements. Sur le continent africain en particulier, la combinaison de ces deux facteurs pourrait faire progresser la production de quelque 0.8 Mt par an.

Ces *Perspectives* partent du principe que la hausse de l'offre sera favorisée par l'association de la culture des légumineuses avec celle des céréales, en particulier en Asie et en Afrique, où les petits producteurs occupent une place importante. L'amélioration prévue des rendements restera inférieure à celle des céréales et des oléagineux, car, dans la plupart des pays, les légumineuses ne sont pas concernées par les initiatives de développement de variétés à haut rendement ou d'amélioration des systèmes d'irrigation, ni par les mesures de soutien à l'agriculture.

Les échanges internationaux de légumineuses sont passés de 15 Mt à 19 Mt au cours des dix dernières années et devraient atteindre 22 Mt à l'horizon 2033. Le Canada restera le principal exportateur de légumineuses, avec des volumes qui devraient passer de 4.4 Mt aujourd'hui à 5.7 Mt en 2033 ; il sera suivi par l'Australie et la Russie, avec 2.8 Mt et 2.1 Mt d'exportations respectivement en fin de période.

En valeur nominale, les prix mondiaux des légumineuses devraient continuer à décroître jusqu'en 2025 avant de connaître une légère hausse sur le reste de la décennie à venir, tandis qu'un fléchissement est attendu en valeur réelle

Graphique 11.2. Consommation humaine de légumineuses par habitant sur chaque continent

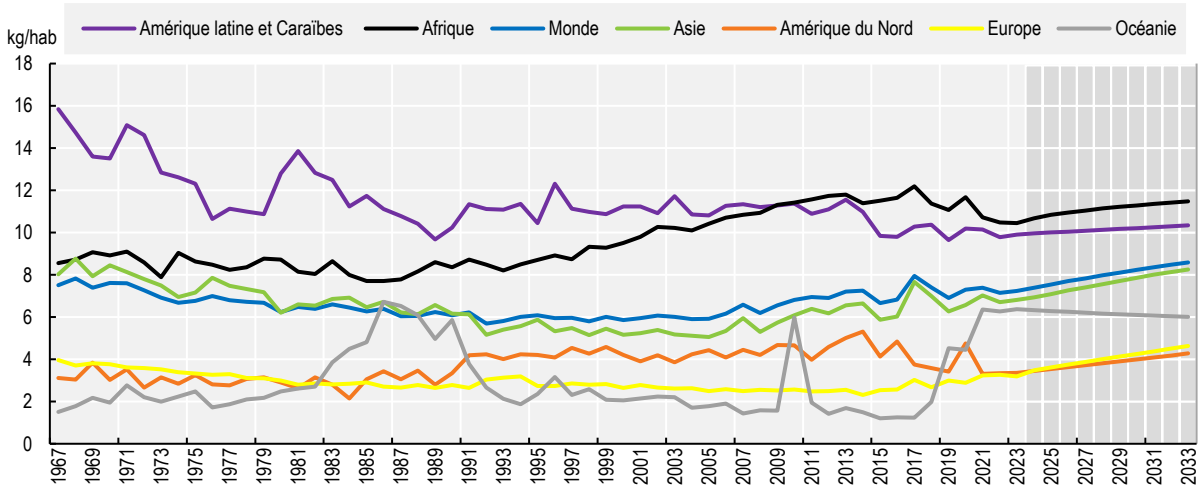

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

11.3. Bananes et principaux fruits tropicaux

11.3.1. Principaux éléments des projections

La banane et les quatre principaux fruits tropicaux – mangue, ananas, avocat et papaye – jouent un rôle essentiel au sein des marchés agricoles, notamment en garantissant l'alimentation et la subsistance des petits exploitants des pays tropicaux. Ces dernières décennies, la hausse des revenus et l'évolution des préférences des consommateurs sur les marchés tant émergents qu'à revenu élevé, mais aussi l'amélioration des transports et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ont favorisé la croissance rapide des échanges internationaux de ces produits.

La production mondiale de bananes et des principaux fruits tropicaux rapporte environ 100 milliards USD aux producteurs. Bien que seulement 14 % de la production mondiale de bananes et 8 % de celle des principaux fruits tropicaux, environ, soient exportés, ces deux groupes de produits génèrent respectivement des recettes d'exportation situées aux alentours de 11 milliards USD et 12 milliards USD par an (chiffres provisoires pour 2023). Dans les pays exportateurs, qui sont majoritairement des pays à revenu faible à moyen, les recettes provenant de la production et du commerce de ces produits peuvent représenter une part importante du PIB de l'agriculture, en particulier pour les pays tropicaux d'Amérique latine. En 2022, par exemple, les bananes ont pesé pour environ 50 % dans les recettes des exportations agricoles de l'Équateur, tandis que, prises dans leur ensemble, les exportations d'ananas et de bananes ont représenté quelque 40 % des recettes des exportations agricoles au Costa Rica. Le commerce de bananes et des principaux fruits tropicaux peut donc générer d'importantes recettes d'exportation pour les pays producteurs.

Comme les autres produits agricoles, les bananes et les fruits tropicaux ont connu d'importantes hausses de prix après la pandémie de COVID-19 et les chocs qui ont touché le secteur énergétique et celui des engrais dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Le secteur s'est montré relativement résilient à moyen terme, mais il devra s'adapter à ces chocs avant que le comportement et les préférences des consommateurs ne retrouvent leur tendance à long terme. Il devrait s'ensuivre une augmentation de la consommation par habitant et une nouvelle expansion des exportations des régions tropicales vers les économies développées ou émergentes.

11.3.2. Bananes

Situation du marché

Les données et informations préliminaires montrent que les échanges mondiaux de bananes ont paru en 2023 commencer à se remettre des plus graves pénuries d'approvisionnement éprouvées au cours des deux années précédentes. Les exportations se sont au total élevées à environ 19.2 Mt en 2023. Les principaux partenaires commerciaux mondiaux ont toutefois connu des évolutions divergentes, car les conditions météorologiques et la conjoncture économique se sont avérées propices pour certains, mais défavorables pour d'autres. L'Équateur et le Guatemala ont fait état d'une hausse des approvisionnements dans les huit premiers mois de l'année, au cours desquels des conditions climatiques favorables liées au phénomène *El Niño* ont stimulé la croissance de la production. À l'inverse, une pluviosité excessive, les inondations et les tempêtes tropicales ont réduit le volume des exportations de la Colombie, du Mexique, du Costa Rica et de la République dominicaine. Des sources du secteur ont indiqué que la diminution des applications d'engrais en 2022 a continué à compromettre les rendements et la qualité de la production de bananes au premier semestre de 2023. La propagation des maladies végétales, et notamment de la fusariose du bananier race tropicale 4 (RT4) aux Philippines, au Pérou et dans la République bolivarienne du Venezuela, est demeurée à l'origine de pertes de production et d'importants coûts financiers liés aux mesures de prévention de la maladie. Les exportateurs de certains pays d'Amérique latine ont par ailleurs supporté des pertes et des coûts additionnels liés à l'introduction de substances illicites dans les conteneurs de bananes et à la nécessité de prendre des mesures pour y parer.

La demande d'importations de bananes est dans le même temps restée soutenue dans la plupart des grands marchés, et le volume des importations mondiales a atteint 18.7 Mt. Dans un contexte de tensions inflationnistes, les bananes ont bénéficié de leur prix relativement abordable, notamment au sein de l'Union européenne et aux États-Unis. Sur la plupart des grands marchés, les valeurs unitaires moyennes des importations ont connu des hausses allant de 8 % à 15 % dans les neuf premiers mois de 2023. Au sein de l'Union européenne, les importateurs ont attribué l'amélioration de la rentabilité à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis et à une baisse des coûts de transport, qui sont revenus dès septembre 2023 à leur niveau d'avant la pandémie. Les perspectives pour 2024 et au-delà paraissent par conséquent plus positives que lors des deux années précédentes, sous réserve que les variations des prix réels demeurent favorables et que les producteurs et les exportateurs puissent également tirer bénéfice des hausses des prix.

Principaux éléments des projections

Si tant est que les conditions météorologiques demeurent normales et que les maladies du bananier ne se propagent pas davantage, la production mondiale de bananes devrait atteindre 160 Mt à l'horizon 2033, contre 135 Mt au cours de la période de référence. Vu la saturation croissante de la demande par habitant dans la plupart des régions, l'augmentation de la production et de la consommation mondiales devrait essentiellement reposer sur leur dynamisme démographique. Compte tenu du ralentissement de la croissance démographique mondiale, les projections de référence actuelles indiquent que la production et la consommation mondiales de bananes vont connaître une progression modérée de 1.5 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Parallèlement, dans certaines économies émergentes – en Inde et en Chine, surtout – la hausse des revenus devrait favoriser une évolution du rapport à la santé et à l'alimentation et maintenir une progression de la demande supérieure à la croissance démographique. L'Asie devrait donc demeurer la principale région productrice avec plus de 50 % des quantités totales, l'Inde atteignant d'après les projections un volume de production de 43 Mt et une consommation par habitant de 28 kg à l'horizon 2033.

Dans la principale région d'exportation, l'Amérique latine et les Caraïbes, la production devrait atteindre 37 Mt en 2033, grâce à la demande croissante des principaux marchés d'importation, dont au premier chef

l'Union européenne et les États-Unis. Les pressions inflationnistes étant probablement amenées à perdurer en 2024, voire au-delà, la demande de bananes sera vraisemblablement favorisée par leur coût relativement abordable. La hausse de la demande d'importation en Chine, où la croissance de la production intérieure restera sans doute assez modeste, devrait également contribuer à un essor de la production en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les principaux pays exportateurs de cette région – Équateur, Guatemala, Colombie et Costa Rica – bénéficieront vraisemblablement de cet essor, sous réserve qu'ils puissent protéger leur production des effets néfastes des maladies et des phénomènes météorologiques imprévisibles. L'augmentation de la demande d'importation dans l'Union européenne et au Royaume-Uni devrait profiter à quelques pays exportateurs des Caraïbes, principalement la République dominicaine et le Belize, mais aussi à ceux d'Afrique, dont les ventes devraient croître de 0.3 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*, tirées par la Côte d'Ivoire, pour s'établir aux alentours de 0.7 Mt en 2033. Dans ce contexte, les exportations mondiales de bananes devraient atteindre quelque 22.6 Mt à l'horizon 2033.

Graphique 11.3. Exportations de bananes provenant des quatre principaux pays exportateurs d'Amérique latine et des Caraïbes

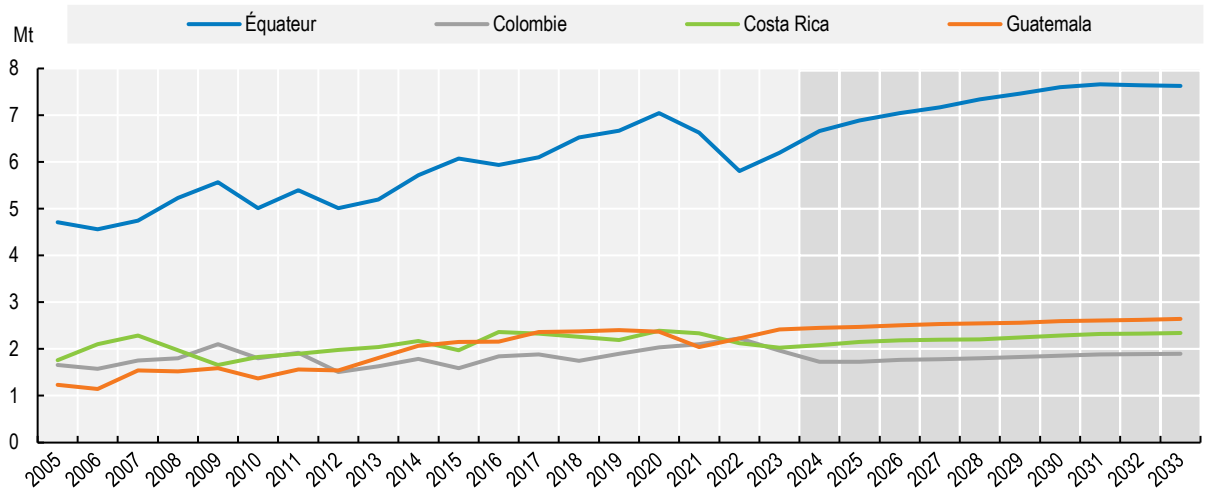

Source : données de la FAO.

11.3.3. Mangue, mangoustan et goyave

Situation du marché

Les exportations mondiales de mangues, mangoustans et goyaves ont atteint 2.3 Mt en 2023, soit une hausse de 1 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des exportations thaïlandaises de mangoustans au premier semestre, ainsi que par celle des exportations brésiliennes, péruviennes et mexicaines de mangues. Pour ce qui est des exportations mondiales par produit, les mangues ont représenté environ 85 % des expéditions, contre quelque 15 % pour les mangoustans. La goyave a continué d'afficher une faible disponibilité sur les marchés d'importation, notamment parce que ce produit supporte assez mal le transport.

Les importations mondiales de mangues, mangoustans et goyaves frais se sont au total élevées à 2.3 Mt en 2023. Les États-Unis et l'Union européenne demeurent les deux premiers importateurs à l'échelle mondiale, avec des parts estimées à environ 27 % et 17 %, respectivement. Sur ces deux marchés, la

demande de mangues a légèrement progressé à la faveur d'une plus grande prise de conscience des bienfaits présumés de ces fruits pour la santé. La croissance des importations sur ces marchés a en outre été favorisée par une offre soutenue en provenance du Mexique, du Pérou et du Brésil, les trois principaux exportateurs de mangues à destination des États-Unis et de l'Union européenne. Globalement, les importations sur le marché des États-Unis étaient supposées enregistrer une croissance d'environ 4 % en 2023 pour atteindre approximativement 0.61 Mt, alors que dans l'Union européenne elles devaient connaître une progression estimée à 2 %, pour s'établir aux alentours de 0.39 Mt.

Principaux éléments des projections

La production mondiale de mangues, mangoustans et goyaves devrait connaître une augmentation annuelle de 3.6 % au cours de la décennie à venir, pour atteindre 86 Mt d'ici 2033, contre 60 Mt au cours de la période de référence. La croissance de la production de mangues sera essentiellement dictée par une hausse de la demande liée à la progression des revenus dans les pays producteurs, ainsi que par la croissance démographique. L'Asie, d'où sont originaires la mangue et le mangoustan, continuera de représenter quelque 70 % de la production mondiale en 2033. Cela s'expliquera principalement par une forte augmentation de la demande intérieure en Inde, le premier producteur et consommateur mondial de mangues, sous l'effet de la hausse des revenus et des modifications des préférences alimentaires qui s'ensuivront. En Inde, la production de mangues, pour une large part destinée aux marchés informels locaux, devrait représenter plus de 38 Mt en 2033, soit 45 % de la production mondiale. Ce pays devrait enregistrer une hausse de la consommation par habitant de 2.6 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*, pour s'établir à 24.7 kg en 2033, au lieu de 18.6 kg au cours de la période de référence, tandis que la consommation moyenne par habitant sur le continent asiatique devrait atteindre 14.1 kg en 2033, contre 10.4 kg pendant la période de référence. Au Mexique et en Thaïlande, premiers pays exportateurs, la hausse de la production répondra au contraire à l'augmentation de la demande d'importations à l'échelle mondiale. À l'horizon 2033, la part de la production destinée à être exportée devrait atteindre 22 % au Mexique et 34 % en Thaïlande. Cependant, avec des volumes de production prévus de 3.1 Mt et 1.7 Mt, respectivement, ces deux pays ne représenteront qu'une part relativement faible de la production mondiale en 2033.

Les exportations mondiales de mangues, mangoustans et goyaves devraient se monter à 3.2 Mt en 2033, contre 2.3 Mt au cours de la période de référence, grâce à une augmentation des achats aux États-Unis, en Chine et dans l'Union européenne. Le Mexique, qui est le principal fournisseur de mangues, devrait bénéficier de l'essor de la demande d'importation sur son marché le plus important – les États-Unis – et porter à 24 % leur part dans les exportations mondiales en 2033. Les expéditions thaïlandaises, presque exclusivement composées de mangoustans, répondront principalement à une hausse de la demande d'importation en Chine, tandis que celles du Pérou et du Brésil, deux pays exportateurs en devenir, seront essentiellement constituées de mangues à destination de l'Union européenne. La Thaïlande devrait s'arroger une part de 20 % dans les exportations mondiales en 2033, alors que le Brésil et le Pérou devraient en représenter environ 14 % et 8 %, respectivement. La Chine, où la consommation de mangues, mangoustans et goyaves s'est établie à 2.7 kg par habitant au cours de la période de référence, ce qui est relativement faible par rapport aux autres pays asiatiques, devrait voir ses importations croître de 2.4 % par an pour atteindre 0.8 Mt en 2033. Cette progression sera surtout due à la forte hausse de la demande de mangoustans induite par l'augmentation des revenus, qui ne pourra être satisfaite par la production intérieure encore restreinte de la Chine.

11.3.4. Ananas

Situation du marché

Les données préliminaires indiquent que les exportations mondiales d'ananas ont augmenté d'environ 4 % en 2023, pour atteindre 3.2 Mt, sous l'impulsion principalement d'une hausse des volumes en provenance

du Costa Rica, premier pays exportateur avec une part d'environ 65 %. Les représentants du secteur indiquent que les conditions météorologiques dans les principales zones de production au Costa Rica ont été favorables à la culture de l'ananas au cours du premier semestre, ce qui a permis une augmentation des exportations. La baisse des coûts de transport, en particulier à destination des États-Unis, a également favorisé la croissance des exportations du Costa Rica, qui devraient enregistrer une progression d'environ 3 % en 2023, pour se situer aux alentours de 2 Mt, en net contraste avec le recul de près de 5 % de 2022. Pour ce qui est des principaux pays de destination, les expéditions d'ananas du Costa Rica sont restées presque exclusivement destinées aux marchés des États-Unis et de l'Union européenne, où la demande demeure soutenue.

Les données préliminaires indiquent que les importations mondiales d'ananas ont progressé d'environ 1 % en 2023 pour s'élever à 3 Mt, la demande restant forte aux États-Unis comme au sein de l'Union européenne. Une grande partie de la consommation d'ananas a lieu à l'extérieur du domicile et la relative stabilité des ventes au secteur de l'hôtellerie et de la restauration devrait permettre aux importations des États-Unis d'enregistrer une progression de 1 % en 2023 pour atteindre 1.1 Mt. À l'inverse, les importations de l'Union européenne, le second marché d'importation, devraient connaître une légère contraction en raison de problèmes d'approvisionnement au Costa Rica. Sur l'ensemble de l'année, les importations de l'Union européenne devraient s'établir à 0.76 Mt, un volume de 17 % inférieur à la moyenne précédemment relevée sur cinq ans. Les estimations portent à croire que sur l'ensemble de l'année 2023 les États-Unis ont absorbé environ 39 % des exportations, contre 26 % pour l'Union européenne.

Principaux éléments des projections

Compte tenu d'une extension de 1.1 % de la superficie récoltée, la production mondiale d'ananas devrait s'accroître de 1.5 % par an au cours de la décennie à venir, pour s'établir à 35 Mt en 2033, contre 30 Mt au cours de la période de référence. L'Asie devrait conserver la première place par le volume de production, concentrant environ 44 % du total mondial, avec une offre importante aux Philippines, en Indonésie, en Chine, en Inde et en Thaïlande. En Asie, la production d'ananas continuera à satisfaire principalement la demande intérieure et devrait augmenter fortement sous l'effet de l'évolution démographique et de la croissance des revenus, en particulier en Inde, en Indonésie et en Chine. De même, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la production d'ananas – qui devrait se classer au deuxième rang mondial avec 33 % du volume total en 2033 – sera principalement déterminée par l'évolution des besoins d'une population croissante et de plus en plus aisée. Seuls le Costa Rica et les Philippines, deux grands producteurs et exportateurs mondiaux d'ananas, devraient accroître les quantités produites pour répondre à la hausse de la demande d'importations : à l'horizon 2033, les exportations devraient représenter environ 68 % de la production d'ananas frais dans le cas du Costa Rica et 24 % dans celui des Philippines.

Les exportations mondiales d'ananas devraient croître de 1 % par an pour atteindre 3.6 Mt en 2033, principalement sous l'effet de la demande d'importations des États-Unis et de l'Union européenne. Avec des quantités importées estimées à 1.3 Mt en 2033 – soit 37 % du total mondial – les États-Unis resteront le plus gros importateur. L'Union européenne détiendra quant à elle une part d'environ 24 % dans les importations mondiales. Sur ces deux marchés clés, la demande d'ananas frais devrait bénéficier de prix unitaires toujours peu élevés et, dans une certaine mesure, de l'introduction de nouvelles variétés de plus grande qualité. La hausse de la demande d'importations de la Chine, où la consommation a progressé plus rapidement que la production ces dernières années, devrait également favoriser l'essor des exportations mondiales. À l'horizon 2033, les importations chinoises d'ananas devraient avoisiner 0.34 Mt par an, et provenir en majeure partie des Philippines.

11.3.5. Avocat

Situation du marché

Les exportations mondiales d'avocat auront vraisemblablement progressé d'environ 20 % en 2023, pour atteindre aux alentours de 3 Mt, grâce à des conditions favorables à la production au Mexique, premier exportateur mondial. Les données préliminaires indiquent que les exportations de plusieurs autres pays producteurs, dont le Pérou et le Kenya ont également connu une expansion rapide. Ces évolutions ont marqué un solide redressement par rapport aux pertes de production et aux ruptures d'approvisionnement provoquées par les conditions météorologiques en 2022.

Outre une augmentation notable des approvisionnements mondiaux, la persistance d'une demande soutenue aux États-Unis et dans l'Union européenne, qui ont respectivement compté pour environ 44 % (soit 1.2 Mt) et 27 % (soit 0.8 Mt) des importations mondiales en 2023, a également favorisé cette rapide expansion du volume des échanges. Sur ces deux marchés, la consommation a continué de gagner en popularité, l'avocat étant largement considéré comme un fruit offrant de grandes qualités nutritives. Les importations d'avocats des États-Unis proviennent à 90 % du Mexique, alors que l'Union européenne s'approvisionne principalement auprès du Pérou, du Kenya, d'Israël et du Maroc.

Principaux éléments des projections

Parmi les principaux fruits tropicaux, l'avocat présente le niveau de production le plus faible, mais connaît également l'expansion la plus rapide ces dernières décennies, et cette tendance devrait se maintenir tout au long de la période couverte par les *Perspectives*. La forte demande mondiale, des rendements importants par hectare et le niveau élevé des prix unitaires à l'exportation restent les principaux moteurs de cette hausse, qui favorise des investissements dans l'extension des surfaces cultivées dans de nouvelles zones de production comme dans celles déjà solidement établies. D'ici 2033, la production devrait par conséquent croître au rythme de 3.5 % par an, soit un volume annuel de 14 Mt, plus de trois fois plus élevé qu'en 2013. Bien que de nouvelles zones de culture aient rapidement émergé ces dernières années, la production d'avocats continuera vraisemblablement de se concentrer dans un petit nombre de régions et de pays. Les quatre premiers pays producteurs – Mexique, Colombie, Pérou et République dominicaine – devraient sensiblement développer leur production au cours de la décennie à venir pour atteindre conjointement une part d'environ 60 % de la production mondiale à l'horizon 2033. Les volumes produits au Mexique, en Colombie et au Pérou devraient s'accroître de 60 à 80 % par rapport à la période de référence, de sorte qu'environ 70 % de la production mondiale devraient demeurer concentrés dans la région Amérique latine et Caraïbes.

L'avocat est en voie de devenir le principal fruit tropical échangé et dépasser ainsi l'ananas et la mangue dès 2025 pour atteindre un volume d'exportations de 4.3 Mt à l'horizon 2033. La valeur totale des exportations mondiales d'avocats devrait par conséquent s'élever à 10.4 milliards USD aux prix constants 2021-23, faisant de l'avocat l'un des fruits les plus lucratifs. Malgré une concurrence de plus en plus forte de la part de nouveaux exportateurs, le Mexique devrait demeurer le premier exportateur mondial, avec une part de 53 % en 2033. Le pays tirera en effet parti d'une croissance de la production de 3.6 % par an au cours de la décennie à venir, ainsi que de la hausse ininterrompue de la demande aux États-Unis. Le Pérou, deuxième pays exportateur d'avocats, devrait quant à lui être à l'origine de 25 % des expéditions mondiales, ces dernières étant principalement destinées à répondre à la croissance de la demande observée dans l'Union européenne.

Les États-Unis et l'Union européenne, où l'intérêt des consommateurs pour l'avocat tient à ses bienfaits allégués pour la santé, devraient rester en 2033 les principaux importateurs à l'échelle mondiale, à hauteur de 46 % et 25 % respectivement. Cependant, les importations devraient également progresser rapidement au Royaume-Uni, au Canada, en Chine et dans certains pays du Moyen-Orient en raison de l'augmentation des revenus et de l'évolution des préférences des consommateurs sur ces marchés. La consommation

d'avocats par habitant devrait de même augmenter dans de nombreux pays producteurs sous l'effet de la croissance des revenus, notamment en Colombie, en République dominicaine et en Indonésie.

11.3.6. Papaye

Situation du marché

Les données préliminaires indiquent que les exportations mondiales de papayes ont subi une contraction estimée à 3 % en 2023 pour s'établir à environ 0.365 Mt. Les exportations du Mexique, premier exportateur mondial, ont diminué d'environ 4 % sur l'ensemble de l'année, pour tomber aux alentours de 0.19 Mt, en raison de conditions météorologiques défavorables. La quasi-totalité des exportations mexicaines de papayes est destinée aux États-Unis. L'essentiel de la production mexicaine de papayes est cependant destiné à la consommation intérieure.

Les importations mondiales sont restées globalement stables aux alentours de 0.35 Mt en 2023, les États-Unis conservant leur statut de principal importateur avec environ 62 % des importations mondiales. Les représentants du secteur ont indiqué que la demande de papayes est demeurée soutenue aux États-Unis au cours des sept premiers mois de 2023, ce fruit ayant la réputation d'être riche en vitamine C. L'Union européenne compte pour 9 % des importations mondiales, soit 0.03 Mt en 2023.

Principaux éléments des projections

La production mondiale de papayes devrait progresser de 1.5 % par an pour atteindre 17 Mt en 2033, contre 14 Mt au cours de la période de référence. Au cours de la période de référence, la production de papayes n'est exportée qu'à hauteur d'environ 2 % et est essentiellement dictée par la demande intérieure, elle-même fonction de la croissance démographique et de l'évolution des revenus. L'Asie, première région productrice au monde, devrait bénéficier de la plus forte croissance, sa part dans la production mondiale atteignant d'après les projections 60 % en 2033, contre 58 % au cours de la période de référence. L'Inde, premier pays producteur au monde, verra sa production augmenter de 1 % par an jusqu'à représenter 35 % de l'offre mondiale d'ici 2033. La croissance de la population et l'augmentation des revenus seront les principaux facteurs de cette hausse, avec une consommation intérieure de papayes estimée à 4.1 kg par habitant en 2033, en légère progression par rapport aux 3.9 kg atteints au cours de la période de référence. En Indonésie, la production devrait croître de 2.3 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*, dans le sillage de l'accroissement de la demande intérieure, conséquence de la hausse attendue des revenus par habitant à un rythme de 4 % par an.

Les exportations mondiales seront principalement déterminées par l'augmentation de la production au Mexique et par celle de la demande des principaux importateurs. Moyennant un taux de croissance annuel de 1.2 %, les exportations mondiales de papayes devraient atteindre près de 0.4 Mt à l'horizon 2033. Le développement du commerce international de la papaye se heurte toutefois à un obstacle majeur : sa grande périssabilité et sa fragilité dans les transports, qui rendent difficile son expédition vers des destinations lointaines. Les innovations dans la chaîne du froid, l'emballage et le transport pourraient toutefois faciliter sa distribution à plus grande échelle, d'autant que la demande de fruits tropicaux est en hausse sur les marchés d'importation.

Graphique 11.4. Exportations mondiales des quatre principaux fruits tropicaux

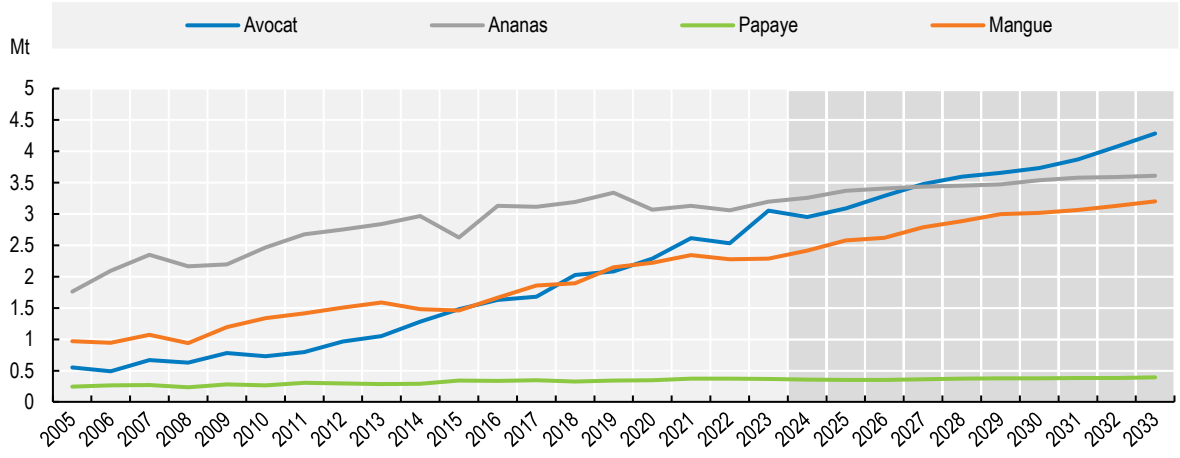

Source : données de la FAO.

11.3.7. Incertitudes

Les perspectives de la production, des échanges et de la consommation de bananes et des principaux fruits tropicaux pourraient être compromises par plusieurs obstacles et incertitudes de taille. Les taux d'inflation élevés, la hausse des charges d'intérêt et les fluctuations des taux de change risquent de freiner la demande sur les marchés intérieurs comme sur ceux d'importation, surtout pour les consommateurs les moins favorisés. Compte tenu de la valeur unitaire généralement élevée des fruits tropicaux et des fortes élasticités prix et revenu de la demande dont ils font l'objet, les fluctuations des revenus des consommateurs ou des prix à la consommation peuvent rapidement avoir une incidence sur la demande. Les incertitudes géopolitiques susceptibles de bouleverser les relations commerciales existantes et d'avoir des effets de grande ampleur sur les marchés intérieurs et mondiaux constituent en outre une source de préoccupation. La suspension temporaire par la Fédération de Russie des importations de bananes en provenance de l'Équateur en est un récent exemple.

D'autre part, le réchauffement climatique accroît la fréquence des sécheresses, des inondations, des ouragans et d'autres catastrophes naturelles, qui rendent la production de plus en plus difficile et coûteuse. Compte tenu de la périssabilité des fruits tropicaux aux stades de la production, de la commercialisation et de la distribution, les défis environnementaux et le manque d'infrastructures continuent de menacer la production et les approvisionnements internationaux. Le problème est d'autant plus aigu que la plupart des fruits tropicaux sont produits dans un cadre informel et dans des zones reculées et éloignées des grands axes de transport, où leur culture est extrêmement dépendante des précipitations et exposée aux effets néfastes de phénomènes météorologiques de plus en plus imprévisibles. Alors que plusieurs guerres sont en cours et affectent l'économie mondiale, les risques de perturbations futures des chaînes d'approvisionnement locales et mondiales, des marchés des engrais, des routes de transport et de l'accès aux marchés d'exportation font peser un surcroît d'incertitudes sur les *Perspectives*.

En outre, dans un contexte de hausse des températures, on observe une propagation plus rapide et plus intense des ravageurs et des maladies, de la fusariose par exemple. La souche de la maladie qui se propage actuellement, dénommée « race tropicale 4 » (RT4), présente des risques particulièrement élevés pour l'approvisionnement mondial de bananes, car elle peut toucher une variété beaucoup plus grande de cultivars de bananes et de bananes plantains que les autres souches. Malgré de récentes avancées dans la création de variétés résistantes, aucun fongicide ni aucune méthode d'éradication n'est actuellement efficace contre la maladie. Selon les informations officielles, la RT4 est actuellement confirmée dans 22 pays, principalement en Asie du Sud et du Sud-Est, mais aussi au Moyen-Orient, en

Afrique, en Océanie et en Amérique latine. Une propagation accrue de la maladie entraînerait notamment une perte considérable d'emplois et de revenus dans le secteur bananier des pays concernés, ainsi qu'une hausse importante des prix à la consommation dans les pays importateurs

Les bananes, ananas et avocats étant des produits populaires sur les marchés d'importation, les acteurs du secteur se livrent une concurrence féroce tout du long des chaînes de valeur mondiales, jusqu'au commerce de détail. Dans le cas des bananes et des ananas, cette rivalité a tiré les prix vers le bas à chaque étape de la chaîne de valeur, maintenant les prix à la production à un faible niveau et sans grande fluctuation. La hausse des coûts de production, les prix peu élevés et les faibles marges bénéficiaires empêchent de rémunérer convenablement les travailleurs et les petits exploitants dans ces secteurs et ne permettent absolument pas aux producteurs de faire face aux nouveaux défis et aux perturbations de la chaîne logistique qui s'imposent à eux. Les perspectives en matière de production sont donc également remises en cause par les fortes pressions concurrentielles, la faiblesse des marges bénéficiaires, quand elles ne sont pas négatives, dissuadant les petits producteurs de poursuivre leur activité, ce qui risque d'entraîner une baisse de l'offre sur les marchés mondiaux et, partant, une hausse des prix. Les données et informations relatives aux évolutions des marchés mondiaux d'exportation et d'importation au cours des dernières années vont d'ores et déjà dans ce sens et font apparaître que les fruits les plus abordables, tels que la banane ou l'ananas, sont plus particulièrement touchés.

Note

[1] Les différents types de légumineuses sont les suivants : haricots secs, fèves sèches, pois secs, pois chiches, niébés, pois d'Angole, lentilles, pois bambara, vesces, lupins et légumineuses secondaires (non comprises ailleurs).

Annexe A. Glossaire

Accès aux marchés	Régi par les dispositions de l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay concernant les concessions contenues dans les Listes nationales, c'est-à-dire les consolidations et les réductions des droits de douane, ainsi que d'autres engagements en matière d'accès aux marchés.
Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM)	Un accord trilatéral sur le commerce (appelé ACEUM au Canada), y compris le commerce agricole, entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, entré en vigueur le 1er juillet 2020. L'ACEUM a remplacé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui est entré en vigueur le 1er janvier 1994, préservant les engagements agricoles existants, éliminant les droits de douane sur certains produits supplémentaires et offrant de nouvelles possibilités d'accès aux marchés.
Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)	Le PTPGP est un accord commercial entre l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Viet Nam. Il a été signé en mars 2018 et est entré en vigueur dans les six premiers pays en décembre 2018.
Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay (AACU)	« Accord sur l'agriculture » contenu dans l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay. Ce texte comprend des engagements en matière d'accès aux marchés, de soutien interne et de subventions à l'exportation, ainsi que des dispositions générales concernant le suivi de sa mise en œuvre et la poursuite du processus. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de l'AACU. Un accord distinct, intitulé « Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires » (Accord SPS), vise à établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.
Année commerciale / campagne	Il est courant de comparer la production agricole à travers des «années de commercialisation», qui sont définies de manière à ce que la récolte d'une saison ne soit pas artificiellement répartie sur différentes années civiles. Dans ces Perspectives, les campagnes de commercialisation internationales sont principalement définies à partir de leur récolte dans les principales régions productrices, comme suit : • Blé : 1er juin ; 1er octobre en Australie • Coton : 1er août • Maïs : 1er septembre ; 1er mars en Australie • Autres céréales secondaires : 1er septembre ; 1er novembre en Australie • Sucre, soja, autres oléagineux, tourteaux protéiques, huiles végétales : 1er octobre ; 1er novembre en Australie Chaque fois que le texte fait référence, par exemple, à la campagne de commercialisation 2021, c'est l'abréviation de 2021/22 pour les produits ci-dessus. Pour tous les autres produits, la campagne de commercialisation est égale à l'année civile, à l'exception des viandes et produits laitiers en Nouvelle Zélande et de la viande bovine et des produits laitiers en Australie : l'année se terminant le 30 juin.
Autres céréales secondaires	Catégorie comprenant l'orge, l'avoine, le sorgho et d'autres céréales secondaires dans tous les pays sauf l'Australie, où elle englobe aussi le triticale, les États membres de l'Union européenne, où le seigle et les céréales mélangées sont compris.
Autres oléagineux	Catégorie comprenant les graines de colza (canola), de tournesol et d'arachides (cacahuètes).
Base tel quel	Poids du sucre indépendamment de sa teneur en saccharose (mesuré par polarisation).
Biomasse	Toute matière végétale utilisée directement comme combustible ou transformée avant combustion. Elle comprend le bois, les déchets végétaux (déchets de bois et résidus de récoltes), les matières/déchets d'origine animale et les déchets industriels et urbains servant de matières premières pour obtenir des produits biosourcés. Dans les Perspectives, elle n'englobe pas les produits agricoles utilisés pour produire des biocarburants (huiles végétales, sucre et céréales,

	par exemple).
Biocarburants	Au sens large, les biocombustibles comprennent tous les combustibles solides, liquides ou gazeux produits à partir de la biomasse. Dans un sens plus étroit, les biocarburants désignent les produits qui remplacent les carburants à base de pétrole dans le transport routier : le bioéthanol tiré de plantes sucrières, de céréales et de plantes amylacées, qui peut être utilisé comme additif à l'essence, en mélange avec elle ou à sa place ; et le biodiesel, tiré principalement d'huiles végétales, mais aussi d'huiles usagées ou de graisses animales. Il existe deux formes principales de biodiesel : les esters méthyliques d'acides gras (EMAG) et l'huile végétale hydrotraitée (HVH).
Campagne	Voir année commerciale.
Céréales	Catégorie comprenant le blé, le maïs, les autres céréales secondaires et le riz (blanchi).
Contingent tarifaire	Régime d'importation prévu par l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay. Certains pays se sont engagés à assurer des possibilités minimales d'accès à des produits précédemment visés par des obstacles non tarifaires. Dans ce cadre, un contingent et un droit de douane à deux niveaux sont instaurés pour les produits concernés. Le droit le plus bas (taux contingentaire) est appliqué aux importations dans la limite du contingent et le droit le plus élevé (taux hors contingent) est perçu sur les importations en sus du contingent.
Cotton Bt	Variété de coton transgénique qui contient un ou plusieurs gènes étrangers dérivés de la bactérie Bacillus thuringiensis. Le coton Bt est résistant à certains insectes nuisibles, mais la fibre des plants de coton Bt est plus courte que celle des variétés traditionnelles.
Covid-19	La covid-19 est la maladie infectieuse causée par le coronavirus le plus récemment découvert. Ce nouveau virus et cette nouvelle maladie étaient inconnus avant le début de l'épidémie à Wuhan (Chine) en décembre 2019. La covid-19 est aujourd'hui une pandémie qui touche de nombreux pays dans le monde.
Directive sur les énergies renouvelables	Directive de l'UE qui fixe à 20 % la part que devront représenter les énergies renouvelables dans la palette énergétique de tous les États membres en 2020, et en particulier à 10 % leur part dans la consommation d'énergie destinée aux transports.
Édulcorants caloriques	Catégorie comprenant le saccharose (sucre de table) et le sirop de maïs à haute teneur en fructose (isoglucose).
Édulcorant à haute teneur en fructose	Édulcorant à base d'amidon extrait principalement du maïs (sirop de maïs à haute teneur en fructose ou isoglucose/HFCS).
El Niño	*El Niño* désigne ici un ensemble de phénomènes climatiques océaniques quasi-périodiques englobant *La Niña* et l'oscillation australe, qui se caractérisent par des anomalies de la température à la surface de l'eau sur la façade occidentale de l'Amérique latine (surtout au Pérou) – réchauffement et refroidissement respectivement appelés *El Niño* et *La Niña* – et par des variations de la pression atmosphérique dans la zone tropicale du Pacifique Ouest (oscillation australe), souvent aux alentours de Noël. Le réchauffement anormal des eaux océaniques va de pair avec un bouleversement complet de l'abondance et de la répartition des espèces, une augmentation des précipitations et des inondations locales, auxquels s'ajoute la mortalité massive des poissons et de leurs prédateurs (oiseaux compris).
Équivalent Poids Carcasse (epc)	Mesure standard utilisée pour comparer le poids des carcasses du bétail, y compris les os et autres composants.
Éthanol	Biocarburant qui peut être utilisé comme carburant de substitution (éthanol hydraté) ou mélangé à de l'essence (éthanol anhydre), et produit à partir de matières premières agricoles comme la canne à sucre et le maïs. L'alcool anhydre ne contient pas d'eau et il est pur à 99 % au minimum. L'alcool hydraté contient de l'eau et, en général, il est pur à 96 %. Au Brésil, cet éthanol est utilisé en remplacement de l'alcool carburant dans les véhicules polycarburant.
Fermentation entérique	Une partie naturelle du processus digestif chez les ruminants par laquelle les glucides sont décomposés par des micro-organismes en molécules simples pour être absorbées dans la circulation sanguine d'un animal, produisant du méthane comme sous-produit.
Fertilisants	Les engrais fournissent des éléments nutritifs essentiels au maintien des rendements et de la qualité des cultures agricoles et à la croissance de la production. Les trois nutriments les plus importants sont l'azote (N), le phosphore (P) et le potassium (K).
Fièvre aphteuse	La fièvre aphteuse est la maladie la plus contagieuse des mammifères et a un grand potentiel de causer de graves pertes économiques chez les animaux à onglons sensibles (https://www.woah.org/en/disease/foot-and-mouth-disease/). Le commerce international des animaux est lié au statut de la fièvre aphteuse selon l'Organisation mondiale de la santé animale

	(OMSA).
G20	Le G20 est un forum international qui réunit 19 pays et l'Union européenne, soit les principales économies développées et émergentes du monde. Ensemble, les membres du G20 représentent 85 % du PIB mondial, 75 % des échanges internationaux et deux tiers de la population mondiale. Composé à l'origine de ministres des finances et de gouverneurs de banque centrale, le G20 fonctionne aujourd'hui comme un forum élargi où l'on débat des grands problèmes mondiaux.
Gasohol	Mélange d'essence et d'éthanol anhydre.
Gestion des effluents d'élevage	Pratiques concernant la manipulation, le stockage, le traitement et l'élimination des excréments et de l'urine d'animaux, qui peuvent avoir un impact sur la gestion des nutriments, les émissions de méthane et l'environnement.
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	Le GIEC est l'organisme des Nations Unies chargé d'évaluer les données scientifiques liées au changement climatique. Dans ses rapports d'évaluation complets, le GIEC examine notamment le secteur de l'agriculture, de la foresterie et autres utilisations des terres (AFAT) en raison de sa contribution importante aux émissions de GES, principalement du dioxyde de carbone (CO2), du méthane (CH4) et du protoxyde d'azote (N2O). Les mesures des émissions de GES sont utilisées pour exprimer les émissions de différents gaz à effet de serre dans une unité commune, et les émissions agrégées de GES sont exprimées en équivalent CO2 (éq CO2) en utilisant le potentiel de réchauffement climatique sur un horizon temporel de 100 ans. Les flux d'émissions de CO2 de l'AFAT sont principalement dus aux activités d'utilisation des terres, de changement d'affectation des terres et de foresterie (UCTAFT), et représentent environ la moitié des émissions nettes totales de l'AFAT. La fermentation entérique des ruminants est la principale source d'émissions de CH4, tandis que les émissions de NO2 sont dominées par l'utilisation d'engrais organiques et synthétiques.
Huiles végétales	Huiles de colza (canola), de soja, de tournesol, de coprah/coco, de coton, de palmiste, d'arachide et de palme.
Influenza aviaire	L'influenza aviaire est une infection virale très contagieuse qui peut atteindre toutes les espèces d'oiseaux et peut se manifester de différentes façons selon, notamment, la capacité du virus à provoquer une maladie (pathogénécité) chez l'espèce touchée (pour plus d'informations à ce sujet, voir :http://www.oie.int/doc/ged/D13947.pdf))
Isoglucose	Édulcorant liquide fabriqué à partir du glucose présent dans l'amidon, par l'action de la glucose-isomérase sur le dextrose. Ce procédé d'isomération permet d'obtenir des mélanges de glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 % de fructose. D'autres opérations peuvent porter la teneur en fructose à 55 %. L'isoglucose à 42 % de fructose possède un pouvoir sucrant qui équivaut à celui du saccharose.
Loi agricole (Farm Bill)	Aux États-Unis, la loi agricole est le principal instrument de la politique agricole et alimentaire du pouvoir fédéral.
Loi sur la réduction de l'inflation (IRA)	La loi sur la réduction de l'inflation (IRA) a été promulguée aux États-Unis en 2022. Les objectifs de l'IRA comprennent la sécurité énergétique nationale, le changement climatique et les zones rurales, ayant un impact sur l'agriculture, la production de biocarburants et d'engrais.
Manipulation du rumen	Techniques utilisées pour modifier l'écosystème microbien du rumen (un compartiment de l'estomac chez les ruminants) afin d'améliorer l'efficacité alimentaire et de réduire les émissions de méthane.
Norme sur les carburants renouvelables (RFS et RFS2)	Prévue aux États-Unis pour le secteur des transports par la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques (EISA), la norme sur les carburants renouvelables (RSF) fait l'objet d'un programme dont la nouvelle mouture, RFS2, s'applique depuis 2010.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	Créée en 1995 à l'issue des négociations du cycle d'Uruguay, elle établit les règles du commerce mondial, sert de cadre à la négociation d'accords commerciaux et dispose d'un mécanisme de règlement des différends entre ses membres.
Paiement découplé	Paiement budgétaire versé aux producteurs remplissant les conditions requises, sans lien avec la production de certains produits ou le nombre d'animaux, ni avec l'utilisation de facteurs de production particuliers.
Paiement direct	Paiement versé directement par les pouvoirs publics aux producteurs.
Parité de pouvoir d'achat (PPA)	Taux de conversion monétaire qui permet de neutraliser les différences de prix entre pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) indiquent combien d'unités de la monnaie nationale sont nécessaires pour se procurer ce qui pourrait être acheté avec un dollar des États-Unis (USD).
Pays développés et en développement	Voir la liste des groupes de pays et territoires dans les Perspectives agricoles
Pêche	Activités consistant à prélever dans les eaux maritimes, côtières ou intérieures, des organismes

	aquatiques sauvages, notamment des poissons, des mollusques et des crustacés, mais aussi des végétaux, pour la consommation humaine ou à d'autres fins, moyennant leur capture, leur collecte ou leur ramassage à la main ou, plus souvent, à l'aide de divers types d'engins, tels que les filets, les lignes et les pièges fixes. La production est mesurée en captures nominales (poids vif) de poissons, crustacés, mollusques et autres animaux et plantes aquatiques, tués, capturés, piégés ou ramassés à des fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance. Il convient de noter que dans ces Perspectives, les données concernant les plantes ne sont pas prises en compte.
Peste porcine africaine (PPA)	La peste porcine africaine est une maladie hémorragique très contagieuse qui touche les porcs, les phacochères et les sangliers d'Europe et d'Amérique. Elle ne constitue pas une menace pour la santé de l'homme. L'agent pathogène responsable de la peste porcine africaine est un virus à ADN de la famille des Asfarviridés (pour plus d'informations à ce sujet, voir : http://www.oie.int/doc/ged/D13955.pdf).
Poids vif	Poids des viandes, poissons, coquillages et crustacés au moment de la capture ou de la récolte. Dans le cas des produits halieutiques et aquacoles, le poids vif est calculé à partir de facteurs de conversion, compte tenu par ailleurs des taux observés dans les pays pour chaque type de transformation.
Politique agricole commune (PAC)	Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome, signé en 1957.
Prix de soutien	Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer, directement ou indirectement, les prix intérieurs ou les prix à la production. Les dispositifs de prix « administrés » fixent, pour le produit visé, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif, qui peut être maintenu au moyen de différentes mesures : restrictions quantitatives visant la production et les importations ; taxes, prélèvements et droits de douane sur les importations ; subventions à l'exportation ; et stockage public.
Produits laitiers frais	Les produits laitiers frais contiennent tous les produits laitiers et le lait qui ne sont pas inclus dans les produits transformés (beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre et dans certains cas caséine et lactosérum). Les quantités sont en équivalent lait de vache.
Projections de référence	Ensemble de projections concernant les marchés, qui étayent l'analyse présentée dans ce rapport et servent de repère pour étudier les effets de différents scénarios économiques et stratégiques. La section méthodologie décrit en détail la démarche suivie pour les établir.
Racines et tubercules	Les racines et les tubercules de certaines plantes contiennent de l'amidon (manioc, patate douce et igname dans le premier cas, par exemple ; pomme de terre et taro dans le second, entre autres). Ils sont principalement destinés à l'alimentation humaine (transformés ou non) et, comme la plupart des cultures de base, ils peuvent être utilisés pour nourrir les animaux ou produire de la fécule, de l'éthanol et des boissons fermentées. À moins d'être transformés, ils se périment très vite une fois récoltés, ce qui limite les possibilités de commercialisation et de stockage. Comme ils contiennent beaucoup d'eau, les quantités sont toujours exprimées en poids sec de manière à améliorer la comparabilité.
Ratio stocks/consommation	Dans le cas des céréales, rapport entre les volumes stockés et les volumes utilisés à l'intérieur du pays.
Ratio stocks/utilisation totale	Rapport entre les stocks détenus par les principaux exportateurs et leur utilisation totale (consommation intérieure plus exportations). Dans le cas du blé, les huit principaux exportateurs sont pris en compte, à savoir les États-Unis, l'Argentine, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. Dans celui des céréales secondaires, ce sont les États-Unis, l'Argentine, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Brésil qui sont comptabilisé. En ce qui concerne le riz, ce sont le Viet Nam, la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan et les États-Unis.
Scénario	Ensemble de projections concernant le marché, générées par un modèle à partir d'hypothèses différentes de celles retenues pour établir les projections de référence. Apporte des informations quantitatives sur les effets d'une modification des hypothèses sur les perspectives.
Soutien interne	Renvoie au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole, exprimé en termes monétaires. Il s'agit de l'un des trois domaines faisant l'objet d'engagements dans l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay.
Stocks d'intervention	Dans l'Union européenne, stocks détenus par les organismes nationaux compétents par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur le marché intérieur si les prix intérieurs sont supérieurs aux prix d'intervention ; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial moyennant des restitutions à l'exportation.

Subventions à l'exportation	Aides accordées aux négociants pour compenser les différences de prix entre le marché intérieur et le marché mondial. Les restitutions à l'exportation de l'UE en sont un exemple. L'élimination des subventions à l'exportation dans le domaine agricole est prévue par l'accord conclu à Nairobi dans le cadre de la 10e Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre 2015.
Sucre	Saccharose produit à partir de betterave à sucre et de canne à sucre.
Taux de croissance des moindres carrés	Le taux de croissance des moindres carrés, r, est estimé comme suit par régression linéaire du logarithme des valeurs annuelles de la variable considérée sur la période étudiée : Ln(xt) = a + r*t et calculé comme suit : [exp (r) – 1].
Taux de conversion alimentaire	Mesure de l'efficacité d'un animal à convertir la masse alimentaire en augmentation du poids pris par l'animal.
Taux maximal d'incorporation	Plafond de la proportion d'éthanol pouvant être mélangée à l'essence du fait de contraintes techniques à court terme, qui freinent la progression de la consommation de biocarburants.
Tourteaux protéiques	Tourteaux d'oléagineux, de coprah, de graines de coton et de palmiste.
Véhicules polycarburant (ou véhicules flex-fuel)	Véhicules acceptant aussi bien le gasohol que l'éthanol hydraté.

Annexe B. Méthodologie

Cette annexe contient des informations sur les modalités d'établissement des projections qui sont utilisées aux fins des présentes *Perspectives* agricoles. Tout d'abord, elle fournit une description générale des différents éléments et du calendrier du processus conduisant aux projections agricoles de référence et à la publication annuelle des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*. Deuxièmement, elle examine les hypothèses cohérentes faites sur les projections des variables macroéconomiques exogènes. Troisièmement, elle fournit des éléments de référence pour comprendre le modèle Aglink-Cosimo sous-jacent. Enfin, elle explique comment une analyse stochastique partielle est réalisée avec le modèle Aglink-Cosimo.

Le processus générateur des projections agricoles de référence

Les projections présentées dans ces *Perspectives agricoles* sont le résultat d'un processus mobilisant un très grand nombre de sources d'information. Ces projections reposent sur les données fournies par les pays et les experts ainsi que sur les résultats du modèle Aglink-Cosimo établi par l'OCDE et la FAO pour analyser les marchés agricoles mondiaux. Ce modèle économique sert également à vérifier la cohérence des projections de référence. Cependant, les experts n'en sont pas moins largement consultés à différents stades du processus. Les secrétariats de l'OCDE et de la FAO publient dans les *Perspectives agricoles* une évaluation unifiée et plausible de l'évolution future des principaux marchés de produits agricoles, compte tenu des hypothèses retenues et des informations disponibles au moment de la rédaction.

Point de départ : établissement des valeurs de référence initiales

Les séries de données historiques relatives à la consommation, à la production, aux échanges[1] et aux prix internationaux des différents produits de base couverts par les *Perspectives* sont principalement extraites des bases de données de l'OCDE et de la FAO. Ces bases de données reposent en grande partie sur des sources statistiques nationales. Pour chaque publication, le processus générateur des données de base commence en novembre de l'année précédant la décennie projetée et se termine en avril de l'année suivante. Les valeurs de départ utilisées pour définir l'évolution future probable des marchés agricoles sont établies par l'OCDE, pour ce qui est de ses États membres et certains non-membres, et par la FAO, pour tous les autres pays ou régions.

- Du côté de l'OCDE, un questionnaire annuel adressé aux administrations nationales est diffusé en novembre afin de recueillir les attentes des pays concernant l'évolution à moyen terme de leur secteur agricole, ainsi que des informations sur l'état actuel ou les changements récents des politiques agricoles nationales.
- Du côté de la FAO, les valeurs de départ destinées aux modules nationaux ou régionaux sont établies à l'aide du modèle et des avis des spécialistes de produits de la FAO.

Des facteurs macroéconomiques provenant de sources externes, telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les Nations unies, sont également utilisés pour compléter la vision des principales forces économiques qui déterminent l'évolution du marché.

L'objet de cette étape est d'obtenir un premier aperçu de l'évolution possible des marchés et de construire les principales hypothèses sous-jacentes aux *Perspectives*. Celles qui concernent l'activité macroéconomique et l'action publique sont décrites dans le premier chapitre intitulé « Marchés agricoles et alimentaires : tendances et perspectives » ainsi que dans les tableaux par produits. Les sources et hypothèses dont elles découlent sont analysées plus en détail ci-après.

L'étape suivante consiste à utiliser le cadre de modélisation Aglink-Cosimo de l'OCDE et de la FAO pour faciliter l'intégration des données initiales de manière cohérente et en tirer des valeurs de référence initiales sur la base desquelles les projections de l'évolution des marchés mondiaux sont établies. Ce cadre de modélisation garantit qu'à l'échelle mondiale, les projections de la consommation correspondent avec celles de la production pour les différents produits de base. Le modèle est discuté ci-dessous.

Outre les quantités produites, consommées et échangées, ce scénario de référence porte sur les prix nominaux (exprimés en unités monétaires locales) des produits considérés.

Les valeurs de référence initiales sont ensuite corrigées :

- Pour les pays qui relèvent du Secrétariat de l'OCDE, elles sont comparées avec les réponses indiquées dans le questionnaire. Les problèmes, quels qu'ils soient, sont examinés dans le cadre d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés.
- S'agissant des modules nationaux et régionaux mis au point par le Secrétariat de la FAO, les valeurs de référence initiales sont examinées par un cercle plus large d'experts internes et internationaux.

Valeurs de référence définitives

À ce stade, un tableau général des projections apparaît. Des ajustements sont effectués suivant les compromis convenus entre les deux secrétariats et les experts externes. À partir du résultat de ces échanges et des informations actualisées, un deuxième ensemble de valeurs de référence est élaboré. Les informations ainsi obtenues servent à analyser les marchés des céréales, des oléagineux, du sucre, de la viande, des produits laitiers, des biocarburants, des produits de la pêche et de l'aquaculture et du coton sur la période couverte par les Perspectives.

Ces résultats sont ensuite examinés lors des réunions annuelles du Groupe sur les marchés de produits du Comité de l'agriculture de l'OCDE courant mars, qui réunit les experts des administrations nationales des États membres de l'OCDE et des organisations spécialisées. La version définitive des projections de référence est établie à partir des observations formulées par ce groupe et des données révisées.

Les modalités d'élaboration des *Perspectives* impliquent que les projections de référence présentées dans ce rapport ne reposent pas seulement sur des projections pures, mais tiennent également compte des connaissances des experts. L'utilisation d'un cadre de modélisation formel permet de résoudre les incohérences relevées entre les projections des différents pays et de parvenir à un équilibre général pour tous les marchés de produits. La procédure d'examen permet de prendre en compte l'avis des experts nationaux dans les projections et les analyses connexes. Ce sont néanmoins les secrétariats de l'OCDE et de la FAO qui, en dernier ressort, sont responsables des projections et de leur interprétation.

Les *Perspectives agricoles* s'appuient sur les projections finales de référence pour fournir une vue d'ensemble et des analyses plus détaillées des marchés agricoles mondiaux à moyen terme. Avant d'être publié, le texte des *Perspectives agricoles* est examiné en mai par le Comité de direction du Département du développement économique et social de la FAO, ainsi que par le Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture de l'OCDE. Par ailleurs, les *Perspectives* serviront de point de départ à l'analyse présentée au Comité des produits de la FAO, ainsi qu'à ses divers groupes intergouvernementaux sur les produits.

Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques

Pour les projections démographiques, les *Perspectives agricoles* utilisent les estimations de la variante moyenne de la base de données des *Perspectives de la population dans le monde* des Nations Unies (United Nations Population Prospects) pour les données démographiques utilisées pour l'ensemble des pays et blocs régionaux. Sur les quatre variantes de projection envisagées (fécondité basse, moyenne, haute et constante), c'est la variante moyenne qui a été retenue pour la période de projection. La décision d'utiliser la base de données des Nations Unies sur les perspectives démographiques tient au fait qu'il s'agit d'une source très complète d'estimations fiables et qu'elle renseigne également sur des pays en développement non-membres de l'OCDE. Dans un souci de cohérence, elle constitue également la source des estimations démographiques historiques et des données de projection.

Les autres séries macroéconomiques utilisées dans le modèle Aglink-Cosimo sont celles du PIB réel, de l'indice implicite des prix du PIB, du déflateur des dépenses de consommation des ménages, du prix du pétrole brut Brent (en USD par baril) et des taux de change exprimés en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis. Les données historiques utilisées pour les séries concernant les pays de l'OCDE ainsi que le Brésil, l'Argentine, la Chine et la Fédération de Russie concordent avec celles publiées dans le n°114 des *Perspectives économiques de l'OCDE*, en novembre 2023. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent des *Perspectives économiques mondiales* du FMI publiées en octobre 2023. Les hypothèses retenues de 2024 à 2033 reposent sur les projections macroéconomiques des *Perspectives économiques mondiales* du FMI publiées en octobre 2023, complétées par les taux de croissance du modèle économique d'Oxford pour les années ultérieures.

Dans le modèle, les indices du PIB réel, des prix à la consommation (déflateur des dépenses de consommation des ménages) et des prix à la production (indice implicite des prix du PIB) prennent la valeur 1 pour 2010, qui sert d'année de référence. L'hypothèse de taux de change constant en termes réels implique qu'un pays dont le taux d'inflation est supérieur (inférieur) à celui des États-Unis (mesuré par l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis) verra sa monnaie se déprécier (s'apprécier) et, en conséquence, son taux de change augmenter (diminuer) au cours de la période considérée dans la mesure où le taux de change est exprimé en nombre d'unités de monnaie locale correspondant à 1 USD. Le taux de change nominal est calculé à partir de la croissance en pourcentage du ratio « déflateur du PIB du pays considéré / déflateur du PIB des États-Unis ».

Jusqu'à 2022, le cours du pétrole utilisé est tiré de la version actualisée des *Perspectives économiques de l'OCDE* n°114 (novembre 2023). Pour 2023, c'est le prix spot moyen quotidien qui est utilisé tandis que le prix spot moyen de décembre est utilisé pour 2024. Pour le reste de la période de projection, le prix de référence du pétrole utilisé dans les projections est supposé rester constant en termes réels.

Le modèle Aglink-Cosimo

Aglink-Cosimo est un modèle économique qui analyse l'offre et la demande agricoles mondiales. Administré par les secrétariats de l'OCDE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il sert à l'élaboration des projections de base cohérentes présentées dans les *Perspectives agricoles* et à l'analyse des scénarios d'action publique.

Aglink-Cosimo est un modèle d'équilibre partiel dynamique et récursif, employé pour simuler l'évolution d'une année sur l'autre de l'équilibre des marchés et des prix des principaux produits agricoles de base qui sont produits, consommés et négociés dans le monde. Des modules nationaux et régionaux couvrent le monde entier. Les secrétariats de l'OCDE et de la FAO, en collaboration avec les experts des pays et les administrations nationales, sont responsables de l'élaboration et de la mise à jour des projections. Plusieurs grandes caractéristiques sont à signaler :

- Aglink-Cosimo est un modèle « d'équilibre partiel » couvrant les principaux produits agricoles de base ainsi que le biodiesel et le bioéthanol. Les marchés non agricoles ne sont pas modélisés et sont traités de façon exogène ; de ce fait, les hypothèses concernant la trajectoire des variables macroéconomiques clés sont prédéterminées et l'incidence des évolutions des marchés agricoles sur l'économie en général n'est pas envisagée.
- Les marchés mondiaux des produits agricoles de base sont censés être concurrentiels, ce qui signifie que les acheteurs et vendeurs acceptent les prix. Les prix du marché sont déterminés par l'équilibre mondial ou régional de l'offre et de la demande.
- La production d'un pays et les produits qu'il échange sont considérés comme homogènes et donc comme parfaitement substituables par les acheteurs et les vendeurs. En particulier, les importateurs ne distinguent pas les produits en fonction de leur pays d'origine, étant donné qu'Aglink-Cosimo n'est pas un modèle spatial. Les importations et les exportations sont néanmoins déterminées séparément. Cette hypothèse a une incidence sur les résultats des analyses dans lesquelles les échanges sont un facteur important.
- Aglink-Cosimo est un modèle dynamique et récursif, en conséquence de quoi les résultats obtenus pour une année déterminent ceux des années consécutives (par exemple, à travers les effectifs des cheptels ou les anticipations dynamiques de rendement). Les projections obtenues avec Aglink-Cosimo portent sur les dix années à venir.

Le cadre de modélisation est régulièrement amélioré afin de développer la capacité des *Perspectives* à refléter les développements futurs des marchés et à renforcer l'analyse des résultats au-delà du marché (par exemple, la sécurité alimentaire, l'utilisation des terres et les résultats environnementaux).

À partir du cycle 2022-2023 des *Perspectives*, les Secrétariats ont explicitement incorporé l'utilisation des trois principaux engrais minéraux (azote, phosphore et potassium) dans les équations de rendement qui déterminent l'offre de produits agricoles. Cette nouvelle caractéristique permet de séparer les coûts des engrais de ceux des autres intrants de production (énergie, semences, machines, main-d'œuvre et autres intrants commercialisables et non commercialisables). Des séries de données historiques pour l'utilisation d'engrais par culture ont été développées en combinant les informations existantes sur l'utilisation totale de FAOSTAT avec les estimations détaillées au niveau des cultures de l'association internationale de l'industrie des engrais (IFA, International Fertilizer Association).

Les pertes et gaspillages alimentaires ont également été intégrés à partir du cycle 2022-23 dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE-FAO*. La section 1.4 du chapitre « Tendances et perspectives » du rapport donne un aperçu détaillé des définitions, des estimations mondiales et des facteurs des pertes et gaspillages alimentaires. En termes de mise en œuvre dans les données et le modèle Aglink-Cosimo, trois valeurs ont été ajoutées pour tenir compte des pertes et du gaspillage alimentaires au niveau de la vente au détail et des ménages. Par conséquent, trois valeurs différentes sont désormais disponibles pour l'utilisation alimentaire des produits agricoles : la disponibilité alimentaire, qui prend en compte la diminution de la quantité de denrées alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire depuis le post- récolte, l'abattage ou la capture, jusqu'au niveau de vente au détail, sans l'inclure ; la consommation alimentaire, obtenue en soustrayant le gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail de la disponibilité alimentaire, et servant de principale valeur de référence utilisée tout au long du rapport et des tableaux ; et l'apport alimentaire qui représente la quantité après comptabilisation des pertes alimentaires des ménages.

En 2024, le Secrétariat a adopté un modèle standardisé pour la production animale afin d'améliorer les fonctionnalités du modèle Aglink-Cosimo. La composante révisée de l'offre de viande sépare désormais la production de viande en nombres d'animaux commercialisés et en poids carcasse moyen, permettant une meilleure compréhension des tendances de productivité du secteur. Cette mise à jour facilite une approche plus intégrée en liant étroitement l'inventaire total d'animaux aux activités de commercialisation et en alignant les systèmes de production, les améliorations de la génétique et les intensités en termes

d'alimentation animale avec le poids des animaux. En outre, la révision a standardisé les calculs de projection de la production de viande, y compris les rendements par tête, les coûts des aliments pour animaux et des pâturages, ainsi que leurs liens avec d'autres utilisations des terres.

De plus, un examen complet des élasticités du modèle a été réalisé. Ces ajustements garantissent une réponse plus uniforme de la production de viande à travers les différents types de viande et régions, en alignant efficacement la production sur les inventaires et les poids des animaux. Ces changements devraient améliorer la fiabilité des réponses à court et moyen terme dans le secteur de la production de viande.

La dernière documentation détaillée du modèle Aglink-Cosimo est disponible en anglais et est accessible sur le site officiel des *Perspectives agricoles* : www.agri-outlook.org.

Le modèle employé pour établir les projections relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture est un satellite d'Aglink-Cosimo. Sont partagées les hypothèses exogènes sont mises en commun et les variables interactives, comme les prix qui se répercutent les uns sur les autres. Le modèle dédié à la pêche et à l'aquaculture a été remanié en profondeur en 2016. Les 32 éléments représentés dans les fonctions de l'offre totale de l'aquaculture ont été remplacés par des fonctions de l'offre de 117 espèces, chacune étant caractérisée par une élasticité, une ration alimentaire et un temps de réaction qui lui sont propres. Les principales espèces prises en compte sont le saumon, la truite, la crevette, le tilapia, la carpe, le silure (dont le Pangasius), les sparidés, le bar et les mollusques. À cela s'ajoutent quelques productions mineures, comme les chanidés. Le modèle a été construit de façon à assurer une cohérence entre les rations alimentaires et les marchés de la farine et de l'huile de poisson. Selon les espèces, les rations alimentaires peuvent contenir au maximum cinq types d'aliments : farine de poisson, huile de poisson, tourteaux d'oléagineux (ou substituts), huile végétale et aliments à faible teneur en protéines comme les céréales et le son.

Méthodologie des simulations stochastiques à l'aide d'Aglink-Cosimo

L'analyse stochastique partielle montre en quoi les scénarios divergent de celui de référence en appliquant un traitement stochastique à un certain nombre de variables. Celles-ci sont sélectionnées de manière à mettre en évidence les principales sources d'incertitude sur les marchés agricoles. En l'occurrence, les variables macro-économiques spécifiques aux pays, le prix du pétrole brut, les rendements nationaux et les rendements par produit sont considérés comme incertains. Outre le prix international du pétrole, quatre variables macro-économiques sont prises en compte pour tous les pays : l'indice des prix à la consommation (IPC) l'indice du produit intérieur brut, le déflateur du produit intérieur brut et le taux de change du dollar des États-Unis (XR). Les variables de rendement considérées concernent la production végétale et la production laitière dans toutes les régions couvertes par le modèle.

La façon de procéder pour générer les tirages stochastiques de ces variables repose sur une technique simple qui restitue la variance dans le temps de chacune des variables. Les trois grandes étapes de l'analyse stochastique partielle sont brièvement décrites ci-après.

i) Quantification de la variabilité passée autour de la tendance calculée pour chaque variable macro-économique et chaque variable de rendement

La première étape de la procédure consiste à définir la tendance passée des variables stochastiques. Souvent, une tendance linéaire ne représente pas correctement la dynamique observée. C'est pourquoi on utilise un filtre de Hodrick-Prescott pour estimer une tendance non linéaire, en séparant les fluctuations de court terme des mouvements à long terme[2]. Le filtre est appliqué directement aux séries temporelles des rendements et aux variations annuelles pour les variables macro-économiques.

ii) Génération de 1 000 combinaisons de valeurs possibles pour les variables stochastiques

La deuxième étape consiste à générer 1 000 combinaisons de valeurs possibles pour les variables stochastiques. Pour chacune des dix années de la période de projection (2024-2033), on tire une année particulière de la période de référence 1995-2023, puis on applique l'écart relatif entre la valeur effective de la variable à la fin de cette année-là et la valeur tendancielle correspondante estimée à l'étape 1 à la valeur de la variable pour l'année de projection. Toutes les variables reçoivent ainsi la valeur de la même année de référence. Les variables macro-économiques sont toutefois traitées séparément des rendements, car il n'y a pas de corrélation étroite entre eux.

iii) Application du modèle Aglink-Cosimo pour chacune des 1 000 combinaisons de valeurs possibles (scénarios d'incertitude)

La troisième étape consiste à faire tourner le modèle Aglink-Cosimo pour chacun des 1 000 scénarios d'incertitude générés à l'étape ii). En combinant l'incertitude macro-économique et l'incertitude liée aux rendements, on aboutit à 98% de simulations réussies, le modèle ne donnant pas de solution pour toutes les simulations stochastiques. Le modèle étant un système complexe d'équations et de politiques, il peut en effet conduire à des impasses en cas de choc extrême sur une ou plusieurs variables stochastiques.

Notes

[1] Pour les régions comme l'Union européenne et les groupes de pays en développement, les données relatives aux échanges concernent uniquement les échanges avec l'extérieur (et n'incluent donc pas les échanges réalisés à l'intérieur de la région). On obtient par conséquent des valeurs des échanges mondiaux plus faibles qu'en cumulant les statistiques nationales. Les demandes d'information concernant des séries particulières doivent être adressées aux secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

[2] Ce filtre a été popularisé en économie dans les années 1990 par Hodrick, R.J. et E.C. Prescott (1997), « Postwar U.S. Business Cycles : An Empirical Investigation », *Journal of Money, Credit, and Banking*, vol. 29, n° 1, pp. 1–16, JSTOR 2953682.

Annexe C. Annexe statistique

Tableau C.1. Projections mondiales des céréales

Année commerciale

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
BLÉ												
Monde												
Production	Mt	788.3	798.4	803.0	810.8	819.0	827.8	836.8	845.9	854.6	863.1	871.7
Superficie	Mha	222.1	223.1	222.9	223.3	223.7	224.2	224.7	225.2	225.6	226.0	226.5
Rendement	t/ha	3.55	3.58	3.60	3.63	3.66	3.69	3.72	3.76	3.79	3.82	3.85
Consommation	Mt	781.7	797.3	805.4	814.2	822.3	828.7	837.5	845.4	853.8	862.8	871.2
Alimentation animale	Mt	151.5	156.0	156.7	158.3	160.0	161.5	163.0	164.7	166.1	167.4	168.7
Alimentation humaine	Mt	506.9	518.0	523.8	529.6	535.5	541.4	547.5	553.5	559.5	565.3	571.1
Biocarburants	Mt	8.2	8.5	8.7	8.8	8.9	9.0	9.1	9.2	9.2	9.3	9.3
Exportations	Mt	193.9	196.5	196.6	197.5	201.2	204.6	207.8	211.0	214.3	217.0	220.2
Stocks, fin de période	Mt	305.1	310.5	308.0	304.6	301.3	300.3	299.7	300.1	300.9	301.2	301.7
Prix[1]	USD/t	364.5	269.3	257.1	258.9	262.8	267.9	272.4	276.1	279.3	283.9	287.1
Pays développés												
Production	Mt	410.2	411.2	412.3	415.9	419.4	423.2	427.0	431.0	434.8	438.6	442.5
Consommation	Mt	270.4	270.8	271.9	273.8	274.9	274.2	275.7	276.2	277.4	279.3	280.6
Échanges nets	Mt	133.1	142.4	142.1	142.6	145.8	148.6	151.2	153.8	156.4	158.5	161.1
Stocks, fin de période	Mt	84.8	87.7	86.0	85.5	84.2	84.6	84.8	85.7	86.8	87.6	88.4
Pays en developpement												
Production	Mt	378.0	387.2	390.6	394.9	399.5	404.6	409.8	414.8	419.8	424.5	429.2
Consommation	Mt	511.3	526.5	533.5	540.4	547.4	554.6	561.8	569.2	576.4	583.5	590.6
Échanges nets	Mt	-132.0	-142.4	-142.1	-142.6	-145.8	-148.6	-151.2	-153.8	-156.4	-158.5	-161.1
Stocks, fin de période	Mt	220.4	222.8	222.0	219.2	217.1	215.7	214.9	214.4	214.1	213.6	213.3
OCDE[2]												
Production	Mt	285.2	293.9	293.4	294.7	296.1	297.6	299.4	301.2	302.9	304.5	306.1
Consommation	Mt	223.9	226.3	225.3	225.6	225.7	225.7	226.4	227.1	227.8	228.4	228.9
Échanges nets	Mt	60.4	69.2	67.8	67.9	69.9	71.2	72.3	73.4	74.3	75.3	76.5
Stocks, fin de période	Mt	59.4	57.3	57.6	58.8	59.4	60.0	60.7	61.5	62.3	63.0	63.7
MAÏS												
Monde												
Production	Mt	1214.7	1261.7	1273.0	1289.5	1305.1	1321.7	1337.2	1353.2	1369.2	1385.5	1401.7
Superficie	Mha	206.0	209.7	210.4	211.7	212.5	213.6	214.4	215.4	216.3	217.3	218.2
Rendement	t/ha	5.90	6.02	6.05	6.09	6.14	6.19	6.24	6.28	6.33	6.38	6.42
Consommation	Mt	1219.2	1257.7	1267.3	1283.4	1297.6	1312.7	1328.6	1344.5	1360.7	1377.2	1393.3
Alimentation animale	Mt	678.1	696.0	707.4	713.0	721.5	730.4	739.7	749.0	758.5	767.6	777.1
Alimentation humaine	Mt	141.7	146.6	148.9	151.6	154.2	157.0	159.7	162.4	165.1	167.8	170.4
Biocarburants	Mt	188.2	193.2	195.3	196.8	198.3	199.7	201.2	202.8	204.4	206.0	207.3
Exportations	Mt	182.6	187.0	188.7	192.5	195.5	199.4	202.9	206.5	210.1	213.9	217.7
Stocks, fin de période	Mt	296.2	291.9	293.0	294.4	297.3	301.6	305.6	309.6	313.5	317.1	320.9
Prix[3]	USD/t	267.6	204.0	196.4	198.0	201.2	204.4	207.3	210.0	212.6	215.7	218.0
Pays développés												
Production	Mt	523.7	537.7	540.5	545.9	548.6	553.3	557.4	562.3	566.6	570.9	575.1
Consommation	Mt	466.7	477.2	482.5	487.9	491.7	494.6	498.2	502.0	505.6	509.2	512.6
Échanges nets	Mt	57.4	57.8	56.8	55.9	56.9	57.9	58.6	59.1	59.8	60.6	61.5
Stocks, fin de période	Mt	90.6	93.0	94.1	96.3	96.4	97.2	97.8	99.0	100.2	101.3	102.3
Pays en développement												
Production	Mt	666.7	682.6	696.0	707.6	715.8	727.4	737.8	749.1	760.1	770.9	780.3
Consommation	Mt	728.9	747.4	755.8	763.1	775.8	787.4	798.6	809.8	821.2	832.8	843.7
Échanges nets	Mt	-61.8	-62.2	-61.2	-60.2	-61.3	-62.3	-63.0	-63.5	-64.2	-65.0	-65.9
Stocks, fin de période	Mt	213.0	206.1	207.5	212.3	213.7	216.0	218.2	221.1	224.2	227.4	229.8
OCDE[2]												
Production	Mt	481.3	499.6	501.8	506.3	507.9	511.2	513.9	517.3	520.2	522.9	525.7
Consommation	Mt	501.5	512.3	517.7	523.2	526.8	529.8	533.6	537.4	541.1	544.8	548.5
Échanges nets	Mt	-13.2	-17.7	-18.8	-18.9	-19.3	-19.6	-20.3	-21.1	-22.0	-22.9	-23.6
Closing stocks	Mt	71.3	69.8	72.8	74.8	75.1	76.1	76.7	77.8	78.8	79.7	80.5

Tableau C.1. Projections mondiales des céréales *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
AUTRES CEREALS SECONDAIRES												
Monde												
Production	Mt	299.0	307.8	309.9	312.3	314.7	317.2	319.4	321.9	324.2	326.5	328.7
Superficie	Mha	147.6	148.4	148.2	148.3	148.1	148.0	147.8	147.7	147.6	147.5	147.4
Rendement	t/ha	2.03	2.07	2.09	2.11	2.12	2.14	2.16	2.18	2.20	2.21	2.23
Consommation	Mt	298.8	301.4	308.7	312.1	314.1	316.1	318.1	320.4	322.8	325.2	327.4
Alimentation animale	Mt	166.4	163.3	168.0	169.1	169.9	170.7	171.5	172.4	173.4	174.5	175.5
Alimentation humaine	Mt	77.9	79.6	81.5	83.1	84.5	85.8	87.2	88.6	90.0	91.4	92.7
Biocarburants	Mt	5.7	5.9	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.0
Exportations	Mt	45.4	44.5	45.0	45.3	45.5	46.0	46.5	47.2	47.8	48.5	49.1
Stocks, fin de période	Mt	57.9	63.4	63.6	62.9	62.6	62.7	63.0	63.5	63.9	64.3	64.7
Prix[4]	USD/t	284.1	224.0	220.1	222.2	225.6	229.7	234.7	238.5	242.0	245.8	249.0
Pays développés												
Production	Mt	181.8	181.2	181.3	182.0	182.5	183.2	183.6	184.3	185.0	185.6	186.2
Consommation	Mt	148.5	145.8	149.1	149.8	149.7	149.6	149.3	149.2	149.1	149.0	148.9
Échanges nets	Mt	32.5	31.5	32.1	32.5	32.9	33.6	34.2	34.9	35.6	36.4	37.1
Stocks, fin de période	Mt	29.8	34.1	34.2	33.9	33.8	33.9	34.0	34.2	34.4	34.6	34.8
Pays en développement												
Production	Mt	117.2	126.6	128.6	130.3	132.2	134.0	135.8	137.5	139.2	140.9	142.5
Consommation	Mt	150.3	155.5	159.5	162.3	164.4	166.6	168.8	171.3	173.7	176.2	178.5
Échanges nets	Mt	-31.5	-30.6	-31.2	-31.6	-32.0	-32.6	-33.3	-34.0	-34.7	-35.4	-36.1
Stocks, fin de période	Mt	28.1	29.2	29.4	29.0	28.7	28.8	29.1	29.3	29.5	29.7	29.9
OCDE[2]												
Production	Mt	150.6	152.1	152.0	152.4	152.6	152.9	153.0	153.3	153.6	153.9	154.2
Consommation	Mt	130.2	127.4	130.9	131.5	131.4	131.3	131.0	130.8	130.8	130.7	130.6
Échanges nets	Mt	20.9	20.6	20.5	20.7	21.0	21.5	21.9	22.3	22.7	23.1	23.4
Stocks, fin de période	Mt	19.7	22.2	22.8	23.0	23.2	23.3	23.4	23.5	23.6	23.8	23.9
RIZ												
Monde												
Production	Mt	526.4	541.1	545.4	548.8	554.3	560.1	566.0	571.6	577.0	581.7	586.6
Superficie	Mha	166.3	168.0	168.0	168.0	168.1	168.3	168.5	168.6	168.8	169.0	169.1
Rendement	t/ha	3.17	3.22	3.25	3.27	3.30	3.33	3.36	3.39	3.42	3.44	3.47
Consommation	Mt	525.5	539.1	547.0	551.8	558.3	563.1	567.8	573.0	578.2	583.0	587.6
Alimentation animale	Mt	21.4	19.5	20.4	21.0	21.3	21.6	21.9	22.3	22.5	22.7	23.0
Alimentation humaine	Mt	401.9	418.1	424.3	428.1	433.5	437.2	440.8	444.9	448.9	452.5	455.9
Exportations	Mt	53.9	51.8	53.7	54.9	56.1	57.5	58.9	60.2	61.6	62.9	64.2
Stocks, fin de période	Mt	196.5	201.3	201.2	199.6	197.0	195.5	195.1	195.1	195.3	195.6	196.1
Prix[5]	USD/t	439.4	464.3	429.4	424.0	429.6	437.4	443.3	449.1	454.7	461.2	466.5
Pays développés												
Production	Mt	17.0	17.2	17.2	17.3	17.3	17.3	17.4	17.4	17.4	17.5	17.5
Consommation	Mt	21.5	21.7	21.7	21.7	21.8	21.8	21.9	21.9	21.9	22.0	22.0
Échanges nets	Mt	-4.3	-4.3	-4.4	-4.3	-4.3	-4.4	-4.4	-4.4	-4.5	-4.5	-4.5
Stocks, fin de période	Mt	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Pays en développement												
Production	Mt	509.4	523.8	528.2	531.5	537.0	542.7	548.6	554.1	559.6	564.2	569.1
Consommation	Mt	504.0	517.5	525.2	530.1	536.6	541.3	545.9	551.1	556.3	561.0	565.5
Échanges nets	Mt	4.1	2.8	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0	3.1
Stocks, fin de période	Mt	191.7	196.6	196.6	195.2	192.8	191.3	191.0	191.1	191.3	191.6	192.0
OCDE[2]												
Production	Mt	21.9	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.2
Consommation	Mt	26.5	27.0	27.0	27.1	27.1	27.1	27.1	27.2	27.2	27.2	27.3
Échanges nets	Mt	-4.7	-4.8	-4.9	-4.9	-4.9	-4.9	-5.0	-5.0	-5.1	-5.1	-5.1
Stocks, fin de période	Mt	6.3	6.5	6.4	6.3	6.2	6.1	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0

Note : Année commerciale : voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : les données pour 2023 sont estimées.
Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai).
2. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (Sept/Août).
4. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen (juillet/juin).
5. Indice FAO des prix de tout le riz normalisé à l'Inde, indica haute qualité 5% moyenne brisée 2014-2016 (janvier/décembre).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-

Tableau C.2. Projections mondiales des oléagineux

Année commerciale

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
SOJA												
Monde												
Production	Mt	379.9	399.7	403.1	405.8	409.3	413.1	416.8	420.0	423.4	426.5	429.9
Superficie	Mha	135.6	138.6	138.8	138.9	139.1	139.4	139.7	139.9	140.0	140.2	140.4
Rendement	t/ha	2.80	2.88	2.90	2.92	2.94	2.96	2.98	3.00	3.02	3.04	3.06
Consommation	Mt	375.7	397.3	402.2	405.4	408.7	412.3	415.8	419.3	422.8	426.2	429.5
Trituration	Mt	335.8	355.6	360.2	363.1	366.1	369.4	372.6	375.8	379.1	382.2	385.3
Stocks, fin de période	Mt	43.2	49.3	50.1	50.5	51.2	51.9	52.9	53.6	54.2	54.5	55.0
Prix[1]	USD/t	591.5	498.4	475.0	484.4	493.3	504.2	510.9	518.9	524.6	533.7	540.3
Pays développés												
Production	Mt	140.0	139.2	140.2	140.9	142.0	143.1	144.4	145.4	146.5	147.4	148.5
Consommation	Mt	100.9	103.7	104.4	104.7	105.1	105.5	106.1	106.5	107.0	107.3	107.8
Trituration	Mt	92.0	94.4	95.0	95.3	95.7	96.1	96.6	97.0	97.5	97.8	98.2
Stocks, fin de période	Mt	11.9	13.1	13.2	13.2	13.3	13.5	13.7	13.9	14.1	14.2	14.3
Pays en développement												
Production	Mt	239.8	260.5	262.9	264.9	267.3	269.9	272.4	274.7	276.9	279.1	281.4
Consommation	Mt	274.8	293.5	297.8	300.7	303.5	306.8	309.7	312.7	315.8	318.8	321.7
Trituration	Mt	243.8	261.2	265.2	267.8	270.3	273.3	276.0	278.8	281.6	284.4	287.1
Stocks, fin de période	Mt	31.3	36.2	36.9	37.3	37.9	38.5	39.2	39.8	40.1	40.4	40.7
OCDE[2]												
Production	Mt	126.9	124.6	125.4	126.0	126.9	127.8	128.9	129.7	130.6	131.4	132.3
Consommation	Mt	101.3	103.5	104.1	104.4	104.8	105.2	105.7	106.2	106.6	106.9	107.4
Trituration	Mt	93.3	95.1	95.7	95.9	96.3	96.7	97.2	97.7	98.1	98.4	98.8
Stocks, fin de période	Mt	10.9	11.4	11.6	11.7	11.9	12.0	12.2	12.4	12.6	12.7	12.8
AUTRES OLEAGINEUX												
Monde												
Production	Mt	180.9	186.5	187.3	189.0	190.7	192.2	193.8	195.2	196.7	198.1	199.7
Superficie	Mha	96.8	98.1	98.4	98.4	98.6	98.8	98.9	99.0	99.2	99.3	99.4
Rendement	t/ha	1.87	1.90	1.90	1.92	1.93	1.95	1.96	1.97	1.98	2.00	2.01
Consommation	Mt	179.4	186.2	187.1	188.8	190.5	192.2	193.7	195.1	196.6	198.1	199.7
Trituration	Mt	151.4	157.7	158.3	159.9	161.5	162.9	164.3	165.5	166.9	168.2	169.6
Stocks, fin de période	Mt	41.6	43.6	45.2	46.4	46.8	47.5	48.4	49.1	49.9	50.2	50.7
Prix[3]	USD/t	622.9	492.8	485.4	496.2	504.0	515.8	525.0	534.6	543.6	553.7	563.0
Pays développés												
Production	Mt	102.0	106.4	106.5	107.4	108.3	109.0	109.7	110.3	110.9	111.6	112.3
Consommation	Mt	93.2	97.2	97.3	98.1	98.8	99.4	99.9	100.3	100.9	101.3	101.9
Trituration	Mt	86.0	89.8	89.9	90.7	91.3	91.9	92.4	92.8	93.3	93.8	94.3
Stocks, fin de période	Mt	7.3	6.6	6.8	7.0	7.2	7.2	7.3	7.4	7.4	7.4	7.4
Pays en développement												
Production	Mt	78.9	80.1	80.8	81.6	82.4	83.2	84.1	84.9	85.7	86.5	87.4
Consommation	Mt	86.2	89.0	89.8	90.7	91.7	92.8	93.8	94.8	95.8	96.8	97.8
Trituration	Mt	65.4	67.9	68.5	69.2	70.2	71.0	71.9	72.7	73.6	74.5	75.3
Stocks, fin de période	Mt	2.8	2.6	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
OCDE[2]												
Production	Mt	61.0	63.7	63.4	63.7	64.0	64.3	64.6	64.8	65.0	65.3	65.6
Consommation	Mt	61.4	63.3	63.1	63.5	63.8	64.1	64.2	64.4	64.6	64.7	65.0
Trituration	Mt	56.0	57.8	57.5	58.0	58.2	58.5	58.6	58.8	59.0	59.1	59.3
Stocks, fin de période	Mt	4.4	4.6	4.8	5.0	5.1	5.2	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3
Tourteaux protéiques												
Monde												
Production	Mt	369.6	389.0	393.2	396.6	399.9	403.5	406.8	410.2	413.6	417.0	420.3
Consommation	Mt	370.0	388.3	392.9	396.5	400.0	403.4	406.7	410.0	413.4	416.8	420.1
Stocks, fin de période	Mt	15.2	16.3	16.6	16.7	16.6	16.7	16.9	17.1	17.2	17.4	17.6
Prix[4]	USD/t	488.9	429.4	408.6	410.9	418.3	425.6	433.1	438.3	443.6	449.5	453.5
Pays développés												
Production	Mt	118.0	122.1	122.6	123.3	124.0	124.6	125.3	125.9	126.5	127.0	127.6
Consommation	Mt	126.4	130.9	131.4	131.5	131.4	131.3	131.2	131.1	131.0	130.9	130.8
Stocks, fin de période	Mt	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.1	3.1
Pays en développement												
Production	Mt	251.7	266.9	270.6	273.2	275.9	278.8	281.5	284.3	287.1	289.9	292.6
Consommation	Mt	243.6	257.4	261.5	265.0	268.5	272.0	275.5	278.9	282.4	285.9	289.3
Stocks, fin de période	Mt	12.0	13.3	13.6	13.7	13.6	13.7	13.9	14.0	14.2	14.4	14.5
OCDE[2]												
Production	Mt	107.9	110.7	111.0	111.6	112.2	112.7	113.2	113.7	114.1	114.5	114.9
Consommation	Mt	132.9	136.8	137.2	137.4	137.4	137.4	137.2	137.2	137.1	137.0	136.9
Stocks, fin de période	Mt	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0

Tableau C.2. Projections mondiales des oléagineux (*suite)*

Année commerciale

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
HUILE VEGETALE												
Monde												
Production	Mt	224.7	233.6	235.8	237.9	240.0	241.9	243.6	245.3	247.1	248.8	250.6
dont huile de palme	Mt	80.6	83.1	84.0	84.7	85.5	86.1	86.6	87.1	87.6	88.1	88.7
Consommation	Mt	224.9	233.8	236.2	238.1	240.0	241.8	243.5	245.2	247.0	248.8	250.5
Alimentation	Mt	126.3	130.2	130.9	131.7	132.7	133.5	134.2	135.0	136.0	136.8	137.8
Biocarburants	Mt	36.2	40.7	41.7	42.4	42.9	43.5	44.0	44.6	44.9	45.4	45.8
Exportations	Mt	83.7	86.4	86.7	86.9	87.2	87.4	87.6	87.8	88.1	88.4	88.6
Stocks, fin de période	Mt	21.0	21.2	20.9	20.8	20.8	20.8	20.9	21.0	21.1	21.1	21.2
Prix[5]	USD/t	1 230.5	1 012.4	1 000.6	1 022.6	1 038.9	1 058.9	1 074.6	1 091.6	1 110.2	1 128.3	1 151.5
Pays développés												
Production	Mt	55.4	57.4	57.6	58.0	58.4	58.7	59.0	59.3	59.6	59.8	60.1
Consommation	Mt	59.1	60.9	60.8	60.7	60.6	60.6	60.4	60.4	60.3	60.3	60.3
Stocks, fin de période	Mt	5.8	6.0	5.9	5.7	5.6	5.6	5.5	5.5	5.4	5.4	5.4
Pays en développement												
Production	Mt	169.4	176.2	178.3	179.9	181.6	183.2	184.6	186.1	187.5	189.0	190.5
Consommation	Mt	165.8	172.8	175.3	177.3	179.3	181.3	183.1	184.9	186.7	188.5	190.2
Stocks, fin de période	Mt	15.2	15.2	15.1	15.1	15.2	15.3	15.4	15.5	15.6	15.7	15.8
OCDE[2]												
Production	Mt	45.7	47.0	47.0	47.3	47.5	47.8	48.0	48.1	48.3	48.5	48.7
Consommation	Mt	61.9	63.6	63.4	63.4	63.3	63.2	63.2	63.1	63.1	63.1	63.2
Stocks, fin de période	Mt	5.6	5.9	5.8	5.6	5.6	5.5	5.4	5.4	5.4	5.3	5.3

Note : Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.Les prix sont en valeur nominale

1. Soja, U.S., CAF Rotterdam (Octobre/Septembre).
2. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Colza, Europe, CAF Hambourg (Octobre/Septembre).
4. Prix moyen pondéré des tourteaux protéiques, port Européen (Octobre/Septembre).
5. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen (Octobre/Septembre).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.3. Projections mondiales du sucre

Année commerciale

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
MONDE												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	262.8	268.9	268.5	268.7	268.3	268.0	268.3	268.8	269.7	270.6	271.6
Superficie	Mha	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Rendement	t/ha	61.49	62.54	62.49	62.47	62.44	62.47	62.59	62.75	62.95	63.16	63.38
Biocarburants	Mt	9.2	9.4	9.3	9.3	9.2	9.2	9.1	9.1	9.0	8.9	8.8
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1768.5	1857.1	1884.4	1907.5	1923.2	1938.6	1955.9	1973.5	1990.5	2001.2	2016.3
Superficie	Mha	25.0	25.6	25.8	26.0	26.2	26.3	26.4	26.5	26.6	26.7	26.8
Rendement	t/ha	70.77	72.46	72.93	73.24	73.53	73.85	74.18	74.52	74.86	75.02	75.19
Biocarburants	Mt	367.8	412.1	427.8	441.5	451.9	461.2	470.6	479.3	487.6	494.8	504.9
SUCRE												
Production	Mt tq	177.7	183.4	185.8	187.9	189.4	191.3	193.4	195.7	198.1	200.0	202.1
Consommation	Mt tq	174.3	177.9	180.4	183.0	185.5	188.0	190.2	192.3	194.4	196.3	198.3
Stocks, fin de période	Mt tq	89.4	92.4	94.2	95.5	95.9	95.6	95.3	95.1	95.3	95.4	95.7
Prix, sucre brut[1]	USD/t	476.7	470.3	432.7	395.7	370.9	367.0	372.3	377.7	382.3	389.2	395.0
Prix, sucre raffiné[2]	USD/t	602.5	595.2	561.2	526.4	504.1	500.8	506.3	514.7	523.1	533.4	541.8
PAYS DÉVELOPPÉS												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	212.1	213.0	212.5	212.6	212.3	211.8	211.4	211.2	211.2	211.1	211.3
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	79.6	80.8	81.9	81.5	81.1	81.3	81.4	81.7	82.0	82.3	82.7
SUCRE												
Production	Mt tq	40.3	41.2	41.4	41.3	41.3	41.3	41.4	41.5	41.7	41.8	42.1
Consommation	Mt tq	46.0	45.7	45.8	45.8	45.8	45.8	45.8	45.8	45.8	45.7	45.7
Stocks, fin de période	Mt tq	14.2	14.3	14.8	15.1	15.1	15.0	14.8	14.7	14.6	14.6	14.6
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	8.7	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.7	8.7	8.7
Consommation	Mt é.s	7.7	7.8	7.7	7.7	7.7	7.6	7.6	7.6	7.5	7.5	7.5
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	50.7	55.9	56.0	56.1	55.9	56.2	56.9	57.6	58.5	59.5	60.3
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 688.9	1 776.3	1 802.5	1 826.1	1 842.1	1 857.3	1 874.5	1 891.8	1 908.6	1 918.9	1 933.7
SUCRE												
Production	Mt tq	137.5	142.2	144.5	146.6	148.2	150.0	152.0	154.2	156.4	158.1	160.0
Consommation	Mt tq	128.3	132.1	134.7	137.2	139.7	142.2	144.4	146.5	148.6	150.6	152.6
Stocks, fin de période	Mt tq	75.2	78.1	79.4	80.4	80.7	80.6	80.5	80.4	80.7	80.8	81.1
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	5.4	5.5	5.5	5.5	5.6	5.6	5.7	5.7	5.8	5.9	5.9
Consommation	Mt é.s	6.3	6.5	6.6	6.6	6.7	6.8	6.9	6.9	7.0	7.1	7.1
OCDE[3]												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	172.1	173.5	172.6	172.5	171.9	171.4	171.0	170.7	170.6	170.6	170.9
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	135.2	136.7	139.3	140.2	141.3	142.1	142.7	143.1	143.6	144.1	144.2
SUCRE												
Production	Mt tq	39.7	40.5	40.8	40.8	40.9	41.1	41.2	41.4	41.6	41.8	42.0
Consommation	Mt tq	45.5	45.3	45.3	45.4	45.5	45.5	45.6	45.6	45.6	45.6	45.7
Stocks, fin de période	Mt tq	14.1	13.9	14.5	14.9	14.9	14.9	14.8	14.7	14.7	14.6	14.6
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	9.6	9.7	9.7	9.7	9.7	9.6	9.6	9.6	9.6	9.5	9.5
Consommation	Mt é.s	9.3	9.4	9.4	9.4	9.3	9.3	9.3	9.3	9.2	9.2	9.2

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 à l'échéance la plus proche (octobre/septembre).
2. Prix du sucre raffiné, contrats futurs No. 407, marché de l'Euronext, Liffe, Londres (octobre/septembre).
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.4. Projections mondiales des viandes

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
MONDE												
VIANDE BOVINE												
Production	Mt epc	73.6	73.9	74.3	75.2	76.2	77.2	78.1	79.0	79.8	80.5	81.2
Consommation	Mt epc	73.3	73.9	74.3	75.2	76.2	77.2	78.1	79.0	79.8	80.5	81.2
VIANDE PORCINE												
Production	Mt epc	121.8	124.8	125.9	126.6	127.3	127.9	128.6	129.2	129.8	130.4	131.1
Consommation	Mt epc	121.7	124.9	125.9	126.6	127.3	127.9	128.6	129.2	129.8	130.4	131.0
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	Mt pac	138.7	141.3	143.4	145.5	147.5	149.6	151.6	153.7	155.8	157.9	159.9
Consommation	Mt pac	138.0	141.3	143.4	145.5	147.5	149.6	151.6	153.7	155.8	157.9	159.9
VIANDE OVINE												
Production	Mt epc	16.6	17.1	17.3	17.6	17.9	18.1	18.3	18.6	18.8	19.0	19.3
Consommation	Mt epc	16.6	17.1	17.3	17.6	17.9	18.1	18.3	18.6	18.8	19.0	19.3
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	28.1	28.2	28.3	28.3	28.4	28.4	28.5	28.5	28.5	28.6	28.6
PAYS DÉVELOPPÉS												
VIANDE BOVINE												
Production	Mt epc	31.0	30.0	30.2	30.5	30.8	31.1	31.4	31.6	31.8	31.9	32.0
Consommation	Mt epc	29.8	28.9	29.0	29.2	29.5	29.7	30.0	30.1	30.2	30.3	30.3
VIANDE PORCINE												
Production	Mt epc	46.2	45.7	45.9	45.9	46.0	46.0	46.0	46.0	46.1	46.1	46.1
Consommation	Mt epc	40.9	41.3	41.3	41.3	41.4	41.4	41.4	41.4	41.4	41.4	41.4
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	Mt pac	53.3	54.4	54.8	55.3	55.7	56.2	56.6	57.0	57.4	57.9	58.3
Consommation	Mt pac	50.3	51.7	52.0	52.4	52.8	53.1	53.5	53.8	54.1	54.5	54.8
VIANDE OVINE												
Production	Mt epc	3.5	3.6	3.6	3.6	3.7	3.7	3.7	3.7	3.8	3.8	3.8
Consommation	Mt epc	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	55.7	55.8	56.0	56.1	56.3	56.5	56.7	56.8	56.9	57.0	57.1
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
VIANDE BOVINE												
Production	Mt epc	42.6	43.9	44.1	44.7	45.4	46.1	46.7	47.3	48.0	48.6	49.3
Consommation	Mt epc	43.5	45.0	45.3	46.0	46.7	47.5	48.2	48.9	49.6	50.3	51.0
VIANDE PORCINE												
Production	Mt epc	75.7	79.2	80.0	80.6	81.3	81.9	82.6	83.1	83.8	84.4	85.0
Consommation	Mt epc	80.9	83.6	84.5	85.2	86.0	86.6	87.2	87.8	88.4	89.0	89.6
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	Mt pac	85.4	86.9	88.5	90.2	91.8	93.4	95.0	96.7	98.4	100.0	101.6
Consommation	Mt pac	87.7	89.6	91.4	93.1	94.7	96.5	98.1	99.9	101.6	103.4	105.1
VIANDE OVINE												
Production	Mt epc	13.1	13.5	13.8	14.0	14.2	14.4	14.6	14.8	15.0	15.2	15.4
Consommation	Mt epc	13.8	14.3	14.5	14.7	15.0	15.2	15.4	15.6	15.8	16.0	16.3
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	22.0	22.2	22.3	22.4	22.4	22.5	22.6	22.6	22.7	22.8	22.9
OCDE[2]												
VIANDE BOVINE												
Production	Mt epc	30.6	29.7	30.0	30.2	30.6	30.9	31.2	31.4	31.6	31.6	31.7
Consommation	Mt epc	29.6	28.9	29.0	29.2	29.5	29.7	29.9	30.1	30.2	30.2	30.2
VIANDE PORCINE												
Production	Mt epc	43.8	43.1	43.3	43.3	43.3	43.4	43.4	43.4	43.4	43.5	43.5
Consommation	Mt epc	40.0	40.4	40.4	40.3	40.4	40.4	40.4	40.4	40.4	40.5	40.5
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	Mt pac	53.8	54.9	55.4	56.0	56.4	56.9	57.4	57.9	58.3	58.8	59.3
Consommation	Mt pac	51.1	52.6	52.9	53.4	53.7	54.2	54.5	54.9	55.3	55.7	56.1
VIANDE OVINE												
Production	Mt epc	3.0	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3
Consommation	Mt epc	2.3	2.4	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	56.4	56.6	56.7	56.8	57.1	57.2	57.4	57.5	57.6	57.7	57.7

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 Juin pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. La consommation par habitant est exprimée en poids désossé au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids désossé au détail sont de 0.67 pour la viande bovine, de 0.73 pour la viande porcine, de 0.6 pour la viande de volaille et de 0.66 pour la viande ovine.
2. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.5. Projections mondiales du secteur laitier : Lait, beurre et fromage

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
LAIT												
Monde												
Production (Tout type de lait)	Mt pp	915.3	942.9	955.2	975.3	992.6	1 006.7	1 021.3	1 038.3	1 054.8	1 070.4	1 086.1
Production (Lait de vache)	Mt pp	884.2	911.1	922.8	942.4	959.3	973.0	987.0	1 003.4	1 019.4	1 034.5	1 049.7
Inventaires (Lait de vache)	Mn têtes	340.6	343.6	349.7	358.2	362.3	365.3	370.3	375.7	380.2	384.4	388.8
Rendements (Lait de vache)	tonne/tête	2.60	2.65	2.64	2.63	2.65	2.66	2.67	2.67	2.68	2.69	2.70
Developed countries												
Production (Tout type de lait)	Mt pp	411.4	415.0	416.1	419.2	421.3	423.5	425.2	427.5	429.6	431.5	433.5
Production (Lait de vache)	Mt pp	407.7	411.3	412.3	415.4	417.5	419.7	421.3	423.6	425.6	427.5	429.5
Inventaires (Lait de vache)	Mn têtes	63.3	62.2	62.1	62.2	62.1	61.8	61.6	61.5	61.3	61.2	61.0
Rendements (Lait de vache)	tonne/tête	6.45	6.61	6.64	6.68	6.73	6.79	6.84	6.89	6.94	6.99	7.04
Developing countries												
Production (Tout type de lait)	Mt pp	503.9	527.9	539.0	556.1	571.3	583.2	596.1	610.8	625.2	638.9	652.6
Production (Lait de vache)	Mt pp	476.5	499.8	510.4	527.1	541.8	553.3	565.6	579.8	593.8	606.9	620.2
Inventaires (Lait de vache)	Mn têtes	277.3	281.4	287.6	295.9	300.2	303.5	308.6	314.2	318.9	323.3	327.8
Rendements (Lait de vache)	tonne/tête	1.72	1.78	1.77	1.78	1.80	1.82	1.83	1.85	1.86	1.88	1.89
OCDE[1]												
Production (Tout type de lait)	Mt pp	375.3	379.3	380.5	382.8	384.3	386.4	388.1	390.4	392.6	394.5	396.6
Production (Lait de vache)	Mt pp	370.7	374.8	375.7	378.0	379.5	381.6	383.2	385.5	387.6	389.5	391.4
Inventaires (Lait de vache)	Mn têtes	53.7	53.2	53.0	52.9	52.6	52.4	52.3	52.2	52.1	52.0	51.9
Rendements (Lait de vache)	tonne/tête	6.90	7.04	7.09	7.15	7.21	7.28	7.33	7.39	7.44	7.50	7.55
PRODUITS LAITIERS FRAIS	MT											
Monde												
Consommation	Mt pp	481.5	499.6	509.0	520.2	529.8	538.9	548.2	558.3	568.1	577.6	587.4
Pays développés												
Consommation	Mt pp	141.0	141.2	141.3	142.2	142.1	142.1	142.0	142.1	142.0	141.9	141.8
Pays en développement												
Consommation	Mt pp	340.5	358.4	367.7	378.0	387.7	396.8	406.2	416.2	426.1	435.7	445.5
OCDE[1]												
Consommation	Mt pp	106.0	106.3	106.4	107.2	107.1	107.0	107.0	107.1	106.9	106.7	106.5
BUTTER												
Monde												
Production	Mt pp	13.1	13.5	13.6	14.0	14.4	14.5	14.7	15.0	15.3	15.5	15.7
Consommation	Mt pp	13.0	13.5	13.6	14.0	14.4	14.5	14.7	15.0	15.3	15.5	15.7
Prix[2]	USD/t	5 258	4 792	4 894	4 791	4 757	4 838	4 951	5 014	5 071	5 140	5 194
Pays développés												
Production	Mt pp	4.9	5.0	5.0	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.2
Consommation	Mt pp	4.4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Pays en développement												
Production	Mt pp	8.1	8.5	8.6	9.0	9.3	9.4	9.6	9.9	10.1	10.3	10.6
Consommation	Mt pp	8.6	9.0	9.1	9.5	9.8	10.0	10.1	10.4	10.7	10.9	11.1
OCDE[1]												
Production	Mt pp	4.9	5.0	5.0	5.0	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1	5.2	5.2
Consommation	Mt pp	4.4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
FROMAGE												
Monde												
Production	Mt pp	25.6	26.1	26.4	26.7	27.1	27.4	27.6	27.9	28.2	28.5	28.8
Consommation	Mt pp	25.7	26.1	26.4	26.7	27.0	27.4	27.6	27.9	28.2	28.5	28.8
Prix[3]	USD/t	4 760	4 399	4 471	4 435	4 454	4 541	4 638	4 711	4 778	4 853	4 922
Pays développés												
Production	Mt pp	21.1	21.5	21.7	21.9	22.2	22.4	22.6	22.8	23.1	23.3	23.5
Consommation	Mt pp	19.9	20.3	20.4	20.6	20.8	21.0	21.2	21.4	21.5	21.7	21.9
Pays en développement												
Production	Mt pp	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9	5.0	5.0	5.1	5.2	5.2	5.3
Consommation	Mt pp	5.7	5.9	6.0	6.1	6.2	6.3	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9
OCDE[1]												
Production	Mt pp	20.4	20.8	21.0	21.2	21.4	21.6	21.8	22.0	22.2	22.4	22.6
Consommation	Mt pp	19.4	19.7	19.9	20.1	20.3	20.4	20.6	20.8	20.9	21.1	21.3

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 Juin pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.
Les prix sont en valeur nominale.

1. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
2. Prix à l'exportation FAB, beurre 80% de matière grasse, Océanie.
3. Prix à l'exportation FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.6. Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Monde												
Production	Mt pp	4.6	4.6	4.7	4.8	4.9	5.0	5.0	5.1	5.2	5.3	5.4
Consommation	Mt pp	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9	5.0	5.0	5.1	5.2	5.3	5.4
Prix[1]	USD/t	3 300.2	2 609.9	2 621.8	2 633.8	2 671.1	2 722.1	2 770.2	2 815.5	2 865.0	2 912.8	2 963.6
Pays développés												
Production	Mt pp	3.8	3.7	3.8	3.8	3.9	4.0	4.0	4.1	4.1	4.2	4.3
Consommation	Mt pp	1.6	1.5	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Pays en développement												
Production	Mt pp	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1
Consommation	Mt pp	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.6	3.7	3.8
OCDE[2]												
Production	Mt pp	3.6	3.6	3.6	3.7	3.8	3.8	3.9	3.9	4.0	4.1	4.1
Consommation	Mt pp	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Monde												
Production	Mt pp	5.0	5.0	5.1	5.2	5.3	5.4	5.4	5.5	5.6	5.7	5.8
Consommation	Mt pp	5.1	5.0	5.1	5.2	5.3	5.4	5.4	5.5	5.6	5.7	5.8
Prix[3]	USD/t	3 601.6	3 096.2	3 091.7	3 063.7	3 085.8	3 148.0	3 215.8	3 267.5	3 319.9	3 373.8	3 427.0
Pays développés												
Production	Mt pp	2.5	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4
Consommation	Mt pp	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Pays en développement												
Production	Mt pp	2.6	2.7	2.8	2.9	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.3	3.4
Consommation	Mt pp	4.5	4.4	4.5	4.6	4.7	4.8	4.8	4.9	5.0	5.1	5.2
OCDE[2]												
Production	Mt pp	2.7	2.6	2.6	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Consommation	Mt pp	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix[4]	USD/t	1 134.9	832.9	820.7	808.5	817.7	832.1	848.7	864.0	879.0	893.1	908.4
CASÉINE												
Prix[5]	USD/t	10 620.7	10 878.6	10 693.8	10 654.5	10 755.5	10 927.1	11 108.9	11 288.1	11 463.9	11 629.3	11 802.9

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 Juin pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.
Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
2. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
4. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
5. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture

Année civile

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
MONDE												
Monde												
Production	Mt	184.6	185.2	189.5	192.0	194.3	194.1	198.8	201.0	202.7	201.6	206.2
dont aquaculture	Mt	94.0	96.0	98.0	99.6	101.7	104.0	105.8	107.7	109.2	110.8	112.4
Consommation	Mt	186.1	186.8	191.0	193.3	195.6	195.3	199.9	202.0	203.6	202.4	206.9
alimentation humaine	Mt	165.4	167.6	170.1	172.5	174.7	176.3	179.0	181.1	182.7	183.4	186.3
transformation industrielle	Mt	16.8	15.6	17.4	17.5	17.5	15.6	17.6	17.6	17.7	15.9	17.5
Prix												
Aquaculture[2]	USD/t	3 129.9	3 065.2	3 063.6	3 036.1	3 101.4	3 210.0	3 253.8	3 342.3	3 430.8	3 524.8	3 585.2
Pêche[3]	USD/t	2 011.9	1 973.9	1 947.8	1 944.8	1 972.8	2 028.7	2 039.8	2 076.0	2 114.2	2 172.2	2 210.5
Produits échangés[4]	USD/t	3 403.1	3 321.4	3 285.2	3 234.3	3 302.2	3 416.5	3 452.3	3 530.9	3 609.6	3 700.6	3 745.0
Pays développés												
Production	Mt	28.4	28.4	28.1	28.4	28.5	28.8	28.9	29.0	29.2	29.3	29.5
dont aquaculture	Mt	5.2	5.1	5.1	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6	5.7	5.8
Consommation	Mt	37.0	36.1	36.9	37.2	37.2	37.0	37.3	37.5	37.6	37.4	37.9
alimentation humaine	Mt	31.2	30.5	31.3	31.6	31.6	31.3	31.6	31.8	31.9	31.6	32.1
transformation industrielle	Mt	4.8	4.9	4.8	4.8	4.8	4.9	4.9	5.0	5.0	5.1	5.1
Pays en développement												
Production	Mt	156.2	156.8	161.4	163.5	165.8	165.3	169.8	172.0	173.5	172.3	176.7
dont aquaculture	Mt	88.8	90.9	92.9	94.4	96.5	98.7	100.4	102.2	103.6	105.1	106.7
Consommation	Mt	149.1	150.6	154.2	156.2	158.4	158.3	162.6	164.5	165.9	165.0	169.0
alimentation humaine	Mt	134.2	137.1	138.8	140.8	143.0	145.0	147.4	149.3	150.8	151.8	154.2
transformation industrielle	Mt	12.0	10.7	12.6	12.6	12.7	10.7	12.7	12.7	12.7	10.8	12.4
OCDE[5]												
Production	Mt	28.3	27.8	28.1	28.5	28.6	28.1	28.7	29.0	29.2	28.5	29.4
dont aquaculture	Mt	7.6	7.6	7.5	7.6	7.6	7.8	7.8	8.0	8.1	8.3	8.3
Consommation	Mt	38.4	37.5	38.6	38.9	38.9	38.2	39.0	39.3	39.4	38.8	39.8
alimentation humaine	Mt	32.5	32.0	32.7	33.0	33.0	32.7	33.1	33.3	33.5	33.2	33.7
transformation industrielle	Mt	5.2	4.8	5.2	5.2	5.2	4.8	5.3	5.3	5.3	4.9	5.4
FARINE DE POISSON[6]												
Monde												
Production	Mt	5.2	5.1	5.6	5.7	5.7	5.3	5.9	5.9	5.9	5.5	6.0
à partir de poisson entier	Mt	3.7	3.6	4.1	4.1	4.1	3.7	4.2	4.2	4.2	3.7	4.2
Consommation	Mt	5.3	5.2	5.5	5.7	5.8	5.5	5.7	5.9	5.9	5.7	5.8
Variation de stocks	Mt	-0.13	-0.06	0.14	0.02	-0.01	-0.16	0.16	0.01	0.00	-0.16	0.15
Prix[7]		1 630.8	1 741.1	1 497.2	1 481.4	1 572.1	1 673.3	1 598.4	1 629.6	1 655.6	1 784.3	1 799.4
Pays développés	Mt											
Production	Mt	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9
à partir de poisson entier	Mt	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2
Consommation	Mt	1.8	1.6	1.7	1.7	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.5	1.6
Variation de stocks												
Pays en développement	Mt											
Production	Mt	3.6	3.4	3.9	4.0	4.0	3.6	4.1	4.1	4.1	3.7	4.1
à partir de poisson entier	Mt	2.7	2.5	3.0	3.0	3.0	2.5	3.0	3.1	3.1	2.6	3.0
Consommation	Mt	3.83	3.58	3.83	4.01	4.12	3.94	4.10	4.27	4.31	4.13	4.22
Variation de stocks												
OCDE[5]	Mt											
Production	Mt	1. 6	1. 5	1. 7	1. 7	1. 7	1. 6	1. 7	1. 7	1. 7	1. 7	1. 8
à partir de poisson entier	Mt	1.	1.	1. 1	1. 1	1. 1	1. 1	1. 2	1. 2	1. 2	1. 1	1. 2
Consommation	Mt	1. 9	1. 8	1. 9	1. 9	1. 9	1. 8	1. 9	1. 9	1. 9	1. 8	1. 9
Variation de stocks	Mt	-0.03	-0.03	0.04	0.01	-0.01	-0.04	0.05	0.00	0.00	-0.04	0.04

Tableau C.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture *(suite)*

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
HUILE DE POISSON[6]												
Monde												
Production	Mt	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
à partir de poisson entier	Mt	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.6	0.7
Consommation	Mt	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Variation de stocks	Mt	0.03	-0.08	0.03	0.00	0.00	-0.06	0.05	0.00	0.00	-0.05	0.05
Prix[6]	USD/t	3 284.7	3 788.8	3 051.4	2 973.7	3 025.9	3 153.4	3 164.4	3 222.2	3 324.9	3 430.2	3 436.4
Pays développés												
Production	Mt	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6
à partir de poisson entier	Mt	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Consommation	Mt	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8
Variation de stocks	Mt	0.01	-0.04	0.02	0.00	0.00	-0.02	0.02	0.00	0.00	-0.02	0.02
Pays en développement												
Production	Mt	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	0.9	1.0
à partir de poisson entier	Mt	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5
Consommation	Mt	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Variation de stocks	Mt	0.02	-0.04	0.01	0.00	0.00	-0.03	0.03	0.01	0.00	-0.03	0.03
OCDE[5]												
Production	Mt	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
à partir de poisson entier	Mt	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Consommation	Mt	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.0
Variation de stocks	Mt	0.04	-0.05	0.00	0.00	0.00	-0.03	0.02	0.00	0.00	-0.03	0.02

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Moyenne 2021-23 est : Les données pour 20223 sont estimées.
Les prix sont en valeur nominale.

1. Les données sont en équivalent poids vif.
2. Valeur unitaire mondiale de la production de poissons issue de l'aquaculture (base poids vivant).
3. La valeur de la production de poissons pêchés est estimée par la FAO, déduction faite des poissons utilisés pour réduction.
4. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations).
5. Exclut le Costa Rica.
6. Les données sont en poids de produit.
7. Farine de poisson, protéine 64-65%, Hambourg, Allemagne.
8. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.8. Projections mondiales des biocarburants

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ETHANOL												
Monde												
Production	mrd L	127.2	135.0	138.3	140.9	143.0	144.9	147.0	149.0	151.0	152.9	154.7
Consommation	mrd L	127.8	135.0	138.2	140.8	142.9	144.8	146.8	148.8	150.8	152.6	154.3
Exportations	mrd L	10.1	10.8	10.9	11.1	11.3	11.5	11.7	11.9	12.1	12.4	12.4
Prix[1]	USD/hl	66.7	50.1	50.5	51.2	51.7	52.3	52.7	53.2	53.8	54.3	54.9
Pays développés												
Production	mrd L	70.3	71.9	72.3	72.5	72.8	73.1	73.4	73.7	74.0	74.4	74.6
Consommation	mrd L	71.2	72.3	72.7	73.1	73.5	73.8	74.2	74.5	74.8	75.1	75.0
Échanges nets	mrd L	- 0.7	- 0.4	- 0.4	- 0.6	- 0.7	- 0.9	- 0.9	- 1.0	- 1.0	- 1.0	- 0.9
Pays en développement												
Production	mrd L	56.9	63.2	66.0	68.3	70.1	71.8	73.6	75.3	77.0	78.5	80.1
Consommation	mrd L	56.6	62.7	65.5	67.7	69.4	71.0	72.6	74.3	76.0	77.5	79.2
Échanges nets	mrd L	- 0.1	0.4	0.4	0.6	0.7	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	0.9
OCDE[2]												
Production	mrd L	69.8	71.5	72.0	72.3	72.6	72.9	73.2	73.5	73.8	74.2	74.4
Consommation	mrd L	72.1	73.2	73.7	74.1	74.5	74.9	75.2	75.5	75.8	76.1	76.1
Échanges nets	mrd L	- 2.0	- 1.7	- 1.7	- 1.9	- 2.0	- 2.1	- 2.2	- 2.2	- 2.2	- 2.2	- 2.1
BIODIESEL												
Monde												
Production	mrd L	60.0	68.8	70.3	71.5	72.4	73.6	74.7	76.0	76.8	77.8	78.7
Consommation	mrd L	59.3	68.7	70.2	71.4	72.2	73.4	74.5	75.8	76.6	77.6	78.5
Exportations	mrd L	8.1	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5
Prix[3]	USD/hl	157.2	130.1	130.7	133.0	135.1	137.5	140.2	143.0	146.1	149.2	152.7
Pays développés												
Production	mrd L	31.4	35.7	36.1	36.5	36.8	37.3	37.8	38.6	38.9	39.3	39.7
Consommation	mrd L	35.2	40.1	40.4	40.8	41.0	41.5	42.0	42.7	43.0	43.3	43.7
Échanges nets	mrd L	- 4.5	- 4.3	- 4.2	- 4.2	- 4.1	- 4.1	- 4.1	- 4.0	- 4.0	- 4.0	- 3.9
Pays en développement												
Production	mrd L	28.6	33.1	34.2	35.0	35.6	36.3	36.8	37.4	37.9	38.5	39.0
Consommation	mrd L	24.1	28.6	29.7	30.6	31.2	31.9	32.5	33.1	33.6	34.3	34.8
Échanges nets	mrd L	4.5	4.5	4.5	4.4	4.4	4.4	4.3	4.3	4.2	4.2	4.2
OCDE[2]												
Production	mrd L	32.9	37.2	37.7	38.1	38.3	38.9	39.5	40.2	40.6	41.0	41.4
Consommation	mrd L	36.7	41.6	41.9	42.3	42.5	43.0	43.6	44.3	44.6	45.0	45.4
Échanges nets	mrd L	- 4.5	- 4.3	- 4.2	- 4.2	- 4.1	- 4.1	- 4.0	- 4.0	- 4.0	- 3.9	- 3.9

Note : Moyenne 2021-23est : les données pour 2023 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
2. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.9. Projections mondiales du coton

Année commerciale

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
MONDE												
Production	Mt	24.7	25.6	26.1	26.5	26.8	27.1	27.5	27.8	28.2	28.6	29.0
Superficie	Mha	32.4	33.6	33.7	33.8	33.9	34.0	34.1	34.1	34.2	34.3	34.3
Rendement	t/ha	0.76	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.84
Consommation[1]	Mt	24.4	24.2	25.5	26.2	26.7	27.1	27.4	27.6	28.0	28.4	28.7
Exportations	Mt	8.9	10.2	10.5	10.8	11.0	11.2	11.5	11.7	11.9	12.1	12.4
Stocks, fin de période	Mt	21.2	23.4	24.1	24.4	24.5	24.6	24.6	24.8	25.1	25.3	25.6
Prix[2]	USD/t	2 400.2	1 931.3	1 938.9	1 967.6	1 988.7	2 017.3	2 047.2	2 076.6	2 104.8	2 131.9	2 157.2
PAYS DÉVELOPPÉS												
Production	Mt	5.8	6.2	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.8	6.9	7.0	7.1
Consommation	Mt	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7
Exportations	Mt	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Importations	Mt	4.6	5.1	5.2	5.4	5.4	5.5	5.5	5.6	5.6	5.6	5.7
Stocks, fin de période	Mt	2.2	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
Production	Mt	19.0	19.4	19.7	20.0	20.2	20.4	20.7	21.0	21.3	21.6	22.0
Consommation	Mt	22.9	22.7	23.9	24.7	25.2	25.5	25.8	26.0	26.3	26.7	27.0
Exportations	Mt	4.3	5.1	5.4	5.5	5.6	5.8	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Importations	Mt	8.6	9.8	10.2	10.5	10.7	10.9	11.1	11.3	11.5	11.8	12.0
Stocks, fin de période	Mt	18.9	21.6	22.2	22.5	22.6	22.6	22.6	22.8	23.0	23.3	23.5
OCDE[3]												
Production	Mt	5.7	6.1	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.7	6.8	6.9	6.9
Consommation	Mt	2.9	2.9	3.0	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.4
Exportations	Mt	4.5	5.1	5.1	5.3	5.4	5.5	5.5	5.6	5.6	5.7	5.7
Importations	Mt	1.7	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2
Stocks, fin de période	Mt	3.2	2.8	3.0	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	3.5	3.5	3.6

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
2. Indice Cotlook A, Middling 1 1/8", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.10. Hypothèses économiques

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
PIB RÉEL[1]												
Australie	%	3.6	1.4	2.1	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Canada	%	3.2	0.8	1.9	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Chili	%	4.5	1.6	2.3	2.4	2.4	2.4	2.1	2.0	1.9	1.8	1.8
Colombie	%	6.6	2.0	2.9	3.3	3.3	3.3	2.4	2.3	2.3	2.3	2.2
Union européenne	%	3.2	1.3	1.6	1.5	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3
Japon	%	1.6	1.0	1.2	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Corée	%	2.8	2.3	2.1	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Mexique	%	4.4	2.5	2.0	1.8	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Nouvelle-Zélande	%	3.3	1.3	1.9	2.2	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Norvège	%	2.8	0.7	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Suisse	%	3.0	0.9	1.4	1.8	1.2	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Türkiye	%	6.7	0.1	1.7	1.9	2.0	2.1	2.2	2.5	2.6	2.7	2.7
Royaume-Uni	%	4.5	0.7	1.2	2.1	1.8	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
États-Unis	%	3.4	1.5	1.7	2.1	2.1	2.1	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Brésil	%	3.8	1.8	2.0	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Chine	%	5.5	4.7	4.2	4.1	3.7	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
Égypte	%	4.7	3.6	5.0	5.4	5.8	6.0	2.5	2.4	2.4	2.3	2.3
Inde	%	7.5	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.5	6.3	6.1	5.8	5.5
Indonésie	%	4.7	4.4	4.7	5.3	5.4	5.3	4.9	4.5	4.2	4.0	3.9
Iran	%	3.8	2.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Malaisie	%	5.3	4.3	4.4	4.4	3.9	3.9	3.8	3.6	3.5	3.4	3.3
Pakistan	%	3.8	2.5	3.6	4.5	5.0	5.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Pérou	%	5.7	2.7	3.1	3.0	3.0	3.0	3.4	3.3	3.3	3.2	3.2
Russie	%	1.6	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Arabie Saoudite	%	4.5	4.0	4.2	3.3	3.3	3.1	2.6	2.2	2.0	1.8	1.6
Afrique du Sud	%	2.5	1.8	1.6	1.4	1.4	1.4	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Ukraine	%	- 7.9	3.2	6.5	5.0	4.0	4.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
OCDE[2,3]	%	3.5	1.4	1.7	1.8	1.8	1.8	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
DÉFLATEUR DCP[1]												
Australie	%	4.1	3.5	2.8	3.1	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Canada	%	4.1	2.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Chili	%	8.0	3.6	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Colombie	%	8.4	5.2	3.6	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	5.5	2.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Japon	%	2.1	2.4	2.0	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Corée	%	3.4	2.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Mexique	%	5.6	3.6	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Nouvelle-Zélande	%	5.0	3.5	2.5	2.3	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Norvège	%	4.5	3.9	3.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Suisse	%	1.6	2.1	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Türkiye	%	48.6	53.7	24.0	12.8	10.1	8.1	5.8	5.3	5.3	5.3	5.3
Royaume-Uni	%	5.6	2.4	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
États-Unis	%	4.8	2.8	2.2	2.2	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Brésil	%	8.1	4.0	3.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Chine	%	4.1	3.5	2.8	3.1	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Égypte	%	12.2	32.2	19.9	13.8	11.5	9.5	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9
Inde	%	5.9	4.6	4.1	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Indonésie	%	3.1	2.3	2.6	3.2	3.3	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Iran	%	4.8	2.8	2.2	2.2	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Malaisie	%	2.9	2.7	2.3	2.1	1.8	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7
Pakistan	%	16.7	23.6	12.2	7.9	6.5	6.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Pérou	%	6.1	2.9	2.1	2.0	2.0	2.0	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Russie	%	8.6	6.3	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Arabie Saoudite	%	2.7	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0
Afrique du Sud	%	5.8	4.8	4.5	4.5	4.5	4.5	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9
Ukraine	%	15.7	13.0	8.6	6.7	5.5	5.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
OCDE[2,3]	%	10.1	13.6	8.4	5.6	4.9	4.3	3.5	3.3	3.3	3.4	3.4

Tableau C.10. Hypothèses économiques *(suite)*

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
DÉFLATEUR PIB[1]												
Australie	%	5.7	3.0	2.7	2.9	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Canada	%	5.5	3.0	1.9	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Chili	%	7.1	3.3	3.3	3.2	3.0	3.0	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2
Colombie	%	10.5	3.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	4.0	2.6	1.9	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0
Japon	%	1.2	2.6	2.2	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Corée	%	2.0	3.5	2.7	2.1	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Mexique	%	5.0	3.6	2.7	3.4	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Nouvelle-Zélande	%	4.8	3.4	2.2	3.5	3.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Norvège	%	11.8	2.4	2.7	0.3	0.6	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Suisse	%	1.6	1.9	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Türkiye	%	62.2	41.6	21.3	10.4	6.2	5.5	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Royaume-Uni	%	4.1	2.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
États-Unis	%	5.1	2.7	2.1	1.9	1.8	1.9	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Brésil	%	7.7	3.7	3.1	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Chine	%	2.3	1.7	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Égypte	%	13.7	33.2	19.7	13.4	11.1	9.1	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9
Inde	%	6.9	4.1	4.1	4.1	4.0	4.0	3.7	3.7	3.6	3.6	3.6
Indonésie	%	5.9	0.9	1.9	1.9	2.5	3.2	3.8	3.6	3.4	3.3	3.3
Iran	%	5.1	2.7	2.1	1.9	1.8	1.9	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Malaisie	%	4.9	3.5	2.9	2.2	1.6	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6
Pakistan	%	17.1	23.8	12.5	8.2	6.3	6.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Pérou	%	6.0	2.4	2.2	2.2	2.1	2.0	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Russie	%	12.8	8.1	5.7	3.1	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Arabie Saoudite	%	9.0	- 0.2	- 0.5	0.0	0.3	0.6	2.4	2.4	2.4	2.3	1.9
Afrique du Sud	%	5.2	4.7	4.5	4.6	4.9	5.0	4.8	4.8	4.9	4.9	4.9
Ukraine	%	27.3	15.0	9.9	6.5	5.0	5.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
OCDE[3]	%	11.8	12.7	8.3	5.0	3.6	3.3	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5
PRIX MONDIAUX DES INTRANTS												
Pétrole brut (Brent)[4]	USD/baril	84.6	77.5	79.2	80.7	82.2	83.7	85.5	87.2	89.1	90.9	92.8
Engrais[5]	USD/t	427.5	335.2	342.4	349.0	355.4	362.0	369.5	377.2	385.1	393.1	401.3
TAUX DE CHANGE												
Australie	AUD/USD	1.43	1.57	1.57	1.57	1.58	1.58	1.58	1.58	1.59	1.59	1.59
Canada	CAD/USD	1.30	1.38	1.38	1.37	1.36	1.35	1.34	1.33	1.33	1.32	1.31
Chili	CLP/USD	816.46	833.13	837.44	844.20	852.04	859.41	858.81	862.13	867.07	872.78	878.94
Colombie	COP/USD	4 153.81	4 605.54	4 670.01	4 726.05	4 773.32	4 821.05	4 868.00	4 916.00	4 964.44	5 013.35	5 062.72
Union européenne	EUR/USD	0.91	0.94	0.94	0.94	0.94	0.94	0.95	0.95	0.95	0.96	0.96
Japon	JPY/USD	127.48	151.38	151.38	148.58	146.64	141.57	136.67	131.94	127.38	122.97	118.71
Corée	KRW/USD	1 247.90	1 316.70	1 316.70	1 315.02	1 315.41	1 315.65	1 315.88	1 316.11	1 316.34	1 316.57	1 316.81
Mexique	MXN/USD	19.34	17.48	17.48	17.62	17.78	17.94	18.09	18.24	18.40	18.55	18.71
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.54	1.70	1.70	1.71	1.72	1.71	1.70	1.70	1.69	1.69	1.68
Suisse	CHF/USD	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Brésil	BRL/USD	5.19	4.92	4.92	4.95	4.92	4.93	4.94	4.95	4.96	4.97	4.98
Chine	CNY/USD	6.76	7.29	7.29	7.27	7.27	7.26	7.24	7.22	7.21	7.19	7.17
Égypte	EGP/USD	19.34	39.61	43.56	46.16	47.89	48.96	50.48	52.00	53.51	55.03	56.55
Inde	INR/USD	78.51	81.17	81.74	82.43	83.18	83.93	84.03	84.28	84.54	84.80	85.05
Indonésie	'000 IDR/USD	14.82	16.21	16.35	16.84	17.34	17.85	18.38	18.93	19.49	20.07	20.67
Malaisie	MYR/USD	4.32	4.43	4.41	4.40	4.39	4.37	4.35	4.33	4.31	4.28	4.26
Pakistan	PKR/USD	195.53	256.01	263.69	271.60	279.74	288.14	296.78	305.68	314.86	324.30	334.03
Pérou	PEN/USD	3.84	3.83	3.85	3.86	3.87	3.88	3.89	3.91	3.93	3.95	3.97
Russie	RUB/USD	76.47	92.28	92.28	94.54	97.09	99.56	102.09	104.69	107.35	110.08	112.88
Arabie Saoudite	SAR/USD	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75
Afrique du Sud	ZAR/USD	16.50	18.55	18.92	19.39	20.04	20.69	21.06	21.44	22.07	22.75	23.41
Ukraine	UAH/USD	32.37	41.40	46.05	48.86	51.33	53.85	55.47	57.13	58.85	60.61	62.43
Royaume-Uni	GBP/USD	0.78	0.82	0.82	0.80	0.78	0.77	0.75	0.74	0.72	0.71	0.70

Tableau C.10. Hypothèses économiques *(suite)*

Année civile

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
POPULATION[1]												
Australie	%	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8
Canada	%	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
Chili	%	0.6	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4
Colombie	%	0.8	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Union européenne	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	- 0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.1
Japon	%	- 0.5	- 0.5	- 0.5	- 0.6	- 0.6	- 0.6	- 0.6	- 0.6	- 0.6	- 0.6	- 0.6
Corée	%	0.0	- 0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.2	- 0.2	- 0.2	- 0.2	- 0.3	- 0.3
Mexique	%	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5
Nouvelle-Zélande	%	1.1	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5
Norvège	%	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Suisse	%	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Türkiye	%	0.7	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Royaume-Uni	%	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
États-Unis	%	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4
Argentine	%	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5
Brésil	%	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3
Chine	%	0.0	0.0	- 0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.2	- 0.2	- 0.2	- 0.2
Égypte	%	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4
Inde	%	0.8	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
Indonésie	%	0.7	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Iran	%	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Malaisie	%	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8
Pakistan	%	1.9	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7
Pérou	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Russie	%	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3	- 0.3
Arabie Saoudite	%	0.9	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1
Afrique du Sud	%	0.9	1.0	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8
Ukraine	%	- 5.7	3.2	2.2	0.9	- 0.1	- 0.5	- 0.7	- 0.7	- 0.7	- 0.7	- 0.7
OCDE[3]	%	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Monde	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
PER CAPITA GDP in constant 2010 USD[1]												
Australie	%	2.6	0.4	1.1	1.2	1.4	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5
Canada	%	2.4	0.0	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Chili	%	3.9	1.5	2.1	2.2	2.2	2.2	1.8	1.7	1.5	1.4	1.4
Colombie	%	5.8	1.5	2.4	2.8	2.7	2.7	1.8	1.8	1.7	1.8	1.8
Union européenne	%	3.0	1.7	2.0	1.8	1.7	1.7	1.7	1.5	1.5	1.5	1.6
Japon	%	2.2	1.6	1.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Corée	%	2.8	2.3	2.2	2.4	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4
Mexique	%	3.7	1.8	1.3	1.1	1.3	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5
Nouvelle-Zélande	%	2.2	0.5	1.1	1.5	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8
Norvège	%	2.2	0.0	0.8	0.8	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8
Suisse	%	2.3	0.3	0.8	1.2	0.6	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4
Türkiye	%	6.0	- 0.4	1.2	1.4	1.5	1.6	1.7	1.9	2.1	2.2	2.2
Royaume-Uni	%	4.2	0.3	0.8	1.7	1.5	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3
États-Unis	%	3.0	1.0	1.2	1.5	1.6	1.6	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Brésil	%	3.3	1.2	1.5	1.4	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7
Chine	%	5.5	4.7	4.3	4.2	3.8	3.5	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6
Égypte	%	3.0	2.0	3.4	3.8	4.3	4.4	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9
Inde	%	6.7	5.3	5.4	5.4	5.5	5.4	5.7	5.5	5.3	5.0	4.8
Indonésie	%	4.0	3.6	3.9	4.5	4.7	4.5	4.2	3.8	3.5	3.4	3.3
Iran	%	3.1	1.8	1.3	1.4	1.4	1.4	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7
Malaisie	%	4.2	3.2	3.3	3.4	2.9	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.5
Pakistan	%	1.9	0.5	1.6	2.5	3.1	3.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3
Pérou	%	4.6	1.8	2.1	2.0	2.0	2.0	2.4	2.4	2.4	2.4	2.3
Russie	%	1.9	1.4	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Arabie Saoudite	%	3.6	2.5	2.8	1.9	2.0	1.8	1.4	0.9	0.8	0.7	0.5
Afrique du Sud	%	1.6	0.8	0.5	0.4	0.4	0.4	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0
Ukraine	%	- 2.6	0.0	4.2	4.1	4.1	4.6	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
OECD[3]	%	3.0	1.0	1.4	1.5	1.5	1.5	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3

Note : Pour les pays de l'OCDE, ainsi que le Brésil, la Chine et la Russie, les données historiques du PIB réel, du déflateur des dépenses de la consommation privée et du déflateur du PIB proviennent des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 114, novembre 2023. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent du FMI, Perspectives Économiques mondiales, octobre 2023. Les hypothèses pour la période de projection se basent sur la mise à jour historique du Département économique de l'OCDE, sur les projections du FMI et pour les données de population sur les World Population Prospects (medium variant), des Nations Unies. Les données de l'Union européenne sont un agrégat de la zone euro à l'exception de la population.

Moyenne 2021-23est et 2023est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Variation annuelle en pourcentage.
2. Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et du déflateur de l'IPC dans les pays de l'OCDE basée sur des poids utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA).
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. La mise à jour de court terme du prix du pétrole brut provient des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 114, octobre 2023. Pour l'année 2023, c'est la moyenne annuelle des prix spot quotidiens qui est utilisée, et pour 2024 le prix spot moyen de décembre 2023 est utilisé. Les prix du pétrole sont constants en termes réels sur la période de projection.
5. Banque mondiale. Les données pour 2024 sont estimées, les projections proviennent des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.11. Prix mondiaux

Prix nominal

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CÉRÉALES												
Blé[1]	USD/t	364.5	269.3	257.1	258.9	262.8	267.9	272.4	276.1	279.3	283.9	287.1
Maïs[2]	USD/t	267.6	204.0	196.4	198.0	201.2	204.4	207.3	210.0	212.6	215.7	218.0
Autres céréales secondaires[3]	USD/t	284.1	224.0	220.1	222.2	225.6	229.7	234.7	238.5	242.0	245.8	249.0
Riz[4]	USD/t	439.4	464.3	429.4	424.0	429.6	437.4	443.3	449.1	454.7	461.2	466.5
Drêches sèches de distillerie[5]	USD/t	227.1	172.1	150.5	152.1	154.6	157.0	159.6	161.9	164.2	166.6	168.5
OLÉAGINEUX												
Soja[6]	USD/t	591.5	498.4	475.0	484.4	493.3	504.2	510.9	518.9	524.6	533.7	540.3
Autres oléagineux[7]	USD/t	622.9	492.8	485.4	496.2	504.0	515.8	525.0	534.6	543.6	553.7	563.0
Tourteaux protéiques[8]	USD/t	488.9	429.4	408.6	410.9	418.3	425.6	433.1	438.3	443.6	449.5	453.5
Huiles végétales[9]	USD/t	1 230.5	1 012.4	1 000.6	1 022.6	1 038.9	1 058.9	1 074.6	1 091.6	1 110.2	1 128.3	1 151.5
EDULCORANTS												
Sucre brut[10]	USD/t	476.7	470.3	432.7	395.7	370.9	367.0	372.3	377.7	382.3	389.2	395.0
Sucre raffiné[11]	USD/t	602.5	595.2	561.2	526.4	504.1	500.8	506.3	514.7	523.1	533.4	541.8
Mélasse[12]	USD/t	225.6	183.3	184.9	188.2	185.0	183.2	186.7	189.8	192.6	196.1	196.7
VIANDE												
Viande bovine[13]	USD/t pp	5 289.0	4 972.9	5 278.0	5 405.5	5 533.3	5 674.8	5 804.0	5 930.5	6 060.8	6 195.4	6 331.2
Viande porcine[14]	USD/t pp	2 801.7	2 785.3	2 748.9	2 775.8	2 803.7	2 855.9	2 893.5	2 935.7	2 972.3	3 017.6	3 049.2
Viande de volaille[15]	USD/t pp	1 823.6	1 806.2	1 719.0	1 709.4	1 737.3	1 770.2	1 800.7	1 828.1	1 854.9	1 884.5	1 908.3
Viande ovine[16]	USD/t epc	5 660.0	5 450.4	5 551.4	5 596.8	5 695.8	5 818.6	5 923.3	6 034.5	6 137.3	6 248.3	6 346.1
PECHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés[17]	USD/t	3 403.1	3 321.4	3 285.2	3 234.3	3 302.2	3 416.5	3 452.3	3 530.9	3 609.6	3 700.6	3 745.0
Aquaculture[18]	USD/t	3 129.9	3 065.2	3 063.6	3 036.1	3 101.4	3 210.0	3 253.8	3 342.3	3 430.8	3 524.8	3 585.2
Pêche[19]	USD/t	2 011.9	1 973.9	1 947.8	1 944.8	1 972.8	2 028.7	2 039.8	2 076.0	2 114.2	2 172.2	2 210.5
Alimentation animale[20]	USD/t	1 630.8	1 741.1	1 497.2	1 481.4	1 572.1	1 673.3	1 598.4	1 629.6	1 655.6	1 784.3	1 799.4
Huile[21]	USD/t	3 284.7	3 788.8	3 051.4	2 973.7	3 025.9	3 153.4	3 164.4	3 222.2	3 324.9	3 430.2	3 436.4
PRODUITS LAITIERS												
Beurre[22]	USD/t	5 258.3	4 792.2	4 894.4	4 791.3	4 756.7	4 837.6	4 951.3	5 013.6	5 071.2	5 140.3	5 193.8
Fromage[23]	USD/t	4 759.9	4 398.6	4 470.5	4 435.0	4 454.2	4 540.9	4 638.4	4 710.6	4 777.9	4 853.2	4 921.7
Lait écrémé en poudre[24]	USD/t	3 300.2	2 609.9	2 621.8	2 633.8	2 671.1	2 722.1	2 770.2	2 815.5	2 865.0	2 912.8	2 963.6
Lait entier en poudre[25]	USD/t	3 601.6	3 096.2	3 091.7	3 063.7	3 085.8	3 148.0	3 215.8	3 267.5	3 319.9	3 373.8	3 427.0
Poudre de lactosérum[26]	USD/t	1 134.9	832.9	820.7	808.5	817.7	832.1	848.7	864.0	879.0	893.1	908.4
Caséine[27]	USD/t	10 620.7	10 878.6	10 693.8	10 654.5	10 755.5	10 927.1	11 108.9	11 288.1	11 463.9	11 629.3	11 802.9
BIOCARBURANTS												
Ethanol[28]	USD/t	66.7	50.1	50.5	51.2	51.7	52.3	52.7	53.2	53.8	54.3	54.9
Biodiesel[29]	USD/t	157.2	130.1	130.7	133.0	135.1	137.5	140.2	143.0	146.1	149.2	152.7
COTON												
Coton[30]	USD/t	2 400.2	1 931.3	1 938.9	1 967.6	1 988.7	2 017.3	2 047.2	2 076.6	2 104.8	2 131.9	2 157.2
RACINES ET TUBERCULES												
Racines et tubercules[31]	USD/t	470.1	462.0	457.3	456.0	461.2	469.7	474.7	482.3	489.5	497.7	504.8
LEGUMINEUSES												
Légumineuses[32]	USD/t	373.0	280.2	269.0	272.9	274.7	277.5	282.4	287.1	292.6	298.4	303.5

Tableau C.11. Prix mondiaux *(suite)*

Prix réel

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CÉRÉALES												
Blé[1]	USD/t	383.7	262.1	245.0	242.0	241.3	241.5	240.5	238.9	236.7	235.7	233.5
Maïs[2]	USD/t	282.0	198.6	187.2	185.1	184.8	184.3	183.1	181.7	180.2	179.1	177.3
Autres céréales secondaires[3]	USD/t	299.6	218.1	209.8	207.8	207.1	207.1	207.3	206.4	205.1	204.1	202.5
Riz[4]	USD/t	459.5	452.0	409.3	396.5	394.5	394.3	391.5	388.5	385.4	382.9	379.4
Drêches sèches de distillerie[5]	USD/t	237.9	167.5	143.5	142.2	141.9	141.6	140.9	140.1	139.1	138.3	137.1
OLÉAGINEUX												
Soja[6]	USD/t	622.5	485.2	452.8	453.0	452.9	454.5	451.2	448.9	444.6	443.1	439.4
Autres oléagineux[7]	USD/t	659.9	479.7	462.6	463.9	462.7	465.0	463.6	462.5	460.7	459.7	457.9
Tourteaux protéiques[8]	USD/t	513.1	418.1	389.5	384.2	384.1	383.7	382.5	379.2	375.9	373.2	368.8
Huiles végétales[9]	USD/t	1 303.0	985.5	953.7	956.1	953.9	954.6	949.0	944.4	940.9	936.8	936.5
EDULCORANTS												
Sucre brut[10]	USD/t	498.3	457.8	412.4	369.9	340.5	330.8	328.8	326.7	324.0	323.1	321.3
Sucre raffiné[11]	USD/t	629.7	579.4	534.9	492.2	462.9	451.4	447.2	445.2	443.3	442.9	440.6
Mélasse[12]	USD/t	236.8	178.4	176.2	176.0	169.8	165.2	164.9	164.2	163.2	162.8	160.0
VIANDE												
Viande bovine[13]	USD/t pp	5 556.7	4 841.0	5 030.7	5 054.1	5 080.8	5 115.9	5 125.8	5 130.6	5 136.5	5 143.7	5 149.0
Viande porcine[14]	USD/t pp	2 939.2	2 711.4	2 620.1	2 595.4	2 574.4	2 574.6	2 555.3	2 539.7	2 519.0	2 505.4	2 479.9
Viande de volaille[15]	USD/t pp	1 908.6	1 758.3	1 638.4	1 598.3	1 595.3	1 595.8	1 590.3	1 581.5	1 572.0	1 564.6	1 552.0
Viande ovine[16]	USD/t epc	5 938.7	5 305.9	5 291.3	5 233.0	5 229.9	5 245.5	5 231.1	5 220.5	5 201.4	5 187.7	5 161.1
PECHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés[17]	USD/t	3 568.2	3 233.3	3 131.2	3 024.1	3 032.1	3 080.0	3 048.8	3 054.6	3 059.1	3 072.4	3 045.7
Aquaculture[18]	USD/t	3 285.3	2 983.9	2 920.0	2 838.7	2 847.8	2 893.8	2 873.5	2 891.4	2 907.6	2 926.5	2 915.8
Pêche[19]	USD/t	2 107.7	1 921.6	1 856.5	1 818.4	1 811.5	1 828.9	1 801.5	1 796.0	1 791.8	1 803.5	1 797.8
Alimentation animale[20]	USD/t	1 705.5	1 694.9	1 427.1	1 385.1	1 443.6	1 508.5	1 411.6	1 409.8	1 403.1	1 481.5	1 463.4
Huile[21]	USD/t	3 397.7	3 688.3	2 908.4	2 780.4	2 778.4	2 842.8	2 794.6	2 787.6	2 817.8	2 848.0	2 794.7
PRODUITS LAITIERS												
Beurre[22]	USD/t	5 519.8	4 665.1	4 665.0	4 479.8	4 367.7	4 361.1	4 372.7	4 337.4	4 297.8	4 267.8	4 224.0
Fromage[23]	USD/t	4 991.4	4 281.9	4 261.1	4 146.7	4 089.8	4 093.6	4 096.4	4 075.2	4 049.3	4 029.4	4 002.7
Lait écrémé en poudre[24]	USD/t	3 472.5	2 540.7	2 499.0	2 462.6	2 452.6	2 454.0	2 446.5	2 435.7	2 428.1	2 418.4	2 410.3
Lait entier en poudre[25]	USD/t	3 792.4	3 014.1	2 946.8	2 864.5	2 833.4	2 837.9	2 840.0	2 826.8	2 813.6	2 801.1	2 787.1
Poudre de lactosérum[26]	USD/t	1 196.9	810.8	782.2	755.9	750.8	750.2	749.5	747.5	744.9	741.5	738.8
Caséine[27]	USD/t	11 092.5	10 590.1	10 192.7	9 961.9	9 875.8	9 850.8	9 810.7	9 765.5	9 715.5	9 655.3	9 599.1
BIOCARBURANTS												
Ethanol[28]	USD/t	70.0	48.7	48.1	47.9	47.5	47.1	46.6	46.1	45.6	45.1	44.6
Biodiesel[29]	USD/t	165.1	126.6	124.5	124.4	124.1	124.0	123.8	123.7	123.8	123.8	124.2
COTON												
Coton[30]	USD/t	2 535.4	1 880.0	1 848.0	1 839.7	1 826.1	1 818.6	1 807.9	1 796.5	1 783.8	1 770.0	1 754.4
RACINES ET TUBERCULES												
Racines et tubercules[31]	USD/t	492.3	449.8	435.9	426.3	423.5	423.4	419.3	417.2	414.8	413.2	410.6
LEGUMINEUSES												
Légumineuses[32]	USD/t	394.6	272.8	256.3	255.2	252.2	250.2	249.4	248.4	248.0	247.7	246.8
Déflateur PIB USA (2023=1)	**Indice**	**0.955**	**1.027**	**1.049**	**1.070**	**1.089**	**1.109**	**1.132**	**1.156**	**1.180**	**1.204**	**1.230**

Note : Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année commerciale et ceux des autres produits sont en année calendaire. Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les prix réels sont déflatés en utilisant le PIB des Etats-Unis en base année 2023=1.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai).
2. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août).
3. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen (juillet/juin).
4. Indice FAO des prix de tout le riz normalisé à l'Inde, indica haute qualité 5% moyenne brisée 2014-2016 (janvier/décembre).
5. Prix de gros, Illinois central (septembre/août).
6. Soja, U.S., CAF Rotterdam (octobre/septembre).
7. Colza, Europe, CAF Hambourg (octobre/septembre).
8. Prix moyen pondéré des tourteaux, port Européen (octobre/septembre).
9. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen (octobre/septembre).
10. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche (octobre/septembre).
11. Prix du sucre raffiné, Euronext, Liffe, Contrat No. 407, Londres, Europe (octobre/septembre).
12. Prix unitaire à l'importation, Europe (octobre/septembre).
13. Viande bovine (Australie), quartiers avant, teneur en maigre mesurée de manière physicochimique de 85 %, caf à l'importation aux États -Unis en USD/t
14. États-Unis d'Amérique : Viande de porc (fraîche, réfrigérée ou congelée), valeur unitaire d'exportation USD/t epc.
15. Brésil : Viande et abats comestibles de volaille (frais, réfrigérés ou congelés), valeur unitaire d'exportation USD/t epc
16. Nouvelle-Zélande, agneau 17.5 kg, USD/t epc.
17. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des exportations et importations).
18. Valeur unitaire mondiale de la production issue de l'aquaculture (base poids vivant).
19. La valeur de la production de poissons pêchés à l'exclusion de la transformation industrielle est estimée par la FAO.
20. Farine de poisson, 64-65% de protéine, Hambourg, Allemagne.
21. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.
22. Prix à l'exportation FAB, beurre à 82% m.g., Océanie.
23. Prix à l'exportation FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.
24. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
25. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
26. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
27. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.
28. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
29. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.
30. Indice Cotlook A, Middling 1 1/8", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
31. Thaïlande, Bangkok, Manioc (farine), prix de gros.
32. Prix des petits pois, Canada (Août/Juillet).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ ag

Tableau C.12.1. Projections des échanges mondiaux, importations

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Blé												
Échanges mondiaux	**kt**	**192 800**	**196 532**	**196 608**	**197 495**	**201 166**	**204 558**	**207 809**	**211 033**	**214 289**	**216 984**	**220 185**
OCDE[1]	kt	45 673	42 436	42 611	42 768	42 726	42 808	42 870	42 964	43 116	43 228	43 375
Pays en développement	kt	158 718	166 027	165 652	166 666	170 242	173 511	176 620	179 652	182 723	185 346	188 400
Pays les Moins Avancés	kt	19 121	21 419	21 498	21 914	22 663	23 363	24 029	24 651	25 259	25 820	26 410
Maïs												
Échanges mondiaux	**kt**	**185 403**	**182 303**	**184 087**	**187 808**	**190 868**	**194 780**	**198 265**	**201 853**	**205 456**	**209 227**	**213 012**
OCDE[1]	kt	85 183	80 867	81 531	82 401	82 914	83 653	84 422	85 171	85 872	86 571	87 184
Pays en développement	kt	140 486	143 125	144 963	148 860	151 802	155 409	158 551	161 883	165 290	168 888	172 523
Pays les Moins Avancés	kt	4 906	3 459	3 714	3 875	3 990	4 147	4 284	4 445	4 608	4 803	5 028
Autres céréales second.												
Échanges mondiaux	**kt**	**44 437**	**43 532**	**44 076**	**44 347**	**44 604**	**45 022**	**45 554**	**46 236**	**46 851**	**47 535**	**48 177**
OCDE[1]	kt	10 239	8 448	8 785	8 758	8 831	8 800	8 807	8 898	8 965	9 057	9 121
Pays en développement	kt	36 745	36 695	37 388	37 753	38 027	38 465	39 012	39 700	40 347	41 065	41 751
Pays les Moins Avancés	kt	1 530	594	323	322	362	543	670	760	875	1 010	1 164
Riz												
Échanges mondiaux	**kt**	**54 085**	**53 231**	**55 150**	**56 345**	**57 606**	**58 962**	**60 359**	**61 706**	**63 066**	**64 360**	**65 682**
OCDE[1]	kt	7 949	8 330	8 432	8 484	8 527	8 607	8 707	8 804	8 872	8 962	9 050
Pays en développement	kt	46 322	45 232	47 047	48 199	49 400	50 666	51 967	53 226	54 520	55 723	56 955
Pays les Moins Avancés	kt	11 080	11 292	11 430	11 611	12 093	12 497	12 911	13 424	14 013	14 552	15 128
Soja												
Échanges mondiaux	**kt**	**162 204**	**170 710**	**172 705**	**173 485**	**174 514**	**175 360**	**176 527**	**177 072**	**177 977**	**178 517**	**179 310**
OCDE[1]	kt	31 706	31 506	31 530	31 283	31 149	30 981	30 917	30 767	30 691	30 541	30 475
Pays en développement	kt	139 683	148 584	150 736	151 859	153 145	154 278	155 647	156 452	157 550	158 345	159 319
Pays les Moins Avancés	kt	2 418	2 537	2 678	2 760	2 812	2 851	2 895	2 932	2 975	3 010	3 048
Autres oléagineux												
Échanges mondiaux	**kt**	**23 374**	**24 193**	**24 084**	**24 142**	**24 265**	**24 404**	**24 521**	**24 646**	**24 774**	**24 910**	**25 010**
OCDE[1]	kt	14 682	13 968	13 797	13 745	13 727	13 686	13 627	13 576	13 524	13 479	13 400
Pays en développement	kt	10 308	11 768	11 860	12 005	12 180	12 378	12 558	12 737	12 919	13 102	13 283
Pays les Moins Avancés	kt	256	250	254	260	263	266	268	270	273	275	278
Tourteaux protéiques												
Échanges mondiaux	**kt**	**92 695**	**95 005**	**95 672**	**96 308**	**97 006**	**97 947**	**98 638**	**99 697**	**100 470**	**101 477**	**102 417**
OCDE[1]	kt	46 980	48 163	48 266	48 258	48 137	48 068	47 889	47 872	47 696	47 601	47 466
Pays en développement	kt	54 187	55 789	56 522	57 279	58 207	59 350	60 319	61 568	62 664	63 928	65 126
Pays les Moins Avancés	kt	1 586	1 482	1 419	1 432	1 466	1 533	1 586	1 654	1 713	1 786	1 862
Huiles végétales												
Échanges mondiaux	**kt**	**84 848**	**86 384**	**86 650**	**86 921**	**87 178**	**87 402**	**87 582**	**87 773**	**88 067**	**88 373**	**88 572**
OCDE[1]	kt	24 899	25 274	25 045	24 769	24 497	24 256	23 991	23 762	23 689	23 581	23 464
Pays en développement	kt	62 509	63 702	64 215	64 768	65 295	65 763	66 210	66 636	67 007	67 430	67 752
Pays les Moins Avancés	kt	6 921	7 059	7 201	7 361	7 518	7 671	7 830	7 988	8 142	8 299	8 444
Sucre												
Échanges mondiaux	**kt**	**62 923**	**64 340**	**65 658**	**67 170**	**68 267**	**69 096**	**69 889**	**70 762**	**71 664**	**72 350**	**73 128**
OCDE[1]	kt	12 733	11 491	11 720	11 594	11 436	11 389	11 280	11 219	11 138	11 095	11 022
Pays en développement	kt	50 331	53 033	54 256	55 931	57 078	57 961	58 781	59 683	60 647	61 357	62 186
Pays les Moins Avancés	kt	9 705	8 873	9 606	10 179	10 700	11 047	11 357	11 733	12 128	12 447	12 746
Viande bovine[2]												
Échanges mondiaux	**kt epc**	**11 620**	**11 835**	**11 946**	**12 002**	**12 143**	**12 296**	**12 429**	**12 561**	**12 695**	**12 833**	**12 975**
OCDE[1]	kt epc	4 627	4 668	4 654	4 572	4 546	4 538	4 534	4 530	4 525	4 522	4 520
Pays en développement	kt epc	7 581	7 775	7 925	8 072	8 239	8 402	8 542	8 685	8 829	8 974	9 122
Pays les Moins Avancés	kt epc	131	153	152	139	147	160	176	196	220	246	273
Viande porcine[2]												
Échanges mondiaux	**kt epc**	**10 994**	**10 040**	**10 087**	**10 075**	**10 104**	**10 129**	**10 151**	**10 179**	**10 226**	**10 263**	**10 314**
OCDE[1]	kt epc	5 617	5 735	5 741	5 749	5 755	5 767	5 785	5 806	5 828	5 846	5 856
Pays en développement	kt epc	7 219	6 260	6 318	6 316	6 349	6 369	6 378	6 391	6 423	6 446	6 482
Pays les Moins Avancés	kt epc	197	213	232	253	276	299	323	347	372	397	424
Viande de volaille												
Échanges mondiaux	**kt pac**	**15 060**	**15 287**	**15 474**	**15 643**	**15 798**	**15 959**	**16 127**	**16 320**	**16 502**	**16 672**	**16 863**
OCDE[1]	kt pac	4 241	4 411	4 364	4 348	4 364	4 372	4 382	4 393	4 403	4 405	4 409
Pays en développement	kt pac	10 794	10 896	11 093	11 272	11 446	11 631	11 807	12 007	12 204	12 398	12 611
Pays les Moins Avancés	kt pac	1 154	1 208	1 360	1 467	1 558	1 646	1 720	1 800	1 883	1 963	2 048
Viande ovine[2]												
Échanges mondiaux	**kt epc**	**1 140**	**1 193**	**1 176**	**1 177**	**1 177**	**1 177**	**1 177**	**1 175**	**1 175**	**1 175**	**1 175**
OCDE[1]	kt epc	449	456	453	451	448	445	442	438	435	431	428
Pays en développement	kt epc	700	742	729	732	734	737	740	742	745	748	751
Pays les Moins Avancés	kt epc	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

Tableau C.12.1. Projections des échanges mondiaux, importations *(suite)*

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Beurre												
Échanges mondiaux	**kt**	**1 024**	**1 058**	**1 068**	**1 068**	**1 075**	**1 086**	**1 093**	**1 105**	**1 114**	**1 125**	**1 138**
OCDE[1]	kt	306	341	330	326	329	329	329	331	332	333	335
Pays en développement	kt	603	614	629	639	649	656	659	665	670	677	685
Pays les Moins Avancés	kt	12	18	21	23	24	25	25	26	27	28	30
Fromage												
Échanges mondiaux	**kt**	**3 505**	**3 525**	**3 594**	**3 622**	**3 665**	**3 727**	**3 789**	**3 849**	**3 912**	**3 968**	**4 025**
OCDE[1]	kt	1 652	1 579	1 596	1 614	1 638	1 658	1 682	1 703	1 726	1 744	1 757
Pays en développement	kt	1 749	1 826	1 871	1 896	1 924	1 965	2 004	2 040	2 078	2 115	2 154
Pays les Moins Avancés	kt	28	40	56	54	54	59	64	68	72	77	83
Lait entier en poudre												
Échanges mondiaux	**kt**	**2 791**	**2 551**	**2 562**	**2 552**	**2 566**	**2 581**	**2 595**	**2 609**	**2 620**	**2 633**	**2 645**
OCDE[1]	kt	151	130	137	138	139	140	139	139	139	139	139
Pays en développement	kt	2 666	2 443	2 445	2 429	2 443	2 458	2 471	2 485	2 496	2 508	2 521
Pays les Moins Avancés	kt	281	255	266	275	283	290	297	304	312	319	327
Lait écrémé en poudre												
Échanges mondiaux	**kt**	**2 554**	**2 620**	**2 697**	**2 771**	**2 830**	**2 891**	**2 947**	**3 003**	**3 059**	**3 115**	**3 172**
OCDE[1]	kt	500	500	511	522	527	532	536	541	547	552	558
Pays en développement	kt	2 323	2 378	2 445	2 508	2 566	2 625	2 680	2 734	2 789	2 844	2 900
Pays les Moins Avancés	kt	104	105	110	116	121	126	132	137	142	147	153
Poisson												
Échanges mondiaux	**kt**	**44 852**	**44 066**	**44 372**	**44 515**	**44 660**	**44 497**	**44 923**	**45 247**	**45 436**	**45 361**	**45 890**
OCDE[1]	kt	23 412	22 350	23 307	23 295	23 328	22 976	23 307	23 490	23 545	23 371	23 686
Pays en développement	kt	22 171	22 481	21 899	21 953	22 059	22 324	22 465	22 556	22 703	22 882	23 140
Pays les Moins Avancés	kt	1 429	1 723	1 839	1 797	1 833	1 971	1 932	1 968	2 006	2 235	2 225
Farine de poisson[3]												
Échanges mondiaux	**kt**	**3 727**	**3 245**	**3 524**	**3 587**	**3 621**	**3 339**	**3 582**	**3 676**	**3 686**	**3 404**	**3 570**
OCDE[1]	kt	1 201	1 069	1 165	1 151	1 132	1 006	1 089	1 101	1 107	998	1 051
Pays en développement	kt	2 752	2 404	2 590	2 680	2 743	2 591	2 735	2 831	2 844	2 681	2 776
Pays les Moins Avancés	kt	84	76	83	97	102	92	106	113	117	105	114
Huile de poisson[3]												
Échanges mondiaux	**kt**	**936**	**984**	**1 021**	**1 030**	**1 043**	**1 023**	**1 061**	**1 080**	**1 097**	**1 068**	**1 096**
OCDE[1]	kt	758	823	844	856	866	859	872	897	914	898	903
Pays en développement	kt	343	347	367	375	383	372	387	392	396	383	395
Pays les Moins Avancés	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ethanol												
Échanges mondiaux	**kt**	**10 835**	**10 755**	**10 941**	**11 113**	**11 273**	**11 453**	**11 667**	**11 890**	**12 136**	**12 389**	**12 422**
OCDE[1]	kt	7 774	8 158	8 335	8 524	8 684	8 871	9 058	9 251	9 456	9 672	9 692
Pays en développement	kt	3 990	3 505	3 493	3 472	3 448	3 429	3 446	3 470	3 508	3 543	3 554
Pays les Moins Avancés	kt	117	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130
Biodiesel												
Échanges mondiaux	**kt**	**8 026**	**8 223**	**8 214**	**8 207**	**8 207**	**8 205**	**8 208**	**8 208**	**8 208**	**8 212**	**8 202**
OCDE[1]	kt	7 477	7 528	7 513	7 502	7 494	7 485	7 482	7 479	7 478	7 479	7 472
Pays en développement	kt	549	695	701	705	713	719	726	729	730	733	730
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coton												
Échanges mondiaux	**kt**	**8 992**	**10 183**	**10 521**	**10 824**	**11 028**	**11 244**	**11 454**	**11 679**	**11 898**	**12 124**	**12 352**
OCDE[1]	kt	1 689	1 976	2 117	2 115	2 083	2 067	2 091	2 126	2 150	2 186	2 221
Pays en développement	kt	8 636	9 813	10 151	10 458	10 663	10 876	11 086	11 310	11 528	11 754	11 982
Pays les Moins Avancés	kt	1 546	1 683	1 694	1 773	1 847	1 917	1 983	2 047	2 110	2 174	2 237
Racines et tubercules												
Échanges mondiaux	**kt**	**27 516**	**27 855**	**28 114**	**28 287**	**28 564**	**28 830**	**29 078**	**29 369**	**29 665**	**29 984**	**30 302**
OCDE[1]	kt	3 170	3 359	3 494	3 605	3 634	3 661	3 681	3 685	3 692	3 680	3 678
Pays en développement	kt	24 163	24 303	24 473	24 538	24 786	25 025	25 252	25 546	25 844	26 185	26 516
Pays les Moins Avancés	kt	695	736	719	709	711	726	736	735	731	721	717
Légumineuses												
Échanges mondiaux	**kt**	**19 791**	**20 160**	**20 495**	**21 024**	**21 356**	**21 748**	**22 062**	**22 400**	**22 637**	**22 866**	**23 037**
OCDE[1]	kt	5 174	4 901	4 980	4 894	4 835	4 765	4 691	4 612	4 530	4 494	4 463
Pays en développement	kt	15 928	16 621	16 872	17 482	17 874	18 339	18 725	19 141	19 460	19 725	19 927
Pays les Moins Avancés	kt	2 396	2 560	2 542	2 550	2 593	2 651	2 686	2 727	2 773	2 819	2 866

Note : Les valeurs ne correspondent pas au commerce mondial en raison du double comptage de certains pays et de différences statistiques (par exemple, les PMA sont déjà inclus dans l'agrégat des pays en développement). Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Exclut l'Islande (à l'exception des produits de la pêche et de l'aquaculture) et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Les données sont en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.12.1. Projections des échanges mondiaux, exportations

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Blé												
OCDE[1]	kt	106 103	111 621	110 452	110 671	112 593	114 010	115 214	116 367	117 369	118 558	119 896
Pays en développement	kt	26 729	23 580	23 569	24 037	24 408	24 926	25 420	25 824	26 360	26 824	27 276
Pays les Moins Avancés	kt	143	123	121	119	115	112	109	106	104	101	99
Maïs												
OCDE[1]	kt	54 146	59 785	61 487	63 284	64 817	65 992	66 833	67 769	68 708	69 726	70 738
Pays en développement	kt	95 537	92 640	93 127	94 329	95 646	98 074	100 273	102 417	104 432	106 560	108 808
Pays les Moins Avancés	kt	2 744	3 492	3 177	3 116	3 152	3 079	3 108	3 112	3 124	3 041	2 902
Autres céréales second.												
OCDE[1]	kt	31 105	29 052	29 315	29 444	29 873	30 332	30 738	31 245	31 674	32 134	32 554
Pays en développement	kt	5 230	6 107	6 229	6 160	6 037	5 838	5 741	5 692	5 649	5 629	5 613
Pays les Moins Avancés	kt	390	865	1 030	1 005	917	737	635	571	516	471	435
Riz												
OCDE[1]	kt	3 287	3 499	3 534	3 603	3 654	3 676	3 749	3 780	3 803	3 861	3 907
Pays en développement	kt	50 407	48 074	49 960	51 079	52 276	53 595	54 905	56 207	57 529	58 750	60 010
Pays les Moins Avancés	kt	4 852	4 919	5 214	6 053	6 443	7 214	7 932	8 462	9 064	9 819	10 662
Soja												
OCDE[1]	kt	55 954	51 997	52 624	52 808	53 112	53 505	53 834	54 162	54 511	54 896	55 282
Pays en développement	kt	106 261	113 812	115 142	115 706	116 387	116 792	117 601	117 767	118 281	118 382	118 746
Pays les Moins Avancés	kt	818	723	705	683	675	670	664	657	649	643	637
Autres oléagineux												
OCDE[1]	kt	14 239	14 118	13 824	13 762	13 828	13 888	13 921	13 953	14 002	14 052	14 082
Pays en développement	kt	3 033	2 805	2 836	2 850	2 840	2 846	2 853	2 858	2 860	2 863	2 865
Pays les Moins Avancés	kt	429	436	415	414	407	405	405	404	402	401	398
Tourteaux protéiques												
OCDE[1]	kt	22 025	21 984	21 994	22 474	22 936	23 373	23 845	24 266	24 682	25 022	25 442
Pays en développement	kt	61 722	64 749	65 348	65 428	65 584	66 054	66 222	66 843	67 168	67 816	68 308
Pays les Moins Avancés	kt	407	392	416	416	399	381	366	350	334	317	300
Huiles végétales												
OCDE[1]	kt	8 298	8 825	8 760	8 838	8 800	8 828	8 860	8 814	8 939	9 010	8 976
Pays en développement	kt	65 546	67 109	67 316	67 344	67 490	67 553	67 571	67 691	67 736	67 849	67 948
Pays les Moins Avancés	kt	568	550	537	522	509	497	485	473	462	451	442
Sucre												
OCDE[1]	kt	6 699	6 876	6 573	6 557	6 769	6 940	7 061	7 097	7 183	7 259	7 324
Pays en développement	kt	60 237	61 160	62 690	64 276	65 211	65 862	66 564	67 419	68 244	68 788	69 388
Pays les Moins Avancés	kt	2 615	1 827	1 972	2 171	2 365	2 345	2 242	2 201	2 181	2 141	2 088
Viande bovine[2]												
OCDE[1]	kt epc	5 234	5 113	5 214	5 250	5 316	5 382	5 440	5 496	5 557	5 615	5 675
Pays en développement	kt epc	6 927	6 949	6 986	7 016	7 101	7 198	7 286	7 372	7 458	7 547	7 640
Pays les Moins Avancés	kt epc	10	10	9	8	8	8	8	8	8	7	7
Viande porcine[2]												
OCDE[1]	kt epc	9 338	8 474	8 614	8 649	8 677	8 695	8 713	8 735	8 774	8 800	8 841
Pays en développement	kt epc	1 880	1 728	1 648	1 609	1 612	1 620	1 630	1 642	1 657	1 673	1 689
Pays les Moins Avancés	kt epc	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Viande de volaille												
OCDE[1]	kt pac	6 993	6 739	6 894	6 967	7 053	7 136	7 217	7 316	7 402	7 478	7 571
Pays en développement	kt pac	8 528	8 194	8 250	8 378	8 488	8 598	8 707	8 815	8 927	9 035	9 149
Pays les Moins Avancés	kt pac	46	46	45	44	44	44	43	43	43	43	42
Viande ovine												
OCDE[1]	kt epc	1 071	1 114	1 101	1 109	1 115	1 123	1 131	1 138	1 145	1 153	1 160
Pays en développement	kt epc	99	92	92	88	86	84	83	82	81	81	80
Pays les Moins Avancés	kt epc	11	9	8	8	7	6	5	4	3	3	2

Tableau C.12.1. Projections des échanges mondiaux, exportations *(suite)*

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Beurre												
OCDE[1]	kt	801	834	849	845	848	858	865	877	885	893	903
Pays en développement	kt	123	131	123	127	134	139	144	149	156	165	174
Pays les Moins Avancés	kt	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Fromage												
OCDE[1]	kt	2 609	2 630	2 702	2 732	2 771	2 827	2 881	2 930	2 980	3 026	3 072
Pays en développement	kt	575	590	587	579	573	569	568	566	567	568	566
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lait entier en poudre												
OCDE[1]	kt	1 880	1 784	1 800	1 787	1 801	1 812	1 823	1 834	1 843	1 853	1 863
Pays en développement	kt	730	716	711	714	714	717	719	721	723	725	727
Pays les Moins Avancés	kt	7	7	7	7	7	7	6	6	6	6	6
Lait écrémé en poudre												
OCDE[1]	kt	2 313	2 280	2 357	2 430	2 488	2 546	2 601	2 654	2 707	2 760	2 814
Pays en développement	kt	272	218	219	221	223	224	224	226	228	229	231
Pays les Moins Avancés	kt	13	11	11	11	10	10	10	10	9	9	9
Poisson												
OCDE[1]	kt	13 323	12 695	12 761	12 927	12 980	12 908	13 094	13 217	13 306	13 148	13 311
Pays en développement	kt	29 328	28 642	29 150	29 311	29 503	29 272	29 697	30 042	30 260	30 213	30 860
Pays les Moins Avancés	kt	1 964	2 029	1 936	1 853	1 847	1 898	1 849	1 835	1 831	1 900	1 848
Farine de poisson[3]												
OCDE[1]	kt	929	841	874	891	916	863	902	926	931	883	940
Pays en développement	kt	2 633	2 284	2 585	2 629	2 639	2 324	2 602	2 675	2 674	2 349	2 539
Pays les Moins Avancés	kt	168	163	160	163	164	162	165	167	167	166	167
Huile de poisson[3]												
OCDE[1]	kt	516	508	524	514	524	531	545	544	556	555	572
Pays en développement	kt	541	521	574	578	586	552	597	608	620	580	611
Pays les Moins Avancés	kt	25	24	24	24	24	23	23	23	23	23	23
Ethanol												
OCDE[1]	kt	5 794	6 427	6 626	6 664	6 718	6 783	6 899	7 070	7 262	7 509	7 633
Pays en développement	kt	3 901	3 950	3 937	4 070	4 177	4 293	4 391	4 443	4 497	4 504	4 413
Pays les Moins Avancés	kt	17	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Biodiesel												
OCDE[1]	kt	2 991	3 268	3 304	3 335	3 370	3 405	3 439	3 472	3 505	3 542	3 549
Pays en développement	kt	5 095	5 225	5 182	5 143	5 109	5 072	5 041	5 008	4 976	4 944	4 927
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coton												
OCDE[1]	kt	4 545	5 099	5 120	5 324	5 409	5 467	5 517	5 572	5 628	5 686	5 743
Pays en développement	kt	4 287	5 073	5 354	5 472	5 607	5 777	5 946	6 125	6 297	6 474	6 654
Pays les Moins Avancés	kt	1 116	1 020	1 133	1 121	1 116	1 117	1 123	1 130	1 135	1 141	1 147
Racines et tubercules												
OCDE[1]	kt	1 994	2 016	2 051	2 064	2 069	2 098	2 124	2 155	2 187	2 221	2 254
Pays en développement	kt	16 508	17 721	17 927	18 087	18 357	18 599	18 828	19 092	19 358	19 643	19 929
Pays les Moins Avancés	kt	547	557	564	579	596	612	626	644	667	692	717
Légumineuses												
OCDE[1]	kt	10 172	10 541	10 833	11 259	11 527	11 828	11 989	12 165	12 229	12 276	12 284
Pays en développement	kt	7 495	7 427	7 439	7 500	7 518	7 561	7 664	7 771	7 888	8 011	8 134
Pays les Moins Avancés	kt	3 275	3 236	3 257	3 356	3 393	3 446	3 545	3 650	3 759	3 872	3 985

Note : Les valeurs ne correspondent pas au commerce mondial en raison du double comptage de certains pays et de différences statistiques (par exemple, les PMA sont déjà inclus dans l'agrégat des pays en développement). Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Exclut l'Islande (à l'exception des produits de la pêche et de l'aquaculture) et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Les données sont en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.13.1. Projections du blé : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**788 257**	**871 744**	**0.82**	**1.02**	**192 800**	**220 185**	**1.96**	**1.39**	**193 894**	**220 185**	**2.15**	**1.39**
AMÉRIQUE DU NORD	76 215	90 107	-1.30	0.61	3 266	3 873	-1.92	0.82	42 330	52 757	-0.30	0.97
Canada	29 569	38 248	0.56	1.27	117	123	2.44	0.46	21 477	28 872	0.10	1.55
États-Unis	46 646	51 858	-2.41	0.15	3 149	3 750	-2.10	0.84	20 852	23 885	-0.79	0.31
AMÉRIQUE LATINE	33 129	40 192	2.17	1.73	20 307	23 636	-0.73	1.03	14 030	18 759	1.59	2.98
Argentine	17 067	22 564	1.88	2.37	3	3	0.00	0.04	11 650	16 103	3.62	3.24
Brésil	8 789	10 306	6.08	1.21	3 277	2 631	-7.39	-2.72	589	589	-0.76	0.00
Chili	1 182	1 077	-3.40	0.69	1 257	1 665	4.67	1.05	0	0	..	..
Colombie	5	5	-6.90	0.24	2 011	2 413	1.53	1.35	12	8	12.86	-1.33
Mexique	3 451	3 510	-1.15	0.54	5 171	5 900	1.68	1.43	692	1 336	-6.37	5.66
Paraguay	1 011	1 013	-0.73	0.91	1	1	-0.74	1.02	341	170	-8.46	-4.98
Pérou	203	212	-0.60	0.73	1 995	2 485	1.24	2.01	5	4	-5.30	-0.84
EUROPE	273 492	287 329	0.92	0.92	12 473	8 128	0.81	-1.08	90 925	107 813	2.68	1.78
Union européenne[1]	135 087	136 930	-0.59	0.18	8 377	5 158	1.45	-1.17	32 218	35 540	0.48	1.10
Royaume-Uni	14 755	16 859	-1.63	1.01	1 612	529	-1.62	-3.66	801	1 321	-9.31	-0.85
Russie	90 236	103 288	4.75	1.99	190	376	-11.35	4.13	41 150	56 634	7.05	2.88
Ukraine	25 017	21 263	-0.87	0.56	15	15	-9.47	0.30	15 074	12 346	-0.60	-0.36
AFRIQUE	27 454	33 459	0.22	1.07	51 616	63 807	1.04	2.08	563	433	-7.21	-0.55
Égypte	9 467	10 645	0.33	1.56	11 592	14 585	0.07	1.46	73	97	-11.77	-0.20
Éthiopie	5 764	7 733	3.75	0.99	1 483	1 912	1.56	11.74	0	0	..	..
Nigéria	93	86	3.01	-0.26	5 167	6 941	2.42	2.47	1	1	-5.82	-0.41
Afrique du Sud	2 225	2 206	4.03	1.07	1 548	1 924	-1.13	1.15	150	62	-2.95	6.83
ASIE	344 779	388 797	0.95	1.14	104 156	119 530	3.35	1.32	21 577	18 106	3.64	-0.13
Chine[2]	137 086	136 213	0.57	0.12	9 855	10 635	21.55	0.05	293	220	4.65	0.96
Inde	110 024	136 492	2.56	2.24	36	319	-38.29	14.42	4 835	12	12.94	-32.67
Indonésie	0	0	..	..	10 370	11 500	1.88	1.01	78	66	-5.51	-1.00
Iran	12 198	13 611	0.73	0.61	4 844	4 138	10.31	0.41	50	48	0.57	-0.04
Japon	1 047	1 101	2.38	0.27	5 396	5 306	-1.09	0.01	0	0	..	..
Kazakhstan	13 139	16 610	-0.97	0.91	1 300	837	28.70	-0.20	8 931	9 647	3.59	0.20
Corée	41	49	3.47	0.18	4 862	4 862	1.95	0.18	54	56	0.95	0.65
Malaisie	0	0	..	..	1 730	1 898	1.63	0.93	180	157	6.53	-0.92
Pakistan	27 102	31 560	0.62	1.49	2 236	5 000	79.22	6.10	300	291	-15.37	-1.27
Philippines	0	0	..	..	6 184	8 675	2.15	2.68	63	35	105.84	-2.61
Arabie Saoudite	583	638	41.50	0.63	3 878	3 897	1.53	1.20	0	0	..	..
Thaïlande	1	1	-0.63	1.18	2 725	3 421	-4.46	1.89	20	11	0.60	-1.86
Türkiye	19 317	23 734	-0.73	1.36	10 160	9 768	10.40	-0.28	5 413	6 442	3.85	0.28
Viet Nam	0	0	..	..	4 275	4 860	3.68	1.82	48	59	8.70	-1.79
OCÉANIE	33 188	31 859	3.54	0.70	982	1 211	1.69	1.76	24 469	22 316	4.53	0.72
Australie	32 766	31 375	3.58	0.69	31	28	3.65	-0.05	24 468	22 316	4.53	0.72
Nouvelle-Zélande	422	485	0.39	1.33	561	612	1.92	1.24	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**410 239**	**442 507**	**0.56**	**0.86**	**34 082**	**31 784**	**0.92**	**0.42**	**167 166**	**192 908**	**2.07**	**1.34**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**378 018**	**429 237**	**1.10**	**1.18**	**158 718**	**188 400**	**2.19**	**1.57**	**26 729**	**27 276**	**2.48**	**1.75**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	8 266	8 643	-1.27	0.22	19 121	26 410	2.25	2.55	143	99	-0.29	-2.51
OCDE[3]	**285 153**	**306 123**	**-0.46**	**0.50**	**45 673**	**43 375**	**2.45**	**0.22**	**106 103**	**119 896**	**0.89**	**0.94**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.13.2. Projections du blé : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Average 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Average 2021-	2033	2014-23	2024-33	Average 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**781 703**	**871 209**	**1.10**	**0.98**	**506 881**	**####**	**1.06**	**1.09**	**63.9**	**65.6**	**0.02**	**0.26**
AMÉRIQUE DU NORD	39 958	40 745	-0.64	0.24	27 727	28 545	0.38	0.31	73.6	71.6	-0.26	-0.20
Canada	8 976	9 488	-0.03	0.58	2 856	2 912	1.97	0.57	74.3	69.5	0.91	-0.20
États-Unis	30 981	31 256	-0.80	0.14	24 871	25 633	0.21	0.28	73.5	71.8	-0.39	-0.20
AMÉRIQUE LATINE	39 879	44 983	0.89	0.98	32 218	35 623	0.84	0.91	48.8	50.2	-0.03	0.26
Argentine	5 930	6 462	0.38	0.90	4 778	5 192	0.98	0.76	105.0	107.2	0.24	0.20
Brésil	11 600	12 336	1.13	0.53	9 902	10 450	0.80	0.51	46.0	46.2	0.10	0.07
Chili	2 490	2 740	0.29	0.90	1 981	2 156	1.06	0.83	101.2	106.9	-0.24	0.54
Colombie	2 038	2 405	2.44	1.39	1 598	1 830	1.77	1.31	30.8	33.3	0.41	0.76
Mexique	7 631	8 074	1.26	0.27	6 353	6 693	1.72	0.29	49.8	48.9	0.85	-0.33
Paraguay	563	798	1.67	2.36	362	459	1.27	2.18	53.4	60.1	-0.07	1.11
Pérou	2 243	2 690	1.09	1.91	1 927	2 360	1.54	1.89	56.6	62.6	0.06	0.96
EUROPE	184 665	187 504	-0.21	0.17	77 135	78 804	-0.20	0.19	103.8	107.6	-0.23	0.32
Union européenne[1]	108 895	106 546	-0.70	-0.26	49 346	49 786	0.12	0.03	110.4	112.7	-0.02	0.17
Royaume-Uni	14 432	16 042	-0.57	0.60	5 249	5 616	-2.29	0.64	77.8	80.6	-2.77	0.36
Russie	45 341	46 970	2.32	0.67	13 866	13 686	0.06	-0.10	95.8	97.7	0.05	0.20
Ukraine	7 748	8 896	-4.55	1.50	4 071	4 764	-2.03	1.85	101.8	127.1	-0.28	2.15
AFRIQUE	79 489	96 595	1.40	1.78	68 830	84 061	2.36	1.79	48.7	46.5	-0.15	-0.43
Égypte	21 202	25 099	0.53	1.53	19 199	22 580	2.01	1.46	173.0	173.0	0.16	0.00
Éthiopie	7 447	9 636	4.15	2.43	6 366	8 531	5.56	2.48	51.6	53.6	2.80	0.18
Nigéria	5 459	7 014	2.76	2.47	5 096	6 544	3.29	2.46	23.3	23.4	0.78	0.21
Afrique du Sud	3 610	4 063	1.68	1.06	3 273	3 678	1.05	1.08	54.6	55.5	-0.02	0.15
ASIE	427 953	490 719	1.85	1.22	298 242	####	1.20	1.23	63.5	68.1	0.36	0.66
Chine[2]	143 580	147 279	2.38	0.11	86 351	85 412	0.54	-0.15	60.6	60.7	0.22	-0.01
Inde	107 392	137 090	2.01	2.25	82 350	####	1.15	2.41	58.1	68.6	0.15	1.61
Indonésie	10 343	11 422	2.13	1.04	7 528	8 273	2.65	0.92	27.3	27.8	1.74	0.23
Iran	16 433	17 640	1.80	0.56	13 932	14 843	1.40	0.52	157.3	157.7	0.23	0.00
Japon	6 413	6 406	-0.41	0.06	4 683	4 621	-0.71	-0.14	37.8	39.7	-0.33	0.45
Kazakhstan	6 357	7 771	-1.42	1.74	2 627	3 201	1.08	1.66	135.4	147.1	-0.13	0.62
Corée	4 748	4 855	1.90	0.18	2 303	2 280	0.11	-0.08	44.5	44.8	-0.13	0.10
Malaisie	1 483	1 734	0.77	1.20	1 107	1 288	2.67	1.15	32.6	34.3	1.38	0.25
Pakistan	28 604	36 247	1.93	2.11	25 384	31 895	1.66	2.08	107.6	110.5	0.05	0.25
Philippines	6 288	8 603	3.08	2.74	3 168	3 992	3.76	2.11	27.4	29.7	2.08	0.74
Arabie Saoudite	3 900	4 483	1.62	1.24	3 304	3 781	1.55	1.24	90.7	90.3	0.00	0.00
Thaïlande	2 822	3 397	-2.60	1.72	1 037	1 178	-0.21	1.28	14.5	16.4	-0.50	1.27
Türkiye	24 373	26 989	1.70	1.00	17 472	18 971	1.57	0.87	204.8	210.2	0.57	0.37
Viet Nam	3 977	4 792	2.85	1.88	1 640	1 873	1.90	1.23	16.7	18.0	0.99	0.75
OCÉANIE	9 759	10 664	1.49	0.94	2 729	3 173	1.30	1.41	61.9	63.9	-0.29	0.34
Australie	8 351	9 008	1.48	0.80	2 023	2 287	1.21	1.13	77.3	79.2	-0.15	0.25
Nouvelle-Zélande	982	1 097	1.06	1.28	376	444	1.48	1.50	72.7	79.3	-0.26	0.83
PAYS DÉVELOPPÉS	**270 420**	**280 577**	**-0.17**	**0.36**	**129 558**	**####**	**0.12**	**0.37**	**90.1**	**92.2**	**-0.20**	**0.21**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**511 283**	**590 632**	**1.83**	**1.29**	**377 323**	**####**	**1.39**	**1.33**	**58.1**	**60.2**	**0.19**	**0.35**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	28 532	34 887	2.13	1.96	24 132	30 132	2.89	1.97	25.5	25.1	0.45	-0.19
OCDE[3]	**223 941**	**228 929**	**-0.19**	**0.17**	**121 276**	**####**	**0.38**	**0.33**	**86.2**	**87.3**	**-0.09**	**0.12**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.14.1. Projections du maïs : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**1 214 664**	**1 401 747**	**1.60**	**1.19**	**185 403**	**213 012**	**4.62**	**1.79**	**182 647**	**217 669**	**4.16**	**1.75**
AMÉRIQUE DU NORD	387 872	434 781	0.37	0.64	4 741	4 207	6.39	1.27	48 056	65 200	-0.46	2.01
Canada	14 742	15 764	1.76	0.89	3 596	3 174	11.05	1.72	2 146	1 794	11.14	0.26
États-Unis	373 130	419 018	0.32	0.63	1 145	1 033	-0.21	-0.01	45 910	63 406	-0.76	2.07
AMÉRIQUE LATINE	223 963	274 704	4.41	1.95	41 333	50 043	4.21	1.64	86 781	104 376	8.03	2.47
Argentine	53 333	67 176	4.50	1.15	5	4	-1.75	0.02	32 230	38 307	6.41	0.71
Brésil	125 721	156 108	6.25	2.55	2 032	1 585	10.73	-0.08	51 324	61 422	9.84	3.77
Chili	559	505	-11.06	0.80	2 523	2 900	7.27	1.36	23	20	1.11	-1.09
Colombie	1 518	1 752	-1.28	1.84	6 256	7 638	5.26	1.68	1	1	-11.90	-0.13
Mexique	26 953	29 144	0.98	0.87	17 584	21 667	5.42	1.50	288	709	-10.98	3.97
Paraguay	5 067	7 221	-1.02	2.43	35	40	20.17	1.17	2 885	3 891	1.59	1.70
Pérou	1 655	1 681	0.49	0.75	3 602	5 167	2.61	3.00	11	11	2.73	-0.37
EUROPE	118 754	126 899	0.04	0.90	22 978	18 305	5.63	0.18	35 207	40 783	2.49	1.44
Union européenne[1]	62 124	63 271	-1.16	0.21	19 749	14 782	6.63	-0.14	5 164	4 349	3.97	-0.69
Royaume-Uni	0	0	..	..	2 296	2 790	1.91	1.67	0	0	..	..
Russie	13 625	17 097	0.84	2.20	51	131	0.98	6.84	3 817	6 086	-1.32	4.39
Ukraine	32 260	32 396	2.05	1.54	40	39	0.30	0.01	24 302	25 355	3.51	1.62
AFRIQUE	94 082	123 018	3.20	2.00	19 512	23 971	-1.31	3.60	5 276	4 611	6.76	-2.91
Égypte	7 408	7 989	-1.35	0.69	8 287	12 431	0.04	4.91	0	0	..	..
Éthiopie	10 646	12 496	4.77	1.65	0	0	..	..	933	213	2.48	-13.40
Nigéria	12 647	15 828	2.53	2.41	2	4	-46.70	8.80	1		0.42	-8.98
Afrique du Sud	16 932	18 820	6.45	0.54	0	0	..	..	3 648	2 742	18.42	-3.65
ASIE	389 372	441 725	1.57	1.17	96 746	116 397	6.04	1.81	7 201	2 628	9.61	-8.70
Chine[2]	279 532	312 992	1.11	1.00	23 212	26 864	31.61	1.36	15	66	1.60	14.93
Inde	34 881	41 864	5.11	1.85	18	13	-5.64	-3.89	3 479	398	22.64	-19.36
Indonésie	21 738	25 401	1.01	1.60	1 120	1 530	-2.80	2.11	80	79	9.58	-0.23
Iran	825	644	-6.70	-1.02	8 964	11 767	4.22	2.29	0	0	..	..
Japon	0	0	..	..	15 291	15 664	0.38	0.21	0	0	..	..
Kazakhstan	1 031	1 133	5.11	1.19	6	5	-10.70	1.95	71	64	15.19	-9.32
Corée	87	90	1.86	0.18	11 673	11 921	2.42	0.36	0	0	..	..
Malaisie	70	72	1.53	1.59	3 672	4 730	0.06	2.45	10	8	0.06	-2.39
Pakistan	9 969	12 196	9.34	2.11	25	174	15.58	22.89	508	25	34.82	-18.85
Philippines	8 267	10 127	1.21	1.57	861	2 059	4.67	10.92	0	0	..	..
Arabie Saoudite	86	96	0.81	0.35	3 433	4 467	1.10	2.49	0	0	..	..
Thaïlande	4 823	5 468	0.32	1.18	1 341	1 917	42.08	4.74	58	18	-29.09	-0.93
Türkiye	7 183	8 305	1.97	1.18	2 972	3 343	5.48	2.62	449	348	-1.30	-2.49
Viet Nam	4 390	4 534	-2.49	1.15	9 369	13 428	4.74	2.94	253	187	13.64	-2.74
OCÉANIE	621	620	-1.71	0.75	92	88	-8.28	0.57	126	71	9.51	-1.50
Australie	419	396	-1.39	0.60	3	4	15.26	0.00	124	68	10.82	-1.57
Nouvelle-Zélande	187	208	-2.59	0.97	88	81	-12.16	0.32	1	4	-17.65	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**527 324**	**584 559**	**0.47**	**0.70**	**44 917**	**40 490**	**2.84**	**0.45**	**87 109**	**108 861**	**1.17**	**1.59**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**687 339**	**817 188**	**2.54**	**1.57**	**140 486**	**172 523**	**5.18**	**2.14**	**95 537**	**108 808**	**7.81**	**1.91**
PAYS LES MOINS AVANCÉS	45 557	65 491	2.88	2.55	4 906	5 028	9.66	3.95	2 744	2 902	0.02	-1.20
OCDE[3]	**487 108**	**538 688**	**0.19**	**0.61**	**85 183**	**87 184**	**4.04**	**0.85**	**54 146**	**70 738**	**-0.25**	**1.81**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.14.2. Projections du maïs : Consommation, animale, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		ANIMALE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**1 219 199**	**1 393 345**	**2.09**	**1.17**	**678 106**	**777 098**	**2.33**	**1.22**	**17.9**	**19.6**	**0.44**	**0.86**
AMÉRIQUE DU NORD	346 637	372 814	1.05	0.40	134 532	147 245	1.19	0.43	16.2	15.6	0.10	-0.09
Canada	16 248	17 130	2.70	1.12	9 750	10 205	3.88	1.30	36.3	31.1	0.53	-0.18
États-Unis	330 389	355 684	0.98	0.37	124 781	137 040	1.01	0.37	14.0	13.7	-0.10	-0.10
AMÉRIQUE LATINE	180 220	219 791	3.20	1.67	113 953	133 548	2.53	1.41	48.0	49.8	0.10	0.38
Argentine	20 996	28 778	2.39	1.78	15 560	19 900	2.11	2.05	32.6	33.4	1.86	0.20
Brésil	76 976	95 908	4.20	1.86	50 300	57 022	1.62	1.05	22.2	22.4	-0.10	0.12
Chili	3 060	3 384	1.18	1.28	2 558	2 785	1.26	1.38	19.7	20.6	-0.25	0.50
Colombie	7 773	9 383	3.70	1.70	6 161	7 544	4.36	1.80	28.5	30.6	0.28	0.75
Mexique	44 648	50 057	3.27	1.07	22 516	25 512	5.88	1.13	132.6	137.9	0.31	0.44
Paraguay	2 792	3 329	4.29	3.33	598	766	-1.38	2.87	54.1	55.0	-1.14	0.49
Pérou	5 298	6 834	2.15	2.40	4 604	6 025	2.62	2.52	14.4	15.2	0.42	0.50
EUROPE	103 508	104 192	0.52	0.61	75 386	75 842	0.13	0.39	8.6	9.3	0.42	0.58
Union européenne[1]	77 229	73 655	0.81	0.32	55 462	52 404	0.40	-0.04	10.4	11.0	0.11	0.51
Royaume-Uni	2 396	2 790	4.07	1.67	1 236	1 550	6.52	2.83	8.1	9.0	3.27	0.16
Russie	9 293	11 099	1.13	1.38	7 529	9 154	1.45	1.39	1.3	1.3	0.53	0.00
Ukraine	6 162	6 950	-3.75	1.39	4 438	4 854	-4.68	1.34	11.4	15.3	1.40	2.27
AFRIQUE	109 323	142 261	2.25	2.47	35 428	45 764	0.77	2.79	40.6	42.4	0.24	0.29
Égypte	15 911	20 420	-0.44	3.05	10 992	14 189	-1.00	3.34	36.9	40.5	-0.49	1.07
Éthiopie	9 612	12 284	5.18	2.29	1 800	2 209	4.93	2.40	49.3	51.4	2.48	0.31
Nigéria	12 745	15 831	2.63	2.41	2 750	3 697	5.44	3.00	33.3	31.5	-0.04	0.15
Afrique du Sud	13 224	16 019	1.99	1.47	5 548	7 120	0.56	2.42	86.6	86.6	0.01	0.01
ASIE	478 927	553 652	2.81	1.30	318 388	374 257	3.60	1.47	8.5	9.0	-0.37	0.73
Chine[2]	302 097	338 233	2.92	0.92	193 500	218 755	3.37	1.02	9.2	9.2	0.04	0.00
Inde	31 569	41 427	4.16	2.62	17 743	24 065	6.82	2.81	5.3	6.7	-1.94	2.71
Indonésie	22 824	26 828	0.43	1.62	12 484	15 651	5.35	2.09	26.0	26.7	-0.67	0.29
Iran	9 955	12 409	3.29	2.08	9 729	12 143	3.38	2.09	0.8	0.8	-1.15	0.56
Japon	15 227	15 675	0.51	0.08	11 706	11 721	0.60	0.13	1.0	1.0	2.59	0.59
Kazakhstan	815	1 053	2.84	2.50	654	861	3.36	2.80	0.5	0.5	-1.10	0.55
Corée	11 905	12 005	2.43	0.02	9 600	9 651	3.02	0.01	1.9	2.0	0.88	0.29
Malaisie	3 739	4 789	0.15	2.44	3 361	4 348	-0.27	2.55	5.7	6.2	7.90	0.73
Pakistan	9 570	12 312	8.56	2.39	6 283	8 309	14.54	2.46	8.4	8.6	2.08	1.05
Philippines	9 303	12 171	1.89	2.68	6 433	8 782	2.19	3.09	17.8	18.3	0.10	0.30
Arabie Saoudite	3 520	4 553	1.17	2.41	3 314	4 303	1.25	2.45	0.2	0.2	-1.60	0.17
Thaïlande	6 139	7 365	5.71	2.00	5 754	7 007	6.26	2.08	1.1	1.1	-0.18	-0.10
Türkiye	9 639	11 301	3.31	1.73	7 426	9 066	4.79	2.08	14.6	13.9	0.44	0.02
Viet Nam	13 718	17 761	2.35	2.52	10 478	14 056	2.51	2.82	8.3	8.5	2.53	0.30
OCÉANIE	584	635	-3.66	0.99	419	442	-3.67	1.43	2.0	1.8	-1.23	-1.12
Australie	298	332	-4.34	1.11	164	175	-4.39	2.43	2.8	2.4	-1.14	-1.34
Nouvelle-Zélande	274	285	-3.26	0.78	252	264	-3.23	0.83	1.3	1.2	-1.63	-0.66
PAYS DÉVELOPPÉS	**483 749**	**514 838**	**0.94**	**0.48**	**231 511**	**247 124**	**0.78**	**0.49**	**12.6**	**13.1**	**0.42**	**0.43**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**735 450**	**878 507**	**2.89**	**1.59**	**446 595**	**529 974**	**3.23**	**1.57**	**19.0**	**20.9**	**0.38**	**0.87**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	48 516	67 587	3.53	2.87	13 457	19 515	6.27	3.47	28.6	32.1	0.27	0.61
OCDE[3]	**521 266**	**554 055**	**1.29**	**0.49**	**253 530**	**270 011**	**1.57**	**0.49**	**22.6**	**23.8**	**0.54**	**0.60**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Table C.15.1 Projections des autres céréales secondaires : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**299 033**	**328 717**	**0.06**	**0.74**	**44 437**	**48 177**	**0.05**	**1.12**	**45 376**	**49 116**	**-1.02**	**1.10**
AMÉRIQUE DU NORD	26 303	27 703	-0.95	0.35	1 940	1 957	-0.17	0.64	9 543	9 156	-3.78	0.82
Canada	12 812	13 639	2.02	0.71	136	58	-1.39	0.37	5 769	5 455	3.32	1.41
États-Unis	13 491	14 065	-3.35	0.02	1 804	1 899	-0.38	0.65	3 774	3 701	-10.59	-0.01
AMÉRIQUE LATINE	22 320	25 896	0.86	1.07	2 061	2 091	1.59	1.44	4 130	4 865	2.23	0.43
Argentine	8 275	9 753	0.75	1.28	1	1	0.01	0.00	3 792	4 600	1.76	0.62
Brésil	4 986	6 698	8.37	1.45	591	614	-0.19	2.14	9	12	-11.81	-0.14
Chili	675	770	-1.37	0.95	76	98	-13.84	2.23	28	8	-14.05	-2.18
Colombie	16	16	-10.45	0.32	334	360	0.47	0.73	0	0	..	..
Mexique	5 606	5 881	-3.40	0.42	805	697	10.45	0.76	15	5	18.35	0.22
Paraguay	108	108	1.16	0.00	0	0	..	..	13	16	22.94	0.00
Pérou	275	299	0.27	1.03	155	195	4.71	2.05	0	0	..	..
EUROPE	132 158	134 063	-0.45	0.20	3 143	2 426	3.47	-0.09	20 287	24 041	-1.40	1.82
Union européenne[1]	82 714	83 013	-0.21	-0.07	2 104	1 505	3.77	-0.46	10 543	12 414	-1.17	1.86
Royaume-Uni	8097	7463	0.72	-0.57	198	245	-1.49	0.18	1012	1116	-3.36	0.18
Russie	26 718	28 251	-0.15	0.84	135	128	1.50	-0.86	4 527	7 005	1.27	3.28
Ukraine	8 645	8 243	-3.50	0.99	17	17	1.70	0.04	3 951	3 032	-4.56	-0.02
AFRIQUE	52 360	67 302	-0.04	1.79	5 152	5 132	3.24	4.37	682	472	-7.65	-10.83
Égypte	970	1 081	0.25	0.59	22	120	-13.80	6.70	0	0	..	..
Éthiopie	12 158	15 176	-0.49	2.33	0	0	-70.25	..	257	8	-8.04	-30.94
Nigéria	8 747	10 011	0.18	1.63	10	359	0.00	49.37	6	0	0.00	..
Afrique du Sud	544	600	0.63	1.16	115	164	-4.19	-0.80	10	10	-11.58	0.25
ASIE	48 787	56 236	0.83	0.86	32 018	36 425	-0.79	0.83	981	868	-2.95	-1.96
Chine[2]	10 590	11 071	1.73	0.38	16 551	18 573	0.28	0.24	64	68	-1.01	1.03
Inde	17 674	20 245	0.33	1.14	69	139	15.14	0.55	149	72	-9.92	-0.81
Indonésie	0	0	..	..	73	91	-1.26	2.30	0	0	..	..
Iran	2 950	3 423	-0.78	0.94	2 821	3 703	6.15	1.95	0	0	..	..
Japon	261	244	3.48	-0.57	1 682	890	-3.42	-6.32	0	0	..	..
Kazakhstan	3 258	3 642	0.98	0.95	47	41	22.67	0.81	552	583	-2.62	-2.09
Corée	235	208	4.18	-0.01	123	113	0.68	-0.14	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	13	16	5.90	1.96	0	0	..	..
Pakistan	489	499	-0.85	0.64	142	318	4.20	7.67	0	0	..	..
Philippines	1	1	3.87	-0.13	41	56	3.51	3.28	0	0	..	..
Arabie Saoudite	203	241	-0.89	0.74	4 776	5 673	-8.09	0.94	0	0	..	..
Thaïlande	163	184	-0.12	0.75	377	584	44.63	1.39	2	2	0.16	-0.27
Türkiye	8 441	10 156	1.99	0.65	2 051	2 262	23.15	6.64	206	137	31.14	-3.02
Viet Nam	3	3	5.44	0.00	100	100	1.87	0.01	0	0	..	..
OCÉANIE	17 105	17 517	3.56	0.91	122	148	0.43	1.97	9 754	9 715	3.70	1.40
Australie	16 735	17 105	3.73	0.93	0	0	..	..	9 754	9 715	3.70	1.40
Nouvelle-Zélande	369	411	-1.97	0.30	37	35	2.74	-0.35	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**181 840**	**186 190**	**-0.16**	**0.32**	**7 692**	**6 425**	**0.56**	**-0.53**	**40 146**	**43 503**	**-1.11**	**1.44**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**117 192**	**142 527**	**0.41**	**1.33**	**36 745**	**41 751**	**-0.10**	**1.40**	**5 230**	**5 613**	**-0.28**	**-1.26**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	24 895	33 519	0.14	1.69	1 530	1 164	9.26	13.90	390	435	-7.35	-9.55
OCDE[3]	**150 620**	**154 153**	**0.02**	**0.16**	**10 239**	**9 121**	**2.49**	**0.63**	**31 105**	**32 554**	**-0.93**	**1.33**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.15.2. Projections des autres céréales secondaires : Consommation, animale, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION		Croissance (%)[4]		ANIMALE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**298 820**	**327 405**	**0.14**	**0.82**	**166 420**	**175 481**	**-0.35**	**0.66**	**9.8**	**10.7**	**-0.17**	**0.83**
AMÉRIQUE DU NORD	18 708	20 516	-0.21	0.27	10 649	12 185	0.15	0.22	7.2	7.4	0.47	0.01
Canada	7 235	8 237	0.70	0.47	6 367	7 115	0.71	0.41	9.1	11.3	-5.09	0.14
États-Unis	11 474	12 279	-0.72	0.14	4 282	5 069	-0.50	-0.04	7.0	7.0	1.44	-0.03
AMÉRIQUE LATINE	20 217	23 110	0.47	1.23	13 639	15 597	-0.05	1.05	2.1	2.3	-1.21	0.72
Argentine	4 484	5 148	-0.41	1.91	2 472	2 604	-1.87	1.35	12.7	12.3	-1.08	-0.28
Brésil	5 517	7 298	7.04	1.44	3 972	5 437	9.04	1.31	1.7	2.3	1.65	2.13
Chili	724	860	-2.74	1.10	452	556	-4.57	1.36	3.6	3.7	0.07	0.49
Colombie	350	376	-0.51	0.72	9	11	-18.88	1.48	0.4	0.4	-12.93	0.80
Mexique	6 363	6 574	-2.58	0.49	5 283	5 463	-3.27	0.45	0.2	0.2	-0.85	-0.62
Paraguay	95	92	1.22	0.00	79	91	0.09	0.00	0.0	0.0	-2.28	0.00
Pérou	430	494	1.64	1.41	30	44	20.68	2.23	5.7	6.1	-0.41	0.93
EUROPE	114 330	112 305	-0.41	0.03	82 912	79 906	-0.86	0.26	13.4	14.1	-0.25	0.40
Union européenne[1]	74 726	72 053	-0.18	-0.08	53 343	50 099	-0.88	0.25	10.2	10.6	0.25	0.53
Royaume-Uni	7 343	6 581	1.42	-0.65	4 120	3 164	2.87	-1.31	30.6	33.2	-1.24	0.15
Russie	21 147	21 419	-0.94	0.09	17 527	17 916	-1.03	0.19	13.4	12.4	-0.54	-0.79
Ukraine	4 757	5 165	-2.72	1.17	3 074	3 262	-3.40	1.15	17.7	23.0	0.00	2.22
AFRIQUE	57 007	71 898	0.62	2.21	7 489	8 706	-2.58	1.76	29.0	29.6	-0.75	0.33
Égypte	992	1 200	-0.34	1.06	637	763	-0.53	0.32	2.6	2.7	-1.78	1.23
Éthiopie	12 155	15 084	0.81	2.33	292	260	-9.58	1.83	80.3	81.8	-1.07	0.30
Nigéria	8 711	10 361	0.40	2.05	200	249	-11.78	3.01	36.2	33.5	-1.05	-0.22
Afrique du Sud	647	753	1.28	0.72	67	50	-8.57	1.82	2.5	2.5	-1.02	0.28
ASIE	81 023	91 631	0.31	0.87	46 445	53 474	0.39	1.12	4.8	4.8	-0.91	0.07
Chine[2]	27 173	29 623	1.13	0.29	15 476	16 866	1.44	0.69	3.2	3.1	0.97	-0.31
Inde	18 031	20 312	0.60	1.14	1 510	1 901	12.30	3.44	10.6	10.5	-1.37	-0.10
Indonésie	73	91	-1.26	2.30	0	0	0.00	0.00	0.3	0.3	-2.17	1.60
Iran	5 838	7 110	2.59	1.45	5 660	6 898	2.69	1.46	0.3	0.3	-1.15	0.55
Japon	1 945	1 143	-3.30	-5.47	1 331	845	-4.11	-4.62	1.7	1.7	-1.28	0.00
Kazakhstan	2 629	3 083	1.03	1.51	1 721	2 088	1.00	1.96	2.3	2.4	-1.24	0.58
Corée	358	321	2.97	-0.06	67	67	0.09	-0.12	5.2	4.6	3.63	0.14
Malaisie	13	16	5.79	2.06	12	15	5.23	2.07	0.0	0.0	126.76	0.73
Pakistan	631	817	-0.09	2.86	191	257	-0.33	2.63	1.6	1.7	-1.43	1.28
Philippines	42	57	3.52	3.22	30	41	3.55	3.36	0.0	0.0	0.96	2.03
Arabie Saoudite	5 078	5 895	-7.87	0.97	4 882	5 676	-8.09	0.97	2.3	2.3	-1.60	0.17
Thaïlande	538	765	17.84	1.23	168	281	29.17	1.94	1.3	1.5	-0.12	1.25
Türkiye	10 189	12 187	3.06	1.62	9 145	10 995	3.55	1.66	3.3	3.1	-1.01	0.02
Viet Nam	103	103	1.95	0.01	0	0	0.00	0.00	0.0	0.0	-7.88	0.00
OCÉANIE	7 534	7 945	3.96	0.42	5 286	5 613	4.02	0.53	6.1	6.1	-0.43	-0.25
Australie	7 041	7 387	4.44	0.40	4 922	5 204	4.60	0.54	7.5	7.3	0.09	-0.76
Nouvelle-Zélande	406	446	-1.70	0.25	345	386	-1.94	0.33	1.4	1.3	-1.63	-0.66
PAYS DÉVELOPPÉS	**148 498**	**148 909**	**-0.16**	**0.09**	**104 354**	**103 504**	**-0.49**	**0.29**	**9.3**	**9.6**	**-0.27**	**0.17**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**150 322**	**178 496**	**0.45**	**1.47**	**62 066**	**71 977**	**-0.08**	**1.22**	**9.9**	**10.9**	**-0.15**	**0.94**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	25 937	34 268	0.74	2.40	1 589	1 903	-3.33	1.52	20.9	22.3	-0.40	0.67
OCDE[3]	**130 203**	**130 579**	**0.13**	**0.10**	**91 364**	**90 757**	**-0.20**	**0.33**	**7.5**	**7.8**	**-0.12**	**0.20**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.16.1. Projections du riz : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**526 414**	**586 606**	**0.93**	**0.93**	**54 085**	**65 682**	**2.18**	**2.31**	**53 891**	**64 225**	**2.11**	**2.37**
AMÉRIQUE DU NORD	5 992	6 818	-1.04	0.47	1 716	2 225	5.91	2.14	2 450	2 862	-3.59	0.54
Canada			..	..	457	524	2.67	1.07			..	..
États-Unis	5 992	6 818	-1.04	0.47	1 260	1 701	7.33	2.49	2 450	2 862	-3.59	0.54
AMÉRIQUE LATINE	18 571	19 412	-0.20	0.17	4 246	5 144	1.16	1.23	3 631	3 296	2.33	-0.98
Argentine	870	760	-2.79	-0.40	2	2	-14.83	0.01	383	241	-1.92	-2.75
Brésil	7 387	6 916	-1.57	-0.49	810	1 015	6.72	1.22	1 123	897	5.56	-2.03
Chili	80	78	-3.24	0.23	185	207	5.43	0.95	0	1	-28.89	-0.11
Colombie	1 956	2 319	4.31	0.80	122	225	-8.96	1.71	2	1	141.31	-0.14
Mexique	257	300	1.10	0.99	742	845	1.28	0.73	12	10	13.82	0.00
Paraguay	705	880	2.60	0.89	1	1	-4.42	0.29	702	818	7.49	0.83
Pérou	2 358	2 735	1.80	0.94	153	347	-7.30	7.07	40	26	42.82	-5.27
EUROPE	2 611	2 711	-1.36	0.73	3 837	4 140	3.18	0.56	630	992	-0.80	4.23
Union européenne[1]	1 527	1 447	-2.00	0.01	2 623	2 872	4.80	0.68	448	705	-0.40	3.40
Royaume-Uni	0	0	..	..	623	662	0.27	0.34	0	0	..	..
Russie	1 059	1 245	0.03	1.65	264	237	0.54	-0.53	171	279	-2.24	6.89
Ukraine	12	4	-25.31	2.66	91	116	2.69	1.56	1		-3.95	..
AFRIQUE	25 163	33 512	1.80	1.82	17 277	26 956	1.98	4.49	609	172	-4.40	-3.52
Égypte	3 627	4 194	-3.64	0.37	437	752	28.35	15.58	2	1	-55.34	-1.07
Éthiopie	164	192	9.70	0.90	492	770	8.29	4.13	0	0	..	..
Nigéria	5 189	7 208	2.48	2.57	2330	4043	-2.68	6.15	0	0	..	..
Afrique du Sud	2	2	0.00	1.73	887	971	0.79	0.33	0	0	..	..
ASIE	473 696	523 738	0.98	0.91	26 233	26 253	2.10	0.93	46 357	56 748	2.65	2.69
Chine[2]	146 520	146 201	0.17	0.11	5 043	4 129	-3.40	0.03	2 070	1 456	24.82	-1.05
Inde	131 408	154 344	2.98	1.58	6	3	16.12	0.87	19 403	20 089	7.57	2.78
Indonésie	34659	39007	-1.19	0.68	1 458	487	-0.19	1.96	3	2	14.38	-0.17
Iran	2 146	2 243	4.88	-0.25	1 370	1 646	0.68	1.48	4	3	33.42	-0.12
Japon	7351	6759	-0.73	-0.40	767	739	-0.39	-0.20	82	110	-1.18	2.96
Kazakhstan	324	381	2.56	0.65	21	29	3.03	1.52	109	97	6.24	-1.49
Corée	3 777	3 496	-1.83	-0.69	407	428	0.86	-0.06	55	50	51.07	-0.39
Malaisie	1 692	1 790	-0.85	0.04	1 305	1 845	2.91	3.12	110	92	19.06	-2.97
Pakistan	8 428	9 650	2.67	0.42	11	5	-8.75	0.15	4 373	4 368	0.93	-1.48
Philippines	12 981	14 824	1.03	0.93	3 897	5 097	15.00	3.83	0	0	..	..
Arabie Saoudite	0	0	..	..	1 228	1 486	-1.34	0.93	0	0	..	..
Thaïlande	22 228	24 835	1.23	0.83	147	163	-7.09	0.90	8 410	11 163	-4.26	1.36
Türkiye	562	552	0.78	-0.29	241	320	-2.54	1.70	23	12	-8.88	-1.35
Viet Nam	28 078	31 484	-0.43	1.09	1897	1724	15.81	-1.84	7 299	8 668	-0.24	1.87
OCÉANIE	380	415	-6.53	2.05	775	964	2.75	1.98	215	155	-7.27	6.11
Australie	363	394	-7.29	2.15	211	160	2.98	-1.71	213	154	-7.38	6.24
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	53	63	2.51	1.50	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**17 038**	**17 544**	**-0.94**	**0.21**	**7 763**	**8 727**	**3.00**	**0.96**	**3 484**	**4 215**	**-3.01**	**1.47**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**509 376**	**569 062**	**1.00**	**0.96**	**46 322**	**56 955**	**2.05**	**2.53**	**50 407**	**60 010**	**2.56**	**2.43**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	81 476	100 629	1.46	1.73	11 080	15 128	2.16	3.46	4 852	10 662	3.15	9.07
OCDE[3]	**21 865**	**22 164**	**-0.75**	**0.03**	**7 949**	**9 050**	**2.74**	**0.92**	**3 287**	**3 907**	**-3.16**	**1.22**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.16.2. Projections du riz : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**525 460**	**587 557**	**0.92**	**0.94**	**50.7**	**52.4**	**-0.17**	**0.11**
AMÉRIQUE DU NORD	5 261	6 167	2.74	0.98	12.2	13.5	2.32	0.48
Canada	457	524	2.67	1.07	11.0	11.4	1.44	0.29
États-Unis	4 804	5 643	2.75	0.98	12.3	13.7	2.42	0.50
AMÉRIQUE LATINE	19 279	21 231	-0.11	0.77	25.0	25.0	-0.66	-0.05
Argentine	507	521	-0.94	0.91	9.7	9.7	0.15	0.40
Brésil	7 107	7 036	-1.73	0.12	28.1	24.4	-2.00	-0.94
Chili	271	284	2.93	0.83	10.9	11.3	1.35	0.56
Colombie	2 103	2 533	3.45	1.20	35.2	40.2	2.08	0.65
Mexique	987	1 135	1.04	0.80	7.2	7.7	0.17	0.18
Paraguay	61	62	-2.93	1.71	4.5	4.3	-4.12	1.33
Pérou	2 533	3 051	1.32	1.61	63.8	70.7	0.14	0.74
EUROPE	5 826	5 854	1.50	0.16	7.1	7.2	1.62	0.27
Union européenne[1]	3 711	3 613	2.34	0.00	7.6	7.5	2.38	0.12
Royaume-Uni	623	662	0.27	0.34	8.1	8.4	-0.24	0.07
Russie	1 155	1 200	0.42	0.30	7.3	7.8	0.42	0.56
Ukraine	101	120	-2.30	1.76	2.2	2.8	-1.57	2.17
AFRIQUE	42 369	60 101	2.15	2.96	25.1	28.5	-0.07	0.79
Égypte	4 152	4 936	-1.49	1.69	33.3	34.0	-2.34	0.24
Éthiopie	779	960	10.66	3.41	5.5	5.4	7.24	1.30
Nigéria	7 529	11 247	0.78	3.74	28.8	33.7	-1.57	1.47
Afrique du Sud	927	973	0.40	0.41	14.8	14.0	-0.42	-0.50
ASIE	451 775	492 982	0.83	0.73	72.2	74.9	-0.13	0.14
Chine[2]	150 459	149 555	0.55	0.13	70.1	69.9	-0.13	0.00
Inde	108 944	133 733	1.63	1.48	67.0	75.8	0.14	0.69
Indonésie	36 115	39 457	-0.98	0.70	110.6	111.7	-1.30	0.00
Iran	3 649	3 882	3.00	0.54	35.7	35.5	1.77	0.01
Japon	8 128	7 370	-0.92	-0.77	49.7	47.3	-0.98	-0.42
Kazakhstan	256	313	2.33	1.60	11.4	12.4	1.00	0.65
Corée	4 005	3 869	-1.83	-0.56	66.4	64.4	-1.04	-0.42
Malaisie	2 895	3 536	0.58	1.73	76.1	84.1	0.05	0.86
Pakistan	4 257	5 269	4.79	2.49	13.3	14.6	1.94	0.98
Philippines	16 903	19 863	3.27	1.60	117.1	121.5	0.91	0.25
Arabie Saoudite	1 231	1 478	-1.42	1.24	31.2	32.7	-3.02	0.01
Thaïlande	13 898	13 674	0.14	0.12	98.7	98.6	0.35	-0.05
Türkiye	789	859	0.47	0.67	8.5	8.7	-0.35	0.15
Viet Nam	22 642	24 507	0.42	0.74	136.3	131.3	-1.41	-0.21
OCÉANIE	951	1 222	3.11	2.01	19.0	21.5	2.49	1.11
Australie	358	400	1.47	0.41	11.6	11.1	2.35	-0.22
Nouvelle-Zélande	53	63	2.51	1.50	9.2	10.2	0.81	0.84
PAYS DÉVELOPPÉS	**21 462**	**22 014**	**0.73**	**0.17**	**12.6**	**12.7**	**0.48**	**-0.01**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**503 998**	**565 543**	**0.93**	**0.97**	**59.1**	**60.4**	**-0.33**	**0.00**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	87 820	104 870	1.54	1.34	71.0	69.1	-0.41	-0.65
OCDE[3]	**26 548**	**27 253**	**0.55**	**0.11**	**15.9**	**15.9**	**0.32**	**-0.12**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.17. Hypothèses concernant les marchés des céréales

Année commerciale

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ARGENTINE												
Production végétale taxe à l'exportation	%	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Riz taxe à l'exportation	%	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
CANADA												
Contingents tarifaires[1]												
Blé	kt	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0
Droits de douane intra quota	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Droits de douane hors quota	%	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7
Orge	kt	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0
Droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Droits de douane hors quota	%	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0
EUROPEAN UNION[2,3]												
Soutient couplé facultatif												
Blé[4]	mln EUR	99.8	113.5	113.5	113.5	117.3	117.3	117.3	117.3	117.3	117.3	117.3
Riz[5]	mln EUR	83.1	115.7	115.7	115.8	117.1	117.1	117.1	117.1	117.1	117.1	117.1
Céréales prix de référence[6]	EUR/t	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3
Plafonds des paiements directs[7]	bln EUR	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3
Riz prix de référence[8]	EUR/t	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0
Blé contingents tarifaires[1]	kt	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2	3 447.2
Céréales secondaires contingents tarifaires[1]	kt	4 434.3	4 436.3	4 437.3	4 438.3	4 439.3	4 440.3	4 441.3	4 442.3	4 443.3	4 444.3	4 445.3
JAPON												
Blé contingents tarifaires	kt	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0	5740.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Orge contingent tarifaire	kt	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0
Riz contingent tarifaire	kt	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0
CORÉE												
Blé tarif	%	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Maïs contingent tarifaire	kt	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0
Droits de douane intra quota	%	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Droits de douane hors quota	%	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0	328.0
Orge contingent tarifaire	kt	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane hors quota	%	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4
Riz, contingent[9]	kt	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane hors quota	%	513.0	513.0	513.0	513.0	513.0	513.0	513.0	513.0	513.0	513.0	514.0
MERCOSUR												
Blé, droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires droits de douane[10]	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Riz droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ARC												
Blé	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Céréales secondaires	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Taux de prêt du blé	USD/t	124.2	124.2	124.2	124.2	124.2	124.2	124.2	124.2	124.2	126.2	127.2
Taux de prêt du maïs	USD/t	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6
CHINE												
Blé contingents tarifaires	kt	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Céréales secondaires, droits de douane	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Maïs contingent tarifaire	kt	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
Droits de douane intra quota	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Riz contingent tarifaire	kt	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7

Tableau C.17. Hypothèses concernant les marchés des céréales *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2021-23-est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
INDIA												
Prix de soutien minimum												
Riz	INR/t	20 007	21 628	21 628	21 975	25 842	22 756	23 312	23 816	25 842	24 807	25 842
Blé	INR/t	21 994	22 744	22 744	23 163	29 564	24 599	25 443	26 262	29 564	27 918	29 564
Blé, droits de douane	%	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5	69.5
Riz, droits de douane	%	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4
RUSSIE												
Blé, taxe à l'exportation	%	31.2	18.0	18.0	15.5	21.2	16.7	17.7	18.6	21.2	19.9	21.2
Maïs, taxe à l'exportation	%	20.9	6.5	6.5	4.1	10.6	5.6	6.6	7.5	10.6	9.1	10.6
Autres céréales secondaires, taxe à l'exportation	%	23.6	12.2	12.2	11.2	18.0	12.6	13.6	14.8	18.0	16.5	18.0

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.
Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Année débutant le 1er juillet.
2. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).
3. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
4. Concerne essentiellement le blé dur. Mis en oeuvre dans 6 états membres.
5. Mis en oeuvre dans 6 états membres.
6. L'achat au prix de référence n'est possible automatiquement que pour le blé tendre à hauteur de 3 millions de tonnes par année de commercialisation. Au-delà de ce seuil et pour le maïs et l'orge, l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres.
7. Montants nets estimés pour tous les paiements directs basés sur l'Annexe II du Règlement UE N°1307/2013, en prenant en compte les transferts entre aides directes et enveloppes de développement rural.
8. L'intervention est fixée à zéro tonne par année de commercialisation. Néanmoins, la Commission peut intervenir si la situation du marché le nécessite.
9. Base riz usiné.
10. Appliqués uniquement par le Brésil.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.18.1. Projections du soja : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**379 866**	**429 919**	**2.05**	**0.82**	**162 204**	**179 310**	**3.33**	**0.52**	**165 989**	**179 310**	**2.98**	**0.52**
AMÉRIQUE DU NORD	123 449	127 721	0.54	0.64	1 132	973	-0.55	1.36	55 687	54 982	0.05	0.65
Canada	6 429	8 605	-0.12	2.58	487	563	2.37	2.49	4 425	5 785	0.81	2.01
États-Unis	117 020	119 116	0.58	0.51	644	410	-2.04	-0.02	51 262	49 197	-0.02	0.50
AMÉRIQUE LATINE	201 504	236 383	2.21	0.82	13 939	12 276	10.39	-1.12	105 074	117 776	4.67	0.46
Argentine	40 567	49 126	-4.60	0.98	5 334	3 407	492.27	-4.43	8 494	6 378	-5.45	-4.24
Brésil	146 778	168 561	5.44	0.74	410	410	1.62	-0.03	89 330	101 296	7.04	0.80
Chili	0	0	..	..	203	231	-1.75	0.48	2	2	0.00	-0.48
Colombie	75	84	1.00	1.08	583	775	-2.85	0.99	0	0	-53.36	..
Mexique	221	354	-8.96	3.54	6036	5973	6.11	0.61	3	1	41.55	0.00
Paraguay	8 304	11 422	-1.25	1.16	33	0	-40.52	..	4933	7017	-0.40	1.11
Pérou	5	5	0.00	-0.17	433	614	1.86	1.37	0	0	..	..
EUROPE	13 692	17 313	4.94	1.41	17 173	15 116	0.42	-1.51	3 797	5 162	3.17	0.85
Union européenne[1]	2 648	3 552	2.76	2.09	14 110	12 569	1.00	-1.46	246	288	3.46	1.66
Royaume-Uni	0	0	..	..	762	788	-0.29	0.32	0	0	..	..
Russie	5 921	7 557	10.26	1.76	1 635	1 037	-3.72	-4.15	1 076	1 663	26.70	1.28
Ukraine	4 285	5 324	0.51	0.66	6	6	6.60	-0.03	2 468	3 202	-1.37	0.56
AFRIQUE	5 840	6 843	10.37	1.02	4 743	6 000	6.98	1.39	1 177	1 135	36.51	-0.56
Égypte	43	49	-0.06	1.02	3 333	4 120	8.40	1.53	0	0	-59.48	..
Éthiopie	123	143	6.05	1.34	17	83	27.31	2.49	68	47	6.40	-2.43
Nigéria	1 172	1 316	7.52	1.07	0	0	-77.92	..	9	1	-4.96	-12.44
Afrique du Sud	2 294	2 817	12.20	1.03	9	4	-28.50	-0.02	233	415	55.21	1.27
ASIE	35 330	41 579	4.68	1.14	125 213	144 943	3.08	0.87	245	250	-12.00	-0.24
Chine[2]	19 173	22 734	6.08	0.88	95 670	110 037	2.82	0.84	100	100	-6.03	0.00
Inde	13 821	16 351	4.00	1.58	585	423	54.26	-2.70	46	51	-21.63	0.33
Indonésie	683	752	-2.23	0.78	2 610	3 156	2.13	1.29	5	5	14.26	-0.17
Iran	220	220	2.25	-0.23	2 307	2 959	3.27	0.90	37	42	-14.18	-0.89
Japon	246	254	0.23	0.26	3 476	3 083	1.47	-0.55	0	0	..	..
Kazakhstan	270	294	2.67	0.96	40	44	23.35	-0.02	0	0	4.70	..
Corée	110	112	0.55	0.23	1 309	1 332	0.30	0.00	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	917	1 108	4.22	0.92	10	9	-14.14	-0.91
Pakistan	2	2	-11.06	0.14	1 793	3 047	9.49	2.28	0	0	..	..
Philippines	1	1	0.00	-0.71	227	292	13.08	1.51	0	0	..	..
Arabie Saoudite	0	0	..	..	788	875	6.56	0.77	0	0	..	..
Thaïlande	43	45	-2.79	0.54	3 416	4 697	4.83	1.86	3	2	-17.22	-1.74
Türkiye	138	139	-1.64	0.71	3 017	3 558	4.13	0.66	5	5	-27.03	-0.46
Viet Nam	58	59	-12.21	0.50	1944	2205	3.05	1.21	3	3	46.59	-1.09
OCÉANIE	53	80	2.72	0.75	3	2	5.16	-0.01	10	4	12.98	0.00
Australie	53	80	2.72	0.75	2	1	7.93	-0.06	10	4	12.98	0.00
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	1	1	-0.01	0.02	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**140 018**	**148 498**	**1.06**	**0.74**	**22 521**	**19 991**	**0.55**	**-1.15**	**59 727**	**60 564**	**0.32**	**0.67**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**239 848**	**281 422**	**2.63**	**0.87**	**139 683**	**159 319**	**3.84**	**0.75**	**106 261**	**118 746**	**4.69**	**0.44**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 068	2 379	9.06	1.04	2 418	3 048	12.36	1.83	818	637	59.42	-1.28
OCDE[3]	**126 945**	**132 302**	**0.56**	**0.68**	**31 706**	**30 475**	**1.92**	**-0.40**	**55 954**	**55 282**	**0.04**	**0.65**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.18.2. Projections du soja : Consommation, trituration domestique

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**375 695**	**419 291**	**2.26**	**0.85**	**335 814**	**375 807**	**2.30**	**0.88**
AMÉRIQUE DU NORD	67 523	72 286	1.77	0.68	62 316	66 577	2.17	0.70
Canada	2 482	3 070	-0.65	3.60	1 842	2 520	-0.42	3.96
États-Unis	65 041	69 217	1.87	0.55	60 474	64 057	2.26	0.58
AMÉRIQUE LATINE	111 678	126 901	0.84	0.99	101 914	115 609	0.67	0.96
Argentine	36 907	44 174	-2.75	1.49	35 564	42 722	-3.00	1.53
Brésil	59 658	66 126	3.46	0.69	52 030	57 191	3.63	0.56
Chili	201	226	-1.47	0.49	201	226	-1.49	0.49
Colombie	645	845	-1.98	1.04	639	837	-1.98	1.04
Mexique	6 280	6 175	5.83	0.73	5 988	5 829	6.20	0.74
Paraguay	3 437	4 234	-2.44	1.24	3 323	4 097	-2.37	1.26
Pérou	433	603	1.56	1.39	433	603	1.58	1.39
EUROPE	26 750	27 360	2.28	-0.20	23 923	24 212	2.22	-0.23
Union européenne[1]	16 578	16 169	1.66	-0.81	14 801	14 156	1.72	-0.92
Royaume-Uni	762	778	-0.29	0.32	696	688	0.00	0.03
Russie	6 243	6 763	3.92	0.72	5 830	6 301	3.65	0.72
Ukraine	1 676	2 089	2.18	1.01	1 509	1 902	2.16	1.14
AFRIQUE	9 256	11 295	7.52	1.39	8 129	9 921	8.38	1.28
Égypte	3 370	4 015	8.91	1.54	3 360	4 012	8.87	1.54
Éthiopie	71	167	10.18	3.34	44	142	12.56	3.57
Nigéria	1 167	1 270	7.18	1.10	1 021	1 123	14.61	0.89
Afrique du Sud	1 932	2 341	8.69	1.02	1 739	2 115	8.50	1.03
ASIE	160 442	181 372	3.35	0.96	139 490	159 420	3.44	1.04
Chine[2]	114 877	129 303	3.14	0.88	97 309	110 369	2.98	0.97
Inde	14 461	16 005	4.78	1.45	12 825	14 385	6.02	1.52
Indonésie	3 212	3 829	0.73	1.20	2 670	3 264	1.95	1.32
Iran	2 453	3 083	4.20	0.86	2 439	3 063	4.14	0.87
Japon	3 654	3 380	1.29	-0.49	3 089	3 129	2.72	-0.32
Kazakhstan	307	330	3.37	0.81	173	183	4.73	0.67
Corée	1 424	1 441	-0.07	0.02	1 382	1 400	0.04	0.02
Malaisie	910	1 077	4.90	0.97	909	1 077	4.89	0.97
Pakistan	1 829	2 914	10.07	2.33	1 824	2 914	10.05	2.33
Philippines	226	281	12.63	1.54	223	281	13.13	1.55
Arabie Saoudite	788	857	6.59	0.77	783	852	6.49	0.77
Thaïlande	3 522	4 573	5.10	1.85	3 469	4 563	5.07	1.86
Türkiye	3 143	3 615	4.55	0.80	3 080	3 577	4.47	0.80
Viet Nam	1 997	2 173	2.86	1.20	1 965	2 139	3.03	1.21
OCÉANIE	47	77	2.40	0.77	41	69	2.40	0.78
Australie	45	75	2.47	0.78	41	69	2.40	0.78
Nouvelle-Zélande	1	1	-0.01	0.02	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**100 920**	**106 542**	**2.00**	**0.42**	**91 984**	**97 046**	**2.31**	**0.44**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**274 775**	**312 750**	**2.36**	**1.00**	**243 830**	**278 761**	**2.30**	**1.03**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 669	4 584	8.20	1.91	2 962	3 685	9.33	1.80
OCDE[3]	**101 338**	**106 161**	**1.94**	**0.40**	**93 307**	**97 651**	**2.29**	**0.42**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.19.1. Projections des autres oléagineux : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**180 927**	**199 704**	**2.88**	**0.78**	**23 374**	**25 010**	**2.45**	**0.43**	**24 571**	**25 010**	**3.15**	**0.43**
AMÉRIQUE DU NORD	21 401	25 640	-0.42	0.99	1 025	1 007	-0.10	-0.04	7 352	8 813	-4.45	1.28
Canada	16 854	20 515	-0.75	1.07	245	227	0.43	-0.35	6 754	8 148	-4.70	1.27
États-Unis	4 546	5 125	0.91	0.68	780	781	-0.23	0.05	599	666	-1.09	1.46
AMÉRIQUE LATINE	7 422	7 584	4.05	0.63	1 518	1 561	-1.76	0.57	1 015	1 218	2.66	1.17
Argentine	5 421	5 333	4.18	0.40	1	1	0.00	0.00	466	551	-3.85	0.98
Brésil	624	702	4.25	1.77	4	2	-6.07	0.00	186	216	11.92	1.18
Chili	200	209	-0.71	0.81	34	31	11.66	-1.85	9	10	-0.85	1.60
Colombie	2	2	0.01	1.04	7	8	0.02	0.31	0	0	..	..
Mexique	98	98	-2.29	0.78	1444	1495	-1.98	0.66	3	3	-0.14	0.00
Paraguay	144	167	-5.79	0.89	0	0	..	..	27	33	-0.92	1.37
Pérou	6	7	0.00	0.46	1	1	0.00	2.79	0	0	..	..
EUROPE	70 979	78 283	2.58	0.66	9 623	8 309	9.96	-0.68	8 038	8 653	11.30	0.97
Union européenne[1]	28 714	30 374	-0.28	0.18	8 021	6 510	9.11	-1.23	1 005	812	-0.40	0.28
Royaume-Uni	1243	1414	-8.60	0.14	952	1 193	22.46	3.19	87	104	-17.83	-5.28
Russie	20 053	23 455	8.46	1.12	250	247	2.40	-0.87	1 721	1 912	35.98	0.31
Ukraine	18 623	20 480	3.58	0.90	32	34	0.24	-0.08	4 718	5 304	15.30	1.46
AFRIQUE	9 841	11 153	1.00	1.24	385	477	-2.43	1.63	529	473	9.92	-1.08
Égypte	127	138	1.65	1.02	52	62	-4.14	0.44	22	17	3.89	-0.44
Éthiopie	124	138	3.20	0.99	0	0	..	..	32	38	85.50	0.75
Nigéria	2 357	2 797	0.87	1.47	0	0	..	..	14		-10.11	-55.29
Afrique du Sud	1 005	1 044	1.11	0.83	10	8	-22.04	-1.30	10	12	4.87	1.59
ASIE	64 111	71 280	4.14	0.98	10 798	13 629	-0.88	1.17	1893	1534	0.95	-0.25
Chine[2]	36 718	40 571	3.41	0.82	4 172	6 453	-2.23	2.26	649	631	1.02	0.00
Inde	19 505	22 300	6.52	1.34	193	180	-7.90	-0.56	712	435	5.79	-0.57
Indonésie	462	516	-5.97	1.11	269	274	3.35	-0.15	1	1	-0.17	0.01
Iran	399	411	5.70	0.28	153	140	-0.48	0.13	1	1	0.03	-0.01
Japon	23	25	0.19	0.66	2 121	2 067	-2.01	-0.47	0	0	..	..
Kazakhstan	1 260	1 409	6.54	0.59	10	7	2.79	-0.11	365	323	6.17	-0.27
Corée	14	14	-3.56	-0.23	30	31	2.83	0.11	0	0	..	..
Malaisie	5	5	0.00	-0.05	44	46	0.00	0.55	3	3	0.02	-0.54
Pakistan	987	1 075	4.36	0.78	881	1 248	-2.81	1.19	0	0	..	..
Philippines	20	21	0.00	0.90	97	106	5.86	1.02	0	0	..	..
Arabie Saoudite	3	3	0.00	0.29	4	4	0.02	0.92	0	0	..	..
Thaïlande	90	88	-0.05	0.09	58	65	2.85	0.76	4	3	0.31	-0.54
Türkiye	1 933	1 927	2.05	0.95	881	883	1.05	-0.19	24	7	-10.51	0.04
Viet Nam	309	337	-1.14	0.93	189	200	1.93	0.57	35	33	-1.42	-0.57
OCÉANIE	7 173	5 765	10.01	-1.26	26	26	-0.57	0.02	5 743	4 318	11.95	-1.76
Australie	7 160	5 752	10.03	-1.27	22	22	-0.68	0.00	5 743	4 318	11.95	-1.76
Nouvelle-Zélande	10	10	0.00	-0.03	4	4	0.01	0.07	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**102 007**	**112 321**	**2.27**	**0.63**	**13 067**	**11 727**	**5.79**	**-0.56**	**21 538**	**22 145**	**3.29**	**0.47**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**78 920**	**87 384**	**3.71**	**0.99**	**10 308**	**13 283**	**-0.81**	**1.40**	**3 033**	**2 865**	**2.19**	**0.18**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	6 863	7 777	1.41	1.24	256	278	4.60	1.12	429	398	12.31	-0.75
OCDE[3]	**60 962**	**65 633**	**0.29**	**0.37**	**14 682**	**13 400**	**4.45**	**-0.40**	**14 239**	**14 082**	**-0.13**	**0.13**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.19.2. Projections des autres oléagineux : Consommation, trituration domestique

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**179 423**	**199 683**	**2.80**	**0.80**	**151 444**	**169 646**	**2.78**	**0.84**
AMÉRIQUE DU NORD	15 233	17 837	2.41	0.90	12 877	15 344	2.49	1.00
Canada	10 456	12 597	2.93	1.08	10 068	12 225	3.14	1.11
États-Unis	4 777	5 240	1.31	0.49	2 809	3 119	0.37	0.60
AMÉRIQUE LATINE	7 845	7 926	3.12	0.53	7 334	7 329	3.25	0.47
Argentine	4 877	4 783	5.90	0.34	4 682	4 548	5.87	0.30
Brésil	440	488	2.13	2.03	358	378	1.95	1.78
Chili	225	231	0.55	0.37	206	211	0.67	0.38
Colombie	9	10	0.02	0.48	8	8	0.02	0.47
Mexique	1 539	1 590	-1.97	0.67	1 452	1 502	-1.65	0.66
Paraguay	118	135	-6.65	0.77	92	105	-7.38	0.70
Pérou	7	7	0.00	0.68	3	3	0.00	0.41
EUROPE	72 151	77 930	2.68	0.49	67 757	73 383	2.89	0.51
Union européenne[1]	35 588	36 072	1.42	-0.06	33 086	33 537	1.47	-0.05
Royaume-Uni	2 108	2 503	-1.19	1.84	2 023	2 410	-1.23	1.88
Russie	18 282	21 781	6.96	1.17	17 327	20 646	7.16	1.15
Ukraine	13 981	15 209	1.56	0.71	13 405	14 709	2.25	0.74
AFRIQUE	9 661	11 153	0.55	1.36	5 747	6 172	0.48	0.71
Égypte	157	184	-0.61	0.95	105	123	-0.87	0.78
Éthiopie	93	100	-0.45	1.09	60	58	-0.28	0.39
Nigéria	2 315	2 794	0.84	1.52	810	856	0.84	0.19
Afrique du Sud	1 008	1 041	0.74	0.75	903	924	0.66	0.73
ASIE	73 143	83 364	3.27	1.03	56 462	66 071	2.88	1.25
Chine[2]	40 154	46 393	2.67	1.02	27 663	33 633	1.52	1.42
Inde	19 140	22 037	6.26	1.36	16 835	19 561	6.59	1.43
Indonésie	732	788	-3.46	0.64	301	333	1.86	0.78
Iran	547	551	4.01	0.22	506	508	3.87	0.20
Japon	2 183	2 092	-1.74	-0.46	2 165	2 074	-1.76	-0.46
Kazakhstan	877	1 091	6.85	0.81	687	861	6.78	0.78
Corée	44	44	0.52	0.01	40	40	0.53	0.01
Malaisie	46	49	0.00	0.55	45	47	0.00	0.54
Pakistan	1 871	2 322	0.21	1.02	1 716	2 141	0.01	0.96
Philippines	116	127	4.72	1.00	103	113	5.49	0.96
Arabie Saoudite	7	7	0.00	0.67	5	5	0.00	0.46
Thaïlande	144	150	0.97	0.38	88	94	1.71	0.61
Türkiye	2 814	2 803	2.00	0.59	2 599	2 580	2.05	0.60
Viet Nam	463	504	0.27	0.88	354	390	0.58	1.02
OCÉANIE	1 389	1 473	4.06	0.38	1 268	1 346	4.31	0.40
Australie	1 373	1 456	4.12	0.38	1 256	1 334	4.36	0.41
Nouvelle-Zélande	14	14	-0.01	0.00	11	11	-0.01	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**93 230**	**101 895**	**2.53**	**0.55**	**86 002**	**94 316**	**2.70**	**0.57**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**86 193**	**97 788**	**3.08**	**1.07**	**65 442**	**75 330**	**2.89**	**1.19**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	6 697	7 656	1.07	1.35	4 613	5 050	1.10	0.94
OCDE[3]	**61 415**	**64 954**	**1.40**	**0.31**	**55 987**	**59 331**	**1.42**	**0.33**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.20.1. Projections des tourteaux protéiques : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**369 633**	**420 258**	**2.13**	**0.85**	**92 695**	**102 417**	**1.29**	**0.85**	**91 718**	**102 417**	**0.19**	**0.85**
AMÉRIQUE DU NORD	58 178	64 746	1.80	0.79	4 981	4 962	1.10	-0.49	18 425	21 913	2.25	1.83
Canada	7 161	9 137	2.46	1.72	1 190	1 046	4.72	-1.09	5 377	6 492	3.52	1.22
États-Unis	51 018	55 609	1.71	0.64	3 791	3 916	0.17	-0.32	13 048	15 421	1.79	2.10
AMÉRIQUE LATINE	85 730	99 649	0.73	0.97	10 714	12 700	1.87	1.65	47 478	55 457	-1.72	1.03
Argentine	29 962	37 012	-2.71	1.46	0	0	..	..	25 651	32 059	-3.47	1.52
Brésil	42 537	47 913	3.59	0.65	5	5	8.03	0.00	17 976	19 528	1.35	0.53
Chili	276	301	-0.82	0.45	1 191	1 394	0.94	1.55	1	1	0.00	-0.15
Colombie	689	871	-0.85	0.93	1 905	2 146	5.81	1.51	193	188	6.28	-1.49
Mexique	5 792	5 791	4.39	0.66	1825	2289	-2.26	1.61	22	22	0.50	0.00
Paraguay	2 630	3 355	-2.70	1.25	6	5	-0.70	0.06	1533	1877	-6.55	1.11
Pérou	364	511	1.29	1.35	1550	2002	3.97	2.51	5	5	0.00	-0.56
EUROPE	50 943	53 348	2.35	0.19	26 899	25 402	-0.87	-0.87	11 238	11 892	4.03	0.80
Union européenne[1]	29 684	29 170	1.35	-0.38	21 948	20 411	-0.79	-1.11	2 482	2 293	3.33	1.67
Royaume-Uni	1685	1840	0.10	1.37	2 731	2 636	-1.79	-0.11	533	688	16.81	2.75
Russie	10 538	12 200	5.68	0.97	307	219	-2.82	-3.02	3 358	3 896	7.77	0.56
Ukraine	7 171	8 111	2.27	0.82	25	25	-4.01	-0.05	4 354	4 530	1.04	0.53
AFRIQUE	11 395	13 560	5.12	1.11	3 445	3 953	-6.69	2.60	879	511	5.42	-5.50
Égypte	2 773	3 422	8.35	1.49	375	181	-16.78	4.17	5	5	2.98	-0.35
Éthiopie	126	221	4.95	2.52	20	2	19.29	6.59	0	0	..	..
Nigéria	1 694	1 907	8.00	0.84	30	68	-29.28	13.41	301	67	7.77	-14.18
Afrique du Sud	1 818	2 173	6.21	0.97	528	610	-4.98	3.62	62	48	13.17	-2.43
ASIE	162 145	187 619	2.80	0.99	43 445	52 174	3.81	1.68	13615	12559	1.84	-1.01
Chine[2]	94 693	108 911	2.58	0.88	5 651	6 594	27.37	0.07	717	818	-10.00	0.56
Inde	24 333	29 033	4.19	1.64	633	553	7.39	1.65	2935	2414	9.54	-1.62
Indonésie	8504	9674	3.26	0.83	5 669	6 322	4.49	0.85	5703	5423	3.76	-0.85
Iran	2 283	2 815	4.25	0.77	1 845	1 942	1.46	1.50	5	5	-26.86	-0.13
Japon	3709	3679	1.08	-0.37	1 828	1 696	-0.28	-0.97	4	1	-20.48	0.00
Kazakhstan	515	611	5.89	0.78	83	89	45.79	1.18	234	225	13.74	-1.17
Corée	1 194	1 210	-0.02	0.02	3 288	3 409	-0.53	0.17	20	30	-22.42	0.00
Malaisie	3 245	3 567	0.39	0.72	1 505	1 712	1.27	0.88	2247	2098	-1.61	-0.87
Pakistan	3 469	4 818	-0.13	1.57	501	916	-6.57	7.47	68	56	-9.50	-2.55
Philippines	1 199	1 365	3.90	0.83	3 236	4 416	2.68	3.45	416	303	2.64	-3.33
Arabie Saoudite	621	689	6.47	0.77	1 445	1 788	2.88	2.56	20	22	12.66	-1.63
Thaïlande	3 284	4 309	5.24	1.67	3 822	4 854	2.35	2.10	12	12	7.07	-0.21
Türkiye	4 544	5 023	2.99	0.75	2 382	3 354	3.64	2.92	214	177	10.33	-2.54
Viet Nam	1 793	2 020	2.90	1.16	5967	8150	1.97	3.13	53	51	-2.57	-1.82
OCÉANIE	1 242	1 336	2.17	0.34	3210	3225	1.02	-0.08	82	85	-1.28	0.03
Australie	1 106	1 188	2.35	0.30	964	1158	3.10	1.25	25	25	-4.64	0.00
Nouvelle-Zélande	8	8	-0.11	0.00	2236	2057	0.20	-0.76	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**117 971**	**127 613**	**2.04**	**0.50**	**38 508**	**37 291**	**-0.36**	**-0.58**	**29 997**	**34 110**	**2.93**	**1.43**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**251 662**	**292 646**	**2.17**	**1.01**	**54 187**	**65 126**	**2.63**	**1.77**	**61 722**	**68 308**	**-0.96**	**0.57**
PAYS LES MOINS AVANCÉS	5 788	6 747	4.12	1.35	1 586	1 862	10.11	3.05	407	300	4.18	-3.47
OCDE[3]	**107 864**	**114 926**	**1.74**	**0.43**	**46 980**	**47 466**	**-0.02**	**-0.19**	**22 025**	**25 442**	**2.55**	**1.76**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.20.2. Projections des tourteaux protéiques : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**370 038**	**420 077**	**2.43**	**0.86**
AMÉRIQUE DU NORD	44 731	47 795	1.56	0.22
Canada	2 961	3 691	1.53	1.71
États-Unis	41 770	44 104	1.56	0.10
AMÉRIQUE LATINE	49 022	56 828	3.89	1.08
Argentine	4 279	4 952	1.76	1.25
Brésil	24 550	28 339	5.55	0.72
Chili	1 462	1 693	0.27	1.36
Colombie	2 393	2 826	3.56	1.59
Mexique	7 593	8 058	2.41	0.92
Paraguay	1 180	1 482	7.87	1.45
Pérou	1 898	2 505	3.62	2.28
EUROPE	66 549	66 850	0.71	-0.33
Union européenne[1]	49 231	47 288	0.30	-0.79
Royaume-Uni	3 884	3 788	-2.39	0.10
Russie	7 404	8 523	4.04	1.04
Ukraine	2 789	3 598	4.31	1.27
AFRIQUE	13 931	16 993	0.91	1.75
Égypte	3 135	3 593	0.39	1.63
Éthiopie	146	223	6.10	2.51
Nigéria	1 417	1 906	3.62	2.50
Afrique du Sud	2 271	2 733	2.60	1.59
ASIE	191 460	227 135	3.08	1.28
Chine[2]	99 195	114 660	3.43	0.83
Inde	21 943	27 150	3.97	2.00
Indonésie	8 525	10 567	3.45	1.84
Iran	4 152	4 751	2.74	1.06
Japon	5 574	5 374	0.74	-0.56
Kazakhstan	364	474	5.11	1.96
Corée	4 455	4 589	-0.22	0.13
Malaisie	2 487	3 179	3.03	2.04
Pakistan	3 893	5 673	-0.88	2.41
Philippines	4 005	5 470	2.94	3.26
Arabie Saoudite	2 044	2 455	4.21	2.07
Thaïlande	7 074	9 146	3.53	1.91
Türkiye	6 701	8 193	2.97	1.74
Viet Nam	7 667	10 112	2.11	2.75
OCÉANIE	4 346	4 477	1.34	0.04
Australie	2 021	2 322	2.97	0.77
Nouvelle-Zélande	2244	2064	0.05	-0.75
PAYS DÉVELOPPÉS	**126 429**	**130 782**	**1.07**	**-0.04**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**243 609**	**289 295**	**3.19**	**1.29**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	6 960	8 304	5.27	1.94
OCDE[3]	**132 886**	**136 939**	**0.98**	**-0.01**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.21.1. Projections des huiles végétales : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**224 710**	**250 594**	**2.61**	**0.77**	**84 848**	**88 572**	**1.43**	**0.27**	**83 684**	**88 572**	**1.12**	**0.27**
AMÉRIQUE DU NORD	18 754	21 097	2.22	0.84	6 153	6 959	4.96	0.07	3 594	4 278	-1.55	1.57
Canada	4 667	5 767	2.58	1.33	451	371	7.95	-2.68	3 013	3 859	1.16	1.32
États-Unis	14 087	15 330	2.10	0.66	5 702	6 588	4.76	0.25	581	419	-12.18	4.24
AMÉRIQUE LATINE	28 895	33 157	1.64	1.00	4 916	5 263	1.11	0.70	10 655	12 143	-0.33	0.65
Argentine	8 512	10 054	-1.42	1.29	17	17	0.00	0.01	5 775	7 264	-0.38	1.29
Brésil	11 338	12 983	3.92	0.86	702	822	5.73	0.73	1 274	1 140	-3.38	-1.10
Chili	115	122	-0.07	0.42	531	556	3.92	0.68	1	1	0.00	-0.10
Colombie	2 097	2 328	4.03	0.64	602	660	-1.58	1.51	615	541	1.07	-1.49
Mexique	2 174	2 257	2.97	0.86	1010	1058	1.30	0.64	72	63	1.60	0.00
Paraguay	642	816	-2.66	1.22	13	12	0.00	-0.78	452	528	-4.84	0.79
Pérou	301	346	2.93	0.80	603	735	3.52	2.02	1	0	0.08	-0.17
EUROPE	32 712	34 958	2.92	0.37	13 560	10 948	0.45	-1.99	14 193	16 020	5.18	0.61
Union européenne[1]	16 827	16 817	1.65	-0.20	10 228	7 561	0.36	-2.84	2 483	2 466	0.96	-1.47
Royaume-Uni	1018	1238	0.81	1.68	998	1 036	-0.39	0.13	213	303	-3.39	4.46
Russie	7 617	8 923	7.06	1.00	1 057	1 038	0.36	0.17	5 467	6 666	12.92	1.27
Ukraine	6 265	6 908	2.18	0.76	276	257	0.27	-0.71	5 467	6 006	2.08	0.72
AFRIQUE	9 520	10 663	3.43	0.91	11 125	13 398	0.39	1.86	1 532	1 289	1.93	-1.66
Égypte	687	840	7.36	1.41	1 765	1 848	-1.11	1.10	117	117	-6.62	-1.09
Éthiopie	63	88	3.28	1.95	643	798	3.42	2.01	0	0	..	..
Nigéria	2 484	2 812	6.03	0.95	1083	1621	-3.79	3.64	32	32	-8.82	-0.78
Afrique du Sud	656	719	3.70	0.90	830	938	0.14	0.91	22	26	-8.64	-0.60
ASIE	133 192	148 937	2.74	0.80	48 735	51 623	1.59	0.41	52 642	53 706	0.64	0.05
Chine[2]	29 191	33 547	2.34	0.86	8 999	7 091	1.76	-2.50	220	236	-4.54	0.00
Inde	11 879	14 114	3.80	1.60	15 717	17 520	0.58	1.04	218	215	17.72	-0.33
Indonésie	54159	59883	4.32	0.66	126	131	4.32	0.01	30 116	30 546	0.76	0.04
Iran	674	794	4.12	0.64	1 456	1 533	2.57	0.83	18	11	-19.85	-0.43
Japon	1461	1395	-0.67	-0.41	810	794	0.26	-0.49	6	2	10.86	0.00
Kazakhstan	369	447	6.48	0.79	108	121	3.29	1.35	101	86	12.10	-1.33
Corée	296	299	-0.02	0.02	1 294	1 258	4.57	-0.46	3	3	2.37	0.00
Malaisie	20 771	22 329	-0.44	0.65	1 877	1 686	3.57	-0.44	17 004	18 006	-0.85	0.44
Pakistan	1 554	2 020	-1.97	1.25	3 331	4 010	1.68	1.21	17	19	-20.36	-0.22
Philippines	2 006	2 229	2.82	0.70	1 245	1 347	2.80	1.39	1 118	964	3.20	-1.37
Arabie Saoudite	143	159	6.35	0.77	901	1 037	4.92	1.29	36	32	-5.45	-1.27
Thaïlande	4 365	4 809	5.72	0.80	320	527	3.98	3.12	1 145	759	23.32	-3.03
Türkiye	2 058	2 168	2.38	0.70	2 068	2 257	4.10	0.43	981	999	7.54	-0.43
Viet Nam	720	802	2.76	1.01	1223	1473	4.48	1.39	137	113	0.33	-1.37
OCÉANIE	1 638	1 783	3.95	0.53	359	382	1.59	0.50	1 068	1 136	3.60	0.32
Australie	617	657	3.14	0.34	246	270	2.24	0.75	198	191	2.39	0.00
Nouvelle-Zélande	5	5	-0.30	0.00	85	85	0.80	0.00	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**55 357**	**60 136**	**2.52**	**0.53**	**22 339**	**20 820**	**1.69**	**-0.98**	**18 139**	**20 624**	**3.46**	**0.78**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**169 354**	**190 458**	**2.64**	**0.85**	**62 509**	**67 752**	**1.33**	**0.69**	**65 546**	**67 948**	**0.54**	**0.12**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	4 176	4 618	1.97	0.99	6 921	8 444	0.48	2.03	568	442	4.32	-2.42
OCDE[3]	**45 721**	**48 708**	**1.96**	**0.42**	**24 899**	**23 464**	**2.07**	**-0.85**	**8 298**	**8 976**	**0.24**	**0.25**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.21.2. Projections des huiles végétales : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**224 950**	**250 525**	**2.69**	**0.76**	**15.9**	**15.8**	**0.76**	**-0.21**
AMÉRIQUE DU NORD	21 337	23 753	3.97	0.43	40.9	36.4	1.37	-0.70
Canada	2 044	2 281	6.91	0.61	45.6	42.9	6.37	-0.89
États-Unis	19 294	21 472	3.70	0.41	40.3	35.6	0.87	-0.68
AMÉRIQUE LATINE	23 184	26 272	2.53	1.10	19.4	19.8	1.49	0.06
Argentine	2 756	2 807	-3.55	1.28	19.4	21.6	1.05	0.89
Brésil	10 750	12 665	5.23	1.05	27.7	28.2	2.63	-0.24
Chili	662	677	3.35	0.62	8.3	8.5	0.42	0.46
Colombie	2 088	2 445	3.18	1.41	14.6	15.9	1.31	0.60
Mexique	3 112	3 252	2.55	0.81	23.0	22.5	1.66	0.19
Paraguay	206	299	3.70	1.90	26.8	33.8	3.96	0.95
Pérou	910	1 081	3.38	1.61	9.5	10.2	1.15	0.73
EUROPE	31 655	29 920	0.83	-0.68	21.5	21.3	0.66	-0.66
Union européenne[1]	24 187	21 949	0.92	-1.06	22.8	21.5	1.07	-1.31
Royaume-Uni	1 804	1 971	0.72	0.49	25.7	27.2	0.26	0.20
Russie	3 212	3 291	-1.18	0.23	20.7	21.7	-1.49	0.48
Ukraine	1 036	1 159	3.29	0.58	11.0	13.5	5.34	1.01
AFRIQUE	19 084	22 766	1.57	1.63	7.7	7.5	-1.40	-0.12
Égypte	2 306	2 570	0.66	1.30	5.3	5.3	-2.19	0.41
Éthiopie	705	886	3.40	2.00	3.4	3.5	1.07	0.31
Nigéria	3 521	4 399	2.17	1.88	10.2	10.5	-0.58	0.05
Afrique du Sud	1 461	1 631	1.92	0.93	15.9	16.4	-1.58	0.24
ASIE	128 769	146 786	3.19	0.94	15.0	15.8	1.20	0.26
Chine[2]	38 016	40 377	2.02	0.19	25.2	27.1	1.79	0.33
Inde	27 105	31 405	1.75	1.27	10.0	11.3	0.80	1.00
Indonésie	23 996	29 462	11.07	1.36	10.7	11.6	6.14	0.41
Iran	2 190	2 316	4.11	0.75	12.5	12.8	4.06	0.45
Japon	2 226	2 188	-0.27	-0.44	17.3	18.1	0.08	0.14
Kazakhstan	378	483	4.29	1.34	16.0	18.3	3.85	0.46
Corée	1 595	1 554	3.72	-0.34	17.4	17.2	4.26	-0.05
Malaisie	5 548	5 999	2.48	0.78	9.3	10.0	1.89	0.68
Pakistan	4 884	6 009	0.64	1.24	6.7	7.2	-2.43	0.31
Philippines	2 141	2 609	2.40	1.95	12.4	12.7	1.83	0.71
Arabie Saoudite	1 008	1 163	6.04	1.27	20.8	21.4	4.61	0.21
Thaïlande	3 574	4 575	3.43	1.87	10.2	10.9	2.11	0.61
Türkiye	3 113	3 424	2.02	0.93	14.3	14.4	-1.53	0.33
Viet Nam	1 803	2 161	4.26	1.39	4.8	5.4	3.70	0.90
OCÉANIE	920	1 028	3.09	0.61	18.2	18.2	0.80	-0.48
Australie	658	737	2.87	0.44	25.1	25.5	1.50	-0.44
Nouvelle-Zélande	90	90	0.74	0.00	16.3	15.0	-0.98	-0.69
PAYS DÉVELOPPÉS	**59 113**	**60 341**	**1.91**	**-0.12**	**25.3**	**24.4**	**0.91**	**-0.51**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**165 836**	**190 184**	**2.98**	**1.05**	**13.8**	**14.1**	**0.84**	**0.01**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 513	12 617	0.88	1.81	6.6	6.5	-1.77	0.07
OCDE[3]	**61 908**	**63 206**	**2.23**	**-0.07**	**26.2**	**24.9**	**1.18**	**-0.55**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.22. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux

Année commerciale

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation												
Soja	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Autres oléagineux	%	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Tourteaux de soja	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Huile de soja	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
CANADA												
Droits de douane												
Huile de palme	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
UNION EUROPÉENNE[1,2]												
Soutien couplé facultatif												
Soja	mln EUR	47.6	58.0	58.5	59.5	61.4	61.4	61.4	61.4	61.4	61.4	61.4
Droits de douane												
Huile de soja	%	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
Huile de colza	%	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
CORÉE												
Contingent tarifaire, soja	kt	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Droits de douane intra quota	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Droits de douane hors quota	%	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0
Soja (alim. humaine), marge	'000 KRW/t	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0	131.0
MEXIQUE												
Droits de douane												
Soja	%	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0
Tourteaux de soja	%	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Huile de soja	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ARC												
Soja	%	50.8	50.5	50.8	52.3	52.5	52.2	50.7	50.5	50.5	50.5	50.5
Taux débiteur du soja	USD/t	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8	227.8
Droits de douane												
Graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Tourteaux de soja	%	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Huile de soja	%	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1
Huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
CHINE												
Droits de douane												
Soja	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Tourteaux de soja	%	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
Huile de soja, droits de douane intra	%	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998
INDE												
Soja, droits de douane	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Colza, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Tourteaux de soja, droits de douane	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Huile de soja, droits de douane	%	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9
INDONÉSIE												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
PAKISTAN												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0
VIET NAM												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est: Les données pour 2023 sont estimées.
Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC

1. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).
2. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.23.1. Projections du sucre : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**177 728**	**202 099**	**0.69**	**1.07**	**62 923**	**73 128**	**0.86**	**1.39**	**66 549**	**76 688**	**0.64**	**1.32**
AMÉRIQUE DU NORD	7 871	8 064	0.65	0.70	4 351	3 974	0.36	0.08	204	204	7.35	0.00
Canada	110	111	1.73	0.30	1 280	1 207	1.18	1.17	124	71	18.06	0.00
États-Unis	7 760	7 953	0.63	0.71	3 071	2 767	0.05	-0.35	80	133	-1.08	0.00
AMÉRIQUE LATINE	58 635	60 402	0.69	0.98	2 503	2 528	1.74	0.44	35 864	42 746	1.16	1.24
Argentine	1 640	1 605	-2.17	1.66	8	0	96.09	..	202	454	-3.06	8.90
Brésil	39 994	41 758	1.95	0.98	1	0	-61.45	..	29 727	36 237	2.31	1.21
Chili	108	120	-9.84	1.23	620	615	3.54	-0.74	0	0	..	..
Colombie	2 113	2 220	-1.02	0.83	235	172	10.15	-1.68	616	619	-1.32	1.71
Mexique	5 445	5 156	-1.81	1.72	225	108	26.71	-0.63	1403	1633	-2.57	5.36
Paraguay	151	180	-0.62	-4.55	88	102	100.14	5.10	89	69	1.91	-4.85
Pérou	1 196	1 273	1.21	-0.02	262	396	-2.64	3.51	99	84	0.05	-3.39
EUROPE	25 241	26 135	0.15	0.01	3 625	2 131	-7.19	-2.72	2 136	2 912	-7.18	3.67
Union européenne[1]	15 340	15 829	0.11	-0.35	2 089	1 085	-7.25	-3.98	857	985	-13.20	1.69
Royaume-Uni	898	874	-3.21	-0.02	688	554	-4.55	-0.37	52	39	-21.15	-3.21
Russie	6 309	6 292	2.41	0.21	176	30	-21.23	-0.25	579	865	46.51	5.04
Ukraine	1 514	1 894	-2.76	1.39	2	0	-55.57	..	331	609	-1.46	7.47
AFRIQUE	10 823	12 253	1.02	1.16	15 270	19 929	2.02	3.00	5 205	4 684	1.85	-0.56
Égypte	2 507	3 182	1.46	1.29	1 014	914	-4.46	3.07	231	199	4.59	-2.98
Éthiopie	367	344	-0.50	-0.78	431	826	21.33	5.21	35	48	144.06	0.08
Nigéria	31	20	11.80	-0.88	1750	2861	2.96	4.31	0	0	..	..
Afrique du Sud	2 022	2 004	3.30	0.73	348	346	-5.25	-1.05	564	698	13.28	1.06
ASIE	70 667	72 137	1.05	1.59	36 844	44 210	1.64	1.15	19920	22748	1.18	1.95
Chine[2]	9 361	9 449	-0.72	1.40	6 013	7 379	2.56	1.09	106	90	-1.06	0.00
Inde	33 342	32 732	3.40	1.89	1 203	1 230	-6.81	-3.20	7925	7319	15.10	3.30
Indonésie	2258	2148	-0.41	0.90	5 569	7 270	4.57	1.69	150	0	-4.99	..
Iran	1 356	1 463	-1.97	0.16	1 035	1 168	12.08	1.41	6	0	-71.25	..
Japon	658	587	-1.62	0.08	1 251	1 204	0.13	-0.88	4	4	15.48	0.00
Kazakhstan	33	0	20.48	..	493	677	0.58	1.51	0	0	-51.28	..
Corée	0	0	..	..	1 954	1 966	0.68	-0.01	295	355	-0.44	0.46
Malaisie	0	0	-62.47	..	2 088	2 423	0.92	0.83	212	160	0.00	-0.82
Pakistan	7 126	6 807	2.87	1.30	309	755	44.33	2.42	852	940	3.77	-2.37
Philippines	1 836	1 661	-2.78	1.12	275	541	623.51	2.28	0	0	-81.04	..
Arabie Saoudite	0	0	..	..	1 814	2 032	4.36	0.70	577	469	12.98	-0.69
Thaïlande	9 971	12 221	-2.50	1.87	0	0	..	..	7010	11464	-2.80	2.30
Türkiye	2 758	3 186	3.44	0.85	323	297	4.20	-0.31	166	181	43.84	0.29
Viet Nam	804	794	-8.29	0.38	1568	2228	25.64	2.05	132	158	9.02	-2.01
OCÉANIE	4 492	4 435	-1.54	0.10	330	356	-1.10	0.25	3 220	3 393	-3.04	-0.51
Australie	4 299	4 236	-1.50	0.07	19	20	-16.62	0.00	3 074	3 277	-2.97	-0.49
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	237	232	-0.20	-0.15	20	20	-0.72	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**40 255**	**41 200**	**0.17**	**0.20**	**12 591**	**10 942**	**-2.58**	**-0.41**	**6 311**	**7 300**	**-3.82**	**1.13**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**137 473**	**142 225**	**0.85**	**1.31**	**50 331**	**62 186**	**1.90**	**1.74**	**60 237**	**69 388**	**1.25**	**1.34**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 927	4 359	1.03	1.80	9 705	12 746	-0.18	3.86	2 615	2 088	-8.00	0.93
OCDE[3]	**39 700**	**40 483**	**-0.30**	**0.38**	**12 733**	**11 022**	**-1.40**	**-0.62**	**6 699**	**7 324**	**-4.35**	**1.15**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.
Les données sur le sucre sont exprimées en base tel quel.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.23.2. Projections du sucre : Consommation, par habitant

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**174 327**	**198 285**	**0.71**	**1.21**	**20.7**	**21.5**	**-0.35**	**0.38**
AMÉRIQUE DU NORD	11 966	12 357	0.56	0.41	30.4	29.7	-0.01	-0.10
Canada	1 217	1 248	0.46	0.19	29.0	27.7	0.06	-0.58
États-Unis	10 749	11 109	0.57	0.44	30.6	30.0	-0.01	-0.05
AMÉRIQUE LATINE	24 954	26 542	-0.68	0.56	34.9	34.3	-1.63	-0.09
Argentine	1 401	1 413	-1.92	0.07	29.0	27.4	-2.78	-0.51
Brésil	9 961	10 391	-1.28	0.28	41.1	40.1	-2.25	-0.21
Chili	748	751	-0.36	0.09	36.7	35.8	-1.54	-0.18
Colombie	1 771	1 874	0.38	0.44	32.8	32.7	-0.94	-0.12
Mexique	4 241	4 515	-0.64	0.45	31.5	31.2	-1.52	-0.19
Paraguay	143	158	1.20	0.84	20.0	19.6	-0.12	-0.13
Pérou	1 380	1 545	1.38	1.19	38.8	39.3	-0.05	0.28
EUROPE	26 522	25 476	-0.49	-0.36	34.2	33.3	-0.58	-0.24
Union européenne[1]	16 449	15 453	-0.44	-0.52	35.2	33.5	-0.66	-0.39
Royaume-Uni	1 484	1 419	-1.70	-0.06	21.1	19.5	-2.11	-0.34
Russie	5 813	5 599	0.46	-0.38	38.6	38.3	0.40	-0.10
Ukraine	1 278	1 551	-3.55	0.52	30.5	39.3	-1.81	0.78
AFRIQUE	21 099	28 715	1.70	2.99	14.1	15.1	-0.82	0.78
Égypte	3 370	4 244	-0.12	2.30	28.9	30.9	-1.99	0.84
Éthiopie	715	1 075	5.79	3.84	5.4	6.3	2.99	1.50
Nigéria	1 761	2 871	2.93	4.72	7.6	9.6	0.34	2.44
Afrique du Sud	1 689	1 754	-1.71	0.43	26.4	24.7	-2.92	-0.47
ASIE	88 315	103 677	1.32	1.46	17.7	19.5	0.47	0.90
Chine[2]	15 680	17 961	0.08	1.31	10.0	11.6	-0.22	1.49
Inde	27 561	32 018	1.29	1.35	18.5	19.7	0.21	0.55
Indonésie	7 712	9 590	2.61	1.84	26.7	30.8	1.64	1.16
Iran	2 430	2 639	-0.26	0.91	26.4	26.9	-1.41	0.39
Japon	1 909	1 791	-1.47	-0.57	14.9	14.9	-1.11	0.00
Kazakhstan	526	672	1.15	1.99	26.0	29.6	-0.06	0.95
Corée	1 627	1 618	0.73	-0.09	29.8	30.2	0.47	0.10
Malaisie	1 936	2 249	1.61	1.13	54.5	57.3	0.36	0.25
Pakistan	6 000	7 417	2.72	1.98	24.3	24.6	1.03	0.18
Philippines	2 025	2 362	-0.89	1.52	16.7	16.7	-2.63	0.17
Arabie Saoudite	1 274	1 553	1.10	1.72	33.2	35.4	-0.49	0.50
Thaïlande	2 747	2 920	-0.66	0.35	33.1	34.0	-1.05	0.18
Türkiye	3 071	3 539	4.46	1.39	34.0	37.0	3.35	0.88
Viet Nam	2 311	2 877	6.27	1.98	22.3	26.2	5.29	1.50
OCÉANIE	1 472	1 517	0.69	0.49	29.9	27.8	-0.71	-0.54
Australie	1 119	1 093	0.68	0.10	37.6	33.9	-0.41	-0.75
Nouvelle-Zélande	215	212	-0.35	-0.16	40.0	36.5	-2.06	-0.80
PAYS DÉVELOPPÉS	**45 989**	**45 711**	**-0.20**	**-0.01**	**30.6**	**29.8**	**-0.53**	**-0.18**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**128 338**	**152 574**	**1.05**	**1.61**	**18.5**	**19.8**	**-0.17**	**0.65**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 996	15 738	2.85	3.60	11.1	12.5	0.47	1.43
OCDE[3]	**45 533**	**45 662**	**0.07**	**0.09**	**30.9**	**30.3**	**-0.42**	**-0.12**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.
Les données sur le sucre sont exprimées en base tel quel.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.24. Hypothèses concernant les marchés du sucre

Année commerciale

		Average 2021-23-est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ARGENTINE												
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL												
Droits de douane, sucre brut	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
CANADA												
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9
CHINE[1]												
Contingent tarifaire sucre	kt	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
UNION EUROPÉENE[2]												
Soutien couplé facultatif												
Betterave à sucre[3]	mln EUR	172.7	170.4	170.5	170.2	164.8	164.8	164.8	164.8	164.8	164.8	164.8
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0
Droits de douane, sucre raffiné	EUR/t	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	420.0	421.0
INDE												
Droits de douane, sucre	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
INDONÉSIE												
Droits de douane, sucre	%	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6
JAPON												
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE												
Droits de douane, sucre brut	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
RUSSIE												
Droits de douane minimum, sucre brut	USD/t	140.0	140.0	140.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0
Droits de douane minimum, sucre raffiné	USD/t	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de prêt, sucre brut	USD/t	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1521.1	1504.4	1507.8	1511.2	1514.6	1518.0	1521.4	1524.8	1528.2	1531.5	1534.9
Sucre brut, droits de douane OMC	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Sucre raffiné, droits de douane OMC	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
VIET NAM												
Droit de douane, sucre	%	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.
Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Continentale uniquement.
2. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
3. Mis en oeuvre dans 11 états membres.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.25.1. Projections de la viande : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**350 754**	**391 467**	**1.40**	**1.03**	**41 008**	**43 588**	**3.20**	**0.80**	**42 172**	**43 588**	**2.47**	**0.80**
AMÉRIQUE DU NORD	52 949	52 514	1.80	0.82	3 690	3 758	1.00	-0.24	10 783	11 137	2.44	0.80
Canada	5 329	5 367	1.88	0.56	692	768	0.18	0.57	2 679	2 642	2.32	0.23
États-Unis	47 620	47 147	1.79	0.85	2 998	2 991	1.19	-0.44	8 104	8 495	2.48	0.99
AMÉRIQUE LATINE	57 394	58 771	1.81	1.25	5 638	5 994	3.77	0.64	12 187	13 066	4.54	1.22
Argentine	6 206	6 357	2.40	0.83	49	43	2.90	0.11	1 014	1 299	13.52	1.86
Brésil	29 189	29 655	1.65	0.82	106	118	2.16	-0.01	8 433	8 821	3.85	1.16
Chili	1 542	1 545	0.94	1.95	702	628	7.26	-0.11	462	525	6.18	1.51
Colombie	3 082	3 268	2.59	1.91	251	243	7.72	1.51	118	143	19.52	1.10
Mexique	7 603	7 853	2.86	1.36	2569	2705	4.21	0.41	797	876	4.18	1.17
Paraguay	683	675	2.64	3.10	32	33	11.01	-1.16	437	564	2.44	3.05
Pérou	2 190	2 279	2.93	2.46	123	171	11.54	1.76	1	1	-24.58	-0.12
EUROPE	63 429	62 809	0.84	0.08	4 620	4 295	-3.06	-0.68	9 315	8 856	2.69	0.43
Union européenne[1]	43 128	42 249	0.31	-0.22	1 383	1 490	-1.59	-0.12	6 886	6 456	1.94	0.37
Royaume-Uni	4144	4111	1.32	0.59	1 569	1 480	-1.53	-0.37	697	629	-1.22	0.66
Russie	11 105	11 398	3.06	0.43	610	341	-11.65	-4.48	605	615	20.52	0.00
Ukraine	2 157	2 154	-0.41	1.23	259	219	1.03	-0.52	491	492	10.13	0.59
AFRIQUE	19 437	19 485	1.93	2.36	3 498	5 373	1.41	4.47	610	511	-0.96	-1.36
Égypte	2 565	2 241	2.85	3.59	304	377	-5.14	4.55	7	7	0.20	-0.72
Éthiopie	796	774	2.59	2.34	1	1	-5.46	..	19	21	-11.49	2.39
Nigéria	1 246	1 282	0.73	3.00	51	116	0.50	9.75	0	0	..	..
Afrique du Sud	3 341	3 402	0.96	2.14	563	486	-1.14	-1.56	170	201	-1.50	2.21
ASIE	151 014	156 557	1.33	1.22	23 033	23 490	5.64	0.58	6006	6367	1.38	0.78
Chine[2]	92 114	94 791	0.87	0.44	7 938	6 583	19.74	-0.59	1085	840	-1.41	-0.69
Inde	9 241	9 768	1.28	2.62	2	2	5.30	0.28	1382	1343	-3.91	-0.58
Indonésie	4770	5138	6.58	2.30	491	539	8.47	1.44	21	16	-2.55	-3.15
Iran	2 598	2 656	-1.42	1.71	129	67	-1.71	-4.21	56	64	-14.95	1.53
Japon	3487	3454	0.91	0.03	3 149	3 096	1.88	-0.20	18	20	5.47	0.10
Kazakhstan	1 066	1 124	4.03	2.03	328	338	2.94	1.01	55	59	22.73	-1.05
Corée	2 746	2 773	2.13	0.24	1 524	1 631	4.49	0.23	74	51	13.60	-2.28
Malaisie	1 990	2 081	0.21	2.45	521	690	5.24	1.08	242	251	6.13	-0.20
Pakistan	5 103	5 364	6.13	2.53	5	5	-1.40	0.54	92	67	7.02	-1.91
Philippines	2 872	3 061	-1.70	3.43	1 079	1 441	12.08	2.87	9	7	-6.74	-0.75
Arabie Saoudite	1 033	1 074	8.35	2.44	976	1 102	-3.70	0.78	78	80	1.06	-0.49
Thaïlande	3 036	3 190	0.62	2.23	39	35	-4.87	-1.09	1551	2034	6.18	2.16
Türkiye	4 451	4 648	4.88	2.02	187	137	2.01	-3.56	797	1063	5.54	3.63
Viet Nam	5 266	5 887	4.80	3.55	781	969	-5.07	3.20	27	28	-7.10	-0.38
OCÉANIE	6 531	7 018	-0.02	0.75	529	678	0.67	1.65	3 272	3 651	-1.62	0.61
Australie	4 910	5 419	-0.30	0.83	301	385	-1.31	1.02	2 110	2 525	-2.96	0.80
Nouvelle-Zélande	1 474	1 446	0.87	0.32	88	98	2.69	1.25	1159	1124	1.35	0.22
PAYS DÉVELOPPÉS	**133 956**	**133 579**	**1.22**	**0.54**	**13 466**	**13 350**	**-0.28**	**-0.22**	**23 690**	**23 998**	**1.90**	**0.63**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**216 797**	**223 575**	**1.50**	**1.31**	**27 542**	**30 239**	**5.31**	**1.29**	**18 482**	**19 591**	**3.23**	**1.01**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 464	10 818	0.25	2.53	1 596	2 879	2.54	5.86	288	183	1.70	-4.12
OCDE[3]	**131 118**	**130 911**	**1.31**	**0.57**	**15 785**	**16 065**	**1.73**	**0.00**	**23 927**	**24 572**	**1.80**	**0.78**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5 Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.25.2. Projections de la viande : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[5]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**349 561**	**391 455**	**1.47**	**1.03**	**28.1**	**28.6**	**0.33**	**0.15**
AMÉRIQUE DU NORD	45 862	49 033	1.61	0.74	78.5	79.2	0.94	0.21
Canada	3 337	3 761	1.21	0.79	55.7	57.4	0.07	-0.04
États-Unis	42 525	45 271	1.64	0.74	81.0	81.7	1.02	0.24
AMÉRIQUE LATINE	50 846	58 429	1.43	1.19	48.5	51.8	0.56	0.53
Argentine	5 241	5 538	0.98	0.60	73.5	73.0	0.27	0.03
Brésil	20 863	23 056	0.87	0.68	61.4	64.6	0.17	0.24
Chili	1 781	1 952	1.72	1.36	59.0	62.7	0.47	1.07
Colombie	3 215	3 977	2.56	1.91	39.0	45.5	1.24	1.36
Mexique	9 375	10 689	3.10	1.12	46.4	49.2	2.26	0.49
Paraguay	278	352	3.72	2.69	26.8	30.1	2.61	1.62
Pérou	2 312	3 007	3.29	2.42	40.9	48.0	1.77	1.46
EUROPE	58 744	58 833	0.21	-0.03	51.4	52.1	0.13	0.09
Union européenne[1]	37 634	36 501	-0.04	-0.32	54.7	53.5	-0.27	-0.20
Royaume-Uni	5 016	5 232	0.71	0.30	47.9	48.2	0.17	-0.03
Russie	11 110	11 595	1.05	0.27	50.2	54.2	1.11	0.57
Ukraine	1 926	2 134	-1.94	1.20	31.2	36.8	-0.13	1.49
AFRIQUE	22 325	28 873	1.93	2.80	9.7	9.8	-0.65	0.53
Égypte	2 863	3 440	1.65	3.70	14.7	15.0	-0.56	2.18
Éthiopie	778	931	3.35	2.34	3.6	3.3	0.22	0.03
Nigéria	1 297	1 791	0.72	3.32	3.5	3.7	-1.92	1.05
Afrique du Sud	3 734	4 408	0.72	1.66	38.8	41.4	-0.33	0.72
ASIE	167 980	191 832	1.84	1.15	22.9	24.4	0.83	0.52
Chine[2]	98 967	104 288	1.77	0.38	45.8	49.0	1.24	0.52
Inde	7 861	11 040	2.46	3.09	2.7	3.5	1.16	2.23
Indonésie	5 241	6 831	6.80	2.25	10.3	12.5	6.04	1.55
Iran	2 672	3 107	-0.86	1.54	17.9	19.6	-2.06	1.01
Japon	6 588	6 549	1.34	-0.09	35.0	37.1	1.71	0.50
Kazakhstan	1 339	1 630	3.35	1.94	44.3	48.1	2.02	0.89
Corée	4 190	4 420	2.70	0.25	54.1	58.0	2.43	0.41
Malaisie	2 270	3 064	0.72	2.37	40.9	49.9	-0.52	1.45
Pakistan	5 016	6 698	6.11	2.58	13.0	14.2	4.52	0.74
Philippines	3 924	5 581	0.75	3.30	21.7	26.5	-1.20	1.90
Arabie Saoudite	1 930	2 358	1.11	1.73	31.5	33.5	-0.48	0.49
Thaïlande	1 516	1 895	-3.55	2.28	13.7	17.2	-3.78	2.29
Türkiye	3 840	4 635	4.52	1.47	27.0	30.8	3.63	0.96
Viet Nam	6 020	9 010	3.12	3.53	40.5	57.3	1.88	3.05
OCÉANIE	3 804	4 456	1.63	0.99	55.6	57.7	-0.01	-0.11
Australie	3 101	3 630	1.72	0.87	76.5	81.0	0.32	-0.05
Nouvelle-Zélande	420	455	0.37	0.78	52.0	51.9	-1.39	0.10
PAYS DÉVELOPPÉS	**123 736**	**129 500**	**0.92**	**0.44**	**55.7**	**57.1**	**0.57**	**0.26**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**225 825**	**261 955**	**1.77**	**1.33**	**22.0**	**22.9**	**0.44**	**0.30**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	11 771	16 216	0.49	3.16	7.9	8.5	-1.89	0.95
OCDE[3]	**122 972**	**129 262**	**1.27**	**0.46**	**56.4**	**57.7**	**0.75**	**0.23**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en équivalent poids comestible au détail. Le coefficient de conversion entre équivalent poids carcasse et poids comestible au détail est de 0.67 pour la viande bovine, de 0.73 pour la viande porcine, de 0.6 pour la viande de volaille et de 0.66 pour la viande ovine.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.26.1. Projections de la viande bovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**73 562**	**81 224**	**1.03**	**1.11**	**13 177**	**14 553**	**2.83**	**0.94**	**13 484**	**14 553**	**2.14**	**0.94**
AMÉRIQUE DU NORD	13 856	12 746	2.00	1.43	2 238	2 158	0.49	-0.96	2 338	2 445	3.44	1.39
Canada	1 592	1 606	2.20	0.43	242	259	-0.32	0.45	835	843	3.14	0.22
États-Unis	12 264	11 140	1.97	1.57	1 996	1 899	0.60	-1.14	1 503	1 602	3.62	2.07
AMÉRIQUE LATINE	18 058	18 381	0.41	0.87	952	905	1.46	0.40	5 526	6 324	6.64	1.56
Argentine	3 119	3 191	2.24	0.45	7	7	0.00	-0.23	790	1 035	21.13	1.85
Brésil	8 698	8 950	-0.54	0.54	79	85	1.50	0.00	2 788	3 191	6.03	1.73
Chili	200	197	-1.39	1.91	372	366	5.92	0.92	30	30	16.81	-0.76
Colombie	793	813	-0.92	1.52	9	14	10.71	6.47	112	137	21.05	1.15
Mexique	2 175	2 200	2.32	0.92	180	120	4.49	-0.68	567	648	3.15	1.34
Paraguay	552	539	2.20	3.28	10	11	18.06	-3.18	422	550	2.09	3.30
Pérou	192	198	-0.20	1.87	9	10	5.63	2.80	0	0	..	..
EUROPE	10 466	10 212	-0.16	-0.29	1 129	1 046	-4.14	-0.19	1 264	1 199	1.65	0.04
Union européenne[1]	6 954	6 785	-0.09	-0.57	328	379	-0.50	0.64	735	687	0.70	-0.33
Royaume-Uni	912	897	0.43	0.14	300	286	-1.76	-0.62	137	110	0.36	-1.27
Russie	1 625	1 606	0.02	0.03	315	207	-10.06	-0.67	103	97	27.73	0.00
Ukraine	276	231	-5.20	-0.52	9	10	16.48	-1.14	37	28	-1.87	1.23
AFRIQUE	6 715	6 730	0.34	1.99	749	1 043	-2.75	4.15	291	246	-0.96	-1.22
Égypte	468	479	-6.77	2.76	258	261	-3.93	3.63	5	5	38.44	-0.09
Éthiopie	434	408	0.84	1.91	0	0	..	..	3	3	-22.57	-1.03
Nigéria	293	300	-0.67	2.30	43	79	-0.87	7.30	0	0	..	..
Afrique du Sud	909	867	-1.25	1.95	121	108	4.55	-1.85	68	80	-0.36	3.25
ASIE	21 413	22 462	2.26	1.58	8 066	9 354	6.12	1.30	1837	1815	-2.21	-0.36
Chine[2]	7 197	7 550	2.25	0.90	3 293	4 004	29.46	1.30	65	68	-2.01	0.05
Inde	4 327	4 522	0.65	1.43	0	0	..	..	1363	1326	-3.83	-0.57
Indonésie	308	327	-3.31	3.52	482	524	8.97	1.40	1	1	5.96	-0.16
Iran	357	385	0.13	1.76	51	38	-11.72	-2.75	6	5	-5.52	0.76
Japon	510	500	0.81	-0.17	831	770	1.79	-0.50	12	13	32.59	0.00
Kazakhstan	556	584	4.20	1.96	60	54	1.31	-0.16	24	28	28.92	0.06
Corée	332	362	0.84	0.26	595	657	6.09	0.82	5	4	-2.75	0.00
Malaisie	29	29	7.13	2.54	261	335	1.51	1.54	19	21	5.10	-1.56
Pakistan	2 453	2 626	4.76	2.49	2	2	8.37	0.06	72	53	7.53	-1.81
Philippines	180	183	-6.50	2.03	212	261	4.56	2.95	4	4	2.19	-1.29
Arabie Saoudite	21	22	-6.42	2.97	217	266	3.66	1.40	13	12	-4.11	-1.40
Thaïlande	187	186	-0.26	2.06	33	27	-3.51	-1.61	82	94	-0.02	1.32
Türkiye	1 465	1 562	8.59	1.69	101	61	8.97	-5.17	38	71	12.13	6.08
Viet Nam	262	275	4.40	3.33	353	569	-14.29	4.54	1	1	-1.86	-0.40
OCÉANIE	3 053	3 368	-1.51	0.21	43	47	1.98	0.75	2 228	2 524	-2.47	0.66
Australie	2 276	2 629	-2.51	0.15	22	22	7.05	0.00	1 507	1 836	-4.39	0.75
Nouvelle-Zélande	765	726	2.17	0.36	8	8	-4.95	-0.02	718	686	3.17	0.43
PAYS DÉVELOPPÉS	**30 979**	**29 956**	**0.75**	**0.77**	**4 739**	**4 593**	**-0.15**	**-0.41**	**5 942**	**6 298**	**0.51**	**0.84**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**42 583**	**43 943**	**1.23**	**1.34**	**8 438**	**9 960**	**4.89**	**1.62**	**7 542**	**8 255**	**3.59**	**1.01**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	4 027	4 149	2.72	2.16	195	338	-3.44	5.51	148	92	4.71	-4.48
OCDE[3]	**30 558**	**29 742**	**1.15**	**0.76**	**5 256**	**5 150**	**1.74**	**-0.30**	**6 203**	**6 671**	**0.76**	**0.89**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5 Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.26.2. Projections de la viande bovine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**73 270**	**81 231**	**1.13**	**1.11**	**5.9**	**6.0**	**0.06**	**0.26**
AMÉRIQUE DU NORD	13 769	14 091	1.55	1.04	24.2	23.4	0.90	0.52
Canada	998	1 087	0.88	0.61	17.1	17.1	-0.18	-0.17
États-Unis	12 771	13 004	1.60	1.07	25.0	24.2	1.00	0.59
AMÉRIQUE LATINE	13 484	14 219	-1.43	0.55	13.4	13.1	-2.27	-0.10
Argentine	2 336	2 219	-0.93	-0.15	33.8	30.1	-1.65	-0.70
Brésil	5 989	6 135	-2.74	-0.04	18.3	17.8	-3.40	-0.48
Chili	543	571	2.29	1.41	18.3	18.7	1.00	1.13
Colombie	691	808	-2.43	1.65	8.8	9.7	-3.72	1.10
Mexique	1 788	1 862	2.28	0.67	9.1	8.8	1.43	0.05
Paraguay	140	173	3.32	2.68	13.6	14.8	2.02	1.60
Pérou	201	244	0.03	1.91	3.9	4.2	-1.41	0.97
EUROPE	10 334	9 794	-0.87	-0.31	9.0	8.7	-0.91	-0.18
Union européenne[1]	6 549	6 138	-0.18	-0.51	9.4	8.9	-0.32	-0.38
Royaume-Uni	1 075	1 090	-0.21	0.09	10.5	10.3	-0.68	-0.19
Russie	1 837	1 720	-3.05	-0.05	8.4	8.1	-3.06	0.25
Ukraine	248	200	-5.20	-0.77	4.1	3.5	-3.48	-0.47
AFRIQUE	7 173	8 815	0.02	2.33	3.2	3.1	-2.44	0.09
Égypte	721	861	-5.94	3.03	4.0	4.1	-7.69	1.55
Éthiopie	432	480	1.69	1.93	2.0	1.7	-1.40	-0.36
Nigéria	336	450	-0.70	3.03	0.9	0.9	-3.32	0.77
Afrique du Sud	962	1 061	-0.74	1.41	10.6	10.6	-1.78	0.48
ASIE	27 627	33 409	3.65	1.61	3.7	4.2	2.77	1.02
Chine[2]	10 426	12 085	6.68	1.03	4.7	5.5	6.31	1.18
Inde	2 963	3 834	3.48	2.22	1.1	1.3	2.18	1.42
Indonésie	789	969	2.80	2.32	1.7	1.9	2.31	1.62
Iran	402	483	-2.24	1.33	2.9	3.3	-3.37	0.80
Japon	1 314	1 257	1.15	-0.41	7.0	7.2	1.55	0.17
Kazakhstan	593	726	3.41	1.86	20.2	22.0	2.18	0.82
Corée	922	1 023	3.46	0.62	11.7	13.3	3.23	0.80
Malaisie	271	349	1.57	1.86	5.2	6.1	0.29	0.96
Pakistan	2 382	3 241	4.69	2.58	6.5	7.2	3.19	0.74
Philippines	388	474	-1.88	2.55	2.2	2.3	-3.54	1.19
Arabie Saoudite	226	284	3.07	1.68	4.0	4.4	1.44	0.44
Thaïlande	138	156	-1.29	1.76	1.2	1.4	-1.68	1.75
Türkiye	1 528	1 802	7.92	1.23	11.3	12.6	6.82	0.73
Viet Nam	613	934	-9.40	4.05	4.1	5.9	-10.21	3.55
OCÉANIE	883	904	1.26	-0.91	13.3	12.1	-0.32	-1.95
Australie	791	807	1.84	-1.08	20.0	18.5	0.49	-1.94
Nouvelle-Zélande	70	66	-3.91	-0.29	8.9	7.8	-5.56	-0.95
PAYS DÉVELOPPÉS	**29 791**	**30 257**	**0.65**	**0.58**	**13.6**	**13.6**	**0.34**	**0.42**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**43 479**	**50 974**	**1.46**	**1.45**	**4.3**	**4.5**	**0.21**	**0.45**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	4 074	5 259	2.27	2.51	2.8	2.8	-0.16	0.34
OCDE[3]	**29 625**	**30 159**	**1.32**	**0.54**	**13.8**	**13.7**	**0.86**	**0.34**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en équivalent poids comestible au détail. Le coefficient de conversion entre équivalent poids carcasse et poids comestible au détail est de 0.67 pour la viande bovine.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.27.1. Projections de la viande porcine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**121 830**	**131 058**	**0.26**	**0.52**	**11 360**	**10 702**	**4.66**	**0.29**	**11 429**	**10 702**	**3.56**	**0.29**
AMÉRIQUE DU NORD	14 338	14 711	1.81	0.36	1 000	1 100	1.78	1.03	4 756	4 833	3.66	0.58
Canada	2 226	2 197	1.60	-0.02	252	280	2.39	0.49	1 708	1 641	2.58	0.10
États-Unis	12 112	12 513	1.85	0.42	748	820	1.52	1.23	3 049	3 192	4.30	0.84
AMÉRIQUE LATINE	9 598	9 959	3.90	1.35	2 158	2 359	7.35	0.61	1 627	1 422	8.27	-0.19
Argentine	730	797	6.23	1.27	33	30	9.01	0.37	18	9	8.99	-0.37
Brésil	5 128	5 225	5.13	0.71	19	24	5.68	-0.05	1 103	821	9.26	-1.26
Chili	582	595	1.77	2.48	163	130	16.25	-2.18	255	339	7.19	2.23
Colombie	506	557	7.76	2.47	153	147	10.69	0.81	0	0	..	..
Mexique	1 531	1 603	2.32	1.38	1299	1445	6.34	0.74	226	227	7.35	0.72
Paraguay	68	72	9.45	2.89	6	6	9.95	-0.64	5	8	7.88	0.65
Pérou	181	188	3.43	2.15	12	20	3.07	3.32	0	0	..	..
EUROPE	29 545	28 615	0.54	-0.12	1 130	961	-4.61	-1.15	4 450	3 795	3.04	-0.07
Union européenne[1]	22 277	21 195	-0.21	-0.40	106	84	-4.10	-1.15	4 062	3 447	3.28	-0.17
Royaume-Uni	950	886	1.37	0.87	662	545	-1.82	-1.88	198	159	-1.36	2.36
Russie	4 489	4 691	5.31	0.38	46	42	-28.26	0.70	107	107	16.16	0.00
Ukraine	679	694	-1.45	1.55	49	25	17.03	-2.26	7	5	-10.68	0.12
AFRIQUE	2 024	2 086	3.23	2.16	321	622	1.09	7.32	31	39	-0.03	1.87
Égypte	1	1	8.97	0.99	2	3	27.80	4.41	0	0	..	..
Éthiopie	2	2	1.51	2.89	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	307	313	2.02	3.05	6	30	32.28	20.38	0	0	..	..
Afrique du Sud	346	377	5.57	1.79	29	16	-2.31	-2.48	25	34	-0.54	2.48
ASIE	65 726	68 848	-0.77	0.64	6 386	5 191	7.55	-0.40	531	571	-2.95	1.50
Chine[2]	55 452	58 063	-0.74	0.27	2 854	1 596	15.70	-1.92	271	268	-7.98	-0.08
Inde	317	317	-1.86	0.61	1	1	7.02	0.00	1	1	20.36	0.00
Indonésie	280	288	-2.62	2.30	6	9	4.62	4.31	17	13	-2.70	-3.73
Iran	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	-21.27	..
Japon	1299	1292	0.33	-0.08	1 362	1 380	1.85	0.06	2	4	11.39	0.51
Kazakhstan	84	88	-1.93	1.95	48	58	4.60	2.06	0	0	-21.67	..
Corée	1 408	1 394	2.01	-0.21	670	728	2.27	0.23	10	3	18.81	-7.15
Malaisie	228	229	0.90	2.61	47	80	9.42	1.04	14	14	16.38	-0.03
Pakistan	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Philippines	1 217	1 300	-4.56	4.03	419	393	18.07	-0.22	2	2	-2.23	0.02
Arabie Saoudite	0	0	..	24.96	21	24	9.93	0.00	3	3	2.46	0.00
Thaïlande	904	910	-1.02	3.04	1	1	-17.07	0.46	117	171	8.04	7.72
Türkiye	0	0	..	..	27	26	12.34	0.00	27	26	12.34	0.00
Viet Nam	2 835	3 215	1.22	3.66	159	85	52.28	2.85	21	23	-7.76	-0.41
OCÉANIE	597	618	2.17	1.04	364	468	-0.62	1.37	33	41	1.56	0.70
Australie	452	470	2.70	1.13	279	363	-1.78	1.09	32	40	1.11	0.76
Nouvelle-Zélande	45	45	-0.44	-0.22	75	85	4.30	1.46	1	1	16.96	-0.04
PAYS DÉVELOPPÉS	**46 171**	**45 659**	**0.95**	**0.08**	**3 983**	**4 043**	**-0.57**	**0.17**	**9 273**	**8 712**	**3.37**	**0.30**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**75 659**	**79 177**	**-0.19**	**0.77**	**7 377**	**6 659**	**8.71**	**0.36**	**2 155**	**1 989**	**4.37**	**0.27**
PAYS LES MOINS AVANCÉS	1 766	1 810	-2.32	2.81	231	477	3.33	7.53	17	18	42.35	-0.06
OCDE[3]	**43 765**	**43 112**	**0.76**	**0.08**	**5 818**	**6 058**	**2.37**	**0.24**	**9 577**	**9 085**	**3.57**	**0.37**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5 Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.27.2. Projections de la viande porcine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**121 717**	**131 045**	**0.33**	**0.52**	**10.8**	**10.6**	**-0.70**	**-0.31**
AMÉRIQUE DU NORD	10 577	11 441	1.05	0.33	20.3	20.7	0.41	-0.19
Canada	767	827	-0.08	-0.11	14.3	14.2	-1.13	-0.88
États-Unis	9 810	10 613	1.14	0.36	21.0	21.5	0.55	-0.12
AMÉRIQUE LATINE	10 130	12 181	3.92	1.39	10.9	12.2	3.05	0.74
Argentine	745	924	6.18	1.26	11.7	13.7	5.41	0.69
Brésil	4 044	4 753	4.21	1.09	13.5	15.0	3.50	0.65
Chili	490	540	2.12	1.29	18.0	19.3	0.83	1.01
Colombie	659	843	8.36	2.16	9.1	11.0	6.92	1.60
Mexique	2 605	3 034	3.72	1.12	14.5	15.7	2.86	0.49
Paraguay	69	93	9.52	2.84	7.2	8.6	8.15	1.76
Pérou	193	248	3.42	2.24	4.0	4.7	1.94	1.30
EUROPE	26 226	25 594	-0.12	-0.17	24.9	24.7	-0.14	-0.03
Union européenne[1]	18 321	17 135	-0.90	-0.45	28.7	27.2	-1.05	-0.32
Royaume-Uni	1 415	1 371	0.14	-0.46	15.1	14.1	-0.34	-0.73
Russie	4 429	4 808	3.23	0.39	22.0	24.7	3.23	0.69
Ukraine	721	831	-0.75	1.42	13.0	15.9	1.05	1.73
AFRIQUE	2 314	3 122	2.97	3.01	1.1	1.2	0.43	0.75
Égypte	3	4	21.76	3.48	0.0	0.0	19.50	1.99
Éthiopie	2	3	-0.09	3.11	0.0	0.0	-3.13	0.79
Nigéria	314	445	2.26	3.62	0.9	1.0	-0.44	1.34
Afrique du Sud	350	429	5.25	1.54	4.2	4.6	4.15	0.62
ASIE	71 542	77 598	-0.15	0.56	10.7	10.9	-0.98	-0.01
Chine[2]	58 035	60 852	-0.15	0.20	28.6	30.4	-0.50	0.35
Inde	317	336	-1.88	0.61	0.1	0.1	-3.11	0.00
Indonésie	269	353	-2.52	2.64	0.6	0.8	-2.99	1.94
Iran	0	0	..	..	0.0	0.0	21.45	0.00
Japon	2 643	2 661	1.03	-0.01	15.4	16.5	1.43	0.57
Kazakhstan	131	163	0.17	1.99	4.9	5.4	-1.02	0.95
Corée	2 061	2 096	2.06	-0.09	28.6	29.6	1.83	0.09
Malaisie	260	359	1.65	2.35	5.5	6.8	0.37	1.44
Pakistan	0	0	..	..	0.0	0.0	12.02	0.00
Philippines	1 617	2 246	-1.74	3.16	9.9	11.8	-3.40	1.79
Arabie Saoudite	18	24	11.36	1.20	0.4	0.4	9.61	0.00
Thaïlande	788	1 023	-2.12	2.43	7.7	10.0	-2.51	2.42
Türkiye	0	0	..	..	0.0	0.0	-0.99	0.00
Viet Nam	2 973	4 515	2.15	3.67	21.7	31.2	1.24	3.17
OCÉANIE	928	1 108	1.03	1.19	15.2	16.1	-0.55	0.12
Australie	699	847	0.82	1.13	19.3	21.2	-0.53	0.25
Nouvelle-Zélande	119	128	2.24	0.86	16.5	16.4	0.48	0.20
PAYS DÉVELOPPÉS	**40 860**	**41 420**	**0.30**	**0.04**	**20.2**	**20.1**	**0.00**	**-0.12**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**80 857**	**89 625**	**0.33**	**0.75**	**8.8**	**8.7**	**-0.86**	**-0.22**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 980	2 783	-1.91	3.51	1.5	1.6	-4.23	1.31
OCDE[3]	**39 979**	**40 466**	**0.37**	**0.03**	**20.2**	**20.0**	**-0.08**	**-0.17**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en équivalent poids comestible au détail. Le coefficient de conversion entre équivalent poids carcasse et poids comestible au détail est de 0.73 pour la viande porcine.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.28.1. Projections de la viande de volaille : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt pac)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**138 748**	**159 932**	**2.62**	**1.38**	**15 060**	**16 863**	**2.82**	**1.08**	**15 826**	**16 863**	**2.27**	**1.08**
AMÉRIQUE DU NORD	24 670	24 973	1.70	0.77	262	313	-0.73	0.63	3 679	3 849	0.51	0.73
Canada	1 494	1 547	2.03	1.45	173	200	-2.15	0.88	135	157	-3.80	1.74
États-Unis	23 176	23 427	1.68	0.73	89	113	2.57	0.19	3 544	3 692	0.71	0.69
AMÉRIQUE LATINE	29 261	29 940	2.10	1.44	2 512	2 711	2.38	0.75	5 002	5 289	1.66	1.24
Argentine	2 302	2 314	1.69	1.21	9	6	-5.26	-0.76	201	249	-0.18	2.03
Brésil	15 221	15 338	2.03	1.01	5	5	414.38	0.00	4 542	4 809	1.77	1.26
Chili	751	745	1.04	1.54	167	132	4.38	-0.55	172	151	3.79	0.56
Colombie	1 782	1 897	3.20	1.90	88	82	3.53	2.18	6	6	4.78	0.00
Mexique	3 789	3 941	3.46	1.61	1089	1139	2.20	0.13	4	2	-2.14	0.54
Paraguay	60	61	1.29	1.87	16	17	8.30	0.19	9	5	119.01	-7.92
Pérou	1 779	1 854	3.36	2.58	102	140	13.83	1.50	1	0	-24.31	-0.12
EUROPE	22 172	22 751	1.82	0.47	2 138	2 085	-1.35	-0.64	3 400	3 638	2.72	1.08
Union européenne[1]	13 270	13 651	1.43	0.19	800	895	-1.64	-0.04	1 989	2 216	-0.06	1.50
Royaume-Uni	1985	2033	1.99	0.69	544	588	0.00	1.40	274	259	-1.89	0.50
Russie	4 780	4 891	2.44	0.63	249	92	-3.87	-10.60	393	408	21.06	0.00
Ukraine	1 195	1 224	1.79	1.35	201	184	-0.85	-0.24	447	459	12.87	0.56
AFRIQUE	7 268	7 166	3.42	2.65	2 385	3 660	3.54	4.22	164	148	3.35	-0.84
Égypte	2 028	1 688	7.69	3.89	41	110	-12.34	7.47	1	1	-19.90	-4.45
Éthiopie	69	70	-0.49	2.54	1	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	240	255	1.61	3.38	0	0	..	..	0	0	..	..
Afrique du Sud	1 931	2 002	1.64	2.26	400	350	-2.12	-1.46	70	75	-3.64	0.72
ASIE	53 705	54 750	3.62	1.79	7 670	7 970	4.32	0.46	3509	3862	4.97	1.32
Chine[2]	24 232	23 839	4.31	0.67	1 401	620	17.52	-6.14	748	502	2.42	-1.09
Inde	3 772	4 097	2.34	4.28			..	..	5	3	-3.42	-5.23
Indonésie	4065	4399	9.09	2.22	1	1	-20.82	0.01	2	2	-3.80	-0.70
Iran	1 931	1 941	-1.12	1.76	72	16	33.47	-9.13	26	36	-17.17	3.07
Japon	1677	1662	1.40	0.16	936	928	2.04	-0.30	4	3	-12.21	0.00
Kazakhstan	247	269	9.65	2.60	219	226	3.12	1.07	21	23	16.43	-1.05
Corée	1 004	1 014	2.76	0.82	242	228	7.43	-1.29	59	44	15.48	-1.96
Malaisie	1 731	1 821	0.05	2.43	176	226	14.96	0.24	208	216	5.70	-0.07
Pakistan	1 869	1 916	7.99	2.69	3	3	-5.40	0.70	16	14	14.18	-0.47
Philippines	1 443	1 546	2.60	3.05	447	785	12.17	4.82	2	2	-18.10	-0.37
Arabie Saoudite	941	971	7.70	2.50	634	691	-4.65	0.38	60	62	3.01	-0.32
Thaïlande	1 943	2 092	1.52	1.88	4	4	-12.16	0.26	1352	1768	6.45	1.79
Türkiye	2 402	2 421	2.31	2.26	57	48	0.49	-2.93	721	956	4.87	3.64
Viet Nam	2 149	2 376	11.73	3.43	267	311	15.43	1.19	4	3	-8.01	-0.10
OCÉANIE	1 671	1 735	2.30	1.87	92	124	6.94	3.23	71	75	2.88	1.06
Australie	1 410	1 466	2.39	1.93	0	0	..	..	57	60	4.88	1.08
Nouvelle-Zélande	227	231	1.88	1.24	1	1	6.91	0.00	14	14	-2.90	1.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**53 331**	**54 394**	**1.81**	**0.77**	**4 266**	**4 252**	**-0.18**	**-0.35**	**7 298**	**7 714**	**1.54**	**0.88**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**85 417**	**86 921**	**3.15**	**1.75**	**10 794**	**12 611**	**4.23**	**1.62**	**8 528**	**9 149**	**2.92**	**1.26**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 518	2 657	-2.30	3.03	1 154	2 048	3.97	5.64	46	42	28.78	-0.75
OCDE[3]	**53 815**	**54 915**	**1.85**	**0.85**	**4 241**	**4 409**	**1.06**	**0.09**	**6 993**	**7 571**	**0.76**	**1.24**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.28.2. Projections de la viande de volaille : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt pac)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**137 981**	**159 926**	**2.68**	**1.38**	**10.0**	**10.6**	**1.61**	**0.52**
AMÉRIQUE DU NORD	21 253	23 238	1.92	0.78	33.5	34.6	1.27	0.26
Canada	1 530	1 802	2.15	1.37	23.5	25.4	1.08	0.58
États-Unis	19 722	21 437	1.90	0.73	34.6	35.7	1.30	0.25
AMÉRIQUE LATINE	26 771	31 509	2.21	1.42	23.8	26.0	1.35	0.77
Argentine	2 110	2 345	1.87	1.12	27.3	28.5	1.13	0.56
Brésil	10 684	12 014	2.16	0.91	29.2	31.3	1.47	0.47
Chili	745	837	1.09	1.36	22.5	24.6	-0.19	1.08
Colombie	1 865	2 325	3.23	1.91	21.2	24.9	1.85	1.35
Mexique	4 873	5 681	3.17	1.30	22.2	24.2	2.32	0.67
Paraguay	67	83	0.77	2.63	5.8	6.4	-0.49	1.56
Pérou	1 880	2 474	3.78	2.52	32.3	38.4	2.29	1.57
EUROPE	20 917	22 194	1.31	0.27	16.4	17.6	1.28	0.40
Union européenne[1]	12 088	12 568	1.47	-0.04	15.6	16.4	1.32	0.10
Royaume-Uni	2 255	2 510	2.01	0.88	19.7	21.3	1.52	0.59
Russie	4 635	4 860	1.14	0.28	18.9	20.5	1.13	0.57
Ukraine	949	1 098	-1.76	1.42	14.0	17.3	0.02	1.72
AFRIQUE	9 490	12 559	3.45	3.13	3.8	4.0	0.86	0.87
Égypte	2 068	2 486	6.88	4.02	10.3	10.5	4.90	2.52
Éthiopie	70	89	-0.46	2.54	0.3	0.3	-3.49	0.23
Nigéria	240	343	1.58	3.38	0.6	0.6	-1.10	1.11
Afrique du Sud	2 261	2 725	1.05	1.74	22.3	24.3	-0.01	0.82
ASIE	57 859	68 336	3.63	1.65	7.0	7.7	2.76	1.04
Chine[2]	24 885	25 338	4.86	0.48	10.1	10.4	4.50	0.63
Inde	3 766	6 005	2.36	4.29	1.2	1.8	1.07	3.47
Indonésie	4 064	5 360	9.07	2.22	7.8	9.5	8.54	1.53
Iran	1 977	2 258	-0.21	1.60	12.9	13.8	-1.36	1.08
Japon	2 611	2 613	1.77	0.00	12.5	13.3	2.17	0.59
Kazakhstan	445	542	5.92	2.11	13.6	14.7	4.66	1.06
Corée	1 187	1 280	3.19	0.52	13.5	14.9	2.96	0.70
Malaisie	1 699	2 304	0.45	2.45	29.4	36.1	-0.82	1.54
Pakistan	1 856	2 452	7.90	2.71	4.5	4.9	6.36	0.86
Philippines	1 888	2 812	4.36	3.52	9.5	12.2	2.60	2.14
Arabie Saoudite	1 515	1 843	1.16	1.75	24.1	25.5	-0.44	0.51
Thaïlande	586	712	-5.58	2.20	4.7	5.7	-5.95	2.19
Türkiye	1 738	2 054	1.19	1.53	11.5	12.9	0.16	1.02
Viet Nam	2 411	3 530	12.21	3.22	14.5	20.0	11.21	2.72
OCÉANIE	1 692	2 090	2.48	1.97	22.7	24.9	0.88	0.90
Australie	1 352	1 673	2.30	1.96	30.7	34.4	0.94	1.07
Nouvelle-Zélande	215	246	2.28	1.25	24.5	26.0	0.53	0.59
PAYS DÉVELOPPÉS	**50 307**	**54 824**	**1.69**	**0.66**	**20.6**	**22.0**	**1.37**	**0.50**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**87 674**	**105 103**	**3.29**	**1.78**	**7.7**	**8.3**	**2.05**	**0.77**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 626	5 466	-0.83	3.97	2.2	2.6	-3.18	1.77
OCDE[3]	**51 071**	**56 101**	**1.96**	**0.73**	**21.3**	**22.9**	**1.49**	**0.53**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en équivalent poids comestible au détail. Le coefficient de conversion entre équivalent poids carcasse et poids comestible au détail est de 0.6 pour la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Table C.29.1 Projections de la viande ovine : Production et échanges

Calendar year

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**16 614**	**19 253**	**1.87**	**1.32**	**1 140**	**1 175**	**0.85**	**-0.10**	**1 181**	**1 259**	**0.67**	**0.43**
AMÉRIQUE DU NORD	84	84	-1.60	-0.04	190	188	6.92	-0.07	2	2	-7.75	0.06
Canada	17	17	0.18	-0.41	26	29	2.45	0.18			..	..
États-Unis	67	67	-2.02	0.05	164	159	7.78	-0.11	1	1	-7.72	0.07
AMÉRIQUE LATINE	476	491	2.06	0.87	15	17	-8.91	0.20	31	30	6.26	-0.21
Argentine	54	55	-0.66	0.03	0	0	..	..	5	5	11.61	0.63
Brésil	142	143	2.50	0.60	3	4	-12.05	0.00			..	..
Chili	8	8	-1.41	0.48	0	0	..	..	6	5	0.53	-0.31
Colombie	1	1	-1.00	0.50	0	0	..	..	0	0	..	..
Mexique	108	109	1.30	0.17	1	1	-32.99	-1.35	1	0	..	..
Paraguay	3	3	-4.44	1.04	0	0	..	..	0	0	..	..
Pérou	38	39	-0.59	0.74	0	0	..	..	0	0	..	..
EUROPE	1 245	1 231	-0.02	0.32	216	197	-4.41	-1.35	141	163	-0.22	1.23
Union européenne[1]	627	617	0.36	0.29	145	128	-2.07	-1.86	45	51	2.35	1.43
Royaume-Uni	297	295	-0.32	0.29	62	60	-8.06	-0.34	88	101	-1.47	0.93
Russie	211	211	0.24	-0.11			-54.32	..	1	1	48.72	0.00
Ukraine	8	4	-9.99	1.71	1	1	..	1.88			..	..
AFRIQUE	3 430	3 504	1.55	2.55	11	13	-14.04	-1.90	49	39	5.27	-1.39
Égypte	69	73	-8.03	1.98	1	1	-14.15	7.10	0	0	..	..
Éthiopie	291	293	6.84	2.85	0	0	..	..	14	16	-3.34	3.53
Nigéria	406	415	0.50	3.21	0	1	..	..	0	0	..	..
Afrique du Sud	155	155	-1.48	2.44	2	2	-20.11	-3.13	4	9	17.02	7.89
ASIE	10 170	10 497	2.48	1.14	679	722	2.57	0.21	32	27	-4.57	-2.45
Chine[2]	5 234	5 339	2.39	0.63	390	363	6.83	-0.79	2	2	-12.70	0.65
Inde	826	831	1.06	0.60	0	0	..	..	9	10	-12.03	0.00
Indonésie	116	123	0.61	1.65	3	5	2.01	2.03	0	0	..	..
Iran	310	331	-4.90	1.33	6	13	8.22	0.54	0	0	..	..
Japon	0	0	..	..	20	18	0.37	-1.72	0	0	..	..
Kazakhstan	179	183	1.11	1.44	0	0	..	..	8	6	107.06	-5.09
Corée	2	3	5.76	-0.01	17	18	10.90	0.27	0	0	..	..
Malaisie	2	2	155.19	2.88	37	49	1.59	2.29	0	0	..	..
Pakistan	781	821	6.55	2.26	0	0	..	..	4	0	-8.68	-20.83
Philippines	31	32	-7.26	4.40	1	2	-2.09	9.99	0	0	..	..
Arabie Saoudite	72	80	549.48	1.17	27	38	-10.28	3.39	0	0	-20.82	..
Thaïlande	2	2	0.37	0.61	1	2	-3.09	3.39	0	0	..	..
Türkiye	584	666	8.95	1.88	0	0	..	..	3	2	42.25	-0.61
Viet Nam	21	22	8.13	2.57	1	3	-9.60	12.83	0	0	..	..
OCÉANIE	1 209	1 297	0.23	0.39	29	39	0.20	1.59	927	999	0.70	0.49
Australie	772	853	1.21	0.70	0	0	..	..	501	576	2.41	0.97
Nouvelle-Zélande	437	444	-1.40	-0.21	4	4	-2.17	0.07	426	423	-1.08	-0.14
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 475**	**3 570**	**0.13**	**0.76**	**440**	**423**	**-0.39**	**-0.69**	**1 082**	**1 179**	**0.67**	**0.59**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**13 139**	**13 534**	**2.38**	**1.46**	**700**	**751**	**1.69**	**0.26**	**99**	**80**	**0.60**	**-1.67**
PAYS LES MOINS AVANCÉS	2 152	2 202	1.74	2.36	2	2	-7.74	-1.42	11	2	9.59	-15.18
OCDE[3]	**2 980**	**3 141**	**1.47**	**0.70**	**449**	**428**	**-0.21**	**-0.71**	**1 071**	**1 160**	**0.58**	**0.56**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5 Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.29.2. Projections de la viande ovine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**16 593**	**19 253**	**1.89**	**1.32**	**1.3**	**1.4**	**0.82**	**0.48**
AMÉRIQUE DU NORD	264	262	3.89	-0.06	0.5	0.4	3.23	-0.57
Canada	41	45	1.18	-0.04	0.7	0.7	0.12	-0.81
États-Unis	223	218	4.46	-0.07	0.4	0.4	3.85	-0.55
AMÉRIQUE LATINE	461	519	1.31	0.91	0.4	0.5	0.44	0.26
Argentine	50	50	-1.36	-0.03	0.7	0.7	-2.08	-0.58
Brésil	145	155	1.91	0.58	0.4	0.4	1.22	0.14
Chili	3	4	-4.40	1.65	0.1	0.1	-5.61	1.36
Colombie	1	1	-1.39	0.54	0.0	0.0	-2.70	0.00
Mexique	108	112	-0.22	0.15	0.5	0.5	-1.04	-0.47
Paraguay	3	3	-4.52	1.04	0.2	0.2	-5.71	0.00
Pérou	38	41	-0.59	0.74	0.7	0.7	-2.01	-0.19
EUROPE	1 267	1 251	-0.99	-0.06	1.1	1.1	-1.02	0.07
Union européenne[1]	676	661	-0.51	-0.22	1.0	0.9	-0.65	-0.09
Royaume-Uni	271	261	-2.25	-0.09	2.6	2.4	-2.71	-0.37
Russie	209	207	-0.18	-0.12	0.9	1.0	-0.18	0.18
Ukraine	7	5	-10.46	1.96	0.1	0.1	-8.84	2.26
AFRIQUE	3 348	4 378	1.65	2.68	1.5	1.5	-0.92	0.43
Égypte	72	90	-7.85	1.98	0.4	0.4	-9.56	0.51
Éthiopie	274	359	8.00	2.84	1.3	1.3	4.71	0.53
Nigéria	408	554	0.50	3.28	1.1	1.1	-2.15	1.01
Afrique du Sud	161	194	-2.55	2.07	1.7	1.9	-3.57	1.14
ASIE	10 952	12 490	2.39	1.10	1.5	1.6	1.54	0.55
Chine[2]	5 621	6 013	2.66	0.54	2.5	2.7	2.30	0.69
Inde	814	865	1.36	0.61	0.3	0.3	0.08	0.00
Indonésie	119	149	0.66	1.66	0.3	0.3	0.18	0.97
Iran	293	367	-3.47	1.42	2.1	2.5	-4.58	0.89
Japon	20	18	0.37	-1.72	0.1	0.1	0.77	-1.15
Kazakhstan	169	200	0.31	1.75	5.7	6.0	-0.88	0.71
Corée	20	21	10.02	0.23	0.2	0.3	9.78	0.41
Malaisie	40	52	0.83	2.25	0.8	0.9	-0.44	1.34
Pakistan	778	1 005	6.74	2.30	2.1	2.2	5.22	0.46
Philippines	32	49	-7.15	4.60	0.2	0.2	-8.72	3.20
Arabie Saoudite	172	208	-2.01	1.68	3.0	3.2	-3.56	0.44
Thaïlande	3	5	-0.08	1.83	0.0	0.0	-0.48	1.82
Türkiye	574	779	8.63	1.90	4.2	5.4	7.53	1.39
Viet Nam	22	31	7.47	3.09	0.1	0.2	6.51	2.59
OCÉANIE	301	353	0.13	0.28	4.4	4.6	-1.43	-0.78
Australie	258	303	0.92	0.25	6.4	6.9	-0.43	-0.62
Nouvelle-Zélande	17	15	-8.75	-2.04	2.1	1.7	-10.31	-2.68
PAYS DÉVELOPPÉS	**2 778**	**2 999**	**-0.07**	**0.64**	**1.2**	**1.3**	**-0.38**	**0.47**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**13 816**	**16 254**	**2.33**	**1.45**	**1.3**	**1.4**	**1.09**	**0.48**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 091	2 708	2.22	2.55	1.4	1.4	-0.21	0.38
OCDE[3]	**2 296**	**2 535**	**1.72**	**0.53**	**1.0**	**1.1**	**1.21**	**0.31**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en équivalent poids comestible au détail. Le coefficient de conversion entre équivalent poids carcasse et poids comestible au détail est de 0.66 pour la viande ovine.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.30. Hypothèses concernant le marché du bétail

Année civile

		Moyenne 2021-23-est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ARGENTINE												
Viande bovine taxe à l'exportation[2]	%	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
CANADA												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	106.5	110.9	112.8	114.7	116.3	118.1	120.0	121.7	123.4	125.0	126.4
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane hors quota	%	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0
UNION EUROPÉENNE[3,4]												
Soutien couplé facultatif												
Viande bovine[5]	mln EUR	1606.2	1780.9	1760.2	1741.1	1720.5	1729.3	1729.3	1729.3	1729.3	1729.3	1729.3
Viande ovine et caprine[6]	mln EUR	509.6	482.2	478.4	474.3	478.1	478.1	478.1	478.1	478.1	478.1	478.1
Prix de base, boeuf[1]	EUR/kg pcp	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	3.2	4.2
Contingent tarifaire, boeuf	kt epc	321.4	327.1	328.7	329.2	329.7	330.2	330.7	331.2	331.2	331.2	331.2
Contingent tarifaire, viande porcine	kt epc	212.1	213.9	214.8	215.7	216.6	217.5	218.4	219.3	220.2	220.2	221.1
Contingent tarifaire, volaille	kt pac	905.0	909.1	911.2	913.3	915.3	917.4	919.4	921.5	922.6	923.6	924.7
Contingent tarifaire, viande ovine	kt epc	163.1	163.5	163.7	163.9	164.1	164.3	164.5	164.7	164.9	164.9	164.9
JAPON[7]												
Prix de stabilisation, boeuf												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, boeuf	%	24.1	22.7	21.8	21.0	20.2	18.6	16.8	15.0	13.1	11.3	9.5
Prix de stabilisation, viande porcine												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Système d'importation, viande porcine												
Droits de douane	%	1.2	0.7	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prix de référence à l'importation	JPY/kg pcp	416.0	424.8	415.3	407.4	401.5	391.7	383.3	376.5	368.4	361.9	353.7
Droits de douane, volaille	%	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
CORÉE												
Droits de douane, boeuf	%	10.6	5.3	2.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, porc	%	10.6	5.3	2.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, volaille	%	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6	21.6
MEXIQUE[8]												
Contingent tarifaire, viande bovine	kt pp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	2.1	2.1	2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota[9]	%	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	2.1	2.1	2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
RUSSIE												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0
Droits de douane intra quota	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Contingent tarifaire, porc[10]	kt pp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Contingents tarifaires volaille	kt pp	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0	364.0
Droits de douane intra quota	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Droits de douane hors quota	%	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
ÉTATS-UNIS												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8	676.8
Droits de douane intra quota	%	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Droits de douane hors quota	%	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4

Tableau C.30. Hypothèses concernant le marché du bétail *(suite)*
Année civile

		Average 2021-23-est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CHINE												
Droits de douane, boeuf	%	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Droits de douane, porc	%	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Droits de douane, ovins	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, volaille	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
INDE												
Droits de douane, boeuf	%	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5
Droits de douane, porc	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, ovins	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, volaille	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
AFRIQUE DU SUD												
Droits de douane, boeuf	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, porc	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, ovins	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, volaille	%	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2	40.2

Note : Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Prix pour les bovins mâles de classe R3.
2. En Argentine, sera appliquée une taxe temporaire sur tous les biens du 4 septembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2020.
3. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente le maximum des enveloppes nationales pour les paiements directs.
   De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" et l'aide aux jeunes agriculteurs. Plus d'informations peuvent être trouvées sous le lien:
   https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/key_policies/documents/voluntary- coupled-support-note-revised-aug2018_en.pdf
4. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
5. Mis en oeuvre dans 24 états membres.
6. Mis en oeuvre dans 22 états membres.
7. Année débutant le 1er avril.
8. Destiné aux pays pour lesquels le Mexique n'a aucun accord de libre-échange.
9. 25% pour le boeuf surgelé.
10. Supprimé en 2020 et remplacé par des droits de douane.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.31.1. Projections du beurre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**13 054**	**15 717**	**2.20**	**1.73**	**1 024**	**1 138**	**0.68**	**0.80**	**1 034**	**1 138**	**-0.31**	**0.80**
AMÉRIQUE DU NORD	1 058	1 103	2.00	0.99	76	77	14.54	-1.41	49	24	5.95	-6.65
Canada	116	121	3.94	2.23	28	36	11.72	0.40			..	..
États-Unis	942	981	1.79	0.83	49	41	16.45	-2.79	49	24	6.19	-6.65
AMÉRIQUE LATINE	464	471	0.95	0.99	54	76	-2.35	1.67	43	38	-1.36	-0.11
Argentine	31	31	-3.34	1.10	0	0	..	..	21	20	9.46	0.15
Brésil	113	111	2.05	0.10	3	10	9.98	6.63	1	1	-5.56	-7.78
Chili	29	30	3.80	0.79	5	3	-2.77	1.16	1	1	-12.05	-0.86
Colombie	22	22	0.43	1.19	0	0	..	..	0	0	..	..
Mexique	211	220	1.03	1.21	24	37	-4.64	1.19	2	3	-13.20	0.00
Paraguay	1	1	5.35	2.67	0	0	..	..	1	1	17.86	2.42
Pérou	7	7	7.92	0.26	6	8	-1.69	3.24	0	0	..	..
EUROPE	3 082	3 095	1.10	0.08	250	257	-0.36	0.40	406	444	0.54	1.09
Union européenne1	2 334	2 345	1.19	-0.01	52	45	5.49	-2.44	251	285	1.09	1.11
Royaume-Uni	207	203	5.11	-0.03	58	68	-6.94	2.14	49	45	-1.17	0.87
Russie	302	309	2.35	0.26	120	124	0.62	0.89	4	4	-2.97	0.00
Ukraine	43	32	-12.28	1.09	4	3	-0.90	2.07	11	2	-3.13	-2.03
AFRIQUE	320	320	-0.07	1.66	64	62	-9.79	2.24	10	13	-3.11	-0.05
Égypte	90	88	-4.09	0.33	19	14	-14.85	3.56	4	6	11.35	-2.51
Éthiopie	19	19	3.22	3.08	0	0	..	..	0	2	..	24.98
Nigéria	12	12	-0.23	1.88	2	3	-10.66	7.84	0	0	..	..
Afrique du Sud	16	16	1.64	1.12	3	2	-4.67	0.42	3	2	-5.50	-0.41
ASIE	7 600	7 969	3.30	2.55	539	625	2.12	1.09	84	135	8.54	4.78
Chine2	99	101	0.70	1.01	135	138	7.58	0.33	2	2	1.10	1.00
Inde	5 194	5 396	3.68	2.83	0	1	-26.43	..	26	1	16.45	-27.33
Indonésie	0	0	..	..	23	23	-0.22	0.57	0	0	..	..
Iran	197	196	0.66	1.77	1	0	-50.37	..	10	35	36.72	12.07
Japon	75	76	2.54	-0.45	12	15	0.88	0.10	0	0	..	..
Kazakhstan	28	26	7.02	1.73	7	11	-3.23	0.76	4	2	34.75	-0.75
Corée	55	54	-3.45	-0.48	28	36	22.32	1.47	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	22	23	2.00	0.53	6	8	-0.87	0.00
Pakistan	1 286	1 401	3.12	2.07	0	1	-0.98	11.03	0	0	..	..
Philippines	0	0	..	..	30	30	3.66	1.17	1	1	..	0.00
Arabie Saoudite	8	8	2.16	3.09	54	64	-0.53	0.83	12	12	16.13	-0.83
Thaïlande	3	3	4.19	1.63	13	12	-0.22	0.02	1	1	-2.42	5.42
Türkiye	270	315	3.13	2.97	3	2	-23.95	-2.09	6	59	0.49	16.52
Viet Nam	0	0	..	..	12	11	-0.53	0.43	0	0	..	..
OCÉANIE	530	548	-2.34	0.24	40	40	4.94	0.34	443	484	-2.30	0.35
Australie	70	65	-6.29	-1.04	35	35	5.77	0.00	17	7	-10.92	-1.07
Nouvelle-Zélande	459	483	-1.56	0.40	1	1	0.26	1.00	425	477	-1.89	0.37
PAYS DÉVELOPPÉS	**4 933**	**5 012**	**1.00**	**0.33**	**421**	**452**	**2.29**	**0.36**	**911**	**964**	**-0.69**	**0.37**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**8 121**	**8 495**	**2.98**	**2.49**	**603**	**685**	**-0.36**	**1.11**	**123**	**174**	**2.93**	**3.68**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	305	304	2.40	1.94	12	30	-7.33	4.85	2	0	-18.68	..
OCDE[3]	**4 851**	**4 978**	**1.08**	**0.50**	**306**	**335**	**1.85**	**0.02**	**801**	**903**	**-1.06**	**0.86**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.31.2. Projections du beurre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**13 048**	**15 716**	**2.33**	**1.74**	**1.6**	**1.7**	**1.40**	**0.91**
AMÉRIQUE DU NORD	1 091	1 255	2.57	1.10	2.7	3.0	3.23	0.60
Canada	142	182	5.31	2.13	3.5	4.0	4.23	1.34
États-Unis	948	1 073	2.21	0.93	2.7	2.8	3.08	0.47
AMÉRIQUE LATINE	475	551	0.65	1.16	0.7	0.7	-0.19	0.52
Argentine	10	15	-13.90	2.53	0.2	0.3	-14.55	2.29
Brésil	115	120	2.42	0.54	0.5	0.5	1.73	0.11
Chili	32	34	4.20	0.88	1.5	1.6	2.90	0.60
Colombie	22	24	0.27	1.22	0.4	0.4	-1.10	0.68
Mexique	233	281	0.57	1.22	1.7	1.9	-0.38	0.60
Paraguay	0	0	..	..	0.0	0.0	..	..
Pérou	13	15	2.58	1.74	0.4	0.4	1.13	0.81
EUROPE	2 927	2 931	1.09	-0.04	3.7	3.7	0.98	0.09
Union européenne[1]	2 135	2 102	1.37	-0.22	4.4	4.4	1.12	-0.09
Royaume-Uni	216	226	1.88	0.39	3.0	3.1	1.41	0.11
Russie	418	437	1.80	0.44	2.7	3.0	1.79	0.73
Ukraine	36	33	-13.56	1.30	0.8	0.8	-12.11	1.62
AFRIQUE	374	417	-2.23	1.80	0.2	0.2	-4.72	-0.41
Égypte	105	97	-6.99	0.94	0.9	0.7	-8.82	-0.50
Éthiopie	19	23	3.27	2.11	0.1	0.1	0.52	0.00
Nigéria	14	18	-2.44	2.77	0.1	0.1	-5.17	0.52
Afrique du Sud	16	16	2.65	1.31	0.2	0.2	1.53	0.41
ASIE	8 057	10 444	3.18	2.43	1.6	2.0	2.36	1.87
Chine[2]	232	246	4.19	0.62	0.1	0.2	3.98	0.77
Inde	5 168	6 888	3.63	2.87	3.5	4.3	2.62	2.06
Indonésie	23	23	-0.29	0.57	0.1	0.1	-0.95	0.00
Iran	188	195	-2.92	0.64	2.0	1.9	-4.06	0.06
Japon	89	88	2.69	-0.36	0.7	0.7	3.03	0.24
Kazakhstan	31	38	3.43	1.57	1.5	1.6	2.22	0.54
Corée	83	88	0.93	0.29	1.5	1.6	0.72	0.47
Malaisie	16	15	3.03	0.82	0.4	0.4	1.80	0.00
Pakistan	1 286	1 698	3.11	2.08	5.2	5.6	1.51	0.24
Philippines	29	29	3.45	1.20	0.2	0.2	2.11	0.00
Arabie Saoudite	50	62	-2.19	1.51	1.3	1.4	-3.71	0.30
Thaïlande	16	14	0.68	0.01	0.2	0.2	0.43	0.00
Türkiye	267	350	1.95	1.71	3.0	3.6	0.97	1.14
Viet Nam	12	11	-0.55	0.43	0.1	0.1	-1.19	0.00
OCÉANIE	124	119	1.39	-0.16	2.4	2.0	0.06	-1.27
Australie	86	86	-0.19	-0.63	3.0	2.7	-1.66	-1.53
Nouvelle-Zélande	34	27	9.12	0.97	4.5	2.8	20.00	0.79
PAYS DÉVELOPPÉS	**4 447**	**4 649**	**1.63**	**0.33**	**2.9**	**3.0**	**1.57**	**0.18**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**8 601**	**11 067**	**2.71**	**2.38**	**1.3**	**1.5**	**1.53**	**1.41**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	315	389	2.11	2.14	0.3	0.3	-0.29	-0.02
OCDE[3]	**4 361**	**4 640**	**1.72**	**0.41**	**2.9**	**3.0**	**1.51**	**0.20**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.32.1. Projections du fromage : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**25 640**	**28 803**	**1.55**	**1.09**	**3 505**	**4 025**	**2.68**	**1.49**	**3 502**	**4 025**	**2.21**	**1.49**
AMÉRIQUE DU NORD	6 843	7 018	2.32	1.60	190	193	1.14	-0.39	436	532	3.21	1.83
Canada	496	502	2.06	2.09	49	58	8.91	1.01	9	9	-4.76	0.44
États-Unis	6 347	6 516	2.35	1.56	141	135	-0.74	-0.94	428	523	3.45	1.85
AMÉRIQUE LATINE	2 349	2 389	0.60	1.57	457	546	5.49	1.65	183	166	2.12	-0.40
Argentine	459	474	0.26	1.60	3	1	2.65	0.00	67	70	3.13	0.13
Brésil	768	779	0.43	2.04	35	30	4.68	-0.49	4	6	4.31	1.58
Chili	107	113	2.92	0.33	63	74	11.05	2.79	7	6	1.47	-2.65
Colombie	63	57	0.43	0.89	7	21	11.91	5.26	1	1	20.17	-2.79
Mexique	332	350	-0.72	1.30	147	172	3.73	2.30	12	9	13.41	0.00
Paraguay	0	0	..	..	4	4	5.63	0.91	0	0	..	..
Pérou	28	29	2.32	1.20	10	17	13.86	5.04	0	0	..	..
EUROPE	12 667	12 869	1.43	0.63	1 101	1 124	0.99	1.05	1 965	2 380	2.67	2.14
Union européenne[1]	10 814	10 965	1.41	0.48	186	181	0.22	0.78	1 359	1 697	2.07	2.27
Royaume-Uni	521	557	2.80	0.41	404	383	-2.25	0.89	160	122	1.35	-0.45
Russie	551	578	1.36	1.53	321	344	3.64	1.53	37	23	5.51	-2.96
Ukraine	82	57	-10.21	2.85	41	62	25.65	1.51	8	5	-5.91	-1.49
AFRIQUE	939	953	-0.58	1.36	148	214	-0.42	4.16	51	25	-14.58	-6.47
Égypte	547	553	-1.54	0.84	17	24	-11.48	10.03	33	10	-16.99	-11.28
Éthiopie	7	8	5.73	3.08	0	0	..	..	0	1	..	25.03
Nigéria	10	10	-0.42	-3.69	1	10	6.33	21.55	0	0	..	..
Afrique du Sud	59	58	1.49	0.95	8	11	-6.08	2.40	9	6	0.49	-2.34
ASIE	2 009	2 067	1.59	1.60	1 497	1 826	4.02	1.72	361	388	6.21	0.01
Chine[2]	208	211	1.02	1.74	164	189	10.65	1.02	0	0	..	..
Inde	6	7	8.01	3.16	2	2	4.96	0.00	9	12	8.19	2.42
Indonésie	0	0	..	..	30	33	4.31	1.40	3	2	15.56	-1.38
Iran	331	332	1.80	1.12	0	0	..	..	99	107	13.83	1.16
Japon	166	173	2.42	1.11	273	297	1.47	1.47	1	0	11.71	..
Kazakhstan	38	34	6.04	1.56	34	52	7.00	2.30	3	2	14.05	-2.19
Corée	43	42	1.45	0.31	152	173	5.10	1.76	1	1	21.64	0.00
Malaisie	0	0	..	..	34	38	7.33	2.05	3	3	34.21	-2.01
Pakistan	0	0	..	..	1	2	-13.85	2.89	0	0	..	..
Philippines	0	0	..	..	50	83	10.13	4.90	1	1	19.98	-4.67
Arabie Saoudite	127	128	-1.15	2.63	208	233	3.35	0.47	81	77	-2.49	-0.47
Thaïlande	2	2	-9.66	1.63	19	20	6.52	0.01	1	1	18.48	2.97
Türkiye	231	265	1.15	1.95	9	5	-3.81	-1.34	46	85	0.45	1.36
Viet Nam	0	0	..	..	16	17	17.63	0.40	1	1	..	0.00
OCÉANIE	833	852	2.76	0.71	113	122	1.40	0.60	506	535	1.04	0.73
Australie	439	439	3.25	0.34	98	103	0.64	0.38	150	125	-1.47	-0.43
Nouvelle-Zélande	394	413	2.26	1.09	13	16	8.70	2.00	356	410	2.29	1.11
PAYS DÉVELOPPÉS	**21 098**	**21 514**	**1.81**	**0.99**	**1 756**	**1 871**	**1.27**	**1.10**	**2 928**	**3 459**	**2.44**	**1.84**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**4 542**	**4 633**	**0.44**	**1.57**	**1 749**	**2 154**	**4.30**	**1.84**	**575**	**566**	**1.18**	**-0.45**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	439	439	1.17	2.15	28	83	2.58	6.89	0	0	..	..
OCDE[3]	**20 374**	**20 811**	**1.75**	**0.92**	**1 652**	**1 757**	**1.13**	**1.25**	**2 609**	**3 072**	**1.95**	**1.72**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.32.2. Projections du fromage : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**25 656**	**28 792**	**1.63**	**1.09**	**3.0**	**3.1**	**0.57**	**0.26**
AMÉRIQUE DU NORD	6 586	7 733	2.30	1.53	16.8	18.7	1.65	1.01
Canada	537	652	2.89	2.02	13.3	14.8	1.87	1.24
États-Unis	6 048	7 081	2.25	1.49	17.2	19.1	1.64	1.00
AMÉRIQUE LATINE	2 623	3 120	1.21	1.70	3.7	4.1	0.34	1.06
Argentine	395	478	-0.13	1.83	8.2	9.3	-0.86	1.28
Brésil	800	959	0.55	1.93	3.5	4.0	-0.12	1.49
Chili	163	182	5.54	1.37	7.9	8.5	4.23	1.09
Colombie	68	80	1.00	1.85	1.2	1.4	-0.37	1.30
Mexique	467	563	0.28	1.61	3.4	3.9	-0.57	0.99
Paraguay	4	4	7.04	0.97	0.5	0.4	5.56	0.00
Pérou	38	47	4.26	2.41	1.0	1.1	2.80	1.47
EUROPE	11 827	12 363	1.22	0.40	14.8	15.7	1.11	0.53
Union européenne[1]	9 666	9 929	1.33	0.21	20.1	20.8	1.09	0.33
Royaume-Uni	764	842	0.12	0.76	10.8	11.6	-0.37	0.49
Russie	834	990	1.92	1.66	5.5	6.8	1.92	1.97
Ukraine	115	120	-5.64	2.21	2.7	3.0	-4.00	2.53
AFRIQUE	1 036	1 258	0.83	2.03	0.7	0.6	-1.72	-0.19
Égypte	530	606	0.03	1.49	4.4	4.3	-1.89	0.04
Éthiopie	8	9	5.43	2.10	0.1	0.1	2.62	0.00
Nigéria	11	16	0.21	4.45	0.0	0.0	-2.58	2.18
Afrique du Sud	58	66	0.30	1.54	0.9	0.9	-0.81	0.64
ASIE	3 145	3 822	2.21	1.83	0.6	0.7	1.38	1.27
Chine[2]	372	437	4.31	1.43	0.2	0.3	4.09	1.57
Inde	0	0	..	..	0.0	0.0	-54.93	0.00
Indonésie	27	31	3.71	1.64	0.1	0.1	3.05	0.97
Iran	232	263	-1.11	1.11	2.4	2.6	-2.26	0.58
Japon	438	489	1.76	1.33	3.3	4.0	2.17	1.92
Kazakhstan	69	88	6.22	2.08	3.3	3.8	5.00	1.05
Corée	194	215	4.12	1.46	3.5	3.9	3.94	1.65
Malaisie	31	35	6.32	2.44	0.8	0.9	5.07	1.55
Pakistan	1	2	-13.89	2.90	0.0	0.0	-15.27	1.24
Philippines	49	82	10.04	5.03	0.4	0.5	8.66	3.64
Arabie Saoudite	253	316	3.03	1.78	6.6	7.1	1.47	0.56
Thaïlande	20	21	3.32	0.01	0.3	0.3	3.08	0.00
Türkiye	194	246	1.03	2.07	2.1	2.6	0.06	1.57
Viet Nam	15	16	17.19	0.43	0.1	0.1	16.54	0.00
OCÉANIE	441	495	4.28	0.66	9.4	9.4	2.74	-0.39
Australie	387	432	4.41	0.58	14.1	14.2	3.08	-0.29
Nouvelle-Zélande	51	61	3.40	1.18	8.2	9.2	1.84	0.57
PAYS DÉVELOPPÉS	**19 940**	**21 882**	**1.70**	**0.87**	**13.1**	**14.1**	**1.34**	**0.71**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**5 716**	**6 910**	**1.41**	**1.84**	**0.8**	**0.9**	**0.20**	**0.86**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	467	608	1.25	2.67	0.5	0.5	-1.14	0.49
OCDE[3]	**19 430**	**21 272**	**1.70**	**0.84**	**13.0**	**13.9**	**1.19**	**0.64**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.33.1. Projections du lait écrémé en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**4 640**	**5 399**	**0.58**	**1.83**	**2 554**	**3 172**	**1.45**	**2.10**	**2 691**	**3 172**	**1.89**	**2.10**
AMÉRIQUE DU NORD	1 272	1 242	1.46	3.87	5	8	-0.47	3.56	947	1 468	7.11	4.24
Canada	84	83	-1.69	3.69	3	6	-6.02	5.53	26	30	7.25	0.88
États-Unis	1 188	1 158	1.73	3.88	2	2	11.40	0.00	921	1 438	7.13	4.32
AMÉRIQUE LATINE	294	284	-0.12	1.50	490	574	3.87	1.33	58	52	-2.69	0.62
Argentine	40	38	1.51	1.51	0	0	..	..	24	27	-0.15	2.90
Brésil	161	163	0.59	2.08	21	20	-5.36	0.00	0	0	..	..
Chili	14	14	-8.87	-1.44	8	9	-1.35	4.35	2	2	4.98	-4.16
Colombie	0	0	..	..	29	31	23.01	0.51	0	0	..	..
Mexique	46	45	0.84	0.79	341	391	3.95	1.10	11	11	-3.63	0.00
Paraguay	0	0	..	..	1	1	..	0.00	1	1	..	0.00
Pérou	0	0	..	..	22	24	-0.92	2.45	0	0	..	..
EUROPE	1 821	1 798	-0.07	0.29	129	144	-6.60	0.38	960	983	1.09	0.66
Union européenne[1]	1 457	1 451	0.67	0.22	35	37	-4.29	0.10	752	765	1.79	0.56
Royaume-Uni	55	56	-6.49	1.86	24	24	-6.32	-0.32	55	67	-3.77	1.71
Russie	90	87	3.32	-1.36	57	73	-9.35	0.96	2	2	-0.03	0.00
Ukraine	52	40	-10.91	2.95	2	1	16.04	-3.14	19	21	-6.81	3.24
AFRIQUE	14	13	5.36	0.72	422	585	1.99	2.72	23	17	4.86	-1.88
Égypte	0	0	..	..	63	77	-2.40	3.76	0	0	..	..
Éthiopie	0	0	..	..	4	3	45.85	2.09	0	0	..	..
Nigéria	0	0	..	..	52	60	6.44	4.33	0	0	..	..
Afrique du Sud	3	3	-0.77	-1.47	13	18	8.95	0.86	9	8	4.78	-0.85
ASIE	725	738	5.69	2.74	1 483	1 838	1.49	2.31	205	173	1.53	0.79
Chine[2]	26	28	-7.59	3.54	368	391	7.33	1.26	2	3	2.70	0.00
Inde	364	391	6.99	4.37	1	1	2.17	-0.37	25	0	-16.43	..
Indonésie	0	0	..	..	204	265	4.78	2.97	1	1	-7.48	-2.88
Iran	77	98	23.56	1.39	6	10	-3.57	0.00	83	121	25.36	1.27
Japon	153	148	2.45	-0.14	15	11	-14.59	-0.20	0	0	..	..
Kazakhstan	1	1	5.10	-0.35	22	26	-0.55	1.82	2	2	23.06	-1.79
Corée	31	29	-3.36	-3.16	13	20	-6.77	6.16	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	118	133	-2.50	2.23	3	4	-29.05	-2.18
Pakistan	0	0	..	..	22	40	-6.93	3.21	0	0	..	..
Philippines	0	0	..	..	170	248	4.24	4.90	1	0	..	..
Arabie Saoudite	0	0	..	..	21	31	-16.44	0.91	9	9	-5.97	-0.90
Thaïlande	0	0	..	..	65	67	-0.49	0.02	5	4	10.67	0.27
Türkiye	61	32	16.36	1.89	4	3	28.94	0.00	37	11	0.98	6.01
Viet Nam	0	0	..	..	108	107	4.09	0.43	1	1	-7.78	0.00
OCÉANIE	515	495	-3.78	0.21	24	22	10.17	0.83	497	480	-2.92	0.29
Australie	147	135	-6.60	-0.98	16	13	12.44	0.00	135	107	-4.21	-0.80
Nouvelle-Zélande	367	360	-2.41	0.62	3	3	6.54	0.00	362	372	-2.41	0.62
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 778**	**3 697**	**-0.06**	**1.59**	**230**	**272**	**-4.34**	**1.08**	**2 419**	**2 941**	**2.05**	**2.22**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**863**	**873**	**3.94**	**2.80**	**2 323**	**2 900**	**2.22**	**2.20**	**272**	**231**	**0.28**	**0.63**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	6	6	23.17	1.48	104	153	-2.28	4.23	13	9	8.51	-2.61
OCDE[3]	**3 648**	**3 555**	**0.10**	**1.61**	**500**	**558**	**1.50**	**1.12**	**2 313**	**2 814**	**2.09**	**2.30**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.33.2. Projections du lait écrémé en poudre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**4 508**	**5 399**	**0.79**	**1.83**	**0.5**	**0.5**	**-0.40**	**1.10**
AMÉRIQUE DU NORD	331	294	-7.59	2.22	0.7	0.6	-9.30	1.84
Canada	62	91	-2.46	5.03	0.8	1.4	-1.83	7.84
États-Unis	269	203	-8.57	1.17	0.7	0.5	-10.01	0.26
AMÉRIQUE LATINE	726	855	2.67	1.44	0.8	0.9	2.52	0.60
Argentine	16	18	7.97	-0.28	0.3	0.3	7.62	-1.02
Brésil	182	224	-0.28	1.88	0.1	0.1	-4.82	-0.44
Chili	20	19	-7.65	1.23	0.9	0.9	-8.88	0.98
Colombie	29	31	23.21	0.51	0.5	0.5	21.68	0.00
Mexique	376	428	4.12	1.10	2.7	2.9	3.31	0.48
Paraguay	0	0	..	..	0.0	0.0	-51.50	0.00
Pérou	22	24	-0.92	2.45	0.6	0.6	-2.35	1.52
EUROPE	989	1 014	-0.46	-0.06	1.0	1.1	-0.90	0.34
Union européenne[1]	740	763	1.60	-0.12	1.2	1.3	1.35	0.38
Royaume-Uni	24	24	-11.31	0.02	0.3	0.3	-12.29	-0.37
Russie	145	146	-3.07	-0.31	0.9	1.0	-3.08	-0.01
Ukraine	35	31	-13.04	2.64	0.8	0.8	-11.58	2.93
AFRIQUE	413	582	1.95	2.84	0.3	0.3	-0.66	0.58
Égypte	63	77	-2.28	3.76	0.5	0.5	-4.17	2.27
Éthiopie	4	3	45.85	2.09	0.0	0.0	41.99	0.00
Nigéria	52	60	6.45	4.34	0.2	0.2	3.54	2.05
Afrique du Sud	7	13	7.27	1.47	0.1	0.2	6.10	0.61
ASIE	2 009	2 607	2.92	2.57	0.4	0.5	1.96	2.06
Chine[2]	392	428	5.61	1.45	0.2	0.3	5.41	1.60
Inde	340	574	8.90	4.38	0.2	0.4	7.89	3.56
Indonésie	203	265	4.88	2.99	0.6	0.8	4.23	2.29
Iran	0	0	-78.07	..	0.0	0.0	-79.59	0.00
Japon	174	158	0.25	-0.15	1.0	1.0	-1.83	0.49
Kazakhstan	21	25	-1.01	2.03	1.0	1.1	-2.20	1.01
Corée	44	41	-4.44	0.24	0.8	0.7	-4.72	0.42
Malaisie	114	129	1.39	2.41	3.1	3.2	0.17	1.51
Pakistan	21	40	-6.83	3.27	0.1	0.1	-8.35	1.42
Philippines	169	248	4.20	4.90	1.3	1.6	2.85	3.50
Arabie Saoudite	12	22	-21.40	1.77	0.3	0.5	-22.73	0.58
Thaïlande	60	63	-0.63	0.01	0.8	0.8	-0.89	0.00
Türkiye	28	30	172.75	0.47	0.3	0.3	224.92	0.00
Viet Nam	107	106	4.29	0.44	1.0	0.9	3.66	0.00
OCÉANIE	40	47	-9.08	-0.29	0.8	0.8	-11.12	-1.35
Australie	27	30	-12.26	-1.18	0.9	0.9	-14.78	-2.12
Nouvelle-Zélande	9	11	-0.76	0.66	1.7	1.9	-2.55	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**1 594**	**1 602**	**-2.29**	**0.44**	**0.9**	**0.9**	**-3.43**	**0.48**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**2 914**	**3 797**	**2.86**	**2.48**	**0.4**	**0.5**	**1.84**	**1.52**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	97	151	-2.52	4.65	0.1	0.1	-4.81	2.47
OCDE[3]	**1 840**	**1 866**	**-0.78**	**0.52**	**1.1**	**1.1**	**-1.77**	**0.50**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.34.1. Projections du lait entier en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**5 011**	**5 788**	**-0.72**	**1.56**	**2 791**	**2 645**	**0.57**	**0.43**	**2 653**	**2 645**	**0.43**	**0.43**
AMÉRIQUE DU NORD	73	78	15.90	1.44	14	14	-2.21	0.00	50	81	21.06	3.84
Canada	8	8	-1.53	-1.66	3	3	1.80	0.00	1	1	3.90	1.29
États-Unis	65	70	21.50	1.74	11	11	-2.93	0.00	49	80	21.59	3.87
AMÉRIQUE LATINE	1 362	1 425	0.51	1.59	297	269	-4.14	-1.41	337	368	1.82	1.04
Argentine	188	197	-1.28	0.88	0	0	..	..	138	152	1.51	1.78
Brésil	590	615	-0.17	2.21	96	51	8.29	-6.87	6	16	-21.25	6.74
Chili	67	69	-4.26	0.58	4	4	-6.65	5.63	6	3	-10.47	-5.33
Colombie	44	45	0.43	0.01	20	28	7.04	2.93	2	2	14.05	-2.39
Mexique	232	246	1.27	1.25	31	34	-3.79	-0.75	16	10	6.42	0.00
Paraguay	11	13	422.84	2.67	0	0	-31.66	..	10	17	35.56	2.64
Pérou	0	0	..	..	34	45	9.30	2.10	0	0	..	..
EUROPE	756	751	-2.14	-0.97	48	59	-9.66	1.76	338	285	-4.58	-1.23
Union européenne[1]	603	594	-1.94	-1.40	14	12	-11.02	0.00	256	202	-5.57	-1.90
Royaume-Uni	32	33	-8.65	1.02	8	5	-15.84	0.31	19	17	-12.94	0.62
Russie	57	59	-0.58	0.06	22	37	-7.74	3.08	21	21	56.83	0.00
Ukraine	7	5	-6.15	2.18	1		..	-0.79	3	2	5.39	0.80
AFRIQUE	23	24	-0.65	0.22	580	681	-0.42	2.23	17	15	-3.95	-2.20
Égypte	0	0	..	..	36	33	-9.16	2.65	3	4	-1.55	-2.58
Éthiopie	0	0	..	..	2	2	12.98	2.07	0	0	..	..
Nigéria	0	0	..	..	54	48	-5.98	2.22			..	..
Afrique du Sud	7	7	-0.82	-0.30	4	6	5.03	1.30	6	4	-4.24	-1.29
ASIE	1 246	1 315	-3.03	3.58	1 801	1 590	2.21	0.04	381	348	2.72	-0.50
Chine[2]	1 078	1 182	-3.56	3.77	671	361	3.91	-2.32	4	8	-1.88	-0.09
Inde	5	6	5.33	3.16	0	0	..	..	2	4	-0.10	6.71
Indonésie	72	64	-0.85	2.35	83	99	7.58	0.75	1	0	-21.21	..
Iran	1	1	0.38	1.39	6	8	8.42	0.00	7	9	10.69	0.14
Japon	40	13	0.59	0.00	3	4	74.41	0.00	0	0	..	..
Kazakhstan	32	32	5.57	1.64	3	8	-3.13	3.86	1	1	..	-0.89
Corée	4	4	-2.47	0.00	5	6	11.40	1.04	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	47	57	3.12	1.08	23	19	2.10	-1.07
Pakistan	0	0	..	..	0	0	-25.92	..	0	0	-28.70	..
Philippines	0	0	..	..	14	12	-7.52	2.36	5	1	-15.80	-2.31
Arabie Saoudite	0	0	..	..	111	134	-0.25	1.47	12	10	-5.26	-1.44
Thaïlande	0	0	..	..	69	69	6.03	0.02	3	1	-2.29	0.89
Türkiye	2	1	279.95	1.89	0	0	-23.82	..	1	1	-0.84	..
Viet Nam	0	0	..	..	64	59	4.89	0.31	17	17	7.94	0.00
OCÉANIE	1 551	1 451	0.72	0.71	51	34	13.36	0.29	1 529	1 548	0.73	0.71
Australie	38	38	-9.52	-1.24	42	22	19.73	-0.50	38	31	-6.84	-1.23
Nouvelle-Zélande	1 513	1 413	1.15	0.76	3	3	3.16	0.00	1490	1517	1.00	0.76
PAYS DÉVELOPPÉS	**2 459**	**2 333**	**0.05**	**0.23**	**125**	**125**	**-1.70**	**1.12**	**1 923**	**1 919**	**-0.17**	**0.51**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**2 552**	**2 711**	**-1.41**	**2.60**	**2 666**	**2 521**	**0.70**	**0.40**	**730**	**727**	**2.15**	**0.22**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	8	8	-0.90	0.45	281	327	3.60	2.68	7	6	-5.42	-2.49
OCDE[3]	**2 664**	**2 551**	**0.02**	**0.31**	**151**	**139**	**-0.33**	**0.47**	**1 880**	**1 863**	**-0.36**	**0.49**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.34.2. Projections du lait entier en poudre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**5 149**	**5 787**	**-0.62**	**1.56**	**0.6**	**0.6**	**-1.62**	**0.71**
AMÉRIQUE DU NORD	37	21	3.88	-5.56	0.1	0.0	2.44	-7.37
Canada	10	9	-1.11	-1.41	0.2	0.2	-2.42	-2.19
États-Unis	27	12	6.65	-7.90	0.1	0.0	5.03	-11.07
AMÉRIQUE LATINE	1 323	1 537	-0.99	1.12	1.9	2.0	-1.88	0.47
Argentine	50	59	-6.89	-1.14	1.0	1.1	-8.09	-1.91
Brésil	680	783	1.25	1.18	3.0	3.3	0.57	0.73
Chili	65	72	-3.89	1.19	3.1	3.4	-5.15	0.92
Colombie	62	71	2.25	1.12	1.1	1.2	0.87	0.58
Mexique	246	300	0.23	1.04	1.8	2.0	-0.71	0.42
Paraguay	1	0	7.74	..	0.1	0.0	3.11	0.00
Pérou	34	45	9.30	2.10	0.9	1.1	7.81	1.16
EUROPE	466	456	-1.32	-0.49	0.6	0.6	-1.44	-0.33
Union européenne[1]	361	330	0.67	-1.03	0.7	0.7	0.56	-0.87
Royaume-Uni	21	24	-8.24	1.13	0.3	0.3	-9.24	0.87
Russie	58	75	-7.22	1.42	0.4	0.5	-7.61	1.75
Ukraine	4	4	-10.37	2.48	0.1	0.1	-8.81	2.86
AFRIQUE	586	690	-0.31	2.27	0.4	0.3	-2.72	0.04
Égypte	33	29	-11.65	3.63	0.3	0.2	-13.48	2.21
Éthiopie	2	2	13.15	2.09	0.0	0.0	10.12	0.00
Nigéria	54	48	-5.98	2.23	0.2	0.1	-8.64	-0.02
Afrique du Sud	6	8	21.82	1.49	0.1	0.1	30.80	0.64
ASIE	2 665	3 048	-0.60	2.07	0.5	0.5	-1.34	1.50
Chine[2]	1 745	2 006	-1.33	2.39	1.1	1.3	-1.54	2.53
Inde	4	4	12.72	0.73	0.0	0.0	11.93	0.00
Indonésie	155	176	3.71	1.42	0.5	0.5	3.06	0.73
Iran	0	0	..	..	0.0	0.0	-72.19	0.00
Japon	42	17	1.58	0.00	0.3	0.1	1.99	0.59
Kazakhstan	35	44	4.43	2.02	1.7	1.9	3.22	0.98
Corée	9	9	3.62	0.37	0.2	0.1	3.80	0.06
Malaisie	24	37	3.79	2.40	0.6	0.9	2.50	1.57
Pakistan			-15.24	..	0.0	0.0	-15.18	0.00
Philippines	9	11	5.41	3.10	0.1	0.1	4.46	1.80
Arabie Saoudite	99	124	0.51	1.73	2.6	2.8	-1.03	0.50
Thaïlande	66	67	6.39	0.01	0.9	0.9	6.17	0.00
Türkiye	1	1	..	0.46	0.0	0.0	152.82	0.00
Viet Nam	47	42	3.89	0.43	0.4	0.4	3.26	0.00
OCÉANIE	72	36	7.77	0.33	1.6	0.7	6.16	-0.77
Australie	41	24	6.91	-0.59	1.6	0.8	5.48	-1.45
Nouvelle-Zélande	25	3	10.05	1.65	4.7	0.6	8.16	0.99
PAYS DÉVELOPPÉS	**661**	**584**	**0.28**	**-0.46**	**0.4**	**0.4**	**-0.08**	**-0.62**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**4 488**	**5 203**	**-0.75**	**1.81**	**0.6**	**0.7**	**-1.89**	**0.82**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	282	329	3.75	2.73	0.3	0.3	1.38	0.56
OCDE[3]	**935**	**896**	**0.67**	**-0.04**	**0.6**	**0.6**	**0.17**	**-0.24**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.35. Poudre de lactoserum : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**3 493**	**3 576**	**2.23**	**0.72**	**1 717**	**1 962**	**2.91**	**1.59**	**2 012**	**2 256**	**1.01**	**1.37**
AMÉRIQUE DU NORD	488	493	-1.09	0.86	7	7	1.47	0.87	231	257	-2.04	1.06
Canada	40	40	0.89	2.09	7	7	1.47	0.87	43	43	2.21	0.00
États-Unis	448	453	-1.26	0.75			..	..	188	214	-2.84	1.28
AMÉRIQUE LATINE	164	170	1.03	1.38	97	143	-2.63	2.21	150	206	-2.70	2.02
Argentine	76	78	1.86	1.60	1	1	-9.64	0.00	52	62	-2.69	1.61
Brésil	0	0	..	..	14	14	-5.01	0.01	1	1	..	0.00
Chili	11	12	3.38	0.33	10	19	17.90	5.74	15	23	3.18	3.80
Colombie	0	0	..	..	8		-2.97	-48.77	8	0	-2.97	-50.63
Mexique	59	63	1.00	1.30	31	66	-7.61	3.28	31	66	-7.61	3.28
Paraguay	0	0	..	..	1	1	11.66	0.00	0	0	..	..
Pérou	0	0	..	..	11	14	3.03	2.07	11	14	3.04	2.07
EUROPE	2 470	2 517	2.67	0.59	142	157	-4.86	0.89	939	997	1.23	0.69
Union européenne[1]	2 192	2 231	2.73	0.48	44	52	-5.81	1.27	691	702	3.01	0.35
Royaume-Uni	77	79	1.37	0.73	45	37	3.51	-1.94	45	41	-0.93	-1.22
Russie	1	1	0.60	0.00	30	29	-12.64	0.00	30	29	-12.64	0.00
Ukraine	23	23	-1.80	0.86	5	12	25.10	7.84	28	37	2.24	2.64
AFRIQUE	3	3	3.76	0.95	95	167	10.52	5.46	65	131	9.55	6.67
Égypte	0	0	..	..	26	53	7.27	6.62	26	53	7.27	6.62
Éthiopie	0	0	..	..	1	1	22.06	0.00	0	0	..	..
Nigéria	0	0	..	..	10	21	8.54	6.77	10	21	8.54	6.77
Afrique du Sud	3	3	3.77	0.95	17	21	11.13	1.90	1	0	-15.41	..
ASIE	211	233	7.23	1.42	1 349	1 459	4.29	1.28	583	620	2.62	1.60
Chine[2]	92	99	2.44	1.12	740	845	7.32	1.30	1	1	1.72	0.00
Inde	2	2	9.74	0.00	13	13	7.15	0.00	0	0	..	..
Indonésie	0	0	..	..	136	163	3.04	1.49	136	163	3.04	1.49
Iran	13	13	7.85	1.12	4	8	6.63	6.30	6	10	0.55	4.34
Japon	19	19	369.78	0.00	56	58	0.19	0.00	0	0	..	..
Kazakhstan	0	0	..	..	12	21	7.36	5.14	12	21	7.36	5.14
Corée	0	0	..	..	38	39	1.75	0.00	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	95	133	3.64	3.04	95	133	3.64	3.04
Pakistan	0	0	..	..	20	8	-2.70	-8.75	20	8	-2.70	-8.75
Philippines	0	0	..	..	59	59	7.32	-0.31	59	59	7.32	-0.31
Arabie Saoudite	0	0	..	..	7	8	5.87	1.67	7	8	5.88	1.67
Thaïlande	0	0	..	..	3	0	-30.87	..	3	0	-30.88	..
Türkiye	85	100	11.15	2.00	3	8	20.28	8.89	88	132	14.62	2.33
Viet Nam	0	0	..	..	76	0	7.92	..	76	0	7.92	..
OCÉANIE	157	159	3.03	0.50	28	27	1.78	-0.14	44	45	0.56	0.46
Australie	125	125	3.25	0.34	9	9	-2.67	0.00	30	29	-1.67	0.14
Nouvelle-Zélande	33	34	2.26	1.09	18	18	4.62	-0.22	14	16	9.31	1.10
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 138**	**3 192**	**2.10**	**0.63**	**273**	**319**	**-1.75**	**1.41**	**1 238**	**1 348**	**0.65**	**0.92**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**355**	**384**	**3.45**	**1.47**	**1 444**	**1 643**	**4.04**	**1.62**	**773**	**908**	**1.62**	**2.06**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	0	..	..	23	30	5.44	2.29	14	17	4.67	1.83
OCDE[3]	**3 112**	**3 179**	**2.20**	**0.61**	**277**	**324**	**-1.20**	**0.77**	**1 160**	**1 273**	**1.32**	**0.75**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.36. Projections des produits laitiers frais : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		CONSOMMATION HUMAINE		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	**2033**	2014-23	2024-33
MONDE	**481 947**	**586 595**	**2.26**	**1.78**	**58.1**	**64.7**	**1.21**	**0.98**
AMÉRIQUE DU NORD	24 834	23 773	-1.13	-0.37	64.0	**57.9**	-1.73	-0.89
Canada	2 690	2 653	-1.06	-0.02	68.3	**61.8**	-1.96	-0.79
États-Unis	22 144	21 120	-1.13	-0.42	63.5	**57.4**	-1.71	-0.90
AMÉRIQUE LATINE	50 006	52 866	1.04	0.45	72.4	**71.2**	0.18	-0.18
Argentine	1 624	1 698	0.80	0.38	27.5	**27.1**	0.39	-0.11
Brésil	28 975	29 489	1.62	0.07	130.5	**126.4**	0.93	-0.35
Chili	517	602	3.23	1.28	25.1	**28.3**	1.93	0.99
Colombie	5 880	6 575	0.44	1.02	109.0	**115.0**	-0.94	0.46
Mexique	3 436	3 258	-0.11	-0.46	25.7	**22.8**	-1.12	-1.07
Paraguay	454	570	-1.31	2.67	62.9	**70.1**	-2.71	1.60
Pérou	1 936	2 511	2.01	2.50	53.9	**63.2**	0.56	1.56
EUROPE	85 743	81 935	-0.22	-0.44	108.5	**105.6**	-0.42	-0.27
Union européenne[1]	40 958	39 188	0.61	-0.43	82.3	**80.3**	0.11	-0.24
Royaume-Uni	6 215	6 417	-1.13	-0.12	92.2	**92.6**	-1.37	-0.31
Russie	24 650	22 179	-0.51	-0.92	167.7	**156.0**	-0.53	-0.62
Ukraine	6 462	6 994	-1.78	0.78	156.5	**180.4**	-0.03	1.08
AFRIQUE	36 720	46 388	1.41	2.24	24.4	**24.1**	-1.09	0.00
Égypte	1 258	1 704	-1.07	3.29	10.6	**12.2**	-2.97	1.80
Éthiopie	3 962	5 467	3.45	3.07	30.2	**32.4**	0.68	0.75
Nigéria	226	296	0.09	2.81	0.9	**0.9**	-2.70	0.55
Afrique du Sud	3 060	3 425	1.39	1.10	48.5	**49.0**	0.27	0.18
ASIE	280 933	378 345	3.89	2.69	57.7	**73.0**	3.09	2.13
Chine[2]	31 544	34 672	6.02	0.27	20.8	**23.3**	6.07	0.53
Inde	144 500	207 245	4.99	3.35	99.1	**130.3**	3.95	2.54
Indonésie	1 156	1 417	1.87	1.42	3.6	**4.1**	1.22	0.73
Iran	1932	2106	0.24	0.89	20.5	**21.0**	-0.91	0.37
Japon	4 595	4 419	-0.88	-0.53	35.7	**36.5**	-0.50	0.05
Kazakhstan	5 361	6 915	2.42	2.20	267.3	**307.5**	1.21	1.15
Corée	499	457	5.67	-1.75	9.3	**8.4**	5.84	-1.84
Malaisie	48	56	-5.05	2.10	1.3	**1.4**	-6.24	1.19
Pakistan	45 907	65 748	2.55	3.21	189.7	**222.1**	0.94	1.36
Philippines	16	20	-3.92	3.20	0.1	**0.1**	-5.22	1.83
Arabie Saoudite	1 998	2 460	5.80	1.80	52.4	**56.2**	4.21	0.56
Thaïlande	1 073	1 222	-0.07	1.63	14.0	**15.9**	-0.32	1.62
Türkiye	15 222	17 421	2.16	1.39	172.6	**186.7**	1.18	0.89
Viet Nam	1 150	1 733	7.26	4.19	10.7	**15.2**	6.62	3.69
OCÉANIE	3 710	3 289	1.43	-1.40	65.3	**60.0**	-1.16	-0.84
Australie	3 120	2 678	1.18	-1.75	101.5	**95.4**	-0.63	-0.64
Nouvelle-Zélande	581	598	2.96	0.19	40.9	**37.8**	-4.28	-0.90
PAYS DÉVELOPPÉS	**142 578**	**142 513**	**-0.05**	**-0.03**	**93.6**	**92.4**	**-0.49**	**-0.13**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**339 369**	**444 082**	**3.37**	**2.44**	**50.2**	**59.1**	**2.19**	**1.47**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	21 580	28 613	1.06	2.72	21.4	**22.4**	-1.33	0.54
OCDE[3]	**107 835**	**107 475**	**0.23**	**-0.06**	**71.8**	**70.5**	**-0.39**	**-0.18**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.37. Projections du lait de vache : Production, inventaires, rendement

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		INVENTAIRES ('000 têtes)		Croissance (%)[4]		Rendement (t/tête)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**884 199**	**1 049 667**	**1.97**	**1.60**	**340 584**	**388 820**	**0.73**	**1.34**	**2.60**	**2.70**	**1.23**	**0.25**
AMÉRIQUE DU NORD	114 071	116 206	1.31	1.15	10 389	10 521	0.18	0.20	10.98	12.21	1.13	0.96
Canada	11 098	11 495	2.70	1.73	971	965	0.35	-0.05	11.42	13.81	2.34	1.79
États-Unis	102 973	104 711	1.17	1.09	9 418	9 556	0.16	0.22	10.94	12.07	0.98	0.89
AMÉRIQUE LATINE	86 672	87 323	1.07	0.93	34 924	35 402	-1.91	0.24	2.48	2.68	3.03	0.69
Argentine	11 401	11 012	0.37	1.08	1 713	1 695	-0.48	-0.10	6.65	7.22	0.91	1.18
Brésil	36 808	37 313	1.13	0.80	15 976	15 625	-3.80	-0.19	2.30	2.56	5.56	0.99
Chili	2 251	2 340	1.31	0.73	623	597	-2.48	-0.19	3.67	4.12	4.41	1.04
Colombie	7 034	7 118	0.43	0.98	3 577	3 467	-2.59	0.01	1.97	2.23	4.94	1.03
Mexique	13 155	13 186	1.91	0.45	2 675	2 706	1.21	0.25	4.95	5.04	0.71	0.31
Paraguay	547	558	1.06	2.67	217	265	-0.27	2.23	2.53	2.68	1.50	0.50
Pérou	2 238	2 326	2.37	2.30	953	1 063	1.06	1.38	2.38	2.67	1.36	1.02
EUROPE	224 238	225 451	0.51	0.02	32 748	29 819	-1.56	-0.81	6.85	7.57	2.10	0.84
Union européenne[1]	151 301	152 169	0.73	-0.09	19 801	17 701	-1.06	-1.08	7.61	8.47	1.76	1.00
Royaume-Uni	15 625	16 105	0.53	0.04	1 854	1 708	-0.21	-0.82	8.43	9.49	0.61	0.90
Russie	32 686	32 868	1.16	0.00	6 204	5 730	-2.44	-0.48	5.20	5.72	3.68	0.49
Ukraine	7 750	7 299	-4.27	0.91	1 603	1 484	-4.80	-0.03	4.73	5.31	0.61	0.97
AFRIQUE	38 813	40 018	1.20	2.01	62 546	74 492	-0.26	1.66	0.62	0.64	1.46	0.34
Égypte	5 131	5 148	-0.22	1.39	2 398	2 401	-4.91	0.33	2.14	2.41	4.85	1.08
Éthiopie	4 023	4 310	3.59	3.14	9 063	10 921	-3.66	2.22	0.46	0.52	7.74	1.04
Nigéria	533	543	-0.12	1.77	2 294	2 716	0.39	1.90	0.23	0.23	-0.19	-0.03
Afrique du Sud	3 810	3 842	1.37	1.07	1 014	1 041	0.70	0.57	3.77	4.04	0.76	0.58
ASIE	389 945	412 261	3.66	2.68	193 743	232 727	2.21	1.83	2.01	2.25	1.42	0.83
Chine[2]	39 373	42 495	3.31	1.14	14 047	14 595	1.06	0.34	2.81	3.23	2.74	0.80
Inde	207 759	219 654	4.83	3.23	105 147	129 933	2.52	2.16	1.99	2.27	2.20	1.07
Indonésie	1 060	1 093	1.62	2.23	717	790	1.33	1.27	1.49	1.68	-0.02	1.04
Iran	7 169	7 175	0.78	1.41	1 962	2 034	0.92	0.46	3.61	4.03	0.21	0.94
Japon	7 633	7 413	0.52	-0.25	837	772	-0.51	-0.50	9.06	9.36	1.03	0.25
Kazakhstan	6 340	6 594	3.00	2.14	2 672	2 951	2.55	1.15	2.40	2.71	0.43	1.00
Corée	1 945	1 928	-1.47	-0.53	239	217	-1.00	-0.88	8.10	8.42	-0.47	0.35
Malaisie	48	47	-5.05	2.10	42	43	-6.07	1.00	1.14	1.30	1.57	1.10
Pakistan	60 189	65 039	2.72	2.93	31 971	40 176	3.29	2.04	1.91	2.12	-0.57	0.87
Philippines	16	16	-3.92	3.20	6	6	-0.49	2.08	2.80	3.23	-3.54	1.25
Arabie Saoudite	2 628	2 734	3.28	2.36	212	245	-2.38	1.43	12.33	13.78	5.98	0.96
Thaïlande	1 147	1 148	-0.03	1.63	222	223	-0.13	0.63	5.19	5.87	0.32	1.12
Türkiye	20 404	21 581	2.56	1.92	6 681	7 536	2.46	0.91	3.09	3.43	0.18	1.01
Viet Nam	1 150	1 202	7.26	4.19	350	467	2.94	3.07	3.29	3.76	3.43	1.13
OCÉANIE	30 461	29 870	-0.50	0.16	6 234	5 859	-1.11	-0.27	4.89	5.18	0.63	0.43
Australie	8 606	8 494	-1.86	-0.65	1 301	1 123	-2.98	-0.94	6.51	7.15	1.08	0.46
Nouvelle-Zélande	21 834	21 356	0.11	0.46	4 883	4 677	-0.56	-0.13	4.46	4.76	0.62	0.68
PAYS DÉVELOPPÉS	**407 721**	**411 333**	**0.79**	**0.49**	**63 261**	**61 030**	**-0.77**	**-0.23**	**6.45**	**7.04**	**1.57**	**0.73**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**476 479**	**499 795**	**3.07**	**2.44**	**277 324**	**327 790**	**1.10**	**1.66**	**1.72**	**1.89**	**1.95**	**0.76**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	20 570	21 135	1.51	2.72	52 023	63 920	1.21	1.98	0.40	0.42	0.30	0.72
OCDE[3]	**370 706**	**374 759**	**0.88**	**0.50**	**53 728**	**51 851**	**-0.48**	**-0.29**	**6.90**	**7.55**	**1.38**	**0.79**

.. Non disponible

Note : Année civile ; exceptée année se terminant le 30 juin pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Table C.38. Hypothèses concernant le marché des produits laitiers

Année civile

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CANADA												
Prix d'objectif, lait[2]	CADc/litre	84.5	95.0	97.1	99.1	101.3	103.5	105.7	108.1	110.4	112.7	115.2
Prix de soutien, beurre	CAD/t	9 379.8	10 423.4	10 752.8	11 091.2	11 440.3	11 782.1	12 128.7	12 503.7	12 874.2	13 260.2	13 650.2
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	50.4	57.1	58.4	59.1	59.7	60.4	61.0	61.7	62.1	62.5	62.6
Droits de douane intra quota	%	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Droits de douane hors quota	%	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6
UNION EUROPÉENNE												
Soutien couplé facultatif												
Lait et produits laitiers[3]	mln EUR	752.9	829.8	835.0	838.4	824.3	824.3	824.3	824.3	824.3	824.3	824.3
Prix de référence, beurre[4]	EUR/t	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5
Prix de référence, lait écr. en poudre	EUR/t	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0
Contingent tarifaire beurre	kt pp	63.6	63.7	63.7	63.8	63.8	63.9	63.9	64.0	64.0	64.1	64.1
Contingent tarifaire fromage	kt pp	104.3	105.0	105.3	105.6	106.0	106.3	106.6	106.9	107.0	107.1	107.2
JAPON												
Paiements directs[5]	JPY/kg	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6	10.6
Droits de douane, fromage[6]	%	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8	29.8
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Droits de douane intra quota	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane hors quota	%	205.6	189.6	186.2	192.6	196.0	199.0	201.1	205.0	209.2	213.2	217.8
Lait écrémé en poudre	kt pp	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2
Droits de douane intra quota	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane hors quota	%	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0
MEXIQUE												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Contingents tarifaires												
Fromage	kt pp	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4
Droits de douane intra quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Droits de douane hors quota	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Programe social Liconsa	mln MXN	1 271.6	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0	1 287.0
RUSSIE												
Droits de douane, beurre	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, fromage	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
ÉTATS-UNIS[7]												
Contingent tarifaire, beurre	kt pp	8.5	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
Droits de douane intra quota	%	2.4	2.6	2.6	2.5	2.5	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	2.3
Droits de douane hors quota	%	29.5	32.5	32.2	31.9	31.6	31.3	30.9	30.5	30.1	29.7	29.3
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0
Droits de douane intra quota	%	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1
Droits de douane hors quota	%	31.8	34.2	34.0	33.8	33.4	32.9	32.4	31.9	31.4	31.0	30.5
INDE												
Droits de douane, beurre	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, fromage	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, lait écr. en poudre	%	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
AFRIQUE DU SUD												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, fromage	%	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9
Droits de douane, lait écrémé en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Note : Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
2. Pour le lait destiné à la transformation.
3. Mis en oeuvre dans 19 états membres. La quantité maximale autorisée est de 11,695 millions de vaches laitières.
4. L'intervention, lorsque les prix du marché sont inférieurs au prix de référence pour le lait écrémé en poudre et à 90% du prix de référence pour le beurre, est possible automatiquement pour une quantité maximale de 109 000 tonnes pour le lait écrémé en poudre et 50 000 tonnes pour le beurre (avant 2014, ce seuil était de 30 000 tonnes). Au-delà de ce seuil l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres. En 2018, en raison d'une mesure temporaire, la quantité de lait écrémé en poudre achetée à prix fixe est fixée à zéro. L'achat via une procédure d'appel d'offres peut toujours être possible.
5. En avril 2017, en sus du lait écrémé en poudre, du beurre et du fromage, la production de lait utilisé pour la crème fraiche et de lait écrémé concentré et entier est couverte par les paiements directs.
6. Exclut le fromage transformé.
7. Mis à jour en février 2018, un programme de protection de la marge laitière (prix du lait moins marge d'alimentation animale moyenne)

Tableau C.39.1. Projections de la pêche et l'aquaculture : Production

Année civile

	TOTAL (kt)		Croissance (%)[4]		AQUACULTURE (kt)		Croissance (%)[4]		PÊCHE (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**184 623**	**206 225**	**1.64**	**1.10**	**93 985**	**112 430**	**3.59**	**1.80**	**90 638**	**93 795**	**-0.12**	**0.31**
AMÉRIQUE DU NORD	5 650	5 955	-1.82	0.24	642	675	0.85	1.23	5 008	5 280	-2.12	0.12
Canada	902	1 029	-1.99	1.15	179	218	0.48	1.90	723	811	-2.50	0.96
États-Unis	4 749	4 927	-1.78	0.05	463	457	1.03	0.92	4 286	4 469	-2.05	-0.03
AMÉRIQUE LATINE	16 993	18 687	2.91	0.61	4 229	4 896	6.53	1.17	12 764	13 791	1.85	0.41
Argentine	855	906	0.69	0.44	5	6	3.28	0.00	850	900	0.67	0.44
Brésil	1 471	1 614	1.76	1.01	711	829	3.38	1.72	761	785	0.39	0.31
Chili	3 674	3 753	2.92	0.77	1 505	1 653	4.50	0.97	2 169	2 100	1.91	0.58
Colombie	323	352	8.47	0.18	202	217	10.98	0.25	120	135	5.04	0.07
Mexique	1 948	1 892	1.77	0.03	274	284	4.69	0.24	1 674	1 608	1.32	0.00
Paraguay	36	44	5.11	1.22	18	26	11.90	2.18	18	18	0.48	0.00
Pérou	5 368	6 183	2.83	0.30	145	176	5.16	1.95	5 223	6 007	2.77	0.25
EUROPE	17 352	18 175	0.00	0.79	3 519	3 880	2.36	1.59	13 834	14 296	-0.53	0.59
Union européenne[1]	4 741	5 208	-2.65	1.20	1 137	1 240	0.62	1.06	3 603	3 968	-3.52	1.24
Royaume-Uni	839	873	-1.78	0.52	217	236	-0.13	1.78	622	637	-2.30	0.08
Russie	5 346	5 596	1.98	0.67	315	347	9.93	1.00	5 031	5 249	1.61	0.65
Ukraine	49	77	-14.87	4.67	15	17	-6.32	3.47	35	60	-17.67	5.28
AFRIQUE	12 984	14 302	2.47	0.93	2 347	2 885	3.61	2.44	10 636	11 417	2.23	0.58
Égypte	2 003	2 380	3.61	2.13	1 582	1 956	3.82	2.58	420	424	2.89	0.25
Éthiopie	97	123	9.21	0.94	1	2	39.54	7.32	97	121	9.08	0.86
Nigéria	1 065	1 187	-0.14	0.82	262	289	-2.60	1.43	803	898	0.79	0.63
Afrique du Sud	509	550	-1.75	-0.28	8	14	5.34	4.49	501	537	-1.83	-0.38
ASIE	129 881	147 290	1.80	1.26	83 007	99 812	3.54	1.82	46 874	47 478	-0.78	0.16
Chine[2]	65 480	74 620	1.24	1.37	52 506	62 120	2.56	1.70	12 975	12 500	-3.02	-0.16
Inde	15 447	18 552	5.83	1.43	10 254	13 176	9.88	1.80	5 193	5 376	0.24	0.55
Indonésie	12 750	14 876	1.88	1.55	5 503	7 210	2.73	2.94	7 247	7 666	1.28	0.39
Iran	1 274	1 307	3.45	0.29	482	500	4.63	0.32	793	807	2.79	0.27
Japon	3 623	3 386	-1.79	-0.84	620	641	-1.12	-0.01	3 003	2 745	-1.93	-1.03
Kazakhstan	50	55	3.44	0.64	8	13	39.21	3.04	42	42	1.17	0.00
Corée	1 887	1 935	-1.38	0.07	586	635	2.42	0.95	1 302	1 300	-2.72	-0.33
Malaisie	1 577	1 610	-1.40	0.25	250	285	0.16	2.66	1 328	1 325	-1.66	-0.20
Pakistan	671	693	0.34	0.43	166	193	1.26	1.67	505	500	0.06	0.00
Philippines	2 650	3 057	-1.35	1.46	848	1 123	0.92	3.06	1 802	1 934	-2.27	0.65
Arabie Saoudite	184	261	8.76	2.95	119	196	21.09	3.96	65	65	-1.23	0.38
Thaïlande	2 402	2 625	-0.36	0.76	1 002	1 175	1.36	1.65	1 400	1 450	-1.45	0.09
Türkiye	846	1 049	5.38	2.39	512	661	11.21	3.06	334	388	-0.24	1.33
Viet Nam	8 601	8 956	4.41	0.48	5 025	5 096	5.48	0.23	3 576	3 860	3.03	0.81
OCÉANIE	1 763	1 816	1.81	0.58	241	281	3.38	1.86	1 522	1 534	1.58	0.36
Australie	289	317	2.89	1.04	126	147	6.18	1.92	163	170	0.86	0.33
Nouvelle-Zélande	455	520	-2.33	1.49	111	130	0.97	1.85	344	390	-3.22	1.37
PAYS DÉVELOPPÉS	**28 392**	**29 523**	**-0.52**	**0.50**	**5 222**	**5 767**	**2.04**	**1.49**	**23 170**	**23 756**	**-1.02**	**0.27**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**156 231**	**176 702**	**2.07**	**1.20**	**88 763**	**106 662**	**3.69**	**1.81**	**67 468**	**70 040**	**0.20**	**0.32**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	14 518	16 940	2.73	1.57	4 776	6 352	4.38	3.26	9 743	10 588	2.00	0.68
OCDE[3]	**28 334**	**29 412**	**-0.44**	**0.48**	**7 576**	**8 307**	**2.70**	**1.26**	**20 758**	**21 105**	**-1.41**	**0.19**

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Toutes les données sont en équivalent poids vif.

Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut le Costa Rica.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.39.2. Projections de la pêche et l'aquaculture : Echanges

Année civile

	IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**44 852**	**45 890**	**1.28**	**0.41**	**43 443**	**45 190**	**0.96**	**0.65**
AMÉRIQUE DU NORD	6 815	7 434	2.09	1.04	2 426	2 520	-2.69	0.27
Canada	702	711	0.74	0.08	755	797	-1.29	0.46
États-Unis	6 113	6 723	2.26	1.15	1 670	1 723	-3.26	0.18
AMÉRIQUE LATINE	2 314	2 498	-1.05	0.95	5 766	6 634	4.12	0.74
Argentine	63	50	-0.57	0.00	576	586	-0.66	0.05
Brésil	471	597	-6.34	1.24	70	125	7.29	5.95
Chili	193	164	6.86	-1.19	1 884	2 055	4.12	1.32
Colombie	248	247	0.38	0.43	56	54	-2.57	-0.15
Mexique	522	730	0.61	3.33	261	215	4.17	-0.47
Paraguay	4	6	-0.33	3.87	0	0	..	..
Pérou	144	71	-0.10	-1.05	733	959	2.53	-1.42
EUROPE	11 363	10 513	0.00	-0.40	10 280	10 420	0.36	0.64
Union européenne[1]	7 983	7 506	0.08	-0.47	2 438	2 438	-0.74	0.58
Royaume-Uni	1 114	1 102	-1.33	0.49	723	668	-3.06	-0.69
Russie	785	600	-2.34	-0.61	2 267	2 617	1.63	1.59
Ukraine	494	413	3.56	-1.53	20	13	-4.79	-1.10
AFRIQUE	4 603	6 374	-0.42	2.61	3 167	2 873	3.15	-0.74
Égypte	484	870	-3.53	4.42	27	23	-4.73	0.00
Éthiopie	6	10	13.01	2.28	0	0	-21.43	..
Nigéria	503	584	-7.08	1.51	4	4	-12.32	0.00
Afrique du Sud	280	275	0.83	2.35	155	154	-1.27	0.77
ASIE	19 103	18 401	2.70	-0.08	20 784	21 775	0.68	0.87
Chine[2]	6 090	5 216	6.97	-1.49	7 268	8 504	-1.21	2.12
Inde	77	100	11.67	3.55	1 507	1 862	4.98	0.27
Indonésie	237	202	4.11	0.09	1 328	1 153	1.20	-0.13
Iran	16	25	-21.40	0.00	144	149	6.90	0.41
Japon	3 303	3 568	-1.08	1.01	771	732	0.73	-0.29
Kazakhstan	69	75	1.59	0.70	40	38	0.76	-0.68
Corée	1 903	1 642	1.46	-0.40	841	772	3.58	0.99
Malaisie	813	1 110	4.73	3.55	397	454	4.50	3.32
Pakistan	7	6	-4.26	0.00	210	156	2.74	-2.84
Philippines	585	703	4.35	2.32	317	283	-2.28	-1.41
Arabie Saoudite	320	309	0.02	0.14	50	50	-0.28	0.00
Thaïlande	2 159	1 936	2.77	-0.28	1 783	1 714	-2.17	0.39
Türkiye	137	112	3.26	-1.51	351	385	10.19	1.61
Viet Nam	617	606	8.01	0.50	3 438	3 426	3.19	0.33
OCÉANIE	652	670	-1.01	-0.11	1 021	969	0.76	0.48
Australie	466	468	-0.40	-0.17	73	48	1.99	-2.44
Nouvelle-Zélande	59	54	2.09	-0.60	349	395	-2.76	1.88
PAYS DÉVELOPPÉS	**22 681**	**22 750**	**0.47**	**0.33**	**14 116**	**14 330**	**-0.28**	**0.54**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**22 171**	**23 140**	**2.14**	**0.49**	**29 328**	**30 860**	**1.60**	**0.70**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 429	2 225	0.72	2.71	1 964	1 848	6.18	-0.65
OCDE[3]	**23 412**	**23 686**	**0.61**	**0.38**	**13 323**	**13 311**	**0.28**	**0.52**

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques.Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, c'est à dire pour la consommation humaine. Toutes les données sont en équivalent poids vif. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut le Costa Rica.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.39.3. Projections de la pêche et l'aquaculture : Réduction, consommation humaine

Année civile

	RÉDUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**16 804**	**17 497**	**1.96**	**0.36**	**165 418**	**186 333**	**1.72**	**1.15**	**20.8**	**21.4**	**0.68**	**0.32**
AMÉRIQUE DU NORD	987	1 017	-0.05	0.10	8 719	9 552	1.41	0.87	23.1	23.9	0.76	0.36
Canada	14	14	-9.63	0.83	833	928	0.13	0.92	21.7	22.1	-0.91	0.14
États-Unis	972	1 003	0.14	0.10	7 886	8 624	1.55	0.87	23.3	24.2	0.95	0.38
AMÉRIQUE LATINE	6 026	6 284	2.98	0.19	7 015	7 907	0.74	1.05	10.6	11.1	-0.13	0.41
Argentine	0	0	0.00	0.00	342	370	2.97	1.03	7.5	7.6	2.22	0.47
Brésil	98	100	3.72	1.31	1 775	1 985	-1.20	0.82	8.2	8.8	-1.89	0.38
Chili	1 439	1 359	1.75	-0.55	295	353	3.24	1.88	15.1	17.5	1.92	1.59
Colombie	0	0	0.00	0.00	516	545	5.44	0.33	10.0	9.9	4.03	-0.22
Mexique	328	272	10.61	-0.10	1881	2135	0.20	1.08	14.7	15.6	-0.65	0.45
Paraguay	0	0	0.00	0.00	40	50	4.42	1.52	6.0	6.5	3.03	0.45
Pérou	3 883	4 245	2.77	0.37	895	1051	2.62	1.27	26.3	27.9	1.14	0.34
EUROPE	2 708	3 057	2.00	1.01	15 322	14 984	-0.48	0.03	20.6	20.5	-0.52	0.16
Union européenne[1]	529	631	-4.61	1.20	9 693	9 565	-0.73	0.04	21.7	21.7	-0.87	0.17
Royaume-Uni	0	0	0.00	0.00	1 229	1 306	-0.46	1.18	18.2	18.7	-0.95	0.90
Russie	700	760	9.81	0.68	3 098	2 804	-0.12	-0.39	21.4	20.0	-0.13	-0.10
Ukraine	0	0	0.00	0.00	523	478	0.67	-0.81	13.0	12.7	2.48	-0.51
AFRIQUE	587	634	-4.34	-0.19	13 536	16 876	1.52	1.93	9.6	9.3	-0.98	-0.29
Égypte	0	0	0.00	0.00	2 459	3 227	1.87	2.72	22.2	24.7	0.02	1.23
Éthiopie	0	0	0.00	0.00	103	133	9.88	1.04	0.8	0.8	7.01	-1.23
Nigéria	0	0	0.00	0.00	1563	1767	-3.02	1.04	7.2	6.3	-5.37	-1.18
Afrique du Sud	223	202	-3.92	-0.58	412	469	1.35	0.95	6.9	7.1	0.27	0.03
ASIE	6 434	6 418	2.25	0.36	119 817	135 868	2.15	1.22	25.5	27.1	1.31	0.65
Chine[2]	1 977	2 020	-1.13	0.33	61 578	68 511	2.21	1.08	43.2	48.7	1.88	1.22
Inde	796	732	12.09	1.43	12 881	15 815	5.73	1.67	9.1	10.2	4.69	0.87
Indonésie	90	100	14.06	0.00	11 570	13 825	1.95	1.70	42.0	46.5	1.05	1.00
Iran	121	126	-2.31	-0.30	1 025	1 058	2.54	0.34	11.6	11.2	1.36	-0.18
Japon	748	723	0.73	-0.02	5 342	5 424	-1.83	0.13	43.1	46.6	-1.46	0.71
Kazakhstan	0	0	0.00	0.00	80	91	3.19	1.30	4.1	4.2	1.96	0.26
Corée	53	54	-15.28	0.00	2 881	2 737	0.06	-0.45	55.6	53.8	-0.18	-0.27
Malaisie	100	64	-8.66	-3.61	1 873	2 187	0.84	1.32	55.2	58.2	-0.43	0.42
Pakistan	80	80	-4.21	0.00	389	463	0.29	1.88	1.6	1.6	-1.30	0.05
Philippines	0	0	0.00	0.00	2 918	3 476	-0.30	1.90	25.3	25.9	-1.92	0.54
Arabie Saoudite	0	0	0.00	0.00	454	520	2.86	1.48	12.5	12.4	1.29	0.24
Thaïlande	437	382	0.55	-0.91	2 165	2 350	3.26	0.70	30.2	32.7	2.97	0.69
Türkiye	137	214	4.08	3.97	493	558	2.94	1.53	5.8	6.2	1.93	1.03
Viet Nam	1 342	1 418	6.29	0.71	4231	4618	4.55	0.97	43.1	44.4	3.61	0.48
OCÉANIE	62	86	-11.20	0.47	1009	1146	0.47	0.90	22.9	23.1	-1.11	-0.16
Australie	27	28	-1.40	-0.06	655	709	0.89	0.53	25.0	24.5	-0.46	-0.34
Nouvelle-Zélande	31	41	-8.24	1.05	135	138	2.59	-0.24	26.0	24.7	0.83	-0.89
PAYS DÉVELOPPÉS	**4 787**	**5 133**	**1.02**	**0.59**	**31 241**	**32 106**	**-0.06**	**0.37**	**21.7**	**21.9**	**-0.38**	**0.21**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**12 017**	**12 364**	**2.37**	**0.27**	**134 177**	**154 226**	**2.17**	**1.32**	**20.7**	**21.3**	**0.96**	**0.34**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	273	291	-4.25	0.00	13 363	16 700	2.18	2.11	14.1	13.9	-0.24	-0.05
OCDE[3]	**5 158**	**5 401**	**0.88**	**0.49**	**32 510**	**33 741**	**0.00**	**0.42**	**23.1**	**23.4**	**-0.47**	**0.21**

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques.

Toutes les données sont en équivalent poids vif. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut le Costa Rica.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.40.1. Projections de l'éthanol : Production et utilisation

Année civile

	PRODUCTION (mln L)		Croissance (%)[4]	CONSOMMATION (mln L)		Croissance (%)[4]	UTILISATION EN CARBURANT (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33
MONDE	**127 242**	**154 660**	**1.47**	**127 814**	**####**	**1.45**	**104 240**	**127 479**	**1.56**
AMÉRIQUE DU NORD	61 636	64 941	0.33	59 115	62 277	0.45	56 342	58 316	0.28
Canada	1 953	2 194	1.00	3 707	5 878	4.45	3 278	5 418	4.70
États-Unis	59 683	62 748	0.30	55 408	56 399	0.11	53 064	52 898	-0.08
AMÉRIQUE LATINE	35 374	47 811	2.21	33 279	45 465	2.13	30 005	40 489	2.26
Argentine	1 270	1 522	0.99	1257	1517	1.00	1 082	1 321	0.73
Brésil	31 681	42 659	2.14	29 265	40 052	2.09	27 332	36 575	2.21
Chili	4	6	3.85	32	19	1.08	0	0	0.00
Colombie	376	797	5.66	525	901	3.43	462	865	3.60
Mexique	167	178	0.62	455	500	0.52	257	305	0.97
Paraguay	560	1 026	6.62	349	703	9.57	324	683	10.03
Pérou	210	231	1.92	275	315	1.37	201	233	1.30
EUROPE	7 792	8 689	1.04	9 769	10 438	0.43	6 528	7 199	0.59
Union européenne[1]	6 261	7 001	1.12	7 443	7 827	0.42	5 279	5 663	0.59
Royaume-Uni	690	819	0.55	1 470	1 719	0.26	1164	1414	0.32
Russie	597	575	0.15	527	527	0.16	0	0	0.00
Ukraine	134	188	2.93	80	106	5.91	60	106	5.91
AFRIQUE	1 286	1 600	2.23	1 587	1 869	1.88	225	265	3.10
Égypte	10	15	3.02	15	22	1.89	0	0	0.00
Éthiopie	121	169	3.09	121	169	3.08	60	96	4.09
Nigéria	49	78	4.77	253	219	1.47	0	0	0.00
Afrique du Sud	412	434	0.33	195	186	0.80	5	5	-0.29
ASIE	20 819	31 288	3.12	23 786	33 989	2.91	10938	21020	4.82
Chine[2]	10 217	11 433	1.08	10 346	11 410	1.08	3311	4456	2.73
Inde	6 076	14 737	5.77	6 293	14 906	5.94	4359	12932	7.17
Indonésie	180	217	1.82	137	161	2.55	10	41	3.05
Iran	153	179	1.41	207	233	1.06	12	15	1.58
Japon	50	45	0.00	1 715	1 711	-0.09	925	938	-0.17
Kazakhstan	55	71	2.23	75	91	1.70	4	8	5.33
Corée	158	136	-1.82	579	478	-1.03	5	3	-4.91
Malaisie		3	25.43	15	17	1.90	0	0	0.00
Pakistan	578	485	-0.54	37	36	0.08	0	0	0.00
Philippines	405	641	4.59	908	1 138	2.33	641	866	2.18
Arabie Saoudite		11	21.53	76	86	1.33	0	0	0.00
Thaïlande	1 570	1 587	0.66	1 588	1 611	0.58	1349	1385	0.66
Türkiye	151	160	-0.01	276	256	-0.01	100	85	-1.97
Viet Nam	281	364	1.94	295	360	1.61	176	235	2.50
OCÉANIE	335	329	-0.64	277	231	-0.94	202	191	-1.19
Australie	328	320	-0.69	271	224	-1.02	202	191	-1.19
Nouvelle-Zélande	3	3	0.00	0	0	..	0	0	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**70 326**	**74 578**	**0.41**	**71 237**	**75 049**	**0.43**	**64 010**	**66 661**	**0.31**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**56 916**	**80 082**	**2.57**	**56 577**	**79 220**	**2.51**	**40 229**	**60 818**	**3.13**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	677	928	3.06	777	1 048	2.66	57	86	4.14
OCDE[3]	**69 825**	**74 408**	**0.44**	**72 058**	**76 080**	**0.44**	**64 761**	**67 795**	**0.33**

.. Non disponible

Note : Année civile : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.40.2. Projections de l'éthanol : Part en volume et échanges

Année civile

	PART DANS L'UTILISATION DE L'ESSENCE (%)		IMPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]	EXPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2021-23est	2033	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33
MONDE	**..**	**..**	**10 835**	**12 422**	**1.70**	**10 065**	**12 422**	**1.70**
AMÉRIQUE DU NORD	..	..	2 369	4 109	5.66	5 027	6 765	1.89
Canada	7.1	12.4	1 843	3 774	6.88	90	90	0.00
États-Unis	10.0	12.0	526	335	-2.98	4 937	6 675	1.92
AMÉRIQUE LATINE	..	..	1 260	1 300	-0.54	3 035	3 642	2.19
Argentine	10.9	12.0	4	10	-0.03	24	16	0.09
Brésil	47.7	52.5	384	401	-0.08	2 474	3 002	2.44
Chili	..	..	30	17	0.00	3	4	0.00
Colombie	..	..	156	116	-5.53	8	12	2.24
Mexique	0.6	0.8	289	323	0.46	1	1	0.01
Paraguay	..	..	0	0	..	211	322	2.12
Pérou	..	..	233	245	0.00	168	162	0.00
EUROPE	..	..	2 696	3 011	0.27	810	884	1.45
Union européenne[1]	6.3	8.2	1 504	1 676	0.50	442	472	2.91
Royaume-Uni	7.3	11.6	1 002	1 155	0.00	195	255	0.00
Russie	0.0	0.0	1	2	-0.68	68	50	-0.02
Ukraine	..	..	1		..	55	81	0.00
AFRIQUE	..	..	571	549	0.00	270	281	0.00
Égypte	..	..	17	18	0.00	13	10	0.00
Éthiopie	..	..	1	0	..	0	0	..
Nigéria	..	..	205	141	0.00	0	0	..
Afrique du Sud	..	..	4	0	..	221	249	0.00
ASIE	..	..	3 924	3 447	0.36	824	746	-0.84
Chine[2]	1.6	2.3	279	2	-0.08	20	25	0.05
Inde	..	..	332	299	8.80	115	130	-2.89
Indonésie	..	..	30	4	0.00	73	61	0.00
Iran	..	..	62	63	0.00	8	8	0.00
Japon	2.2	2.6	1 690	1 669	-0.09	1	2	0.00
Kazakhstan	..	..	22	23	0.00	3	3	0.00
Corée	0.0	0.0	399	341	-0.69	0	0	..
Malaisie	..	..	15	14	0.00	0	0	..
Pakistan	..	..			..	541	449	-0.59
Philippines	..	..	503	497	0.00	0	0	..
Arabie Saoudite	..	..	76	75	0.00	0	0	..
Thaïlande	..	..	25	30	-2.81	7	7	1.13
Türkiye	..	..	138	111	0.00	13	14	0.00
Viet Nam	..	..	30	12	-3.71	15	17	3.63
OCÉANIE	..	..	16	6	-1.04	99	105	0.06
Australie	1.3	1.3	13	4	-1.62	95	100	0.06
Nouvelle-Zélande	0.0	0.0	2	2	0.00	4	4	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**..**	**..**	**6 845**	**8 868**	**2.37**	**6 163**	**8 009**	**1.75**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**..**	**..**	**3 990**	**3 554**	**0.18**	**3 901**	**4 413**	**1.62**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	..	..	117	130	0.00	17	10	0.00
OCDE[3]	**..**	**..**	**7 774**	**9 692**	**2.03**	**5 794**	**7 633**	**1.85**

.. Non disponible

Note : Année civile : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.41.1. Projections du biodiesel : Production et utilisation

Année civile

	PRODUCTION (mln L)		Croissance (%)[4]	CONSOMMATION (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33
MONDE	**60 048**	**78 721**	**1.48**	**59 337**	**78 533**	**1.48**
AMÉRIQUE DU NORD	11 947	**20 846**	2.38	13 152	22 453	2.04
Canada	408	**915**	6.58	451	1 015	6.94
États-Unis	11 539	**19 931**	2.22	12 701	21 437	1.86
AMÉRIQUE LATINE	9 916	**12 505**	2.04	8 928	11 887	2.14
Argentine	1 877	**1 708**	1.16	684	924	2.22
Brésil	7 049	**9 451**	2.12	7 060	9 427	2.11
Chili	0	**0**	..	0	0	..
Colombie	760	**1 019**	2.57	760	1019	2.57
Mexique	0	**0**	..	0	0	..
Paraguay	12	**23**	6.02	12	23	6.02
Pérou	219	**304**	2.78	413	494	1.62
EUROPE	19 432	**18 800**	0.08	22 036	21 216	0.02
Union européenne[1]	18 820	**18 134**	0.01	20 305	19 173	-0.16
Royaume-Uni	612	**666**	2.21	1 463	1 827	2.21
Russie	0	**0**	..	0	0	..
Ukraine	0	**0**	..	0	0	..
AFRIQUE	0	**0**	..	0	0	..
Égypte	0	**0**	..	0	0	..
Éthiopie	0	**0**	..	0	0	..
Nigéria	0	**0**	..	0	0	..
Afrique du Sud	0	**0**	..	0	0	..
ASIE	18 735	**26 552**	1.60	15 210	22 966	2.08
Chine[2]	2 522	**2 719**	-1.19	716	1031	1.96
Inde	184	**201**	0.30	181	201	0.48
Indonésie	11 340	**17 756**	2.05	10 893	17 001	2.06
Iran	0	**0**	..	0	0	..
Japon	23	**24**	-0.07	16	19	1.12
Kazakhstan	0	**0**	..	0	0	..
Corée	705	**690**	-0.50	681	665	-0.57
Malaisie	1 278	**1 472**	1.84	944	1279	2.28
Pakistan	0	**0**	..	0	0	..
Philippines	213	**291**	2.35	213	291	2.35
Arabie Saoudite	0	**0**	..	0	0	..
Thaïlande	1 575	**2 504**	3.18	1566	2480	3.15
Türkiye	0	**0**	..	0	0	..
Viet Nam	0	**0**	..	0	0	..
OCÉANIE	18	**19**	2.28	10	11	4.30
Australie	18	**19**	2.28	10	11	4.30
Nouvelle-Zélande	0	**0**	..	0	0	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**31 420**	**39 689**	**1.23**	**35 214**	**43 699**	**1.01**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**28 628**	**39 033**	**1.74**	**24 123**	**34 834**	**2.10**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	**0**	..	0	0	..
OCDE[3]	**32 885**	**41 398**	**1.23**	**36 655**	**45 382**	**1.02**

.. Non disponible

Note : Année civile : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/

Tableau C.41.2. Projections du biodiesel : Part en volume et échanges

Année civile

	PART DANS L'UTILISATION DU DIESEL (%)		IMPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]	EXPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2021-23est	2033	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2024-33
MONDE	**..**	**..**	**8 026**	**8 202**	**-0.01**	**8 062**	**8 451**	**-0.01**
AMÉRIQUE DU NORD	..	..	2 648	3 060	-0.96	1 443	1 453	-0.20
Canada	2.5	6.1	362	505	3.49	319	404	2.21
États-Unis	7.2	12.6	2 286	2 556	-1.65	1 124	1 049	-1.00
AMÉRIQUE LATINE	..	..	194	190	0.00	1 223	806	0.13
Argentine	6.2	6.7	0	0	..	1 208	782	0.02
Brésil	13.3	15.0	0	0	..	14	24	5.02
Chili	..	..	0	0	..	0	0	..
Colombie	..	..	0	0	..	0	0	..
Mexique	0.0	0.0	0	0	..	0	0	..
Paraguay	..	..	0	0	..	0	0	..
Pérou	..	..	194	190	0.00	0	0	..
EUROPE	..	..	4 826	4 410	0.58	1 507	2 055	1.89
Union européenne[1]	10.1	11.7	3 333	2 735	-0.02	1 132	1 758	1.95
Royaume-Uni	5.4	9.9	1 226	1 460	2.07	375	298	1.50
Russie	0.0	0.0	0	0	..	0	0	..
Ukraine	..	..	0	0	..	0	0	..
AFRIQUE	..	..	0	0	..	0	0	..
Égypte	..	..	0	0	..	0	0	..
Éthiopie	..	..	0	0	..	0	0	..
Nigéria	..	..	0	0	..	0	0	..
Afrique du Sud	..	..	0	0	..	0	0	..
ASIE	..	..	356	541	0.84	3 881	4 127	-0.81
Chine[2]	0.7	1.2	354	539	0.83	2 160	2 227	-1.96
Inde	..	..	1	1	2.84	5	1	-12.97
Indonésie	..	..	0	0	..	446	755	1.99
Iran	..	..	0	0	..	0	0	..
Japon	0.1	0.1	1	1	-0.12	8	6	-3.15
Kazakhstan	..	..	0	0	..	0	0	..
Corée	0.0	0.0	0	0	..	24	26	1.53
Malaisie	..	..	0	0	..	333	192	-0.64
Pakistan	..	..	0	0	..	0	0	..
Philippines	..	..	0	0	..	0	0	..
Arabie Saoudite	..	..	0	0	..	0	0	..
Thaïlande	..	..	0	0	..	9	24	6.51
Türkiye	..	..	0	0	..	0	0	..
Viet Nam	..	..	0	0	..	0	0	..
OCÉANIE	..	..	1	1	-0.12	9	9	0.00
Australie	0.1	0.1	1	1	-0.12	9	9	0.00
Nouvelle-Zélande	0.0	0.0	0	0	..	0	0	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**..**	**..**	**7 477**	**7 472**	**-0.07**	**2 967**	**3 523**	**0.96**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**..**	**..**	**549**	**730**	**0.61**	**5 095**	**4 927**	**-0.66**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	..	..	0	0	..	0	0	..
OCDE[3]	**..**	**..**	**7 477**	**7 472**	**-0.07**	**2 991**	**3 549**	**0.96**

.. Non disponible

Note : Année civile : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.42. Hypothèses concernant le marché des biocarburants

Année civile

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ARGENTINE												
Biodiesel												
Taxe à l'exportation	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
BRÉSIL												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation obligatoire[3]	%	27.0	30.0	31.0	32.0	33.0	34.0	35.0	36.0	37.0	38.0	40.0
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[4]	BRL/hl	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA												
Éthanol												
Taux d'incorporation obligatoire[3]	%	5.0	5.6	5.9	6.3	6.6	6.9	7.2	7.5	7.8	8.2	8.3
Biodiesel												
Taux d'incorporation obligatoire[3]	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
COLOMBIE												
Éthanol												
Droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Taux d'incorporation cible[2,5]	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[2]	%	11.3	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
UNION EUROPÉENNE												
Biocarburants												
Part en énergie dans la consommation de carburant[6]	%	10.3	10.5	10.7	11.0	11.3	11.5	11.8	12.1	12.4	12.7	13.0
Éthanol												
Différentiel de fiscalité[4]	EUR/hl	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8
Droits de douane	EUR/hl	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	20.2	21.2
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[4]	EUR/hl	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
Droits de douane	%	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
INDE												
Ethanol												
Droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Part des mandats de biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	9.3	10.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Biodiesel												
Droits de douane	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Part des mandats de biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
INDONÉSIE												
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[2]	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
MALAISIE												
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[2]	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
THAÏLANDE												
Éthanol												
Taux d'incorporation cible[2]	%	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[2]	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
ÉTATS-UNIS												
Norme de carburants renouvelables[7]												
Total	mln L	78 006	82 652	83 521	84 390	85 260	86 129	86 998	88 460	89 027	89 664	90 314
mandat avancé	mln L	21 445	25 077	26 004	26 931	27 857	28 784	29 711	31 230	31 854	32 491	33 141
éthanol cellulosique	mln L	2 365	2 551	2 551	2 551	2 551	2 551	2 551	2 551	2 551	2 551	2 551
Éthanol												
Droits de douane (non dénaturé)	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Droits de douane (dénaturé)	%	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	26.4	26.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Biodiesel												
Droits de douane	%	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Note : 2023est : Les données pour 2023 sont estimées.Pour certains pays, les parts pour l'éthanol et le biodiesel ne sont pas spécifiées individuellement. Les données prennent en compte à la fois le mandat de l'UE dans le contexte de la Directive sur l'Énergie Renouvelable et les Plans d'Action Nationaux pour l'Énergie Renouvelable (NREAP) dans les états membres de l'UE.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
2. Exprimé en part en volume.
3. Part dans chacun des carburants, en volume.
4. Différence de taxation entre les carburants fossiles et les agrocarburants.
5. S'applique aux villes de plus de 500 000 habitants.
6. D'après l'actuelle Directive sur les énergies renouvelables 2009/28/EC, l'énergie contenue dans les biocarburants autres que ceux de première génération est prise en compte deux fois pour atteindre l'objectif. On considère que des sources autres que les biocarburants vont aider à remplir l'objectif de 10% pour l'énergie dans les transports.
7. Les quantités pour le mandat total, le mandat avancé et le mandat cellulosique ne sont pas aux niveaux définis dans l'EISA. Des compléments d'informations peuvent être trouvés dans la section des hypothèses de politique du chapitre sur les biocarburants.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ ag

Tableau C.43.1. Projections du coton : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**24 737**	**29 010**	**0.18**	**1.34**	**8 992**	**12 352**	**1.63**	**2.08**	**8 888**	**12 352**	**1.54**	**2.08**
AMÉRIQUE DU NORD	3 167	4 303	-1.71	1.65	1	1	5.28	0.91	2 789	3 876	1.31	1.85
Canada	0	0	..	..	0	0	..	..			..	..
États-Unis	3 167	4 303	-1.71	1.65	1	1	31.72	1.04	2 789	3 876	1.31	1.85
AMÉRIQUE LATINE	3 540	4 478	8.14	2.30	403	432	-0.72	0.74	2 004	3 501	12.61	3.51
Argentine	297	318	3.25	2.19	0	0	-76.94	..	128	132	9.61	10.20
Brésil	2 957	3 852	10.05	2.45	5	6	-14.47	-0.03	1 744	3 208	12.56	3.45
Chili	0	0	..	..	0	1	..	..	0	0	..	..
Colombie	16	16	1.71	0.00	12	11	-12.84	0.00	0	0	..	..
Mexique	233	256	-0.25	0.87	223	239	-0.45	-0.26	126	156	19.51	0.78
Paraguay	5	6	0.66	0.97	1	0	-55.84	..	5	5	5.94	0.65
Pérou	19	19	-2.81	0.46	48	56	-1.18	2.75	0	0	-16.87	..
EUROPE	285	293	-0.90	0.15	293	317	-3.89	0.20	418	417	-0.98	-0.01
Union européenne[1]	283	291	-0.93	0.15	259	273	-2.32	0.15	415	414	-1.01	-0.01
Royaume-Uni	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Russie	0	0	..	..	12	20	-19.82	0.00	1	1	4.87	0.00
Ukraine	0	0	..	..	1	0	-16.63	..	0	0	..	..
AFRIQUE	1 869	2 115	3.14	1.08	151	187	-3.05	1.37	1 610	1 711	3.28	0.55
Égypte	79	85	1.46	0.06	88	114	-0.19	2.65	53	39	4.30	-2.58
Éthiopie	63	75	4.64	1.92	1	1	-32.34	2.82	5	2	-6.20	-12.53
Nigéria	88	101	7.24	1.06	1	1	0.00	1.40	35	19	0.74	-5.96
Afrique du Sud	14	17	-1.82	1.63	11	11	-6.37	-0.12	14	8	4.50	0.13
ASIE	14 724	16 608	-1.36	1.11	8 142	11 414	2.11	2.20	1017	1638	-10.82	3.43
Chine[2]	5 770	5 730	0.15	-0.05	1 791	2 826	5.44	0.71	24	27	-0.83	0.27
Inde	5 466	7 071	-1.45	2.27	339	62	0.35	-5.60	440	1286	-14.00	6.02
Indonésie	2	2	-9.16	-0.24	474	537	-5.96	2.18	3	4	6.01	-2.14
Iran	80	76	5.88	-0.22	96	105	7.90	2.48	0	0	..	..
Japon	0	0	..	..	40	34	-6.53	-1.53	0	0	..	..
Kazakhstan	80	85	5.39	1.02			31.91	..	57	68	6.64	0.84
Corée	0	0	..	..	122	139	-9.77	-0.36	8	2	14.89	0.00
Malaisie	0	0	..	..	144	200	7.07	2.20	4	4	-19.02	-2.15
Pakistan	1 192	1 356	-6.82	0.78	888	1 424	14.03	4.35	9	8	-22.83	-0.61
Philippines	0	0	..	..	8	11	-6.55	3.59	0	0	..	..
Arabie Saoudite	0	0	..	..			..	..	0	0	..	..
Thaïlande	2	2	3.83	1.13	163	194	-10.46	1.56	0	0	..	..
Türkiye	823	851	0.65	0.81	1 029	1 521	2.28	1.40	149	77	9.11	-1.38
Viet Nam	1	1	4.34	-0.08	1393	2024	4.21	3.25	0	0	..	..
OCÉANIE	1 152	1 212	5.32	0.93	1	1	0.00	0.00	1 052	1 209	4.96	0.50
Australie	1 151	1 211	5.33	0.93	0	0	..	..	1 051	1 208	4.96	0.50
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00	1	1	0.00	0.00	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**5 752**	**7 057**	**-0.85**	**1.36**	**355**	**370**	**-4.11**	**0.04**	**4 601**	**5 699**	**-0.07**	**1.17**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**18 985**	**21 952**	**0.50**	**1.34**	**8 636**	**11 982**	**1.93**	**2.15**	**4 287**	**6 654**	**3.43**	**2.93**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 430	1 520	2.13	1.15	1 546	2 237	1.72	3.40	1 116	1 147	2.97	0.74
OCDE[3]	**5 683**	**6 939**	**-0.13**	**1.31**	**1 689**	**2 221**	**-0.63**	**0.87**	**4 545**	**5 743**	**2.44**	**1.33**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Table C.43.2. Projections du coton projections : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)[4]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**24 447**	**28 736**	**-0.30**	**1.68**
AMÉRIQUE DU NORD	470	405	-6.95	-0.01
Canada	0	0	..	..
États-Unis	470	405	-6.94	-0.01
AMÉRIQUE LATINE	1 350	1 371	-1.42	-0.37
Argentine	142	121	0.21	-2.27
Brésil	699	680	-0.53	-1.00
Chili	0	1	..	..
Colombie	27	27	-7.85	0.00
Mexique	318	339	-3.65	0.43
Paraguay	1	1	-13.74	2.52
Pérou	60	74	-2.18	2.06
EUROPE	170	193	-5.14	1.23
Union européenne[1]	132	151	-3.33	0.86
Royaume-Uni	0	0	..	..
Russie	17	19	-15.00	7.82
Ukraine	0	0	-18.83	..
AFRIQUE	386	549	0.07	3.05
Égypte	107	159	-1.91	2.93
Éthiopie	56	73	2.09	2.59
Nigéria	53	80	11.70	4.35
Afrique du Sud	17	20	-3.21	1.50
ASIE	22 068	26 216	0.0006	1.80
Chine[2]	7 772	8 460	-0.18	0.88
Inde	5 168	5 840	-0.39	1.52
Indonésie	462	532	-6.29	2.27
Iran	150	178	4.74	1.34
Japon	38	34	-7.27	-1.43
Kazakhstan	13	17	-0.08	2.07
Corée	139	138	-8.63	2.58
Malaisie	120	193	8.73	2.42
Pakistan	2 116	2 757	-1.51	2.72
Philippines	7	11	-7.95	3.88
Arabie Saoudite	0	0	..	..
Thaïlande	159	195	-10.70	1.61
Türkiye	1 788	2 264	1.97	2.14
Viet Nam	1 393	2 016	4.49	3.28
OCÉANIE	3	3	-15.26	0.00
Australie	2	2	-19.61	-0.01
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**1 537**	**1 695**	**-0.99**	**1.48**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**22 910**	**27 040**	**-0.25**	**1.69**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 896	2 562	2.12	3.28
OCDE[3]	**2 917**	**3 361**	**-1.75**	**1.55**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
5 Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.44. Hypothèses concernant les marchés du coton

Année commerciale

		Moyenne 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation équivalente aux barrières à l'exportation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane équivalents aux	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
BRÉSIL												
Prix minimum au producteur, coton-fibre	BRL/t	8 866	10 753	10 753	10 753	10 753	10 753	10 753	10 753	10 753	10 753	10 753
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
ÉTATS-UNIS												
Niveau de paiement pour l'assistance à l'ajustement	USD/t	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1
Contingent tarifaire	kt	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
Droits de douane intra	USD/t	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0
Droits de douane hors-quota	USD/t	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0
CHINE												
Contingent tarifaire	kt	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0
Droits de douane intra	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane hors-quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.45. Projections des racines et tubercules : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**250 187**	**305 906**	**2.40**	**1.65**	**17.4**	**19.3**	**1.45**	**0.82**
AMÉRIQUE DU NORD	6 051	6 308	1.44	0.27	12.7	12.5	1.14	-0.22
Canada	1 148	1 237	2.37	0.38	15.5	14.8	0.23	-0.47
États-Unis	4 903	5 072	1.22	0.24	12.4	12.2	1.25	-0.19
AMÉRIQUE LATINE	14 577	16 406	0.53	1.07	12.8	14.0	0.34	0.74
Argentine	714	806	2.77	0.91	10.6	10.3	1.33	-0.40
Brésil	5 798	5 343	-2.37	-0.53	13.1	12.1	-1.99	-0.62
Chili	221	228	-1.37	0.31	9.6	9.7	-1.11	0.56
Colombie	1 639	2 232	4.12	2.70	24.8	33.3	2.69	2.31
Mexique	394	438	-0.13	1.10	3.2	3.7	-0.32	1.04
Paraguay	1128	1480	3.19	2.26	56.7	64.7	2.12	0.94
Pérou	1 861	2 342	3.08	1.91	29.0	33.4	0.72	1.13
EUROPE	27 680	29 520	0.80	0.43	15.4	16.1	-0.31	0.27
Union européenne[1]	10 948	11 549	-1.19	0.00	7.4	6.8	-5.54	-1.01
Royaume-Uni	1 142	1 309	-0.16	1.06	14.6	16.3	-4.29	0.94
Russie	8 159	8 235	3.03	0.45	35.5	38.7	4.55	0.50
Ukraine	6 047	6 943	3.16	1.02	35.6	43.1	6.15	2.01
AFRIQUE	89 571	121 734	2.66	2.66	35.1	38.6	0.10	0.78
Égypte	1 675	2 171	6.16	2.15	8.5	9.5	5.21	0.90
Éthiopie	2 591	3 306	1.62	2.08	13.6	13.5	-2.16	-0.14
Nigéria	35 876	48 006	3.08	2.61	81.6	90.0	0.32	0.92
Afrique du Sud	565	655	2.10	0.95	5.5	5.9	1.87	0.38
ASIE	111 702	131 222	2.95	1.20	13.4	14.1	2.39	0.28
Chine[2]	52 585	56 091	3.35	0.26	24.9	25.7	4.01	0.01
Inde	16 260	20 462	3.64	1.81	7.2	8.2	2.26	1.06
Indonésie	9 576	11 826	1.60	1.84	22.6	25.0	-1.00	0.92
Iran	543	587	-8.33	0.73	3.6	3.8	-10.53	0.63
Japon	674	648	-2.51	-0.19	6.0	6.0	-0.88	0.05
Kazakhstan	855	1 040	2.50	1.42	17.9	19.5	-0.22	0.64
Corée	288	315	2.21	0.35	6.2	7.4	2.30	1.18
Malaisie	46	65	3.98	3.17	9.7	15.0	8.85	3.62
Pakistan	1 410	1 889	5.60	2.39	3.5	3.9	3.91	0.90
Philippines	1 206	1 607	3.57	2.57	5.3	7.2	4.43	2.53
Arabie Saoudite	64	94	-2.64	4.00	3.5	3.3	-5.50	0.19
Thaïlande	13 111	17 447	4.12	2.24	3.5	5.5	4.24	3.69
Türkiye	704	742	-1.41	0.28	5.3	5.0	-2.35	-0.23
Viet Nam	3 795	4 536	-0.04	1.47	3.7	5.3	1.34	3.07
OCÉANIE	606	716	2.64	1.41	12.5	12.8	0.13	-0.07
Australie	296	331	1.90	0.90	13.0	12.5	0.96	-0.57
Nouvelle-Zélande	157	163	3.25	0.49	16.1	15.1	-3.00	-0.71
PAYS DÉVELOPPÉS	**38 075**	**40 856**	**0.94**	**0.50**	**13.4**	**13.8**	**0.23**	**0.20**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**212 113**	**265 049**	**2.68**	**1.84**	**18.2**	**20.4**	**1.63**	**0.87**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	39 423	55 952	2.82	3.01	25.4	28.9	0.56	1.00
OCDE[3]	**22 781**	**24 553**	**-0.07**	**0.40**	**9.3**	**9.6**	**-1.53**	**0.16**

Note : Année civile. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. La production et la consommation sont exprimées en poids sec.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.46. Projections des légumineuses : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		CONSOMMATION HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**93 927**	**118 849**	**1.86**	**2.18**	**7.3**	**8.6**	**0.52**	**1.68**
AMÉRIQUE DU NORD	7 311	10 247	-2.63	2.99	3.3	4.3	-2.04	2.42
Canada	5 073	6 851	-3.03	2.31	4.3	4.7	3.00	1.01
États-Unis	2 238	3 396	-1.77	4.51	3.2	4.2	-2.61	2.61
AMÉRIQUE LATINE	7 766	9 024	0.37	1.34	9.9	10.3	-0.61	0.42
Argentine	1 108	1 306	4.01	1.43	10.5	9.7	17.85	-0.90
Brésil	3 003	3 263	-0.50	0.67	12.0	12.7	-2.52	0.50
Chili	58	72	4.11	1.30	2.6	2.8	2.11	0.55
Colombie	159	203	-4.55	2.71	4.9	5.4	-3.16	0.82
Mexique	1 669	1 955	1.11	1.30	11.8	11.5	0.52	0.00
Paraguay	174	194	1.16	0.92	10.2	11.8	1.34	1.20
Pérou	289	314	1.57	0.82	7.9	8.9	0.71	0.96
EUROPE	11 038	13 422	2.85	1.86	3.2	4.6	2.86	3.18
Union européenne[1]	4 498	6 123	2.28	3.18	3.4	5.1	3.35	3.82
Royaume-Uni	1 214	1 316	4.26	0.89	1.5	2.9	-9.53	5.36
Russie	3 991	4 500	4.69	0.94	3.0	3.5	3.01	1.29
Ukraine	707	782	0.47	0.55	3.5	4.6	11.03	2.15
AFRIQUE	23 042	31 669	2.38	3.02	10.5	11.5	-1.15	0.78
Égypte	320	435	1.26	2.79	3.4	3.7	-6.95	1.27
Éthiopie	3 154	4 140	0.62	2.62	22.1	22.4	-0.38	0.22
Nigéria	3 781	4 884	2.66	2.36	10.7	11.2	0.62	0.30
Afrique du Sud	88	115	0.02	2.21	1.3	1.4	-1.95	0.35
ASIE	40 838	50 305	2.41	1.93	6.8	8.2	1.07	1.95
Chine[2]	5 129	5 884	1.99	1.12	2.0	2.1	5.32	0.93
Inde	26 453	34 233	4.15	2.38	15.0	18.2	0.42	2.06
Indonésie	197	208	-4.72	0.84	0.8	0.9	-2.38	1.70
Iran	422	421	-5.12	-0.03	3.7	3.7	-5.85	-0.10
Japon	97	121	-4.10	1.26	1.1	1.2	-5.29	1.49
Kazakhstan	324	365	6.63	1.01	4.4	4.5	0.92	0.62
Corée	13	23	-5.03	5.06	1.6	1.6	1.98	0.18
Malaisie	0	0	..	..	2.0	2.0	-2.63	0.23
Pakistan	549	660	-0.66	1.43	4.8	5.5	5.10	1.41
Philippines	68	75	1.01	0.92	1.2	1.4	1.79	1.05
Arabie Saoudite	15	17	-0.10	0.98	4.6	4.5	-2.68	0.18
Thaïlande	225	235	0.63	0.43	2.1	2.5	1.01	1.40
Türkiye	1 062	1 220	-1.05	1.36	9.4	9.4	-0.02	0.01
Viet Nam	291	322	-0.92	1.03	2.5	3.0	1.63	1.72
OCÉANIE	3 932	4 182	5.42	0.23	6.3	6.0	25.39	-0.59
Australie	3 889	4 136	5.51	0.22	9.5	8.9	44.50	-0.67
Nouvelle-Zélande	28	30	-0.22	0.50	2.9	3.2	-3.33	1.14
PAYS DÉVELOPPÉS	**23 279**	**29 023**	**1.08**	**1.96**	**3.1**	**4.1**	**1.37**	**2.57**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**70 648**	**89 826**	**2.16**	**2.25**	**8.2**	**9.5**	**0.34**	**1.52**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	17 432	23 325	1.79	2.84	10.5	11.8	-0.37	1.09
OCDE[3]	**20 067**	**25 519**	**0.36**	**2.18**	**4.3**	**5.3**	**0.64**	**1.90**

.. Non disponible

Note : Année civile. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. La production et la consommation sont exprimées en poids sec.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.47. Projections des oeufs : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		CONSOMMATION HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
MONDE	**94 051**	**106 105**	**2.84**	**1.05**	**10.7**	**11.0**	**1.73**	**0.23**
AMÉRIQUE DU NORD	6 301	7 315	1.24	1.13	15.9	17.4	0.90	0.59
Canada	616	757	3.03	1.88	16.1	18.0	3.33	1.05
États-Unis	5 686	6 559	1.06	1.04	15.9	17.4	0.66	0.53
AMÉRIQUE LATINE	10 977	12 376	3.43	0.99	14.9	15.6	2.61	0.37
Argentine	902	959	2.28	0.63	18.5	18.5	1.81	0.08
Brésil	3 595	3 998	5.21	0.78	15.8	16.7	4.58	0.35
Chili	236	264	0.81	0.90	10.1	11.0	0.05	0.68
Colombie	1 053	1 206	5.31	1.14	15.6	17.2	3.95	0.78
Mexique	3 129	3 502	2.46	0.91	22.5	23.4	1.73	0.27
Paraguay	131	162	1.20	1.95	18.9	20.6	-0.14	0.87
Pérou	519	617	4.61	1.49	11.1	12.2	3.42	0.79
EUROPE	11 369	11 924	0.71	0.43	14.3	15.2	0.60	0.54
Union européenne[1]	6 422	6 524	0.95	0.25	13.1	13.5	0.87	0.40
Royaume-Uni	981	1 218	1.73	1.51	15.4	17.2	0.14	0.84
Russie	2 617	2 672	1.35	0.00	17.6	18.5	0.84	0.30
Ukraine	793	910	-3.10	1.40	17.9	22.1	-0.64	1.81
AFRIQUE	3 538	4 351	1.07	2.03	2.0	2.0	-1.51	-0.01
Égypte	406	488	0.51	2.08	2.8	2.9	-1.76	0.80
Éthiopie	53	66	0.84	2.22	0.3	0.3	-1.69	0.21
Nigéria	575	774	-1.78	3.24	2.3	2.5	-4.06	1.01
Afrique du Sud	556	610	2.51	0.85	7.0	7.0	1.96	0.10
ASIE	61 503	69 724	3.47	1.10	11.8	12.5	2.52	0.56
Chine[2]	34 761	36 497	2.16	0.37	22.8	24.2	1.83	0.51
Inde	6 916	9 773	7.08	3.23	4.1	5.4	6.32	2.56
Indonésie	5 686	6 941	17.13	1.83	17.2	20.1	17.49	1.38
Iran	760	820	-0.07	1.05	8.4	8.5	-0.45	0.51
Japon	2 596	2 525	0.44	-0.36	21.2	21.4	0.49	0.22
Kazakhstan	250	293	-0.41	1.23	8.0	8.8	-0.71	0.63
Corée	791	856	1.48	0.39	14.9	15.9	1.99	0.41
Malaisie	854	1 020	0.91	1.42	17.6	20.1	-0.49	0.96
Pakistan	1 053	1 371	5.23	2.13	3.6	3.9	3.65	0.47
Philippines	733	1 004	6.10	2.92	5.3	6.5	4.39	1.90
Arabie Saoudite	361	427	4.30	1.39	9.2	9.4	7.10	0.18
Thaïlande	1 127	1 277	0.26	1.19	12.0	13.8	0.08	1.41
Türkiye	1 243	1 352	1.97	0.69	9.7	10.2	2.71	0.45
Viet Nam	410	543	0.05	2.83	3.5	4.5	-0.71	2.50
OCÉANIE	362	415	2.22	1.15	7.9	8.1	0.65	0.08
Australie	273	308	2.08	1.05	10.3	10.5	0.67	0.16
Nouvelle-Zélande	72	86	2.94	1.34	13.4	14.7	1.56	0.65
PAYS DÉVELOPPÉS	**22 381**	**24 234**	**1.03**	**0.64**	**14.5**	**15.3**	**0.61**	**0.46**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**71 670**	**81 872**	**3.46**	**1.18**	**9.9**	**10.1**	**2.23**	**0.23**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 424	3 297	4.46	2.85	2.2	2.4	2.13	0.86
OCDE[3]	**23 414**	**25 516**	**1.48**	**0.68**	**15.4**	**16.3**	**1.08**	**0.46**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.48. Information sur les variations des prix alimentaires

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC (glissement annuel)[2]		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC[3]	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
OCDE								
Australie[1]	7.0	..	9.6	..	12.8	12.8	1.2	..
Autriche	11.2	4.5	17.0	5.4	12.0	12.0	2.0	0.7
Belgique	8.0	1.8	16.4	6.3	17.4	17.4	2.9	1.1
Canada	5.9	2.9	11.4	3.4	11.5	11.5	1.3	0.4
Chili	12.3	3.8	23.9	5.3	18.9	18.9	4.5	1.0
Colombie	13.3	8.3	26.2	3.0	34.7	34.7	9.1	1.0
Tchéquie	17.5	2.3	24.8	-3.9	17.0	17.0	4.2	-0.7
Danemark	7.7	1.2	14.5	2.2	11.5	11.5	1.7	0.2
Estonie	18.6	4.7	27.4	5.0	21.7	21.7	5.9	1.1
Finlande	8.4	3.3	15.4	1.6	13.4	13.4	2.1	0.2
France	6.0	3.1	14.2	5.7	14.7	14.7	2.1	0.8
Allemagne	8.7	2.9	19.2	4.2	10.4	10.4	2.0	0.4
Grèce	7.0	3.1	15.4	8.3	17.1	17.1	2.6	1.4
Hongrie	25.7	3.8	46.9	1.0	19.6	19.6	9.2	0.2
Islande	9.9	6.7	10.8	8.9	14.9	14.9	1.6	1.3
Irlande	7.8	4.1	12.8	4.6	11.7	11.7	1.5	0.5
Israël	5.4	2.6	4.9	5.9	14.3	14.3	0.7	0.8
Italie	4.3	2.2	7.5	5.7	19.0	19.0	1.4	1.1
Japon	4.3	2.2	7.5	5.7	19.0	19.0	1.4	1.1
Corée	5.0	2.8	5.8	5.9	14.4	14.4	0.8	0.9
Luxembourg	4.8	3.4	11.8	6.4	11.1	11.1	1.3	0.7
Mexique	7.9	4.9	12.8	7.3	18.9	18.9	2.4	1.4
Pays-Bas	7.6	3.2	17.3	2.5	11.3	11.3	2.0	0.3
Nouvelle-Zélande[1]	6.7	..	12.5	..	17.4	17.4	2.2	..
Norvège	7.0	4.7	12.0	8.7	13.3	13.3	1.6	1.2
Pologne	16.6	3.9	20.6	4.9	27.0	27.0	5.6	1.3
Portugal	8.4	2.3	20.6	2.7	18.1	18.1	3.7	0.5
République slovaque	15.2	3.9	27.5	4.9	18.4	18.4	5.1	0.9
Slovénie	7.0	6.9	13.7	10.8	26.0	26.0	3.6	2.8
Espagne	5.9	3.4	15.4	7.4	18.2	18.2	2.8	1.4
Suède	11.7	5.4	19.6	3.8	13.9	13.9	2.7	0.5
Suisse	3.3	1.3	5.6	2.3	10.8	10.8	0.6	0.3
Türkiye	57.7	64.9	71.0	69.7	26.8	26.8	19.0	18.7
Royaume-Uni	8.8	4.2	16.8	7.0	11.8	11.8	2.0	0.8
États-Unis	6.4	3.1	11.4	1.2	7.8	7.8	0.9	0.1
Total OCDE	9.2	5.7	15.2	6.2	..	..	..	..
Engagement renforcé								
Brésil	5.8	4.5	11.7	1.8	22.5	22.5	2.6	0.4
Chine	2.1	-0.8	6.2	-5.9	33.6	33.6	2.1	-2.0
Inde	5.3	2.6	5.9	8.3	35.4	35.4	2.1	2.9
Indonésie	6.2	4.6	3.5	5.8	19.6	19.6	0.7	1.1
Russie	11.8	7.4	10.2	8.5	32.8	32.8	3.3	2.8
Afrique du Sud	7.2	5.3	13.6	7.2	18.3	18.3	2.5	1.3

Tableau C.48. Information sur les variations des prix alimentaires *(suite)*

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC (glissement annuel)[2]		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC[3]	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
NON OCDE								
Algérie	9.3	6.3	13.7	7.2	43.1	43.1	5.9	3.1
Bangladesh	8.6	9.9	7.8	9.6	28.6	28.6	2.2	2.7
Bolivie	3.1	2.4	6.8	7.2	27.1	27.1	1.8	1.9
Botswana	9.3	3.9	7.1	5.9	13.6	13.6	1.0	0.8
Bulgarie	16.7	7.1	25.0	8.4	37.2	37.2	9.3	3.1
Costa Rica	7.7	-1.9	18.5	-4.8	21.4	21.4	4.0	-1.0
République dominicaine	6.6	4.5	11.4	5.6	29.2	29.2	3.3	1.6
Equateur	3.6	1.4	5.6	4.6	23.0	23.0	1.3	1.0
Égypte	25.8	29.8	48.0	47.9	32.7	32.7	15.7	15.7
Salvador	7.0	6.9	13.7	10.8	26.0	26.0	3.6	2.8
Éthiopie	33.9	29.4	36.2	32.2	54.0	54.0	19.5	17.4
Ghana	53.6	23.5	47.9	27.1	56.9	56.9	27.3	15.4
Guatelama	3.2	3.8	13.3	7.3	28.6	28.6	3.8	2.1
Haïti	24.0	20.9	25.5	28.3	48.8	48.8	12.4	13.8
Honduras	8.9	5.0	16.1	6.1	31.8	31.8	5.1	1.9
Irak	7.1	0.4	9.6	..	35.0	35.0	3.4	..
Jordanie	3.7	2.0	-0.4	0.0	35.2	35.2	-0.1	0.0
Kenya	9.0	6.9	12.8	7.9	36.0	36.0	4.6	2.8
Madagascar	11.4	9.9	14.0	12.0	60.0	60.0	8.4	7.2
Malawi	25.4	35.0	31.3	44.9	50.0	50.0	15.7	22.5
Malaisie	3.7	1.5	6.7	2.0	56.3	56.3	3.8	1.1
Moldavie	27.3	7.1	28.6	7.6	37.0	37.0	10.6	2.8
Maroc	8.9	2.3	17.4	4.2	40.4	40.4	7.0	1.7
Nouvelle-Calédonie	4.3	0.0	9.4	-0.3	21.0	21.0	2.0	-0.1
Nicaragua	10.9	5.8	15.7	6.8	26.1	26.1	4.1	1.8
Niger	2.0	6.9	1.3	9.6	47.0	47.0	0.6	4.5
Nigéria	21.8	29.9	24.3	35.4	51.8	51.8	12.6	18.3
Pakistan	27.6	28.3	42.9	25.0	37.5	37.5	16.1	9.4
Panama	2.1	1.0	5.2	1.0	33.6	33.6	1.7	0.3
Paraguay	7.8	3.4	7.7	8.8	39.1	39.1	3.0	3.4
Pérou	8.9	3.0	15.9	3.7	25.0	25.0	4.0	0.9
Philippines	8.6	2.8	12.1	3.5	39.0	39.0	4.7	1.3
Roumanie	15.1	7.4	22.5	5.6	37.4	37.4	8.4	2.1
Rwanda	31.1	5.0	57.3	7.4	39.0	39.0	22.3	2.9
Sénégal	10.5	2.1	13.7	2.6	53.4	53.4	7.3	1.4
Singapour	6.6	2.9	8.1	3.3	21.7	21.7	1.8	0.7
Sri Lanka	53.2	6.4	53.6	3.3	41.0	41.0	22.0	1.4
Taipei Chinois	2.1	-0.8	6.2	-5.9	33.6	33.6	2.1	-2.0
Tanzanie	4.9	1.5	5.9	3.0	28.2	28.2	1.7	0.8
Thaïlande	5.0	-1.1	7.7	-1.1	40.0	40.0	3.1	-0.4
Tunisie	10.4	7.8	15.6	12.1	28.7	28.7	4.5	3.5
Ouganda	10.4	2.8	22.7	-0.01	27.2	27.2	6.2	0.0
Zambie	9.4	13.2	11.6	13.7	52.5	52.5	6.1	7.2

.. Non disponible

1. Pas de donnée disponible pour janvier 2024 en Australie et Nouvelle Zélande.
2. IPC alimentaire : définitions basées sur les sources nationales.
3. Contribution calculée en multipliant la variation de l'IPC alimentaire par la part des dépenses, exprimée en %.

Source : Secrétariat de l'OCDE et sources nationales.

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033

Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033* contiennent une évaluation consensuelle de ce que pourrait être l'évolution, sur les dix ans à venir, des marchés des produits agricoles, halieutiques et aquacoles.

L'édition de cette année met au jour des tendances majeures. Les économies émergentes exerceront une influence déterminante sur le paysage de l'agriculture mondiale, notamment l'Inde qui devrait ravir à la Chine sa place de premier plan. Pour autant, l'apport calorique dans les pays à faible revenu ne progresserait que de 4 %, d'après les projections. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole devrait diminuer, même si les émissions directes de l'agriculture augmenteront sans doute de quelque 5 %. Néanmoins, à supposer que les pertes et gaspillages alimentaires diminuent de moitié, d'ici à 2030, ces émissions pourraient baisser de 4 % à l'échelle mondiale, et le nombre de personnes sous-alimentées de 153 millions d'individus.

Le bon fonctionnement des marchés internationaux de produits agricoles demeurera essentiel à la sécurité alimentaire mondiale et à la subsistance des populations rurales. Compte tenu des évolutions attendues, les prix internationaux de référence réels devraient rester en léger recul tout au long de la décennie, si tant est que des facteurs environnementaux, sociaux, géopolitiques ou économiques ne viennent pas modifier sensiblement ces projections.

On trouvera de plus amples informations à l'adresse suivante : www.agri-outlook.org/fr/.

IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-47331-7
PDF ISBN 978-92-64-95360-4

9 789264 473317